Le règne animal p. Cuvier
I

LE
RÈGNE ANIMAL
DISTRIBUÉ
D'APRÈS SON ORGANISATION.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,

RUE DE LA HARPE, Nº 78.

LE

RÈGNE ANIMAL

DISTRIBUÉ D'APRÈS SON ORGANISATION,

POUR SERVIR DE BASE

A L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX

ET D'INTRODUCTION A L'ANATOMIE COMPARÉE.

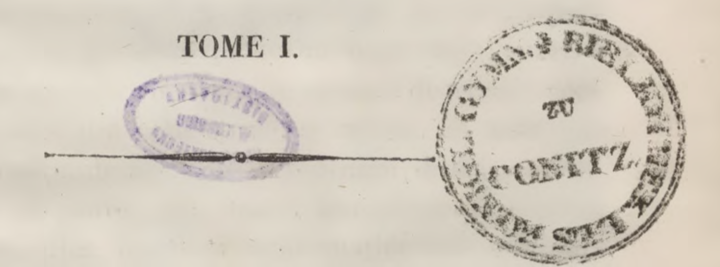
PAR M. LE BARON CUVIER,

GRAND OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CONSEILLER-D'ÉTAT ET AU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, MEMBRE DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS ROYALES DES SCIENCES DE LONDRES, DE BERLIN, DE PÉTERSBOURG, DE STOCKHOLM, D'ÉDIMBOURG, DE COPENHAGUE, DE GŒTTINGUE, DE TURIN, DE BAVIÈRE, DE MODÈNE, DES PAYS-BAS, DE CALCUTTA, DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LONDRES, etc.

AVEÇ FIGURES DESSINÉES D'APRÈS NATURE.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE.

TOME I.



Paris,

CHEZ DÉTERVILLE, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, No 8;

ET CHEZ CROCHARD, LIBRAIRE,
CLOÎTRE SAINT-BENOÎT, No 16.

1829.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

M'ÉTANT voué par goût, dès ma première jeunesse, à l'étude de l'anatomie comparée, c'est-à-dire des lois de l'organisation des animaux et des modifications que cette organisation éprouve dans les diverses espèces, et ayant depuis près de trente ans consacré à cette science tous les moments dont mes devoirs m'ont permis de disposer, j'ai eu pour but constant de mes travaux, de la ramener à des règles générales, et à des propositions qui en continssent l'expression la plus simple. Mes premiers essais me firent bientôt apercevoir que je n'y parviendrais qu'autant que les animaux dont j'aurais à faire connaître la structure seraient distribués conformément à cette structure même, en sorte que l'on pût embrasser sous un seul nom, de classe, d'ordre, de genre, etc., toutes les espèces qui auraient entre elles, dans leur conformation tant intérieure qu'extérieure, des rapports plus généraux ou plus particuliers. Or c'est ce que la plupart des naturalistes de cette époque n'avaient point cherché à faire, et ce que bien peu d'entre eux auraient pu faire quand ils l'eussent voulu, puisqu'une distribution pareille supposait déjà une connaissance assez

étendue des structures dont elle devait être en quelque sorte la représentation.

Il est vrai que Daubenton et Camper avaient fourni des faits; que Pallas avait indiqué des vues : mais les idées de ces savants hommes n'avaient point encore exercé sur leurs contemporains l'influence qu'elles méritaient d'avoir. Le seul catalogue général des animaux que l'on possédât alors, et que l'on aît encore aujourd'hui, le système de Linnæus, venait d'être défiguré par un éditeur malheureux, qui ne s'était pas même donné le soin d'approfondir les principes de cet ingénieux méthodiste, et qui, partout où il avait rencontré quelque désordre, avait semblé faire des efforts pour le rendre plus inextricable.

Il est vrai encore qu'il existait sur des classes particulières des travaux très étendus, qui avaient fait connaître un grand nombre d'espèces nouvelles; mais leurs auteurs n'avaient guère considéré que les rapports extérieurs de ces espèces, et personne ne s'était occupé de coordonner les classes et les ordres d'après l'ensemble de la structure; les caractères de plusieurs classes restaient faux ou incomplets, même dans des ouvrages anatomiques justement célèbres; une partie des ordres étaient arbitraires; dans presque aucune de ces divisions, les genres n'étaient rapprochés conformément à la nature.

Je dus donc, et cette obligation me prit un temps considérable, je dus faire marcher de front l'ana-

tomie et la zoologie, les dissections et le classement; chercher dans mes premières remarques sur l'organisation, des distributions meilleures; m'en servir pour arriver à des remarques nouvelles; employer encore ces remarques à perfectionner les distributions; faire sortir enfin de cette fécondation mutuelle des deux sciences l'une par l'autre, un système zoologique propre à servir d'introducteur et de guide dans le champ de l'anatomie, et un corps de doctrine anatomique propre à servir de développement et d'explication au système zoologique.

Les premiers résultats de ce double travail parurent en 1795, dans un Mémoire spécial sur une nouvelle division des animaux à sang blanc. Une ébauche de leur application aux genres et à leur division en sous-genres, fit l'objet de mon Tableau élémentaire des Animaux, imprimé en 1798, et j'améliorai ce travail avec le concours de M. Duméril, dans les tables annexées au premier volume de mes Leçons d'Anatomie comparée, en 1800.

Peut-être me serais-je contenté de perfectionner ces tables, et aurais-je passé immédiatement à la publication de ma grande anatomie, si, dans le cours de mes recherches, je n'avais été bien souvent frappé d'un autre vice de la plupart des systèmes généraux ou partiels de zoologie; je veux dire de la confusion où le défaut de critique y a laissé un grand nombre d'espèces, et même plusieurs genres.

Non-seulement les classes et les ordres n'étaient

pas assez conformes à la nature intime des animaux, pour servir commodément de base à un traité d'anatomie comparée; mais les genres, quoique d'ordinaire mieux constitués, n'offraient eux-mêmes, dans leur nomenclature, que des ressources insuffisantes, parce que les espèces n'avaient pas été rangées sous chacun d'eux, conformément à leurs caractères. Ainsi, en plaçant le lamantin sous le genre des morses, la sirène sous celui des anguilles, Gmelin avait rendu toute proposition générale relative à l'organisation de ces genres, impossible; tout comme en rapprochant dans la même classe, dans le même ordre, et à côté l'un de l'autre, la seiche et le polype d'eau douce, il avait rendu impossible de dire rien de général sur la classe et sur l'ordre qui embrassaient des êtres si disparates.

Je cite là des exemples pris parmi les plus frappants; mais il en existait une infinité de moins sensibles au premier coup d'œil, qui n'avaient pas des inconvéniens moins réels.

Il ne suffisait donc pas d'avoir imaginé de nouvelles distributions de classes et d'ordres, d'y avoir placé convenablement les genres; il fallait encore examiner toutes les espèces, afin de savoir si effectivement elles appartenaient aux genres où on les avait mises.

Or quand j'en vins là, je trouvai non-seulement des espèces groupées ou dispersées contre toute raison, mais je remarquai que plusieurs n'étaient pas même établies d'une manière positive, ni par

les caractères qu'on leur assignait, ni par les figures et les descriptions que l'on en alléguait.

Tantôt l'une d'elles, au moyen des synonymes, en représente sous un seul nom plusieurs, et souvent tellement différentes, qu'elles ne doivent pas entrer dans le même genre ; tantôt une seule est doublée, triplée, et reparaît successivement dans plusieurs sous-genres, dans plusieurs genres, quelquefois dans des ordres différents.

Que dire, par exemple, du trichecus manatus de Gmelin, qui, sous un seul nom spécifique, comprend trois espèces et deux genres, deux genres différents presque en tout ? Sous quel nom parler de la vélelle, qui y figure deux fois parmi les méduses et une parmi les holothuries ? Comment y rassembler les biphores, qui y sont appelées les unes du nom de dagysa, le plus grand nombre de celui de salpa, et dont plusieurs sont rangées parmi les holothuria ?

Ainsi il ne suffisait pas, pour atteindre complétement le but, de revoir les espèces : il aurait fallu revoir jusqu'à leurs synonymes ; c'est-à-dire qu'il aurait fallu refaire le système des animaux.

Une telle entreprise, après le prodigieux développement que la science a pris depuis quelques années, eût été inexécutable dans son entier pour tout homme isolé, même en lui supposant la plus longue vie, et nulle autre occupation ; je n'aurais pas même été en état de préparer la simple esquisse que je donne aujourd'hui, si j'avais été livré à mes

seuls moyens; mais les ressources de ma position me parurent pouvoir suppléer à ce qui me manquait de temps et de talent. Vivant au milieu de tant d'habiles naturalistes ; puisant dans leurs ouvrages à mesure qu'ils paraissaient ; usant avec autant de liberté qu'eux des collections rassemblées par leurs soins ; en ayant moi-même formé une très considérable spécialement appropriée à mon objet, une grande partie de mon travail ne devait consister que dans l'emploi de tant de riches matériaux. Il n'était pas possible qu'il me restât beaucoup à faire, par exemple, sur des coquilles étudiées par M. de Lamarck, ni sur des quadrupèdes décrits par M. Geoffroi. Les nombreux rapports nouveaux saisis par M. de Lacépède, étaient autant de traits pour mon tableau des poissons. M. Levaillant, parmi tant de beaux oiseaux rassemblés de toute part, apercevait des détails d'organisation que j'adaptais aussitôt à mon plan. Mes propres recherches employées et fécondées par d'autres naturalistes, produisaient pour moi des fruits qu'elles n'eussent pas donnés tous entre mes seules mains. Ainsi M. de Blainville, M. Oppel, en examinant dans le cabinet que j'ai formé les préparations anatomiques que je destinais à fonder mes divisions des reptiles, en tiraient d'avance, et peut-être mieux que je n'aurais pu le faire, des résultats que je ne faisais encore qu'entrevoir, etc., etc.

Ces réflexions m'encouragèrent, et je me déterminai à faire précéder mon Traité d'Anatomie

comparée, d'une espèce de système abrégé des animaux, où je présenterais leurs divisions et subdivisions de tous les degrés, établies parallèlement sur leur structure intérieure et extérieure; où je donnerais l'indication des espèces bien authentiques qui appartiennent avec certitude à chacune des subdivisions, et où, pour mettre plus d'intérêt, j'entrerais dans quelques détails sur celles de ces espèces que leur abondance dans notre pays, les services que nous en tirons, les dommages qu'elles nous causent, les singularités de leurs mœurs et de leur économie, leurs formes extraordinaires, leur beauté ou leur grandeur, rendent plus remarquables.

J'ai espéré par là devenir utile aux jeunes naturalistes qui, pour la plupart, se doutent peu de la confusion et des erreurs de critique dont fourmillent les ouvrages les plus accrédités, et qui, surtout dans les pays étrangers, ne s'occupent point assez de l'étude des vrais rapports de conformation des êtres; j'ai cru rendre encore un service plus direct aux anatomistes, qui ont besoin de connaître d'avance sur quelles classes, sur quels ordres ils doivent porter leurs recherches, lorsqu'ils se proposent d'éclairer par l'anatomie comparée quelque problème d'anatomie humaine ou de physiologie, mais que leurs occupations ordinaires ne préparent point assez à bien remplir cette condition essentielle à leur succès.

Cependant, je n'ai pas prétendu étendre également cette double vue à toutes les classes du règne;

les animaux vertébrés ont dû m'occuper de préférence, comme plus intéressants sous tous les rapports. Parmi les non vertébrés, j'ai dû étudier plus particulièrement les mollusques nus et les grands zoophytes; mais les innombrables variations des formes extérieurs des coquilles et des coraux, les animaux microscopiques, et les autres familles qui ne jouent pas dans la nature un rôle très apparent, ou dont l'organisation offre peu de prise au scalpel, ne demandaient pas d'être traitées avec le même détail. Je pouvais d'ailleurs, pour la partie des coquilles et des coraux, m'en rapporter à l'ouvrage que M. de Lamarck publie en ce moment, et où l'on trouvera tout ce que le plus ardent désir de savoir peut exiger.

Quant aux insectes, si intéressants par leurs formes extérieures, par leur organisation, par leurs habitudes, par leur influence sur toute la nature vivante, j'ai eu le bonheur de trouver un secours qui, en rendant mon ouvrage infiniment plus parfait qu'il n'aurait pu sortir de ma plume, en a beaucoup accéléré la publication. Mon confrère et mon ami M. Latreille, l'homme de l'Europe qui a le plus profondément étudié ces animaux, a bien voulu présenter en un seul volume, et à peu près dans l'ordre que j'ai suivi pour les autres parties, le résumé de ses immenses recherches, et le tableau abrégé de ces innombrables genres que les entomologistes ne cessent d'établir.

Au reste, si dans quelques endroits j'ai donné moins d'étendue à l'exposition des sous-genres et des espèces, cette inégalité n'a pas eu lieu pour ce qui concerne les divisions supérieures et les indications des rapports, que j'ai fondées partout sur des bases également solides, en fesant partout des recherches également assidues.

J'ai examiné une à une toutes les espèces que j'ai pu me procurer en nature; j'ai rapproché celles qui ne différaient l'une de l'autre que par la taille, la couleur ou le nombre de quelques parties peu importantes, et j'en ai fait ce que j'ai nommé un sous-genre.

Toutes les fois que je l'ai pu, j'ai disséqué au moins une espèce de chaque sous-genre; et si l'on excepte ceux auxquels le scalpel ne peut pas être appliqué, il existe dans mon livre très peu de groupes de ce degré dont je ne puisse produire au moins quelque portion considérable des organes.

Après avoir déterminé les noms des espèces que j'ai observées, et qui avaient été auparavant bien représentées ou bien décrites, j'ai placé dans les mêmes sous-genres celles que je n'ai point vues, mais dont j'ai trouvé dans les auteurs des figures assez exactes, ou des descriptions assez précises pour ne laisser aucun doute sur leurs rapports naturels; mais j'ai passé sous silence ce grand nombre d'indications vagues sur lesquelles on s'est trop pressé selon moi d'établir des espèces, et dont l'adoption est ce qui a le plus contribué à mettre dans le cata-

logue des êtres, cette confusion qui lui ôte une si grande partie de son utilité.

J'aurais pu ajouter presque partout des espèces nouvelles en quantité notable ; mais comme je ne pouvais renvoyer à des figures, il aurait fallu en étendre les descriptions au-delà de ce que l'espace me permettait ; j'ai donc mieux aimé priver mon ouvrage de cet ornement, et je n'ai indiqué que celles qui, par une conformation singulière, donnent lieu à des sous-genres nouveaux.

Une fois mes sous-genres établis sur des rapports certains, et composés d'espèces bien constatées, il ne s'agissait plus que d'en construire ce grand échafaudage de genres, de tribus, de familles, d'ordres, de classes et d'embranchemens qui constitue l'ensemble du règne animal.

Ici j'ai marché en partie en montant des divisions inférieures aux supérieures par voie de rapprochement et de comparaison ; en partie aussi en descendant des supérieures aux inférieures, par le principe de la subordination des caractères ; comparant soigneusement les résultats des deux méthodes, les vérifiant l'une par l'autre, et ayant soin d'établir toujours la correspondance des formes extérieures et intérieures, qui, les unes comme les autres, font partie intégrante de l'essence de chaque animal.

Telle a été ma marche toutes les fois qu'il a été nécessaire et possible d'introduire de nouveaux arrangements ; mais je n'ai pas besoin de dire que

dans plusieurs parties du règne, les résultats auxquels elle m'aurait conduits avaient déjà été obtenus à un degré si satisfesant qu'il ne m'est resté d'autre peine que celle de suivre les traces de mes prédécesseurs. Néanmoins, dans ces cas mêmes où je n'avais rien à faire de plus qu'eux, j'ai vérifié et constaté par des observations nouvelles ce qu'ils avaient reconnu avant moi, et je ne l'ai adopté qu'après l'avoir soumis à des épreuves sévères.

Le public a pu prendre une idée de ce genre d'examen dans les Mémoires sur l'anatomie des mollusques, qui ont paru dans les Annales du Muséum, et dont je donne en ce moment une collection séparée et augmentée. J'ose l'assurer que j'ai fait un travail tout aussi étendu sur les animaux vertébrés, les annelides, les zoophytes et sur beaucoup d'insectes et de crustacés. Je n'ai pas cru nécessaire de le publier avec le même détail; mais toutes mes préparations sont exposées au cabinet d'Anatomie comparée du Jardin du Roi, et serviront ultérieurement à mon traité d'Anatomie.

Un autre travail bien considérable, mais dont les pièces ne peuvent être rendues aussi authentiques, c'est l'examen critique des espèces. J'ai vérifié toutes les figures alléguées par les auteurs, et rapporté chacune autant que je l'ai pu à sa véritable espèce, avant de faire choix de celles que j'ai indiquées; c'est aussi uniquement d'après cette vérification, et jamais d'après le classement des méthodistes précédents, que j'ai rapporté à mes

sous-genres les espèces qui y appartenaient. Voilà pourquoi l'on doit voir sans étonnement que tel genre de Gmelin est aujourd'hui réparti même dans des classes et des embranchements différents ; que de nombreuses espèces nominales sont réduites à une seule, et que des noms vulgaires sont appliqués tout autrement qu'auparavant. Il n'est pas un de ces changements que je ne sois en état de justifier, et dont le lecteur ne puisse trouver lui-même la preuve, s'il veut recourir aux sources que je lui indique.

Afin d'alléger sa peine, j'ai eu soin de choisir pour chaque classe un auteur principal, d'ordinaire le plus riche en bonnes figures originales, et je ne cite des ouvrages secondaires qu'autant que celui-là ne me fournit rien, ou qu'il est bon d'établir quelque comparaison pour mieux constater les synonymes.

Ma matière aurait pu remplir bien des volumes ; mais je me suis fait un devoir de la resserrer, en imaginant des moyens abrégés de rédaction. C'est par des généralités graduées que j'y suis parvenu. En ne répétant jamais pour une espèce ce que l'on peut dire pour tout un sous-genre, ni pour un genre ce que l'on peut dire pour tout un ordre, et ainsi de suite, on arrive à la plus grande économie de paroles. C'est à quoi j'ai tendu par-dessus tout, d'autant que c'était là au fond le but principal de mon ouvrage. On remarquera cependant que je n'ai pas employé beaucoup de termes techniques,

et que j'ai cherché à rendre mes idées sans tout cet appareil barbare de mots factices qui rebute dans les ouvrages de tant de naturalistes modernes. Il ne me semble pas que ce soin m'ait rien fait perdre en précision ni en clarté.

Il m'a fallu malheureusement introduire beaucoup de noms nouveaux, quoique j'aie mis une grande attention à conserver ceux de mes devanciers; mais les nombreux sous-genres que j'ai établis exigeaient ces dénominations; car dans des choses si variées, la mémoire ne se contente pas d'indications numériques. Je les ai choisies, soit de manière à indiquer quelque caractère, soit dans les dénominations usuelles que j'ai latinisées, soit enfin, à l'exemple de Linnæus, parmi les noms de la mythologie, qui sont en général agréables à l'oreille, et que l'on est loin d'avoir épuisés.

Je conseille néanmoins, quand on nommera les espèces, de n'employer que le substantif du grand genre, et le nom trivial. Les noms de sous-genres ne sont destinés qu'à soulager la mémoire, quand on voudra indiquer ces subdivisions en particulier. Autrement, comme les sous-genres, déjà très multipliés, se multiplieront beaucoup plus par la suite, à force d'avoir des substantifs à retenir continuellement, on sera exposé à perdre les avantages de cette nomenclature binaire, si heureusement imaginée par Linnæus.

C'est pour la mieux consacrer que j'ai démembré le moins qu'il m'a été possible les grands genres de

cet illustre réformateur de la science. Toutes les fois que les sous-genres dans lesquels je les divise n'ont pas dû aller à des familles différentes, je les ai laissés ensemble sous leur ancien nom générique. C'était non-seulement un égard que je devais à la mémoire de Linnæus, mais c'était aussi une attention nécessaire pour conserver la tradition et l'intelligence mutuelle des naturalistes des différents pays.

Pour faciliter encore davantage l'étude de ce livre, car il est fait pour être étudié plus que pour être lu, j'y ai fait employer les divers caractères de l'imprimerie de manière à correspondre aux divers degrés de généralité des idées. Tout ce qui peut se dire des divisions supérieures, jusqu'aux tribus ou sous-familles inclusivement, est en cicéro; tout ce qui regarde les genres, en philosophie; les sous-genres et autres subdivisions, en petit romain; les espèces dont j'ai cru devoir parler en particulier, sont aussi en petit romain, mais à lignes plus courtes, ou rentrées d'un quadrat; enfin les notes placées en bas des pages, contenant l'indication des espèces moins importantes, et les discussions sur la synonymie ou sur quelques erreurs que je reprends dans les ouvrages de mes prédécesseur, sont en petit texte. Partout les noms des divisions supérieures sont en grandes majuscules; ceux des familles, des genres et des sous-genres, en petites majuscules, correspondantes aux trois caractères employés dans le texte; ceux des espèces

en italiques ; le nom latin est à la suite du nom français, mais entre deux parenthèses, et l'on a observé des règles à peu près semblables dans les tables méthodiques qui précèdent chaque volume, et qui sont destinées à guider d'abord les commençants. Ainsi l'œil distinguera d'avance l'importance de chaque chose et l'ordre de chaque idée, et l'imprimeur aura secondé l'auteur de tous les artifices que son art peut prêter à la mnémonique.

Cette habitude que l'on prend nécessairement en étudiant l'histoire naturelle, de classer dans son esprit un très grand nombre d'idées, est l'un des avantages de cette science dont on a le moins parlé, et qui deviendra peut-être le principal, lorsqu'elle aura été généralement introduite dans l'éducation commune ; on s'exerce par là dans cette partie de la logique qui se nomme la méthode, à peu près comme on s'exerce par l'étude de la géométrie dans celle qui se nomme le syllogisme, par la raison que l'histoire naturelle est la science qui exige les méthodes les plus précises, comme la géométrie celle qui demande les raisonnements les plus rigoureux. Or cet art de la méthode, une fois qu'on le possède bien, s'applique avec un avantage infini aux études les plus étrangères à l'histoire naturelle. Toute discussion qui suppose un classement des faits, toute recherche qui exige une distribution de matières, se fait d'après les mêmes lois ; et tel jeune homme qui n'avait cru faire de cette science qu'un objet d'a-

musement, est surpris lui-même, à l'essai, de la facilité qu'elle lui a procurée pour débrouiller tous les genres d'affaires.

Elles n'est pas moins utile dans la solitude. Assez étendue pour suffire à l'esprit le plus vaste, assez variée, assez intéressante pour distraire l'ame la plus agitée, elle console les malheureux, elle calme les haines. Une fois élevé à la contemplation de cette harmonie de la Nature irrésistiblement réglée par la Providence, que l'on trouve faibles et petits ces ressorts qu'elle a bien voulu laisser dépendre du libre arbitre des hommes! Que l'on s'étonne de voir tant de beaux génies se consumer, si inutilement pour leur bonheur et pour celui des autres, à la recherche de vaines combinaisons dont quelques années suffisent pour faire disparaître jusqu'aux traces.

Je l'avoue hautement, ces idées n'ont jamais été étrangères à mes travaux, et si j'ai cherché de tous mes moyens à propager cette paisible étude, c'est que, dans mon opinion, elle est plus capable qu'aucune autre d'alimenter ce besoin d'occupation qui a tant contribué aux troubles de notre siècle; mais il est temps de revenir à mon objet.

Il me reste à rendre compte des principaux changements que j'ai faits aux méthodes dernièrement reçues, et à témoigner ce que je dois aux naturalistes dont les ouvrages m'en ont fourni ou suggéré une partie.

Pour prévenir une critique qui se présentera na-

turellement à beaucoup de personnes, je dois remarquer, d'abord, que je n'ai eu ni la prétention, ni le désir de classer les êtres de manière à en former une seule ligne, ou à marquer leur supériorité réciproque. Je regarde même toute tentative de ce genre comme inexécutable; ainsi je n'entends pas que les mammifères ou les oiseaux, placés les derniers, soient les plus imparfaits de leur classe; j'entends encore moins que le dernier des mammifères soit plus parfait que le premier des oiseaux, le dernier des mollusques plus parfait que le premier des annelides ou des zoophytes; même en restreignant ce mot vague de plus parfait, au sens de plus complétement organisé. Je n'ai considéré mes divisions et subdivisions que comme l'expression graduée de la ressemblance des êtres qui entrent dans chacune; et quoique il y en ait où l'on observe une sorte de dégradation et de passage d'une espèce à l'autre, qui ne peut être niée, il s'en faut de beaucoup que cette disposition soit générale. L'échelle prétendue des êtres n'est qu'une application erronée à la totalité de la création, de ces observations partielles qui n'ont de justesse qu'autant qu'on les restreint dans les limites où elles ont été faites, et cette application, selon moi, a nui, à un degré que l'on aurait peine à imaginer, aux progrès de l'histoire naturelle dans ces derniers temps.

C'est en conformité de cette manière de voir, que j'ai établi ma division générale en quatre em-

branchements, qui a déjà été exposée dans un Mémoire particulier ; je crois toujours qu'elle exprime les rapports réels des animaux plus exactement que l'ancienne division en vertébrés et non vertébrés, par la raison que les animaux vertébrés se ressemblent beaucoup plus entre eux que les non vertébrés, et qu'il était nécessaire de rendre cette différence dans l'étendue des rapports.

M. Virey, dans un article du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, avait déjà saisi une partie des bases de cette division, et principalement celle qui repose sur le système nerveux.

Le rapprochement particulier des vertébrés ovipares entre eux a pris sa source dans les curieuses observations de M. Geoffroy sur la composition des têtes osseuses, et dans celles que j'y ai ajoutées relativement au reste du squelette et à la myologie.

Dans la classe des mammifères, j'ai ramené les solipèdes aux pachydermes ; j'ai divisé ceux-ci en familles d'après de nouvelles vues ; j'ai rejeté les ruminants à la fin des quadrupèdes ; j'ai placé le lamantin près des cétacés ; j'ai distribué un peu autrement l'ordre des carnassiers ; j'ai séparé les ouïstitis de tout genre des singes ; j'ai indiqué une sorte de parallélisme des animaux à bourse avec les autres mammifères digités, le tout d'après mes propres études anatomiques. Les travaux récents et approfondis de mon ami et collègue M. Geoffroy de Saint-Hilaire ont servi de base à tout ce que je donne sur les quadrumanes et sur les chauves-souris.

Les recherches de mon frère, M. Frédéric Cuvier, sur les dents des carnassiers et des rongeurs, m'ont été d'une grande utilité pour les sous-genres de ces deux ordres. Les genres de feu M. Iliger ne sont guère que le résultat de ces mêmes recherches et de celles de quelques naturalistes étrangers; cependant j'ai adopté ses noms toutes les fois que ses genres se sont rencontrés avec mes sous-genres. M. de Lacépède avait aussi saisi et indiqué plusieurs excellentes divisions de ce degré, que je me suis également empressé d'adopter; mais les caractères de tous les degrés et toutes les indications d'espèces ont été faites d'après nature, soit dans le cabinet d'anatomie, soit dans les galeries du Muséum.

Il en a été de même des oiseaux; j'ai examiné avec la plus grande attention plus de quatre mille individus au Muséum; je les ai rangés d'après mes vues dans la galerie publique, depuis plus de cinq ans, et j'en ai tiré tout ce que je dis de cette classe dans cette partie de mon ouvrage. Ainsi, les rapports que mes subdivisions pourraient avoir avec quelques tableaux récents, sont de ma part purement accidentels (1).

(1) Cette observation n'ayant pas suffisamment frappé quelques étrangers, je dois redire ici, et hautement déclarer un fait qui a eu à Paris plusieurs milliers de témoins; c'est que tous les oiseaux de la galerie publique du Muséum étaient nommés et distribués d'après ma méthode, depuis 1811. Celles même de mes subdivisions auxquelles je n'avais pas donné de noms, étaient marquées par des signes particu-

J'espère que les naturalistes approuveront les nombreux sous-genres que j'ai cru devoir établir parmi les oiseaux de proie, les passereaux et les oiseaux de rivage ; ils me paraissent avoir apporté la plus grande clarté dans des genres auparavant fort embrouillés. J'ai marqué aussi exactement que je l'ai pu la concordance de ces subdivisions avec les genres de MM. de Lacépède, Meyer, Wolf, Temmink, Savigny, et j'ai rapporté à chacune toutes les espèces dont j'ai pu avoir une connaissance bien positive. Ce travail fatigant sera agréable à ceux qui s'occuperont à l'avenir d'une véritable histoire des oiseaux. Les beaux ouvrages d'ornithologie publiés depuis quelques années, et principalement ceux de M. Le Vaillant, qui sont remplis de tant d'observations intéressantes, et ceux de M. Vieillot, m'ont été fort utiles pour désigner avec précision les espèces qu'ils représentent.

La division générale de cette classe est restée telle que je l'avais publiée en 1798, dans mon Tableau élémentaire (1).

---

entiers. Voilà ma date. D'ailleurs, mon premier volume était imprimé dès le commencement de 1816. Quatre volumes ne s'impriment pas aussi vîte qu'une brochure de quelques feuilles. Je n'en dirai pas davantage. (Note ajoutée à cette 2me éd.)

(1) Je n'en fais l'observation que parce qu'un naturaliste estimable (M. Vieillot) s'est attribué, dans un ouvrage tout récent, la réunion des *picæ* avec les *passeres*. Je l'avais imprimée dès 1798, tout comme j'avais fait mes autres distributions, de manière à les rendre publiques, dans le Muséum, des 1811 et 1812.

J'ai cru aussi devoir conserver pour les reptiles la division générale de mon ami M. Brongniart ; mais j'ai fait de grands travaux anatomiques pour arriver aux subdivisions ultérieures. M. Oppel, comme je l'ai dit, a profité en partie de ces travaux préparatoires; et toutes les lois qu'en définitive mes genres se sont accordés avec les siens, j'en ai averti. L'ouvrage de Daudin, tout médiocre qu'il est, m'a été utile pour les indications de détail ; mais les divisions particulières que j'ai données dans les genres des monitors et des geckos sont le produit de mes propres observations, faites sur un grand nombre de reptiles nouvellement apportés au Muséum par Péron et M. Geoffroy.

Mes travaux sur les poissons me paraissent ce que j'ai fait de plus considérable touchant les animaux vertébrés. Notre Muséum ayant reçu un grand nombre de poissons, depuis que le célèbre ouvrage de M. de Lacépède a été publié, j'ai pu ajouter plusieurs subdivisions à celles de ce savant naturaliste, combiner autrement plusieurs espèces, et multiplier les observations anatomiques. J'ai eu aussi des moyens de mieux constater les espèces de Commerson et de quelques autres voyageurs ; et, à cet égard, je dois beaucoup à une revue qu'a faite M. Duméril des dessins de Commerson, et des poissons secs qu'il avait apportés, mais qui n'ont été recouvrés que depuis peu : ressources auxquelles j'ai joint celles que m'offraient les poissons rapportés par Péron de l'Océan et de l'Archipel des Indes ;

ceux que j'ai recueillis dans la Méditerranée, et les collections faites à la côte de Coromandel par feu Sonnerat, à l'Isle de France par M. Matthieu, dans le Nil et dans la Mer rouge par M. Geoffroi, etc. J'ai pu ainsi vérifier la plupart des espèces de Bloch, de Russel et d'autres, et faire préparer les squelettes et les viscères de presque tous les sous-genres, en sorte que cette partie offrira, j'espère, beaucoup de nouveautés aux ichtyologistes.

Quant à ma division de cette classe, je conviens qu'elle est peu commode pour l'usage, mais je la crois au moins plus naturelle qu'aucune des précédentes; en la publiant, il y a quelque temps, je ne l'ai donnée que pour ce qu'elle vaut; et si quelqu'un découvre un principe de division plus net et aussi conforme à l'organisation, je m'empresserai de l'adopter.

Il est connu que tous les travaux qui ont eu lieu sur la division générale des animaux sans vertèbres ne sont que des modifications de ce que j'ai proposé en 1795 dans le plus ancien de mes Mémoires, et l'on sait en particulier combien de soins et de temps j'ai consacré à l'anatomie des mollusques en général, et principalement à la connaissance des mollusques nus. La détermination de cette classe, ainsi que ses divisions et subdivisions, reposent sur mes observations; le magnifique ouvrage de M. Poli m'avait seul devancé par des descriptions et des anatomies utiles à mon but, mais des multivalves et des bivalves seulement. J'ai vérifié tous les faits

que cet habile anatomiste m'a fournis, et je crois avoir marqué avec plus de justesse les fonctions de quelques organes. J'ai cherché aussi à déterminer les animaux auxquels appartiennent les principales formes des coquilles, et à répartir celles-ci d'après cette considération; mais quant aux divisions ultérieures des coquilles dont les animaux se ressemblent, je ne m'en suis guères occupé que pour me mettre en état d'exposer brièvement celles qu'ont admises MM. de Lamarck et de Montfort; et même le petit nombre de genres ou de sous-genres qui me sont propres dérivent principalement de l'observation des animaux. Je me suis borné à citer, par voie d'exemple, un certain nombre des espèces de Martini, de Chemnitz, de Lister, de Soldani, et cela uniquement parce que, le volume où M. de Lamarck doit traiter de cette partie n'ayant pas encore paru, j'étais obligé de fixer sur des objets précis l'attention de mes lecteurs. Mais je n'ai pas prétendu mettre dans le choix et la détermination de ces espèces la même critique que pour celles des animaux vertébrés et des mollusques nus.

Les belles observations de MM. Savigny, Lesueur et Desmarets sur les ascidies composées, rapprochent cette dernière famille de mollusques de certains ordres de zoophytes; c'est un rapport curieux et une preuve de plus que les animaux ne peuvent être rangés sur une même ligne.

Je crois avoir retiré les annelides, dont l'établissement m'appartient de fait, quoique je n'aie pas

imagine leur nom, du mélange où ils étaient confondus auparavant, parmi les mollusques, les testacés et les zoophytes, et les avoir rapprochés dans l'ordre naturel; leurs genres mêmes n'ont acquis quelque clarté que par les déterminations que j'en ai données dans le Dictionnaire des sciences naturelles et ailleurs.

Je ne parlerai point des trois classes contenues dans le troisième volume ; M. Latreille, seul auteur de cette partie, si l'on en excepte quelques détails d'anatomie que j'ai intercalés dans son texte, d'après mes observations et celles de M. Ramdohr, exposera dans un avertissement ce que son travail a de particulier.

Quant aux zoophytes qui terminent le règne animal, je me suis aidé, pour les échinodermes, du travail récent de M. de Lamarck ; et pour les vers intestinaux, de l'ouvrage de M. Rudolphi, intitulé *Entozoa ;* mais j'ai fait moi-même l'anatomie de tous les genres, dont quelques-uns n'ont encore été déterminés que par moi. Au reste, il existe sur l'anatomie des échinodermes un travail excellent de M. Tiédemann, que l'institut a couronné il y a quelques années, et qui paraîtra bientôt ; il ne laissera rien à désirer sur ces curieux animaux. Les coraux et les infusoires n'offrant presque point de prise à l'anatomie, j'en ai traité fort briévement. L'ouvrage nouveau de M. de Lamarck suppléera à ce qui me manque (1).

(1) Je reçois à l'instant même l'*Histoire des Polypiers coralligènes*

Je n'ai pu rappeler ici que les auteurs qui m'ont fourni ou qui ont fait naître en moi des vues générales (1). Il en est beaucoup d'autres auxquels j'ai dû des faits particuliers, et que j'ai cités avec soin aux articles où je profite de leurs observations. On pourra voir leurs noms à toutes les pages de mon livre. Si j'avais négligé de rendre justice à quelqu'un d'entre eux, ce serait un oubli bien involontaire, et j'en demande excuse d'avance; il n'est à mes yeux aucune propriété plus sacrée que celle des conceptions de l'esprit, et l'usage, devenu trop commun parmi les naturalistes, de masquer des plagiats par des changements de noms, m'a toujours paru un véritable délit.

Je vais maintenant m'occuper sans relâche de la publication de mon Anatomie comparée; les matériaux en sont prêts, une grande quantité de préparations et de dessins sont terminés et classés; et j'aurai soin de diviser cet ouvrage par parties, dont chacune fera un tout, en sorte que si mes forces ne suffisent pas pour exécuter la totalité de mon plan, ce que j'aurai donné au public formera cependant des suites complètes, chacune dans son objet; et que les matériaux que j'aurai rassemblés pour-

---

flexibles, de M. Lamouroux, qui donnera elle-même un excellent supplément à M. Lamarck.

(1) M. de Blainville vient de publier récemment, sur toute la zoologie, des Tables dont j'ai aussi le regret de n'avoir pu profiter, parce qu'elles ont paru au moment où mon ouvrage était presque entièrement imprimé.

ront être employés immédiatement par ceux qui voudront bien entreprendre la continuation de mes travaux.

Au Jardin du Roi, octobre 1816.

AVERTISSEMENT

SUR CETTE SECONDE ÉDITION.

La préface précédente expose fidèlement l'état où j'avais trouvé l'histoire des animaux lors de la première publication de ce livre. Cette science a fait, pendant les douze années écoulées depuis, des progrès immenses, soit par les récoltes de nombreux voyageurs aussi instruits que courageux, qui ont exploré toutes les régions du globe, soit par les riches collections que divers gouvernements ont formées et rendues publiques, soit enfin par les savants et beaux ouvrages où l'on a représenté et décrit les espèces nouvelles, et où l'on s'est efforcé de saisir leurs rapports mutuels et de les considérer sous tous les points de vue (1).

J'ai tâché de profiter de ces découvertes autant que mon plan me le permettait, d'abord en étudiant sur nature les objets innombrables arrivés au cabinet du Roi, et en les comparant à ceux qui avaient servi de base à ma première édition, pour en déduire de nouveaux rapprochements ou de

(1) *Voyez*, à ce sujet, le Discours que j'ai prononcé dans une séance publique de l'Institut, sur les *progrès de l'histoire naturelle depuis la paix maritime*, imprimé à la fin du 3e volume de mes Éloges.

nouvelles subdivisions, et ensuite, en recherchant dans les ouvrages que j'ai pu me procurer, les genres ou les sous-genres établis par les naturalistes, et les descriptions d'espèces dont ils ont appuyé ces diverses combinaisons.

Ce travail de synonymes est devenu bien plus facile qu'il ne l'était lors de ma première édition; les naturalistes français et étrangers paraissent avoir reconnu la nécessité d'établir des divisions dans les vastes genres où s'entassaient auparavant des espèces si disparates; leurs groupes sont maintenant précis et bien définis, leurs descriptions suffisamment détaillées, leurs figures exactes jusque dans les plus petits caractères, et souvent de la plus grande beauté sous le rapport de l'art. Il ne reste donc plus guère de difficultés pour s'assurer de l'identité de leurs espèces, et il ne tiendrait qu'à eux de s'entendre sur la nomenclature. Malheureusement, c'est le soin qu'ils ont le plus négligé : les noms des mêmes genres, des mêmes espèces, se multiplient autant de fois que quelque auteur a occasion d'en parler, et pour peu que ce désaccord continue, le cahos renaîtra non moins embrouillé qu'auparavant, quoique par une autre cause.

J'ai fait ce qui était en moi pour comparer et rapprocher ces nomenclatures surabondantes, et même, oubliant mon petit intérêt d'auteur, j'ai souvent indiqué des noms qui semblaient n'avoir été imaginés que pour ne pas avouer que l'on m'empruntait mes divisions. Mais, pour exécuter

complétement un semblable travail, ce pinax du règne animal, qui devient de jour en jour plus nécessaire, pour en discuter les preuves et pour fixer la nomenclature définitive que l'on adopterait, en la faisant reposer sur des descriptions et des figures suffisantes, il faudrait un espace beaucoup plus grand que celui dont je peux disposer, et un temps que d'autres ouvrages réclament impérieusement. C'est dans l'histoire des poissons, que j'ai commencé à publier avec le secours de M. Valenciennes, que je me propose de donner une idée de ce qu'il me semble que l'on pourrrait faire sur toutes les parties de la science. Je ne prétends en offrir ici qu'un tableau abrégé, ou même une simple esquisse : heureux si je parviens à rendre cette esquisse correcte dans toutes ses parties !

Divers tableaux du même genre ont été publiés sur quelques classes, et je les ai étudiés avec soin pour perfectionner le mien. La Mammalogie de M. Desmarets, celle de M. Lesson, le traité sur les dents des quadrupèdes de M. Frédéric Cuvier, la traduction anglaise de ma première édition par M. Griffith, enrichie de nombreuses additions, surtout par M. Hamilton Smith ; la nouvelle édition du Manuel d'ornithologie de M. Temmink, les fragments ornithologiques de M. Wagler, le tableau des reptiles de feu Merrem, et la dissertation sur le même sujet de M. Fitzinger, m'ont principalement été utiles pour les animaux vertébrés. L'Histoire des animaux sans vertèbres de M. de Lamarck, la

Malacologie de M. de Blainville, m'ont aussi beaucoup servi pour les mollusques. J'y ai joint les vues et les faits nouveaux compris dans les nombreux et savants écrits de MM. Geoffroy Saint-Hilaire père et fils, Savigny, Temmink, Lichtenstein, Kuhl, Wilson, Horsfield, Vigors, Swainson, Gray, Ord, Say, Harlan, Charles Bonaparte, Lamouroux, Mitchille, Lesueur, et de plusieurs autres hommes habiles et studieux, que je citerai avec soin aux endroits où je parle des sujets qu'ils ont traités.

Les beaux recueils de planches qui ont paru dans ces douze dernières années, m'ont permis d'indiquer un plus grand nombre d'espèces, et j'ai profité amplement de cette facilité. Je dois surtout reconnaître ce que je dois en ce genre à l'Histoire des mammifères de MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier, aux planches coloriées de MM. Temmink et Laugier, à la Galerie des Oiseaux de M. Vieillot, à la nouvelle édition des Oiseaux d'Allemagne de MM. Nauman, aux Oiseaux des États-Unis de MM. Wilson, Ord, et Charles Bonaparte (1), aux grands ouvrages de M. Spix et de S. A. le prince Maximilien de Wied sur les animaux du Brésil, et à ceux de M. Férussac sur les Mollusques. Les planches et les descriptions zoologiques des Voyages de MM. Freycinet et Duperrey, données dans le premier par MM. Quoy et Gaymard, dans

(1) L'ouvrage de M. Audubon, sur les Oiseaux de l'Am. sept., qui surpasse tous les autres en magnificence, ne m'a été connu que lorsque toute la partie des Oiseaux était imprimée.

le second par MM. Lesson et Garnot, offrent aussi beaucoup d'objets nouveaux. On doit en dire autant des animaux de Java de M. Horsfield. Sur un plus petit module on trouve encore des figures nouvelles d'espèces rares, dans les Mémoires du Muséum, dans les Annales des sciences naturelles et d'autres ouvrages périodiques français, dans les différents Dictionnaires d'histoire naturelle, dans les Illustrations zoologiques de M. Swainson et dans le Journal zoologique que d'habiles naturalistes publient à Londres. Les Journaux du Lycée de New-Yorck et de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, ne sont pas moins précieux; mais à mesure que le goût de l'histoire naturelle se répand, et que cette science est cultivée dans plus de pays, le nombre de ses acquisitions augmente en progression géométrique, et il devient de plus en plus difficile de rassembler tous les écrits des naturalistes et de compléter le tableau de leurs résultats ; j'ose donc compter sur l'indulgence de ceux dont les observations m'auraient échappé, ou dont je n'aurais pas étudié les ouvrages assez soigneusement pour en tirer tout le parti qu'ils pouvaient m'offrir.

Mon célèbre ami et confrère M. Latreille ayant bien voulu, comme dans la première édition, se charger de la partie importante et difficile des crustacés, des arachnides et des insectes, il expose lui-même dans un avertissement la marche qu'il a suivie, et je n'ai pas besoin de m'étendre ici sur ce sujet.

Je ferai remarquer seulement que son travail s'étant augmenté au point de former deux volumes, les arrangements typographiques ont éxigé que je plaçasse l'histoire des zoophytes dans mon troisième tome avec celle des mollusques et la liste des auteurs. C'est une légère interversion qui ne donnera point d'embarras au lecteur prévenu.

J'ai rassemblé à la fin de ce premier volume divers faits et quelques détails de nomenclature relatifs aux mammifères et aux oiseaux qui, par différentes raisons, ne sont parvenus à ma connaissance que vers la fin de l'impression; je prie d'y avoir recours à mesure que l'on s'occupera des articles auxquels ces nouveaux documents se rapportent.

Au Jardin du Roi, octobre 1828.

TABLE MÉTHODIQUE

DU TOME PREMIER.

LE

RÈGNE ANIMAL

DISTRIBUÉ D'APRÈS SON ORGANISATION.

INTRODUCTION.

DE L'HISTOIRE NATURELLE ET DE SES MÉTHODES EN GÉNÉRAL.

Peu de personnes se faisant une idée juste de l'histoire naturelle, il nous a paru nécessaire de commencer notre ouvrage en définissant bien l'objet que cette science se propose, et en établissant des limites rigoureuses entre elle et les sciences qui l'avoisinent.

Dans notre langue et dans la plupart des autres, le mot NATURE signifie : tantôt, les propriétés qu'un être tient de naissance, par opposition à celles qu'il peut devoir à l'art; tantôt, l'ensemble des êtres qui composent l'univers ; tantôt enfin, les lois qui régissent ces êtres. C'est surtout dans ce dernier sens que l'on a coutume de personnifier la nature et d'employer par respect son nom pour celui de son auteur.

La *physique* ou *science naturelle* considère la nature sous ces trois rapports. Elle est, ou générale, ou particulière. La *physique générale* examine, d'une maniere abstraite, chacune des propriétés de ces êtres mobiles et étendus que nous appelons les corps. Sa partie appelée dynamique considère les corps en masse, et fixe mathématiquement, en partant d'un très petit nombre d'expériences, les lois de l'équilibre, celles du mouvement et de sa communication; elle prend dans ses différentes divisions les noms de *statique*, de *mécanique*, d'*hydrostatique*, d'*hydrodynamique*, d'*aérostatique*, etc., selon la nature des corps dont elle examine les mouvements. L'*optique* ne s'occupe que des mouvements particuliers de la lumière; et les phénomènes qui n'ont pu encore être déterminés que par l'expérience y deviennent plus nombreux.

La *chimie*, autre partie de la physique générale, expose les lois selon lesquelles les molécules élémentaires des corps agissent les unes sur les autres à des distances prochaines, les combinaisons ou les séparations qui résultent de la tendance générale de ces molécules à s'unir, et des modifications que les diverses circonstances, capables de les écarter ou de les rapprocher, apportent à cette tendance. C'est une science presque tout expérimentale, et qui n'a pu être réduite au calcul.

La théorie de la chaleur et celle de l'électricité, selon le côté par lequel on les envisage, appartien-

nent presque également à la dynamique ou à la chimie.

La méthode qui domine dans toutes les parties de la physique générale consiste à isoler les corps, à les réduire à leur plus grande simplicité, à mettre séparément en jeu chacune de leurs propriétés, soit par la pensée, soit par l'expérience ; à en reconnaître ou en calculer les effets, enfin à généraliser et à lier ensemble les lois de ces propriétés pour en former des corps de doctrine, et, s'il était possible, pour les rapporter toutes à une loi unique, qui serait l'expression universelle de toutes les autres.

La *physique particulière* ou l'*histoire naturelle* (car ces deux termes ont la même signification) a pour objet d'appliquer spécialement aux êtres nombreux et variés qui existent dans la nature les lois reconnues par les diverses branches de la physique générale, afin d'expliquer les phénomènes que chacun de ces êtres présente.

Dans ce sens étendu, elle embrasserait aussi l'astronomie ; mais cette science, suffisamment éclairée par les seules lumières de la mécanique, et complétement soumise à ses lois, emploie des méthodes trop différentes de celles que permet l'histoire naturelle ordinaire, pour être cultivée par les mêmes personnes.

On restreint donc cette dernière aux objets qui n'admettent pas de calculs rigoureux, ni de mesures précises dans toutes leurs parties ; encore lui sous-

trait-on d'ordinaire la *météorologie*, pour la réunir à la physique générale; l'*histoire naturelle* ne considère donc proprement que les corps bruts, appelés minéraux, et les diverses sortes d'être vivants, dont il n'est presque aucun où l'on ne puisse observer des effets plus ou moins variés des lois du mouvement et des attractions chimiques, et de toutes les autres causes analysées par la physique générale.

L'histoire naturelle devrait, à la rigueur, employer les mêmes procédés que les sciences générales, et elle les emploie réellement toutes les fois que les objets qu'elle étudie sont assez simples pour le lui permettre. Mais il s'en faut de beaucoup qu'elle le puisse toujours.

En effet, une différence essentielle entre les sciences générales et l'histoire naturelle, c'est que dans les premières on n'examine que des phénomènes dont on règle toutes les circonstances, pour arriver, par leur analyse, à des lois générales, et que dans l'autre les phénomènes se passent sous des conditions qui ne dépendent pas de celui qui les étudie et qui cherche à démêler, dans leur complication, les effets des lois générales déjà reconnues. Il ne lui est pas permis de les soustraire successivement à chaque condition, et de réduire le problème à ses éléments, comme le fait l'expérimentateur; mais il faut qu'il le prenne tout entier avec toutes ses conditions à la fois, et ne l'analyse que par la pensée. Que l'on essaie, par exemple, d'isoler les

phénomènes nombreux dont se compose la vie d'un animal un peu élevé dans l'échelle : un seul d'entre eux supprimé, la vie entière s'anéantit.

Ainsi la dynamique est devenue une science presque toute de calcul : la chimie est encore une science toute d'expérience ; l'histoire naturelle restera long-temps, dans un grand nombre de ses parties, une science toute d'observation.

Ces trois épithètes désignent assez bien les procédés qui dominent dans les trois branches des sciences naturelles ; mais en établissant entre elles des degrés très différents de certitude, elles indiquent en même temps le but auquel les deux dernières de ces sciences doivent tendre pour s'élever de plus en plus vers la perfection.

Le calcul commande, pour ainsi dire, à la nature ; il en détermine les phénomènes plus exactement que l'observation ne peut les faire connaître ; l'expérience la contraint à se dévoiler ; l'observation l'épie quand elle est rebelle, et cherche à la surprendre.

L'histoire naturelle a cependant aussi un principe rationnel qui lui est particulier, et qu'elle emploie avec avantage en beaucoup d'occasions ; c'est celui *des conditions d'existence*, vulgairement nommé *des causes finales*. Comme rien ne peut exister s'il ne réunit les conditions qui rendent son existence possible, les différentes parties de chaque être doivent être coordonnées de manière à rendre possible

l'être total, non-seulement en lui-même, mais dans ses rapports avec ceux qui l'entourent ; et l'analyse de ces conditions conduit souvent à des lois générales tout aussi démontrées que celles qui dérivent du calcul ou de l'expérience.

Ce n'est que lorsque toutes les lois de la physique générale et celles qui résultent des conditions d'existence sont épuisées, que l'on est réduit aux simples lois d'observations.

Le procédé le plus fécond pour les obtenir est celui de la comparaison. Il consiste à observer successivement le même corps dans les différentes positions où la nature le place, ou à comparer entre eux les différents corps jusqu'à ce que l'on ait reconnu des rapports constants entre leurs structures et les phénomènes qu'ils manifestent. Ces corps divers sont des espèces d'expériences toutes préparées par la nature, qui ajoute ou retranche à chacun d'eux différentes parties, comme nous pourrions désirer de le faire dans nos laboratoires, et nous montre elle-même les résultats de ces additions ou de ces retranchements.

On parvient ainsi à établir de certaines lois qui règlent ces rapports, et qui s'emploient comme celles qui ont été déterminées par les sciences générales.

La liaison de ces lois d'observations avec les lois générales, faite, soit directement, soit par le principe des conditions d'existence, complèterait le système des sciences naturelles en faisant sentir dans

toutes ses parties l'influence mutuelle de tous les êtres : c'est à quoi doivent tendre les efforts de ceux qui cultivent ces sciences.

Mais toutes les recherches de ce genre supposent que l'on a les moyens de distinguer sûrement et de faire distinguer aux autres les corps dont on s'occupe ; autrement l'on serait sans cesse exposé à confondre les êtres innombrables que la nature présente. L'histoire naturelle doit donc avoir pour base ce que l'on nomme un *système de la nature*, ou un grand catalogue dans lequel tous les êtres portent des noms convenus, puissent être reconnus par des caractères distinctifs, et soient distribués en divisions et subdivisions, elles-mêmes nommées et caractérisées, où l'on puisse les chercher.

Pour que chaque être puisse toujours se reconnaître dans ce catalogue, il faut qu'il porte son caractère avec lui : on ne peut donc prendre les caractères dans des propriétés ou dans des habitudes dont l'exercice soit momentané, mais ils doivent être tirés de la conformation.

Presque aucun être n'a de caractère simple, ou ne peut être reconnu par un seul des traits de sa conformation ; il faut presque toujours la réunion de plusieurs de ces traits pour distinguer un être des êtres voisins qui en ont bien aussi quelques-uns, mais qui ne les ont pas tous, ou les ont combinés avec d'autres qui manquent au premier être ; et plus les êtres que l'on a à distinguer sont nom-

breux, plus il faut accumuler de traits; en sorte que, pour distinguer de tous les autres un être pris isolément, il faut faire entrer dans son caractère sa description complète.

C'est pour éviter cet inconvénient que les divisions et subdivisions ont été inventées. L'on compare ensemble seulement un certain nombre d'êtres voisins, et leurs caractères n'ont besoin que d'exprimer leurs différences, qui, par la supposition même, ne sont que la moindre partie de leur conformation. Une telle réunion s'appelle un *genre*.

On retomberait dans le même inconvénient pour distinguer les genres entre eux, si l'on ne répétait l'opération en réunissant les genres voisins, pour former un *ordre;* les ordres voisins, pour former une *classe*, etc.... On peut encore établir des subdivisions intermédiaires.

Cet échafaudage de divisions, dont les supérieures contiennent les inférieures, est ce qu'on appelle une *méthode*. C'est, à quelques égards, une sorte de dictionnaire où l'on part des propriétés des choses pour découvrir leurs noms, et qui est l'inverse des dictionnaires ordinaires, où l'on part des noms pour apprendre à connaître les propriétés.

Mais quand la méthode est bonne, elle ne se borne pas à enseigner les noms. Si les subdivisions n'ont pas été établies arbitrairement, mais si on les a fait reposer sur les véritables rapports fondamentaux, sur les ressemblances essentielles des êtres,

la méthode est le plus sûr moyen de réduire les propriétés de ces êtres à des règles générales, de les exprimer dans les moindres termes et de les graver aisément dans la mémoire.

Pour la rendre telle, on emploie une comparaison assidue des êtres, dirigée par le principe de la *subordination des caractères*, qui dérive lui-même de celui des conditions d'existence. Les parties d'un être devant toutes avoir une convenance mutuelle, il est tels traits de conformation qui en excluent d'autres; il en est qui, au contraire, en nécessitent; quand on connaît donc tels ou tels traits dans un être, on peut calculer ceux qui coexistent avec ceux-là, ou ceux qui leur sont incompatibles; les parties, les propriétés ou les traits de conformation qui ont le plus grand nombre de ces rapports d'incompatibilité ou de coexistence avec d'autres, ou, en d'autres termes, qui exercent sur l'ensemble de l'être, l'influence la plus marquée, sont ce que l'on appelle les *caractères importans*, les *caractères dominateurs*; les autres sont les *caractères subordonnés*, et il y en a ainsi de différents degrés.

Cette influence des caractères se détermine quelquefois d'une manière rationnelle par la considération de la nature de l'organe; quand cela ne se peut, on emploie la simple observation, et un moyen sûr de reconnaître les caractères importants, lequel dérive de leur nature même, c'est qu'ils sont les plus constants; et que dans une longue série

d'êtres divers, rapprochés d'après leurs degrés de similitude, ces caractères sont les derniers qui varient.

De leur influence et de leur constance résulte également la règle, qu'ils doivent être préférés pour distinguer les grandes divisions; et qu'à mesure que l'on descend aux subdivisions inférieures, on peut descendre aussi aux caractères subordonnés et variables.

Il ne peut y avoir qu'une méthode parfaite, qui est la *méthode naturelle:* on nomme ainsi un arrangement dans lequel les êtres du même genre seraient plus voisins entre eux que de ceux de tous les autres genres; les genres du même ordre, plus que de ceux de tous les autres ordres, et ainsi de suite. Cette méthode est l'idéal auquel l'histoire naturelle doit tendre; car il est évident que si l'on y parvenait, l'on aurait l'expression exacte et complète de la nature entière. En effet, chaque être est déterminé par ses ressemblances et ses différences avec d'autres, et tous ces rapports seraient parfaitement rendus par l'arrangement que nous venons d'indiquer.

En un mot, la méthode naturelle serait toute la science, et chaque pas qu'on lui fait faire approche la science de son but.

La vie étant de toutes les propriétés des êtres la plus importante, et de tous les caractères le plus élevé, il n'y a rien d'étonnant que l'on en ait fait dans tous les temps le plus général des principes

de distinction, et que l'on ait toujours réparti les êtres naturels en deux immenses divisions, celle des *êtres vivants* et celle des *êtres bruts*.

DES ÊTRES VIVANTS, ET DE L'ORGANISATION EN GÉNÉRAL.

Si pour nous faire une idée juste de l'essence de la vie, nous la considérons dans les êtres où ses effets sont les plus simples, nous nous apercevrons promptement qu'elle consiste dans la faculté qu'ont certaines combinaisons corporelles de durer pendant un temps et sous une forme déterminée, en attirant sans cesse dans leur composition une partie des substances environnantes, et en rendant aux éléments des portions de leur propre substance.

La vie est donc un tourbillon plus ou moins rapide, plus ou moins compliqué, dont la direction est constante, et qui entraîne toujours des molécules de mêmes sortes, mais où les molécules individuelles entrent et d'où elles sortent continuellement, de manière que la *forme* du corps vivant lui est plus essentielle que sa *matière*.

Tant que ce mouvement subsiste, le corps où il s'exerce est *vivant; il vit*. Lorsque le mouvement s'arrête sans retour, le corps *meurt*. Après la mort, les éléments qui le composent, livrés aux affinités chimiques ordinaires, ne tardent point à se séparer, d'où résulte plus ou moins promptement la dissolution du corps qui a été vivant. C'était donc par le

mouvement vital que la dissolution était arrêtée, et que les éléments du corps était momentanément réunis.

Tous les corps vivants meurent après un temps dont la limite extrême est déterminée pour chaque espèce, et la mort paraît être un effet nécessaire de la vie, qui, par son action même, altère insensiblement la structure du corps où elle s'exerce, de manière à y rendre sa continuation impossible.

Effectivement, le corps vivant éprouve des changements graduels, mais constants, pendant toute sa durée. Il croît d'abord en dimensions, suivant des proportions et dans des limites fixées pour chaque espèce et pour chacune de ses parties; ensuite il augmente en densité dans la plupart de ses parties : c'est ce second genre de changement qui paraît être la cause de la mort naturelle.

Si l'on examine de plus près les divers corps vivants, on leur trouve une structure commune qu'un peu de réflexion fait bientôt juger essentielle à un tourbillon tel que le mouvement vital.

Il fallait, en effet, à ces corps des parties solides pour en assurer la forme, et des parties fluides pour y entretenir le mouvement. Leur tissu est donc composé de réseaux et de mailles, ou de fibres et de lames solides qui renferment des liquides dans leurs intervalles; c'est dans les liquides que le mouvement est le plus continuel et le plus étendu; les substances étrangères pénètrent le tissu intime du corps en

s'incorporant à eux ; ce sont eux qui nourrissent les solides en y interposant leurs molécules ; ce sont eux aussi qui détachent des solides les molécules superflues ; c'est sous la forme liquide ou gazeuse que les matières qui doivent s'exhaler traversent les pores du corps vivant ; mais ce sont à leur tour les solides qui contiennent les liquides et qui leur impriment une partie de leur mouvement par leurs contractions.

Cette action mutuelle des solides et des liquides, ce passage des molécules des uns aux autres, nécessitait de grands rapports dans leur composition chimique ; et effectivement, les solides des corps organisés sont en grande partie composés d'éléments susceptibles de devenir facilement liquides ou gazeux.

Le mouvement des liquides, exigeant aussi une action continuellement répétée de la part des solides, et leur en faisant éprouver une, demandait que les solides eussent à la fois de la flexibilité et de la dilatabilité ; et c'est, en effet, encore là un caractère presque général des solides organisés.

Cette structure commune à tous les corps vivants, ce tissu aréolaire dont les fibres ou les lames plus ou moins flexibles interceptent des liquides plus ou moins abondants, est ce qu'on appelle l'*organisation ;* et, en conséquence de ce que nous venons de dire, il n'y a que les *corps organisés* qui puissent jouir de la vie.

L'organisation résulte, comme on voit, d'un

grand nombre de dispositions qui sont toutes des conditions de la vie ; et l'on conçoit que le mouvement général de la vie doive s'arrêter, si son effet est d'altérer quelqu'une de ces conditions, de manière à arrêter seulement l'un des mouvements partiels dont il se compose.

Chaque corps organisé, outre les qualités communes de son tissu, a une forme propre, non-seulement en général et à l'extérieur, mais jusque dans le détail de la structure de chacune de ses parties ; et c'est de cette forme, qui détermine la direction particulière de chacun des mouvements partiels qui s'exercent en lui, que dépend la complication du mouvement général de sa vie, qui constitue son espèce, et fait de lui ce qu'il est. Chaque partie concourt à ce mouvement général par une action propre et en éprouve des effets particuliers ; en sorte que, dans chaque être, la vie est un ensemble qui résulte de l'action et de la réaction mutuelle de toutes ses parties.

La vie en général suppose donc l'organisation en général, et la vie propre de chaque être suppose l'organisation propre de cet être, comme la marche d'une horloge suppose l'horloge ; aussi ne voyons-nous la vie que dans des êtres tout organisés et faits pour en jouir ; et tous les efforts des physiciens n'ont pu encore nous montrer la matière s'organisant, soit d'elle-même, soit par une cause extérieure quelconque. En effet, la vie exerçant sur les

éléments qui font à chaque instant partie du corps vivant, et sur ceux qu'elle y attire, une action contraire à ce que produiraient sans elle les affinités chimiques ordinaires, il répugne qu'elle puisse être elle-même produite par ces affinités, et cependant l'on ne connaît dans la nature aucune autre force capable de réunir des molécules auparavant séparées.

La naissance des êtres organisés est donc le plus grand mystère de l'économie organique et de toute la nature; jusqu'à présent nous les voyons se développer, mais jamais se former; il y a plus : tous ceux à l'origine desquels on a pu remonter ont tenu d'abord à un corps de la même forme qu'eux, mais développé avant eux; en un mot, à un *parent*. Tant que le petit n'a point de vie propre, mais participe à celle de son parent, il s'appelle un *germe*.

Le lieu où le germe est attaché, la cause occasionelle qui le détache et lui donne une vie isolée varient, mais cette adhérence primitive à un être semblable est une règle sans exception. La séparation du germe est ce qu'on nomme *génération*.

Tous les êtres organisés produisent leurs semblables; autrement la mort étant une suite nécessaire de la vie, leurs espèces ne pourraient subsister.

Les êtres organisés ont même la faculté de reproduire dans un degré variable, selon leurs espèces, certaines de leurs parties quand elles leur sont enlevées. C'est ce qu'on nomme le pouvoir de *reproduction*.

Le développement des êtres organisés est plus ou moins prompt et plus ou moins étendu, selon que les circonstances lui sont plus ou moins favorables. La chaleur, l'abondance et l'espèce de la nourriture, d'autres causes encore y influent, et cette influence peut être générale sur tout le corps, ou partielle sur certains organes; de là vient que la similitude des descendants avec leurs parents ne peut jamais être parfaite.

Les différences de ce genre, entre les êtres organisés, sont ce qu'on appelle des *variétés*.

On n'a aucune preuve que toutes les différences qui distinguent aujourd'hui les êtres organisés soient de nature à avoir pu être ainsi produites par les circonstances. Tout ce que l'on a avancé sur ce sujet est hypothétique; l'expérience paraît montrer au contraire que, dans l'état actuel du globe, les variétés sont renfermées dans des limites assez étroites, et, aussi loin que nous pouvons remonter dans l'antiquité, nous voyons que ces limites étaient les mêmes qu'aujourd'hui.

On est donc obligé d'admettre certaines formes, qui se sont perpétuées depuis l'origine des choses sans excéder ces limites; et tous les êtres appartenants à l'une de ces formes constituent ce que l'on appelle une *espèce*. Les variétés sont des subdivisions accidentelles de l'espèce.

La génération étant le seul moyen de connaître les limites auxquelles les variétés peuvent s'étendre, on doit définir l'espèce, *la réunion des individus*

descendus l'un de l'autre ou de parents communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux; mais, quoique cette définition soit rigoureuse, on sent que son application à des individus déterminés peut être fort difficile, quand on n'a pas fait les expériences nécessaires.

En résumé, l'absorption, l'assimilation, l'exhalation, le développement, la génération, sont les fonctions communes à tous les corps vivants; la naissance et la mort, les termes universels de leur existence; un tissu aréolaire, contractile, contenant dans ses mailles des liquides ou des gaz en mouvement, l'essence générale de leur structure; des substances presque toutes susceptibles de se convertir en liquides ou en gaz, et des combinaisons capables de se transformer aisément les unes dans les autres, le fonds de leur composition chimique. Des formes fixes, et qui se perpétuent par la génération, distinguent leurs espèces, déterminent la complication des fonctions secondaires propres à chacune d'elles, et leur assignent le rôle qu'elles doivent jouer dans l'ensemble de l'univers. Ces formes ne se produisent ni ne se changent elles-mêmes; la vie suppose leur existence; elle ne peut s'allumer que dans des organisations toutes préparées; et les méditations les plus profondes, comme les observations les plus délicates, n'aboutissent qu'au mystère de la préexistence des germes.

DIVISION DES ÊTRES ORGANISÉS EN ANIMAUX ET EN VÉGÉTAUX.

Les êtres vivants ou organisés ont été subdivisés, dès les premiers temps, en *êtres animés*, c'est-à-dire sensibles et mobiles, et en *êtres inanimés*, qui ne jouissent ni de l'une ni de l'autre de ces facultés, et qui sont réduits à la faculté commune de végéter. Quoique plusieurs plantes retirent leurs feuilles quand on les touche, que les racines se dirigent constamment vers l'humidité, les feuilles vers l'air et vers la lumière, que quelques parties des végétaux paraissent même montrer des oscillations auxquelles l'on n'aperçoit point de cause extérieure, ces divers mouvements ressemblent trop peu à ceux des animaux, pour que l'on puisse y trouver des preuves de perception et de volonté.

La spontanéité dans les mouvements des animaux a exigé des modifications essentielles même dans leurs organes simplement végétatifs. Leurs racines ne pénétrant point la terre, ils devaient pouvoir placer en eux-mêmes des provisions d'aliments et en porter le réservoir avec eux. De là dérive le premier caractère des animaux, ou leur cavité intestinale, d'où leur fluide nourricier pénètre leurs autres parties par des pores ou par des vaisseaux, qui sont des espèces de racines intérieures.

L'organisation de cette cavité et de ses appartenances a dû varier selon la nature des aliments, et

les opérations qu'ils ont à subir avant de fournir des sucs propres à être absorbés; tandis que l'atmosphère et la terre n'apportent aux végétaux que des sucs déjà préparés et qui peuvent être absorbés immédiatement.

Le corps animal, qui avait à remplir des fonctions plus nombreuses et plus variées que la plante, devant en conséquence avoir une organisation beaucoup plus compliquée ; ses parties ne pouvant d'ailleurs conserver entre elles une situation fixe, il n'y avait pas moyen que le mouvement de leurs fluides fût produit par des causes extérieures, et il devait être indépendant de la chaleur et de l'atmosphère; telle est la cause du deuxième caractère des animaux, ou de leur système circulatoire, qui est moins essentiel que le digestif, parce qu'il n'était pas nécessaire dans les animaux les plus simples.

Les fonctions animales exigeaient des systèmes organiques dont les végétaux n'avaient pas besoin : celui des muscles pour le mouvement volontaire, et celui des nerfs pour la sensibilité; et ces deux systèmes n'agissant, comme tous les autres, que par des mouvements et des transformations de liquides ou de fluides, il fallait que ceux-ci fussent plus nombreux dans les animaux, et que la composition chimique du corps animal fût plus compliquée que celle de la plante; aussi y entre-t-il une substance de plus (l'azote), comme élément essentiel, tandis qu'elle ne se joint qu'accidentellement dans les végé-

taux aux trois autres éléments généraux de l'organisation, l'oxygène, l'hydrogène et le carbone. C'est là le troisième caractère des animaux.

Le sol et l'atmosphère présentent aux végétaux pour leur nutrition de l'eau, qui se compose d'oxygène et d'hydrogène, de l'air qui contient de l'oxygène et de l'azote; et de l'acide carbonique qui est une combinaison d'oxygène et de carbone. Pour tirer de ces aliments leur composition propre, il fallait qu'ils conservassent l'hydrogène et le carbone, qu'ils exhalassent l'oxygène superflu, et qu'ils absorbassent peu ou point d'azote. Telle est aussi la marche de la vie végétale, dont la fonction essentielle est l'exhalation de l'oxygène, qui s'exécute à l'aide de la lumière.

Les animaux ont, de plus que les végétaux, pour nourriture médiate ou immédiate, le composé végétal, où l'hydrogène et le carbone entrent comme parties principales. Il faut, pour les ramener à leur composition propre, qu'ils se débarrassent du trop d'hydrogène, surtout du trop de carbone, et qu'ils accumulent davantage d'azote; c'est ce qu'ils font dans la respiration, par le moyen de l'oxygène de l'atmosphère qui se combine avec l'hydrogène et le carbone de leur sang, et s'exhale avec eux sous forme d'eau et d'acide carbonique. L'azote, de quelque part qu'il pénètre dans leurs corps, paraît y rester.

Les rapports des végétaux et des animaux avec l'atmosphère sont donc inverses; les premiers dé-

ſont de l'eau et de l'acide carbonique, et les autres en reproduisent. La respiration est la ſonction essentielle à la constitution du corps animal ; c'est elle en quelque sorte qui l'animalise, et nous verrons aussi que les animaux exercent d'autant plus complétement leurs ſonctions animales, qu'ils jouissent d'une respiration plus complète. C'est dans ces difſérences de rapports que consiste le quatrième caractère des animaux.

DES FORMES PROPRES AUX ÉLÉMENTS ORGANIQUES DU CORPS ANIMAL, ET DES COMBINAISONS PRINCIPALES DE SES ÉLÉMENTS CHIMIQUES.

Un tissu aréolaire et trois éléments chimiques sont essentiels à tous les corps vivants, un quatrième élément l'est en particulier aux animaux ; mais ce tissu se compose de diverses formes de mailles, et ces éléments s'unissent en diverses combinaisons.

Il y a trois sortes de matériaux organiques ou de ſormes de tissu, la *cellulosité*, la *fibre musculaire* et la *matière médullaire ;* et à chaque ſorme appartient une combinaison propre d'éléments chimiques ainsi qu'une ſonction particulière.

La *cellulosité* se compose d'une infinité de petites lames jetées au hasard et interceptant de petites cellules qui communiquent toutes ensemble. C'est une espèce d'éponge qui a la même ſorme que le corps entier, et toutes les autres parties la remplissent ou la traversent. Sa propriété est de

se contracter indéfiniment quand les causes qui la tiennent étendue viennent à cesser : cette force est ce qui retient le corps dans une forme et dans des limites déterminées.

La cellulosité serrée forme ces lames plus ou moins étendues que l'on appelle *membranes ;* les membranes contournées en cylindres forment ces tuyaux plus ou moins ramifiés que l'on nomme *vaisseaux ;* les filaments, nommés *fibres*, se résolvent en cellulosité; les os ne sont que de la cellulosité durcie par l'accumulation de substances terreuses.

La matière générale de la cellulosité est cette combinaison qui porte le nom de *gélatine*, et dont le caractère consiste à se dissoudre dans l'eau bouillante et à se prendre, par le refroidissement, en une gelée tremblante.

La *matière médullaire* n'a encore pu être réduite en ses molécules organiques; elle paraît à l'œil comme une sorte de bouillie molle où l'on ne distingue que des globules infiniment petits; elle n'est point susceptible de mouvements apparents; mais c'est en elle que réside le pouvoir admirable de transmettre au MOI les impressions des sens extérieurs, et de porter aux muscles les ordres de la volonté. Le cerveau, la moelle épinière en sont composés en grande partie; et les nerfs, qui se distribuent à tous les organes sensibles, ne sont, quant à leur essence, que des faisceaux de ses ramifications.

La *fibre charnue* ou *musculaire* est une sorte par-

ticulière de filaments dont la propriété distinctive, dans l'état de vie, est de se contracter en se plissant quand ils sont touchés ou frappés par quelque corps, ou quand ils éprouvent, par l'intermédiaire du nerf, l'action de la volonté.

Les muscles, organes immédiats du mouvement volontaire, ne sont que des faisceaux de fibres charnues; toutes les membranes, tous les vaisseaux qui ont besoin d'exercer une compression quelconque sont armés de ces fibres; elles sont toujours intimement unies à des filets nerveux; mais celles qui concourent aux fonctions purement végétatives se contractent à l'insu du moi, en sorte que la volonté est bien un moyen de faire agir les fibres, mais ce moyen n'est ni général, ni unique.

La fibre charnue a pour base une substance particulière appelée *fibrine*, qui est indissoluble dans l'eau bouillante, et dont la nature semble être de prendre d'elle-même cette forme filamenteuse.

Le *fluide nourricier* ou le *sang*, tel qu'il est dans les vaisseaux de la circulation, non-seulement peut se résoudre, pour la plus grande partie, dans les éléments généraux du corps animal, le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote, mais il contient déjà la fibrine et la gélatine presque toutes disposées à se contracter et à prendre les formes de membranes ou de filaments qui leur sont propres; du moins suffit-il d'un peu de repos pour que ells s'y manifestent. Le sang manifeste aussi aisément

une combinaison qui se rencontre dans beaucoup de solides et de fluides animaux, l'*albumine*, dont le caractère est de se coaguler dans l'eau bouillante, et l'on y trouve presque tous les éléments qui peuvent entrer dans la composition du corps de chaque animal, comme la chaux et le phosphore qui durcissent les os des animaux vertébrés, le fer qui colore le sang lui-même et diverses autres parties, la graisse ou l'huile animale qui se dépose dans la cellulosité pour l'assouplir, etc. Tous les liquides et les solides du corps animal se composent d'éléments chimiques contenus dans le sang; et c'est seulement par quelques éléments de moins ou par d'autres proportions que chacun d'eux se distingue, d'où l'on voit que leur formation ne dépend que de la soustraction de tout ou partie d'un ou de plusieurs des éléments du sang, et, dans un petit nombre de cas, de l'addition de quelque élément venu d'ailleurs.

Ces opérations, par lesquelles le fluide nourricier entretient la matière solide ou liquide de toutes les parties du corps, peuvent prendre en général le nom de *sécrétions*. Cependant on réserve souvent ce nom à la production des liquides, et on donne plus spécialement celui de *nutrition* à la production et au dépôt de la matière nécessaire à l'accroissement et à l'entretien des solides.

Chaque organe solide, chaque fluide a la composition convenable pour le rôle qu'il doit jouer, et la conserve tant que la santé subsiste, parce que

le sang la renouvelle à mesure qu'elle s'altère. Le sang, en y fournissant continuellement, altère lui-même la sienne à chaque instant ; mais il y est ramené par la digestion qui renouvelle sa matière, par la respiration qui le délivre du carbone et de l'hydrogène superflus, par la transpiration et diverses autres excrétions qui lui enlèvent d'autres principes surabondants.

Ces transformations perpétuelles de composition chimique forment une partie non moins essentielle du tourbillon vital que les mouvements visibles et de translation : ceux-ci n'ont même pour objet que de produire ces transformations.

DES FORCES QUI AGISSENT DANS LE CORPS ANIMAL.

La fibre musculaire n'est pas seulement l'organe du mouvement volontaire ; nous venons de voir qu'elle est encore le plus puissant des moyens que la nature emploie pour opérer les mouvements de translation nécessaires à la vie végétative. Ainsi les fibres des intestins produisent le mouvement péristaltique qui fait parcourir ce canal aux aliments ; les fibres du cœur et des artères sont les agents de la circulation, et, par elle, de toutes les sécrétions, etc.

La volonté met la fibre en contraction par l'intermède du nerf ; et les fibres involontaires, telles que celles que nous venons de citer, sont aussi toutes animées par des nerfs qui s'y rendent ; il

est donc probable que ce sont ces nerfs qui les font contracter.

Toute contraction, et en général tout changement de dimension dans la nature, s'opère par un changement de composition chimique, ne fût-ce que par l'afflux ou la retraite d'un fluide impondérable, tel que le calorique; c'est même ainsi que se font les plus violents mouvements connus sur la terre, les inflammations, les détonnations, etc.

Il y a donc grande apparence que c'est par un fluide impondérable que le nerf agit sur la fibre, d'autant qu'il est bien démontré qu'il n'y agit pas mécaniquement.

La matière médullaire de tout le système nerveux est homogène, et doit pouvoir exercer partout où elle se trouve les fonctions qui appartiennent à sa nature; toutes ses ramifications reçoivent une grande abondance de vaisseaux sanguins.

Tous les fluides animaux étant tirés du sang par sécrétion, il n'y a pas à douter que le fluide nerveux ne soit dans le même cas, ni que la matière médullaire ne le sécrète.

D'un autre côté, il est certain que la matière médullaire est le seul conducteur du fluide nerveux; tous les autres éléments organiques lui servent de cohibants, et l'arrêtent, comme le verre arrête l'électricité.

Les causes extérieures qui sont capables de produire des sensations ou d'occasioner des contractions dans la fibre, sont toutes des agents chimi-

ques, capables d'opérer des décompositions, tels que la lumière, le calorique, les sels, les vapeurs odorantes, la percussion, la compression, etc., etc.

Il y a donc grande apparence que ces causes agissent sur le fluide nerveux d'une manière chimique, et en altérant sa composition; cela est d'autant plus vraisemblable, que leur action s'émousse en se continuant, comme si le fluide nerveux avait besoin de reprendre sa composition primitive pour pouvoir être altéré de nouveau.

Les organes extérieurs des sens sont des sortes de cribles qui ne laissent parvenir sur le nerf que l'espèce d'agent qui doit l'affecter à chaque endroit, mais qui souvent l'y accumulent de manière à en augmenter l'effet : la langue a des papilles spongieuses qui s'imbibent des dissolutions salines; l'oreille, une pulpe gélatineuse qui est fortement ébranlée par les vibrations sonores; l'œil, des lentilles transparentes qui concentrent les rayons de la lumière, etc.

Ce que l'on appelle les irritants ou les agents qui occasionent les contractions de la fibre, exercent probablement cette action en faisant produire sur la fibre, par le nerf, le même effet qu'y produit la volonté; c'est-à-dire en altérant le fluide nerveux de la manière nécessaire pour changer les dimensions de la fibre sur laquelle il influe; mais la volonté n'est pour rien dans leur action; souvent même le *moi* n'en a aucune connaissance. Les muscles séparés du corps sont encore susceptibles

d'irritation tant que la portion de nerf restée avec eux conserve le pouvoir d'agir sur eux, et la volonté est évidemment étrangère à ce phénomène.

Le fluide nerveux s'altère par l'irritation musculaire aussi-bien que par la sensibilité, et que par le mouvement volontaire, et il a de même besoin d'être rétabli dans sa composition.

Les mouvements de translation nécessaires à la vie végétative sont déterminés par des irritations : les aliments irritent l'intestin, le sang irrite le cœur, etc. Ces mouvements sont tous soustraits à la volonté, et en général (tant que la santé dure), à la connaissance du *moi ;* les nerfs qui les produisent ont même, dans plusieurs parties, une distribution différente des nerfs affectés aux sensations ou soumis à la volonté, et cette distribution paraît avoir précisément pour objet de les y soustraire.

Les fonctions nerveuses, c'est-à-dire la sensibilité et l'irritabilité musculaire, sont d'autant plus fortes dans chaque point, que leur agent y est plus abondant; et comme cet agent, ou le fluide nerveux, est produit par une sécrétion, il doit être d'autant plus abondant qu'il y a plus de matière médullaire ou sécrétoire, et que cette matière reçoit plus de sang.

Dans les animaux qui ont une circulation, le sang arrive aux parties par les artères qui le transportent, au moyen de leur irritabilité et de celle du cœur. Si ces artères sont irritées, elles agissent plus

vivement et amènent plus de sang ; le fluide nerveux devient plus abondant et augmente la sensibilité locale ; il augmente à son tour l'irritabilité des artères, et cette action mutuelle peut aller fort loin. On l'appelle *orgasme*, et quand elle devient douloureuse et permanente, *inflammation*. L'irritation peut aussi commencer par le nerf quand il éprouve des sensations vives.

Cette influence mutuelle des nerfs et des fibres, soit du système intestinal, soit du système artériel, est le véritable ressort de la vie végétative dans les animaux.

Comme chaque sens extérieur n'est perméable qu'à telle ou telle substance sensible, de même chaque organe intérieur peut n'être accessible qu'à tel ou tel agent d'irritation. Ainsi le mercure irrite les glandes salivaires, les cantharides irritent la vessie, etc.... Ces agents sont ce que l'on nomme des *spécifiques*.

Le système nerveux étant homogène et continu, les sensations et irritations locales le fatiguent tout entier; et chaque fonction, portée trop loin, peut affaiblir les autres. Trop d'aliments empêchent de penser ; des méditations trop prolongées affaiblissent la digestion, etc.

Une irritation locale excessive peut affaiblir le corps entier, comme si toutes les forces de la vie se portaient sur un seul point.

Une seconde irritation produite sur un autre

point peut diminuer, ou, comme on dit, *détourner* la première; tel est l'effet des purgatifs, des vésicatoires, etc.

Tout rapide qu'est notre énoncé, il doit suffire pour établir la possibilité de se rendre compte de tous les phénomènes de la vie physique, par la seule admission d'un fluide tel que nous venons de le définir, d'après les propriétés qu'il présente.

IDÉE SOMMAIRE DES FONCTIONS ET DES ORGANES DU CORPS DES ANIMAUX, AINSI QUE DES DIVERS DEGRÉS DE LEUR COMPLICATION.

Après ce que nous venons de dire des éléments organiques du corps, de ses principes chimiques et des forces qui agissent en lui, nous n'avons plus qu'à donner une idée sommaire des fonctions de détail dont la vie se compose, et des organes qui leur sont affectés.

Les fonctions du corps animal se divisent en deux classes.

Les fonctions animales ou propres aux animaux, c'est-à-dire la sensibilité et le mouvement volontaire.

Les fonctions vitales, végétatives, ou communes aux animaux et aux végétaux; c'est-à-dire la nutrition et la génération.

La sensibilité réside dans le système nerveux.

Le sens extérieur le plus général est le toucher; son siége est à la peau, membrane enveloppant le

corps entier, et traversée de toute part par des nerfs dont les derniers filets s'épanouissent en papilles à sa surface, et y sont garantis par l'épiderme, et par d'autres téguments insensibles, tels que poils, écailles, etc. Le goût et l'odorat ne sont que des touchers plus délicats, pour lesquels la peau de la langue et des narines est particulièrement organisée ; la première, au moyen de papilles plus bombées et plus spongieuses ; la seconde, par son extrême délicatesse et la multiplication de sa surface toujours humide. Nous avons déjà parlé de l'œil et de l'oreille en général. L'organe de la génération est doué d'un sixième sens qui est dans sa peau intérieure ; celle de l'estomac et des intestins fait connaître aussi, par des sensations propres, l'état de ces viscères. Il peut naître enfin dans toutes les parties du corps, par des accidents ou par des maladies, des sensations plus ou moins douloureuses.

Beaucoup d'animaux manquent d'oreilles et de narines ; plusieurs d'yeux ; il y en a qui sont réduits au toucher, lequel ne manque jamais.

L'action reçue par les organes extérieurs se propage par les nerfs jusqu'aux masses centrales du système nerveux qui, dans les animaux supérieurs, se composent du cerveau et de la moelle épinière. Plus l'animal est d'une nature élevée, plus le cerveau est volumineux, plus le pouvoir sensitif y est concentré ; à mesure que l'animal est placé plus bas dans l'échelle, les masses médullaires se dispersent;

dans les genres les plus imparfaits, la substance nerveuse toute entière semble se fondre dans lasubstance générale du corps.

On nomme tête, la partie du corps qui contient le cerveau et les principaux organes des sens.

Quand l'animal a reçu une sensation, et qu'elle détermine en lui une volonté, c'est encore par les nerfs qu'il transmet cette volonté aux muscles.

Les muscles sont des faisceaux de fibres charnues dont les contractions produisent tous les mouvements du corps animal. Les extensions des membres, tous les alongements des parties, sont l'effet de contractions musculaires, aussi-bien que les flexions et les raccourcissements. Les muscles de chaque animal sont disposés en nombre et en direction pour les mouvements qu'il peut avoir à exécuter; et quand ces mouvements doivent se faire avec quelque vigueur, les muscles s'insèrent à des parties dures articulées les unes sur les autres, et qui peuvent être considérées comme autant de leviers. Ces parties portent le nom d'os dans les animaux vertébrés, où elles sont intérieures et formées d'une masse gélatineuse, pénétrée de molécules de phosphate de chaux. On les appelle coquilles, croûtes, écailles dans les mollusques, les crustacés, les insectes où elles sont extérieures et composées de substance calcaire ou cornée, qui transsude entre la peau et l'épiderme.

Les fibres charnues s'insèrent aux parties dures,

par le moyen d'autres fibres d'une nature gélatineuse, qui ont l'air d'être la continuation des premières, et qui forment ce que l'on appelle des tendons.

Les configurations des faces articulaires des parties dures limitent leurs mouvements, qui sont encore contenus par des faisceaux ou des enveloppes attachées aux côtés des articulations, et qu'on appelle des ligaments.

C'est d'après les diverses dispositions de ces appareils osseux et musculaires, et d'après la forme et la proportion des membres qui en résultent, que les animaux sont en état d'exécuter les innombrables mouvements qui entrent dans la marche, le saut, le vol et la natation.

Les fibres musculaires affectées à la digestion et à la circulation ne sont pas soumises à la volonté; elles reçoivent cependant des nerfs, mais, comme nous l'avons dit, les principaux de ceux qui s'y rendent éprouvent des subdivisions et des renflements qui paraissent avoir pour objet de les soustraire à l'empire du *moi*. Ce n'est que dans les passions et les autres affections fortes de l'ame que l'empire du moi se fait sentir malgré ces barrières, et presque toujours c'est pour troubler l'ordre de ces fonctions végétatives. Ce n'est aussi que dans l'état maladif que ces fonctions sont accompagnées de sensations. Ordinairement la digestion s'opère sans que l'animal s'en aperçoive.

Les aliments, divisés par les mâchoires et par les dents, ou pompés quand l'animal n'en prend que de liquides, sont avalés par des mouvements musculaires de l'arrière-bouche et du gosier, et déposés dans les premières parties du canal alimentaire, ordinairement renflées en un ou plusieurs estomacs; ils y sont pénétrés par des sucs propres à les dissoudre.

Conduits ensuite dans le reste du canal, ils y reçoivent encore d'autres sucs destinés à achever leur préparation. Les parois du canal ont des pores qui tirent de cette masse alimentaire la portion convenable pour la nutrition, et le résidu inutile est rejeté comme excrément.

Le canal dans lequel s'opère ce premier acte de la nutrition est une continuation de la peau, et se compose de lames semblables aux siennes; les fibres mêmes qui l'entourent sont analogues à celles qui adhèrent à la face interne de la peau, et qu'on nomme le pannicule charnu; il se fait dans tout l'intérieur du canal une transsudation qui a des rapports avec la transpiration cutanée, et qui devient plus abondante quand celle-ci est supprimée; la peau exerce même une absorption fort analogue à celle des intestins.

Il n'y a que les derniers des animaux où les excréments ressortent par la bouche, et dont l'intestin ait la forme d'un sac sans issue.

Parmi ceux mêmes où le canal intestinal a deux orifices, il en est beaucoup où le suc nourricier,

absorbé par les parois de l'intestin, se répand immédiatement dans toute la spongiosité du corps : toute la classe des insectes paraît y appartenir.

Mais à compter des arachnides et des vers, le suc nourricier circule dans un système de vaisseaux clos dont les derniers rameaux seuls en dispensent les molécules aux parties qui doivent en être entretenues ; les vaisseaux qui portent ainsi le fluide nourricier aux parties se nomment *artères* ; ceux qui le rapportent au centre de la circulation se nomment *veines* ; le tourbillon circulatoire est tantôt simple, tantôt double et même triple (en comptant celui de la veine porte) ; la rapidité de son mouvement est souvent aidée par les contractions de certains appareils charnus que l'on nomme *cœurs*, et qui sont placés à l'un ou à l'autre des centres de circulation, quelquefois à tous les deux.

Dans les animaux vertébrés et à sang rouge, le fluide nourricier sort blanc ou transparent des intestins, et porte alors le nom de chyle ; il aboutit par des vaisseaux particuliers, nommés lactés, dans le système veineux, où il se mêle avec le sang. Des vaisseaux semblables aux lactés, et formant avec eux un ensemble appelé système lymphatique, rapportent aussi dans le sang veineux le résidu de la nutrition des parties et les produits de l'absorption cutanée.

Pour que le sang soit propre à nourrir les parties, il faut qu'il éprouve de la part de l'élément ambiant, par la respiration, la modification dont nous avons

parlé ci-dessus. Dans les animaux qui ont une circulation, une partie des vaisseaux est destinée à porter le sang dans des organes où ils le subdivisent sur une grande surface, pour que l'action de l'élément ambiant soit plus forte. Quand cet élément est de l'air, la surface est creuse et se nomme *poumon;* quand c'est de l'eau, elle est saillante, et s'appelle *branchie.* Il y a toujours des organes de mouvement disposés pour amener l'élément ambiant dans ou sur l'organe respiratoire.

Dans les animaux qui n'ont pas de circulation, l'air se répand dans tous les points du corps par des vaisseaux élastiques appelés *trachées*, ou bien l'eau agit, soit en pénétrant aussi par des vaisseaux, soit en baignant seulement la surface de la peau.

Le sang qui a respiré est propre à rétablir la composition de toutes les parties, et à opérer ce qu'on appelle la nutrition proprement dite. C'est une grande merveille que cette facilité qu'il a de se décomposer dans chaque point de manière à y laisser précisément l'espèce de molécules qui y est nécessaire; mais c'est cette merveille qui constitue toute la vie végétative. On ne voit, pour la nutrition des solides, d'autre arrangement qu'une grande subdivision des dernières branches artérielles; mais pour la production des liquides, les appareils sont plus variés et plus compliqués; tantôt ces dernières extrémités des vaisseaux s'épanouissent simplement sur de grandes surfaces d'où s'exhale le liquide produit; tantôt c'est

dans le fond de petites cavités, d'où ce liquide suinte; le plus souvent ces extrémités artérielles, avant de se changer en veines, donnent naissance à des vaisseaux particuliers qui transportent ce liquide, et c'est au point d'union des deux genres de vaisseaux qu'il paraît naître; alors les vaisseaux sanguins et ces vaisseaux appelés *propres*, forment, par leur entrelacement, des corps nommés *glandes conglomérées* ou *sécrétoires*.

Dans les animaux qui n'ont pas de circulation, notamment dans les insectes, le fluide nourricier baigne toutes les parties; chacune d'elles y puise les molécules nécessaires à son entretien; s'il faut que quelque liquide soit produit, des vaisseaux propres flottent dans le fluide nourricier, et y pompent, par leurs pores, les éléments nécessaires à la composition de ce liquide.

C'est ainsi que le sang entretient sans cesse la composition de toutes les parties et y répare les altérations qui sont la suite continuelle et nécessaire de leurs fonctions. Les idées générales que nous pouvons nous faire de cette opération sont assez claires, quoique nous n'ayons pas de notion distincte et détaillée de ce qui se passe sur chaque point; et que, faute de connaître la composition chimique de chaque partie avec assez de précision, nous ne puissions nous rendre un compte exact des transformations nécessaires pour la produire.

Outre les glandes qui séparent du sang les li-

quides qui doivent jouer quelque rôle dans l'économie intérieure, il en est qui en séparent des liquides destinés à être rejetés au dehors, soit simplement comme matières superflues, telles que l'*urine*, qui est produite par les *reins*, soit pour quelque utilité de l'animal, comme l'encre des sèches, la pourpre de divers autres mollusques, etc...

Quant à la génération, il y a une opération ou un phénomène encore bien autrement difficile à concevoir que les sécrétions, c'est la production du germe. Nous avons vu même qu'on doit la regarder à peu près comme incompréhensible; mais, une fois l'existence du germe admise, il n'y a point sur la génération de difficulté particulière. Tant qu'il adhère à sa mère, il est nourri comme s'il était un de ses organes; et une fois qu'il s'en détache, il a lui-même sa vie propre, qui est au fond semblable à celle de l'adulte.

Le germe, l'embryon, le fœtus, le petit nouveau-né ne sont cependant jamais parfaitement de la même forme que l'adulte, et leur différence est quelquefois assez grande pour que leur assimilation ait mérité le nom de *métamorphose*. Ainsi, personne ne devinerait, s'il ne l'avait observé ou appris, qu'une chenille dût devenir un papillon.

Tous les êtres vivants se métamorphosent plus ou moins dans le cours de leur accroissement, c'est-à-dire qu'ils perdent certaines parties et en développent qui étaient auparavant moins considérables.

Les antennes, les ailes, toutes les parties du papillon étaient enfermées sous la peau de chenille ; cette peau disparaît avec des mâchoires, des pieds et d'autres organes qui ne restent pas au papillon. Les pieds de la grenouille sont renfermés dans la peau du têtard, et le têtard, pour devenir grenouille, perd sa queue, sa bouche et ses branchies. L'enfant même, en naissant, perd son placenta et ses enveloppes ; à un certain âge, il perd presque son tymus, et il gagne petit à petit des cheveux, des dents et de la barbe ; les rapports de grandeur de ses organes changent, et son corps augmente à proportion plus que sa tête, sa tête plus que son oreille interne, etc.

Le lieu où les germes se montrent, l'assemblage de ces germes se nomme l'*ovaire ;* le canal, par où les germes une fois détachés se rendent au dehors, l'*oviductus ;* la cavité où ils sont obligés, dans plusieurs espèces, de séjourner un temps plus ou moins long avant de naître, la *matrice* ou l'*utérus ;* l'orifice extérieur par lequel ils sortent, la *vulve*. Quand il y a des sexes, le sexe mâle est celui qui féconde ; le sexe femelle celui dans lequel les germes paraissent. La liqueur fécondante se nomme *sperme ;* les glandes qui la séparent du sang, *testicules ;* et, quand il faut qu'elle soit introduite dans le corps de la femelle, l'organe qui l'y porte s'appelle *verge*.

EXPOSÉ RAPIDE DES FONCTIONS INTELLECTUELLES DES ANIMAUX.

L'impression des objets extérieurs sur le MOI, la production d'une sensation, d'une image, est un mystère impénétrable pour notre esprit, et le matérialisme un hypothèse d'autant plus hasardée, que la philosophie ne peut donner aucune preuve directe de l'existence effective de la matière. Mais le naturaliste doit examiner quelles paraissent être les conditions matérielles de la sensation, il doit suivre les opérations ultérieures de l'esprit, reconnaître jusqu'à quel point elles s'élèvent dans chaque être, et s'assurer s'il n'y a pas encore pour elles des conditions de perfection dépendantes de l'organisation de chaque espèce ou de l'état momentané du corps de chaque individu.

Pour que le MOI perçoive, il faut qu'il y ait une communication nerveuse non interrompue entre le sens extérieur et les masses centrales du système médullaire. Ce n'est donc que la modification éprouvée par ces masses que le moi perçoit; aussi peut-il y avoir des sensations très réelles sans que l'organe extérieur soit affecté, et qui naissent, soit dans le trajet nerveux, soit dans la masse centrale même : ce sont les rêves et les visions ou certaines sensations accidentelles.

Par masses centrales, nous entendons une partie du système nerveux d'autant plus circonscrite que

l'animal est plus parfait. Dans l'homme, c'est exclusivement une portion restreinte du cerveau ; mais dans les reptiles, c'est déjà le cerveau et la moelle entière, et chacune de leurs parties prise séparément ; en sorte que l'absence de tout le cerveau n'empêche pas de sentir. L'extension est bien plus grande encore dans les classes inférieures.

La perception acquise par le moi produit l'*image* de la sensation éprouvée. Nous reportons hors de nous la cause de la sensation, et nous nous donnons ainsi l'*idée* de l'objet qui l'a produite. Par une loi nécessaire de notre intelligence, toutes les idées d'objets matériels sont dans le temps et dans l'espace.

Les modifications éprouvées par les masses médullaires y laissent des impressions qui se reproduisent, et rappellent à l'esprit les images et les idées : c'est la *mémoire*, faculté corporelle qui varie beaucoup selon l'âge et la santé.

Les idées qui se ressemblent, ou qui ont été acquises en même temps, se rappellent l'une l'autre : c'est l'*association des idées*. L'ordre, l'étendue et la promptitude de cette association constituent la perfection de la mémoire.

Chaque objet se présente à la mémoire avec toutes ses qualités ou avec toutes les idées accessoires.

L'*intelligence* a le pouvoir de séparer ces idées accessoires des objets, et de réunir celles qui se retrouvent les mêmes dans plusieurs objets sous une *idée générale*, dont l'objet n'existe réellement

nulle part et ne se présente non plus nullement isolé : c'est l'*abstraction.*

Toute sensation étant plus ou moins agréable ou désagréable, l'expérience et des essais répétés montrent promptement les mouvements qu'il faut faire pour se procurer les unes et éviter les autres, et l'intelligence s'abstrait, à cet égard, des règles générales pour diriger la *volonté.*

Une sensation agréable pouvant avoir des suites qui ne le sont pas, et réciproquement, les sensations subséquentes s'associent à l'idée de la sensation primitive, et modifient à son égard les règles abstraites par l'intelligence : c'est la *prudence.*

De l'application des règles aux idées générales, résultent des espèces de formules qui s'adaptent ensuite aisément aux cas particuliers : c'est le *raisonnement.*

Un vif souvenir des sensations primitives et associées, et des impressions de plaisir et de peine qui s'y rattachent : c'est l'*imagination.*

Un être privilégié, l'homme, a la faculté d'associer ses idées générales à des images particulières et plus ou moins arbitraires, aisées à graver dans la mémoire, et qui lui servent à rappeler les idées générales qu'elles représentent. Ces images associées sont ce qu'on appelle des *signes*; leur ensemble est le *langage.* Quand le langage se compose d'images relatives au sens de l'ouïe ou de *sons*, on le nomme la *parole.* Quand ce sont des images rela-

tives au sens de la vue, on les nomme *hiéroglyphes*. L'*écriture* est une suite d'images relatives au sens de la vue par lesquelles nous représentons les sons élémentaires, et, en les combinant, toutes les images relatives au sens de l'ouïe dont se compose la parole; elle n'est donc qu'une représentation médiate des idées.

Cette faculté de représenter les idées générales par des signes ou images particulières qu'on leur associe, aide à en retenir distinctement dans la mémoire, et à s'en rappeler sans confusion, une quantité immense, et fournit au raisonnement et à l'imagination d'innombrables matériaux, et aux individus des moyens de communication qui font participer toute l'espèce à l'expérience de chacun d'eux; en sorte que les connaissances peuvent s'élever indéfiniment par la suite des siècles: elle est le caractère distinctif de l'intelligence humaine.

Les animaux les plus parfaits sont infiniment au-dessous de l'homme pour les facultés intellectuelles, et il est cependant certain que leur intelligence exécute des opérations du même genre. Ils se meuvent en conséquence des sensations qu'ils reçoivent, ils sont susceptibles d'affections durables; ils acquièrent par l'expérience une certaine connaissance des choses, d'après laquelle ils se conduisent, indépendamment de la peine et du plaisir actuels, et par la seule prévoyance des suites. En domesticité, ils sentent leur subordination, savent que

l'être qui les punit est libre de ne pas le faire, prennent devant lui l'air suppliant quand ils se sentent coupables ou qu'ils le voient fâché. Ils se perfectionnent ou se corrompent dans la société de l'homme; ils sont susceptibles d'émulation et de jalousie; ils ont entre eux un langage naturel qui n'est, à la vérité, que l'expression de leurs sensations du moment; mais l'homme leur apprend à entendre un langage beaucoup plus compliqué par lequel il leur fait connaître ses volontés et les détermine à les exécuter.

En un mot, on aperçoit dans les animaux supérieurs un certain degré de raisonnement avec tous ses effets bons et mauvais, et qui paraît être à peu près le même que celui des enfants lorsqu'ils n'ont pas encore appris à parler. A mesure qu'on descend à des animaux plus éloignés de l'homme, ces facultés s'affaiblissent; et, dans les dernières classes, elles finissent par se réduire à des signes, encore quelquefois équivoques, de sensibilité, c'est-à-dire à quelques mouvements peu énergiques pour échapper à la douleur. Les degrés entre ces deux extrêmes sont infinis.

Mais il existe dans un grand nombre d'animaux une faculté différente de l'intelligence; c'est celle qu'on nomme *instinct*. Elle leur fait produire de certaines actions nécessaires à la conservation de l'espèce, mais souvent tout-à-fait étrangères aux besoins apparents des individus, souvent aussi très

compliquées, et qui, pour être attribuées à l'intelligence, supposeraient une prévoyance et des connaissances infiniment supérieures à celles qu'on peut admettre dans les espèces qui les exécutent. Ces actions, produites par l'instinct, ne sont point non plus l'effet de l'imitation, car les individus qui les pratiquent ne les ont souvent jamais vu faire à d'autres; elles ne sont point en proportion avec l'intelligence ordinaire, mais deviennent plus singulières, plus savantes, plus désintéressées, à mesure que les animaux appartiennent à des classes moins élevées, et, dans tout le reste, plus stupides. Elles sont si bien la propriété de l'espèce, que tous les individus les exercent de la même manière sans y rien perfectionner.

Ainsi les abeilles ouvrières construisent, depuis le commencement du monde, des édifices très ingénieux, calculés d'après la plus haute géométrie, et destinés à loger et à nourrir une postérité qui n'est pas même la leur. Les abeilles et les guêpes solitaires forment aussi des nids très compliqués pour y déposer leurs œufs. Il sort de cet œuf un ver qui n'a jamais vu sa mère, qui ne connaît point la structure de la prison où il est enfermé, et qui, une fois métamorphosé, en construit cependant une parfaitement semblable pour son propre œuf.

On ne peut se faire d'idée claire de l'instinct, qu'en admettant que ces animaux ont dans leur sensorium des images ou sensations innées et constantes,

qui les déterminent à agir comme les sensations ordinaires et accidentelles déterminent communément. C'est une sorte de rêve ou de vision qui les poursuit toujours; et dans tout ce qui a rapport à leur instinct, on peut les regarder comme des espèces de somnambules.

L'instinct a été accordé aux animaux comme supplément de l'intelligence, et pour concourir avec elle, et avec la force et la fécondité, au juste degré de conservation de chaque espèce.

L'instinct n'a aucune marque visible dans la conformation de l'animal; mais l'intelligence, autant qu'on a pu l'observer, est dans une proportion constante avec la grandeur relative de cerveau et surtout de ses hémisphères.

DE LA MÉTHODE DANS SON APPLICATION AU RÈGNE ANIMAL.

D'après ce que nous avons dit sur les méthodes en général, il s'agit de savoir quels sont dans les animaux les caractères les plus influents dont il faudra faire les bases de leurs premières divisions. Il est clair que ce doivent être ceux qui se tirent des fonctions animales; c'est-à-dire des sensations et du mouvement, car non-seulement ils font de l'être un animal, mais ils établissent en quelque sorte le degré de son animalité.

L'observation confirme ce raisonnement, en montrant que leurs degrés de développement et de com-

plication concordent avec ceux des organes des fonctions végétatives.

Le cœur et les organes de la circulation sont une espèce de centre pour les fonctions végétatives, comme le cerveau et le tronc du système nerveux pour les fonctions animales. Or, nous voyons ces deux systèmes se dégrader et disparaître l'un avec l'autre. Dans les derniers des animaux, lorsqu'il n'y a plus de nerfs visibles, il n'y a plus de fibres distinctes, et les organes de la digestion sont simplement creusés dans la masse homogène du corps. Le système vasculaire disparaît même avant le système nerveux dans les insectes; mais, en général, la dispersion des masses médullaires répond à celle des agents musculaires; une moelle épinière sur laquelle des nœuds ou ganglions représentent autant de cerveaux, correspond à un corps divisé en anneaux nombreux et porté sur des paires de membres réparties sur sa longueur, etc.

Cette correspondance des formes générales, qui résultent de l'arrangement des organes moteurs, de la distribution des masses nerveuses, et de l'énergie du système circulatoire, doit donc servir de base aux premières coupures à faire dans le règne animal.

Nous examinerons ensuite, dans chacune de ces coupures, quels caractères doivent succéder immédiatement à ceux là et donner lieu aux premières subdivisions.

DISTRIBUTION GÉNÉRALE DU RÈGNE ANIMAL EN QUATRE GRANDES DIVISIONS.

Si l'on considère le règne animal d'après les principes que nous venons de poser, en se débarrassant des préjugés établis sur les divisions anciennement admises, en n'ayant égard qu'à l'organisation et à la nature des animaux, et non pas à leur grandeur, à leur utilité, au plus ou moins de connaissance que nous en avons, ni à toutes les autres circonstances accessoires, on trouvera qu'il existe quatre formes principales, quatre plans généraux, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'après lesquels tous les animaux semblent avoir été modelés, et dont les divisions ultérieures, de quelque titre que les naturalistes les aient décorées, ne sont que des modifications assez légères, fondées sur le développement ou l'addition de quelques parties, qui ne changent rien à l'essence du plan.

Dans la première de ces formes, qui est celle de l'homme et des animaux qui lui ressemblent le plus, le cerveau et le tronc principal du système nerveux sont renfermés dans une enveloppe osseuse, qui se compose du crâne et des vertèbres; aux côtés de cette colonne mitoyenne s'attachent les côtes et les os des membres qui forment la charpente du corps; les muscles recouvrent en général les os qu'ils font agir, et les viscères sont renfermés dans la tête et dans le tronc.

Nous appellerons les animaux de cette forme les ANIMAUX VERTÉBRÉS. (*Animalia vertebrata.*)

Ils ont tous le sang rouge, un cœur musculaire; une bouche à deux mâchoires placées l'une au-dessus ou au-devant de l'autre, des organes distincts pour la vue, pour l'ouïe, pour l'odorat et pour le goût, placés dans les cavités de la face; jamais plus de quatre membres; des sexes toujours séparés, et une distribution très semblable des masses médullaires et des principales branches du système nerveux.

En examinant de plus près chacune des parties de cette grande série d'animaux, on y trouve toujours quelque analogie, même dans les espèces les plus éloignées l'une de l'autre, et l'on peut suivre les dégradations d'un même plan, depuis l'homme jusqu'au dernier des poissons.

Dans la deuxième forme, il n'y a point de squelette; les muscles sont attachés seulement à la peau, qui forme une enveloppe molle, contractile en divers sens, dans laquelle s'engendrent, en beaucoup d'espèces, des plaques pierreuses, appelées coquilles, dont la position et la production sont analogues à celles du corps muqueux; le système nerveux est avec les viscères dans cette enveloppe générale, et se compose de plusieurs masses éparses, réunies par des filets nerveux, et dont les principales, placées sur l'œsophage, portent le nom de cerveau. Des quatre sens propres, on ne distingue plus que les organes de celui du goût et de celui de la vue; encore ces derniers manquent-ils souvent. Une seule famille montre des organes de l'ouïe. Du reste il y

a toujours un système complet de circulation, et des organes particuliers pour la respiration. Ceux de la digestion et des sécrétions sont à peu près aussi compliqués que dans les animaux vertébrés.

Nous appellerons ces animaux de la seconde forme, ANIMAUX MOLLUSQUES. (*Animalia mollusca.*)

Quoique le plan général de leur organisation ne soit pas aussi uniforme, quant à la configuration extérieure des parties, que celui des animaux vertébrés, il y a toujours entre ces parties une ressemblance au moins du même degré dans la structure et dans les fonctions.

La troisième forme est celle qu'on observe dans les insectes, les vers, etc. Leur système nerveux consiste en deux longs cordons régnants le long du ventre, renflés d'espace en espace en nœuds ou ganglions. Le premier de ces nœuds, placé au-dessus de l'œsophage, et nommé cerveau, n'est guère plus grand que ceux qui sont le long du ventre, avec lesquels il communique par des filets qui embrassent l'œsophage comme un collier. L'enveloppe de leur tronc est divisée par des plis transverses en un certain nombre d'anneaux, dont les téguments sont tantôt durs, tantôt mous, mais où les muscles sont toujours attachés à l'intérieur. Le tronc porte souvent à ses côtés des membres articulés; mais souvent aussi il en est dépourvu.

Nous donnerons à ces animaux le nom d'ANIMAUX ARTICULÉS. (*Animalia articulata.*)

C'est parmi eux que s'observe le passage de la

circulation dans des vaisseaux fermés, à la nutrition par imbibition, et le passage correspondant de la respiration dans des organes circonscrits, à celle qui se fait par des trachées ou vaisseaux aériens répandus dans tout le corps. Les organes du goût et de la vue sont les plus distincts chez eux : une seule famille en montre pour l'ouïe. Leurs mâchoires, quand ils en ont, sont toujours latérales.

Enfin la quatrième forme, qui embrasse tous les animaux connus sous le nom de *Zoophytes*, peut aussi porter le nom d'ANIMAUX RAYONNÉS. (*Animalia radiata*.)

Dans tous les précédents, les organes du mouvement et des sens étaient disposés symétriquement aux deux côtés d'un axe. Il y a une face postérieure et une antérieure dissemblables. Dans ceux-ci, ils le sont comme des rayons autour d'un centre, et cela est vrai, même lorsqu'il n'y en a que deux séries, car alors les deux faces sont semblables. Ils approchent de l'homogénéité des plantes ; on ne leur voit ni système nerveux bien distinct, ni organes de sens particuliers : à peine aperçoit-on dans quelques-uns des vestiges de circulation ; leurs organes respiratoires sont presque toujours à la surface de leur corps ; le plus grand nombre n'a qu'un sac sans issue, pour tout intestin, et les dernières familles ne présentent qu'une sorte de pulpe homogène, mobile et sensible (1).

(1) *N. B.* Avant moi, les naturalistes modernes divisaient tous les

PREMIÈRE GRANDE DIVISION
DU RÈGNE ANIMAL.

LES ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Leur corps et leurs membres étant soutenus par une charpente composée de pièces liées et mobiles les unes sur les autres, ils ont plus de précision et de vigueur dans leurs mouvements; la solidité de ce support leur permet d'atteindre une grande taille, et c'est parmi eux que se trouvent les plus grands des animaux.

Leur système nerveux plus concentré, ses parties centrales plus volumineuses, donnent à leurs sentiments plus d'énergie et plus de durée, d'où résulte une intelligence supérieure et plus de perfectibilité.

Leur corps se compose toujours de la tête, du tronc et des membres.

La tête est formée du crâne, qui renferme le cer-

animaux non vertébrés en deux classes, les insectes et les vers. J'ai le premier commencé à attaquer cette manière de voir, et présenté une autre division, dans un mémoire lu à la société d'Histoire naturelle de Paris, le 21 floréal an III, ou le 10 mai 1795, et imprimé dans la Décade philosophique, où je marque les caractères et les limites des mollusques, des crustacés, des insectes, des vers, des échinodermes et des zoophytes. J'ai distingué les vers à sang rouge ou annelides, dans un mémoire lu à l'Institut le 11 nivose an X, ou le 31 décembre 1801. J'ai ensuite réparti ces diverses classes en trois embranchements comparables chacun à celui des animaux vertébrés, dans un mémoire lu à l'Institut en juillet 1812, imprimé dans les Annales du mus. d'Hist. nat., tome XIX.

veau, et de la face, qui se compose des deux mâchoires et des réceptacles des organes des sens.

Leur tronc est soutenu par l'épine du dos et les côtes.

L'épine est composée de vertèbres mobiles les unes sur les autres, dont la première porte la tête et qui ont une partie annulaire et forment ensemble un canal, où se loge cette production médullaire d'où naissent les nerfs, et qu'on appelle moelle de l'épine.

Le plus souvent l'épine se prolonge en une queue, en dépassant les membres postérieurs.

Les côtes sont des demi-cerceaux qui garantissent les côtés de la cavité du tronc; elles s'articulent par une extrémité aux vertèbres, et d'ordinaire elles s'attachent en avant au sternum, mais quelquefois aussi elles n'embrassent point tout le tronc, et il y a des genres où elles sont à peine visibles.

Il n'y a jamais plus de deux paires de membres; mais elles manquent quelquefois l'une ou l'autre, ou toutes les deux; leurs formes varient selon les mouvements qu'elles doivent exécuter. Les membres antérieurs peuvent être organisés en mains, en pieds, en ailes ou en nageoires; les postérieurs, en pieds ou en nageoires.

Le sang est toujours rouge et paraît avoir une composition propre à entretenir cette énergie de sentiment et cette vigueur de muscles, mais dans des degrés divers, et qui correspondent à la quan-

tité de respiration, ce qui motive la subdivision des animaux vertébrés en quatre classes.

Les sens extérieurs sont toujours au nombre de cinq, et résident dans deux yeux, deux oreilles, deux narines, les téguments de la langue, et ceux de la totalité du corps. Certaines espèces ont cependant les yeux oblitérés.

Les nerfs se rendent à la moelle par les trous des vertèbres, ou par ceux du crâne; ils paraissent s'unir tous à cette moelle, qui, après avoir croisé ses filaments, s'épanouit pour former en se renflant les divers lobes dont le cerveau se compose, et pour se terminer dans les deux voûtes médullaires appelées hémisphères, dont le volume correspond à l'étendue de l'intelligence.

Il y a toujours deux mâchoires; le principal mouvement est dans l'inférieure, qui s'élève ou s'abaisse; la supérieure est quelquefois entièrement fixe; l'une et l'autre sont presque toujours armées de dents, excroissances d'une nature particulière, assez semblable à celle des os pour la composition chimique, mais qui croissent par couches et par transsudation; une classe entière, cependant (celle des oiseaux), a les mâchoires revêtues de cornes, et le genre des tortues, dans la classe des reptiles, est dans le même cas.

Le canal intestinal va de la bouche à l'anus, éprouvant diverses inflexions, divers renflements et rétrécissements, ayant des appendices, et recevant

des liqueurs dissolvantes, dont les unes, qui se versent dans la bouche, sont appelées salive; les autres, qui n'entrent que dans les intestins, portent divers noms : les deux principales sont le suc de la glande nommée le pancréas, et la bile, qui est produite par une autre glande fort considérable appelée le foie.

Pendant que les aliments digérés parcourent le canal alimentaire, leur partie propre à la nutrition, et qui se nomme le chyle, est absorbée par des vaisseaux particuliers, nommés lactés, et portée dans les veines; le résidu de la nutrition des parties est aussi reporté dans les veines par des vaisseaux analogues aux lactés, et formant avec eux un même système, nommé *système des vaisseaux lymphatiques*.

Les veines reportent au cœur le sang qui a servi à nourrir les parties, et que le chyle et la lymphe viennent de renouveler; mais ce sang est obligé de passer en tout ou en partie dans l'organe de la respiration, pour y reprendre sa nature artérielle, avant d'être reporté aux parties par les artères. Dans les trois premières classes, cet organe de respiration est un poumon, c'est-à-dire un assemblage de cellules où l'air pénètre. Dans les poissons seulement, et dans quelques reptiles pendant leur premier âge, ce sont des branchies ou des séries de lames entre lesquelles l'eau passe.

Dans tous les animaux vertébrés, le sang qui fournit au foie les matériaux de la bile, est du sang veineux qui a circulé en partie dans les parois des in-

testins, et en partie dans un corps particulier nommé *la rate*, et qui, après s'être rassemblé dans un tronc appelé *veine porte*, se subdivise de nouveau au foie.

Tous ces animaux ont aussi une sécrétion particulière, qui est celle de l'*urine*, et qui se fait dans deux grosses glandes attachées aux côtés de l'épine du dos, et appelées *reins* : la liqueur que ces glandes produisent, séjourne le plus souvent dans un réservoir appelé la *vessie*.

Les *sexes* sont séparés ; la femelle a toujours un ou deux ovaires, d'où les œufs se détachent au moment de la conception.

Le mâle les féconde par la liqueur séminale ; mais le mode de cette fécondation varie beaucoup.

Dans la plupart des genres des trois premières classes, elle exige une intromission de la liqueur ; dans quelques reptiles, et dans la plupart des poissons, elle se fait quand les œufs sont déjà pondus.

SUBDIVISION
DES ANIMAUX VERTÉBRÉS EN QUATRE CLASSES.

On vient de voir à quel point les animaux vertébrés se ressemblent entre eux ; ils offrent cependant quatre grandes subdivisions ou classes, caractérisées par l'espèce ou la force de leurs mouvements, qui dépendent elles-mêmes de la quantité

de leur respiration, attendu que c'est de la respiration que les fibres musculaires tirent l'énergie de leur irritabilité.

La quantité de respiration dépend de deux facteurs ; le premier est la quantité relative du sang qui se présente dans l'organe respiratoire dans un instant donné ; le second, la quantité relative d'oxygène qui entre dans la composition du fluide ambiant.

La quantité du sang qui respire dépend de la disposition des organes de la respiration et de ceux de la circulation.

Les organes de la circulation peuvent être doubles, de sorte que tout le sang qui arrive des parties par les veines, soit obligé d'aller circuler dans l'organe respiratoire avant de retourner aux parties par les artères ; ou bien ils peuvent être simples, de sorte qu'une portion seulement du sang qui revient du corps soit obligée de passer par l'organe respiratoire, mais que le reste retourne au corps sans être allé respirer.

Ce dernier cas est celui des reptiles. Leur quantité de respiration et toutes les qualités qui en dépendent varient selon la proportion du sang qui se rend dans le poumon à chaque pulsation.

Les poissons ont une circulation double, mais leur organe respiratoire est formé pour respirer par l'intermède de l'eau ; et leur sang n'y éprouve d'action que de la part de la portion d'oxygène dissoute ou mêlée dans cette eau, en sorte que leur quantité de

respiration est peut-être moindre encore que celle des reptiles.

Dans les mammifères, la circulation est double et la respiration aérienne est simple, c'est-à-dire qu'elle ne se fait que dans le poumon seulement; leur quantité de respiration est donc supérieure à celle des reptiles à cause de la forme de leur organe circulatoire, et à celle des poissons à cause de la nature de leur élément ambiant

Mais la quantité de respiration des oiseaux est encore supérieure à celle des quadrupèdes, parce que non-seulement ils ont une circulation double et une respiration aérienne, mais encore parce qu'ils respirent par beaucoup d'autres cavités que le poumon, l'air pénétrant dans tout leur corps, et baignant les rameaux de l'aorte, ou artère du corps, aussi-bien que ceux de l'artère pulmonaire.

De là résultent les quatre sortes de mouvements auxquelles les quatre classes d'animaux vertébrés sont plus particulièrement destinées : les quadrupèdes, où la quantité de respiration est modérée, sont généralement faits pour marcher et courir en développant de la force; les oiseaux, où elle est plus grande, ont la vigueur de muscles et la légéreté nécessaires pour le vol; les reptiles, où elle est plus faible, sont condamnés à ramper, et plusieurs d'entre eux passent une partie de leur vie dans une sorte de torpeur; les poissons enfin ont besoin, pour exécuter leurs mouvements, d'être soutenus

dans un liquide spécifiquement presque aussi pesant qu'eux.

Toutes les circonstances d'organisation propres à chacune de ces quatre classes, et nommément celles qui concernent le mouvement et les sensations extérieures, sont en rapport nécessaire avec ces caractères essentiels.

Cependant la classe des mammifères a des caractères particuliers dans sa génération vivipare, dans la manière dont ses fœtus se nourrissent dans la matrice, au moyen du placenta, et dans les mamelles par lesquelles elle allaite ses petits.

Au contraire, les autres classes sont ovipares, et, si on les oppose en commun à la première, on leur trouve des ressemblances nombreuses qui annoncent pour elles un plan spécial d'organisation dans le grand plan général de tous les vertébrés.

PREMIÈRE CLASSE DES ANIMAUX VERTÉBRÉS.

LES MAMMIFÈRES.

Les mammifères doivent êtres placés à la tête du règne animal, non-seulement parce que c'est la classe à laquelle nous appartenons nous-mêmes, mais encore parce que c'est celle de toutes qui jouit des facultés les plus multipliées, des sensations les

plus délicates, des mouvements les plus variés, et où l'ensemble de toutes les propriétés paraît combiné pour produire une intelligence plus parfaite. plus féconde en ressources, moins esclave de l'instinct, et plus susceptible de perfectionnement.

Comme leur quantité de respiration est modérée, ils sont en général disposés pour marcher sur la terre, mais pour y marcher avec force et d'une manière continue. En conséquence, toutes les articulations de leur squelette ont des formes très précises qui déterminent leurs mouvements avec rigueur.

Quelques-uns cependant peuvent s'élever dans l'air au moyen de membres prolongés et de membranes étendues; d'autres ont les membres tellement raccourcis qu'ils ne se meuvent aisément que dans l'eau, mais ils ne perdent pas pour cela les caractères généraux de la classe.

Ils ont tous la mâchoire supérieure fixée au crâne, l'inférieure composée de deux pièces seulement, articulée par un condyle saillant à un temporal fixe; le cou de sept vertèbres, hors une seule espèce qui en a neuf; les côtes antérieures attachées en avant, par des parties cartilagineuses, à un sternum formé d'un certain nombre de pièces à la file; leur extrémité de devant commence par une omoplate non articulée, mais seulement suspendue dans les chairs, s'appuyant souvent sur le sternum par un os intermédiaire nommé clavicule. Cette extrémité se continue par un bras, un avant-bras et une main formée elle-

même de deux rangées d'osselets appelées poignet ou carpe; d'une rangée d'os nommée métacarpe, et de doigts composés chacun de deux ou trois os nommés phalanges.

Si l'on excepte les cétacés, ils ont tous la première partie de l'extrémité postérieure fixée à l'épine et formant une ceinture ou un bassin qui, dans la jeunesse, se divise en trois paires d'os, l'iléon qui tient à l'épine, le pubis qui forme la ceinture antérieure, et l'ischion qui forme la postérieure. Au point de réunion de ces trois os est la fosse où s'articule la cuisse, qui porte elle-même la jambe, formée de deux os, le tibia et le péroné; cette extrémité est terminée par le pied, lequel se compose de parties analogues à celles de la main; savoir, d'un tarse, d'un métatarse et de doigts.

La tête des mammifères s'articule toujours par deux condyles sur leur atlas ou première vertèbre.

Leur cerveau se compose toujours de deux hémisphères, réunis par une lame médullaire dite corps calleux, renfermant deux ventricules, et enveloppant les quatres paires de tubercules appelées corps cannelés, couches optiques, nates et testes. Entre les couches optiques est un troisième ventricule qui communique avec le quatrième situé sous le cervelet; les jambes de leur cervelet forment toujours sous la moelle allongée une proéminence transverse appelée pont de Varole.

Leur œil, toujours logé dans son orbite, préservé

par deux paupières et le vestige d'une troisième, a son cristallin fixé par le procès-ciliaire et sa sclérotique simplement celluleuse.

Dans leur oreille, on trouve toujours une cavité nommée caisse, qui communique avec l'arrière-bouche par un canal nommé trompe, et est fermée en dehors par une membrane nommée tympan, et contient une chaîne de quatre osselets appelés marteau, enclume, lenticulaire, et étrier; un vestibule sur l'entrée duquel appuie l'étrier et qui communique avec trois canaux semi-circulaires; enfin un limaçon qui donne par une de ses rampes dans la caisse, par l'autre dans le vestibule.

Leur crâne se subdivise comme en trois ceintures formées : l'antérieure, par les deux frontaux et l'éthmoïde; l'intermédiaire, par les pariétaux et le sphénoïde; la postérieure, par l'occipital. Entre l'occipital, les pariétaux et le sphénoïde, sont intercalés les temporaux, dont une partie appartient proprement à la face.

Dans le fœtus, l'occipital se divise en quatre parties : le corps du sphénoïde en deux parties moyennes qui se subdivisent elles-mêmes, et en outre en trois paires d'ailes latérales; le temporal en trois, dont l'une sert à compléter le crâne, l'autre à renfermer le labyrinthe de l'oreille, la troisième à former les parois de la caisse, etc. Ces parties d'os, encore plus multipliées dans le premier âge de l'embryon, s'unissent plus ou moins promptement selon

les espèces, et les os eux-mêmes finissent par s'unir entre eux dans les adultes.

Leur face est formée essentiellement par les deux maxillaires, entre lesquels passe le canal des narines, et qui ont en avant les deux intermaxillaires, en arrière les deux palatins; entre eux descend la lame impaire de l'éthmoïde, nommée *vomer;* sur les entrées du canal nasal sont les os propres du nez; à ses parois externes adhèrent les cornets inférieurs; les cornets supérieurs, qui occupent sa partie supérieure et postérieure, appartiennent à l'éthmoïde. Le jugal unit de chaque côté l'os maxillaire au temporal, et souvent au frontal; enfin, le lacrymal occupe l'angle interne de l'orbite, et quelquefois une partie de la joue. Ces os présentent aussi des subdivisions plus nombreuses dans l'état d'embryon.

Leur langue est toujours charnue et attachée à un os appelé hyoïde, composé de plusieurs pièces, et suspendu au crâne par des ligaments.

Leurs poumons, au nombre de deux, divisés en lobes, composés d'une infinité de cellules, sont toujours renfermés sans adhérence dans une cavité formée par les côtes et le diaphragme, et tapissée par la plèvre; leur organe de la voix est toujours à l'extrémité supérieure de la trachée artère; un prolongement charnu, nommé voile du palais, établit une communication directe entre leur larynx et leurs arrière-narines.

Leur séjour à la surface de la terre les exposant

moins aux alternatives du froid et du chaud, leur corps n'a que l'espèce moyenne de tégument, le poil, qui même est généralemeut rare dans ceux des pays chauds.

Les cétacés qui vivent entièrement dans l'eau, sont les seuls qui en manquent absolument.

Leur cavité abdominale est tapissée d'une membrane appelée péritoine ; et leur canal intestinal est suspendu à un repli de ce péritoine, nommé mésentère, qui contient de nombreuses glandes conglobées dans lesquelles se ramifient les vaisseaux lactés ; une autre production du péritoine, nommée épiploon, pend au-devant et au dessous des intestins.

L'urine, retenue pendant quelque temps dans une vessie, sort, dans les deux sexes, à un très petit nombre d'exceptions près, par les orifices de la génération.

Dans tous les mammifères, la génération est essenlement vivipare ; c'est-à-dire que le fœtus, immédiatement après la conception, descend dans la matrice, enfermé dans ses enveloppes, dont la plus extérieure est nommée *chorion*, et l'intérieur *amnios;* il se fixe aux parois de cette cavité par un ou plusieurs plexus de vaisseaux, appelés *placenta* qui établissent entre lui et sa mère une communication, d'où il tire sa nourriture, et probablement aussi son oxygénation ; et néanmoins les fœtus de mammifères ont dans les premiers temps de la grossesse une vésicule analogue à celle qui contient le jaune

dans les ovipares; et recevant de même des vaisseaux du mésentère. Ils ont aussi une autre vessie extérieure, que l'on a nommée allantoïde et qui communique avec celle de l'urine, par un canal appelé l'ouraque.

La conception exige toujours un accouplement effectif, où le sperme du mâle soit lancé dans la matrice de la femelle.

Les petits se nourrissent pendant quelque temps, après leur naissance, d'une liqueur particulière à cette classe (le lait), laquelle est produite par les mamelles, dès l'instant du part, et pour aussi long-temps que les petits en ont besoin. Ce sont les mamelles qui ont valu à cette classe son nom de mammifères, attendu que lui étant exclusivement propres, elles la distinguent mieux qu'aucun autre caractère extérieur (1).

DIVISION

DE LA CLASSE DES MAMMIFÈRES EN ORDRES.

Les caractères variables qui établissent les diversités essentielles des mammifères entre eux, sont pris des organes du toucher, d'où dépend leur plus ou moins d'habileté ou d'adresse, et des or-

(1) On verra cependant les doutes auxquels donne lieu, à cet égard, la famille des *monotrèmes*.

ganes de la manducation, qui déterminent la nature de leurs aliments, et entraînent après eux, non-seulement tout ce qui a rapport à la fonction digestive, mais encore une foule d'autres différences, relatives même à l'intelligence.

La perfection des organes du toucher s'estime d'après le nombre et la mobilité des doigts, et d'après la manière plus ou moins profonde dont leur extrémité est enveloppée dans l'ongle ou dans le sabot.

Un sabot qui enveloppe tout-à-fait la partie du doigt qui touche à terre, y émousse le tact, et rend le pied incapable de saisir.

L'extrême opposé est quand un ongle formé d'une seule lame ne couvre qu'une des faces du bout du doigt, et laisse à l'autre face toute sa délicatesse.

Le régime se juge par les dents mâchelières, à la forme desquelles répond toujours l'articulation des mâchoires.

Pour couper de la chair, il faut des mâchelières tranchantes comme une scie, et des mâchoires serrées comme des ciseaux, qui ne puissent que s'ouvrir ou se fermer.

Pour broyer des grains ou des racines, il faut des mâchelières à couronne plate, et des mâchoires qui puissent se mouvoir horizontalement; il faut encore, pour que la couronne de ces dents soit toujours inégale comme une meule, que sa substance soit formée de parties inégalement dures, et dont les unes s'usent plus vite que les autres.

Les animaux à sabot sont tous de nécessité herbivores ou à couronnes des mâchelières plates, parce que leurs pieds ne leur permettraient pas de saisir une proie vivante.

Les animaux à doigts onguiculés etaient susceptibles de plus de variétés ; il y en a de tous les régimes ; et outre la forme des mâchelières, ils diffèrent encore beaucoup entre eux par la mobilité et la délicatesse des doigts. On a surtout saisi à cet égard un caractère qui influe prodigieusement sur l'adresse et multiplie leurs moyens d'industrie ; c'est la faculté d'opposer le pouce aux autres doigts, pour saisir les plus petites choses, ce qui constitue la *main* proprement dite ; faculté qui est portée à son plus haut degré de perfection dans l'homme, où l'extrémité antérieure tout entière est libre et peut être employée à la préhension.

Ces diverses combinaisons qui déterminent rigoureusement la nature des divers mammifères, ont donné lieu à distinguer les ordres suivants :

Parmi les onguiculés, le premier, qui est en même temps privilégié sous tous les autres rapports, *l'homme*, a des mains aux extrémités antérieures seulement ; ses extrémités postérieures le soutiennent dans une situation verticale.

L'ordre le plus voisin de l'homme, celui des *quadrumanes*, a des mains aux quatre extrémités.

Un autre ordre, celui des *carnassiers*, n'a point de pouce libre et opposable aux extrémités antérieures.

Ces trois ordres ont d'ailleurs chacun les trois sortes de dents, savoir : des mâchelières, des canines et des incisives.

Un quatrième, celui des *rongeurs*, dont les doigts diffèrent peu de ceux des carnassiers, manque de canines, et porte en avant des incisives disposées pour une sorte toute particulière de manducation.

Viennent ensuite des animaux dont les doigts sont déjà fort gênés, fort enfoncés dans de grands ongles, le plus souvent crochus, et qui ont encore cette imperfection de manquer d'incisives. Quelques-uns manquent même de canines, et d'autres n'ont point de dents du tout. Nous les comprenons tous sous le nom *d'édentés*.

Cette distribution des animaux onguiculés serait parfaite et formerait une chaîne très régulière, si la Nouvelle-Hollande ne nous avait pas fourni récemment une petite chaîne collatérale, composée des *animaux à bourse*, dont tous les genres se tiennent entre eux par l'ensemble de l'organisation, et dont cependant les uns répondent aux carnassiers, les autres aux rongeurs, les troisièmes aux édentés, par les dents et par la nature du régime.

Les animaux à sabots, moins nombreux, ont aussi moins d'irrégularités.

Les *ruminants* composent un ordre très distinct, par ses pieds fourchus, sa mâchoire supérieure sans vraies incisives, et ses quatre estomacs.

Tous les autres quadrupèdes à sabots se laissent

réunir en un seul ordre que j'appellerai *pachydermes* ou *jumenta*, excepté l'*éléphant*, qui pourrait faire un ordre à part, et qui se lie par quelques rapports éloignés avec l'ordre des rongeurs.

Enfin viennent les mammifères qui n'ont point du tout d'extrémités postérieures, et dont la forme de poisson et la vie aquatique pourraient engager à faire une classe particulière, si pour tout le reste leur économie n'était pas la même que dans la classe où nous les laissons. Ce sont les poissons à sang chaud des anciens ou les *cétacés*, qui, réunissant à la force des autres mammifères l'avantage d'être soutenus par l'élément aqueux, comptent parmi eux les plus gigantesques de tous les animaux.

PREMIER ORDRE DES MAMMIFÈRES.

LES BIMANES OU L'HOMME.

L'homme ne forme qu'un genre, et ce genre est unique dans son ordre. Comme son histoire nous intéresse plus directement et doit former l'objet de comparaison auquel nous rapporterons celle des autres animaux, nous la traiterons avec plus de détail.

Nous exposerons rapidement ce que l'homme offre de particulier dans chacun de ses systèmes organiques, parmi tout ce qu'il a de commun avec les

autres mammifères; nous examinerons les avantages que ces particularités lui donnent sur les autres espèces; nous ferons connaître ses principales races et leurs caractères distinctifs; enfin nous indiquerons l'ordre naturel du développement de ses facultés, soit individuelles, soit sociales.

Conformation particulière de l'homme.

Le pied de l'homme est très différent de celui des singes : il est large; la jambe porte verticalement sur lui : le talon est renflé en dessous; ses doigts sont courts et ne peuvent presque se ployer; le pouce, plus long, plus gros que les autres, est placé sur la même ligne, et ne leur est point opposable; ce pied est donc propre à supporter le corps, mais il ne peut servir, ni à saisir, ni à grimper, et comme de leur côté les mains ne servent point à la marche, l'homme est le seul animal vraiment *bimane* et *bipède*.

Le corps entier de l'homme est disposé pour la station verticale. Ses pieds, comme nous venons de le voir, lui fournissent une base plus large que ceux d'aucun mammifère; les muscles qui retiennent le pied et la cuisse dans l'état d'extension sont plus vigoureux, d'où résulte la saillie du mollet et de la fesse; les fléchisseurs de la jambe s'attachent plus haut, ce qui permet au genou une extension complète, et laisse mieux paraître le mollet; le bassin est plus large, ce qui écarte les cuisses et les pieds, et donne au tronc une forme pyramidale favorable à l'équilibre : les cols des os des cuisses forment, avec le corps de l'os, un angle qui augmente encore l'écartement des pieds et élargit la base du corps; enfin la tête, dans cette situation verticale, est en équilibre sur le tronc, parce que son articulation est alors sous le milieu de sa masse.

Quand l'homme le voudrait, il ne pourrait marcher commodément à quatre; son pied de derrière court et presque inflexible, et sa cuisse trop longue, ramèneraient son genou contre terre; ses épaules écartées et ses bras jetés trop loin de la ligne moyenne, soutiendraient mal le devant de son corps; le muscle grand dentelé, qui, dans les quadrupèdes, suspend le tronc entre les omoplates comme une sangle, est plus petit dans l'homme que dans aucun d'entre eux; la tête est plus pesante à cause de la grandeur du cerveau et de la petitesse des sinus ou cavités des os, et cependant les moyens de la soutenir sont plus faibles, car l'homme n'a ni ligament cervical, ni disposition des vertèbres propre à les empêcher de se fléchir en avant; il pourrait donc tout au plus maintenir sa tête dans la ligne de l'épine, et alors ses yeux et sa bouche seraient dirigés contre terre; il ne verrait pas devant lui; la position de ces organes est au contraire parfaite, en supposant qu'il marche debout.

Les artères qui vont à son cerveau ne se subdivisant point, comme dans beaucoup de quadrupèdes, et le sang nécessaire pour un organe si volumineux s'y portant avec trop d'affluence, de fréquentes apoplexies seraient la suite de la position horizontale.

L'homme doit donc se soutenir sur ses pieds seulement. Il conserve la liberté entière de ses mains pour les arts, et ses organes des sens sont situés le plus favorablement pour l'observation.

Ces mains, qui tirent déjà tant d'avantages de leur liberté, n'en ont pas moins dans leur structure. Leur pouce, plus long à proportion que dans les singes, donne plus de facilité pour la préhension des petits objets; tous les doigts, excepté l'annulaire, ont des mouvements séparés, ce qui n'est pas dans les autres animaux, pas même dans les singes. Les ongles ne garnissant qu'un des côtés du bout du doigt, prêtent un

appui au tact sans rien lui ôter de sa délicatesse. Les bras qui portent ces mains ont une attache solide par leur large omoplate et leur forte clavicule , etc.

L'homme, si favorisé du côté de l'adresse, ne l'est point du côté de la force. Sa vitesse à la course est beaucoup moindre que celle des animaux de sa taille; n'ayant ni mâchoires avancées, ni canines saillantes, ni ongles crochus, il est sans armes offensives; et, son corps n'ayant pas même de poils à sa partie supérieure ni sur les côtés, il est absolument sans armes défensives; enfin, c'est de tous les animaux celui qui est le plus long-temps à prendre les forces nécessaires pour se subvenir à lui-même.

Mais cette faiblesse a été pour lui un avantage de plus, en le contraignant de recourir à ses moyens intérieurs, et surtout à cette intelligence qui lui a été accordée à un si haut degré.

Aucun quadrupède n'approche de lui pour la grandeur et les replis des hémisphères du cerveau, c'est-à-dire de la partie de cet organe qui sert d'instrument principal aux opérations intellectuelles; la partie postérieure du même organe s'étend en arrière de façon à recouvrir le cervelet; la forme même de son crâne annonce cette grandeur du cerveau, comme la petitesse de sa face montre combien la partie du système nerveux affectée aux sens externes est peu prédominante.

Cependant ces sensations extérieures, toutes d'une force médiocre dans l'homme, y sont aussi toutes délicates et bien balancées.

Ses deux yeux sont dirigés en avant; il ne voit point de deux côtés à la fois comme beaucoup de quadrupèdes, ce qui met plus d'unité dans les résultats de sa vue et fixe davantage son attention sur les sensations de ce genre. Le globe et l'iris de son œil sont l'un et l'autre peu variables, ce qui restreint l'activité de sa vue à une distance et à un degré de lumière déterminés. La con-

que de son oreille peu mobile et peu étendue n'augmente pas l'intensité des sons, et cependant c'est de tous les animaux celui qui distingue le mieux les intonations. Ses narines, plus compliquées que celles des singes, le sont moins que celles de tous les autres genres, et cependant il paraît le seul dont l'odorat soit assez délicat pour être affecté par les mauvaises odeurs. La délicatesse de l'odorat doit influer sur celle du goût, et l'homme doit d'ailleurs avoir de l'avantage, à cet égard, au moins sur les animaux dont la langue est revêtue d'écailles; enfin, la finesse de son toucher résulte, et de celle de ses téguments, et de l'absence de toutes parties insensibles, aussi-bien que de la forme de sa main mieux faite qu'aucune autre pour s'adapter à toutes les petites inégalités des surfaces.

L'homme a une prééminence particulière dans les organes de sa voix; seul des mammifères, il peut articuler des sons; la forme de sa bouche et la grande mobilité de ses lèvres en sont probablement les causes; il en résulte pour lui un moyen de communication bien précieux, car des sons variés sont, de tous les signes que l'on pourrait employer commodément pour la transmission des idées, ceux que l'on peut faire percevoir le plus loin et dans plus de directions à la fois.

Il semble que jusqu'à la position du cœur et des gros vaisseaux soit relative à la station verticale; le cœur est posé obliquement sur le diaphragme, et sa pointe répond à gauche, ce qui occasione une distribution de l'aorte différente de celle de la plupart des quadrupèdes.

L'homme paraît fait pour se nourrir principalement de fruits, de racines et d'autres parties succulentes des végétaux. Ses mains lui donnent la facilité de les cueillir; ses mâchoires courtes et de force médiocre d'un côté, ses canines égales aux autres dents, et ses molaires tuberculeuses de l'autre, ne lui permettraient guère ni de paître

de l'herbe, ni de dévorer de la chair, s'il ne préparait ces aliments par la cuisson; mais une fois qu'il a possedé le feu, et que ses arts l'ont aidé à saisir ou à tuer de loin les animaux, tous les êtres vivants ont pu servir à sa nourriture, ce qui lui a donné les moyens de multiplier infiniment son espèce.

Ses organes de la digestion sont conformes à ceux de la mastication; son estomac est simple, son canal intestinal de longueur médiocre, ses gros intestins bien marqués, son cæcum court et gros, augmenté d'un appendice grèle, son foie divisé seulement en deux lobes et un lobule; son épiploon pend au-devant des intestins jusque dans le bassin.

Pour compléter l'idée abrégée de la structure anatomique de l'homme, nécessaire pour cette introduction, nous ajouterons qu'il a trente-deux vertèbres, dont sept cervicales, douze dorsales, cinq lombaires, cinq sacrées, et trois coccygiennes. De ses côtes, sept paires s'unissent au sternum par des alonges cartilagineuses, et se nomment vraies côtes; les cinq paires suivantes sont nommées fausses côtes. Son crâne à l'âge adulte a huit os; savoir, un occipito-basilaire, deux temporaux, deux pariétaux, un frontal, un ethmoïde et un sphénoïdal. Les os de sa face sont au nombre de quatorze; deux maxillaires, deux jugaux, dont chacun joint le temporal au maxillaire du même côté par une espèce d'anse nommée arcade zygomatique; deux nasaux, deux palatins en arrière du palais, un vomer entre les narines, deux cornets du nez dans les narines, deux lacrymaux aux côtés internes des orbites, et l'os unique de la mâchoire inférieure. Chaque mâchoire a seize dents, quatre incisives tranchantes au milieu, deux canines pointues aux coins, et dix molaires à couronnes tuberculeuses, cinq de chaque côté : ce sont en tout trente-deux dents. Son omoplate a au bout de son épine ou arrête saillante une tubérosité, dite acromion, à laquelle s'attache la clavi-

cule et, au-dessus de son articulation, une pointe nommée bec coracoïde, pour l'attache de quelques muscles. Le radius tourne complétement sur le cubitus à cause de la manière dont il s'articule avec l'humérus. Le carpe a huit os, quatre par chaque rangée; le tarse en a sept; ceux du reste de la main et du pied se comptent aisément d'après le nombre des doigts.

L'homme jouissant, au moyen de son industrie, d'une nourriture uniforme, est en tout temps disposé aux plaisirs de l'amour sans y être jamais entraîné avec fureur; son organe mâle n'est point soutenu par un axe osseux; le prépuce ne le retient pas attaché à l'abdomen; mais il pend au-devant du pubis : des veines grosses et multipliées, qui reportent aisément dans la masse de la circulation le sang des testicules, paraissent contribuer à cette modération de désirs.

La matrice de la femme est une cavité simple et ovale; ses mamelles, au nombre de deux seulement, sont situées sur la poitrine, et répondent à la facilité qu'elle a de soutenir son enfant sur ses bras.

Développement physique et moral de l'homme.

La portée ordinaire dans l'espèce humaine n'est que d'un petit; sur cinq cents accouchements, il n'y en a qu'un de deux enfants; il est beaucoup plus rare encore d'en voir de plus nombreux. La durée de la gestation est de neuf mois. Un fœtus d'un mois a ordinairement un pouce de haut; à deux mois, il a deux pouces et un quart; à trois mois, cinq pouces; à cinq mois, six ou sept pouces; à sept mois, onze pouces; à huit mois, quatorze pouces; à neuf mois, dix-huit pouces. Ceux qui naissent à moins de sept mois ne vivent point pour la plupart. Les dents de lait commencent à paraître quelques mois après la naissance, en commençant par celles du milieu. Il y en a vingt à deux ans, qui tombent successi-

vement vers la septième année, pour être remplacées par d'autres. Des douze arrière-molaires, qui ne doivent pas tomber, il y en a quatre qui paraissent à quatre ans et demi, quatre à neuf ans; les quatre dernières ne paraissent quelquefois qu'à la vingtième année.

Le fœtus croît davantage à mesure qu'il approche de la naissance. L'enfant, au contraire, croît toujours de moins en moins. Il a à sa naissance plus du quart de sa hauteur; il en atteint moitié à deux ans et demi; les trois quarts à neuf ou dix ans. Ce n'est guère qu'à dix-huit ans qu'il cesse de croître. L'homme passe rarement six pieds, et il ne reste guère au-dessous de cinq. La femme a ordinairement quelques pouces de moins.

La puberté se manifeste par des signes extérieurs, de dix à douze ans dans les filles, de douze à seize dans les garçons. Elle commence plus tôt dans les pays chauds. L'un et l'autre sexe produisent rarement avant l'époque de cette manifestation.

A peine le corps a-t-il atteint le terme de son accroissement en hauteur, qu'il commence à épaissir; la graisse s'accumule dans le tissu cellulaire. Les différents vaisseaux s'obstruent graduellement; les solides se roidissent; et après une vie plus ou moins longue, plus ou moins agitée, plus ou moins douloureuse, arrivent la vieillesse, la caducité, la décrépitude et la mort. Les hommes qui passent cent ans sont des exceptions rares; la plupart périssent long-temps avant ce terme, ou de maladies, ou d'accidents, ou même simplement de vieillesse.

L'enfant a besoin des secours de sa mère bien plus long-temps que de son lait, d'où résulte pour lui une éducation intellectuelle en même temps que physique, et entre tous deux un attachement durable. Le nombre à peu près égal des individus des deux sexes, la difficulté de nourrir plus d'une femme quand les richesses ne suppléent pas à la force, montrent que la monogamie est la liaison naturelle à notre espèce, et comme dans

toutes celles où ce genre d'union existe, le père prend part à l'éducation du petit. La longueur de cette éducation lui permet d'avoir d'autres enfants dans l'intervalle, d'où résulte la perpétuité naturelle de l'union conjugale; comme de la longue faiblesse des enfants résulte la subordination de famille, et par suite tout l'ordre de la société, attendu que les jeunes gens qui forment les familles nouvelles conservent avec leurs parents les rapports dont ils ont eu si long-temps la douce habitude. Cette disposition à se seconder mutuellement multiplie à l'infini les avantages que donnaient déjà à l'homme isolé son adresse et son intelligence; elle l'a aidé à dompter ou à repousser les autres animaux, et à se préserver partout des intempéries du climat, et c'est ainsi qu'il est parvenu à couvrir la face de la terre.

Du reste, l'homme ne paraît avoir rien qui ressemble à de l'instinct, aucune industrie constante et produite par des images innées; toutes ses connaissances sont le résultat de ses sensations, de ses observations, ou de celles de ses devanciers. Transmises par la parole, fécondées par la méditation, appliquées à ses besoins et à ses jouissances, elles lui ont donné tous ses arts. La parole et l'écriture, en conservant les connaissances acquises, sont pour l'espèce la source d'un perfectionnement indéfini. C'est ainsi qu'elle s'est fait des idées, et qu'elle a tiré parti de la nature entière.

Il y a cependant des degrés très différents dans le développement de l'homme.

Les premières hordes, réduites à vivre de chasse, de pêche, ou de fruits sauvages, obligées de donner tout leur temps à la recherche de leur subsistance, ne pouvant beaucoup multiplier parce qu'elles auraient détruit le gibier, faisaient peu de progrès; leurs arts se bornaient à construire des huttes et des canots; à se couvrir de peaux, et à se fabriquer des flèches et des filets; elles n'observaient guère que les astres qui les guidaient dans

leurs courses, et quelques objets naturels dont les propriétés leur rendaient des services; elles ne s'associèrent que le chien, parce qu'il avait un penchant naturel pour le même genre de vie. Lorsque l'on fut parvenu à dompter des animaux herbivores, on trouva dans la possession de nombreux troupeaux une subsistance toujours assurée, et quelque loisir, que l'on employa à étendre les connaissances; on mit quelque industrie dans la fabrication des demeures et des vêtements; on connut la propriété et par conséquent les échanges, la richesse et l'inégalité des conditions, sources d'une émulation noble et de passions viles; mais une vie errante pour trouver de nouveaux pâturages, et suivre le cours des saisons, retint encore dans des bornes assez étroites.

L'homme n'est parvenu réellement à multiplier son espèce à un haut degré, et à porter très loin ses connaissances et ses arts, que depuis l'invention de l'agriculture et la division du sol en propriétés héréditaires. Au moyen de l'agriculture, le travail manuel d'une partie seulement des membres de la société nourrit tous les autres, et leur permet de se livrer aux occupations moins nécessaires, en même temps que l'espoir d'acquérir par l'industrie une existence douce pour soi et pour sa postérité, a donné à l'émulation un nouveau mobile. La découverte des valeurs représentatives a porté cette émulation au plus haut degré, en facilitant les échanges, en rendant les fortunes à la fois plus indépendantes et susceptibles de plus d'accroissement; mais par une suite nécessaire, elle a porté aussi au plus haut degré les vices de la mollesse et les fureurs de l'ambition.

Dans tous les degrés de développement de la société, la propension naturelle à tout réduire à des idées générales, et à chercher des causes à tous les phénomènes, a produit des hommes méditatifs, qui ont ajouté des idées nouvelles à la masse de celles que l'on possédait; et tant que les lumières n'ont pas été communes, ils ont

presque tous cherché à se faire de leur supériorité un moyen de domination en exagérant leur mérite aux yeux des autres, et en déguisant la faiblesse de leurs connaissances par la propagation d'idées superstitieuses.

Un mal plus irrémédiable est l'abus de la force : aujourd'hui que l'homme seul peut nuire à l'homme, il est aussi la seule espèce qui soit continuellement en guerre avec elle-même. Les sauvages se disputent leurs forêts, les nomades leurs pâturages; ils font aussi souvent qu'ils le peuvent des irruptions chez les agriculteurs pour s'emparer sans peine des résultats de longs travaux. Les peuples civilisés eux-mêmes, loin d'être satisfaits de leurs jouissances, combattent pour les prérogatives de l'orgueil ou pour le monopole du commerce. De là la nécessité des gouvernements pour diriger les guerres nationales, et pour réprimer ou réduire à des formes réglées les querelles particulières.

Des circonstances plus ou moins favorables ont retenu l'état social à certains degrés, ou ont avancé son développement.

Les climats glacés du nord des deux continents, les impénétrables forêts de l'Amérique, ne sont encore habités que par des sauvages chasseurs ou pêcheurs.

Les immenses plaines sablonneuses ou salées du centre de l'Asie et de l'Afrique sont couvertes de peuples pasteurs et de troupeaux innombrables; ces hordes, à demi-civilisées, se rassemblent chaque fois qu'un chef enthousiaste les appelle, et fondent sur les pays cultivés qui les entourent, pour s'y établir et s'y amollir, jusqu'à ce que d'autres pasteurs viennent les y subjuguer : c'est la véritable cause du despotisme qui a écrasé dans tous les temps l'industrie née dans les beaux climats de la Perse, de l'Inde et de la Chine.

Des climats doux, des sols naturellement arrosés, et riches en végétaux, sont les berceaux naturels de l'agriculture et de la civilisation; et quand leur position

les met à l'abri des irruptions des Barbares, tous les genres de lumières s'y excitent mutuellement : telles furent, les premières en Europe, la Grèce et l'Italie ; telle est aujourd'hui presque toute cette heureuse partie du monde.

Il y a cependant aussi des causes intrinsèques qui paraissent arrêter les progrès de certaines races, même au milieu des circonstances les plus favorables.

Variétés de l'espèce humaine.

Quoique l'espèce humaine paraisse unique, puisque tous les individus peuvent se mêler indistinctement, et produire des individus féconds, on y remarque de certaines conformations héréditaires, qui constituent ce qu'on nomme des *races*.

Trois d'entre elles surtout paraissent éminemment distinctes : la blanche, ou *caucasique ;* la jaune, ou *mongolique ;* la nègre, ou *éthiopique*.

La caucasique, à laquelle nous appartenons, se distingue par la beauté de l'ovale que forme sa tête ; et c'est elle qui a donné naissance aux peuples les plus civilisés, à ceux qui ont le plus généralement dominé les autres : elle varie par le teint et par la couleur des cheveux.

La mongolique se reconnaît à ses pommettes saillantes, à son visage plat, à ses yeux étroits et obliques, à ses cheveux droits et noirs, à sa barbe grêle, à son teint olivâtre. Elle a formé de grands empires à la Chine et au Japon, et elle a quelquefois étendu ses conquêtes en-deçà du grand désert ; mais sa civilisation est toujours restée stationnaire.

La race nègre est confinée au midi de l'Atlas : son teint est noir, ses cheveux crépus, son crâne comprimé, et son nez écrasé ; son museau saillant et ses grosses lèvres, la rapprochent sensiblement des singes : les peuplades qui la composent sont toujours restées barbares.

On a appelé *caucasique* la race dont nous descendons, parce que les traditions et la filiation des peuples, semblent la faire remonter jusqu'à ce groupe de montagnes situé entre la mer Caspienne et la mer Noire, d'où elle s'est répandue comme en rayonnant. Les peuples du Caucase même, les Circassiens et les Géorgiens, passent encore aujourd'hui pour les plus beaux de la terre. On peut distinguer les principales branches de cette race par l'analogie des langues. Le rameau araméen ou de Syrie, s'est dirigé au midi; il a produit les Assyriens, les Chaldéens, les Arabes toujours indomptés, et qui, après Mahomet, ont pensé devenir maîtres du monde; les Phéniciens, les Juifs, les Abyssins, colonies des Arabes: il est très probable que les Egyptiens lui appartenaient. C'est dans ce rameau, toujours enclin au mysticisme, que sont nées les religions les plus répandues. Les sciences et les lettres y ont fleuri quelquefois, mais toujours avec des formes bizarres, un style figuré.

Le rameau indien, germain et pélasgique, est beaucoup plus étendu, et s'est divisé bien plus anciennement; cependant, l'on reconnaît les affinités les plus multipliées entre ses quatre langues principales : le sanscrit, langue aujourd'hui sacrée des Indous, mère de la plupart des langues de l'Indostan; l'ancienne langue des Pélages, mère commune du grec, du latin, de beaucoup de langues éteintes, et de toutes nos langues du midi de l'Europe; le gothique ou tudesque, d'où sont dérivées les langues du nord et du nord-ouest, telles que l'allemand, le hollandais, l'anglais, le danois, le suédois et leurs dialectes; enfin, la langue appelée esclavoune, et d'où descendent celles du nord-est, le russe, le polonais, le bohémien et le vende.

C'est ce grand et respectable rameau de la race caucasique, qui a porté le plus loin la philosophie, les sciences et les arts, et qui en est depuis trente siècles le dépositaire.

Il avait été précédé en Europe par les Celtes, dont les peuplades venues par le nord, et autrefois très étendues, sont maintenant confinées vers les pointes les plus occidentales, et par les Cantabres passés d'Afrique en Espagne, et aujourd'hui presque fondus parmi les nombreuses nations dont la postérité s'est mêlée dans cette presqu'île.

Les anciens Perses ont la même origine que les Indiens, et leurs descendants portent encore à présent les plus grandes marques de rapports avec nos peuples d'Europe.

Le rameau scythe et tartare, dirigé d'abord vers le nord et le nord-est, toujours vagabond dans les immenses plaines de ces contrées, n'en est revenu que pour dévaster les établissements plus heureux de ses frères; les Scythes, qui firent si anciennement des irruptions dans la haute Asie; les Parthes, qui y détruisirent la domination grecque et romaine; les Turcs, qui y renversèrent celle des Arabes, et subjuguèrent en Europe les malheureux restes de la nation grecque, étaient des essaims de ce rameau; les Finlandais, les Hongrois, en sont des peuplades en quelque sorte égarées parmi les nations esclavonnes et tudesques. Le nord et l'est de la mer Caspienne, leur patrie originaire, nourrissent encore des peuples qui ont la même origine et parlent des langues semblables; mais ils y sont mêlés d'une infinité d'autres petites nations d'origines et de langues diverses. Les peuples tartares sont restés plus intacts dans tout cet espace d'où ils ont si long-temps menacé la Russie, et où ils ont enfin été subjugués par elle, depuis les bouches du Danube jusqu'au-delà de l'Irtisch. Cependant les Mongoles, dans leurs conquêtes, y ont mêlé leur sang, et l'on en voit surtout beaucoup de traces chez les petits Tartares.

C'est à l'orient de ce rameau tartare de la race caucasique que commence la race mongolique, qui domine

ensuite jusqu'à l'Océan oriental. Ses branches, encore nomades, les Calmouques, les Kalkas, parcourent le grand désert. Trois fois leurs ancêtres, sous Attila, sous Gengis et sous Tamerlan, ont porté au loin la terreur de leur nom. Les Chinois en sont une branche la plus anciennement civilisée, non-seulement de cette race, mais de tous les peuples connus. Une troisième branche (les Mantchoux) a conquis récemment la Chine, et la gouverne encore. Les Japonais et les Coréens, et presque toutes les hordes qui s'étendent au nord-est de la Sibérie, sous la domination des Russes, y appartiennent aussi en très grande partie, et l'on y rapporte même aujourd'hui les habitants originaires des Mariannes, des Carolines et des Iles les plus voisines de cet Archipel. Si l'on en excepte quelques lettrés chinois, les peuples de race mongolique sont généralement adonnés aux différentes sectes du bouddisme ou religion de Fo.

L'origine de cette grande race paraît être dans les monts Altaï, comme celle de la nôtre dans le Caucase; mais il n'est pas possible de suivre aussi bien la filiation de ses différentes branches. L'histoire de tous ces peuples nomades est aussi fugitive que leurs établissements; et celle des Chinois, concentrée dans leur empire, ne donne que des notions courtes et peu suivies des peuples qui les avoisinent. Les affinités de leurs langues sont aussi trop peu connues pour diriger dans ce labyrinthe.

Les langues du nord de la péninsule au-delà du Gange ont, aussi-bien que celle du Thibet, quelques rapports avec la langue chinoise, au moins par leur nature, à quelques égards monosyllabique, et les peuples qui les parlent ne sont pas sans ressemblance avec les autres Mongoles pour les traits; mais le midi de cette péninsule est habité par les Malais, peuple beaucoup plus rapproché des Indiens par les formes, et dont la race et la langue se sont répandues sur les côtes de toutes les

îles de l'archipel indien. Les innombrables petites îles de la mer du Sud sont peuplées aussi par une belle race, qui paraît tenir de près aux Indiens, et dont la langue a beaucoup de rapports avec le malai; mais dans l'intérieur des grandes îles, surtout dans les lieux les plus sauvages, habitent d'autres hommes à teint noir, à visage de nègre, tous extrêmement barbares, que l'on a nommés Alfourous; et sur les côtes de la nouvelle Guinée et des îles voisines sont d'autres nègres presque semblables à ceux de la côte orientale de l'Afrique, que l'on a appelés Papous; c'est aux Alfourous que l'on rapporte les habitants de la nouvelle Hollande, et l'on assure que ceux de la terre de Diémen sont plutôt des Papous (1).

Ni ces Malais ni ces Papous ne se laissent aisément rapporter à l'une des trois grandes races; mais les premiers peuvent-ils être nettement distingués de leurs voisins des deux côtés, les Indous caucasiques et les Chinois mongoliques? Nous avouons que nous ne leur trouvons pas encore de caractères suffisants pour cela. Les Papous sont-ils des nègres anciennement égarés sur la mer des Indes? On n'en a pas encore de figures ni de descriptions assez nettes pour répondre à cette question.

Les habitants du nord des deux continents, les Samoyèdes, les Lapons, les Esquimaux, viennent, selon quelques-uns, de la race mongole; selon d'autres, ils ne sont que des rejetons dégénérés du rameau scythe et tartare de la race caucasique.

Les Américains eux-mêmes n'ont pu encore être ramenés clairement ni à l'une ni à l'autre de nos races de l'ancien continent, et cependant ils n'ont pas non plus de caractère à la fois précis et constant qui puisse en faire

---

(1) *Voyez*, sur les diverses races qui peuplent les îles de la mer des Indes et de l'Océan pacifique, la dissertation de MM. Lesson et Garnot, dans la Zoologie du Voyage de la Coquille, p. 1-113. Sur les langues des nations asiatiques et sur leurs rapports mutuels, consultez l'*Asia polyglotta* de M. Klaproth.

une race particulière. Leur teint rouge de cuivre n'en est pas un suffisant; leurs cheveux généralement noirs et leur barbe rare les feraient rapporter aux Mongoles, si leurs traits aussi prononcés, leur nez aussi saillant que les nôtres, leurs yeux grands et ouverts, ne s'y opposaient et ne répondaient à nos formes européennes; leurs langues sont aussi innombrables que leurs peuplades, et l'on n'a pu encore y saisir d'analogies démonstratives ni entre elles ni avec celles de l'ancien Monde (1).

DEUXIÈME ORDRE DES MAMMIFÈRES.

LES QUADRUMANES.

Indépendamment des détails anatomiques qui la distinguent de l'homme, et que nous avons exposés, cette famille diffère de notre espèce par le caractère très-sensible, que ses pieds de derrière ont les pouces libres et opposables aux autres doigts, et que les doigts des pieds sont longs et flexibles comme ceux de la main; aussi toutes les espèces grimpent-elles aux arbres avec facilité, tandis qu'elles ne se tiennent et ne marchent debout qu'avec peine, leur pied ne se posant alors que sur le tranchant extérieur, et leur bassin étroit ne favorisant point l'équilibre. Elles ont toutes des intestins assez semblables aux nôtres, les yeux dirigés en avant, les mamelles sur la poitrine, la verge pendante, le cerveau à trois lobes de chaque côté,

(1) *Voyez*, sur les Américains, outre le Voyage de M. de Humboldt, si riche en documents importants, les Dissertations de Vater, de Mitchill.

dont le postérieur recouvre le cervelet, la fosse temporale séparée de l'orbite par une cloison osseuse; mais pour le reste elles s'éloignent de notre forme par degrés, en prenant un museau de plus en plus alongé, une queue, une marche plus exclusivement quadrupède; néanmoins, la liberté de leurs avant-bras et la complication de leurs mains leur permettent à toutes beaucoup d'actions et de gestes semblables à ceux de l'homme.

On les divise depuis long-temps en deux genres, les *singes* et les *makis*, devenus aujourd'hui en quelque sorte par la multiplication des formes secondaires, deux petites familles, et entre lesquels il faut placer un troisième genre, celui des *ouistitis*, qui ne se rapporte bien ni à l'un ni à l'autre.

LES SINGES. (SIMIA. *Linn.*)

Sont tous les quadrumanes qui ont à chaque mâchoire quatre dents incisives droites, et à tous les doigts des ongles plats; deux caractères qui les rapprochent de l'homme plus que les genres suivants; leurs molaires n'ont aussi, comme les nôtres, que des tubercules mousses, et ils vivent essentiellement de fruits; mais leurs canines, dépassant les autres dents, leur fournissent une arme qui nous manque, et exigent un vide dans la mâchoire opposée, pour s'y loger quand la bouche se ferme.

On peut les répartir, d'après le nombre de leurs molaires, en deux principaux sous-genres, qui se subdivisent eux-mêmes en des groupes nombreux (1).

---

(1) *N. B.* Buffon avait subdivisé les singes en cinq tribus : les *singes* propres, sans queue; les *papions*, à queue courte; les *guenons*, à queue longue, à fesses calleuses; les *sapajous*, à queue longue et prenante, sans

Les SINGES proprement dits, ou de l'ancien continent,

Ont le même nombre de mâchelières que l'homme, mais diffèrent d'ailleurs entre eux par des caractères qui ont fourni les subdivisions suivantes :

Les ORANGS (1). (SIMIA. Erxl. PITHECUS. Geoffr. Vulg. *Hommes sauvages*).

Sont les seuls singes de l'ancien continent qui n'aient point de callosités aux fesses, et leur os hyoïde, leur foie et leur cæcum ressemblent à ceux de l'homme. Leur nez ne saille point, ils n'ont point d'abajoues, ni aucun vestige de queue.

Les uns ont les bras assez longs pour atteindre à terre quand ils sont debout, et les jambes au contraire très courtes. Ce sont les orangs proprement dits.

L'*Orang-Outang*. (*Simia satyrus*. L.) Audeb., pl. 2, Fr. Cuv., pl. 2. (2)

Passe pour être de tous les animaux celui qui ressemble le plus à l'homme par la forme de sa tête, la grandeur

---

callosités ; les *sagouins*, à queue longue et non prenante, sans callosités ; et Erxleben, adoptant cette division, avait traduit ces noms par *simia*, *papio*, *cercopithecus*, *cebus* et *callithrix*. C'est ainsi que les noms de *cebus* et de *callithrix* qui, dans les anciens, désignaient des singes de l'Afrique et des Indes, ont été transportés à des singes d'Amérique. Le genre des papions, fondé uniquement sur la brièveté de la queue, n'a pu être conservé, parce qu'il rompait trop les rapports naturels, et tous les autres ont dû être subdivisés; il a été nécessaire enfin de mettre hors de rang le genre des *ouistitis*, que l'on comprenait dans celui des sagouins, mais qui ne répond pas entièrement aux caractères communs des autres singes.

(1) *Orang* est un mot malais, signifiant *être raisonnable*, et qui s'applique à l'homme, à l'orang-outang et à l'éléphant. *Outang* veut dire *sauvage* ou *des bois*. C'est pourquoi les voyageurs traduisent *orang-outang* par *homme des bois*.

(2) La seule bonne figure de l'orang-outang a été long-temps celle de *Vosmaer*, faite d'après un individu qui a vécu à La Haye. Celle de *Buffon*, Suppl. VII, pl. 1, pèche à tous égards; celle d'*Allamand* (Buff. d'Holl. XV, pl. XL) est un peu meilleure; elle a été copiée dans *Schreber*, pl. 11 B. Celle de *Camper*, copiée *ib.*, pl. 11, C., ne manque pas d'exactitude; mais on voit trop qu'elle est faite d'après un cadavre. *Bontius*, Méd. ind. 84, n'en donne qu'une tout-à-fait imaginaire, quoique *Linnæus* en ait fait le type de son troglodyte (Amœn. ac. VI, pl. 1, § 1.). Il y en a d'assez bonnes dans la trad. angl. du présent ouvrage, et dans le voyage de Krusenstern, pl. 94 et 95, mais toujours d'après de jeunes sujets.

de son front et le volume de son cerveau, mais les expressions exagérées de quelques auteurs sur cette ressemblance tiennent en partie à ce que l'on n'en avait vu que de jeunes individus, et tout fait croire qu'avec l'âge, son museau devient beaucoup plus proéminent. Il a le corps couvert de gros poils roux, la face bleuâtre, les pouces de derrière très courts comparativement aux doigts. Ses lèvres peuvent s'alonger singulièrement, et jouissent d'une grande mobilité. On a fort altéré son histoire, par le mélange que l'on en a fait avec celle des autres grands singes, et surtout du Chimpansé. Après l'avoir soumise à une critique sévère, on trouve que l'Orang-Outang n'habite que les contrées les plus orientales, comme Malaca, la Cochinchine, et surtout la grande île de Bornéo, d'où on l'a fait venir par Java, mais très rarement. Jeune, et tel qu'on l'a vu en Europe, c'est un animal assez doux, qui s'apprivoise et s'attache aisément, qui, par sa conformation, parvient à imiter un grand nombre de nos actions; mais dont l'intelligence ne paraît pas s'élever autant qu'on l'a dit, ni même surpasser beaucoup celle du chien. Camper a découvert et bien décrit deux sacs membraneux qui communiquent avec les ventricules de la glotte de cet animal, et qui assourdissent sa voix; mais il a eu tort de croire que les ongles manquent toujours à ses pouces de derrière.

Un singe de Bornéo, qui n'est encore connu que par son squelette, et que l'on a nommé *Pongo* (1), ressemble tellement à l'Orang-Outang par les proportions de

(1) *Audeb.* Singes, pl. anat. II. Ce nom de *pongo*, corrompu de celui de *boggo*, que l'on donne en Afrique au chimpansé ou au mandrill, a été appliqué par Buffon à une prétendue grande espèce d'orang-outang, qui n'était que le produit imaginaire de ses combinaisons. Wurmb, naturaliste de Batavia, l'a transporté à cet animal-ci, qu'il a décrit le premier, et dont Buffon n'avait nulle idée. *Voyez* les Mém. de la soc. de Batavia, tome II, p. 245. La pensée qu'il pourrait être un orang adulte m'est venue à la vue d'une tête d'orang ordinaire, à museau beaucoup plus saillant que celles de très jeunes individus que l'on a décrites jusqu'à ce jour; je l'ai fait connaître dans un mémoire lu à l'Académie des Sc. en 1818. M. Tilesius et M. Rudolphi paraissent l'avoir eue aussi de leur côté. *Voyez* les Mém. de l'Ac. de Berlin pour 1824, p. 131.

toutes ses parties et par toutes les dispositions des trous et des sutures de sa tête, que, malgré la grande proéminence de son museau, la petitesse de son crâne et la hauteur des branches de sa mâchoire inférieure, on peut le croire un adulte, sinon de l'espèce de l'orang-outang, du moins d'une espèce très voisine. La longueur de ses bras, celle des apophyses de ses vertèbres cervicales, et la tubérosité de son calcanéum, peuvent lui faciliter la station et la marche sur deux pieds. C'est le plus grand de tous les singes, et un animal des plus redoutables; il approche de la taille de l'homme.

Dans les autres Orangs, les bras ne descendent que jusqu'aux genoux. Ils n'ont point de front, et leur crâne fuit immédiatement derrière la crête des sourcils. On pourrait leur réserver le nom de CHIMPANSÉS.

Le *Chimpanse*. (*Simia troglodytes*, L.) (1)

Couvert de poils noirs ou bruns, rares en avant. Si l'on s'en fiait au rapport des voyageurs, il approcherait de la taille de l'homme, ou la surpasserait; mais on n'en a vu encore en Europe aucune partie qui indiquât cette grandeur. Il habite en Guinée et au Congo, vit en troupes, se construit des huttes de feuillages, sait s'armer de pierres et de bâtons, et les emploie à repousser loin de sa demeure les hommes et les éléphants; poursuit, dit-on, les négresses, et les enlève quelquefois dans les bois, etc. Les naturalistes l'ont presque tous confondu avec l'*Orang-Outang*. En domesticité, il est assez docile pour être dressé à marcher, à s'asseoir et à manger à notre manière.

(1) C'est le *quojas morou* ou le *satyre d'Angola* de Tulpius, qui en donne une mauvaise figure (Obs. med., p. 271.), et le *pygmée*, beaucoup mieux représenté par *Tyson* (Anat. of a *Pygmy*, pl. 1), et copié par *Schreber*, pl. I. B. Scotin en avait donné une autre figure passable copiée *Amœn. acad. VI, pl. I, fig.* 3, *et Schreb.*, l. C. Un individu qui a vécu chez *Buffon*, et que l'on conserve au muséum, est représenté, quoique assez mal, Hist. nat. XIV, I, où il est nommé *Jocko*. Le même individu est beaucoup mieux dans *Lecat* (*Traité du mouvement musc.*, *pl. I*, *fig.* 1.), sous le nom de *Quimpesé*; c'est aussi lui que donne *Audebert*, mais d'après l'empaillé seulement Il le nomme *Pongo*.

On sépare maintenant des Orangs

Les Gibbons. (Hilobates. Ilig.)

Qui ont, avec les longs bras de l'Orang propre, et le front abaissé du Chimpansé, les fesses calleuses comme les guenons, mais diffèrent de celles-ci, parce qu'ils manquent de queue et d'abajoues. Ils vivent tous dans les parties les plus reculées des Indes et de leur archipel.

Le *Gibbon noir.* (*Simia lar.* L.) Buff. XIV, II. *Onko.* Fréd. Cuv. pl. 5 et 6.

Est couvert de grossiers poils noirs, et a le visage entouré d'un cercle blanchâtre.

Le *Gibbon brun.* (*Hilob. agilis.* Fréd. Cuv. pl. 3 et 4.) Petit Gibbon. Buffon. XIV. III.

Est brun, et a le tour du visage et le bas du dos d'un fauve pâle. Les jeunes sont d'un blanc jaunâtre uniforme. Son agilité est extrême; il vit par paires; et son nom malais *wouwou* est tiré de son cri.

Le *Gibbon cendré.* (*Sim. leucisca.* Schreb. pl. 3 B.)

Couvert d'une laine douce et cendrée, à visage noir, se tient dans les roseaux et grimpe aux plus hautes tiges des bambous; s'y balançant avec ses longs bras. On le nomme aussi wouwou.

On pourrait distinguer des autres Gibbons :

Le *Siamang.* (*Simia Syndactyla.* Rafl.) Fréd. Cuv., pl. 2.

Qui a le deuxième et le troisième doigt des pieds de derrière unis ensemble par une membrane étroite sur toute la longueur de la première phalange. Il est noir et a le menton et les sourcils roux, vit en troupes nombreuses qui sont conduites par des chefs courageux et vigilants, et font retentir les forêts de cris épouvantables au lever et au coucher du soleil. Son larynx a un sac membraneux.

Tous les singes de notre ancien continent qui vont suivre, ont le foie divisé en plusieurs lobes; le cæcum gros, court et sans appendice; l'os hyoïde en forme de bouclier.

Les Guenons. (Vulg. *Singes à queue.* Cercopithecus Erxl. : en partie.) (1)

A museau médiocrement proéminent (de 60°); des abajoues; une queue; les fesses calleuses; la dernière molaire d'en bas à quatre tubercules comme les autres. Leurs espèces très nombreuses, de grandeurs et de couleurs très variées, remplissent l'Afrique, vivent en troupes, et font de grands dégâts dans les jardins et les champs cultivés. Elles s'apprivoisent encore assez aisément.

Le *Patas.* (*Simia rubra.* Gm.) Buff. XIV, xxv, xxvi. Fréd. Cuv. 23.

Fauve roux assez vif en dessus, blanchâtre en dessous; un bandeau noir sur les yeux, quelquefois surmonté de blanc. Du Sénégal.

Le *Mangabey à collier.* (*Simia æthiops.* L.) Buff. XIV, xxxiii. Fréd. Cuv. 24.

Brun de chocolat en dessus, blanchâtre en dessous et sur la nuque; calotte d'un roux vif, paupières blanches.

Buffon le dit de Madagascar; Hasselquist d'Abyssinie. En effet, Sonnerat affirme qu'il n'y a point de singes à Madagascar.

Le *Mangabey sans collier.* (*Simia fuliginosa.* Geoff.) Buff. XIV, xxxii. Fréd. Cuv. 25.

Brun de chocolat, uniforme en dessus, fauve pâle en dessous, les paupières blanches. Buffon le dit de Madagascar, et le croit une variété du précédent.

Le *Callitriche.* (*Simia sabæa.* L.) Buff. XIV, xxxvii. Fr. Cuv. 19.

Verdâtre en dessus, blanchâtre en dessous, la face noire, les touffes des joues jaunâtres, le bout de la queue jaune. Du Sénégal (2).

---

(1) *Cercopithecus* : singe à queue, nom usité chez les anciens Grecs.

(2) Le nom de *callithrix* est, dans Pline, l. VIII, c. 54, celui d'un singe d'Éthiopie, muni d'une barbe et d'une queue floconneuse, qui était vraisemblablement l'*ouanderou.* Buffon l'a appliqué arbitrairement à l'espèce ci-dessus.

Le *Malbrouc*. Buff. (*Simia faunus*. Gm.) Buff. XIV, XXIX. Simia cynosuros scopol. Schr. pl. XIV. C. Fréd. Cuv. pl. 22. Var. du callitriche. Audeb., 4e fam., 2e sect., pl. 5. (1)

Verdâtre en dessus, cendré sur les membres, la face couleur de chair, point de jaune à la queue, un bandeau blanc et un noir sur les sourcils; le scrotum d'une belle couleur d'outre-mer.

Le *Vervet*. (*S. erythropyga*. Fréd. Cuv. pl. 21.)

Diffère du Malbrouc par un scrotum entouré de poils blancs et des poils roux autour de l'anus, et le *Grivet* (*S. grisea*.) Fréd. Cuv. 21, par un scrotum vert, entouré de poils fauves.

Le *Talapoin*. (*S. melarhina*. Fr. Cuv. pl. 18.) Buff. XIV. pl. 10.

Est verdâtre dessus; les touffes des joues jaunâtres; le nez noir au milieu d'une face couleur de chair.

La *Mone* (*Simia mona* et *S. monacha*. Schr.) Buff. XIV, XXXVI. Fréd. Cuv. 13.

Corps brun, membres noirs, poitrine, intérieur des bras et tour de la tête blanchâtres; bandeau noir sur le front; une tache blanche de chaque côté de la racine de la queue.

Le *Rolowai* (*Simia diana*. L.) Exquima Margr. (2) Audeb. IVe Fam. sect. II, pl. VI, et Buff. Supp. VII, XX.

Noirâtre pointillé de blanc en dessus, blanc en dessous, la croupe d'un roux pourpre, la face noire, entourée de blanc, et une petite barbe blanchâtre au menton.

Le *Moustac* (*Simia cephus*. L.) Buff. XIV, XXXIV. Fr. C. 17.

Cendré brunâtre, une touffe jaune au devant de chaque oreille, une bande bleu clair, en forme de chevron renversé, sur la lèvre supérieure.

---

(1) Le *cercop. barbatus* de *Clusius*, que Linn. cite comme exemple de son *faunus*, est plutôt un *ouanderou* qu'un *malbrouc*.

(2) La figure, jointe à la description de l'exquima dans Margrave, est celle d'une ouarine; et celle de l'exquima est à la description de l'*ouarine* ou *guariba*. Cette transposition a causé depuis beaucoup d'erreurs de synonymie.

L'*Ascagne* (*Simia-petaurista*. Gm.) Audeb. IVe Fam. sect. II, pl. XIII. Fréd. Cuv. pl. 16.

Brun olivâtre eu dessus, gris en dessous, visage bleu, nez blanc, touffe blanche devant chaque oreille, moustache noire.

Le *Hocheur* (*Simia nictitans*. Gm.) Audeb. ib. XIV. Fréd. Cuv. 13.

Noir ou brun pointillé de blanc, le nez seul blanc au milieu d'un visage noir, le tour des lèvres et des yeux roussâtre.

Ces cinq dernières espèces, toutes petites, joliment variées en couleur, et d'un naturel très doux, sont communes en Guinée. (1)

LES SEMNOPITHÈQUES. Fréd. Cuv.

Diffèrent des guenons par un petit tubercule qu'ils ont de plus à la dernière molaire d'en bas. Ce sont des singes des contrées orientales, auxquels leurs membres alongés et surtout leur très longue queue, donnent un air particulier. Leur museau n'est guère plus saillant qu'aux gibbons, et ils ont comme eux les fesses calleuses. Ils paraissent même manquer aussi d'abajoues. Leur larynx est muni d'un sac.

Le plus anciennement connu est :

Le *Douc*. (*Simia nemœus*. L.) Buff. XIV, XLI, Fr. C. pl. 12.

Remarquable par les couleurs vives et variées de son pelage ; gris sur le corps et les bras, noir sur les mains, les cuisses et les pieds, d'un roux vif sur les jambes; la queue et une grande tache triangulaire sur les reins blanches; son visage est orangé, et il a un collier roux et noir, et des touffes de poils jaunes sur les côtés de la tête. Il habite à la Cochinchine (2).

---

(1) Pennant a décrit certaines guenons sans pouces, *sim. polycomos* et *sim. ferruginea*, dont Iliger a fait son genre *colobus*, mais je n'ai pu encore les voir; c'est pourquoi je n'ai pas cru devoir en parler. M. Temmins nous assure que leur tête et leurs dents ressemblent à celles des semnopithèques.

(2) M. Diard ayant envoyé plusieurs doucs de la Cochinchine au muséum d'Histoire naturelle, on s'est assuré qu'ils ont des callosités, qui leur avaient été refusées par Buffon, parce qu'il n'en avait vu qu'un individu altéré par l'empaillage : ainsi il faut supprimer le genre *lasiopyga* d'Iliger, qui n'est fondé que sur cette erreur.

Une autre espèce se fait remarquer par la forme très extraordinaire de son nez. C'est

Le *Nasique* ou *Kahau*. (*Simia nasica*. Schr.) Buff. Supp. VII, XI et XII.

Fauve, teint de roux, le nez excessivement long et saillant en forme de spatule échancrée. Ce singe vit à Bornéo en grandes troupes, qui s'assemblent matin et soir sur les branches des grands arbres aux bords des rivières : *kahau* est son cri.

On le dit aussi de la Cochinchine.

On compte encore dans ce sous-genre :

L'*Entelle*. (*S. entellus*. Dufr.) Fr. C. pl. 8 et 9.

D'un gris jaunâtre pâle ; des poils noirs aux sourcils et aux côtés de la tête, dirigés en avant. Du haut Bengale. C'est une des espèces vénérées dans la religion des brames.

Le *Cimepaye*. (*S. melalophos*. Rafl.) Fr. C. pl. 7.

D'un beau roux, très vif; le dessous blanc, la face bleue et une crête de poils noirs sur la tête, d'une oreille à l'autre.

Le *Croo*. (*S. comata*. Desm. *S. cristata* Rafl.) Fr. C. pl. 11. *Presbytis mitrata* Kotzeb.

D'un beau cendré ; le dessous blanc, ainsi qu'une touffe au bout de la queue. La crête noire aux sourcils, et les poils du sommet de la tête alongés et relevés.

Le *Tchincou*. (*S. maura*. L.) Fr. C. pl. 10.

Tout noir, les jeunes d'un brun fauve. Ces trois derniers sont des îles de la Sonde (1).

LES MACAQUES (2).

Ont comme les semnopithèques un cinquième tubercule

(1) Il y a quelque variation pour leurs noms malais. Rafles (traus. Lin. XIII), nomme le S. *comata*, *chinkau*; le S. *maura*, *lotong*. Aj. S. *fascicularis*, ou *Kra*, Rafles, ib.

(2) *Macaco*, macaque, est le nom générique des singes à la côte de Guinée et parmi les nègres transportés aux colonies. Margrave en indique une espèce dont il dit qu'elle a *nares elatas bifidas* ; et ces mots vagues, employés uniquement d'après lui, sont restés dans le caractère que l'on applique au *macaque* de Buffon, quoiqu'on n'y voie rien de tel.

à leurs dernières molaires, et comme les guenons, des callosités et des abajoues. Leurs membres sont plus gros et plus courts qu'aux premiers, et leur museau plus saillant, leur arcade surcilière plus renflée qu'aux uns et aux autres. Assez dociles dans leurs premières années, ils deviennent intraitables avec l'âge. Ils ont tous un sac qui communique avec le larynx sous le cartilage thyroïde, et qui se remplit d'air quand ils crient. Leur queue est pendante et ne prend point de part à leurs mouvements : ils produisent de bonne heure, mais ils ne sont tout-à-fait adultes qu'à quatre ou cinq ans. Leur gestation dure sept mois; les femelles ont souvent dans le temps du rut d'énormes gonflements aux parties postérieures (1).

La plupart viennent des Indes.

Le *Macaque à crinière*. (*Sim. silenus* et *leonina*. L. et Gm.) *Ouanderou* de Buff. Audeb. IIe Fam. sect. I, pl. III.

Noir; une crinière cendrée et une barbe blanchâtre lui entourent la tête. De Ceylan.

Le *Bonnet chinois*. (*Simia sinica*. Gm.) Buff. XIV, XXX Fr. C. 30.

Brun fauve assez vif dessus, blanc dessous; la face couleur de chair, les poils du sommet de la tête disposés en rayons et formant une sorte de chapeau. Du Bengale, de Ceylan.

Le *Toque*. (*S. radiata*. Geoff.) Fr. C. 29.

En diffère par une teinte verdâtre.

Le *Macaque* de Buff. (*Simia cynomolgos* et *cynocephalus*. L.) Buff. XIV, XX. Fr. C. 26 et 27.

Verdâtre en dessus, jaunâtre ou blanchâtre en dessous, les oreilles et les mains noires, la face et le scrotum tannés (2). L'*Aigrette*. (*Simia aygula*. L.) Buff. XIV, XXI, paraît n'en être qu'une variété, distinguée par un bouquet de poils plus long au sommet de la tête.

---

(1) C'est ce qui a fait dire à Élien, que l'on voit dans les Indes des singes qui ont une chute de matrice.

(2) Aj. le *Macaque à face noire*. Fr. Cuv. mammif. 28, et les autres espèces décrites dans le même ouvrage.

Quelques espèces de macaques se distinguent par une queue courte.

Le *Rhésus*. Audeb. Fam. II. pl. *Patas à queue courte*, ib. pl. IV, et Buff. Supp. XIV, pl. XVI; le premier maimon représenté par Buff. XIV, pl. XIX (1).

Grisâtre; teint de fauve à la tête et au croupion, quelquefois sur tout le dos, la face couleur de chair, la queue passant le jarret. Du Bengale (2).

Le *Maimon*. (*Simia nemestrina*, L. et *Simia platypigos*. Schreb.) Audeb. IIe Fam. sect. I, pl. II. Fr. Cuv. mammif. sous le nom de *singe à queue de cochon*.

Brun foncé dessus; une bande noire commençant sur la tête et s'affaiblissant le long du dos; jaunâtre autour de la tête et aux membres; la queue grêle recoquillée. (3)

LES MAGOTS. (*Inuus*. Cuv.)

Ne sont que des Macaques auxquels un petit tubercule tient lieu de queue.

Le *Magot commun*. (*S. Silvanus, pithecus et inuus*. L.) Buff. XIV, 7. 8. Fr. Cuv. mammif.

Couvert tout entier d'un poil gris brun clair, est de tous les singes, celui qui supporte le plus aisément notre climat. Originaire de Barbarie, on dit qu'il s'est naturalisé dans les parties les moins accessibles du rocher de Gibraltar (4).

---

(1) Les deux individus qui ont servi à Audebert sont au muséum. Je les ai examinés; ils ne font qu'une espèce.

(2) Le *macaque à queue courte* de Buff., Suppl. VII, pl. XIII (Sim. erytrhæa, Schr.) me paraît un vrai macaque (*S. cynomolgos*), dont la queue était coupée.

(3) Aj. le *macaque de l'Inde*: et le *macaque à face rouge*, Fred. Cuv. mammif.

(4) Le *pithèque* de Buff., Suppl. VII, pl. 4 et 5, n'était qu'un jeune magot. Son petit cynocéphale, *ib.*, pl. 6, et les grands et petits cynocéphales de Prosper Alpin sont aussi de cette espèce.

Πίθηκος est le nom grec du singe en général, et le singe dont

Les Cynocephales (Cynocéphalus. C.) (1)

Ont avec les dents, les abajoues, les callosités des précédents, un museau alongé et comme tronqué au bout, où sont percées les narines, ce qui le fait ressembler à celui d'un chien plus que ceux des autres singes; leur queue varie en longueur. Ce sont en général de grands singes féroces et dangereux : la plupart vivent en Afrique.

Le *Papion*. Buff. (*Simia sphynx*. L.)

D'un jaune tirant plus ou moins sur le brun; les touffes des joues fauves, le visage noir, la queue longue (2). On en voit de plusieurs grandeurs, qui ne diffèrent probablement que par l'âge. Adulte, il effraie par sa férocité et sa lubricité brutale. De Guinée. Il y en a une espèce voisine, à queue plus courte, à pelage plus verdâtre, à touffes des joues blanchâtres, à visage couleur de chair. (*S. Cynocephalus.*) *Le Babouin*, Fr. Cuv. Mém. du Mus. IV. pl. xix.

Le *Papion noir*. (*Simia porcaria*. Bodd. *S. ursina*. Penn. *S. sphyngiola*. Herm. La guenon à face alongée. Penn., et Buff. Supp. VII, pl. xv. Singe noir de Vaillant. (3) *Chacma*. Fr. Cuv. Mammif.)

D'un noir glacé de jaunâtre ou de verdâtre, surtout au front, les touffes des joues grises, le visage et les mains noirs. Sa queue descend jusqu'au talon et se termine par un bouquet de poil. L'adulte a une forte crinière; du reste

---

Galien a donné l'anatomie, n'est pas autre chose qu'un magot, quoïque Camper ait pensé que c'était l'orang-outang. M. de Blainville s'est aperçu de cette méprise, et je l'ai constatée en comparant avec ces deux espèces tout ce que Galien dit de l'anatomie de son pithèque.

(1) *Cynocéphale*, tête de chien, nom très connu chez les anciens, surtout parce que cet animal jouait un grand rôle dans les figures symboliques des Égyptiens, où il représentait *Tot* ou *Mercure*.

(2) Ceux à qui on la représente courte comme les papions de Buffon, XIV, pl. xiii et xiv, etc., l'avaient coupée. M. *Brongniard* l'a représenté le premier avec quelque exactitude, mais sous le nom impropre de sim. cynocephalus. Sa figure est copiée dans Schreber, pl. xiii B. Voyez maintenant les différents papions dans les Mammif. de M. Fr. Cuv

(3) Toutes ces espèces factices ne tiennent qu'au plus ou moins bon état des individus, ou à leur âge.

il est semblable aux précédents pour la forme et pour les mœurs. Du Cap.

Le *Tartarin* de Belon (Ois. fol. 101), ou *Papion à perruque*. (*Simia hamadryas*. Linn.) *Papion à face de chien*. Penn. *Singe de Moco*. Buff. Supp. VII, x (1).

D'un cendré un peu bleuâtre; les poils du camail et surtout ceux des côtés de la tête très longs; le visage couleur de chair. Ce grand singe est aussi l'un des plus lubriques et des plus horriblement féroces. Il vit en Arabie et en Éthiopie.

On doit distinguer des autres cynocéphales, une espèce de philippines, toute noire et sans aucune queue (*S. nigra*. Cuv.), mais dont la tête est semblable aux autres.

Les Mandrills

Sont de tous les singes ceux qui ont le museau le plus long (de 30°); leur queue est très courte; ils sont aussi très brutaux et très féroces. Leur nez est le même qu'aux précédents.

Le *Mandrill*, *Boggo*, *Choras*. Buff. XIV, XVI, XVII, et Supp. VII, IX. (*Simia maimon* et *mormon*. Linn.)

Gris brun, olivâtre en dessus, une petite barbe jaune citron au menton, les joues bleues et sillonnées. Les mâles adultes prennent un nez rouge, surtout au bout, où il devient écarlate; et c'est mal à propos qu'on en a fait une espèce particulière (2). Les parties génitales et le tour de l'anus ont la même couleur. Les fesses sont d'une belle teinte violette. On ne peut se figurer un animal plus extraordinaire et plus hideux. Il atteint presque la taille de l'homme. Les nègres de Guinée le redoutent beaucoup. On a mêlé plusieurs traits de son histoire à celle du chimpansé, et par suite à celle de l'orang-outang.

---

(1) Copié dans Schreber, mais mal enluminé. Il y en a maintenant une bonne figure dans les mammif. de M. Fr. Cuv.

(2) Nous avons vu nous-même, ainsi que M. Geoffroy, deux ou trois *mandrills* ou *S. maimon* se changer en *choras* ou *S. mormon*, dans la ménagerie du muséum. Le bouquet de poil qu'on ajoute comme caractère du *mormon* est souvent aussi dans le *maimon*.

Le *Drill.* (*Simia leucophæa.*) Fréd. Cuv. Ann. du Mus. d'hist. nat. IX. pl. 37, d'après un jeune ind. et Hist. des mammif. d'après l'adulte.

Gris jaunâtre, le visage noir; la queue très courte et très menue; dans les vieux individus le pelage devient plus sombre, et le menton d'un rouge brillant.

Les Singes du nouveau continent

Ont quatre mâchelières de plus que les autres, trente-six dents en tout, la queue longue, point d'abajoues, les fesses velues et sans callosités, les narines percées aux côtés du nez, et non en dessous. Tous les grands quadrumanes de l'Amérique appartiennent à cette division; leurs gros intestins sont moins boursoufflés, et leur cæcum plus long et plus grêle que dans les singes de l'ancien monde.

Les uns ont la queue prenante; c'est-à-dire que son extrémité peut s'entortiller avec assez de force autour des corps pour les saisir comme une main. Ils retiennent plus particulièrement le nom de Sapajous (*Cebus* Erxleben.) (1).

A leur tête peuvent se mettre les Alouattes (Mycetes. Illig.), qui se distinguent par une tête pyramidale, dont la mâchoire supérieure descend beaucoup plus bas que le crâne, attendu que l'inférieure a ses branches montantes très hautes, pour loger un tambour osseux, formé par un renflement vésiculaire de l'os hyoïde, qui communique avec leur larynx, et donne à leur voix un volume énorme et un son effroyable. De là leur nom de *Singes hurleurs*. La partie prenante de leur queue est nue en dessous.

Il y en a plusieurs espèces, dont les caractères distinctifs ne sont pas encore bien assurés, car la couleur du pelage, sur laquelle on les fonde, varie avec l'âge et d'un sexe à l'autre.

L'*Alouatte rousse.* (*Simia seniculus*). Vulg. *Hurleur roux*. Buff. Sup. VII, XXV,

Qui nous vient souvent des bois de la Guyanne, où elle vit en troupes; elle est de la taille d'un fort renard, d'un

(1) Cebus ou Cepus, ou Κῆπος, noms d'un singe d'Éthiopie, qui, d'après la description d'Élien, l. xvii, c. 8, doit avoir été le *patas*.

roux-marron vif, plus foncé à la tête et à la queue. L'*Alouatte ourson* (*Stentor ursinus.*, Geoff.), Humb., obs. zool. I, pl. 30., doit en différer bien peu. Mais il paraît qu'il y en a plusieurs autres dont les unes sont noirâtres ou brunes, les autres de couleur pâle. Dans certaines espèces, cette teinte pâle est celle de la femelle (1).

Les SAPAJOUS ORDINAIRES. Ont la tête plate, le museau peu proéminent. (Angle fac. de 60°.)

Il en est quelques-uns dont les pouces de devant sont en tout ou en grande partie cachés sous la peau, et la partie prenante de la queue nue en dessous. M. Geoffroy en fait un genre sous le nom d'ATÈLES (2).

La première espèce, le *chamek* (*ateles pentadactylus*, Geoff.), diffère encore des autres, parce qu'elle a le pouce un peu saillant, quoique d'une phalange seulement, mais sans ongle; tout son pelage est noir.

Une deuxième espèce, le *Mikiri* (*at. hypoxanthus*, pr. Max., *brachyteles macrotarsus*, Spix. pl. 1., a aussi un très petit pouce, et même il porte parfois un ongle. Son pelage est jaunâtre, et devient ferrugineux vers la queue.

---

(1) Margrave, bras. 226, parle d'un *guariba* noir à mains brunes, que Spix croit avoir retrouvé dans son *seniculus niger*. Mém. de Munic pour 1813, p. 333, *mycetes rufimanus*. Kuhl.

Margr., 227, parle d'une autre espèce toute noire et barbue, dont la figure est p. 228, sous le faux nom d'*exquima*, et qui semble devoir être le *mycetes barbatus*. Spix, pl. 32. Sa femelle, *ib.*, pl. 33, est d'un gris jaunâtre pâle. Le mâle doit être le *mycetes niger* de Kuhl et du pr. Maximil. de Neuwied. Le *caraia* de d'Azzara, noir, à poitrine et ventre roux obscur, et dont la femelle est brunâtre, pourrait rentrer dans cette espèce.

Le pr. Max. a encore un *mycetes ursinus*, qui paraît beaucoup plus brun que l'ursinus de M. Geoffroy, et se rapprocher davantage du *M. fuscus* ou du *M. discolor* de Spix, pl 30 et 34. C'est ce dernier qui paraît plutôt être le *St. fuscus* de M. Geoffroy.

L'*alouatte couleur de paille*, *Stentor stramineus*, Geoffr., et *Myc. stramineus*, Spix, pl. 31, d'un gris jaunâtre, paraît, d'après son crâne, différer par l'espèce, mais ce pourrait bien n'être que la femelle d'une des précédentes. On comprend d'ailleurs que si leurs caractères sont si peu certains, leur synonymie doit l'être bien moins encore.

Aj. le *St. flavicaudatus*, Geoffr., d'un brun noir, avec une strie jaune de chaque côté de la queue.

(2) Ann. du muséum, VII, 260 et suiv.

Ces deux espèces sont séparées par Spix sous le nom de Brachytèles. Elles lient les atèles aux lagothrix.

Les autres Atèles, auxquels seuls Spix réserve ce nom (*Coaïta*, Buff.), manquent absolument de pouce apparent. Tels sont :

Le *Coaita*. (*Simia paniscus*. L.) Buff. XV, I.

Couvert tout entier d'un poil noir, comme le chamek, mais absolument sans pouce visible. La face couleur de chair.

Le *Cayou*. (*Ateles ater*.) Fr. Cuv. Mammif.

A la face noire comme le reste du corps.

Le *Chuva* Humb., ou *Coaïta à face bordée*. (*Ateles marginatus*. Geoff.) Ann. mus. XIII, pl. X.

Noir, avec un bord de poils blancs autour de la face.

Le *Marimonda* Humb., ou *Coaïta à ventre blanc*. (*Simia Beelzebuth*. Briss.) Geoff. Ann. mus. VII, pl. XVI.

Noir en dessus, blanc en dessous; le tour des yeux couleur de chair.

Le *Coaïta fauve* (*Ateles Arachnoïdes*. Geoff.) Ann. mus. XIII, pl. IX.

Gris fauve ou roux, les sourcils noirs.

Tous ces animaux viennent de la Guyanne et du Brésil, leurs pieds de devant sont très longs, très grêles, et toute leur démarche singulièrement lente (1).

Les Lagothrix Geoff. (*Gastrimargus*. Spix.)

Ont la tête ronde comme les atèles, un pouce développé comme les alouattes, et la queue en partie nue comme les uns et les autres. Tels sont :

Le *Caparo* Humb. (*Lagothrix Humboldii*. Geoff.) *Gast. olivaceus*. Spix. pl. 28., et le *Grison*. (*Lag. Canus*. Geoff.), ou *Gastr. infumatus*. Spix 29.

Singes de l'intérieur de l'Amérique méridionale, que l'on dit d'une gourmandise singulière.

---

(1) Ils ont avec l'homme quelques ressemblances assez remarquables dans les muscles. Seuls, parmi les animaux, ils ont le biceps de la cuisse fait comme le nôtre.

Les autres sapajous (CEBUS Geoff.) ont à la fois la tête ronde, les pouces distincts et la queue toute velue, quoique prenante. Les espèces en sont encore plus multipliées et presque aussi difficiles à caractériser que celles des alouattes.

Quelques-uns ont le poil du front de longueur uniforme.

Le *Sajou* (*Simia appella*. L.) et le *Saï* (*Simia capucina*. L.) Buff. XV, IV, V, et VIII, IX.

L'un et l'autre de différents bruns ; le premier a le tour du visage noirâtre, l'autre l'a blanchâtre ; mais toutes les nuances du reste de leur corps varient entre le brun noir et le fauve, quelquefois même le blanchâtre. La région des épaules et de la poitrine est cependant d'ordinaire plus pâle, et la calotte et les mains sont plus foncées (1).

D'autres ont les poils du front diversement disposés en aigrette.

Le *Sajou. cornu*. (*Simia fatuellus*. Gm.) Buff. Sup. VII. 29.

A de chaque côté du front une petite touffe de poils noirs. (2)

---

(1) Les *sajous* et les *saïs* varient si fort du brun au jaunâtre et au blanchâtre, qu'on serait tenté d'en faire beaucoup d'espèces, si l'on n'avait les variétés intermédiaires. Tels sont les sim. *trepida*, *syrichta*, *lugubris*, *flavia*, L. et Schreb., ainsi que quelques-uns de ceux que distingue M. Geoffroy, Ann. du mus. XIX, 111 et 112. Spix vient encore de les multiplier, selon nous, assez légèrement.

Nous rapprochons du *sajou* (*sim. apella*.L.) le *cebus robustus*, pr. Max., qui ne nous paraît même que le sajou vieux. Le ceb. *macrocephalus*, Spix., pl. 1, ne nous paraît pas non plus en différer par l'espèce. Nous rapprochons du *saï* (*S. capucina*, L.) le saï à gorge blanche, Buff. (*S. hypoleucos*), le *cebus libidinosus*, Spix, 2 ; le *ceb. xanthosternus*, pr. Max., ou le *ceb. xanthocephalus*, Spix, 3 ; le *ceb. cucullatus*, *id.*, 6.

Nous serions plus disposés à regarder comme des espèces à part : le *sajou à pieds dorés*, Fréd. Cuv. ; le *sajou brun*, *id.*, ou *ceb. unicolor*, Spix., pl. 4 ; le *sim. flavia*, Schreb. 31 B, dont le *ceb. gracilis*, Spix., pl. 5, ne nous semble différer que par l'empaillage ; mais il faudra encore de nombreuses observations, faites dans les lieux que ces animaux habitent, avant que l'on puisse se flatter de ne pas en établir les espèces arbitrairement.

(2) Ici doivent venir le *cebus cirrhifer*, Geoffr., et le ceb. du même nom, pr. Max., mais qui est différent. *Ceb. cristatus*, Fr. Cuv.

Le naturel de ces singes est doux, leurs mouvements vifs et légers : on les apprivoise aisément. Leur petit cri flûté leur a fait donner le nom de *singes pleureurs*.

Dans les SAÏMIRIS, la queue est déprimée et cesse presque d'être prenante, la tête est très plate; il y a à la cloison interorbitaire du squelette un espace membraneux. Nous n'en connaissons qu'un.

Le *Saïmiri*. (*Simia sciurea.*) Buff. XV, x.

Grand comme un écureil, d'un gris jaunâtre; les avant-bras, les jambes et les quatre mains d'un jaune fauve; le bout du museau tout noir.

Ceux des *singes d'Amérique* qui n'ont pas la queue du tout prenante s'appellent en général SAKIS. Plusieurs ont la queue très longue et touffue, ce qui les fait nommer aussi singes à queue de renard : leurs dents saillent en avant plus que dans les autres singes. Ce sont les PITHECIA de Desmarets et d'Illiger

Le *Yarké*. (*Simia pithecia.* L.) Buff. XV, XII. *Pithecia-inusta*. Spix. pl. 10.

Noirâtre; le tour du visage blanchâtre.

Le *Saki gris*. *Pith. hirsuta*. Spix. pl. 8.

Gris, à mains jaunâtres.

Le *Saki noir*. (*Simia satanas*. Hofmansegg.) Humb. Obs. zool. L. XXVII.

Tout noir.

Le *Saki à ventre roux* ou *Singe de nuit*. (*Pithecia rufiventris*. Geoff.) Buff. Supp. VII, XXXI. *pith. capillamentosa*. Spix. pl. 11.

Brun, à ventre roux.

Spix en distingue les espèces dont la queue, quoique touffue,

---

(1) Tous les singes d'Amérique à queue non prenante, et les ouistitis, portent dans Buffon, en commun, le nom de *sagouins* (callithrix erxl.). Ce nom de *sagouin* ou *çagui* appartient en effet, au Brésil, à tous les petits quadrumanes à queue non prenante.

N. B. M. Geoffr., Ann. mus. XIX, 112-113, donne en commun à ses callithrix, qui ne sont qu'une division de ceux d'Erxleben, aux nocthores et aux pithécia, le nom de *géopithèque*.

est moins longue que le corps. Ce sont ses BRACHIURUS. Son *Br. Ouaraki,* Sp., pl. 8, a le corps fauve, la tête, le cou, les bras et les pieds noirs. On doit y joindre, si toutefois c'est une autre espèce, le *Sim. melanocephala,* Humb. Obs. zool. pl. 29. Fauve, à tête noire.

Il y en a aussi (les CALLITHRIX. Geoff. ou *Sagouins*, Fr. Cuv.) dont la queue est grêle, et dont les dents n'ont point de saillie. On leur a pendant quelque temps associé les saïmiris, mais la tête des sagoins est plus haute, et leurs canines beaucoup moins longues. Tels sont :

Le *Sagouin à masque.* (*Call. personata.* Geoff.) Spix. pl. 12. *Call. nigrifrons.* Id., 15.

Gris fauve, à tête et mains noires.

Le *S. en deuil* ou *la veuve* (*Sim. lugens.* Humb.)

Noirâtre avec un large hausse-col blanc; dont le *Call. amicta.* Geoff. Sp. pl. 13. et *Call. torquata.* Hofmanseg, doivent peu différer (1).

Les NOCTHORES, Fréd. Cuv., ou *Nyctipithecus,* Spix, nommés mal à propos *Aotus* par Iliger.

Ne diffèrent des sagouins que par de grands yeux nocturnes, des oreilles en partie cachées sous le poil. On n'en connaît qu'un,

Le *Douroucouli.* Humb. Obs. zool. 28 (*Nocthora trivirgata.* Fr. Cuv. Mammif.) *Nyctipith. vociferans.* Spix. pl. 18.

Cendré dessus, fauve dessous, une ligne verticale noire sur le milieu du front et une sur chaque tempe. C'est un animal nocturne de l'Amérique méridionale. (2)

Tous ces animaux sont de la Guyanne ou du Brésil.

LES OUISTITIS. (HAPALE, Iliger. *Arctopithecus*, Geoff.)

Forment un petit genre, semblable aux sakis, et qui a long-temps été confondu avec eux dans le grand genre

---

(1) Aj. *Call. melanochir*, pr. Max.—*C. cinerascens*, Spix, pl. 14, en est le jeune âge, selon M. Temmink. — *C. cuprea*, Spix, pl. 17. — *C. Gigo*, id., pl. 16. *N. B.* Ce nom de *Gigo* ou *Guigo* est donné par le pr. Maxim. à son *Mélanochir*, en sorte qu'on doit le croire générique.

(2) Aj. *Nyctipithec. felinus* Spix. pl. 18.

des singes; ils ont, en effet, comme les singes d'Amérique en général, la tête ronde, le visage plat, les narines latérales, les fesses velues, point d'abajoues, et, comme les sakis en particulier, la queue non prenante; mais ils n'ont que vingt mâchelières, comme les singes de l'ancien continent; tous leurs ongles sont comprimés et pointus, excepté ceux des pouces de derrière, et leurs pouces de devant s'écartent si peu des autres doigts, qu'on ne leur donne qu'en hésitant le nom de quadrumanes. Ce sont tous de petits animaux de forme agréable, et qui s'apprivoisent aisément.

M. Geoffroy distingue les *ouistitis* proprement dits, qu'il nomme JACCHUS, et qui ont pour caractères des incisives inférieures pointues, placées sur une ligne courbe, et égalant les canines. Leur queue est bien fournie et annelée; leurs oreilles ont d'ordinaire un pinceau de poils.

L'*Oustiti commun*. (*Sim. jacchus*. L.) *Titi*, au Paraguay, Buff. XV, XIV.

A queue assez touffue, colorée par anneaux de brun et de blanchâtre, à corps gris-brun, deux grandes touffes de poils blancs devant les oreilles. De presque toute l'Amérique méridionale. (1)

M. Geoffroy nomme MIDAS, les espèces à incisives inférieures tranchantes, placées presqu'en ligne droite, et moindres que les canines. Leur queue est moins épaisse et non annelée.

Le *Pinche*. (*Simia œdipus*. L.) Buff., XV XVII.

Gris, ondé de brun, de longs poils blancs sur la tête,

(1) Il est difficile d'établir des limites bien spécifiques entre les ouistitis de différentes couleurs. Le *Jacch. penicillatus*, Geoffr., Spix., pl. 26, a une tache blanche au front, et les touffes des oreilles brunes ou noires. — Son J. *leucocephalus*, pr. Max., 2e liv., a les mêmes touffes, mais le blanc y occupe toute la tête et le devant du cou. — Son J. *humeralifer* a les épaules, la poitrine et les bras blancs. — Le *jacch. albicollis*, Spix., pl. 25, a la tache du front, les touffes des oreilles et un large collier blancs. Il y en a, au contraire, où tout le blanc a disparu. *Voyez* Annal. du mus., XIX, p. 119-122.

pendants derrière les oreilles; la queue grêle et rousse. Des bords de la rivière des Amazones (1).

Le *Tamarin*. (*Simia midas*. L.) *Mid. Rufimanus*. Geoff. Buff. XV, XIII.

Noir, les quatre mains jaunâtres. De la Guyanne.

Le *Tamarin nègre*. (*Mid. ursulus*. Geoff.) Buff. Sup. VII, XXXII. *Mid. Fuscicollis*. Spix. pl. 20.

Tout noir, des ondes roussâtres sur le dos.

Le *Tamarin à lèvres blanches*. (*Mid. Labiatus*. Geoff.) M. *Nigricollis*. Spix. 21,

Noir, la croupe roussâtre, le tour du museau blanc.

Le *Marikina*. (*Simia rosalia*. L.) Vulg. singe lion. Buff. XIV, XVI.

Jaunâtre, la tête entourée d'une crinière fauve doré, la queue brune au bout. De Surinam.

Le *Marikina noir*. (*Hapale chrysomelas*. Pr. Max. 2ᵉ livr.)

Noir; les avant-bras, le dessus de la queue et une crinière autour de la tête, d'un roux doré vif.

Le *Mico*. (*Sim. argentata*. L.) Buff. XV, XVIII.

Gris-blanc argenté, quelquefois tout blanc; la queue brune. De la rivière des Amazones

Les Makis. (*Lemur*. L.)

Comprennent, selon Linnæus, tous les quadrumanes qui ont à l'une ou à l'autre mâchoire les incisives en nombre différent de quatre, ou du moins autrement dirigées que dans les singes. Ce caractère négatif ne pouvait manquer d'embrasser des êtres assez différents, et ne réunissait même pas tous ceux qui doivent aller

---

(1) Je soupçonne le *mid. bicolor*, Spix., pl. 24, de n'être qu'une variété du *S. œdipus*., et son M. *mystax* du M. *labiatus*.

(2) Le *S. leonina*, Humb. Obs. I, pl. 5, est brun et a la face noire et les lèvres blanches, comme cette espèce; mais il paraît que les poils de son cou sont plus épais, et forment une crinière comme aux *marikina*. — Aj. *Midas chrysopygus*. Natterer.

ensemble. M. Geoffroy a établi dans ce genre plusieurs divisions mieux caractérisées. Ces animaux ont les quatre pouces bien développés et opposables, et le premier doigt de derrière armé d'un ongle pointu et relevé; tous les autres ongles sont plats. Leur pelage est laineux; leurs dents commencent à nous montrer des tubercules aigus, engrenant les uns dans les autres, comme dans les insectivores.

LES MAKIS PROPREMENT DITS. (*Lemur.*)

Ont six incisives en bas, comprimées et couchées en avant; quatre en haut, droites, dont les intermédiaires sont écartées l'une de l'autre; des canines tranchantes, six molaires de chaque côté en haut, six en bas; des oreilles peu volumineuses. Ce sont des animaux très agiles, que l'on a nommés *singes à museau de renard*, à cause de leur tête pointue. Ils vivent de fruits. Les espèces en sont nombreuses, et n'habitent que dans l'île de Madagascar, où elles paraissent remplacer les singes, qui, dit-on, n'y existent pas. Elles ne diffèrent guère entre elles que par les couleurs.

Le *Mococo*. (*Lemur catta*. L.) Buff. XIII, XXII.

Gris-cendré, à queue annelée de noir et de blanc.

Le *Vari*. (*Lemur macaco*. L.) Buff. XIII, XXVII.

Varié par grandes taches de noir et de blanc.

Le *Maki rouge*. (*Lemur ruber*. Péron.) Fr. Cuv. Mammif.

Roux-maron vif, la tête, les quatre mains, la queue et le ventre noirs, une tache blanche sur la nuque, une touffe rousse à chaque oreille.

Le *Mongous*. (*Lemur mongos*. L.) Buff. XIII, XXVI.

Tout brun, le visage et les mains noires, et d'autres espèces voisines ou variétés, telles que:

Le *Mongous à front blanc*. (*Lemur albifrons*. Geoff.) Audeb. Makis. pl. III.

Brun, le front blanc, etc. (1).

---

(1) Aj. le *maki noir* L. *niger*, Edw. 218. — Le *maki à front noir* (L. *nigrifrons*, Geoffr.). — Le *maki à tête noire* (L. *melanocephalus*), Fr. C.

LES INDRIS. (LICHANOTUS. Ilig.)

Ont les dents comme dans les précédents, excepté qu'il n'y en a que quatre en bas.

On n'en connaît qu'une espèce, sans queue, de trois pieds de haut, noire, à face grise, à derrière blanc (*Lemur indri*), Sonnerat, II[e] Voy., pl. LXXXVI, que les habitants de Madagascar apprivoisent et dressent comme un chien pour la chasse (1).

LES LORIS, vulg. *Singes paresseux*. (STENOPS. Ilig.)

Ont les dents des makis; seulement des pointes plus aiguës aux mâchelières; le museau court d'un doguin; le corps grêle; point de queue, de grands yeux rapprochés, la langue rude.

Ils se nourrissent d'insectes, quelquefois de petits oiseaux ou quadrupèdes, et sont d'une lenteur excessive à la marche; leur genre de vie est nocturne. M. Carlisle leur a trouvé, à la base des artères des membres, la même division en petits rameaux que dans les vrais paresseux.

On en connaît deux espèces, l'une et l'autre des Indes orientales.

Le *Loris paresseux* ou *le Paresseux du Bengale*. (*Lemur tardigradus*. L.) Buff. Sup. VII, XXXVI.

Gris-fauve, une raie brune le long du dos. Il lui manque quelquefois deux incisives en haut (2).

Le *Loris grêle*. (*Lemur gracilis*.) Buff. XIII, XXX, et mieux, Seb. I, XLVII.

Gris-fauve, sans raie dorsale, un peu plus petit que

— Le *maki à fraise* — Le *maki roux*, Audeb., pl. 2, etc. Mais il n'est pas certain que plusieurs de ces espèces ne rentrent les unes dans les autres. *Voyez* Geoffr., Ann. mus., XIX, p. 160 et p.

(1) L'*indri à longue queue* ou *maki à bourre* (*Lemur laniger*, *Gm.*), Sonnerat, 2[e] Voy., pl. LXXXVII, a besoin d'être revu.

(2) Sa démarche lente, qui l'avait fait prendre pour un paresseux, a engagé quelques auteurs à soutenir, contre Buffon et contre la vérité, que le genre des paresseux existe aussi en Asie.

le précédent, à nez plus relevé par une saillie des intermaxillaires (1).

LES GALAGO, Geoff. (OTOLICNUS. Illig.)

Ont les dents et le régime insectivore des précédents; des tarses alongés, qui donnent à leurs pieds de derrière une dimension disproportionnée; une longue queue touffue, de larges oreilles membraneuses, et de grands yeux qui annoncent une vie nocturne.

On en connaît plusieurs espèces, toutes d'Afrique (2). Il paraît que l'on doit y rapporter aussi un animal de ce pays-là (*Lemur potto*, Gm.), Bosman. Voy. en Guin. p. 252, n° 4, auquel on attribue une lenteur comparable à celle des loris et des paresseux.

LES TARSIERS. (TARSIUS.)

Ont les tarses alongés et tous les autres détails de la forme des précédents; mais l'intervalle entre leurs molaires et leurs incisives est rempli par plusieurs dents plus courtes : les incisives mitoyennes d'en haut s'alongent et ressemblent à des canines. Leur museau est très court, et leurs yeux encore plus grands qu'à tous les précédents. Ce sont aussi des animaux nocturnes, et qui vivent d'insectes. Ils viennent des Moluques. (*Lemur spectrum*. Pall.), Buff. XIII, IX (3).

---

(1) Sur cette différence du nez, M. Geoffroy fait, de la première espèce, son genre NYCTICEBUS; de la seconde, son genre LORIS.

(2) Le grand galago, de la taille d'un lapin (*Galago crassicaudatus*, Geoffr.). — Le *moyen*, de la taille d'un rat (*Galago senegalensis*, id.), Schreb. XXXVIII, Bb. Audeb. Gal. pl. 1. — Le *petit*, encore un peu moindre, Brown, ill. 44 — Comparez aussi le galago *de Demidof*, Fischer, Mém. des nat. de Moscou, I, pl. 1.

(3) Comparez le *Tarsius fuscomanus*. Fischer, Anat. des Makis, pl. III. et le *Tarsius bancanus*. Horsfield. Jav.

N. B. Les voyageurs devront rechercher quelques animaux dessinés par Commerson, et que M. Geoffroy a fait graver, Ann. mus. XIX, X, sous le nom de *cheirogaleus*. Ces figures semblent annoncer un nouveau genre ou sous-genre de quadrumanes.

TROISIÈME ORDRE DES MAMMIFÈRES.

LES CARNASSIERS.

Forment une réunion considérable et variée de quadrupèdes onguiculés, qui possèdent, comme l'homme et les quadrumanes, les trois sortes de dents, mais qui n'ont pas de pouce opposable à leurs pieds de devant. Ils vivent tous de matières animales, et d'autant plus exclusivement, que leurs mâchelières sont plus tranchantes. Ceux qui les ont en tout ou en partie tuberculeuses, prennent aussi plus ou moins de substances végétales, et ceux qui les ont hérissées de pointes coniques se nourrissent principalement d'insectes. L'articulation de leur mâchoire inférieure, dirigée en travers, et serrée comme un gond, ne lui permet aucun mouvement horizontal : elle ne peut que se fermer et s'ouvrir.

Leur cerveau, encore assez sillonné, n'a point de troisième lobe, et ne reçouvre point le cervelet, non plus que dans les familles suivantes ; leur orbite n'est point séparé de leur fosse temporale dans le squelette ; leur crâne est rétréci et leurs arcades zygomatiques écartées et relevées pour donner plus de volume et plus de force aux muscles de leurs mâchoires. Le sens qui domine chez eux est celui de l'odorat, et leur membrane pituitaire est généralement étendue sur des lames osseuses très mul-

tipliées. L'avant-bras peut encore tourner dans presque tous, quoiqu'avec moins de facilité que dans les quadrumanes, et ils n'ont jamais aux pieds de devant de pouces opposables aux autres doigts. Leurs intestins sont moins volumineux, à cause de la nature substantielle de leurs aliments, et pour éviter la putréfaction que la chair éprouverait en séjournant trop long-temps dans un canal prolongé.

Du reste, leurs formes et les détails de leur organisation varient beaucoup et entraînent des variétés analogues dans leurs habitudes, au point qu'il est impossible de ranger leurs genres sur une même ligne, et que l'on est obligé d'en former plusieurs familles qui se lient diversement entre elles par des rapports multipliés.

Première Famille des Carnassiers.

LES CHÉIROPTÈRES

Ont encore quelques affinités avec les quadrumanes, par leur verge pendante et par leurs mamelles placées sur la poitrine. Leur caractère distinctif consiste dans un repli de la peau qui prend aux côtés du cou, s'étend entre leurs quatre pieds et leurs doigts, les soutient dans l'air, et permet même de voler à ceux qui ont les mains assez développées pour cela. Cette disposition exigeait de fortes clavicules et de larges omoplates pour que l'épaule eût la solidité requise; mais elle était in-

compatible avec la rotation de l'avant-bras, qui aurait affaibli la force du choc nécessaire au vol. Ces animaux ont tous quatre grandes canines, mais le nombre de leurs incisives varie. On n'en a fait long-temps que deux genres d'après l'étendue de leurs organes du vol, mais le premier des deux exige plusieurs subdivisions.

LES CHAUVE-SOURIS. (VESPERTILIO. Lin.)

Ont les bras, les avant-bras et les doigts excessivement alongés, et formant, avec la membrane qui en remplit les intervalles, de véritables ailes, autant et plus étendues en surface que celles des oiseaux. Aussi les chauve-souris volent-elles très haut et très rapidement. Leurs muscles pectoraux ont une épaisseur proportionnée aux mouvements qu'ils doivent exécuter, et le sternum a dans son milieu une arête pour leur donner attache, comme celui des oiseaux. Le pouce est court, et armé d'un ongle crochu, qui sert à ces animaux à se suspendre et à ramper. Leurs pieds de derrière sont faibles, divisés en cinq doigts presque toujours égaux et armés d'ongles tranchants et aigus. Il n'y a point de cæcum à leurs intestins. Leurs yeux sont excessivement petits, mais leurs oreilles sont souvent très grandes, et forment avec leurs ailes une énorme surface membraneuse, presque nue, et tellement sensible, que les chauve-souris se dirigent dans tous les recoins de leur labyrinthe, même après qu'on leur a arraché les yeux, probablement par la seule diversité des impressions de l'air. Ce sont des animaux nocturnes qui, dans nos climats, passent l'hiver en léthargie. Ils se suspendent pendant le jour dans des lieux obscurs. Leur portée ordinaire est de deux petits, qu'ils tiennent cramponnés à leurs mamelles, et dont la grosseur est considérable à proportion de celle de leur mère.

Ce genre est très nombreux, et présente beaucoup de subdivisions.

Il faut d'abord en séparer.

Les Roussettes. (Pteropus. Briss.)

Qui ont des incisives tranchantes à chaque mâchoire et des mâchelières à couronne plate (1); aussi vivent-elles en grande partie de fruits dont elles détruisent beaucoup; elles savent cependant très bien poursuivre les oiseaux et les petits quadrupèdes. Ce sont les plus grandes chauves-souris, et on mange leur chair. Elles habitent dans les Indes-Orientales.

Leur membrane est échancrée profondément entre leurs jambes; elles n'ont point ou presque point de queue; leur doigt index, de moitié plus court que le médius, porte une troisième phalange et un petit ongle qui manque dans les autres chauve-souris; mais les doigts suivants n'on chacun que deux phalanges; leur museau est simple, leurs narines écartées, leur oreille médiocre, sans oreillon, et leur langue hérissée de piquants recourbés en arrière; leur estomac est un sac très alongé et inégalement renflé. On n'en à découvert que dans l'Asie méridionale et l'archipel des Indes.

1. Roussettes *sans queue*, à quatre incisives à chaque mâchoire (2).

La *Roussette noire*. (*Pter. edulis*. Geoff.)

D'un brun noirâtre, plus foncé en dessous; près de quatre pieds d'envergure. Des îles de la Sonde, des Moluques, où elle se tient le jour suspendue en grand nombre aux arbres. On est obligé de garnir les fruits de filets, pour les préserver de ses dévastations. Son cri est fort et ressemble à celui de l'oie. Elle se prend au moyen d'un sac qu'on lui tend au bout d'une perche; les indigènes trouvent sa chair délicate, mais elle déplait aux Européens, à cause de son odeur de musc (3).

(1) Les mâchelières ont proprement deux saillies longitudinales et parallèles, séparées par un sillon, et qui s'usent par la détrition.

(2) Linnæus les confondait sous son espèce du *vespertilio vampirus*.

(3) Selon M. Temmink, la *Roussette d'Edwards*, Geoff., Edw. 108, fauve à dos brun foncé, n'est que le jeune âge de cette espèce.

La *Roussette*. (*Pter. vulgaris*. Geoff.) Buff. X, XIV.

Brune, la face et les côtés du dos fauves. Des îles de France et de Bourbon, où elle habite sur les arbres dans les forêts. On a comparé sa chair à celle du lièvre et de la perdrix.

La *Roussette à collier*, *Rougette de Buffon*. (*Pter. rubricollis*. Geoff.) Buff. X, XVII.

Gris-brun, le cou rouge. Des mêmes îles, où elle vit dans les arbres creux et les trous des rochers (1).

2. ROUSSETTES *avec une petite queue*, à quatre incisives à chaque mâchoire.

M. Geoffroy a, le premier, fait connaître des espèces de cette subdivision. Une d'elles, laineuse et grise (*Pter. ægyptiacus*), vit en Égypte dans les souterrains; une autre, roussâtre, à queue un peu plus longue et à demi engagée dans la membrane (*Pter. amplexicaudus*), Ann. Mus., t. XV, pl. IV, vient de l'archipel des Indes, etc. (2)

3. D'après les indications de M. Geoffroy, nous détachons encore des roussettes les CÉPHALOTES, qui ont les mêmes mâchelières, mais où l'index, court et pourvu de ses trois phalanges comme celui des précédentes, manque cependant d'ongle. Les membranes de leurs ailes, au lieu de se joindre aux flancs, se réunissent l'une à l'autre sur le milieu du dos, auquel elles adhèrent par une cloison verticale et longitudinale. Elles n'ont souvent que deux incisives.

La *Céphalote* de Péron. (*Cephalotes Peronii*. Geoff.) Geoff. Ann. du Mus., XV, pl. IV.

Brune ou rousse. De Timor.

Une fois les roussettes retranchées, il reste les vraies CHAUVE-SOURIS, qui sont toutes insectivores, et ont toutes des

---

(1) Ajoutez *Pter. medius*. — *Pter. phæops*. — *Pter. poliocephalus*. — *Pter. dasymallus*, Temm. Mamm. pl. X. — *Pter. pallidus*. — *Pter. Keraudrenius*, Quoy et Gaym., Voy. de Freycinet, — *Pter. griseus*, Geoff. Ann. Mus. pl. 3. XV, VI; Cop. Temm., pl. XI. — *Pter. personatus*. — *Pter. melanocephalus*, Temm. pl. XII.

(2) Aj. *Pter. stramineus*. — *Pter. marginatus*, Geoff., loc. cit. pl., V. — *Pter. minimus*, id.; ou kiodote, Fr. C.; ou *Pter. rostratus*, Horsf.

mâchelières au nombre de trois de chaque côté à chaque mâchoire, hérissées de pointes coniques précédées d'un nombre variable de fausses molaires. Leur index n'a jamais d'ongle, et, un seul sous-genre excepté, leur membrane s'étend toujours entre les deux jambes.

On doit les diviser en deux principales tribus. La première a au doigt médius de l'aile trois phalanges ossifiées, mais les autres doigts et l'index lui-même n'en ont que deux.

A cette tribu, qui est presque entièrement étrangère, appartiennent les sous-genres suivants.

Les Molosses. (Molossus. Geoff. *Dysopes*. Iliger.)

A museau simple, à oreilles larges et courtes, naissant près de l'angle des lèvres, et s'unissant l'une à l'autre sur le museau, l'oreillon court et non enveloppé par la conque. Leur queue occupe toute la longueur de leur membrane interfémorale, et s'étend le plus souvent au-delà. On ne leur compte presque toujours que deux incisives à chaque mâchoire; mais, selon M. Temmink, plusieurs en auraient d'abord six en bas, dont il se perdrait successivement quatre.

Les Dinops de M. Savi sont de ces moloses à six incisives inférieures. Il y en a une espèce en Italie (*Dinops cestonii*. Savi), Giorn. de letter., n° 21, p. 230.

M. Geoffroy a nommé Nyctinomes ceux où il a compté quatre incisives inférieures (1).

On n'avait d'abord découvert de molosses qu'en Amérique (2); mais on en connaît aujourd'hui des deux conti-

(1) Le *nyctinome d'Egypte*, Geoffr., Eg. Mammif., pl. II, f. 2, et Temm., Monog. des Mamm., pl. XIX. — Le *Nyctinome du Brésil*, Isid. Geoffr., Ann. des Sc. nat., I, pl. XXII, ou *Mol nasutus*, Spix, pl. XXXV, f. 7.—Le *N. grêle* (*N. Tenuis*, Horsf., Jav., n° 5.), et Temm., Monog., pl. XIX bis.

(2) Buffon en a trois, confondus par Gmel. sous le nom commun de *Vespertilio molossus* : *M. longicaudatus*, Buff. X, XIX, 2. — *M. fusciventer*, ib. 1. — *M. guyanensis*, id., Supp. VII, LXXV. Depuis lors ils se sont multipliés. *M. rufus*, Geoffr., Ann., Mus. VI, 155. — *M. alecto*, Temm., Monogr., pl. XX. — *M. Abrasus*, Temm., ib., pl. XXI. — *M. velox* Natterer, Temm., pl. XXII, 1. — *M. Obscurus*, Geoff., Temm., ib., pl. XXII, 2. Mais ces espèces n'ont pas été suffisamment comparées

nents (1). Plusieurs ont le pouce des pieds de derrière plus séparé que les autres doigts, et mobile séparément, caractère sur lequel, dans une espèce où il est très prononcé, M. Horsfield a établi son genre CHEIROMELES (2).

C'est probablement ici qu'il faut encore placer les THIROPTERA de Spix, qui paraissent avoir plusieurs des caractères des Molosses, et dont le pouce porte une petite palette concave qui leur est particulière et peut leur servir à se mieux cramponner (3).

LES NOCTILIONS. (NOCTILIO. Linn. Ed. XII.)

A museau court renflé, fendu, comme en un double bec de lièvre, garni de verrues et de sillons bizarres, à oreilles séparées; ils ont quatre incisives en haut et deux en bas; leur queue est courte et libre au-dessus de leur membrane interfémorale.

L'espèce la plus connue est d'Amérique, de couleur fauve uniforme. (*Vesp. leporinus*. Gm.) Schreb. LX. (4)

LES PHYLLOSTOMES. (*Phyllostoma*. Cuv. et Geoff.)

Dont le nombre régulier des incisives est de quatre à chaque mâchoire, mais où une partie de celles d'en bas tombent souvent, rejetées par l'accroissement des canines, et qui se distinguent en outre par la membrane en forme de feuille relevée en travers sur le bout de leur nez. Le tragus de leur oreille représente une petite feuille plus ou moins dentelée. Leur langue, qui peut s'alonger beaucoup, se

---

à celles de Buffon, ni aux *M. ursinus*, Spix, pl. XXXV, f. 4, et *M. fumarius*, ib., f. 5 et 6.

(1) *M. plicatus* (*Vespert. plicatus*, Buchan.), Trans. linn., V, pl. XIII. — *M. de Ruppel* (*Dysopes ruppelii*, Temm., Monogr., pl XVIII.)

(2) *Cheiromeles torquatus*, Horsfield, Jav., ou *Dysopes cheiropus*, Temm., Monog., pl. XVII.

(3) *Thir. tricolor*, Spix, 36, f. 9. Nous ne plaçons ce sous-genre qu'avec doute, parce que sa description est incomplète.

(4) Le *N. dorsatus*, Geoff. ou *N vittatus*, Pr. Max., a une bande blanchâtre le long du dos. — Le *N. albiventer*, Spix, 35, 2 et 4, est fauve dessus, blanc dessous, et un peu plus petit. — Aj. *N. rufus*, Spix, 35, 1.

termine par des papilles qui paraissent disposées pour former un organe de succion, et leurs lèvres ont aussi des tubercules arrangés symétriquement. Ce sont des animaux d'Amérique, qui courent à terre mieux que les autres chauve-souris, et qui ont l'habitude de sucer le sang des animaux.

1. PHYLLOSTOMES *sans queue.* (VAMPIRUS. Spix.)

Le *Vampire.* (*V. spectrum.* L.) Andira-guaçu des Brasiliens. Seb. LVIII. Geoff. Ann. Mus. XV, XII, 4.

A feuille ovale creusée en entonnoir; brun-roux, grand comme une pie. De l'Amérique méridionale. On l'a accusé de faire périr les hommes et les animaux en les suçant, mais il se borne à faire de très petites plaies qui peuvent quelquefois être envenimées par le climat (1).

2. PHYLLOSTOMES *à queue engagée dans la membrane interfémorale.*

Le *Fer de lance.* (*V. hastatus.* L.) Buff. XIII, XXXIII.

Feuille du nez en forme de fer de lance, à bords entiers (2).

3. PHYLLOSTOMES *à queue libre au-dessus de la membrane.*

Le *Fer crénelé.* (*Ph. crenulatum* Geoff. Ann. du Mus. XV, pl. X.)

Feuille du nez en forme de fer de lance dentelé au bord.

M. Geoffroy, Mém. du Mus. IV, p. 418, distingue des phyllostomes, les espèces à langue étroite susceptible d'alongement et garnie de papilles semblables à des poils; et il les nomme GLOSSOPHAGES.

Toutes ces espèces sont aussi d'Amérique (3).

---

(1) Ajoutez : La *lunette.* (*Vesp. perspicillatus.* L.) Buff., Sup. VII, LXXIV. — Et les trois espèces données d'après Azzara, par M. Geoff., Ann. du Mus., VI, 181 - 182.

(2) Ajoutez : *Philost. elongatum*, Geoff., Ann. Mus., XV, IX.

(3) *Vespertilio soricinus*, Pall., Spicil., Fascic. III, pl. III et IV. Copié Buff. Suppl. III, pl. 53. — Glossoph. *amplexicaudatus*, Geoff., Mem. Mus., IV, pl. 18, F. C. — Gl. *caudifer*, Id., ib., pl. 17, Fig. A. et B.

La deuxième grande tribu des chauves-souris n'a à l'index qu'une phalange ossifiée, et les autres doigts en ont chacun deux.

On divise aussi cette tribu en plusieurs sous-genres.

Les Mégadermes. (Geoff. Ann. du Mus. XV.)

Qui ont sur le nez une feuille plus compliquée que celle des *phyllostomes*, l'oreillon grand, le plus souvent fourchu, les conques des oreilles très amples et se soudant l'une à l'autre sur le sommet de la tête, la langue et les lèvres lisses, la membrane interfémorale entière et sans queue. Ils ont quatre incisives en bas; mais ils en manquent en haut, et leur os intermaxillaire reste cartilagineux.

Ils sont tous de l'ancien continent, soit d'Afrique, comme la *Feuille*. (*Meg. frons.*, Geoff.) Du Sénégal, à feuille du nez ovale presque aussi grande que la tête; ou de l'archipel des Indes, comme le *spasme de Ternate* (*Vespert. spasma*, L. Seb., I, LVI)—La *lyre*, Geoff., Ann. Mus., XV, pl. XII. — Le *trèfle de Java*, Id., ib., etc. On les distingue entre eux par la figure de leurs feuilles, comme les *phyllostomes*.

Les Rhinolophes. (Rhinolophus Geoff. et Cuv.) Vulgairement *Fers-à-cheval*.

Qui ont le nez garni de membranes et de crêtes fort compliquées, couchées sur le chanfrein, et présentant en gros la figure d'un fer à cheval; leur queue est longue et placée dans la membrane interfémorale. Ils ont quatre incisives en bas et deux très petites en haut dans un os intermaxillaire cartilagineux.

Il y en a deux espèces très communes en France et découvertes par Daubenton.

Le *grand Fer-à-cheval*. (*Vesp. ferrum equinum*. L.) Buff. ou *Rhinolophe bifer*. Geoff. Ann. mus. XX, pl. v, et le *petit*. (*Vesp. hipposideros*. Bechst.) Buff. VIII, XVII, 2 et XX. Geoff., loc. cit.

Qui habitent les carrières, s'y tenant isolés, suspendus

par les pieds, et s'enveloppant de leurs ailes de manière à ne laisser voir aucune autre partie de leur corps (1).

Les Nyctères. (Nycteris. Cuv. et Geoff.)

Dont le chanfrein est creusé d'une fosse longitudinale marquée même sur le crâne et bordée d'un repli de la peau qui la recouvre en partie. Leurs narines sont simples. Ils ont quatre incisives en haut sans intervalles et six en bas; leurs oreilles sont grandes, non réunies, et leur queue est comprise dans la membrane interfémorale. Ce sont des espèces d'Afrique. Daubenton en a décrit une sous le nom de *campagnol volant*, Buff., X, pl. xx, fig. 1 et 2, (*v. hispidus*, Linn., Schreb., LVI.); M. Geoffroy en a trouvé d'autres en Égypte (2).

Les Rhinopomes. (Geoff.)

Ont sur le chanfrein un fosse moins marquée, les narines au bout du museau et une petite lame au-dessus présentant une espèce de boutoir; leurs oreilles sont réunies, et leur queue dépasse de beaucoup la membrane. On en connaît un d'Egypte, où il se tient surtout dans les pyramides (3).

Les Taphiens. (Taphozous. Geoff.)

Ont au chanfrein une fossette arrondie; mais leurs narines n'ont point de lames relevées, leur tête est pyramidale, et on ne leur compte que deux incisives en haut, ils en manquent même souvent; leurs incisives inférieures sont au nombre de quatre et trilobées, leurs oreilles sont écartées et leur queue libre au-dessus de la membrane. Les mâles ont sous la gorge une cavité transversale. Un petit prolongement de la membrane de leurs ailes forme une sorte de poche près

---

(1) Ajoutez les quatre autres espèces représentées, Geoff., Ann. Mus., XX, pl. v, dont une est le vesp. *speoris*, Schr., LIX, B., et Péron. Voy. Aux Terres aust. pl. 35.

(2) *Nyctère de la Thébaïde*, 29, Mammif., 1, 2, 2; et Ann. Mus., XX, pl. 1. — *N. de Java*, Geoffr., Ann. Mus. XX, pl. 1.

(3) *Rhinopome Microphylle*, Geoff.; *Vespertilio microphyllus*, Schr.

du carpe (1). M. Geoffroy en a découvert une espèce dans les catacombes d'Egypte (2).

Les Mormoops. Leach.

Ont quatre incisives à chaque mâchoire, les supérieures assez grandes ; les inférieures trilobées ; leur crâne est singulièrement élevé, comme une pyramide au-dessus du museau ; et de chaque côté du nez est une lame triangulaire qui va rejoindre l'oreille (3).

Les Chauves-souris communes ou Vespertilions. (Vespertilio. Cuv. et Geoff.)

Qui ont le museau sans feuille ni autres marques distinctives, les oreilles séparées, quatre incisives en haut, dont les deux moyennes écartées, et six en bas à tranchant un peu dentelé : leur queue est comprise dans la membrane. Ce sous-genre est le plus nombreux de tous ; on en trouve des espèces dans toute les parties du monde. Nous en comptons six ou sept en France.

Les unes ont l'oreillon en forme d'alène, et c'est à cette division qu'appartient l'espèce la plus connue ou

La *Chauve-souris ordinaire*. (*Vesp. murinus*. Linn. V. *Myotis*. Kuhl.) Buff. VIII, XVI.

A oreilles oblongues de la longueur de la tête, à poil brun, marron dessus, gris-clair dessous ; les jeunes, gris-cendré.

On a observé depuis peu en Europe quelques espèces plus petites mais voisines (4).

---

(1) C'est ce qui avait fait nommer par Iliger, *saccopterix*, celui de ses genres qui comprend les taphiens.

(2) Le Taphien filet, Eg. Mammif., I, I, I. — Le taphien perforé, *ib.* III, L., qui ne paraît pas différer du lerot volant, Daub. T. *senegalensis*, G. — Ajoutez le *Vesp. lepturus*, Gm., Schr., LVII. — Le T. des Indes (V. *brachmanus*, G.). — Le T. de l'Isle-de-France, (T. *mauritianus*, G.). — Le T. roux (T. *rufus*, Wils., Amer. Ornith., tom. VI, pl. L, nº 4.). — Le T. aux longues mains (T. *longimanus*. Hardw.), Trans. Linn., tome, pl. XVII ?

(3) L'espèce (Mormoops Blainvillii, Leach., Trans. Linn., XIII) est de Java.

(4) Le V. de Beschstein (V. *beschsteinii*, Leisler), Kuhl, Chauves.

D'autres vespertilions ont l'oreillon anguleux. Telle est :

La *Sérotine*. (*V. serotinus*. L.) Buff. VIII, XVIII, 2.

Marron-foncé, à ailes et oreilles noirâtres, la conque de celles-ci triangulaire, plus courte que la tête. La femelle est plus pâle. On la trouve sous les toits des églises et autres édifices peu fréquentés (1).

D'autres encore ont l'oreillon en forme de croissant.

La *Noctule*. (*V. noctula*. L.) Buff. VIII, XVIII, 1. V. *proterus*. Kuhl. *V. lasiopterus* Schreb. 58. B.

Fauve, à oreilles triangulaires, plus courtes que la tête, l'oreillon arrondi; un peu plus grande que la sérotine. On la trouve dans les creux des vieux arbres, etc.

La *Pipistrelle*. (*V. pipistrellus*, Gm.) Buff. VIII, XIX, 1.

La plus petite de ce pays-ci ; brune noirâtre, à oreilles triangulaires (2).

M. Geoffroy sépare encore des vespertilions

LES OREILLARDS. (PLECOTUS. Geoff.)

Dont les oreilles, plus grandes que la tête, sont unies l'une à l'autre sur le crâne, comme dans les megadermes, les rhinopomes, etc. Leur oreillons est grand et lancéolé, et il y a un opercule sur leur trou auditif.

L'espèce vulgaire (*Vesp. auritus*, L.), Buff., VIII, XVII, 1, est plus commune encore ici que la chauve-souris ; ses oreilles égalent presque son corps. Elle habite les maisons, les cuisines, etc. Nous en avons une autre, découverte par Daubenton, la *barbastelle* (*Vesp. barbastellus*,

---

d'Allem., pl. XXII. — Le V. à moustaches (*Mystacinus*, id.), Ib. 18. — V. *Daubentoni*, Leisler, Kuhl., pl. XXV, 2. — V. *Nattereri*, Kuhl., pl. XXIII, etc. — Aj. en espèces étrangères : V. *emarginatus*, Geoff., Ann. Mus., VIII, pl. XLVI. — V. *pictus*, L., ou *kirivoula* de Java, Seb., I, pl. LVI, f. 23. — V. *polythrix*, Isid. Geoff., Ann. des Sc. nat., III, p. 440. — V. *levis*, Id., ib., etc.

(1) Aj. V. *carolinensis*, Geoff., Ann. Mus., VIII, pl. XLVII.

(2) Aj. le V. de Kuhl (V. *Kuhlii*. Natterer.), Kuhl, Chauves. d'Allem., p. 55.

Gm.), Buff., VIII, XIX, 2. Brune, à oreilles bien moins grandes (1).

Enfin les NYCTICÉES (*Rafinesque*), ont, avec les oreilles médiocres, et le museau simple des vespertilions, deux incisives seulement à la mâchoire supérieure. Les espèces connues sont de l'Amérique septentrionale (2).

LES GALÉOPITHÈQUES. (GALEOPITHECUS. Pall.). Vulg. Chats volants.

Diffèrent génériquement des chauves-souris, parce que les doigts de leurs mains, tous garnis d'ongles tranchants, ne sont pas plus alongés que ceux des pieds; en sorte que la membrane qui en occupe les intervalles et s'étend jusqu'aux côtés de la queue, ne peut guère remplir que les fonctions de parachute. Leurs canines sont dentelées et courtes comme leurs molaires. En haut sont deux incisives aussi dentelées, très écartées l'une de l'autre; en bas six, fendues en lanières étroites comme des peignes, structure tout-à-fait particulière à ce genre. Ces animaux vivent sur les arbres dans l'archipel des Indes, et y poursuivent les insectes, et peut-être les oiseaux; à en juger par la détrition que leurs dents éprouvent avec l'âge, ils doivent aussi se nourrir de fruits. Ils ont un grand cæcum.

---

(1) Aj. l'*oreillard de Timor* (*Plec. timoriensis*, Geoff). — L'*or. voilé* (*Pl. velatus*. Isid. Geoff). — L'or. de Maugé. (Pl. Maugei. Desmr.). — L'or. *cornu*, (*Plec. cornutus*, Fabre). — Le *Vesp. megalotis*, Rafin.

N. B. Notre plan ne nous permettant de classer que des animaux dont nous avons constaté les caractères par nos propres observations ou d'après des descriptions et des figures bien complètes, nous avons été obligé d'omettre plusieurs des genres de MM. Leach, Rafinesque, etc.; et nous devons faire observer ici, en général, qu'il n'est point de famille qui ait besoin plus que celle des chauves-souris d'une revue faite sur nature et non par voie de compilation.

(2) *Vespertilio lasiurus*, Schreb., LXII, B. — V. *novebora censis*, Penn. Quadr., pl. XXXI, f. 2. — Vesp. *borbonicus*., Geoff., Ann. Mus., VIII, pl. XLVI.

On n'en connaît distinctement qu'une espèce, à pelage gris-roux en dessus, roussâtre en dessous, variée et rayée de différents gris dans la jeunesse. C'est le *Lemur volans*. Linn., Audeb., Galæop., pl. I et II. Elle habite aux Moluques, aux îles de la Sonde, etc....

Tous les autres carnassiers ont les mamelles situées sous le ventre.

LES INSECTIVORES.

Qui en forment la deuxième Famille,

Ont, comme les chéiroptères, des mâchelières hérissées de pointes coniques, et une vie le plus souvent nocturne ou souterraine : ils se nourrissent principalement d'insectes, et, dans les pays froids, beaucoup d'entre eux passent l'hiver en léthargie. Ils n'ont pas, comme les chauves-souris, de membranes latérales, et ne manquent cependant jamais de clavicules ; leurs pieds sont courts et leurs mouvemens faibles, leurs mamelles placées sous le ventre, et leur verge dans un fourreau ; aucun n'a de cæcum, et tous appuient la plante entière du pied sur la terre en marchant.

Ils varient par la position et la proportion relatives de leurs incisives et de leurs canines.

Les uns ont de longues incisives en avant, suivies d'autres incisives et de canines toutes moins hautes même que les molaires, genre de dentition dont les tarsiers, parmi les quadrumanes, nous ont déjà donné un exemple, et qui rapproche un peu ces animaux des rongeurs. D'autres ont de grandes ca-

nines écartées, entre lesquelles sont de petites incisives, ce qui est la disposition la plus ordinaire aux quadrumanes et aux carnassiers; et ces deux dispositions dentaires se trouvent dans des genres d'ailleurs très semblables pour les teguments, les formes des membres et le genre de vie.

Les Hérissons. (Erinaceus. Lin.)

Ont le corps couvert de piquants au lieu de poils. La peau de leur dos est garnie de muscles tels que l'animal, en fléchissant la tête et les pattes vers le ventre, peut s'y renfermer comme dans une bourse, et présenter de toutes parts ses piquants à l'ennemi. Leur queue est très courte, et tous leurs pieds ont cinq doigts. Il y a à chacune de leurs mâchoires six incisives, dont les mitoyennes sont plus longues; et de chaque côté trois fausses molaires, trois molaires hérissées, et une petite tuberculeuse.

Le *Hérisson* ordinaire. (*Erinaceus europœus*. Lin.) Buff. VIII, VI.

A oreilles courtes, assez commun dans les bois et dans les haies, passe l'hiver dans son terrier, et en ressort au printemps avec des vésicules séminales d'une ampleur et d'une complication incroyables. Aux insectes qui font son régime ordinaire, il mêle les fruits, qui lui usent à un certain âge les pointes de ses dents. On se servait autrefois de sa peau pour serancer le chanvre.

Le *Hérisson à longues oreilles*. (*Erinaceus auritus*. Pall.) Schreb. CLXIII.

Plus petit que le vulgaire, à oreilles grandes comme les deux tiers de la tête; d'ailleurs semblable au nôtre par la forme et par les mœurs: il habite depuis le nord de la mer Caspienne jusqu'en Égypte (1).

(1) Pallas a remarqué, comme un fait intéressant, que les hérissons mangent des centaines de cantharides sans en souffrir, tandis qu'une seule cause des tourments horribles aux chiens et aux chats.

Les Tenrecs. Cuv. (Centenes. Iliger.)

Ont le corps couvert d'épines comme les hérissons; mais ils ne jouissent pas de la faculté de se rouler aussi complétement en boule : ils manquent de queue ; leur museau est très pointu, et leurs dents sont très différentes. Chacune de leurs mâchoires a quatre ou six incisives et deux grandes canines. Derrière leurs canines sont une ou deux petites dents et quatre molaires triangulaires et hérissées. On en trouve à Madagascar trois espèces, dont la première a été naturalisée à l'île de France. Ce sont des animaux nocturnes, qui passent trois mois de l'année en léthargie, quoique habitants de de la zône torride. Bruguière assure même que c'est pendant les plus grandes chaleurs qu'ils dorment.

Le *Tenrec*. (*Erinaceus ecaudatus*. Lin.) Buff. XII, LVI.

Couvert de piquants roides, à incisives échancrées, au nombre de quatre seulement en bas. C'est le plus grand des trois : il surpasse notre hérisson.

Le *Tendrac*. (*Erinaceus setosus*. Lin.) Buff. XII, LVII.

A piquants plus flexibles, plus semblables à des soies; à six incisives échancrées à chaque mâchoire.

Le *Tenrec rayé* (1). (*Erinaceus semi-spinosus*.)

Couvert de soies et de piquants mêlés, rayé de jaune et de noir; ses incisives, au nombre de six, et ses canines, sont toutes grêles et crochues : il est à peine de la taille de la taupe.

Les Cladobates. (Cladobates. Fr. Cuv.) *Tupaia*. Rafles.

Sont un genre nouvellement caractérisé de l'archipel

(1) Buff., Supp. III, pl. XXXVII, l'a pris, mal à propos, pour un jeune tenrec. Sonnerat, Voy. à la Chine, II, p. 146, en décrit mal les dents.

des Indes, dont les dents ont assez de rapports avec celles des hérissons, si ce n'est que leurs incisives mitoyennes supérieures sont moins longues à proportion, qu'ils en ont quatre d'alongées à la mâchoire inférieure, et qu'ils manquent de tuberculeuse en arrière. Ce sont des animaux couverts de poils, à longue queue velue, qui, à l'opposite des autres insectivores, montent sur les arbres avec agilité comme les écureils; mais leur museau pointu les en fait distiguer, même de loin (1).

LES MUSARAIGNES. (SOREX. Lin.)

Sont des animaux généralement petits et couverts de poils. Sur chaque flanc on leur trouve, sous le poil ordinaire, une petite bande de soies roides et serrées, entre lesquelles suinte, à l'époque du rut, une humeur odorante, produite par une glande particulière. (2) Leurs deux incisives supérieures mitoyennes sont crochues et dentées à la base; les inférieures, couchées et prolongées : cinq petites dents de chaque côté suivent les premières, et deux seulement les secondes. Il y a, de plus, à chaque mâchoire, trois molaires hérissées, et à celle d'en haut en arrière, une petite tuberculeuse. Ces animaux se tiennent dans des trous qu'ils creusent en terre, ne sortent guère que vers le soir, et vivent de vers et d'insectes. On n'en a long-temps remarqué en France qu'une espèce.

La *Musaraigne commune* ou *Musette*. (*Sor. araneus*. Lin.) Buff. VIII, x, 1.

Grise dessus, cendrée dessous, à queue carrée, d'un tiers moins longue que le corps, les dents blanches, l'oreille nue et découverte : elle est assez répandue à la campagne dans les prés, etc. On l'a accusée de causer une

(1) Le *banxring* (*cladobates javanica*, Fr. *Cuv.*); *Tupaia javanica*, Horsf., Jav. — Le *tana* (*cl. tana*, Fr. *Cuv*; *Tup. tana*, Horsf.);—Le press. (*cl. ferruginea*, Fr. Cuv.; *Tup ferruginea*, Rafle.)

(2) Voyez Geoffr., mém. du Mus., tom. 1. p. 299.

maladie aux chevaux par sa morsure ; mais cette imputation est fausse, et tient peut-être à ce que les chats tuent bien la musaraigne, mais refusent de la manger à cause de son odeur

Daubenton a fait connaître :

La *Musaraigne d'eau.* (*Sorex fodiens* Gm. *S. Daubentonii.* Blumenb.) Buff. VIII, XI.

Un peu plus grande que la commune. Noire dessus, blanche dessous, à queue comprimée au bout, d'un quart moindre que le corps : ses incisives sont rousses au bout, son oreille entourée de blanc, en grande partie cachée dans le poil, peut se fermer presque hermétiquement quand elle plonge, et les cils roides qui bordent ses pieds lui donnent de la facilité pour nager ; aussi fréquente-t-elle de préférence les bords des ruisseaux.

On a encore observé en Europe diverses musaraignes qui diffèrent à quelques égards des précédentes ; mais comme dans ce genre l'âge et la saison influent sur les couleurs du pelage, on n'est pas certain que ce soient toutes des espèces constantes. (1).

Les pays étrangers ont aussi les leurs, dont la plus remarquable est la *M. à queue de rat* (*S. myosurus.* Pall.), Act. petrop., 1781, 2e part. pl. 4. *Mus. musquée de l'Inde*, Buff., Supp., VII, 71, qui a les formes et les couleurs de notre M. commune, ses grandes oreilles nues, mais dont la queue est ronde et garnie seulement de poils clair semés, et qui égale presque en grandeur notre sur-

(1) Le *S. leucodon.*, Schr., 159, D., ne me paraît pas différer de la musaraigne commune. Je soupçonne beaucoup les *S. tetragonurus* et *constrictus* d'Herm. Schr., 159, B. et C., ou Geoff., Ann. Mus., XVII, pl. II, f. 3, et pl. III, f. 1, et même le *S. remifer*, Geoff, Ann. Mus., XVII, pl. II, f. 1, d'être des âges de la musaraigne d'eau. Le *remifer*, surtout, qui a tantôt le ventre blanchâtre, tantôt noir : le *S. lineatus*, Geoff., Ib., 181, me paraît une variété accidentelle d'âge du *tetragonurus*. Le *sorex minutus*, Laxmann, Schreb., 161, B., n'est qu'un individu mutilé du *S. pygmæus*, Pall.

Il n'en est pas de même du *sorex etruscus*, Savi, moitié plus petit que notre espèce commune, noirâtre, à oreilles nues, museau et pattes blanchâtres, à queue ronde, etc. C'est bien une espèce à part.

mulot. Elle répand une forte odeur de musc, qui imprégne tout ce qu'elle touche. On la trouve dans toutes les Indes, et une partie de l'Afrique; et elle est du nombre des animaux embaumés par les anciens Égyptiens (1).

Les Desmans, (Mygale. Cuv.)

Diffèrent des musaraignes par deux très petites dents placées entre les deux grandes incisives d'en bas, et parce que leurs deux incisives supérieures sont en triangle et aplaties. Derrière ces incisives sont six ou sept petites dents, et quatre molaires hérissées. Leur museau s'alonge en une petite trompe très flexible, qu'ils agitent sans cesse. Leur queue longue, écailleuse et aplatie sur les côtés, et leurs pieds à cinq doigts, tous réunis par des membranes, en font des animaux aquatiques. Ils ont l'œil très petit, et point d'oreilles extérieures.

Le *Desman de Russie*, vulg. *Rat musqué de Russie*. (*Sorex moschatus*, Lin.) Buff. X, 1. Pall. Act. petrop. 1781. part. II. pl. 5.

Presque aussi grand qu'un hérisson, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous, la queue d'un quart moins longue que le corps; fort commun le long des rivières et des lacs de la Russie méridionale. Il s'y nourrit de vers, de larves d'insectes, et surtout de sangsues, qu'il retire aisément de la vase avec son museau mobile; son terrier, creusé dans la

(1) Je regarde le *S. myosurus* de Pall. et de Geoff., Ann. Mus, XVII, pl. III, f. 2; le *S. capensis*, id., ib., pl. II, f. 2; le *S. indicus*, id., Mém. du Mus. I, pl. XV, f. 1, comme des âges ou des variétés d'une même espèce, à laquelle je rapporte encore le *S. giganteus*, Isid. Geoff., Mém. du Mus. XV, pl. IV, f. 3; peut-être même le *sorex flavescens*, Isid. Geoff., ib. (Seba la représente Mus. I, pl. XXXI, f. 7 et 11, pl. LXIII, f. 5,) et la variété blanche, I, pl. XLVII, f. 4. — Aj. le *S: murinus*, Lin., de Java, de la taille de la souris, gris, à oreilles nues, à queue ronde, presque aussi longue que le corps. — Le *S. brevicaudus*, Say, de l'Amér. sept., noirâtre, à oreilles cachées, à queue du quart de la longueur du corps. — Le *S. parvus*, id., à oreilles nues. — Le *S. suaveolens*, Pall., et les autres espèces qu'il indique dans sa Zoographie russe. Ce genre n'a guère moins besoin d'une revue que celui des chauves-souris.

berge, commence sous l'eau, et s'élève de manière que le fond reste au-dessus du niveau dans les plus grandes eaux. Cet animal ne vient point à sec volontairement; mais on en prend beaucoup dans les filets de pêcheurs. Son odeur musquée vient d'une pommade sécrétée dans de petits follicules qu'il a sous la queue. Elle se communique même à la chair des brochets qui mangent des desmans.

On trouve dans les ruisseaux des Pyrénées une petite espèce de ce genre à queue plus longue que le corps, que M. Geoffroy a fait connaître. Ann. du Mus., tom. XVII, pl. IV, f. 1. (*Myg. pyrenaïca*, H.)

LES CHRYSOCHLORES. (CHRYSOCHLORIS. Lacép.)

Ont, comme le genre précédent, deux incisives en haut et quatre en bas; mais leurs mâchelières sont hautes, distinctes et presque toutes en forme de prismes triangulaires; leur museau est court, large et relevé, et leurs pieds de devant ont seulement trois ongles, dont l'extérieur très gros, extrêmement arqué, pointu, leur donne un moyen puissant de creuser et de fendre la terre; les autres vont en diminuant. Ceux de derrière en ont cinq de grandeur ordinaire. Ce sont des animaux souterrains dont le genre de vie est semblable à celui des taupes. Leur avant-bras est soutenu, pour creuser, par un troisième os placé sous le cubitus.

La *Chrysochlore du Cap*, vulg. Taupe dorée. (*Talpa asiatica*. Lin.) Schreb. CLVII, et mieux Brown. ill. XLV.

Un peu moindre que nos taupes, sans queue apparente; le seul quadrupède connu qui présente quelques nuances de ces beaux reflets métalliques dont brillent tant d'oiseaux, de poissons et d'insectes. Son poil est d'un vert changeant en couleur de cuivre ou de bronze; ses oreilles n'ont aucune conque, et l'on ne peut apercevoir ses yeux (1).

---

(1) La taupe rouge d'Amérique de Séba, I, pl. XXXII, f. 1 (*talpa rubra*, L.), n'est très probablement qu'une chrysoclore du Cap représentée d'après un individu sec, car dans cet état le poil paraît pourpre; mais le

Elle habite en Afrique, et non pas en Sibérie, comme on l'a dit faussement.

Les Taupes. (Talpa Lin.)

Sont connues de tout le monde par leur vie souterraine, et par leur forme éminemment appropriée à ce genre de vie. Un bras très court, attaché par une longue omoplate, soutenu par une clavicule vigoureuse, muni de muscles énormes, porte une main extrêmement large, dont la paume est toujours tournée en dehors ou en arrière : cette main est tranchante à son bord inférieur; on y distingue à peine les doigts; mais les ongles qui les terminent sont longs, forts, plats et tranchants. Tel est l'instrument que la taupe emploie pour déchirer la terre et pour la pousser en arrière. Son sternum a, comme celui des oiseaux et des chauve-souris, une arête qui donne aux muscles pectoraux la grandeur nécessaire à leurs fonctions. Pour percer la terre et la soulever, la taupe se sert de sa tête alongée, pointue, dont le museau est armé au bout d'un osselet particulier, et dont les muscles cervicaux sont extrêmement vigoureux. Il se forme même un os particulier dans le ligament cervical. Le train de derrière est faible, et l'animal, sur la terre, se meut aussi péniblement qu'il le fait avec vitesse dessous. Il a l'ouïe très fine et le tympan très large, quoique l'oreille externe lui manque; mais son œil est si petit, et tellement caché par le poil, qu'on en a nié long-temps l'existence. Ses organes génitaux ont cela de particulier, que ses pubis ne se joignent point, ce qui lui permet, malgré l'étroitesse de son bassin, de produire des petits assez gros. L'urèthre de la femelle passe au travers de son

---

tucan de Fernandès, *ap.* XXIV, que l'on regarde comme un de ses synonymes, paraît plutôt, à cause de ses deux longues dents à chaque mâchoire et de son régime végétal, un rat-taupe ou tel autre rongeur souterrain, tel que le *diplostoma*.

clitoris. Elle a six mamelles. Ses mâchoires sont faibles, et sa nourriture consiste en insectes, en vers et en quelques racines tendres. On lui compte six incisives en haut, huit en bas. Ses canines ont deux racines, ce qui les fait participer de la nature des fausses molaires; derrière elles sont en haut quatre fausses molaires, en bas trois, et ensuite trois molaires hérissées.

Notre *Taupe commune*. (*Talpa europæa*, Lin.) Buff. VIII, xii.

A museau pointu, à poil fin et noir : on en trouve quelques individus blancs, fauves et pies. C'est un animal très incommode par les dégâts qu'il fait dans les terrains cultivés.

Selon M. Harlan, l'espèce existe aussi dans l'Amérique septentrionale.

M. *Savi* a trouvé dans les Appennins une taupe tout-à-fait aveugle, quoique d'ailleurs semblable à la commune ; il l'a nommée *talpa cæca*.

Les Condylures. (Condylura. Iliger.)

Semblent réunir les deux sortes de dentitions des insectivores; à leur mâchoire supérieure, sont deux larges incisives triangulaires, deux extrêmement petites et grêles, et de chaque côté une forte canine; à l'inférieure, quatre incisives couchées en avant, et une canine pointue, mais petite. Leurs fausses molaires supérieures sont triangulaires, écartées; les inférieures tranchantes et dentelées.

Par leurs pieds et par tout leur extérieur, ils ressemblent à la taupe, mais leur queue est plus longue, et ce qui surtout les en distingue beaucoup, c'est que leurs narines sont entourées de petites pointes cartilagineuses et mobiles qui représentent une sorte d'étoile quand elles s'écartent en rayonnant.

On en connaît surtout une espèce de l'Amérique sep-

tentrionale (*Sorex cristatus*, L.) (1). Semblable à notre taupe, au nez près, mais à queue plus que double en longueur.

LES SCALOPES. (SCALOPS. Cuv.)

Ont des dents assez semblables à celles des desmans, si ce n'est que leurs petites ou fausses molaires sont moins nombreuses; leur museau est simplement pointu comme celui des musaraignes; et leurs mains sont élargies, armées d'ongles forts, en un mot propres à creuser la terre, et entièrement semblables à celles des taupes, aussi ont-ils le même genre de vie. Leurs yeux sont aussi petits, leurs oreilles aussi cachées que dans les taupes.

La seule espèce connue,

Le *Scalope* du Canada. (*Sorex aquaticus*. Lin.) Schreb. CLVIII.

Paraît habiter une très grande partie de l'Amérique septentrionale, le long des rivières. A l'extérieur, il ressemble à s'y méprendre à notre taupe commmune.

LES CARNIVORES

Formeront une troisième Famille de Carnassiers.

Quoique l'épithète de carnassiers convienne à tous les onguiculés à trois sortes de dents non quadrumanes, puique tous se nourrissent plus ou moins de matières animales, cependant il en est beau-

---

(1) C'est le *condylura* d'Iliger, mais les caractères qu'il indique, pris de la figure de La Faille, copiée dans Buff., suppl. VI, xxxvi, 1, et sur lesquels il a composé le nom du genre, sont faux. M. Desmarets est le premier qui ait bien fait connaître les dents de cet animal.

M. Harlan décrit une espèce, *cond. macroura*, qui n'a autour des narines que de très courtes pointes, à queue comprimée écailleuse, et il lui associe, comme troisième espèce, le *talp. longicaudata* de Pennant, Hist., no 443. qu'il paraît cependant n'avoir pas observé par lui-même.

coup, et spécialement les deux familles précédentes, que leurs faiblesse et les tubercules coniques de leurs mâchelières réduisent presque à vivre d'insectes. C'est dans la famille actuelle que l'appétit sanguinaire se joint à la force nécessaire pour y subvenir. Elle a toujours quatre grosses et longues canines écartées, entre lesquelles sont six incisives à chaque mâchoire, dont la seconde des inférieures a sa racine un peu plus rentrée que les autres. Ses molaires sont, ou entièrement tranchantes ou mêlées seulement de parties à tubercules mousses, et non hérissées de pointes coniques.

Ces animaux sont d'autant plus exclusivement carnivores que leurs dents sont plus complétement tranchantes, et l'on peut presque calculer la proportion de leur régime d'après l'étendue de la surface tuberculeuse de leurs dents comparée à la partie tranchante. Les ours, qui peuvent entièrement se nourrir de végétaux, ont presque toutes leurs dents tuberculeuses.

Les molaires antérieures sont les plus tranchantes; ensuite vient une molaire plus grosse que les autres, qui a d'ordinaire un talon tuberculeux plus ou moins large, et derrière elle on trouve une ou deux petites dents entièrement plates. Aussi, c'est avec ces petites dents du fond de la bouche que les chiens mâchent l'herbe qu'ils avalent quelquefois. Nous appellerons, avec M. Frédéric Cuvier, cette grosse molaire d'en haut, et celle qui lui répond en bas,

carnassières, les antérieures pointues, *fausses molaires*, et les postérieures mousses, *tuberculeuses*.

On conçoit facilement que les genres qui ont moins de fausses molaires, et dont les mâchoires sont plus courtes, sont ceux qui ont le plus de force pour mordre.

C'est d'après ces différences que les genres peuvent s'établir le plus sûrement.

Il faut cependant y joindre la considération du pied de derrière.

Plusieurs genres appuient, comme ceux des deux familles précédentes, la plante entière du pied sur la terre, lorsqu'ils marchent ou qu'ils se tiennent debout, et l'on s'en aperçoit aisément par l'absence de poils sous toute cette partie.

D'autres en plus grand nombre ne marchent que sur le bout des doigts en relevant le tarse. Leur course est plus rapide, et à cette première différence s'en joignent beaucoup d'autres dans les habitudes et même dans la conformation intérieure. Les uns et les autres n'ont pour toute clavicule qu'un rudiment osseux suspendu dans les chairs.

LES PLANTIGRADES.

Forment cette première tribu qui marche sur la plante entière, ce qui leur donne plus de facilité pour se dresser sur leurs pieds de derrière. Ils participent à la lenteur, à la vie nocturne des insectivores, et manquent, comme eux, de cæcum :

la plupart de ceux des pays froids passent l'hiver en léthargie. Ils ont tous cinq doigts à tous les pieds.

LES OURS. (URSUS. Lin.)

Ont trois grosses molaires de chaque côté (1), à chaque mâchoire, entièrement tuberculeuses, dont la postérieure d'en haut et l'antérieure d'en haut sont les plus longues. Elles sont précédées d'une dent un peu plus tranchante, qui est la carnassière de ce genre, et d'un nombre variable de très petites fausses molaires, qui tombent quelquefois de bonne heure. Cette dentition, presque de frugivore, fait que, malgré leur extrême force, ils ne mangent guère de chair que par nécessité.

Ce sont de grands animaux à corps trapu, à membres épais, à queue très courte : le cartilage de leur nez est prolongé et mobile. Ils se creusent des antres ou se construisent des cabanes où ils passent l'hiver dans une somnolence plus ou moins profonde, et sans prendre d'aliments. C'est dans cette retraite que la femelle met bas.

Les espèces ne se distinguent pas aisément par des caractères sensibles. On compte :

L'*Ours brun d'Europe*. (*Ursus arctos*. Lin.) Buff. VIII, XXXI.

A front convexe, à pelage brun, plus ou moins laineux dans la jeunesse, et devenant plus lisse avec l'âge. On en voit de grisâtres, de presque jaunes, d'autres d'un brun à reflets presque argentés : la hauteur relative de leurs jambes varie également, et le tout sans rapport constant avec l'âge ou le sexe. La livrée du premier âge est le plus souvent un collier blanchâtre; qui dans quelques variétés persiste plus ou moins long-temps, et même toute la vie.

---

(1) N. B. Nous ne répèterons plus ces mots de chaque côté, etc., il est entendu que nous ne parlerons plus que des molaires d'un côté, celles de l'autre étant les mêmes.

Cet animal habite dans les hautes montagnes et dans les grandes forêts de toute l'Europe et d'une grande partie de l'Asie; il s'accouple en juin, met bas en janvier; niche quelquefois très haut dans des arbres; sa chair est bonne à manger quand il est jeune: on estime ses pattes à tout âge.

On croit pouvoir en distinguer l'*ours noir d'Europe* : ceux qu'on nous a donnés pour tels avaient le front plat et le pelage laineux et noirâtre; mais leur origine ne nous paraît pas bien authentique (1).

L'*Ours noir de l'Amérique septentrionale*. (*Ursus Americanus*. Gm.) Fréd. Cuv. Mammif. Schreb. pl. 141. B.

Est une espèce bien distincte, à front plat, à pelage noir et lisse, à museau fauve. Nous lui avons toujours trouvé les petites dents derrière la canine plus nombreuses qu'aux ours d'Europe : on en a vu des individus entièrement fauves. Il vit ordinairement de fruits sauvages, dévaste souvent les champs, et se rend à la côte, pour y pêcher, quand le poisson est abondant. Il n'attaque guère les quadrupèdes que faute d'aliments. On estime sa chair.

Il y a dans les Cordilières une autre ours noir, à gorge et museau blanc, et à grands sourcils fauves qui s'unissent sur le chanfrein. (*U. ornatus*. Fréd. Cuv. Mammif.)

Les Indes orientales produisent aussi plusieurs ours de couleur noire, tels que :

L'*Ours Malais*. (*U. malaianus*. Horsfield. Jav.)

De la presqu'île au-delà du Gange et des îles de la Sonde; lisse, noir, le museau fauve, une tache de même couleur en forme de cœur sur la poitrine. Il cause de grands dommages en grimpant au sommet des cocotiers pour dévorer leur cime, et boire le lait de leurs fruits.

L'*Ours du Thibet*. (*U. thibetanus*. Fr. Cuv. Mammif.)

Noir, la lèvre inférieure et une grande marque en forme

---

(1) Il n'est pas encore bien prouvé pour nous que l'ours cendré, l'ours terrible de l'Amérique septentrionale, soit différent, par l'espèce, de l'ours brun d'Europe.

d'Y, sur la poitrine, blanches ; son profil est plus droit et ses ongles plus faibles. Des montagnes du nord de l'Inde.

Mais le plus remarquable de ces ours des Indes est

L'*Ours jongleur*. Fréd. Cuv. Mammif. (*U. labiatus*. Blainv. *U. longirostris*. Tiedem.)

Qui a le cartilage du nez dilaté, le bout de la lèvre inférieure alongé, et l'un et l'autre mobiles, et qui prend avec l'âge des poils très touffus autour de la tête. La facilité avec laquelle il perd ses incisives l'a fait prendre autrefois pour un paresseux (1). Il est noir, et a le museau et les bouts des pieds fauves ou blanchâtres, et un demi-collier ou une tache en forme d'Y sous le cou et la poitrine. C'est l'espèce que les bateleurs indiens aiment à conduire à cause de sa difformité.

L'*Ours blanc de la mer glaciale*. (*Ursus maritimus*. Lin.) Cuv. Ménag. du Mus., in-8°, p. 68. Copié Schreb., pl. 141.

Est encore une espèce bien distincte par sa tête alongée et aplatie, et par son pelage blanc et lisse. Il poursuit les phoques et autres animaux marins. Des récits exagérés de sa voracité l'ont rendu fort célébre.

Les Ratons. (Procyon. Storr.)

Ont trois arrière-molaires tuberculeuses, dont les supérieures sont presque carrées, et trois fausses molaires pointues en avant, formant une série continue jusqu'aux canines, qui sont droites et comprimées. Leur queue est longue ; mais tout le reste de leur extérieur représente en petit celui de l'ours. Ils n'appuient la plante entière du pied que lorsqu'ils sont arrêtés, et relèvent le talon quand ils marchent.

Le *Raton* ou *Raccoon* des Anglo-Américains, *Mapach* des Mexicains. (*Ursus lotor*. Lin.) Buff. VIII, XLIII.

Gris-brun, le museau blanc, un trait brun en travers des yeux, la queue annelée de brun et de blanc ; animal

(1) C'est le *Bradypus ursinus* de Shaw, et le genre Prochilus d'Illiger. Voyez le Journ. de Phys. de 1792, tome XL, p. 136.

de la taille d'un blaireau, assez facile à apprivoiser, remarquable par le singulier instinct de ne manger rien sans l'avoir plongé dans l'eau. Il vient de l'Amérique septentrionale, se nourrit d'œufs, chasse aux oiseaux, etc....

Le *Raton crabier*. (*Ursus cancrivorus.*) Buff. Supp. VI, XXXII.

Cendré-brun-clair uniforme; les anneaux de la queue moins marqués. De l'Amérique méridionale.

LES PANDA. (AILURUS. Fréd. Cuv.)

Paraissent se rapprocher des ratons par leurs canines et ce que l'on connaît de leurs autres dents, si ce n'est qu'ils n'ont qu'une fausse molaire. Leur tête est courte, leur queue longue, leur marche plantigrade, leurs doigts au nombre de cinq, avec des ongles à demi rétractiles.

On n'en connaît qu'un :

Le *Panda éclatant*. (*Ailurus refulgens*. Fréd. Cuv. Mammif.) *Hardwick*. Trans. Lin. xv. p. 161.

De la taille d'un grand chat, à pelage doux et fourni; en dessus d'un roux de cannelle le plus brillant, plus fauve vers l'arrière, et d'un noir profond en dessous. Sa tête est blanchâtre, et sa queue annelée de brun. Ce quadrupède, originaire des montagnes du nord de l'Inde, et l'un des plus beaux que l'on connaisse, a été envoyé par mon beau-fils, feu M. Alfred du Vaucel.

LES BENTURONGS. (ICTIDES. Valenciennes.)

Ont encore des rapports avec les ratons par leurs dents; mais leurs trois arrière-molaires supérieures sont beaucoup plus petites et moins tuberculeuses, et cela est surtout vrai de la dernière de toutes à chaque mâchoire qui est très petite et à peu près simple. Ils sont couverts de longs poils, et en ont un bouquet à chaque oreille. Leur queue longue et velue a de la disposition à s'enrouler comme si elle était prenante.

Ce sont également des animaux des Indes dont nous

devons la connaissance à feu M. du Vaucel. Une espèce (*Ict. albifrons.* Fr. Cuv.), Ann. des Sc. nat., IV, pl. 1, est grise et a la queue et les côtés du museau noirs; de la taille d'un grand chat. Originaire du Boutan.

Et une autre (*Ict. ater.*, Fr. Cuv., Mammif.), est noire, à museau blanchâtre, de la taille d'un fort chien : elle vient de la presqu'île de Malaca (1).

LES COATIS. (NASUA. Storr.)

Joignent aux dents, à la queue, à la vie nocturne et à la marche traînante des ratons, un nez singulièrement alongé et mobile. Leurs pieds sont à demi palmés, et cependant ils grimpent aux arbres; leurs ongles alongés leur servent à fouir. Ils viennent des parties chaudes de l'Amérique, et se nourrissent à peu près comme nos martes.

Le *Coati roux*. (*Viverra nasua.* Lin.) Buff. VIII, XLVIII.

Fauve-roussâtre, le museau et des anneaux à la queue bruns.

Le *Coati brun*. (*Viverra narica.* Lin.) Buff. VIII, XLVIII.

Brun, des taches blanches à l'œil et au museau.

On ne peut guère placer qu'ici le genre singulier des KINKAJOUS ou POTTO, Cuv. (*Cercoleptes*, Iliger), qui joint à la marche plantigrade une queue longue et prenante comme celle des sapajous, un museau court, une langue grêle et extensible; deux mâchelières pointues en avant, et trois tuberculeuses en arrière.

On n'en connaît qu'une espèce (*viverra caudivolvula* Gm.), Buff., Supp. III, L, et mieux, Fréd. Cuv., Mammif., des parties chaudes de l'Amérique et de quelques-unes des grandes Antilles, où elle se nomme *potto;* grande comme une fouine, à poil laineux, d'un gris ou brun jaunâtre; nocturne, d'un naturel assez doux, et pouvant vivre de fruits, de miel, de lait, de sang, etc....

---

(1) Aj. l'*Ictide doré*. Fréd. Cuv.

LES BLAIREAUX. (MELES. Storr.)

Que Linnæus plaçait, comme les ratons, dans le genre des ours, ont une très petite dent derrière la canine, puis deux molaires pointues, suivies en haut d'une que l'on commence à reconnaître pour carnassière au vestige de tranchant qui se montre sur son côté externe; derrière elle en est une tuberculeuse carrée, la plus grande de toutes; en bas, la pénultième commence aussi à montrer de la ressemblance avec les carnassières inférieures; mais comme elle a à son bord interne deux tubercules aussi élevés que son tranchant, elle joue le rôle de tuberculeuse : la dernière d'en bas est très petite.

Ce sont des animaux à marche rampante et à vie nocturne comme tous les précédents, dont la queue est courte, les doigts très engagés dans la peau, et qui se distinguent en outre éminemment par une poche située sous la queue, et d'où suinte une humeur grasse et fétide. Leurs ongles de devant très alongés les rendent habiles à fouir la terre.

Le *Blaireau d'Europe*. (*Ursus meles*. Lin.) Buff. VII, VII.

Grisâtre dessus, noir dessous, une bande noirâtre de chaque côté de la tête. Le blaireau d'Amérique, *Mel. ludsonius*, n'en diffère pas beaucoup.

LES GLOUTONS. (GULO. Storr.)

Avaient aussi été placés dans le genre des ours, par Linnæus; mais ils se rapprochent davantage des martes par leurs dents, aussi-bien que par tout leur naturel, et ne tiennent plus aux ours que par leur marche plantigrade. Ils ont trois fausses molaires en haut et quatre en bas, en avant de la carnassière, qui est bien caractérisée, et derrière elle une petite tuberculeuse, qui à la mâchoire supérieure est plus large que longue. Leur carnassière supérieure n'a qu'un petit tubercule intérieur.

C'est à peu près le même système dentaire des martes. Ce sont des animaux à queue médiocre, avec un pli dessous au lieu de poche, et d'ailleurs assez semblables aux blaireaux pour le port.

L'espèce la plus célèbre est le *glouton* du nord, *rossomak* des Russes (*Ursus Gulo*, Lin.), Buff., Supp. III, XLVIII. Grand comme notre blaireau, ordinairement d'un beau poil marron-foncé, avec un disque plus brun sur le dos, mais quelquefois de teintes plus pâles. Il habite les pays les plus glacés du Nord, passe pour très cruel, chasse la nuit, ne s'assoupit point pendant l'hiver, se rend maître des plus grands animaux, en sautant sur eux de dessus un arbre. Sa voracité a été ridiculement exagérée par quelques auteurs. Le *Volverenne du nord de l'Amérique* (*Ursus luscus*, Lin.), Edw., 103, ne paraît pas en différer par des caractères constants. Il a des teintes en général plus pâles.

Les pays chauds produisent quelques espèces qui ne peuvent être rangées qu'auprès des gloutons, n'en différant que par une fausse molaire de moins à chaque mâchoire, et par une longue queue. Telles sont celles que les Espagnols d'Amérique nomment furets (*hurons*), et qui ayant en effet les dents de nos putois et de nos furets, ont aussi le même genre de vie; mais elles s'en distinguent par leur marche plantigrade.

Le *Grison*. (*Viverra vittata*. Lin.) Buff. Supp. VIII, XXIII et XXV.

Noir, le dessus de la tête et du cou gris, une bande blanche allant du front aux épaules.

Le *Taïra*. (*Mustela barbara*. Lin.) Buff. Supp. VII, LX.

Brun, le dessus de la tête gris, une large tache blanche sous la gorge.

Ces deux animaux s'étendent dans toutes les parties chaudes de l'Amérique, et répandent une odeur de musc. Leurs pieds sont un peu palmés, et il paraît qu'on les a pris quelquefois pour des loutres (1).

---

(1) On juge par la description que Margrave donne de son *cariqueibeiu*,

Les **Ratels** ont encore une fausse molaire de moins que les grisons à chaque mâchoire, et leur tuberculeuse d'en haut est peu développée, en sorte qu'ils se rapprochent des chats pour les dents, mais tout leur extérieur est celui du grison, ou d'un blaireau : jambes basses, pieds plantigrades, cinq doigts partout, des ongles très forts, etc...

On n'en connaît qu'un (*Viverra mellivora.*, Sparm., et *Viv. capensis*, Schreb., pl. 125), de la taille du blaireau d'Europe, gris dessus, noir dessous, avec une ligne blanche entre ces deux couleurs, quelquefois aussi presque tout blanc en dessus, qui habite au cap de Bonne-Espérance, et creuse la terre avec ses longues griffes de devant pour découvrir les rayons de miel des abeilles sauvages.

LES DIGITIGRADES.

Forment la seconde tribu des carnivores, celle qui marche sur le bout des doigts.

Il y en a une première subdivision qui n'ont qu'une tuberculeuse en arrière de la carnassière d'en haut ; ce sont les animaux que l'on a nommés *vermiformes*, à cause de la longueur de leur corps et de la brièveté de leurs pieds, qui leur permettent de passer par les plus petites ouvertures. Ils manquent de cæcum comme tous les précédents, mais ne tombent point l'hiver en léthargie. Quoique petits et faibles, ils sont très cruels, et vivent surtout de sang. Linnæus n'en faisait qu'un genre, celui des

Martes. (Mustela. Lin.)

Que nous diviserons en quatre sous-genres.

---

dont Buffon a appliqué le nom à sa *saricovienne*, vol. XIII, p. 319, qu'il a entendu parler du taïra.

LES PUTOIS. (PUTORIUS. CUV.)

Sont les plus sanguinaires de tous; leur carnassière d'en bas n'a point de tubercule intérieur; leur tuberculeuse d'en haut est plus large que longue; ils n'ont que deux fausses molaires en haut et trois en bas. On les reconnaît à l'extérieur à leur museau un peu plus court et plus gros que celui des martes. Ils répandent tous une odeur infecte.

Le *Putois commun.* (*Mustela putorius.* L.) Buff. VII, XXIII.

Brun, à flancs jaunâtres avec des taches blanches à la tête, est la terreur des poulaillers et des garennes.

Le *Furet.* (*Mustela furo.* L.) Buff. VII, XXV, XXVI.

Jaunâtre, avec des yeux roses, n'est peut-être qu'une variété du putois. On ne le trouve en France que domestique, et on l'y emploie pour poursuivre les lapins dans leurs terriers. Il nous vient d'Espagne et de Barbarie.

Le *Putois de Pologne* ou *perouasca.* (*Mustela sarmatica.*) Pall., Spic. Zool. XIV, IV, I; Schreb. CXXXII.

Brun, tacheté partout de jaune et de blanc. Sa peau s'emploie en fourrures à cause de sa jolie bigarrure. Il habite toute la Russie méridionale, l'Asie mineure et les côtes de la mer Caspienne.

Le *Putois de Sibérie.* (*Mustela sibirica.* Pall.) Spic. Zool. XIV, IV, 2.

D'un fauve clair uniforme, le nez et le tour des yeux brun, le bout du museau et le dessous de la mâchoire inférieure, blancs.

C'est aussi aux putois que se rapportent deux petites espèces de nos climats.

La *Belette.* (*Mustela vulgaris.* L.) Buff. VII, XXIX, I.

Toute d'un roux uniforme, et

L'*Hermine.* (*Mustela erminea.* L.) Buff. VII, XXIX, 2; XXXI, I.

Qui est rousse en été, blanche en hiver, avec le bout de la queue noir en tout temps. Sa peau d'hiver est une des fourrures les plus connues.

On doit en rapprocher aussi

Le *Mink, norek, noerz ou putois des rivières du nord.* (*Mustela lutreola.* Pall.) Spic. Zool. XI, I. Leche, Mém. de Stockh., 1739, pl. XI. Schreb. CXXVII.

Qui fréquente le bord des eaux, dans le nord et l'orient de l'Europe, depuis la mer Glaciale jusqu'à la mer Noire, s'y nourrit de grenouilles et d'écrévisses, et a les pieds un peu palmés entre les bases des doigts, mais que ses dents et sa queue ronde rapprochent des putois plus que des loutres. Il est brun-roussâtre, et a le tour des lèvres et le dessous de la mâchoire blancs; son odeur n'est que musquée et sa fourrure est fort belle.

Quelques-uns le croient le même que le *Putois des rivières de l'Amérique septentrionale* (*Mustela vison*, Gm.), auquel on a transporté le nom de *mink*, et qui a aussi les pieds demi palmés; mais il n'a de blanc que la pointe du menton et quelquefois une ligne étroite sous la gorge. C'est une espèce différente.

Les pays chauds ont aussi leurs putois ou leurs belettes.

Le *Putois de Java.* (*P. nudipes.*) Fréd. Cuv. Mammif.

Fauve-doré; la tête et le bout de la queue blancs.

Le *Putois d'Afrique.* (*P. africanus.* Desmar.)

Fauve-roux en dessus, blanc-jaunâtre en dessous; une bande longitudinale rousse au milieu du dessous, depuis les jambes de devant jusqu'à celles de derrière.

La *Belette rayée de Madagascar.* (*P. Striatus.* Cuv.)

De la taille de la belette d'Europe, d'un brun roussâtre avec cinq lignes longitudinales blanchâtres; le dessous et presque toute la queue blanchâtre.

Le *Putois du Cap.* (*Zorille* de Buff. *Viverra zorilla.* Gm.) Buff. XIII, XLI.

Rayé irrégulièrement de blanc et de noir, que l'on a confondu avec les mouffettes au point de lui transporter le nom de zorillo (renardeau), que les Espagnols ont appliqué à ces animaux fétides d'Amérique, s'en rapproche par ses ongles propres à fouir, mais pour tout le reste, il est conformé comme les putois. Ils indiquent un genre de

vie souterrain qui pourrait engager à distinguer cette espèce des autres putois.

Les Martes proprement dites. (Mustela. Cuv.)

Diffèrent des putois par une fausse molaire de plus en haut et en bas et par un petit tubercule intérieur à leur carnassière d'en bas, deux caractères qui diminuent un peu la cruauté de leur nature.

L'Europe en a deux espèces très voisines l'une de l'autre :

La *Marte commune*. (*Mustela martes*. L.) Buff. VII, xxii.

Brune avec une tache jaune sous la gorge, habite les bois.

La *Fouine*. (*Mustela foina*. L.) Buff. VII, xviii.

Brune avec tout le dessous de la gorge et du col blanchâtre, fréquente les maisons. Toutes deux font beaucoup de dégât.

La Sibérie produit

La *Marte zibeline*. (*Mustela zibellina*.) Pall., Spic. Zool. XIV, iii, 2; Schreb. CXXXVI.

Si célèbre par sa riche fourrure; elle est brune avec quelques taches de gris à la tête, et se distingue des précédentes parce qu'elle a du poil jusque sous les doigts; aussi habite-t-elle les montagnes les plus glacées. Sa chasse au milieu de l'hiver, dans des neiges affreuses, est l'une des plus pénibles que l'on connaisse. C'est la recherche des zibelines qui a fait découvrir les contrées orientales de la Sibérie.

L'Amérique septentrionale produit aussi plusieurs martes que les voyageurs et les naturalistes ont indiquées sous les noms mal déterminés de *pékan*, *vison*, *mink*, *foutereau*, *etc.*

Il en est une, le *Vison blanc* des foureurs (*Must. lutrocephata*, Harl.), à pieds aussi velus et à poils presque aussi doux que la zibeline, mais d'une teine fauve clair, et presque blanchâtre à la tête.

Celle que nous nommerons *pekan* (*Mustela canadensis*, Gm.), et qui vient du Canada et des États-Unis, a la tête, le cou, les épaules et le dessus du dos mêlés de gris

et de brun ; le nez, la croupe, la queue et les membres noirâtres (1).

Les Mouffettes. (Mephitis. Cuv.)

Ont, comme les putois, deux fausses molaires en haut et trois en bas ; mais leur tuberculeuse supérieure est très grande et aussi longue que large, et leur carnassière inférieure a deux tubercules à son côté interne, ce qui les rapproche des blaireaux comme les putois se rapprochent des grisons et des gloutons. Les mouffettes ont d'ailleurs, comme les blaireaux, les ongles de devant longs et propres à fouir, et même elles sont à demi plantigrades; la ressemblance va jusqu'à la distribution des couleurs. Dans cette famille remarquable par la puanteur, les mouffettes se font remarquer par une puanteur plus excessive que celle des autres espèces.

Les mouffettes sont généralement rayées de blanc sur un fond noir, mais elles paraissent varier dans les mêmes espèces par le nombre des raies. L'espèce la plus commune dans l'Amérique septentrionale (*Viverra putorius*, Gmel.; Catesb., Carol., II, 62; Schreb. 122) est noire, avec des raies blanches plus ou moins larges, plus ou moins nombreuses, et a la queue noire avec le bout blanc. Son odeur est celle du putois, mêlée à une odeur très forte d'ail. Il n'y a rien de plus odieux.

Il paraît que dans l'Amérique méridionale on rencontre plus souvent une espèce dont la queue est blanche. Les raies de son dos occupent quelquefois toute la largeur du dos : le *Chinche* (*Viverra mephitis*, Gmel.), Buff., XIII, xxxix (2).

---

(1) C'est le *pékan* de Daubenton ; mais il n'a pas toujours du blanc sous la gorge. Il y a encore plusieurs espèces de putois ou de martes indiquées par MM. Molina, de Humboldt et Harlan ; mais elles exigent un nouvel examen.

(2) Elle est mieux représentée dans l'Hist. des Mammif. de M. Fréd. Cuv. La mouffette du Chili, Buff., suppl. VII, pl. lvii, n'en paraît qu'une variété mal conservée. Voyez mes Recherches sur les ossem. foss. IV, 469.

On peut faire un sous-genre distinct, des MIDAUS (Fréd. Cuv.), qui ont les dents, les pieds, et jusqu'aux couleurs des mouffettes, mais dont le museau tronqué prend la forme d'un groin, et dont la queue est réduite à un petit pinceau. On n'en connait qu'un :

Le *Télagon de Java*. (*Midaus meliceps*. Fréd. Cuv. et Horsfield. Jav.)

Noir; la nuque, une raie le long du dos et la queue blanches, la raie dorsale est quelquefois interrompue au milieu. Son odeur est aussi mauvaise que celle d'aucune mouffette.

LES LOUTRES. (LUTRA. Storr.)

Ont trois fausses molaires en haut et en bas, un fort talon à la carnassière supérieure, un tubercule au côté interne de l'inférieure et une grande tuberculeuse presque aussi longue que large en haut; leur tête est comprimée et leur langue demi rude. Elles se distinguent d'ailleurs de tous les sous-genres précédents par leurs pieds palmés et par leur queue aplatie horizontalement, deux caractères qui en font des animaux aquatiques : elles se nourrissent de poisson.

La *Loutre commune*. (*Mustela lutra*. L.) Buff. VIII, XI.

Brune dessus, blanchâtre autour des lèvres, aux joues et sous tout le corps. On en voit quelquefois de mouchetées, de blanchâtres. Des rivières d'Europe.

Plusieurs loutres étrangères diffèrent à peine de la nôtre. Celle de la Caroline (*Lutra lataxina*, Fr. Cuv.) devient un peu plus grande, et a quelquefois une teinte plus foncée, et le dessous du corps teint de brunâtre, mais souvent aussi elle n'en diffère point par les nuances. Il y en a au Brésil de toutes semblables à celles de la Caroline. Celle des Indes (*Lutra nair*, Id.) paraît seulement un peu plus lisse, et a quelque chose de pâle aux sourcils, mais à peine sensible. Les Indiens savent l'employer pour la pêche, comme nous nous servons des chiens pour la chasse. Celle de Java, nommée *Simung* (*Lutra leptonyx*. Horsf.?), a la gorge plus blanche, et ce blanc remonte sur les côtés de la tête de manière à entourer l'œil. Dans

celle du Cap (*Lutra capensis*, Fr. Cuv.), le blanc de la gorge, des côtés de la tête et du cou, est plus pur, plus étendu; il y en a même sur le bout du nez; ce qui la distingue le plus, c'est que (du moins à un certain âge) elle n'a point d'ongles, caractère sur lequel M. Lesson a établi son genre Aonyx. Cependant on a rapporté du Cap de jeunes individus qui ont des ongles; il reste à savoir s'ils sont de la même espèce.

La *Loutre d'Amérique*. (*Mustela lutra brasilienis*. Gm.)

Toute brune ou fauve, à gorge blanche ou jaunâtre, un peu plus grande que la nôtre, à corps plus alongé, à poil plus ras. Elle se distingue parce que le bout de son nez n'est pas nu, comme dans la plupart des animaux, mais garni de poils comme le reste du chanfrein. Des rivières des deux Amériques.

La *Loutre de mer*. (*Mustela lutris*. L.) Schreb. CXXVIII (1).

Deux fois plus grande que la nôtre; à corps très alongé, à queue trois fois moindre que le corps, à pieds de derrière très courts. Son pelage noirâtre, d'un vif éclat de velours, est la plus précieuse de toutes les fourrures; il y a souvent du blanchâtre à la tête. Les Anglais et les Russes vont chercher cet animal dans tout le nord de la mer Pacifique, pour vendre sa peau à la Chine et au Japon. Elle n'a que quatre incisives en bas, mais ses molaires sont comme dans les autres loutres.

La deuxième subdivision des digitigrades a deux tuberculeuses plates derrière la carnassiere supérieure, qui elle-même a un talon assez large. Ils sont carnassiers, mais sans montrer beaucoup de

---

(1) Cette figure, faite, à ce qu'il paraît, d'après un individu mal préparé, offre une ressemblance exagérée avec les phoques, ce qui a fait croire à quelques naturalistes qu'on doit la rapprocher de ce genre; mais toute son organisation est celle des loutres. Voy. Everard Hom., Trans. phil., 1796.

courage à proportion de leurs forces, et vivent souvent de charognes. Ils ont tous un petit cæcum.

LES CHIENS. (CANIS. Lin.)

Ont trois fausses molaires en haut, quatre en bas, et deux tuberculeuses derrière l'une et l'autre carnassière : la première supérieure de ces tuberculeuses est fort grande. Leur carnassière supérieure n'a qu'un petit tubercule en dedans; mais l'inférieure a sa partie postérieure tout-à-fait tuberculeuse. Leur langue est douce; leurs pieds de devant ont cinq doigts, et ceux de derrière quatre.

Le *Chien domestique*. (*Canis familiaris*. L.)

Se distingue par sa queue recourbée, et varie d'ailleurs à l'infini pour la taille, la forme, la couleur et la qualité du poil. C'est la conquête la plus complète, la plus singulière et la plus utile que l'homme ait faite; toute l'espèce est devenue notre propriété; chaque individu est tout entier à son maître, prend ses mœurs, connaît et défend son bien, lui reste attaché jusqu'à sa mort; et tout cela ne vient ni du besoin, ni de la contrainte, mais uniquement de la reconnaissance et d'une véritable amitié. La vitesse, la force et l'odorat du chien en ont fait pour l'homme un allié puissant contre les autres animaux, et étaient peut-être nécessaires à l'établissement de la société. Il est le seul animal qui ait suivi l'homme par toute la terre.

Quelques naturalistes pensent que le chien est un loup, d'autres que c'est un chacal apprivoisé : les chiens redevenus sauvages dans des îles désertes ne ressemblent cependant ni à l'un ni à l'autre. Les chiens sauvages et ceux des peuples peu civilisés, tels que les habitants de la Nouvelle-Hollande, ont les oreilles droites, ce qui a fait croire que les races européennes les plus voisines du premier type sont notre *Chien de berger*, notre *Chien-Loup;* mais la comparaison des crânes en rapproche davantage le *Mâtin* et le *Danois*, après lesquels viennent le *Chien*

courant, le *Braque* et le *Basset*, qui ne diffèrent entre eux que par la taille et les proportions des membres. Le *Lévrier* est plus élancé et a des sinus frontaux plus petits et un odorat plus faible. Le *Chien de berger* et le *Chien-Loup* reprennent les oreilles droites des chiens sauvages, mais avec plus de développement dans le cerveau, qui va croissant encore, ainsi que l'intelligence, dans le *Barbet* et dans l'*Epagneul*. Le *Dogue*, d'un autre côté, se fait remarquer par le raccourcissement et la vigueur des mâchoires. Les petits chiens d'appartements, *Doguins*, *Epagneuls*, *Bichons*, *etc.*, sont les produits les plus dégénérés, et les marques les plus fortes de la puissance que l'homme exerce sur la nature (1).

Le chien naît les yeux fermés; il les ouvre le dixième ou le douzième jour; ses dents commencent à changer le quatrième mois; il a terminé sa croissance à deux ans. La femelle porte soixante-trois jours et fait de six à douze petits. Le chien est vieux à quinze ans et n'en passe guère vingt. Chacun connaît sa vigilance, son aboiement, son mode singulier d'accouplement, et l'éducation variée dont il est susceptible.

Le *Loup*. (*Canis lupus*. L.) Buff. VII, I.

Grande espèce à queue droite, à pelage gris-fauve, à jambes fauves, avec une raie noire sur celles de devant des adultes (2), est l'animal carnassier le plus nuisible de nos contrées. On le trouve depuis l'Égypte jusqu'en Laponie, et il paraît être passé en Amérique. Vers le Nord, son pelage devient blanc en hiver. Il attaque tous nos animaux, et ne montre cependant pas un courage proportionné à ses forces. Il se repaît souvent de charognes. Ses habitudes et son développement physique ont beaucoup de rapports avec ceux du chien.

Le *Loup noir*. (*Canis lycaon*. L.) Buff. IX, XLI.

Habite aussi en Europe, et se trouve même en France,

(1) Voyez Frédéric Cuvier, Ann. Mus. XVIII. p. 333 et suiv.

(2) Cette raie se retrouve plus ou moins marquée sur le chacal, le loup du Mexique, etc.

mais très rarement (1). Son pelage est d'un noir profond et uniforme, avec un peu de blanc au bout du museau, et une petite tache de même couleur sous la poitrine. On le dit plus féroce que le loup commun.

Le *Loup du Mexique*. (*C. mexicanus*. L.)

D'un gris roussâtre, mêlé d'un peu de noirâtre; le tour du museau, le dessous du corps et les pieds blanchâtres. A peu près de la taille de notre loup d'Europe (2).

Le *Loup rouge d'Amérique*. (*Canis jubatus*. Cuv. *Agoura-Gouazou* d'Azz.)

D'un beau roux-cannelle, une courte crinière noire tout le long de l'épine. Des marais de l'Amérique méridionale.

Le *Chacal* ou *Loup doré* (*Canis aureus*. L.) Schreb. XCIV.

Moindre que les précédents, à museau plus pointu, gris-brun, les cuisses et les jambes fauve-clair, du roux à l'oreille; la queue n'atteignant guère que le talon. C'est un animal vorace qui chasse à la manière du chien, et paraît lui ressembler plus qu'aucune autre espèce sauvage par la conformation et par la facilité à s'apprivoiser. On trouve des chacals depuis les Indes et les environs de la mer Caspienne, jusqu'en Guinée; mais il n'est pas sûr qu'ils soient tous de la même espèce. Ceux du Sénégal, par exemple (*C. anthus*, Fr. Cuv., Mammif.), sont plus élevés sur jambes, et paraissent avoir le museau plus fin, et la queue un peu plus longue.

Les Renards peuvent être distingués des loups et des chiens par une queue plus longue et plus touffue, par un museau plus pointu, par des pupilles qui de jour sont en

---

(1) Nous en avons vu quatre individus pris et tués en France. Il ne faut pas le confondre avec le renard noir, dont Gmelin mêle les synonymes avec les siens.

(2) Ce caractère est pris d'un individu venu du Mexique même, et donné au cabinet du roi par M. de Humboldt. On doit rejeter ceux que les auteurs ont tiré de la mauvaise figure de Recchi, insérée dans Hernandès, p. 479. Mais MM. Say et Harlan, Faun. am., parlent de deux autres espèces de loups, *Can. latrans* et *Can. nubilus*, qui auraient besoin d'être examinées comparativement.

fente verticale, et par des incisives supérieures moins échancrées : ils répandent une odeur fétide, se creusent des terriers, et n'attaquent que des animaux faibles. Ce sous-genre est plus nombreux que le précédent.

Le *Renard ordinaire*. (*Canis vulpes*. Lin.) Buff. VII, VI.

Plus ou moins roux, le bout de la queue blanc, est répandu depuis la Suède jusqu'en Egypte; ceux du nord des deux continents (*C. fulvus*, Desm.) ont seulement le poil plus brillant. On n'observe point de différence constante entre ceux de l'ancien continent et ceux du nord de l'Amérique. Le *Renard charbonnier* (*Canis alopex*, Schreb. XCI), qui a le bout de la queue noir, et se trouve dans les mêmes pays que le commun; le *Renard croisé* (*id.*, XCI, A.), qui vient du Nord, et se distingue seulement par du noirâtre le long de l'épine et sur les épaules; le renard que nos foureurs nomment *turc*, et qui est d'un gris jaunâtre avec le bout de la queue blanc, ne sont peut-être que des variétés du renard commun; mais les espèces suivantes sont bien distinctes.

Le *Renard du Brésil*. (*Canis Azaræ*. Pr. Max. Bras. *Aguarachai* d'Azzara.)

Gris; les côtés du cou roussâtres, une ligne noire commence sur la nuque et s'étend sur tout le dos de la queue.

Le *Corsac* ou *petit Renard jaune*. (*Canis corsac*. Gm.) Buff. Sup. III, XVI, sous le nom d'*Adive*.

D'un gris jaunâtre pâle, quelques ondes noirâtres sur la base de la queue, le bout de la queue noir, la mâchoire blanche. Commun dans les vastes landes du milieu de l'Asie, depuis le Volga jusqu'aux Indes. Il a les mœurs du renard, ne boit jamais. Je ne crois pas qu'on doive en distinguer l'*Abouhossein* de Nubie (*Canis pallidus*, Ruppel, pl. XI.)

Il y a aussi dans les landes de l'intérieur de l'Amérique septentrionale un petit renard (*C. velox.*, Say. et Harlan, f., Ann. am., 91 qui vit dans les terres, mais paraît différer du corsac par d'autres teintes : une queue noirâtre, etc.

Le *Renard tricolor d'Amérique*. (*Canis cinereo-argenteus*.) Schreb. XCII. A.

Cendré dessus, blanc dessous, une bande roux-cannelle le long des flancs. De toutes les parties chaudes et tempérées des deux Amériques.

Le *Renard argenté* ou *Renard noir* (1). (*C. argentatus*.)

Noir, à bouts des poils blancs, excepté aux oreilles, sur les épaules et à la queue, où il est d'un noir pur. Le bout de la queue est tout blanc. De l'Amérique septentrionale. C'est une des plus belles fourrures, et des plus chères.

Le *Renard bleu* ou *Isatis*. (*Canis lagopus*. L.) Schreb. XCIII.

Cendré-foncé, le dessous des doigts garni de poils (2), souvent blanc en hiver. Du nord des deux continents, surtout de Norwège et de Sibérie. Aussi très estimé pour la fourrure.

Renard du Cap. (*Canis mesomelas*) (3). Schreb. XCV.

Fauve sur les flancs, le milieu du dos noir, mêlé de blanc, et finissant en pointe en arrière; les oreilles rousses ainsi que les pieds, les deux tiers postérieurs de la queue noirs, etc....

L'intérieur de l'Afrique produit des espèces de renards remarquables par la grandeur de leurs oreilles, et la force des poils de leurs moustaches; ce sont les MÉGALOTIS d'Iliger. On en connaît deux :

Le *C. mégalotis* de Lalande.

Espèce du Cap, un peu moindre que notre renard commun, plus haute sur jambes; gris-jaunâtre dessus, blanchâtre dessous, les pieds, la queue et une ligne dorsale noires.

Le *C. Zerda* Gmel. ou *Fennec* de Bruce. Buff. Sup. III, XIX.

A les oreilles encore plus grandes; c'est une petite espèce

---

(1) Gmel. l'a confondu avec le loup noir, sous le nom de *canis lycaon*.

(2) Plusieurs renards, même le commun, prennent dans le Nord du poil sous les pieds.

(3) Gmel. l'a confondu avec l'adive de Buffon, qui est une espèce factice, et ne diffère point du chacal.

d'un fauve presque blanc, qui se creuse des terriers dans les sables de la Nubie (1); son poil est laineux, et il en a jusque sous les doigts.

Enfin on peut placer à la suite des chiens comme un quatrième sous-genre, distingué par le nombre de ses doigts, qui est de quatre à tous les pieds,

Le *Chien sauvage du Cap*. (*Hyœna venatica*. Burschell. *Hyœna picta*. Temm.) An. gén. des Sc. phys., III.

Qui a la dentition des chiens et non pas des hyènes, la taille élancée, le pelage marbré de blanc, de fauve, de gris et de noirâtre; la taille du loup, de grandes oreilles, noires au bout, etc. Il vit en grandes troupes, et approche très-près de la ville du Cap, dont il dévaste les environs.

LES CIVETTES. (VIVERRA.)

Ont trois fausses molaires en haut, quatre en bas, dont les antérieures tombent quelquefois; deux tuberculeuses assez grandes en haut, une seule en bas, et deux tubercules saillants au côté interne de leur carnassière inférieure en avant, le reste de cette dent étant plus ou moins tuberculeux. Leur langue est hérissée de papilles aiguës et rudes; leurs ongles se redressent plus ou moins dans la marche; et près de leur anus est une poche plus ou moins profonde, où des glandes particulières font suinter une matière onctueuse et souvent odorante.

Elles se divisent en quatre sous-genres :

Les CIVETTES proprement dites. (VIVERRA. Cuv.)

Où la poche profonde, située entre l'anus et l'organe de la génération, et divisée en deux sacs, se remplit d'une pomade abondante, d'une forte odeur musquée, produite par des glandes qui entourent la poche. Cette substance est un

(1) La figure de Bruce, copiée par Buffon et ensuite par tous les compilateurs, a fort exagéré la grandeur des oreilles. On a enfin une bonne figure et une description exacte de cet animal, dans le Voy. de Ruppel, Zoolog., pl. III.

article de commerce pour la parfumerie. On l'employait davantage lorsque le musc et l'ambre gris étaient moins connus. Leur pupille demeure ronde pendant le jour, et leurs ongles ne se retirent qu'à demi.

La *Civette*. (*Viverra civetta*. Lin.) Buff. IX, xxxiv.

Cendrée, irrégulièrement barrée et tachetée de noir; la queue moindre que le corps, noire vers le bout, avec quatre ou cinq anneaux vers sa base; deux bandes noires faisant le tour de la gorge, et une entourant la face; tout le long du dos et de la queue une crinière susceptible de se relever. Des parties les plus chaudes de l'Afrique.

Le *Zibeth*. (*Viverra zibetha*. Lin.) Buff. IX, xxxi.

Cendré, ponctué de noir, des demi-anneaux noirs sur toute la queue, des bandes noires aux côtés du cou; point de crinière. Des Indes orientales.

Les Genettes. (Genetta. Cuv.)

Où la poche se réduit à un enfoncement léger formé par la saillie des glandes, et presque sans excrétion sensible, quoiqu'il y ait une odeur très manifeste. Leur pupille est à la lumière une fente verticale, et leurs ongles se retirent entièrement entre les doigts comme dans les chats.

La Genette commune. (*Viverra genetta*. L.)

Grise, tachetée de brun ou de noir, le museau noirâtre, des taches blanches au sourcil, sur la joue, et de chaque côté du bout du nez; la queue aussi longue que le corps, annelée de noir et de blanc; les anneaux noirs au nombre de neuf à onze. On en trouve depuis la France méridionale jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, qui varient par la grandeur et le nombre des taches, par les bandes le long de l'épaule et du cou, ainsi que par les lignes de la nuque, etc. (1). Elle se tiennent le long des ruisseaux, près

(1) La meilleure figure de genette est celle que *Pennant* donne, Synops., n° 172, Hist., n° 280, sous le faux nom de *fossane*. C'est la variété qu'on apporte le plus souvent du Cap. Il y en a une autre d'après un jeune individu, Brown, ill., pl. xliii, encore sous le nom de *fossane*. Elle se distingue par ses jambes blanchâtres et non brunes, et nous en avons vu

des sources, etc.; leurs peaux forment un article assez important de pelleterie.

La *Genette de Java*. (*Viverra linsang*. Hardw. Trans. lin. XIII, pl. XXIV. *Felis gracilis*. Horsf. Jav.)

A sur le corps plusieurs bandes transverses, irrégulières, brunes, et sept anneaux à la queue.

La *Fossane de Madagascar*. (*Viv. fossa*.) Buff. XIII, XX.

Le dessus, les flancs et la queue fauves, le dessous et les jambes blanc-jaunâtre; des taches roux-brun, dont celles du dos forment quatre bandes longitudinales; des demi-anneaux roussâtres sur la queue, qui n'a que moitié de la longueur du corps (1).

La *Genette des Indes*. (*Viverra rasse*. Horsf. Jav.)

Les jambes brunes, le corps gris-brun, à petite taches brunes, réunies sur la croupe en cinq lignes longitudinales. La queue plus courte que le corps, annelée de noir et de blanc, a six ou sept anneaux noirs (2). Son poil est moins doux que dans les espèces précédentes.

Le PARADOXURE. (PARADOXURUS. Fréd. Cuv.)

A les dents et la plupart des caractères des genettes, avec

---

une semblable du Sénégal. Celle de Buffon IX, XXXVI, n'a pas les bandes du cou et des épaules assez marquées. Le nombre des anneaux noirs de la queue va de neuf à onze.

La *civette de Malaca* de Sonnerat, deuxième Voy., pl. LXXXIX, qui est la même que la *genette du Cap* de Buff., Suppl. VII, pl. LVIII. Le *chat bisaam* de Vosmaer, dont Gmelin a fait autant d'espèces, ne paraissent que des genettes communes.

(1) Description d'après l'original envoyé par Poivre à Buffon, et gravé Hist. nat. XIII, pl. XX. La description de Daubenton est exacte, quant à la distribution des taches; mais il les appelle *noires*, et elles sont *rousses*. Au reste, cet animal ne peut guère être le *fossa* de Flacourt, que cet auteur dit grand comme un blaireau. Malgré l'assertion contraire de Poivre, la fossane a le même sillon que les genettes.

(2) C'est probablement l'animal du musc, de La Peyronie, Acad. des Sc., 1728, pl. XXIV, p. 464, que l'on avait confondu avec le zibeth; mais le zibeth est plus grand et a d'autres teintes. Il faut rapporter à cette subdivision le *putois rayé* de l'Inde. Buff., Suppl., VII, LVII. (*Viv. fasciata*, Gm.)

lesquelles on l'a long-temps confondu, mais ses formes sont plus trapues; ses doigts à demi palmés, sa marche presque plantigrade; et, ce qui le distingue surtout, c'est la manière dont sa queue se roule en spirale, quoiqu'elle ne soit pas prenante.

On n'en connaît qu'un, le *Pougouné* (*Parad. typus.*, Fréd. Cuv.) des Indes, brun jaunâtre avec quelques mouchetures plus brunes; les pieds, le museau, une partie de la queue noirâtres, un sourcil blanc et une tache blanche sous l'œil.

Nos Français de Pondichéry l'appellent *Marte des palmiers* (1).

Les Mangoustes. Cuv. (Herpestes. Iliger.)

Où la poche est volumineuse, simple, et a l'anus percé dans sa profondeur. Leurs poils sont annelés de teintes claires et obscures, ce qui détermine pour l'œil leur couleur générale.

La *Mangouste d'Égypte*, si célèbre chez les anciens sous le nom d'*Ichneumon*. (*Viverra ichneumon*. Lin.) Buff. Sup. III, xxvi.

Grise, à queue longue terminée par un flocon noir, plus grande que nos chats, effilée comme nos martes. Elle cherche surtout les œufs de crocodiles, mais se nourrit aussi de toutes sortes de petits animaux; élevée dans les maisons, elle donne la chasse aux souris, aux reptiles, etc.... Les Européens du Caire la nomment *rat de Pharaon ;* les gens du pays *nems*. Ce qu'en ont dit les anciens, qu'elle se jette dans le corps des crocodiles, pour les mettre à mort, est fabuleux.

La *Mangouste des Indes*. (*Viverra mungos*. Lin.) Buff. XIII, xix, et celle du Cap. (*Viv. cafra*. Gm.) Schreb. CXVI, B.

Sont plus petites et ont toutes deux la queue pointue et le pelage gris ou brun, mais plus cendré dans celle-ci,

---

(1) C'est la prétendue *genette de France* de Buff., Suppl. III, pl. xlvii; la *Civette à bandeau*, Geoff.

plus teint de fauve dans la première, qui a en outre du roussâtre aux joues et aux mâchoires.

La mangouste des Indes est célèbre par ses combats avec les serpents les plus dangereux, et par le renom d'avoir fait connaître la vertu de l'*ophiorhiza mongos* contre leurs morsures.

On connait encore une *mangouste de Java.* (*H. javanicus*) Brun-roussâtre, à joues roux-marron, à gorge plus fauve; une grande des marais du Cap. (*H. paludinosus.*) D'un roux brun presque uniforme, tirant au noirâtre, un peu plus pâle au menton; une troisième du Cap (*H. penicillatus,*) gris-fauve, à bout de la queue blanc; une du Sénégal (*H. albicaudus*), grise, à queue toute blanche; mais il est difficile d'établir entre ces animaux des limites bien spécifiques.

Les Suricates. (Ryzæna. Iliger.)

Ressemblent aux mangoustes, et en ont jusqu'aux teintes et aux rayures transverses du poil, mais se distinguent d'elles et de tous les carnivores dont on a parlé jusqu'ici, parce qu'ils n'ont que quatre doigts à tous les pieds. Ils sont aussi plus hauts sur jambes, et ont de moins la petite molaire immédiatement derrière la canine. Leur poche donne dans l'anus même.

On n'en connaît qu'une espèce, originaire d'Afrique (*Viverra tetradactyla*, Gm.), Buff., XIII, VIII, un peu moindre que la mangouste des Indes (1).

Les Mangues. (Crossarchus. Fréd. Cuv.)

Ont le museau, les dents, la poche, la marche des suricates, les doigts, les organes génitaux des mangoutes.

On n'en connaît qu'un (*Crossarchus obscurus*, Fr. Cuv.), de Sierra-Leone, de la taille du suricate, gris-brun, à joues plus pâles, à queue fournie.

Nous devons mentionner ici un animal singulier du midi de l'Afrique, qui n'est connu que dans son jeune

---

(1) Le *zénik* de Sonnerat, deuxième Voy., pl. XCII, ne paraît différer du suricate que parce qu'il est grossièrement dessiné.

âge, et qui joint aux cinq doigts devant, aux quatre derrière, et à la tête un peu alongée des civettes, les pieds élevés, ceux de derrière plus courts, et une crinière comme l'hyène; qui ressemble même singulièrement à l'hyène rayée par les couleurs de son pelage. Son pouce de devant est court et plus haut; c'est le PROTELES *lalandii*, Isid. Geoff., Mém. du Mus., XI, 354, pl. xx. Il se tient dans des cavernes.

Les individus que l'on a observés, et qui étaient encore jeunes, n'ont offert que trois petites fausses molaires, et une arrière-molaire petite et tuberculeuse. Il semble que leurs dents étaient avortées comme il arrive souvent aux genettes (1).

La dernière subdivision des digitigrades n'a point de petites dents du tout derriere la grosse molaire d'en bas. Elle contient les animaux les plus cruels, les plus carnassiers de la classe. Il y en a deux genres.

LES HYÈNES. (HYÆNA. Storr.)

Qui ont trois fausses molaires en haut et quatre en bas, toutes coniques, mousses, et singulièrement grosses : leur carnassière supérieure a un petit tubercule en dedans et en avant; mais l'inférieure n'en a point, et ne présente que deux fortes pointes tranchantes : cette armure vigoureuse leur permet de briser les os des plus fortes proies. Leur langue est rude, tous leurs pieds ont quatre doigts comme ceux des suricates, et au-dessous de leur anus est une poche profonde et glanduleuse qui a fait croire à quelques anciens qu'elles sont hermaphrodites. Les muscles de leur cou et de leur mâchoire sont si robustes, qu'il est presque impossible de leur arracher ce qu'une fois elles ont saisi. Aussi, leur nom est-il chez les Arabes le symbole de l'opiniâtreté. Il arrive quelquefois

(1) *Voy.* mes Recherches sur les ossem. fossiles, tom. IV, p. 388.

que leurs vertèbres cervicales s'ankylosent par ces efforts, et cela a fait dire qu'elles n'ont qu'un seul os dans le cou. Ce sont des animaux nocturnes, habitant des cavernes; voraces, vivant surtout de cadavres, et en cherchant jusque dans les tombeaux, et sur lesquels on a une infinité de traditions supertitieuses.

On en connaît trois espèces :

L'*Hyène rayée*. (*Canis hyæna*. Lin.) Buff. Supp. III, XLVI.

Grise, rayée irrégulièrement en travers de brun ou de noirâtre; une crinière tout le long de la nuque et du dos, qu'elle relève dans les moments de colère. Elle habite depuis les Indes jusqu'en Abyssinie et au Sénégal.

L'*Hyène brune*. (*Hyæna brunnea*. Thunberg.) Acad. de Stokh. 1820. 1er part. pl. 2. *H. Villosa*. Smith. Trans. linn. XV, pl. 19.

D'un gris brun foncé, n'ayant de raies noirâtres que sur les jambes. Du midi de l'Afrique, où les colons du Cap la connaissent sous le nom de *loup de rivage*.

L'*Hyène tachetée* (*Canis crocuta*. Lin.) Schreb. XCVI, B.

Grise ou roussâtre, semée de taches noires, aussi du midi de l'Afrique. C'est le loup-tigre du Cap.

Dans ces derniers temps, on a trouvé dans plusieurs cavernes de France, d'Allemagne et d'Angleterre, beaucoup d'os d'hyènes d'une espèce perdue, (*H. spelæa*.) qui paraissent y avoir fait leur séjour, et y avoir laissé des os de beaucoup d'autres animaux entamés par leurs dents, et même leurs propres excréments (1).

Les Chats. (Felis. Lin.)

Sont, de tous les carnassiers, les plus fortement armés. Leur museau court et rond, leurs mâchoires courtes, et surtout leurs ongles rétractiles, qui, se redressant vers le ciel, et se cachant entre les doigts dans l'état de repos,

(1) *Voy.* Buckland : *Reliquiæ diluvianæ*, et le tome IV de mes Ossements fossiles, 2e édition.

par l'effet de ligaments élastiques, ne perdent jamais leur pointe ni leur tranchant, en font des animaux très redoutables, surtout les grandes espèces. Ils ont deux fausses molaires en haut et deux en bas; leur carnassière supérieure a trois lobes et un talon mousse en dedans, l'inférieure deux lobes pointus et tranchants, sans aucun talon; enfin, ils n'ont qu'une très petite tuberculeuse supérieure, sans rien qui lui corresponde en bas. Les espèces de ce genre sont très nombreuses et très variées en grandeur et en couleur, quoique toutes semblables pour la forme. On ne peut les subdiviser que d'après les caractères très peu importants de la taille et de la grandeur du poil.

A la tête du genre se présente :

Le *Lion*. (*Felis leo*. Lin.) Buff. VIII, I, II.

Distingué par sa couleur fauve uniforme, le flocon de poil du bout de la queue, et la crinière qui revêt la tête, le cou et les épaules du mâle. C'est le plus fort et le plus courageux des animaux de proie. Autrefois répandu dans les trois parties de l'ancien monde, il paraît aujourd'hui presque confiné dans l'Afrique et quelques parties voisines de l'Asie. Le lion a la tête plus carrée que les espèces suivantes.

Les tigres sont de grandes espèces à poil ras, le plus souvent marqué de taches vives.

Le *Tigre royal*. (*Felis tigris*.) Buff. VIII, IX.

Aussi grand que le lion, plus alongé, à tête plus ronde, d'un fauve vif en dessus, d'un blanc pur en dessous, rayé irrégulièrement en travers de noir; le plus cruel des quadrupèdes, et le plus terrible fléau des Indes orientales; sa force et la rapidité de sa course sont telles, que dans les marches d'armées, il lui est arrivé quelquefois d'enlever un cavalier de dessus sa monture, et de l'entraîner dans le fond du bois sans pouvoir être atteint.

Le *Jaguar* ou *Tigre d'Amérique*. La grande Panthère des fourreurs. (*Felis onça*, Lin.) D'*Azzara*, pl. IX. Fréd. Cuv. Mammif.

Presque aussi grand que le tigre d'Orient, et presque

aussi dangereux ; fauve vif en dessus, marqué le long des flancs de quatre rangées de taches noires en forme d'yeux, c'est-à-dire d'anneaux plus ou moins complets avec un point noir au milieu ; blanc dessous, rayé en travers de noir. Il y en a des individus noirs, dont les taches d'un noir plus profond ne se voient qu'à une certaine exposition.

La *Panthère*. (*Felis pardus*. Lin.) Le *Pardalis* des anciens. Cuv. Ménag. du Mus. *in*-8°, I', p. 212.

Fauve dessus, blanc dessous, avec six ou sept rangées de taches noires en forme de roses, c'est-à-dire formées de l'assemblage de cinq ou six petites taches simples, sur chaque flanc ; la queue est de la longueur du corps, moins la tête.

Cette espèce est répandue dans toute l'Afrique, et dans les parties chaudes de l'Asie, ainsi que dans l'archipel des Indes.

Il y en a des individus où le fond du pelage est noir, avec des taches d'un noir plus profond. (*Fel. melas* Pér.); mais ils ne forment point une espèce. On en a vu plus d'une fois de noirs, et de fauves allaités par la même mère (1).

Le *Léopard*. (*Felis leopardus*. Lin.)

D'Afrique, semblable à la panthère, mais avec dix rangées de taches plus petites (2).

Ces deux espèces sont plus petites que le jaguar. Les voyageurs et les fourreurs les désignent indistinctement sous les noms de léopard, panthère, tigre d'Afrique, etc. (3)

Il y en a une troisième, particulière aux contrées reculées des Indes orientales, un peu plus basse sur jambes, à

(1) M. Temmink nomme cette espèce, *felis leopardus*.

(2) Le même naturaliste regarde notre léopard comme une variété de notre panthère, et les confond sous son *felis leopardus*.

(3) Buffon a méconnu le jaguar, qu'il a pris pour la panthère de l'ancien continent, et il n'a pas bien distingué la panthère et le léopard ; c'est pourquoi on ne peut citer positivement ses pl. XI, XII, XIII, et XIV du huitième volume.

queue égalant le corps et la tête ensemble; à taches plus nombreuses et plus petites (*Felis chalybeata*, Herm. Schreb., 101). (1)

Le *Couguar*, *Puma*, ou prétendu *Lion d'Amérique*. (*Felis discolor*. L.) Buff. VIII, xix.

Roux, avec de petites taches d'un roux un peu plus foncé, qui se distinguent difficilement. De toute l'Amérique, où il dévaste les basses-cours, etc.

Parmi les espèces inférieures, on doit distinguer les lynx, qui se font remarquer aux pinceaux de poils dont leurs oreilles sont ornées.

On en connaît dans le commerce, sous le nom de *loups cerviers*, quatre ou cinq sortes assez différentes, qui ont long-temps été confondues par les naturalistes (*Felis lynx*, Lin.), et dont les limites spécifiques ne sont peut-être pas encore bien fixées. Toutes ont la queue très courte et le pelage plus ou moins tacheté.

Les plus beaux, grands comme des loups (*Felis cervaria*, Temm.), viennent de l'Asie par la Russie, et ont le pelage d'un gris un peu roussâtre, avec de belles mouchetures noires.

D'autres, venus du Canada et du nord de la Suède (*Felis borealis*, Temm.), ont le pelage très touffu jusque sous les pieds, d'un gris cendré et à peine moucheté.

Le lynx de l'Europe tempérée (*Felis lynx*., Temm.), qui a presque entièrement disparu des contrées peuplées, mais qui se retrouve encore dans les Pyrénées, les monta-

---

(1) C'est à cette espèce que M. Temmink affecte le nom de *panthère*, parce qu'il croit que Linnæus l'avait en vue lorsqu'il disait de son *felis pardus* : *caudâ elongatâ*. Ce qui est certain, c'est que la *panthère*, si connue des anciens, et qui a paru si souvent dans les jeux des Romains, ne pouvait être un animal du fond de l'Asie orientale.

L'*Once* de Buffon, IX, pl. XIII (*Felis uncia*, Gm.), diffère des panthères et des léopards par des taches plus inégales, semées plus irrégulièrement, en partie échancrées ou annelées, etc. Il paraît qu'elle se trouve en Perse. Nous ne la connaissons que par la figure de Buffon et par celle que M. Hamilton Smith a insérée dans la traduction anglaise du présent ouvrage d'après un individu qui a vécu à Londres.

gnes du royaume de Naples, et même, à ce que l'on dit, en Afrique, a le pelage roux, tacheté de roux brun.

Ces trois espèces ou variétés ont la queue noire au bout. On croit pouvoir en distinguer un lynx du midi de l'Europe (*Felis pardina*, Oken.), qui est plus petit, moins velu, roux moucheté de noir, et dont la queue a des mouchetures comme le corps.

On trouve encore dans l'Amérique septentrionale :

Le *Chat cervier des fourreurs*. (*Felis rufa*. Güldenst.) Schreb. CIX, B.

Fauve-roussâtre ou grisâtre moucheté de brunâtre, des ondes brunes sur les cuisses, la queue annelée de brun ou de noir, un peu plus petit que le lynx (1).

Le *Lynx de marais*. (*Felis chaus*. Güld.) Schreb. CX.

Est gris-brun-jaunâtre, le derrière des quatre jambes noirâtre, la queue allant jusqu'aux jarrets, annelée de noir au bout ; il habite les marais du Caucase, de la Perse, de l'Egypte, chasse aux oiseaux d'eau, etc.

On croit aujourd'hui pouvoir en distinguer le *lynx botté* (*Felis caligata*, Temm.), Bruce, pl. 30, qui est un peu moindre, et a la queue un peu plus longue ; ses oreilles ont la face externe rousse. C'est au moins une espèce très voisine, et qui a les mêmes habitudes.

Le *Caracal*. (*Felis caracal*. L.) Buff. IX, XXIV et Supp. III, XLV.

Roux vineux presque uniforme. De Perse et de Turquie, etc.... C'est le vrai lynx des anciens.

Les espèces inférieures, dont les oreilles n'ont pas de pinceaux de poils, ressemblent plus ou moins à notre chat domestique ; telles sont :

L'*Ocelot*. (*Felis pardalis*. L.) Buff. XIII, pl. XXXV et XXXVI.

Un peu plus bas sur jambes que la plupart des autres, gris, à grandes taches fauves bordées de noir, formant des bandes obliques sur les flancs. De toute l'Amérique.

---

(1) M. Rafinesque indique encore un *lynx fasciatus*, un *lynx aureus* un *lynx floridanus*, un *lynx montanus*, et M. Temmink, un *felis aurata*, qui appartiendraient tous à cette petite tribu.

Le *Chati.* (*Felis mitis.* Fr. Cuv.)

Marqué de taches triangulaires fauves bordées de noir et non liées.

Le *Chat de Cafrérie.* (*Fel. cafra*)

Haut sur jambes, gris, rayé, en travers, de noir.

Le *Serval.* (*Felis serval.* L.) Buff. XIII, XXXV.

Jaunâtre, à taches irrégulières noires. D'Afrique.

Le *Jaguarondi.* (*Felis jaguarondi.*) Azzara, *voy.* pl. x.

Alongé et tout entier d'un brun noirâtre. Des forêts de l'Amérique méridionale.

Le *Chat ordinaire.* (*Felis catus.* L.) Buff. VI, I et suiv.

Est originaire de nos forêts d'Europe. Dans son état sauvage, il est gris-brun avec des ondes transverses plus foncées, le dessous pâle, le dedans des cuisses et des quatre pattes jaunâtre, trois bandes sur la queue, et son tiers inférieur noirâtre. En domesticité, il varie, comme chacun sait, en couleurs, en longueur et en finesse de poil, mais infiniment moins que le chien; aussi est-il beaucoup moins soumis et moins attaché (1).

On pourrait mettre dans un sous-genre à part une espèce qui a la tête plus ronde et plus courte, et dont les ongles ne sont pas rétractiles. C'est le *Guépard* ou *tigre chasseur* des Indes (*Felis jubata*, Schreb., 105; et mieux *Fel. guttata*, Id., 105, b.), de la taille du léopard, mais plus élancé, plus haut sur jambes; la queue longue, annelée au bout; le pelage fauve, semé de petites taches noires uniformes, un trait noir allant de l'œil à l'angle de la

(1) Les espèces plus ou moins voisines du chat sont très nombreuses dans les deux continents; mais il s'en faut de beaucoup que toutes celles qui sont mentionnées dans les catalogues soient authentiques et suffisamment distinguées les unes des autres. On peut regarder cependant comme telles celles dont il existe de bonnes figures. Le *Margai*, Buff.; *Felis tigrina*, Gm.; Buff., XIII; Schr., 106.—*Fel. macroura*, Pr. Max. bras., pl. 11. — *Felis sumatrana*, Horsfield. — *Fel. javanensis*, id. — *Fel. torquata*, Fréd. Cuv. — *Fel. colocolo*, Fréd. Cuv., Mamm., etc.

bouche. Son naturel diffère du reste du genre par une extrême douceur et une grande facilité à s'apprivoiser.

LES AMPHIBIES.

Formeront la troisième et dernière des petites tribus, dans lesquelles nous divisons les carnivores; leurs pieds sont si courts, et tellement enveloppés dans la peau, qu'ils ne peuvent, sur terre, leur servir qu'à ramper; mais comme les intervalles des doigts y sont remplis par des membranes, ce sont des rames excellentes; aussi ces animaux passent-ils la plus grande partie de leur vie dans la mer, et ne viennent à terre que pour se reposer au soleil, et allaiter leurs petits. Leur corps alongé, leur épine très mobile, et pourvue de muscles qui la fléchissent avec force, leur bassin étroit, leur poil ras et serré contre la peau, se réunissent pour en faire de bons nageurs, et tous les détails de leur anatomie confirment ces premiers aperçus.

On n'en a encore distingué que deux genres, les *phoques* et les *morses*.

Les Phoques. (Phoca. L.)

Ont six ou quatre incisives en haut, quatre ou deux en bas, des canines pointues et des mâchelières au nombre de vingt, vingt-deux ou vingt-quatre, toutes tranchantes ou coniques, sans aucune partie tuberculeuse; cinq doigts à tous les pieds, dont ceux de devant vont en décroissant du pouce au petit doigt, tandis qu'aux pieds de derrière, le pouce et le petit doigt sont les plus longs, et les intermédiaires les plus courts. Les pieds de devant sont enveloppés dans la peau du corps

jusqu'au poignet, ceux de derrière presque jusqu'au talon. Entre ceux-ci est une courte queue. La tête des phoques ressemble à celle d'un chien, et ils en ont aussi l'intelligence et le regard doux et expressif. On les apprivoise aisément, et ils s'attachent bientôt à ceux qui les nourrissent. Leur langue est lisse et échancrée au bout, leur estomac simple, leur cæcum court, leur canal intestinal long et assez égal. Ces animaux vivent de poisson; ils mangent toujours dans l'eau, et peuvent fermer leurs narines quand ils plongent, au moyen d'une espèce de valvule. Comme ils plongent assez long-temps, on a cru que le trou de Botal restait ouvert chez eux comme dans les fœtus, mais il n'en est rien : cependant il y a un grand sinus veineux dans leur foie, qui doit les aider à plonger, en leur rendant la respiration moins nécessaire au mouvement du sang. Leur sàng est très abondant et très noir.

Les Phoques proprement dits, ou sans oreilles extérieures.

Ont des incisives pointues; tous leurs doigts jouissent d'un certain mouvement, et sont terminés par des ongles pointus placés sur le bord de la membrane qui les unit.

On les subdivise d'après le nombre de leurs incisives. Les Calocéphales, Fr. Cuv., en ont six en haut quatre en bas; tel est :

Le *Phoque commun.* (*Phoca vitulina.* L.) Buff. XIII, xlv et Supp. VI, xlvi. *Ph. littorea.* Thienem. pl. VI.

Long de trois à cinq pieds, d'un gris jaunâtre plus ou moins nuancé ou tacheté de brunâtre, selon l'âge; quelque fois brunâtre avec de petites taches jaunâtres. Il devient blanchâtre dans sa vieillesse. Commun sur nos côtes, où il vient se reposer en grandes troupes. Il se trouve assez loin dans le Nord. On assure même que c'est cette espèce qui habite la mer Caspienne et les grands lacs d'eau douce de la Russie et de la Sibérie, mais il ne paraît pas que cette assertion soit fondée sur une comparaison exacte. En effet, nos propres mers possèdent plusieurs phoques

qui ont été long-temps confondus, et dont quelques-uns sont peut-être seulement des variétés les uns des autres.

Ainsi, nous en avons dont tout le dos est couvert de petites taches nuageuses et confluentes brunâtres, sur un fond jaunâtre (*Ph. hispida*, Schreb., 86). (1) Ce sont les plus communs dans la mer du Nord. D'autres ont sur un fond de couleur sombre des lignes onduleuses, qui forment quelquefois des anneaux (*Ph. annellata*, Nils., Thienem, pl. IX—XII; *Ph. fœtida*, Fabr.) (2). etc.

Une espèce plus aisée à reconnaître est :

Le *Phoque à croissant*. (*Phoca groenlandica* et *Ph. oceanica.*) Egede. Groënl. fig. A, pag. 62. Lepechin. Act. Petrop. I. part. I. pl. VI—VII. Thieneman. pl. XIV—XXI.

Gris-jaunâtre, tacheté de brun dans sa jeunesse, marqué ensuite d'une écharpe oblique brune ou noire sur chaque flanc; la tête du vieux mâle est noire; long de cinq pieds. Du nord de tout le globe.

Le *Phoque barbu*. (*Ph. barbata*. Fabr.) Thienem. pl. I—IV.

Est aussi de tout le nord, et surpasse les précédents par sa taille, qui est de sept ou huit pieds; il est gris, plus brun en dessus, avec une ligne longitudinale noirâtre, qui forme une sorte de croix sur le chanfrein. Ses moustaches sont plus fortes et plus serrées qu'aux autres.

Le *Phoque à ongles blancs*. (*Ph. leucopla*. Thienem. pl. XIII.)

Est d'un gris jaunâtre.

Le *Phoque à queue de lièvre*. (*Ph. lagura*. Cuv.)

A la queue blanche et laineuse, etc. (3)

Les Stenorhinques. (Fréd. Cuv.)

Ont quatre incisives en haut et quatre en bas, et des molaires profondément divisées en trois pointes.

---

(1) Je soupçonnerais que l'on doit y rapporter le *Ph. scopulicola*, Thienem., pl. v.

(2) C'est un de ceux que M. Fr. Cuv a représentés sous le nom de phoque commun.

(3) Je n'ai voulu mentionner que les espèces qui m'ont paru suffisamment constatées. Les longs catalogues de phoques publiés récemment me paraissent les avoir beaucoup trop multipliées.

On n'en connaît qu'un des mers australes. (*Ph. leptonyx.* Blainv.) De la taille du barbu, grisâtre en dessus, jaunâtre en dessous, à petits ongles.

LES PELAGES. (Fréd. Cuv.)

Ont aussi quatre incisives en haut et en bas ; mais leurs mâchelières sont en cônes obtus, avec un talon peu marqué en avant et en arrière.

Il y en a un dans la Méditerranée :

Le *Phoque à ventre blanc*, *Moine*. (*Ph. monachus*. Gm.) Buff. Supp. VI, pl. XIII (1).

Long de dix à douze pieds, brun-noirâtre, à ventre blanc. Il se tient plus particulièrement entre les îles de l'Adriatique et de la Grèce. C'est probablement l'espèce qui a été le plus connue des anciens.

LES STEMMATOPES. (Fr. Cuv.)

Ont quatre incisives supérieures, deux inférieures, et des mâchelières comprimées, légèrement trilobées, portées sur des racines épaisses. Tel est :

Le *Phoque à capuchon*. (*Phoca cristata*. Gm. *Phoca leonina*. Fabric.) Egede. Groënl. pl. VI. Dekay. lyc. de New-Yorck. I, pl. VII.

Qui atteint sept ou huit pieds, et a sur la tête une peau lâche qui peut se gonfler et former une sorte de capuchon, dont il se recouvre les yeux quand il se croit menacé ; alors ses narines se renflent aussi comme des vessies. De la mer Glaciale (2).

Enfin, les MACRORHINES (Fr. Cuv.) ont, avec les incisives des précédents, des molaires coniques obtuses, et le museau en forme de trompe courte et mobile. De ce nombre est le plus grand des phoques connus :

---

(1) C'est le même individu qu'a décrit Hermann, soc. des nat. de Berl., IV, XII, XIII, sous le nom de *monachus*.

(2) Le mécanisme par lequel ce capuchon se gonfle n'est pas encore bien éclairci. Voyez Dekay et Ludlow, Mém. du lycée de New-Yorck, tome I, p. 94 et 99.

Le *Phoque à trompe*. (*Ph. leonina*. L.) *Lion marin* d'Anson, *Loup marin* de Pernetty, *Eléphant marin* des Anglais, etc... Peron, *voy*. I. XXXII.

Long de vingt à vingt-cinq pieds, brun, le museau du mâle terminé par une trompe ridée qui se renfle dans la colère. Il est commun dans les parages méridionaux de la mer Pacifique, à la Terre-de-Feu, à la Nouvelle-Zélande, au Chili, etc.... On en fait des pêches importantes à cause de l'huile abondante qu'il fournit.

LES PHOQUES à oreilles extérieures. (OTARIES. *Peron*.)

Mériteraient de faire un genre à part, parce qu'outre les oreilles extérieures saillantes, ils ont les quatre incisives supérieures mitoyennes à double tranchant (forme qu'on n'a encore remarquée dans aucun animal), les externes simples et plus petites, les quatre inférieures fourchues. Toutes les molaires sont simplement coniques, les doigts des nageoires antérieures presque immobiles, la membrane des pieds de derrière se prolongeant en une lanière au-delà de chaque doigt, tous les ongles plats et menus.

Le *Phoque à crinière*. (*Ph. jubata*. Gm.) *Lion marin* de Steller, de Pernetty, etc.... Buff. Supp. VII, XLVIII.

Long de quinze à vingt pieds et plus, fauve, le cou du mâle revêtu de poils plus épais et plus crépus que le reste du corps. On le trouverait dans toute la mer Pacifique, si, comme il le paraît, ceux du détroit de Magellan ne diffèrent pas de ceux des îles Aleutiennes.

L'*Ours marin*. (*Phoca ursina*. Gm.) Buff. Supp. VII, XLVII.

Long de huit pieds, sans crinière, variant du brun au blanchâtre. Du nord de la mer Pacifique. On trouve dans cette mer des phoques qui ne diffèrent guères de l'ours marin que par la taille et la couleur : tel est le *petit phoque noir* de Buffon (*phoca pusilla*), Buff., XIII, LIII; le *phoque jaune* de Shaw., etc.

LES MORSES. (TRICHECHUS. *L*.) (1)

Ressemblent aux phoques par les membres et par la

(1) *Trichechus* de θρίξ (poil), nom imaginé par Artedi pour le lamantin

forme générale du corps, mais en diffèrent beaucoup par la tête et par les dents. Leur mâchoire inférieure manque d'incisives et de canines, et prend en avant une forme comprimée pour se placer entre deux énormes canines ou défenses qui sortent de la mâchoire supérieure, et se dirigent vers le bas, ayant quelquefois jusqu'à deux pieds de long sur une épaisseur proportionnée. L'énormité des alvéoles nécessaires pour loger de semblables canines, relève tout le devant de la mâchoire supérieure en forme de gros mufle renflé, et les narines se trouvent presque regarder le ciel et non terminer le museau. Les molaires ont toutes la forme de cylindres courts et tronqués obliquement. On en compte quatre de chaque côté en haut et en bas; mais à un certain âge, il en tombe deux des supérieures. Entre les deux canines sont de plus deux incisives semblables aux molaires, et que la plupart des auteurs n'ont pas reconnues pour des incisives, quoi qu'elles soient implantées dans l'os intermaxillaire; et entre elles en sont encore, dans les jeunes individus, deux petites et pointues.

L'estomac et les intestins des *morses* sont à peu près les mêmes que ceux des *phoques*. Il paraît qu'ils se nourrissent de fucus aussi-bien que de substances animales.

On n'en distingue encore qu'une espèce (1), appelée

Vache marine, Cheval marin, Béte à la grande dent, etc. (*Trichechus rosmarus.* Linn.) Buff. XIII, LIV, et mieux Cook, IIIe. Voy.

Elle habite toutes les parties de la mer Glaciale, surpasse en grosseur les plus forts taureaux, atteint jusqu'à vingt pieds de longueur, et est recouverte d'un poil jaunâtre et ras. On la recherche pour son huile et pour ses défenses, dont l'ivoire, quoique grenu, peut s'employer

---

(1) Cependant M Shaw soupçonne qu'il pourrait y en avoir deux, distinguées par des défenses plus ou moins grosses, plus ou moins convergentes.

dans les arts. On fait aussi de sa peau d'excellentes soupentes de carosses (1).

QUATRIÈME ORDRE DES MAMMIFÈRES.

LES MARSUPIAUX ou ANIMAUX A BOURSES.

Que nous avions rangés autrefois à la fin des carnassiers, comme une quatrième famille de ce grand ordre, nous paraissent devoir former un ordre à part, tant ils offrent de singularités dans leur économie, et surtout parce que l'on y observe en quelque sorte la représentation de trois ordres très différents.

La première de toutes leurs particularités, est la production prématurée de leurs petits, qui naissent dans un état de développement à peine comparable à celui auquel des fœtus ordinaires parviennent quelques jours après la conception. Incapables de mouvement, montrant à peine des germes de membres et d'autres organes extérieurs, ces petits s'attachent aux mamelles de leur mère, et y restent fixés jusqu'à ce qu'ils se soient développés au degré auquel les animaux naissent ordinairement. Presque toujours la peau de l'abdomen est disposée en forme de poche autour de ces mamelles, et ces petits si im-

(1) C'est fort mal à propos que l'on a réuni, avant nous, aux morses, les lamantins et les dugongs, animaux beaucoup plus voisins des cétacés.

parfaits y sont préservés, comme dans une seconde matrice; et même, long-temps après qu'ils ont commencé à marcher, ils y reviennent quand ils craignent quelque danger. Deux os particuliers, attachés au pubis, et interposés dans les muscles de l'abdomen, donnent appui à la poche, et se trouvent cependant aussi dans les mâles et dans les espèces où le repli qui forme la poche est à peine sensible.

La matrice des animaux de cette famille n'est point ouverte par un seul orifice dans le fond du vagin, mais elle communique avec ce canal par deux tubes latéraux en forme d'anse. Il paraît que la naissance prématurée des petits tient à cette organisation singulière. Les mâles ont le scrotum pendant en avant de la verge, au contraire des autres quadrupèdes, et la verge, dans l'état de repos, est dirigée en arrière.

Une autre particularité des marsupiaux, c'est que malgré une ressemblance générale de leurs espèces entre elles, tellement frappante que l'on n'en a fait long-temps qu'un seul genre, elles diffèrent si fort par les dents, par les organes de la digestion et par les pieds, que si l'on s'en tenait rigoureusement à ces caractères, il faudrait les répartir entre divers ordres; ils nous font passer par nuances insensibles des carnassiers aux rongeurs, et même il y a des animaux dont le bassin porte des os semblables, mais que le défaut d'incisives ou même de toutes les sortes de dents a fait rapprocher des édentés; nous

les y laisserons en effet sous le nom de *monotrèmes*.

On dirait, en un mot, que les marsupiaux forment une classe distincte, parallèle à celle des quadrupèdes ordinaires et divisible en ordres semblables ; en sorte que si on plaçait ces deux classes sur deux colonnes, les sarigues, les dasyures et les péramèles seraient, vis-à-vis des carnassiers insectivores à longues canines, tels que les tenrecs et les taupes; les phalangers et les potoroos, vis-à-vis des hérissons et des musaraignes ; les kanguroos proprement dits ne se laisseraient guère comparer à rien, mais les phascolomes devraient aller vis-à-vis des rongeurs. Enfin si l'on n'avait égard qu'aux os propres de la bourse, et si l'on regardait comme marsupiaux tous les animaux qui les possèdent, les *ornithorinques* et les *échidnés*, y formeraient un groupe parallèle à celui des édentés.

Linnæus rangeait toutes les espèces qu'il connaissait sous son genre *didelphis*, mot qui signifie double matrice. La poche en est à quelques égards une seconde.

La première subdivision des marsupiaux a de longues canines et de petites incisives aux deux mâchoires, des arrière-molaires hérissées de pointes, et en général tous les caractères des dents des carnassiers insectivores; aussi s'en rapproche-t-elle entierement par le régime.

Les Sarigues (1). (Didelphis. *L.*)

Qui sont les plus anciennement connus des marsupiaux, forment un genre propre à l'Amérique. Ils ont dix incisives en haut, dont les mitoyennes sont un peu plus longues, et huit en bas; trois mâchelières antérieures comprimées, et quatre arrière-màchelières hérissées, dont les supérieures triangulaires, les inférieures oblongues; ce qui, avec les quatre canines leur fait eu tout cinquante dents, nombre le plus grand que l'on ait encore observé parmi les quadrupèdes. Leur langue est hérissée, et leur queue prenante et en partie nue; leur pouce de derrière est long et bien opposable aux quatre autres doigts, ce qui a fait donner à ces animaux l'épithète de *pédimanes;* il manque d'ongle. Leur bouche très fendue, et leurs grandes oreilles nues leur donnent une physionomie particulière. Le gland de leur verge est bifurqué. Ce sont des animaux fétides et nocturnes, dont la marche est peu rapide : ils nichent sur les arbres, et y poursuivent les oiseaux, les insectes, etc., sans dédaigner les fruits; leur estomac est simple et petit, leur cæcum médiocre et sans boursouflures.

Dans certaines espèces, les femelles ont une poche profonde où sont leurs mamelles, et où elles peuvent renfermer leurs petits.

Le *Sarigue à oreilles bicolores, Opossum des Anglo-Américains.* (*Did. virginiana.*) Penn. Hist. quadr. 302 (2).

Presque grand comme un chat, à pelage mêlé de blanc et de noirâtre, des soies blanches, les oreilles mi-parties de noir et blanc, la tête presque toute blanche; habite

---

(1) *Çarigueia* est leur nom brésilien selon Margrave, d'où l'on a fait *sariguoi, cerigon, sarigue.* On les nomme *micouré* au Paraguay, *manicou* dans les îles, *opossum* aux États-Unis, *thlaquatzin* au Mexique.

(2) C'est le *sarigue des Illinois* et le *sarigue à longs poils,* Buff., Suppl. VII, pl. XXXIII et XXXIV ; did. marsupialis, Schreb., pl. CXLV.

toute l'Amérique, vient la nuit, dans les lieux habités, attaquer les poules, manger leurs œufs, etc. Ses petits, quelquefois au nombre de seize, ne pèsent qu'un grain en naissant. Quoique aveugles et presque informes, ils trouvent la mamelle par instinct, et y adhèrent jusqu'à ce qu'ils aient atteint la grosseur d'une souris, ce qui ne leur arrive qu'au cinquantième jour, époque où ils ouvrent les yeux. Ils ne cessent de retourner à la poche que quand ils ont la taille du rat. La gestation dans l'utérus n'est que de vingt-six jours (1).

Le *Gamba ou grand sarigue du Paraguay et du Brésil.* (*Did. Azzaræ.* Temm.)

Diffère du précédent par le noir qui teint son museau et presque toutes ses oreilles. Il a aussi la queue plus longue.

Le *Crabier* ou *grand Sarigue de Cayenne, du Brésil, etc.* (*Did. marsupialis* et *did. cancrivora.* L.) Buff. Supp. III, LIV.

De la grandeur des précédents, jaunâtre mêlé de brunâtre, à soies brunes, une ligne brune sur le chanfrein. Il se tient dans les marécages des bords de la mer, où il vit surtout de crabes (2).

Le *Quatre-œil* ou *moyen Sarigue de Cayenne.* (*Did. opossum.* L.) Buff. X, XLV, XLVI.

Châtain dessus, blanc dessous, une tache blanche ou jaune-pâle au-dessus de chaque œil, le tiers postérieur de la queue blanc; plus grand qu'un grand rat.

D'autres espèces n'ont point de poches, mais seulement un repli de chaque côté du ventre qui en est le vestige. Elles ont coutume de porter leurs petits sur le dos, les queues entortillées autour de celle de la mère.

---

(1) Voyez la lettre de M. Barton à M. Roume sur la gestation du sarigue.

(2) C'est le prétendu *grand philandre oriental de Séba*, dont Linné a fait son *did. marsupialis*. Buffon, qui en a décrit le mâle dans son supplément III, pl. LIV, a cru, à tort, que la femelle manquait de poche; ce qui a fait établir, mal à propos, une deuxième espèce, *did. cancrivora*, Gm., *carcinophaga*, Bodd.; à Cayenne, on nomme le crabier *pian* ou *puant*.

Le *Sarigue à queue nue*. (*D. nudicauda*. Geoff. *D. myosuros*. Temm.)

Fauve, à queue très longue, nue même à sa base; deux taches blanchâtres, au-dessus de chaque œil et, une au-dessous.

Le *Cayopollin* (1) (*Did. cayopollin*, *did. philander* et *did. dorsigera*. L.) Buff. X, LV.

Gris-fauve, le tour des yeux et une bande longitudinale sur le chanfrein bruns, la queue tachetée de noirâtre; grand comme un surmulot. Le quart supérieur de sa queue est garni de poils.

Le *D. cendré* ou *Grison*. (*D. cinerea*. Temm.)

Cendré-clair, à reflets noirâtres, du roussâtre à la poitrine, la moitié postérieure de la queue blanche; de la même grandeur que le précédent. Du Brésil.

La *Marmose* (2). (*Did. murina*. L.) Buff. X, LII, LIII.

Gris-fauve, un trait brun au milieu duquel est l'œil, la queue non tachetée. Moindre qu'un rat.

Le *Touan*. (*Did. brachyura*. Pall.) Buff. Supp. VII, LXI.

Le dos noirâtre, les flancs d'un roux vif, le ventre blanc, la queue plus courte que le corps. Moindre qu'un rat.

Ces trois espèces sont de l'Amérique méridionale.

Enfin, on en connaît une qui a les pieds palmés et doit être aquatique; on ne sait si elle a une poche; c'est le

CHIRONECTES. Ilig. (3) (*Didelph. palmata*. Geoff. La *petite Loutre de la Guiane*. Buff. Supp. III, XXII. *Lutra memina*. Boldd.

Elle est brune dessus, avec trois bandes transverses

(1) *Cayopollin*, nom d'une espèce de ce genre qui habite les montagnes du Mexique; on l'a appliqué un peu arbitrairement à cette espèce-ci.

(2) *Marmose*, nom adopté par Buffon d'après une faute d'impression de la traduction française de Séba, qui, dans le texte, assure qu'on l'appelle *marmotte* au Brésil. Il est seulement vrai que les Hollandais, du temps de Margrave, l'appelaient *rat de bois*, et les Brésiliens *taïbi*; *rat de bois* est aussi son nom chez les Français de Cayenne; et *Séba* aura traduit *boschratte* par marmotte.

N. B. On a trouvé dans les plâtrières des environs de Paris, le squelette fossile d'un didelphe voisin de la marmose.

(3) *Chironectes*, nageant avec des mains.

grises interrompues dans leur milieu, et blanche dessous; plus grande qu'un surmulot.

Tous les autres marsupiaux viennent des contrées orientales et surtout de la Nouvelle-Hollande, pays qui semble même principalement peuplé d'animaux de cette famille.

LES THYLACINES. (*Thylacinus* (1). Tem.)

Sont les plus grands de cette première division; on les distingue des sarigues par des pieds de derrière sans pouce, une queue velue non prenante, deux incisives de moins à chaque mâchoire; leurs molaires sont en même nombre. Ainsi ils ont quarante-six dents, mais le bord extérieur des trois grandes est saillant et tranchant presque comme dans une carnassière de chien; leurs oreilles sont velues et médiocres.

On n'en connaît qu'une espèce, de la terre de Van Diémen, grande comme un loup, plus basse sur jambes, de couleur grise, rayée en travers de noir sur la croupe. (*Didelp. cynocephala*, Harris, Trans. lin., IX, pl. XIX, 1. et Encycl. meth., Mammif., Supl., pl. VII, f. 3). Elle est très-carnivore, et chasse à tous les petits quadrupèdes.

LES PHASCOGALES. (*Phascogale*. Tem.)

Ont le même nombre de dents que les Thylacines; mais leurs incisives mitoyennes sont plus longues que les autres, et leurs arrière-molaires plus hérissées, ce qui les rapproche davantage des Sarigues. Ils y tiennent aussi par leur petite taille; cependant leur queue n'est pas prenante; leur pouce de derrière, quoique très court, est encore fort reconnaissable.

Le *Phasc. à pinceau*. (*Didelph. penicillata*. Sh. (Gen. zool. I. II. pl. 113. Schreb. CLII, B. L.)

Cendré, à queue garnie de longs poils noirs, de la taille du surmulot, vit sur les arbres à la Nouvelle Hollande, et y poursuit les insectes.

---

(1) Thylacinus de θύλακος, bourse. — On a aussi trouvé dans nos plâtrières, les os d'une espèce de Thylacine.

Le *Phasc. nain.* (*Dasyurus minimus.* Geoff.) Schreb. pl. 152, B. C.

A peine plus grand qu'une souris, à pelage roussâtre, cotonneux. Du sud de la terre de Van Diémen.

Les Dasyures. (Dasyurus. Geoff.) (1).

Ont deux incisives et quatre mâchelières de moins à chaque mâchoire que les sarigues; ainsi il ne leur reste que quarante-deux dents, et leur queue, revêtue partout de longs poils, n'est pas prenante. Leur pouce de derrière est réduit à la forme d'un tubercule, ou même a disparu tout-à-fait. Ils vivent à la Nouvelle-Hollande d'insectes, de cadavres, et pénètrent dans les maisons, où leur voracité est très incommode, etc. Leur gueule est moins fendue, leur museau moins pointu, et leurs oreilles velues, plus courtes que dans les sarigues. Ils ne grimpent point aux arbres.

Le *Dasyure hérissé.* (*Did. ursina.* Harr.) Trans. lin. IX, XIX, f. 2. et Encycl. Supl. 7, f. 6.

A longs poils noirs grossiers, avec quelques taches blanches, irrégulièrement placées; la queue moitié plus courte que le corps, presque nue en dessous. Il habite le nord de la terre de Diémen, et approche de la taille du blaireau.

Le *Dasyure à longue queue.* (*Das. macrourus.* Geoff.), Peron. Voy. pl. 33. Schreb. CLII, B. a.

Grand comme un chat, à queue longue comme le corps, à pelage brun tacheté de blanc sur le corps et sur la queue. Le tubercule du pouce est encore très marqué dans cette espèce, mais on ne le voit plus dans les suivantes.

Le *Dasyure de Maugé.* (*Das. Maugei.* Geoff. Voy. de Freycin. Zool. pl. 4. Schreb. CLII. B. b.

Olivâtre, tacheté de blanc, sans taches à la queue, un peu moindre que le précédent.

---

(1) *Dasyurus*, queue velue, δασύς et οὐρά. Voyez les Mém. de M. Geoff., Ann. du Mus. III, p. 353, et XV, p. 301.

Le *Dasyure de White*. (*Did. viverrina*. Shaw. Gen. Zool. CXI.) White. Bot. b. App. 285. Schreb. CLII. B. c.

Noir, tacheté de blanc, sans taches à la queue, d'un tiers moindre que le premier.

LES PÉRAMÈLES (1). (PERAMELES. Geoff.) *Thylacis*. Ilig.

Ont le pouce de derrière court comme les premiers dasyures, et les deux doigts qui le suivent réunis par la peau jusqu'aux ongles; le pouce et le petit doigt de leurs pieds de devant ont la forme de simples tubercules, en sorte qu'ils ont l'air de n'y avoir que trois doigts; leurs incisives supérieures sont au nombre de dix, dont les externes pointues et écartées; les inférieures de six seulement; mais leurs molaires sont les mêmes que dans les sarigues : on leur compte donc quarante-huit dents. Leur queue est velue et non prenante. Ils vivent aussi dans l'Australasie. Leurs grands ongles de devant, presque droits, annoncent qu'ils creusent la terre, et leurs pieds de derrière assez longs, que leur course peut être rapide.

Le *Péramèle à museau pointu*. (*Perameles nasutus*. G.) Ann. du Mus., IV.

A museau très alongé, à oreilles pointues, à pelage brun-grisâtre. Il ressemble, au premier coup d'œil, à un tenrec (2).

La seconde subdivision des marsupiaux porte à la mâchoire inférieure deux longues et larges incisives pointues et tranchantes par leur bord, couchées en avant, et auxquelles il en répond six à la

(1) *Pera-meles*, de *meles*, blaireau, et *pera*, bourse. Voy. le Mém. de M. Geoff., Ann. du Mus., tome IV.

(2) Le Péramèle Bougainville de MM. Quoy et Gaymard ne diffère pas spécifiquement du museau pointu. Le Péram. obesula, Geoff., n'est pas assez authentique.

mâchoire supérieure. Leurs canines supérieures sont encore longues et pointues ; mais ils n'ont pour canines inférieures que des dents si petites, qu'elles sont souvent cachées par la gencive ; le dernier sous-genre n'en a même quelquefois point du tout en bas.

Leur régime est en grande partie frugivore ; aussi leurs intestins, et surtout leur cæcum, sont-ils plus longs que dans les sarigues ; ils ont tous le pouce grand, tellement séparé des autres doigts qu'il a l'air dirigé en arrière, presque comme celui des oiseaux. Il est sans ongle, et les deux doigts qui le suivent sont réunis par la peau jusqu'à la dernière phalange. Cette disposition a valu à ces animaux le nom de

PHALANGERS. (*Phalangista*. Cuv.)

LES PHALANGERS (1) proprement dits (*Balantia*. Illig.)

N'ont pas la peau des flancs étendue ; ils ont à chaque mâchoire quatre arrière-molaires présentant chacune quatre pointes sur deux rangs, en avant une grosse, conique comprimée, et, entre celle-ci et la canine supérieure, deux petites et pointues, auxquelles répondent les très-petites d'en bas, dont nous avons parlé : leur queue est toujours prenante.

Les uns l'ont en grande partie écailleuse. Ils vivent dans

(1) Le nom de *phalanger* a été donné par Buffon à deux individus qu'il avait observés à cause de la réunion de deux doigts du pied. Celui de philander n'est pas, comme on le croirait, dérivé du grec, mais du mot *pélandor*, qui, en malais, signifie lapin, et que les habitants d'Amboine donnent à une espèce de kanguroo. Séba et Brisson l'ont appliqué indistinctement à tous les animaux à bourse. Les phalangers s'appellent, dans les Moluques, *couscous* ou *coussous*. Les premiers voyageurs ne les ayant pas suffisamment distingués des *sarigues*, avaient donné lieu de croire que ce dernier genre était commun aux deux continents. *Balantia*, de βαλάντιον, bourse.

les Moluques sur les arbres, où ils cherchent des insectes et des fruits. Quand ils voient un homme, ils se suspendent par la queue, et l'on parvient, en les fixant, à les faire tomber de lassitude. Ils répandent une mauvaise odeur, et cependant on mange leur chair.

On en connaît de plusieurs grandeurs et couleurs, que la dénomination de *didelphis orientalis*, Linn., embrasse toutes.

M. Temmink a cru pouvoir les distinguer en espèces comme il suit :

Le *Phalanger oursin.* (*Ph. ursina.* T.)

Presque de la taille de la civette : à pelage serré, d'un brun noirâtre ; les jeunes, d'un brun fauve. Des bois de l'île de Celèbes.

Le *Phalanger à croupe dorée.* (*Ph. chrysorrhous.* T.)

De la taille d'un grand chat; à pelage cendré-brun; blanc en dessous, fauve-doré sur la croupe. Des Moluques.

Le *Phalanger tacheté.* (*Ph. maculata.* T.) Buff. XIII, pl. 11. Voyage de Freycinet. pl. 7. Voyage de Duperr. pl. 4.

De la taille d'un chat, blanchâtre, irrégulièrement tacheté ou marbré de brun.

Le *Phalanger à front concave* (*Ph. cavifrons.* T.) Buff. pl. 10. la fem. et Voy. de Duperrey, le mâle.

Le mâle blanc, la femelle fauve, avec une raie brune le long du dos.

Il faut y ajouter

Le *Phalanger Quoy.* (*Ph. Quoy.*) Voyage de Freycin. pl. VI.

Gris-brun, une bande longitudinale brun-noirâtre, sur la croupe ; le dessus de la tête roux cannelle ; les joues, la gorge, la poitrine blanches. (1).

Dans d'autres, qui jusqu'à présent ne se sont trouvés qu'à la Nouvelle Hollande, la queue est velue jusqu'au bout.

---

(1) C'est une espèce bien distincte.

Le *Phalanger renard*. (*Did. lemurina et vulpina*. Shaw.) *Bruno* de Viq. d'Az. White. Voy. 278.

Grand comme un fort chat, gris-brun, plus pâle dessous, à queue en grande partie noire.

Le *Phalanger de Cook*. (Cook, dern. Voyage, pl. 8.)

Moindre qu'un chat, brun dessus, blanc dessous, roux à la tête et aux flancs; le tiers postérieur de la queue blanc.

Le *Phalanger de Bougainville*.

Grand comme un écureuil, cendré dessus, blanc dessous, la moitié postérieure de la queue noire, et la moitié postérieure de l'oreille blanche (1).

Les Phalangers volants. (*Petaurus*. Shaw). (*Phalangista*. Illiger.)

Ont la peau des flancs plus ou moins étendue entre les jambes, comme les polatouches parmi les rongeurs, ce qui leur permet de se soutenir en l'air quelques instants, et de faire des sauts plus grands. Ils ne se trouvent aussi qu'à la Nouvelle-Hollande.

Quelques-unes de leurs espèces ont encore des canines inférieures, mais très petites. Leurs canines supérieures et leurs trois premières molaires, tant en haut qu'en bas, sont très pointues; leurs arrière-molaires ont chacune quatre pointes (2).

Le *Phalanger volant nain*. (*Did. pygmæa*. Shaw. Gen. zool. pl. 114.) Schreb. CXLIV. A.

De la couleur et presque de la taille d'une souris, les poils de la queue disposés très régulièrement des deux côtés comme les barbes d'une plume.

D'autres manquent de canines inférieures, et les supérieures sont très petites. Leurs quatre arrière-molaires présentent aussi quatre pointes, mais un peu courbées en crois-

---

(1) Espèce nouvelle rapportée par M. le baron de Bougainville de sa dernière expédition.

(2) C'est de cette première division que M. Desmarets a fait son genre *acrobate*.

sant, ce qui est à peu près la forme de celles des ruminants. En avant, il y en a deux en haut et une en bas moins compliquées : cette structure les rend plus frugivores encore que tous les précédents.

Le *grand Phalanger volant.* (*Did. petaurus.* Shaw., Gen. zool., pl. CXII. White. Voy. 288.)

Ressemble au taguan et au galéopithèque, par la taille; sa fourrure est douce et bien fournie, et sa queue longue et aplatie. Brun-noir en dessus, blanc en dessous. Il y en a de divers nuances de brun; d'autres sont variés, et d'autres tout blancs.

Le *Phalanger volant bordé.* (*Did. sciurea.* Shaw. pl. CXIII. 3.)

De la taille du surmulot, cendré dessus, blanc dessous; une ligne brune prenant du chanfrein, et régnant le long du dos; les bords de la membrane latérale bruns; la queue touffue de la longueur du corps, noire dans sa partie postérieure. Des îles voisines de la Nouvelle-Guinée.

Le *Phalanger volant à pieds velus.* (*Pet. Peronii.* Desmar.)

Gris-brun-roussâtre, le devant des oreilles et le dessous du corps blanchâtre; les doigts des pieds très velus, bruns; la queue noire, plus longue que le corps, blanche au bout.

Le *Phalanger volant à longue queue.* (*Did. macroura.* Shaw. pl. CXIII. f. 2.)

Brun-foncé dessus, blanc dessous, grand comme un surmulot, à queue grêle, une fois et demie longue comme le corps.

Notre troisième subdivision a les incisives, les canines supérieures, les deux doigts réunis aux pieds de derrière comme la seconde; mais elle manque de pouces postérieurs et de canines inférieures. Elle ne comprend qu'un seul genre.

Les Potoroos. (*Hypsiprymnus*. Ilig.)

Les derniers animaux de cette famille qui conservent quelque chose des caractères généraux des carnassiers. Leurs dents sont à peu près les mêmes que dans les phalangers, et ils ont encore en haut une canine pointue. Les deux incisives mitoyennes supérieures sont plus longues que les autres, et pointues; les inférieures sont au nombre de deux, couchées en avant. Ils ont en avant une molaire longue, tranchante et dentelée, suivie de quatre autres hérissées de quatre tubercules mousses. Ce qui distingue éminemment ces animaux, ce sont leurs jambes de derrière, beaucoup plus grandes à proportion que celles de devant, dont les pieds manquent de pouces, et ont les deux premiers doigts réunis jusqu'à l'ongle, en sorte qu'on croit d'abord n'y voir que trois doigts, dont l'interne aurait deux ongles. Ils marchent souvent sur deux pieds, et s'aident alors de leur longue et forte queue pour se soutenir. Ils ont donc la forme et les habitudes des kanguroos, dont ils ne diffèrent que par leur canine à la mâchoire supérieure. Leur régime est frugivore, et leur estomac grand, divisé en deux poches, et muni de plusieurs boursouflures; mais leur cæcum est médiocre et arrondi.

On n'en connaît qu'une espèce, de la taille d'un petit lapin, et d'un gris de souris, que l'on a appelée *Kanguroo-Rat* (*Macropus minor*. Shaw.) Elle vient de la Nouvelle-Hollande, où les habitants la nomment *Potoroo*. White, Bot. B. 286. Voyage de Freycinet. pl. 10.

La quatrième subdivision ne diffère de la troisième que parce qu'elle n'a point de canines du tout. Ce sont

---

(1) Ὑψιπρυμνὸς; élevé de la partie postérieure.

LES KANGUROOS. (MACROPUS. Shaw.) *Halmaturus.* Iliger.) (1)

Lesquels présentent tous les caractères que nous venons d'assigner au genre précédent, excepté que cette canine supérieure leur manque, et que leurs incisives mitoyennes ne dépassent pas les autres. L'inégalité de leurs jambes est encore plus forte ; en sorte qu'ils ne marchent à quatre qu'avec peine et lenteur, mais sautent avec beaucoup de vigueur sur leurs pieds de derrière, dont le gros ongle du milieu, presque en forme de sabot, leur sert aussi de défense ; car en se tenant sur une jambe et sur leur énorme queue, ils peuvent donner avec le pied libre des coups assez violents. Ce sont au reste des animaux très doux, et qui vivent d'herbe. Aussi leurs mâchelières ne présentent-elles que des collines transverses. On leur en compte cinq partout, dont les antérieures sont plus ou moins tranchantes et tombent avec l'âge, ce qui fait que souvent les vieux n'en ont plus que trois. Leur estomac est formé de deux longues poches divisées en boursouflures comme un colon. Leur cæcum est aussi grand et boursouflé ; leur radius permet à leur avant-bras une rotation complète.

La verge de ces deux genres n'est pas fourchue ; mais leurs organes femelles sont les mêmes que dans les autres animaux à bourse.

Le *Kanguroo géant.* (*Macropus major.* Shaw. *Didelphis gigantea.* Gm.) Schreb., CLIII.

A quelquefois six pieds de hauteur ; c'est le plus grand animal de la Nouvelle-Hollande : il fut découvert par Cook en 1779, et il propage aujourd'hui en Europe. On dit que sa chair ressemble à celle du cerf. Les petits, qui n'ont qu'un pouce en naissant, se retirent encore dans la poche de leur mère, à un âge où ils sont en état de paître, ce

(1) *Halmaturus*, queue propre à sauter.

qu'ils font en sortant leur museau de la poche pendant que leur mère paît elle-même. Ces animaux vivent en troupes, conduits par les vieux mâles. Ils font des sauts énormes. Il paraît que l'on a confondu jusqu'à présent, sous ce nom, plusieurs espèces de la Nouvelle-Hollande et des terres environnantes, dont le pelage, plus ou moins gris, ne varie que par des nuances assez légères (1).

On en connaissait beaucoup plus anciennement une espèce :

Le *Kanguroo d'Aroé*. (*Didelphis Brunii*. Gm.) Schreb., CLIII, nommé *Pelandor Aroé* ou *Lapin d'Aroé* par les Malais d'Amboine.

Mais les naturalistes européens n'avaient point fait une attention suffisante aux descriptions que Valentin et le Bruyn en avaient données. Il est plus grand qu'un lièvre, brun dessus, et fauve dessous, et se trouve aux îles d'Aroé près *Banda*, et dans celles de *Solor*.

Le *Kanguroo élégant*. (*Halm. elegans.*) Per. Voy. t. XXVII.

Est de la taille d'un gros lièvre et rayé en travers de brun, sur un fond gris-blanc. On l'a trouvé à l'île Saint-Pierre.

La cinquième subdivision a à la mâchoire inférieure deux longues incisives sans canines ; à la supérieure deux longues incisives au milieu, quelques

---

(1) M. Geoffroy distingue : le *kanguroo enfumé*, dont le gris est plus foncé ; le *kanguroo à moustaches*, qui a du blanchâtre au-devant de la lèvre supérieure ; le *kanguroo à cou roux*, un peu moindre que les autres, à nuque teinte de roux. MM. Lesson et Garnot représentent encore un kanguroo brun, qu'ils nomment *oualubate*. Voy. *de Duperrey*, pl. VII. Il y aura probablement lieu de faire aussi des espèces particulières du *kanguroo roux-cannelle*. (*K. laniger*, Quoy et Gaym.), *Voy*. de Freycinet, pl. IX ; et du *kanguroo cendré-bleuâtre* ; mais tous ces quadrupèdes ont besoin d'être étudiés dans leurs différents âges, et il faut reconnaître l'influence des sexes et des âges sur leurs couleurs, avant d'en établir définitivement les espèces

petites sur les côtés, et deux petites canines; elle ne comprend qu'un genre,

LES KOALA. Cuv. (LIPURUS. Goldfuss. PHASCOLARCTOS. Blainv.)

A corps trapu, à jambes courtes, sans aucune queue; leurs doigts de devant, au nombre de cinq, se partagent en deux groupes pour saisir; le pouce et l'index d'un côté, les trois autres du côté opposé. Le pouce manque au pied de derrière, qui a ses deux premiers doigts réunis comme dans les phalangers et les kanguroos.

On n'en connaît qu'une espèce (*Lipurus cinereus*, Goldf.), Schreb. CLV, A. a., à poil cendré, qui passe une partie de sa vie sur les arbres, et l'autre dans des tanières qu'elle creuse à leur pied. La mère porte longtemps son petit sur le dos.

Enfin, notre sixième division des marsupiaux ou les

PHASCOLOMES. (PHASCOLOMYS. Geoff.) (1)

Sont de véritables rongeurs par les dents et par les intestins; ils ne conservent de rapports avec la classe des carnassiers que l'articulation de leur mâchoire inférieure; et dans un système rigoureux, il serait nécessaire de les ranger avec les rongeurs; nous les y aurions même placés, si nous n'avions été conduits à eux par une série non interrompue des didelphes aux phalangers, de ceux-ci aux kanguroos, et des kanguroos aux phascolomes; enfin, si les organes de la génération n'étaient point parfaitement semblables à ceux de toute la famille des animaux à bourse.

Ce sont des animaux lourds, à grosse tête plate, à

---

(1) *Phascolomys*, rat muni d'une poche, de φάσκωλον, et de μυς, (mus.)

jambes courtes, à corps comme écrasé, sans queue, qui portent cinq ongles aux pieds de devant, et quatre, avec un petit tubercule au lieu de pouce, à ceux de derrière, tous très longs et propres à creuser. Leur démarche est d'une lenteur excessive. Ils ont à chaque mâchoire deux longues incisives presque pareilles à celles des rongeurs, et leurs mâchelières ont chacune deux collines transverses.

Ils vivent d'herbe, et ont un estomac en forme de poire et un cæcum gros et court, muni, comme celui de l'homme et de l'orang-outang, d'un appendice vermiforme. Leur verge est fourchue comme dans les sarigues.

On n'en connaît qu'une espèce, de la taille d'un blaireau, à poil bien fourni, d'un brun plus ou moins jaunâtre; elle vit à l'île King, au sud de la Nouvelle-Hollande, dans des terriers, et se multiplierait aisément chez nous : on dit que sa chair est excellente; c'est

Le *Didelphis ursina* de Shaw; les naturels l'appellent *Wombat* (1). (Peron. Voyage, pl. XXXVIII.)

CINQUIÈME ORDRE DES MAMMIFÈRES.

LES RONGEURS.

Nous venons de voir dans les phalangers des canines si petites, qu'on peut les considérer comme nulles; aussi la nourriture des animaux de ce genre

---

(1) M. Bass a décrit un animal extérieurement le même que le phascolome, et auquel il donne aussi le nom de *Wombat*, mais qui aurait six incisives, deux canines et seize molaires à chaque mâchoire. S'il n'y a pas eu quelque combinaison erronée de deux descriptions différentes, ce serait un sous-genre de plus à placer près des péramèles. M. Iliger l'a déjà établi sous le nom d'*amblotis*, d' αμβλωτις, abortus. Voy. les Mém. de Pétersb. 1803 à 1806, p. 444, et le Bulletin des sc., n° 72, an XI.

est-elle prise en grande partie du règne végétal ; leurs intestins sont longs et leur cæcum ample ; et les *kanguroos*, qui n'ont pas de canines du tout, ne vivent absolument que d'herbes.

On pourrait commencer par les *phascolomes*, la série des animaux dont nous allons parler, et qui ont une mastication encore moins parfaite.

Deux grandes incisives à chaque mâchoire, séparées des molaires par un espace vide, ne peuvent guère saisir une proie vivante, ni déchirer de la chair ; elles ne peuvent pas même couper les aliments, mais elles servent à les limer, à les réduire, par un travail continu, en molécules déliées, en un mot, à les *ronger ;* de là le nom de *rongeurs* que l'on donne aux animaux de cet ordre ; c'est ainsi qu'ils attaquent avec succès les matières les plus dures, et se nourrissent souvent de bois et d'écorce. Pour mieux remplir cet objet, ces incisives n'ont d'émail épais qu'en avant ; en sorte que leur bord postérieur s'usant plus que l'antérieur, elles sont toujours naturellement taillées en biseau ; leur forme prismatique fait qu'elles croissent de la racine à mesure qu'elles s'usent du tranchant, et cette disposition à croître est si forte, que si l'une d'elles se perd ou se casse, celle qui lui était opposée n'ayant plus rien qui la comminue, se développe au point de devenir monstrueuse. La mâchoire inférieure s'articule par un condyle longitudinal, de manière à n'avoir de mouvement horizontal que d'arrière

en avant *et vice versa*, comme il convenait pour l'action de ronger; aussi les molaires ont-elles des couronnes plates dont les éminences d'émail sont toujours transversales pour être en opposition au mouvement horizontal de la mâchoire, et mieux servir à la trituration.

Les genres où ces éminences sont de simples lignes, et où la couronne est bien plane, sont plus exclusivement frugivores; ceux dont les dents ont leurs éminences divisées en tubercules mousses sont omnivores; enfin, le petit nombre de ceux qui ont des pointes attaquent plus volontiers les autres animaux et se rapprochent un peu des carnassiers.

La forme du corps des rongeurs est en général telle que leur train de derrière surpasse celui de devant, en sorte qu'ils sautent plutôt qu'ils ne marchent; cette disposition est même dans quelques-uns aussi excessive que dans les kanguroos.

Les intestins des rongeurs sont fort longs; leur estomac simple, ou peu divisé, et leur cæcum souvent très volumineux, plus même que l'estomac. Cependant le sous-genre des *loirs* manque de cet intestin.

Dans toute cette classe, le cerveau est presque lisse et sans circonvolutions; les orbites ne sont point séparées des fosses temporales, qui ont peu de profondeur; les yeux se dirigent tout-à-fait de côté; les arcades zygomatiques, minces et courbées en bas, annoncent la faiblesse des mâchoires; les

avant-bras ne peuvent presque plus tourner, et leurs deux os sont souvent réunis ; en un mot, l'infériorité de ces animaux se montre dans la plupart des détails de leur organisation. Cependant les genres qui ont de plus fortes clavicules jouissent d'une certaine adresse, et se servent de leurs pieds de devant pour porter les aliments à leur bouche.

Il en est même qui grimpent aux arbres avec facilité : tels sont

Les Écureuils. (Sciurus. L.)

Qui se font reconnaître par leurs incisives inférieures très comprimées, et par leur queue longue et garnie de poils. Ils ont quatre doigts devant, et cinq derrière. Quelquefois le pouce de devant se marque par un tubercule. On leur compte partout quatre mâchelières diversement tuberculeuses, et de plus une très petite en avant en haut, qui tombe de bonne heure. Leur tête est large, leurs yeux saillants et vifs. Ce sont des animaux légers qui nichent sur les arbres et se nourrissent de fruits.

Les Écureuils proprement dits. (Sciurus. Cuv.)

Ont les poils de la queue dirigés sur les côtés, et représentant comme une large plume. Il y en a beaucoup d'espèces dans les deux continents.

L'*Écureuil commun.* (*Sciurus vulgaris.*) Buff. VII, 32. Schreb. pl. 212

A le dos d'un roux vif, le ventre blanc, les oreilles terminées par un bouquet de poils. Ceux du Nord deviennent sur le dos, d'un beau cendré-bleuâtre en hiver, et donnent alors la fourrure connue sous le nom de *petit-gris*, quand on ne prend que le dos, et de *vair* quand on y laisse le blanc du ventre.

Les espèces d'Amérique n'ont pas de pinceaux aux oreilles. Tels sont

L'*Écureuil gris de Caroline*. (*Sciurus cinereus*. Lin.) *Petit-Gris* de Buff. X, xxv.

Plus grand que le nôtre, cendré, à ventre blanc.

L'*Écureuil à masque*, du même pays. (*Sc. capistratus*. Bosc.) *Sc. cinereus*. Schreb. ccxiii, B.

Cendré, à tête noire, museau, oreilles et ventre blancs. L'un et l'autre varient par plus de brun ou de noir, et deviennent quelquefois tout noirs (1).

La plupart des espèces de l'ancien continent sont aussi destituées de ces pinceaux. L'une des plus belles est

Le *grand Écureuil des Indes*. (*Sc. maximus* et *macrourus* (2). Gm.) Buff. Supp. VII, lxxii.

Presque aussi grand qu'un chat, noir dessus, à flancs et sommet de la tête d'un beau marron vif; la tête, tout le dessous du corps et le dedans des membres jaune-pâle; une bande marron derrière la joue. Il habite sur les palmiers, et se plaît surtout au suc laiteux des noix de coco.

Il y a aussi dans les pays chauds quelques écureils remarquables par les bandes longitudinales dont leur pelage est varié. Tels sont

Le *Barbaresque*. (*Sc. getulus*. L.) Buff. X, xxvi.

Dont les bandes s'étendent jusque sur la queue.

Le *Palmiste*. (*Sc. palmarum*. L.) Buff. X, xxvi.

Qui n'en a que sur le dos.

Il est probable qu'il faudra distinguer des écureuils certaines espèces qui ont des abajoues comme les hamsters, et qui passent leur vie dans des trous souterrains (les Tamia, Iliger.) Tel est

Le *Suisse*. (*Sc. striatus*. L.) Buff. X, xxviii.

Qui se trouve dans tout le nord de l'Asie et de l'Améri-

(1) Le *Sc. vulpinus*, le *carolinensis* et le *niger* n'en paraissent que des variétés.

(2) Il suffit de comparer les figures de Pennant et de Sonnerat pour juger qu'elles représentent le même animal.

que, surtout dans les forêts de pins. Sa queue est moins fournie que dans l'écureuil d'Europe, ses oreilles rases, et son pelage brun avec cinq raies noires et deux blanchâtres.

On devra probablement distinguer encore les *guerlinguets*, espèces à longue queue, presque ronde, à scrotum énorme et pendant. Il y en a dans les deux continents (1).

On a déjà séparé

LES POLATOUCHES. (PTEROMYS. CUV.)

Auxquels la peau de leurs flancs, s'étendant entre les jambes de devant et celles de derrière, donne la faculté de se soutenir en l'air quelques instants, et de faire de très grands sauts. Leurs pieds ont de longs appendices osseux qui soutiennent une partie de cette membrane latérale.

Il y en a une espèce eu Pologne, en Russie et en Sibérie.

(*Sciurus volans*. L.) Schreb. CCXXIII.

Gris-cendré dessus, blanche dessous, grande comme un rat, la queue de la moitié de la longueur du corps seulement : elle vit solitaire dans les forêts.

Une du nord de l'Amérique.

(*Sc. volucella*. L.) Buff. X, XXI.

Gris-roussâtre dessus, blanche dessous, moindre que la précédente, à queue seulement d'un quart moindre que le corps : elle vit en troupes dans les prairies tempérées de l'Amérique septentrionale.

L'archipel des Indes en a une presque grande comme un chat; le mâle d'un beau marron vif dessus, roux dessous; la femelle brune dessus, blanchâtre dessous. C'est

Le *Taguan*. Buff. Supp. III, XXI, et VII, LXVII. (*Sc. petaurista*. L.)

Mais ce même archipel en produit aussi une petite.

(*Sc. sagitta*.)

Brun-foncé dessus, blanche dessous, qui se distingue surtout des autres petites espèces, parce que sa membrane

---

(1) Nous avons trouvé cependant aux *tamia* et aux *guerlinguets* les mêmes molaires qu'aux écureuils et qu'aux polatouches.

forme, ainsi que dans le taguan, un angle saillant très aigu derrière le poignet.

Enfin M. Geoffroi a séparé avec raison de ce genre

LES AYE-AYE. Geoff. (CHEIROMYS. Cuv.) (1)

Dont les incisives inférieures encore beaucoup plus comprimées, et surtout plus étendues d'avant en arrière que dans les écureuils, ressemblent à des socs de charrue; leurs pieds ont tous cinq doigts, dont quatre de ceux de devant sont excessivement alongés, et, dans ce nombre, le médius est beaucoup plus grêle que les autres; dans les pieds de derrière, le pouce est opposable aux autres doigts; en sorte qu'ils sont à cet égard, parmi les rongeurs, ce que sont les sarigues parmi les carnassiers. La structure de leur tête est d'ailleurs très différente de celle des autres rongeurs, et a plus d'un rapport avec les quadrumanes.

On ne connaît qu'une espèce d'aye-aye, découverte à Madagascar par Sonnerat.

(*Sciurus Madagascariensis*. Gm.) Buff. Supp. VII, LXVIII.

Grande comme un lièvre, d'un brun mêlé de jaune, à queue longue et épaisse, garnie de gros crins noirs, à grandes oreilles nues. C'est un animal nocturne, dont les mouvements sont pénibles, et qui vit dans un terrier. Il se sert de son doigt grêle pour porter les aliments à sa bouche.

Linnæus et Pallas avaient réuni en un seul bloc sous le nom de

RATS. (MUS. Lin.)

Tous les rongeurs pourvus de clavicules qu'ils n'avaient pu distinguer par quelque marque extérieure très sensible, telle que la queue de l'écureil ou celle du castor, d'où il résultait que l'on ne pouvait leur assigner de caractère commun; la plupart avaient seulement des incisives inférieures pointues, mais ce caractère même était sujet à des exceptions.

(1) *Pteromys*, rat ailé, *Cheiromys*, rat à main.

Gmelin en a déjà séparé les marmottes, les loirs et les gerboises; mais nous avons porté plus loin leur subdivision, en prenant la forme des mâchelières en considération.

LES MARMOTTES. (ARCTOMYS (1). Gm.)

Ont bien les incisives inférieures pointues comme la plupart des animaux compris dans le grand genre des rats, mais leurs mâchelières sont, comme dans les écureuils, au nombre de cinq de chaque côté en haut, et de quatre en bas, toutes hérissées de pointes; aussi quelques espèces se déterminent-elles aisément à manger de la chair et prennent-elles des insectes aussi-bien que de l'herbe. Elles ont quatre doigts et un tubercule au lieu de pouce aux pieds de devant, et cinq doigts à ceux de derrière. Sous d'autres rapports, ce sont des animaux presque en tout contraires aux écureuils : lourds, à jambes courtes, à queue velue médiocre ou courte, à tête large et aplatie, qui passent l'hiver en léthargie dans des trous profonds dont il ferment l'entrée par un amas de foin. Ils vivent en société et s'apprivoisent aisément. On en connaît deux espèces dans l'ancien continent.

La *Marmotte des Alpes*. (*Mus alpinus*. L.) Buff. VIII, XXVIII.

Grande comme un lapin, à queue courte, à pelage gris-jaunâtre, avec des teintes cendrées vers la tête. Elle vit dans les hautes montagnes immédiatement au-dessous des neiges perpétuelles.

La *Marmotte de Pologne* ou *Bobac* (*M. bobac*. L.) Pall. Glir. V. Schreb. CCIX.

Grande comme la précédente, gris-jaunâtre, avec des teintes rousses vers la tête, habite les montagnes peu élevées et les collines depuis la Pologne jusqu'au Kamtschatka, creuse souvent dans les terrains les plus durs (2).

---

(1) *Arctomys*, rat-ours.

(2) Les voyageurs russes en Bucharie parlent de quelques autres marmottes, *arct. fulvus*, *arct. leptodactylus*, *arct. mugosaricus*, qui ne sont peut-être pas encore suffisamment distinguées du bobac ou du souslik.

L'Amérique en a aussi quelques espèces; une plus grande, grise, à queue plus longue et noirâtre, ainsi que le dessus de là tête; c'est l'*Arct. monax*. Buff., Supp. III, 28. Et une moindre, grise, à parties inférieures rousses, *Arct. empetra.*, Schreb., cx.

On distingue sous le nom de Spermophiles, Fréd. Cuv., les marmottes qui ont des abajoues. Leurs formes, plus légères les ont fait appeler écureuils de terre. L'orient de l'Europe en possède une.

Le *Souslik* ou *Zizel*. (*M. citillus*. L.) Buff., Supp. III, xxxi.

Joli petit animal gris-brun, ondé ou tacheté de blanc par gouttelettes, qui se trouve depuis la Bohême jusqu'en Sibérie. Il a un goût particulier pour la chair, et n'épargne pas même sa propre espèce.

L'Amérique septentrionale en a plusieurs espèces, dont une est remarquable par les treize raies fauves qui règnent sur le fond noirâtre de la couleur de son dos. C'est le *Souslik à treize raies, Arctomys* 13; *lineatus*, Harl.; ou *sciurus* 13; *lineatus*, Mitchill.; ou *Arct. Hoodii*, Sabine, Trans. lin., XIII, pl. 29 (1).

Il paraît que l'on doit aussi rapprocher des marmottes, un rongeur remarquable par l'habitude de vivre en grandes troupes dans d'immenses terriers, auxquels on a même donné le nom de villages. Les Anglo-Américains l'ont appelé *chien de prairies* ou *écureuil jappant*, à cause de sa voix, qui ressemble à l'aboiement d'un petit chien. C'est *l'Arctomys ludovicianus*, Say., Voyag. aux mont. roch., I, 451. M. Rafinesque, qui lui attribue cinq doigts à tous les pieds, en fait son genre Cynomys.

Les Loirs. (Myoxus. Gm.) (2)

Ont des incisives inférieures pointues, quatre mâchelières

---

(1) Aj. *arct. Parrii*. Richards., App. du Voy. de Parry. — Plusieurs des marmottes annoncées dans les voyages de Lewis et Clarke, de Parry, de Franklin, etc., *arct. Franklinii*, *Richardsonii*, *Pruinosa*, paraissent aussi devoir être placées dans ce sous-genre. Voyez Sabine, Trans. Linn., XIII, pl. xxvii, xxviii, etc.

(2) *Myoxus*, rat à museau pointu.

partout, dont la couronne est divisée par des lignes rentrantes d'émail.

Ce sont de jolis animaux, à poil doux, à queue velue et même touffue, au regard vif, qui se tiennent sur les arbres comme les écureuils, et se nourrissent de fruits. Dans l'ordre si nombreux des rongeurs, c'est le seul sous-genre qui manque de cæcum. Ils passent le temps froid comme les marmottes, dans un sommeil léthargique très profond (1).

Le *Loir*. (*Mus glis*. Lin.) Buff. VIII, 24.

Grand comme un rat, gris-brun-cendré dessus, blanchâtre dessous; du brun plus foncé autour de l'œil, la queue bien fournie sur toute sa longueur, et presque disposée comme celle d'un écureuil, souvent un peu fourchue au bout, habite le midi de l'Europe, où il niche dans les creux des arbres et les fentes des rochers. Il attaque quelquefois les petits oiseaux. C'est probablement ce rat que les anciens engraissaient et dont il faisaient leurs délices (2).

Le *Lérot*. (*M. Nitela*. Gm.) Buff. VIII, 25,

Un peu moindre que le loir, gris-brun dessus, blanc dessous, du noir autour de l'œil, qui règne, en s'élargissant, jusqu'à l'épaule. La queue touffue seulement au bout, qui est noir avec l'extrémité blanche; commun dans nos jardins, où il se tient dans les trous des murs et fait beaucoup de tort aux espaliers.

Le *Muscardin* (*M. avellanarius*. L.) Buff. VIII, 26.

De la taille d'une souris; roux-cannelle dessus, blanc dessous; les poils de la queue aussi un peu disposés en plume. Des forêts de toute l'Europe. Il fait un nid avec de l'herbe sur les branches basses, pour y élever ses petits. Le reste du temps, et surtout l'hiver, il se tient dans des trous d'arbres (3).

---

(1) Cela est tellement dans leur nature, qu'un loir du Sénégal *M. Coupeii*), qui n'avait probablement jamais éprouvé de léthargie dans on pays natal, y est tombé en Europe, dès qu'on l'a exposé au froid.

(2) Le M *dryas* de quelques auteurs (Schreb., 220, B.) ne me paraît pas différer du loir.

(3) Aj. *myoxus Coupeï*. Fréd. Cuv., Mammif.

On doit rapprocher des Loirs,

Les Echimys. Geoff. (Lonchères. Illiger.)

Qui ont aussi quatre mâchelières, mais formées : les supérieures de deux lames ployées en V, les inférieures d'une lame ployée et d'une simple. Dans plusieurs espèces, le pelage est rude et mêlé d'épines aplaties ou de piquants plats comme des lames d'épée. Ce sont des animaux d'Amérique.

L'un d'eux,

L'*Echimys à queue dorée*, *Lérot à queue dorée*. Buff. Sup. VII, 72. (*Hystrix chrysuros*. Schreb. clxx. B.)

Est plus que double de notre surmulot; c'est un bel animal, brun-marron, à ventre blanc, une crête de poils alongés et une bande longitudinale blanche sur la tête; la queue longue, noire, a sa moitié postérieure jaune. Il vient de la Guyane.

L'*Echimys roux*. (*Rat épineux* de d'Azzara. Voyag. pl. xiii).

Est grand comme un rat, gris-roussâtre; sa queue est plus courte que le corps. On le trouve à la Guyane, au Brésil, au Paraguai. Il se creuse de longs boyaux souterrains.

D'autres n'ont que des poils ordinaires plus ou moins rudes.

Le plus remarquable est l'*Échimys dactylin*, Geoff., qui surpasse encore l'Ech. à queue dorée, et a les deux doigts du milieu aux pieds de devant, doubles des doigts latéraux; sa queue écailleuse est plus longue que le corps; son pelage est gris-jaunâtre; les poils de son nez forment une crête dirigée en avant (1).

Les Hydromys. Geoff.

Ont beaucoup de rapports avec les Echimys, par leur

---

(1) Aj. l'Ech de Cayenne, l'Ech. soyeux. Je soupçonne le *mus paradoxus*, *Thoms.*, *Trans. linn.*, xi (Heteromys, Lesson.) de ne différer des échimys, que parce qu'il a des abajoues. Cependant, n'ayant pas vu ses dents, je ne puis le classer.

extérieur ; mais ils se distinguent d'abord de tous les autres rats par leurs pieds de derrière, palmés aux deux tiers ; leurs molaires, au nombre de deux partout, ont aussi un caractère particulier dans leur couronne divisée en lobes obliquement quadrangulaires, dont les sommets sont creusés en cuiller. Ils sont aquatiques.

On en a rapporté de la terre de Van Diémen des individus à ventre blanc, et d'autres à ventre fauve, qui ont tous le dessus brun-foncé, la queue longue, noire à la base, et blanche dans sa moitié postérieure. Ils sont quelquefois doubles du surmulot. *Hydromys leucogaster* et *H. chrysogaster,* Geoff., An. mus. VI. pl. 36.

Les Houtias. (Capromys. Desmar.)

Ont quatre molaires partout, à couronne plate, dont l'émail se replie en dedans, de sorte qu'il fait trois angles rentrants au bord externe, et un seul à l'interne dans les supérieures, et l'inverse dans les inférieures. Leur queue est ronde, faiblement velue ; ils ont, comme les rats, cinq doigts aux pieds de derrière et quatre avec un rudiment de pouce aux pieds de devant ; leur forme est celle d'énormes rats qui auraient la taille du lapin ou du lièvre.

On en connaît deux espèces, une brune à museau et dessous du cou blanchâtre, à queue brune de moitié plus courte que le corps, dite *Houtia congo* (*Capromys fournieri*, Desmar., Mém. de la soc. d'Hist. nat. de Par., I., 1823.), et une moindre, brune, à gorge blanchâtre, à queue rousse, aussi longue que le corps, un peu nue au bout, dite *Houtia caravalli* (*Capromys prehensilis*, Pœssig.) Toutes les deux habitent l'île de Cuba. C'était, avec les *Agoutis*, lors de la découverte, le principal gibier des Indigènes.

Les Rats proprement dits. (Mus. Cuv.)

Ont partout trois molaires, dont l'antérieure est la plus grande, et dont la couronne est divisée en tubercules mousses, qui en s'usant lui donnent la forme d'un disque diversement échancré ; leur queue est longue et écailleuse. Ces animaux sont fort nuisibles par leur fécondité et la voracité avec laquelle ils rongent et dévorent des substances de toute

nature. Il y en a trois espèces qui sont devenues très communes dans les maisons, savoir :

La *Souris*. (*Mus musculus*. Lin.) Buff., VII, xxxix.

Connue de tous les temps et de tout le monde.

Le *Rat*. (*Mus rattus*. Lin.) Buff. VII, xxxvi.

Dont les anciens n'ont point parlé, et qui paraît avoir pénétré en Europe dans le moyen âge. Il est plus que double de la souris dans toutes ses dimensions. Son pelage est noirâtre. On en a trouvé quelquefois plusieurs individus attachés ensemble par l'entrelacement de leur queue; c'est ce que l'on nomme *roi des rats* (1).

Le *Surmulot*. (*Mus decumanus*. Pall.) Buff. VIII, xxvii.

Qui n'est arrivé en Europe que dans le dix-huitième siècle, et qui est aujourd'hui plus commun que le rat à Paris et dans quelques autres grandes villes. Plus grand d'un quart que le rat, il en diffère encore par son poil brun-roussâtre (2).

Ces deux grandes espèces paraissent originaires d'Orient ; nos vaisseaux les ont transportées partout aussi-bien que la souris.

La Tartarie orientale et la Chine ont un rat égal au surmulot, à queue un peu plus courte, à mâchoires plus fortes, d'une teinte blonde (c'est le *M. caraco*, Pallas), Glir. XXIII, Schreb., CLXXVII.

Il y en a un autre aux Indes encore d'un quart plus fort que le surmulot, brun-roussâtre (*rat perchal* de Buff., Supp. VII, lxix).

L'archipel des Indes en a également un grand d'un brun noirâtre (*Mus setifer*. Horsf. Jav.). Ces deux espèces sont hérissées de soies rudes qui dépassent leurs poils.

L'un des rats les plus grands et les plus nuisibles que l'on connaisse est le *Rat musqué* ou *pilori des Antilles*

---

(1) Voyez Bellerman sur le roi des rats (en allemand), Berlin, 1820.

(2) Il paraît naturel de Perse où il habite dans les terriers. C'est en 1727 seulement qu'il arriva à Astracan, après un tremblement de terre, en traversant le Volga.

(*M. Pilorides*, Pall. et Gmel.), long de quinze pouces sans la queue, qui est encore plus longue que le corps, à poil grossier, noir-foncé en dessus, et blanchâtre en dessous. (1)

On a moins observé les espèces de la taille de la souris.

La *Souris du Caire* (*M. cahirinus.* Geoff., Descr. de l'Eg. Mammif.) a des piquants au lieu de poils sur le dos; Aristote l'avait déjà remarqué.

On ne connaît guère en France qu'une espèce qui vive loin des maisons; c'est le *mulot* (*M. sylvaticus.*), Buff., VII, XLI, lequel ne surpasse guère la souris, et s'en distingue par son pelage roux. Il fait grand tort aux bois et aux champs, et pénètre aussi quelquefois dans les jardins.

Il paraît cependant qu'il s'y trouve en quelques provinces une espèce plus petite et grise, qui a aussi été observée en Angleterre (*M. Messorius*, Shaw, Tom. II., 1. Part., Frontisp.), et une troisième encore beaucoup plus petite, le *mulot nain* (*M. pumilus*, Fréd. Cuv., Mammif.). Au reste, il y a encore beaucoup de découvertes à faire même dans notre pays, sur les espèces des très petits quadrupèdes. (2)

Les pays chauds produisent des rats semblables à ceux

---

(1) C'est fort mal à propos que Pallas et Gmelin le décrivent comme entièrement blanc. Les premiers historiens des colonies lui attribuent les mêmes couleurs que nous lui avons vues.

(2) A cette division appartiennent probablement *M. agrarius*, *M. minutus*, *M. soricinus*, *M. vagus*, *M. betulinus*, *M. striatus*, *m. barbarus*, Schreb.

C'est encore ici que devra venir l'énorme espèce du *mus giganteus*, Hardwick, Linn. Trans. VII, XXVIII.

Il faut y ajouter aussi le *rat rayé du Cap.* (*M. pumilio*, Sparm.). Le *rat gris-bleu* de l'Amérique méridionale (*M. cyanus*, Molina), et plusieurs autres espèces, dont une partie n'est pas même indiquée dans les auteurs, et dont les autres y sont décrites trop peu comparativement. C'est ainsi que les rats mentionnés par d'Azzara ne pourront la plupart être classés utilement qu'après avoir été revus. Il en est de même d'un grand nombre des rongeurs de M. Rafinesque. Leurs indications sont trop brièves pour que l'on puisse en faire usage.

dont nous venons de parler par tous les détails, mais dont la queue est plus velue. (1)

LES GERBILES. (GERBILLUS. Desmar. MERIONES. Ilig.)

Ont les molaires peu différentes des rats, et s'usant seulement un peu plus vite et de manière à offrir des collines transverses; leurs incisives supérieures sont creusées d'un sillon; leurs pieds de derrière sont un peu plus longs à proportion que dans le commun des rats, et le pouce et le petit doigt en sont un peu reculés; leur queue est longue et velue.

Les contrées sablonneuses et chaudes de l'ancien continent en nourrissent plusieurs espèces.

La *Gerbille des Indes*. (*Dipus indicus*. Hardwick. Trans. Linn. VIII, pl. VII.) *Hérine*. Fred. Cuv. Mamm.

Est de la taille du loir; fauve en dessus, blanchâtre en dessous, et a la queue plus longue que le corps et noirâtre vers le bout.

On doit en rapprocher la G. *des sables* (*D. meridianus*.) Schr. 231, qui est à peu près de même couleur, mais un peu plus petite.

Et la *Gerbille des tamarix*. (*D. tamaricinus*.) Schr. 232.

Qui a des anneaux brunâtres sur la queue.

---

(1) *Hypudœus variegatus*, Lichtenst., Var., Flava. — *Meriones syenensis*, Id., auxquels il faudra joindre l'*Arvicola messor*, Lecomte, *arv. hortensis*, Harl., ou *Sygmodon*, Say., distingué toutefois par des oreilles velues, comme dans l'otomys.

Un autre groupe, aussi à queue velue, mais dont les dents s'usent davantage, comprendra l'*Hypudœus obesus*, Lichtenst., le *mus ruficaudus*, Id., et son *Meriones sericeus* devra en faire un troisième, caractérisé par des collines saillantes aux molaires, engrenant alternativement les unes dans les autres.

Il y aura ensuite un groupe à former du *Neotoma floridanum* de Say, ou *Arvicola floridanus* de Harlan, et de l'*Arvicola gossypina*, Lecomte, deux rats très semblables, à la grandeur près, et même pour les couleurs, dont les dents pourvues de racines ont cependant les couronnes, pour peu qu'elles soient usées, disposées comme dans les campagnols.

Mais tous ces animaux exigeraient, pour être classés définitivement, un examen comparatif et complet, c'est-à-dire portant sur l'intérieur comme sur l'extérieur.

La *Gerbille des pyramides*. (*D. pyramidum*. Oliv. Voyag.)

A les pieds de derrière plus alongés, et est de la taille du lérot; son pelage est roux dessus, et blanchâtre dessous.

Il y en a une au Sénégal d'un roux plus vif, d'un blanc plus pur.

Une autre au Cap, un peu plus grande, roussâtre, à queue moins velue au bout.

Une en Nubie, de près de moitié plus petite, d'un roux-clair en dessus, d'un beau blanc en dessous.

LES MÉRIONS. (MERIONES. Fréd. Cuv.)

Que nous séparons des autres gerbilles, ont les pieds de derrière encore plus longs, la queue à peu près nue, et une très petite dent en avant des molaires supérieures, caractères qui les rapprochent des Gerboises; leurs incisives supérieures ont le même sillon que dans les gerbilles; leurs doigts sont semblables.

On en connaît une petite espèce, de l'Amérique septentrionale, *Mus canadensis.*, Penn.; *Dipus canadensis*, Sh. II, 1. part., pl. 161; *Dipus americanus*. Barton. De la taille d'une souris, à pelage gris-fauve, à queue plus longue que le corps. Son agilité est extrême; elle s'enferme dans la terre et passe l'hiver dans un état léthargique (1).

LES HAMSTERS. (CRICETUS. Cuv.)

Ont à peu près les mêmes dents que les rats, mais leur queue est courte et velue, et les deux côtés de leur bouche sont creusés, comme dans certains singes, en sacs ou en abajoues, qui leur servent à transporter les grains qu'ils recueillent, dans leur demeure souterraine.

Le *Hamster commun*, *Marmotte d'Allemagne*, *etc*. (*M. cricetus*. L.) Buff. XIII, XIV.

Est plus grand que le rat, gris-roussâtre dessus, noir aux flancs et dessous, avec trois taches blanchâtres de

(1) Aj. *Gerbillus labradorius*, Harl. ou *M. labrad.*, Sabine, Voyag. de Franklin, p. 661.

chaque côté ; ses quatre pieds sont blancs, ainsi qu'une tache sous la gorge et une sous la poitrine : il y en a des individus tout noirs. Cet animal, si agréablement varié en couleur, est un des plus nuisibles qui existent, à cause de la quantité de grain qu'il ramasse, et dont il remplit son trou, qui a quelquefois jusqu'à sept pieds de profondeur. Il est commun dans toutes les contrées sablonneuses qui s'étendent depuis le nord de l'Allemagne, jusqu'en Sibérie.

Ce dernier pays produit beaucoup de petites espèces de Hamsters, que M. Pallas a fait connaître. (1)

Les Campagnols. (Arvicola. Lacép.)

Ont, comme les rats, trois mâchelières partout, mais sans racines et formées chacune de prismes triangulaires, placés alternativement sur deux lignes. On peut les subdiviser en plusieurs groupes, savoir :

Les Ondatras. (Fiber. Cuv.)

Ou campagnols à pieds de derrière demi palmés, à longue queue comprimée et écailleuse, dont on ne connaît bien qu'une espèce.

L'*Ondatra* ou *Rat musqué du Canada*. (*Castor zibeticus*. Lin. *Mus zibeticus*. Gm.) Buff. X, 1.

Grand comme un lapin, d'un gris roussâtre : ils construisent en hiver, sur la glace, une hutte de terre, où ils habitent plusieurs, allant par un trou chercher au fond les racines d'acorus, qui servent à les nourrir. Quand la gelée ferme leurs trous, ils sont réduits à se manger les uns les autres. Cette habitude de bâtir est ce qui a fait rapporter l'ondatra au genre du castor par quelques auteurs.

La seconde subdivision est celle des

Campagnols ordinaires. (Arvicola. Cuv. *Hypudæus*. Ilig.)

Dont la queue est velue, et à peu près de la longueur du corps, sans palmure aux pieds.

---

(1) *M. accedula*. — *M. arenarius*. — *M. phœus*. — *M. songarus*. — *M. furunculus*. Voyez Pall., Glir. et Schreb.

Le *Rat d'eau*. (*Mus amphibius*. L.) Buff. VII, XLIII.

Un peu plus grand qu'un rat commun, d'un gris brun foncé, à queue de la longueur du corps, habite au bord des eaux, et creuse dans les terrains marécageux pour chercher des racines; mais il nage et plonge mal.

Le *Schermaus* ou *Rat fouisseur* des Alsaciens. (*Mus terrestris*. Lin.)

Ne semble différer du rat d'eau que par une taille un peu moindre; sa queue est moins longue. Il vit sous terre comme la taupe, mais surtout dans les prés des terrains élevés; il fait des galeries et transporte la terre qu'il sort de son trou à quelque distance de l'ouverture. Ses magasins, qu'il remplit surtout de racines de carottes sauvages coupées en morceaux de deux pouces, ont souvent deux pieds de diamètre.

Le *Campagnol* ou *petit Rat des champs*. (*Mus. arvalis*. Lin.) Buff. VII, XLVII. Nommé aussi, mais improprement, *mulot*, dans quelques provinces.

Grand comme une souris, cendré-roussâtre, la queue un peu moindre que le corps. Il habite des trous qu'il creuse dans les champs, et où il ramasse du grain pour l'hiver; quelquefois il se multiplie excessivement et cause de grands dégâts.

Le *Campagnol de prés*. (*Mus œconomus*. Pall.) Glires. XIV, A. Schreb. CXC.

Un peu plus foncé et à queue un peu plus courte : il habite une petite chambre en forme de four, creusée sous le gazon, d'où plusieurs canaux étroits et branchus conduisent en diverses directions; d'autres canaux communiquent avec une seconde cavité où il amasse des provisions. De toute la Sibérie. On croit l'avoir trouvé en Suisse et dans le midi de la France, surtout, à ce qu'on assure, dans les champs où l'on recueille les pommes de terre (1).

---

(1) Ici viennent encore probablement les *M. saxatilis*, *alliarius*, *rutilus*, *gregalis* et *socialis*. (Pall. Glir.) Mais les *M. lagurus* et *torquatus*

LES LEMMINGS. CUV. (GEORYCHUS. Iliger.)

Qui ont la queue et les oreilles très courtes, et les doigts de devant particulièrement propres à creuser.

Les deux premières espèces ont cinq ongles bien distincts aux pieds de devant, comme les rats-taupes et les lièvres sauteurs.

Le *Lemming*. (*Mus lemmus*. Lin.) Pall. Glir. XII. A. B. Schreb. CXCV.

Espèce du Nord, de la taille d'un rat, à pelage varié de jaune et de noir, très célèbre par les migrations qu'elle fait de temps en temps, sans époques fixes et en troupes innombrables. On dit qu'ils marchent alors en ligne droite, sans que rivière, montagne ni aucun autre obstacle les arrête, et qu'ils dévastent tout sur leurs passage. Leur habitation ordinaire paraît être sur bords de la mer Glaciale.

Le *Zocor*. (*Mus aspalax*. Gm.) Pall. Glir. X. Schreb. CCV.

Gris-roussâtre, les trois ongles mitoyens de devant longs, arqués, comprimés et tranchants pour couper la terre et les racines; les membres courts, la queue presque nulle, les yeux excessivement petits. De Sibérie, où il vit toujours sous terre comme les taupes et les rats-taupes, et se nourrit principalement de bulbes de diverses liliacées.

La troisième espèce, comme les autres animaux compris sous le grand genre des rats, n'a qu'un rudiment de pouce aux pieds de devant. C'est

Le *Lemming de la baie d'Hudson*. (*Mus Hudsonius*. Gm.) Schreb. CXCVI.

D'un cendré clair de perle, sans queue ni oreilles exter-

---

sont plutôt des lemmings. L'Amérique septentrionale possède aussi plusieurs campagnols comme *Arvicola xanthognatha*, Leach., Miscell. I, pl. XXVI. — *Arvicola pensylvanica*, Wilson., Amér. ornith., VI, pl. 50, F. 3. — *Arv. palustris*, Harlan· etc. On doit désirer d'en obtenir bientôt des figures et des descriptions plus comparatives que celles qui existent.

nes : les deux doigts du milieu, aux pieds de devant du mâle, ont l'air d'avoir les ongles doubles, parce que la peau du bout du doigt est calleuse, et fait une saillie sous la pointe de l'ongle; conformation qui ne s'est encore rencontrée que dans cet animal. Il est grand comme un rat, et vit sous terre au nord de l'Amérique.

Les Otomys. (Fréd. Cuv.)

Tiennent de près aux campagnols, et ont aussi trois mâchelières, mais composées de lames légèrement arquées, placées à la file les unes des autres (1). Leurs incisives sont creusées d'un sillon longitudinal. Leur queue est velue ainsi que leurs oreilles, qui sont assez grandes.

L'espèce connue (*Otomys capensis,* Fréd. Cuv.) habite en Afrique; elle est de la taille d'un rat, et a le pelage annelé de noir et de fauve. Sa queue est d'un tiers plus courte que le corps.

Les Gerboises. (Dipus. Gmel.)

Ont à peu près les mêmes dents que les rats proprement dits, et seulement il y en a quelquefois une très petite, placée en avant des molaires supérieures. Leur queue est longue et touffue au bout, leur tête large, leurs yeux grands et saillants, mais leur principal caractère consiste en des extrémités postérieures d'une longueur démesurée, en comparaison de celles de devant, et dont surtout le métatarse des trois doigts du milieu n'est formé que d'un seul os, comme ce qu'on appelle le tarse dans les oiseaux. Cette disproportion de leurs membres les a fait nommer *rats à deux pieds* par les anciens. En effet, elles ne vont guère que par grands sauts sur leurs pieds de derrière. Leurs pieds de devant ont cinq doigts; et certaines espèces, outre les trois grands doigts des pieds de derrière, y ont de petits doigts latéraux. Ces rongeurs vivent dans des terriers, et tombent en une léthargie profonde pendant l'hiver.

---

(1) Elles représentent exactement en petit les mâchelières de l'éléphant.

Le *Gerboa*. (*M. sagitta*. L.) Buff. Supp. VI, XXXIX et XL.

A trois doigts seulement, grand comme un rat, d'un fauve clair dessus, blanc dessous, le flocon de la queue noir, le bout blanc. Depuis la Barbarie jusqu'au nord de la mer Caspienne.

Le *Gerboa à pieds velus* (*Dipus hirtipes*, Lichtenst.), a la tête plus comprimée que les autres; ses pieds de derrière n'ont que trois doigts comme ceux du Gerboa, mais ils sont plus velus. D'Afrique (1).

L'*Alactaga*. (*M. jaculus*.) Pall. Glir. XX. Schreb. CCXXVIII.

A deux petits doigts latéraux, les oreilles plus longues que le gerboa, mais à peu près les mêmes couleurs. M. Pallas en a observé de trois grandeurs différentes, depuis celle du lapin jusqu'à celle du rat : ce sont peut-être autant d'espèces (2). On trouve l'une ou l'autre depuis la Barbarie jusqu'à l'Océan oriental, et jusqu'au nord de l'Inde.

Nous séparons des autres gerboises et de tout le genre des rats

LES HELAMYS, Fred. Cuv., vulgairement *lièvres sauteurs*. (PEDETES. Ilig.) (3)

Qui ont bien comme les gerboises la tête large, de gros yeux, une longue queue, et surtout un train de devant extrêmement petit, en comparaison de celui de derrière, quoique la disproportion en soit beaucoup moindre que dans les vraies gerboises. Les caractères particuliers des hélamys sont quatre mâchelières partout, composées chacune de deux lames; cinq doigts aux pieds

---

(1) Aj. les *Dip. telum*, *D. platurus* et *D. lagopus* d'Eversman. Voy. de Mayendorf en Boucarie, trad. fr., p. 390.

(2) Plus nouvellement (dans la Zoographie russe, I, p. 182) Pallas distingue les petits alactaga sous le nom de *Dip. acontion*.

(3) *Helamys*, rat sauteur. *Pedetes*, sauteur.

de devant armés d'ongles longs et pointus, et quatre à leurs grands pieds de derrière, tous distincts, même par les os du métatarse, et terminés par des ongles larges et presque semblables à des sabots. Ce nombre de doigts est l'inverse de celui qui est le plus général parmi les rats. Leurs incisives inférieures sont tronquées et non pointues comme celles des vraies gerboises et de la plupart des animaux qui avaient été compris sous le genre des rats.

On n'en connaît qu'une espèce grande comme un lapin, fauve-clair, à queue longue touffue et noire au bout. (*Mus. caffer.*, Pall.; *Dipus caffer.*, Gm.) Buff., Supp., VI, 41. Et mieux Fred. Cuvier, mammif. Elle habite des terriers profonds au Cap de Bonne-Espérance.

LES RATS-TAUPES. (SPALAX. Guldenstedt.)

Ont aussi été séparés avec raison du genre des rats, bien que leurs mâchelières soient au nombre de trois, et tuberculeuses comme dans les rats proprement dits et dans les hamsters, et seulement un peu moins inégales entre elles; mais leurs incisives sont trop grandes pour être recouvertes par les lèvres; l'extrémité des inférieures est en coin tranchant et non en pointe; leurs jambes sont très courtes; tous leurs pieds ont cinq doigts courts et cinq ongles plats et menus; leur queue est très courte ou nulle aussi-bien que leur oreille extérieure. Ils vivent sous terre comme les taupes, soulevant la terre comme elles, quoique avec des instruments bien moins puissants pour la diviser, mais ils se nourrissent seulement de racines.

Le *Zemni, Slepetz* ou *Rat-taupe aveugle*. (*Mus typhlus*. Pall.) Glir. pl. 8, Schreb. 206.

Animal singulier, d'un air tout-à-fait informe par sa grosse tête anguleuse sur les côtés, par ses pieds courts, par l'absence totale de queue, et surtout parce qu'il n'a pas même d'œil visible au-dehors, et que l'on trouve seulement sous sa peau un petit grain noir qui paraît organisé comme

un œil, sans pouvoir servir à la vision, puisque la peau passe dessus sans s'ouvrir ni s'amincir, et sans avoir en cet endroit moins de poils qu'autre part. Il surpasse notre rat pour la grosseur, et a le poil lisse et d'un cendré tirant sur le roux. Olivier a pensé que c'était de cet animal que les anciens voulaient parler, quand ils disaient que la taupe est tout-à-fait aveugle.

Les îles de la Sonde possèdent un rat-taupe aussi grand qu'un lapin, gris-foncé, avec une raie blanche longitudinale sur la tête (*Spalax javanus*).

On a du séparer des rats-taupes eux-mêmes

LES ORYCTÈRES. Fred. Cuv. (BATHIERGUS. Iliger.)

Qui, avec la forme générale, les pieds et les incisives tronquées de ce genre, ont quatre mâchelières partout; leur œil, quoique petit, est à découvert, et ils ont une courte queue.

L'*Oryctère des dunes*. (*Mus maritimus* Gm.) Taupe des dunes. Buff. Supp. VI, 38.

Est presque de la taille d'un lapin, et a les incisives supérieures creusées d'un sillon, et le poil d'un gris blanchâtre.

L'*Oryctère à tache blanche*. (*M. capensis*. Gm.) Taupe du Cap. Buff. Supp. VI, 36.

Est à peine de la taille d'un cochon d'Inde, brun, avec une tache autour de l'oreille, une autour de l'œil et une sur le vertex, et le bout du museau de couleur blanche. Ses incisives sont lisses.

Il y en a encore un plus petit, gris, à incisives lisses, et qui égale à peine le rat. (*Bathyergus hottentottus*, Less. et Garn.) Voy. de la Coquille, pl. 2.

On doit rapprocher des spalax et des oryctères

LES GEOMYS. Rafinesque. ou PSEUDOSTOMA. Say. ASCOMYS. Lichtenst.

Qui ont partout quatre molaires en prismes comprimés; la première double, les trois autres simples; les incisives

supérieures creusées d'un double sillon en avant; cinq doigts à tous les pieds; les trois ongles mitoyens de devant, surtout celui du médius, très longs, crochus et tranchants. Ils sont bas sur jambes, et des abajoues très profondes, dont les ouvertures sont extérieures, leur grossissent singulièrement les côtés de la tête et du cou.

On n'en connaît qu'un (*Mus. bursarius*, Shaw (1).), de la taille d'un rat, à pelage gris-roussâtre, la queue nue, de moitié plus courte que le corps. Il habite des terriers profonds, dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale.

Les Diplostoma. Rafin.

Ressemblent presque en tout aux géomys, si ce n'est qu'ils manquent absolument de queue (2).

Ce sont aussi des animaux de l'Amérique septentrionale. L'espèce que nous avons sous les yeux est roussâtre, et longue de dix pouces.

Nous passons maintenant à des rongeurs plus robustes que ceux dont nous avons traité jusqu'à présent, mais dont plusieurs ont encore des clavicules très prononcées.

De ce nombre sont :

Les Castors. (Castor. L.)

Que l'on distingue de tous les autres rongeurs par leur queue aplatie horizontalement, de forme presque ovale et couverte d'écailles. Ils ont cinq doigts à tous les pieds :

(1) Les figures que l'on avait publiées d'abord de cet animal, Trans. linn. soc., tom. V, pl. VIII, et Shaw, vol. II, part. I, pl. 138, le représentaient avec la peau intérieure des abajoues renversée en dehors, et comme s'il avait eu deux sacs pendants aux côtés de la tête. Il n'y a rien de semblable dans la nature. Il est bien représenté acad. de Berl., 1822 et 23, pl. 2.

(2) M. Rafinesque leur donne quatre doigts seulement à tous les pieds. Notre espèce en a cinq comme les géomys.

ceux de derrière sont réunis par des membranes, et il y a un ongle double et oblique à celui qui suit le pouce. Leurs mâchelières, au nombre de quatre partout et à couronne plate, ont l'air d'être faites d'un ruban osseux replié sur lui-même, en sorte qu'on voit une échancrure au bord interne et trois à l'externe dans les supérieures et l'inverse dans les inférieures.

Les castors sont d'assez grands animaux dont la vie est tout aquatique; leurs pieds et leur queue les aident également bien à nager. Comme ils vivent principalement d'écorces et autres matières dures, leurs incisives sont très vigoureuses et repoussent fortement de la racine à mesure qu'elles s'usent en avant; aussi s'en servent-ils pour couper toutes sortes d'arbres.

De grosses poches glanduleuses, qui aboutissent à leur prépuce, produisent une pommade d'une odeur forte, employée en médecine sous le nom de *castoréum*. Dans les deux sexes, les organes de la génération aboutissent à l'extrémité du rectum, en sorte qu'il n'y a qu'une seule ouverture extérieure.

Le *Castor du Canada*. (*Castor fiber*.) Buff. VIII, XXXVI.

Surpasse le blaireau par sa taille; c'est, de tous les quadrupèdes, celui qui met le plus d'industrie à la fabrication de sa demeure, à laquelle il travaille en société dans les lieux les plus solitaires du nord de l'Amérique.

Les castors choisissent des eaux assez profondes pour ne pas geler jusqu'au fond, et, autant qu'ils le peuvent, des eaux courantes, parce qu'en coupant le bois au-dessus, le courant l'amène où ils veulent. Ils soutiennent l'eau à une égale hauteur par une digue de toutes sortes de branches mêlées de pierres et de limon, qu'ils renforcent tous les ans, et qui finit par germer et se changer en une véritable haie. Les hutes particulières servent à deux ou trois familles, et ont deux étages : le supérieur à sec pour les animaux, l'inférieur sous l'eau pour les provisions d'écorces. Il n'y a que celui-ci d'ouvert, et la porte donne sous l'eau sans communication avec la terre. Ces huttes sont

faites de branches entrelacées et garnies de limon. Les castors ont d'ailleurs plusieurs terriers le long du rivage, où ils se réfugient quand on attaque leurs huttes. Leurs bâtiments ne leur servent que l'hiver ; l'été ils s'éparpillent et vivent chacun pour soi.

On apprivoise aisément le castor, et on l'accoutume à vivre de matières animales.

Le castor du Canada est d'un brun-roussâtre uniforme; sa fourrure est, comme on sait, très recherchée pour le feutrage. Il y en a de blonds, de noirs et quelquefois de blancs.

Nous n'avons pu encore constater, malgré des comparaisons scrupuleuses, si les castors ou bièvres qui vivent dans des terriers le long du Rhône, du Danube, du Weser et d'autres rivières, sont différents par l'espèce de celui d'Amérique; ou si le voisinage des hommes est ce qui les empêche de bâtir.

Les Couïa. (Myopotamus. Commerson).

Ressemblent aux castors par la taille, par leurs quatre molaires à peu près composées de même, par leurs vigoureuses incisives teintes en jaune, et par leurs pieds tous à cinq doigts, et dont ceux de derrière sont palmés, mais leur queue est ronde et alongée. Ce sont aussi des animaux aquatiques.

On n'en connaît qu'un

Le *Coui*. (*Mus. coipus*. Molin.) Geoff. Ann. Mus. VI, pl. 35.

Qui vit dans des terriers au bord des rivières, dans une grande partie de l'Amérique méridionale. Son poil gris jaunâtre, fourni de duvet à sa base, s'emploie par les chapeliers comme celui du castor, et il est en conséquence un objet important de commerce. On en importe les peaux par milliers en Europe.

Les Porc-Epics. (Hystrix. Lin.)

Se font reconnaître au premier coup-d'œil par les piquants roides et pointus dont ils sont armés, comme

les hérissons parmi les carnassiers. Leurs mâchelières sont au nombre de quatre partout, à couronne plate, diversement modifiée par des lames d'émail, qui y laissent des intervalles enfoncés; leur langue est hérissée d'écailles épineuses; leurs clavicules sont trop petites pour s'appuyer sur le sternum et l'omoplate : elles ne sont suspendues que par des ligaments. Ces animaux vivent dans des terriers, et ont beaucoup des habitudes des lapins. Leur voix grognante, jointe à leur museau gros et tronqué, est ce qui les a fait comparer au porc, et leur a valu leur nom français.

Les Porc-Épics proprement dits,

Ont la tête plus ou moins bombée par le développement des os du nez. On leur compte quatre doigts devant et cinq derrière, armés de gros ongles.

L'espèce d'Europe (*Hystrix cristata*, L.) Buff., XII, pl. 51 et 52, habite dans le midi de l'Italie, de l'Espagne, en Sicile; elle se trouve aussi en Barbarie. Ses piquants sont très longs, annelés de noir et de blanc; une crête de longues soies occupe sa tête et sa nuque. Sa queue est courte et garnie de tuyaux tronqués et vides, suspendus à des pédicules minces qui résonnent en se choquant quand l'animal les secoue. Sa tête osseuse a le chanfrein singulièrement bombé.

Il y en a des espèces peu différentes, mais à tête moins bombées, dans les Indes et en Afrique.

On distingue des Porcs-épics proprement dits,

Les Athérures. Cuv.

Dont la tête ni le museau ne sont renflés, et dont la queue est longue et non prenante; leurs pieds ont les doigts comme dans les porc-épics proprement dits.

Le *Porc-épic à queue en pinceau*. (*Hyst. fasciculata*. Lin.) Buff. Supp., VII. 77. Schreb. 170 (1).

A les épines du corps creusées d'un sillon en avant, et la queue terminée par un faisceau de lanières cornées applaties, et étranglées d'espace en espace

(1) Cette figure copiée de Seba, I, 52, 1, est trop courte. Celle de

LES URSONS. (ÉRÉTISONS. Fr. Cuv.)

Dont le crâne est plat et le museau court et non bombé ; ils ont la queue médiocre et les piquants courts et à demi cachés dans le poil.

On n'en connaît qu'un du nord de l'Amérique septentrionale (*Hystrix dorsata.* Lin.) Buff. XII, LV. (1)

LES COENDOUS. (SYNETHERES. Fr. Cuv.)

Dont le museau est gros et court, la tête bombée au front, les épines courtes et surtout la queue longue, nue au bout, et prenante comme celle d'un sarigue ou d'un sapajou; leurs pieds n'ont que quatre doigts armés d'ongles; ils grimpent aux arbres.

Il y en a dans les contrées chaudes de l'Amérique, une espèce à piquants noirs et blancs, à poils brun-noir. (*Hystrix prehensilis*, Lin., *Cuendu*, Margr., *Hoitztlaquatzin*, Hernand. (2)

L'Amérique en a une autre plus petite, à piquants en partie roux ou jaunes, cachés pendant une partie de l'année, sous un poil long gris-brun. Le *Couîy d'Azzara.* (*Hystrix insidiosa.* Lichtenst.) Pr. Max., Brésil.

LES LIÈVRES. (LEPUS. Lin.)

Ont un caractère très distinctif, en ce que leurs incisives supérieures sont doubles, c'est-à-dire que chacune d'elles en a par derrière une autre plus petite (3). Leurs molaires, au nombre de cinq partout, sont formées chacune de deux lames verticales soudées ensemble, et il

---

Buffon est meilleure, mais les lanières du bout de la queue n'y sont pas assez clairement représentées. On ne voit pas pourquoi MM. de Blainville et Desmarets rapportent cette espèce au genre des rats; elle a les dents et les autres caractères intérieurs et extérieurs des porcs-épics.

(1) Le prétendu *coendou* de Buffon, XII, 54, est aussi un urson, mais défiguré, et qui avait perdu son poil.

(2) Ce mot veut dire en mexicain *sarigue épineux.* C'est le coendou à longue queue, Buff., Suppl. VII, 78; mais le museau n'y est pas assez long. La figure d'Hernandez en donne mieux l'idée.

(3) Il y a même un instant, lorsqu'ils changent de dents, où ils paraissent avoir trois incisives l'une derrière l'autre, six en tout.

s'en trouve en haut une sixième simple et très petite. Ils ont cinq doigts devant, quatre derrière, un énorme cæcum cinq à six fois plus grand que l'estomac, et garni en dedans d'une lame spirale qui en parcourt la longueur. L'intérieur de leur bouche et le dessous de leurs pieds sont garnis de poils comme le reste de leur corps.

Les Lièvres proprement dits. (Lepus. Cuv.)

Ont des oreilles longues, une queue courte, les pieds de derrière bien plus longs que ceux de devant, des clavicules imparfaites, l'espace sous-orbitaire percé en réseau dans le squelette.

Les espèces en sont assez nombreuses, et si semblables entre elles, qu'il est difficile de les caractériser.

Le *Lièvre commun*. (*Lepus timidus*. L.) Buff. VII, XXXVIII.

D'un gris jaunâtre, les oreilles plus longues que la tête d'un dixième, cendrées en arrière, noires à la pointe, à queue de la longueur de la cuisse, blanche, avec une ligne noire en dessus.

Tout le monde connaît cet animal, dont la chair noire est agréable et le poil utile. Il vit isolé et ne se terre point, couche à plate terre, se fait chasser en arpentant la plaine par de grands circuits, et n'a pu encore être réduit en domesticité.

Le *Lièvre variable*. (*Lepus variabilis*. Pall.) Schreb. CCXXXV, B.

Un peu plus grand que le commun, à oreilles et queue un peu plus courtes; celle-ci toute blanche en tout temps; le reste du pelage gris en été et blanc en hiver. Cet animal, qui se trouve au Nord, et sur les hautes montagnes du midi de l'Europe, a les mœurs du lièvre commun; mais sa chair est insipide.

Le *Lapin*. (*Lepus cuniculus*. L.) Buff. VI, L.

Moindre que le lièvre, les oreilles un peu plus courtes que la tête; et la queue moindre que la cuisse; pelage gris-jaunâtre, du roux à la nuque; gorge et ventre blanchâtres; oreilles grises sans noir; du brun sur la queue.

Cet animal, que l'on a dit originaire d'Espagne, est au-

jourd'hui répandu dans toute l'Europe. Il vit en troupes dans des terriers, où il se réfugie aussitôt qu'il est poursuivi. Sa chair, blanche et agréable, diffère beaucoup de celle du lièvre. En domesticité, le lapin multiplie infiniment, et prend des couleurs et des poils très variés.

Les pays étrangers fournissent plusieurs espèces que l'on ne distingue de notre lapin qu'en y mettant beaucoup d'attention. Telles sont

Le *Lapin de Sibérie*. (*Lepus tolaï*. Gm.) Schreb. CCXXXIV.

Qui tient une sorte de milieu entre le lièvre et le lapin pour les proportions, et surpasse quelquefois le premier par sa taille. Sans faire des terriers, il se réfugie dans les fentes des rochers ou autres cavités.

Le *Lapin d'Amérique*. (*Lepus Americanus et Brasiliensis*. Gm.) *Lepus nanus*. Schreb. CCXXXIV, B.

De la taille et presque de la couleur du nôtre, à pieds roussâtres, sans noir ni aux oreilles ni à la queue; niche dans les troncs d'arbres, et remonte souvent dans leur creux jusqu'à leurs branches. Sa chair est insipide et molle. (1)

D'autres ont avec notre lièvre une ressemblance tout aussi marquée. Tel est

Le *Lièvre d'Afrique*. (*Lepus Capensis*. Gm.) Geoff. quadr. d'Égypte.

A oreilles plus longues que la tête d'un cinquième, presque de la taille et de la couleur de notre lièvre; à pieds roussâtres un peu plus longs.

Il paraît se trouver d'une extrémité de l'Afrique à l'autre; du moins celui d'Egypte ne diffère-t-il pas de celui du Cap.

LES LAGOMYS. CUV. (2).

Ont les oreilles médiocre, les jambes peu différentes entre elles, le trou sous-orbitaire simple, des clavicules presque parfaites, et manquent de queue: ils font entendre souvent une voix fort aiguë. On n'en a encore trouvé qu'en Sibérie, et c'est Pallas qui les a fait connaître. (Glir., pag. 1. et suiv.)

---

(1) Aj. *le lapin des Indes* à nuque noire, etc.

(2) *Lagomys*, rat-lièvre.

Le *Lagomys nain.* (*Lepus pusillus.*) Pall. Glir. I, Schreb. CCXXXVII.

Gris-brun, grand comme un rat d'eau; vit dans de petits terriers, en des contrées fertiles, de fruits et de bourgeons (1).

Le *Lagomys gris.* (*Lepus ogotonna.*) Pall. Glir. III, Schreb. CCXXXIX.

Gris très pâle, à pieds jaunâtres, un peu plus grand que le précédent; niche dans des tas de pierres, des fentes de rochers, etc., où il amasse du foin pour l'hiver.

Le *Lagomys pica.* (*Lepus Alpinus.*) Pall. Glir. II, Schreb. CCXXXVIII.

Grand comme un cochon d'Inde, roux-jaunâtre; habite les sommets les plus élevés des montagnes, où il passe l'été à choisir et à sécher les herbes dont il fait sa provision d'hiver. Ses tas de foin, quelquefois hauts de six ou sept pieds, sont une ressource précieuse pour les chevaux des chasseurs de zibelines.

On a découvert les os fossiles d'une espèce inconnue de lagomys, dans des concrétions ou brèches osseuses de Corse. (Cuv., Ossem. foss. IV, p. 199.)

Après les deux genres des porc-épics et des lièvres, il vient des Rongeurs que Linnæus et Pallas réunissaient sous le nom de CAVIA, mais auxquels il est impossible de trouver d'autre caractère commun et positif que celui de leurs clavicules imparfaites, quoique les espèces qui les composent ne manquent pas d'analogie entre elles pour l'habitude du corps et pour les mœurs. Elles sont toutes du nouveau continent.

LES CABIAIS. (HYDROCHOERUS. Erxleben.)

Ont quatre doigts devant et trois derrière, tous armés d'ongles larges et réunis par des membranes; quatre mâ-

(1) Pallas en indique un encore plus petit de l'extremite nord-est de l'Asie, *lepus hyperboreus*, Zoogr., Ross., I, 152.

chelières partout, dont les postérieures plus longues, composées de nombreuses lames simples et parallèles; les antérieures de lames fourchues, vers le bord externe dans les supérieures, vers l'interne dans les inférieures.

On n'en connaît qu'une espèce.

(*Cavia capybara*. Lin.). *Capybara* de Marg. *Capiygoua* de d'Azz. *Cabiai* de Buff. XII, XLIX.

Grande comme un cochon de Siam, à museau très épais, à jambes courtes, à poil grossier, brun-jaunâtre, sans queue : elle habite en troupes dans les rivières de la Guiane et des Amazones. C'est un bon gibier, et le plus grand des rongeurs. Le castor seul en approche pour la taille.

LES COBAYES, vulgairement COCHONS D'INDE. (ANŒMA. Fred. Cuv. CAVIA. Ilig.)

Représentent les cabiais en petit; mais leurs doigts sont séparés, et leurs molaires n'ont chacune qu'une lame simple, et une qui est fourchue en dehors dans les supérieures, en dedans dans les inférieures.

L'espèce la plus connue (*Cavia cobaia*, Pall. *Mus porcellus*, Lin.), Buff. VIII, I, très multipliée aujourd'hui en Europe, où l'on en élève dans les maisons, parce qu'on croit que son odeur chasse les rats, varie en couleur comme tous les animaux domestique. Il y a lieu de penser qu'elle vient d'un animal d'Amérique nommé *aperea*, de même taille et de même forme, mais à pelage entièrement gris-roussâtre. On le trouve dans les bois du Brésil et du Paraguay.

LES MOCOS. (KERODON. Fréd. Cuv.)

Ont les mâchelières un peu plus simples que les cobaies, et formées seulement chacune de deux prismes triangulaires.

L'espèce connue vient aussi du Brésil; surpasse un peu le cochon d'Inde par la taille, et est d'un gris olivâtre.

Les Agoutis. Cuv. (Chloromys. Fred. Cuv. Dasyprocta. Ilig.)

Ont quatre doigts devant, trois derrière, quatre mâchelières partout, presque égales, à couronne plate irrégulièrement sillonnée, à contour arrondi, échancré au bord interne dans les supérieures, à l'externe dans les inférieures. Ils ressemblent, par leur naturel et par leur chair, à nos lièvres et à nos lapins, qu'ils représentent en quelque sorte aux Antilles et dans les parties chaudes de l'Amérique.

L'*Agouti ordinaire.* (*Cavia acuti.* L.) Buff. VIII, L.

A queue réduite à un simple tubercule, à poil brun, fauve sur la croupe dans le mâle; grand comme un lièvre.

L'*Acouchi.* (*Cavia acuchi.* Gm.) Buff. Supp. III, XXXVI.

A queue de six ou sept vertèbres, poil brun dessus, fauve dessous, grand comme un lapin.

Le *Lièvre pampas* des créoles de Buenos-Aires. (*Cavia patagonica.* Penn. et Schr.)

Paraît être une espèce d'agouti à plus longues oreilles, à queue très courte et nue; mais on ne connaît pas encore ses molaires.

Les Pacas. (Cœlogenys. Fred. Cuv.) (1)

Ont, avec des dents assez semblables à celles des agoutis, un très petit doigt de plus qu'eux au bord interne du pied de devant et un de chaque côté, également très petit, au pied de derrière, ce qui leur fait cinq doigts partout. On remarque en outre une cavité creusée dans leur joue, et qui s'enfonce sous un rebord formé par une arcade zygomatique très large et très saillante (2),

---

(1) *Anœma*, sans force; *chloromys*, rat jaune; *dasyprocta*, fesse velue; *cœlogenys*, joue creuse; *hydrochoerus*, cochon d'eau.

(2) M. Harlan (Fauna americ., p. 126) a fait, sur une tête conservée

qui donne à la tête osseuse un aspect fort extraordinaire. On dit que leur chair est fort bonne.

Il y en a une espèce ou variété fauve et une brune, toutes deux tachetées de blanc. (*Cavia paca*, L.) Buff., X, XLIII. Supp. III, XXXV.

Il reste enfin un animal voisin peut-être des cavia, peut-être plus rapproché des lagomys, ou des rats, mais que l'on ne sait pas au juste où placer, faute de connaître ses dents; c'est le *chinchilla*, dont les peaux arrivent en si grand nombre pour le commerce des pelleteries, mais dont on n'a pu encore se procurer le corps entier. Il est de la grandeur d'un cochon d'Inde ou d'un petit lapin, couvert de poils longs serrés, et les plus fins, les plus doux que l'on connaisse dans les fourrures usitées; ses oreilles sont grandes, et à demi-nues; sa queue, du tiers de la longueur du corps, est garnie de poils plus roides, disposés de manière à la faire paraître comprimée latéralement. Ses pieds de devant ont quatre doigts avec un vestige de pouce; ceux de derrière n'en ont que trois. Ce quadrupède habite les montagnes de l'Amérique méridionale.

La *Viscache* telle que la décrit d'Azzara (Quadr. du Parag., trad. fr., II, p. 41.), et telle que nous l'avons vue en figures, ne peut guère être qu'une grande espèce de chinchilla, à poil moins long et moins doux. (1).

---

au musée de Philadelphie, un nouveau genre qu'il nomme *osteopera*, mais d'après cette description elle ne nous paraît autre que celle du paca. M. Desmarets a déjà fait la même observation.

(1) Les figures nous ont été communiquées par M. Hamilton Smith et par M. Brookes. C'est l'animal décrit sous le nom de *gerboise géante* par M. de Blainville dans Desmarets, Mammal., 315, et Nouv. Dict. d'hist. nat., XIII, 117, et représenté dans la traduction anglaise du présent ouvrage sous celui de *Marmot-diana*.

SIXIÈME ORDRE DES MAMMIFÈRES.

LES ÉDENTÉS

Ou quadrupèdes sans dents sur le devant des mâchoires, formeront notre dernier ordre d'animaux onguiculés. Quoique réunis par un caractère négatif seulement, ils ne laissent pas que d'avoir entre eux quelques rapports positifs, notamment de gros ongles qui embrassent l'extrémité des doigts et se rapprochent plus ou moins de la nature des sabots ; de plus une certaine lenteur, un défaut d'agilité, occasioné par des dispositions de leurs membres faciles à apercevoir ; mais ces rapports laissent encore des lacunes assez marquées pour que l'ordre doive se diviser en trois tribus.

LES TARDIGRADES

Formeront la première. Ils ont la face courte. Leur nom vient de leur excessive lenteur, suite d'une structure vraiment hétéroclite, où la nature semble avoir voulu s'amuser à produire quelque chose d'imparfait et de grotesque. Le seul genre encore existant

Les Paresseux. (Bradypus. L.)

A des molaires cylindriques et des canines aiguës plus longues que ces molaires, deux mamelles sur la poitrine et des doigts réunis ensemble par la peau, et ne se marquant au-dehors que par d'énormes ongles

comprimés et crochus, fléchis dans l'état de repos vers le dedans de la main ou la plante du pied. Les pieds de derrière sont articulés obliquement sur la jambe, et n'appuient que par le bord externe; les phalanges des doigts sont articulées par des ginglymes serrés, et les premières se soudent à un certain âge aux os du métacarpe ou du métatarse : ceux-ci finissent par se souder ensemble faute d'usage. A cette incommodité dans l'organisation des extrémités, s'en joint une non moins grande dans leurs proportions. Les bras et les avant-bras sont beaucoup plus longs que les cuisses et les jambes, en sorte que, quand ces animaux marchent, ils sont obligés de se traîner sur leurs coudes; leur bassin est si large et leurs cuisses tellement dirigées sur le côté, qu'ils ne peuvent rapprocher les genoux. Leur démarche est l'effet naturel d'une structure aussi disproportionnée (1). Ils se tiennent sur les arbres et n'en quittent un qu'après l'avoir dépouillé de ses feuilles, tant il leur est pénible d'en gagner un autre; on assure même qu'ils se laissent tomber de leur branche pour s'éviter le travail d'en descendre. Ils ne font qu'un petit qu'ils portent sur le dos.

Les viscères de ces animaux ne sont pas moins singuliers que le reste de leur conformation. Leur estomac est divisé en quatre sacs assez analogues aux quatre estomacs des ruminants, mais sans feuillets ni autres parties saillantes à l'intérieur, tandis que leur canal intestinal est court et sans cæcum.

M. Fred. Cuvier donne le nom d'ACHEUS aux espèces

---

(1) M. Carlisle a observé que les artères des membres commencent par se diviser en une infinité de ramuscules, qui se réunissent ensuite en un tronc d'où partent les branches ordinaires Cette structure se rencontrant aussi dans les *loris*, dont la démarche n'est guère moins paresseuse, il serait possible qu'elle exerçât quelque influence sur la lenteur des mouvements. Au reste, les loris, l'orang-outang, le coaita, tous animaux très lents, se font remarquer par la longueur de leurs bras.

à trois ongles aux pieds de devant; elles portent une très courte queue.

L'*Aï*. (*Bradypus tridactylus*. L.) Buff. XIII, v et vi.

Est l'espèce où la lenteur et les détails d'organisation qui la produisent sont portés au plus haut degré. Son pouce et son petit doigt réduits à de petits rudiments sont cachés sous la peau et soudés au métatarse et au métacarpe; la clavicule, aussi réduite à un rudiment, est soudée à l'acromion. Ses bras ont le double de longueur de ses jambes; le poil de sa tête, de son dos et de ses membres est long, gros et sans ressort, presque comme de l'herbe fanée, ce qui lui donne un air hideux. Sa couleur est grise, souvent tachetée sur le dos de brun et de blanc. Sa taille est celle d'un chat. C'est le seul mammifère connu jusqu'à ce jour, qui ait neuf vertèbres cervicales.

On connaît un *Aï*, dit à *dos brûlé*, parce qu'il a entre les épaules une tache noire entourée de fauve; ce n'est, selon M. Temmink, qu'une variété résultant de ce que les longs poils de ses épaules sont usés; mais *l'aï à collier noir* (*Brad. torquatus*, Geoff., Ann. Mus.), Schreb., LXXIV, A.; est une espèce fort distincte, même par la structure osseuse de sa tête.

M. Fred. Cuvier réserve le nom de Bradypus aux espèces qui n'ont que deux ongles aux pieds de devant (les Cholæpus, Ilig.). Leurs canines sont plus grosses et plus pointues, et ils manquent entièrement de queue. On n'en connaît qu'une.

L'*Unau*. (*Bradypus didactylus*. L.) Buff. XIII, i.

Qui est un peu moins malheureusement organisé que l'aï. Ses bras sont moins longs, ses clavicules complètes; il ne se soude pas un si grand nombre d'os à ses pieds ni à ses mains; son museau est plus alongé, etc. Il est de moitié plus grand que l'aï et d'un gris brun uniforme, qui prend quelquefois une teinte roussâtre.

Ces deux animaux sont originaires des parties chaudes de l'Amérique. Ils seraient probablement détruits depuis

long-temps par les nombreux carnassiers de ce pays, s'ils n'avaient quelques défenses dans leurs ongles (1).

Il a été découvert en Amérique des squelettes fossiles de deux animaux de l'ordre des édentés, de très grande taille, dont l'un, le MEGATHERIUM, Cuv., Ossem. fossiles, tome V, 1re partie, p. 174, a une tête fort semblable à celle des paresseux, mais manque de canines et tient pour le reste du squelette, en partie des paresseux, en partie des fourmiliers. Il est long de douze pieds sur six ou sept de hauteur. L'autre, le MEGALONYX, ib., p. 160, est un peu moindre. On n'en connaît bien que les doigts, qui ont beaucoup de rapport avec ceux du précédent.

La deuxième tribu comprend

LES ÉDENTÉS ordinaires

A museau pointu. Les uns ont encore des mâchelières. Il y en a deux genres.

LES TATOUS. (DASYPUS. L.) (2)

Sont très remarquables parmi tous les mammifères, par le test écailleux et dur, composé de compartiments

---

(1) Il est singulier que le par. didactyle n'ait pas été connu avant Séba, et qu'on se soit obstiné long-temps, d'après cet ignorant collecteur, à le dire de Ceylan. Erxleben l'a soutenu d'Afrique, parce qu'il prenait pour lui le poto de Bosmann, qui est un galago. (Voyez ce dernier genre.) Il est de fait que l'unau ne vient que de l'Amérique méridionale.

M. Shaw, Gen. zool., a décrit, sous le nom de *bradypus ursinus*, un animal dont Iliger a fait son genre *prochylus*. M. Buchanan, Voy. dans le Mysore, tome II, p. 198, a fait connaître que c'est un véritable ours; et en effet nous nous sommes assurés par l'inspection du crâne de l'individu de Shaw, que c'était un ours de l'espèce du *jongleur*, qui avait perdu ses incisives. Voyez ci-dessus, p. 137.

(2) *Tatou* est leur nom brasilien. Les Espagnols les appellent *armadillo*, à cause de leur armure; les Portugais *encuberto* par la même raison. On les nomme aussi *quirquincho*. *Dasypus* (pieds velus) était un des noms du lièvre ou du lapin chez les Grecs.

semblables à de petits pavés, qui recouvre leur tête, leur corps et souvent leur queue. Cette substance forme un bouclier sur le front, un second très grand et très convexe sur les épaules, un troisième semblable au précédent sur la croupe, et entre ces deux derniers, plusieurs bandes parallèles et mobiles, qui donnent au corps la faculté de se ployer. La queue est tantôt garnie d'anneaux successifs, tantôt seulement, comme les jambes, de divers tubercules. Ces animaux ont de grandes oreilles, de grands ongles, dont tantôt quatre, tantôt cinq devant, et toujours cinq derrière; le museau assez pointu; des mâchelières cylindriques séparées les unes des autres, au nombre de sept ou huit partout, sans émail dans l'intérieur; la langue lisse, peu extensible; quelques poils épars entre leurs écailles ou sur les parties de la peau qui n'ont point de test. Ils se creusent des terriers, et vivent en partie de végétaux, en partie d'insectes et de cadavres; leur estomac est simple et le cæcum leur manque. Ils sont tous originaires des parties chaudes ou au moins tempérées de l'Amérique.

On peut les distinguer en sous-genres d'après la structure de leurs pieds de devant et le nombre de leurs dents. Les plus nombreux n'ont que quatre doigts aux pieds de devant, dont les deux mitoyens sont les plus longs.

Dans ce nombre, les uns (les CACHICAMES, Cuv.), ont sept dents seulement, de chaque côté et à chaque mâchoire; leur museau est pointu, leur queue longue, entourée d'anneaux osseux; tel est :

Le *tatou noir* d'Azz. (*Dasypus novemcinctus*. Lin.) *Cachicame*. Buff. X, 37. *Tatou à longue queue*. Id. Sup. III, 58. *Tatuete*. Schreb. 73. *Tatupeba*. Margr.

A neuf bandes intermédiaires, quelquefois huit; généralement noirâtre; long de quinze pouces, et la queue autant.

Le *Tatou mulet* d'Azz. (Das. 7. *cinctus*.) Schreb. 72.,

N'a que sept bandes et devient moins grand; sa queue est plus courte à proportion.

Les APARS, Cuv., ont les doigts des cachicames, les dents, au nombre de neuf ou dix partout.

Le *Tatou apara*. Marg. *Apar*. Buff. *Mataco* d'Azz. (*Dasypus tricinctus*. L.) Schreb. LXXI, A.

A trois bandes intermédiaires, à queue très courte, à compartiments régulièrement tuberculeux. Il jouit de la faculté de se rouler en renfermant sa tête et ses pieds entre ses boucliers, et formant ainsi une boule complète, comme certains cloportes; vit au Brésil, au Paraguay. C'est un de ceuxqu' on trouve le plus loinau sud. Il reste dans des dimensions médiocres.

D'autres *Tatous* (les ENCOUBERTS, Cuv.) ont cinq doigts aux pieds de devant, dont les trois mitoyens sont les plus longs; leur queue est en grande partie couverte d'écailles en quinconces; leurs dents sont partout au nombre de neuf ou dix.

Dans cette subdivision,

Le *Tatou encoubert*. *Encoubert et Cirquinson*. Buff. (1) *Tatou poyou* d'Azz. (*Das. sexcinctus* et *octodecimcinctus* L.) Buff. X, XLII, et Supp. III, XLII,

Se distingue de tout le reste du genre, parce qu'il a une dent de chaque côté dans l'os intermaxillaire; son test a six ou sept bandes, les compartiments lisses, grands et anguleux; sa queue est médiocre, annelée seulement à sa base; ses pieds ont tous cinq doigts. Le *Pichiy* d'Azz. ressemble à l'encoubert, si ce n'est que son intermaxillaire n'a point de dents, et que son bouclier postérieur est dentelé en scie, et les parties non écailleuses garnies de poils plus longs et plus fournis qu'aux autres: une espèce voisine, est le *tatou velu* d'Azz.

Une troisième subdivision des Tatous a les doigts de devant au nombre de cinq, mais disposés obliquement, en

---

(1) Le tatou à tête de belette de Grew, cirquinson de Buff., das. octodecimcinctus, L., est l'encoubert ou sexcinctus; mais Grew a considéré comme mobiles les rangées du test de la croupe. Même en les comptant il n'y en aurait en tout que seize, et sa figure n'en montre pas davantage.

sorte que le pouce et l'index sont grêles, celui-ci le plus long, que le medius a un ongle énorme, tranchant, que le suivant a encore un gros ongle, mais plus court, et que le dernier doigt est le plus court de tous. Cette forme de main leur donne les moyens de couper la terre, et de s'y enfoncer rapidement, ou au moins de s'y cramponner, au point que l'on a beaucoup de peine à les en arracher.

Dans cette subdivision, les Cabassous n'ont que huit ou neuf dents de chaque côté, à chaque mâchoire.

Le *Cabassou propre*. Buff. *Tatouay* d'Azz. (*Das. unicintus*. L.) Buff. X, xl.

A douze bandes intermédiaires, la queue longue et tuberculeuse, les compartiments des bandes et des boucliers carrés, plus larges que longs; cinq doigts partout, dont quatre de ceux de devant ont des ongles énormes, tranchants à leur bord externe. Il devient grand.

Les Priodontes, Fréd. Cuv., avec des doigts encore plus inégaux et des ongles plus énormes que ceux des Cabassous, ont partout jusqu'à vingt-deux ou vingt-quatre petites dents, quatre-vingt-quatorze ou quatre-vingt-seize en tout. Tel est :

Le *Tatou géant*. Geoff. *Grand Tatou* d'Azz. (*Dasypus gigas*, Cuv.) *Deuxième Cabassou* de Buff. X, xlv.

A douze ou treize bandes intermédiaires, la queue longue et couverte d'écailles tuilées, les compartiments carrés, plus larges que longs; c'est le plus grand des tatous; il a quelquefois plus de trois pieds sans la queue.

On doit placer enfin, à la suite des autres *tatous*, comme un sous-genre très distinct,

Les Chlamyphores. (Chlamyphorus. Harlan.)

Qui ont dix dents partout, cinq doigts à tous les pieds; les ongles de ceux de devant très grands, crochus, comprimés et fournissant, comme dans les cabassous, un instrument tranchant fort puissant; le dos couvert d'une suite de rangées transversales de pièces écailleuses, sans aucun test solide ni devant ni derrière, et formant une sorte de cuirasse qui n'est attachée au corps que le long de leur épine; leur ar-

rière-corps est comme tronqué, et leur queue recourbée s'attache en partie au-dessous du corps (1).

On n'en connaît qu'un (*Chlamyphorus truncatus*, Harl.), long de cinq à six pouces, originaire de l'intérieur du Chili, où il passe la plupart de son temps sous terre.

N. B. Il paraît que l'on a trouvé à l'état fossile, en Amérique, des ossements d'un *tatou* d'une taille gigantesque, et long peut-être de dix pieds sans la queue. (*Voy.* Cuvier, Ossements fossiles, V. Ire part., p. 191, note.)

Les Oryctéropes. (Orycteropus. Geoff.) (2)

Ont été long-temps confondus avec les fourmilliers, parce qu'ils usent de la même nourriture, ont la même forme de tête, et que leur langue est aussi un peu extensible ; mais ils s'en distinguent parce qu'ils ont des dents mâchelières et que leurs ongles sont plats, propres à fouir et non pas tranchants. La structure de leurs dents est différente de celle de tous les autres quadrupèdes ; ce sont des cylindres solides traversés comme des joncs à cannes, selon leur longueur, d'une infinité de petits canaux ; leur estomac est simple, musculeux vers le pylore, leur cæcum petit et obtus.

On n'en connaît qu'une espèce.

L'*Oryctérope du Cap.* (*Myrmecophaga capensis*. Pall.) Buff. Supp. VI., XXXI.

Que les Hollandais de cette colonie nomment *cochon de terre*. C'est un animal de la taille du blaireau et au-dessus, bas sur jambes, à poil ras, gris-brunâtre, à queue plus courte que le corps, également rase : il a quatre doigts devant, cinq derrière. Il habite dans des trous qu'il creuse avec une extrême facilité. On mange sa chair.

Les autres édentés ordinaires n'ont point de mâ-

---

(1) Nous ne connaissons cet animal que par la description de M. Harlan, Annales du Lycée de New-Yorck, I, p. 235 et pl. XXI.

(2) *Orycteropus*, qui a les pieds propres à fouir.

chelières, et par conséquent aucune sorte de dents; il y en aussi de deux genres.

Les Fourmilliers. (Myrmecophaga. L.)

Sont des animaux velus, à long museau terminé par une petite bouche sans aucune dent, d'où sort une langue filiforme, qui peut s'alonger beaucoup, et qu'ils font pénétrer dans les fourmillières et les nids des termites, où elle retient ces insectes par le moyen de la salive visqueuse dont elle est enduite. Leurs ongles de devant, forts et tranchants, qui varient en nombre selon les espèces, leur servent à déchirer les nids de termites et leur fournissent une assez bonne défense. Dans l'état de repos, ces ongles restent toujours à demi ployés en dedans, répondant à une callosité du poignet; aussi l'animal ne pose-t-il le pied que sur le côté. L'estomac des fourmilliers est simple et musculeux vers le pylore, leur canal intestinal médiocre et sans cæcum (1).

Ils vivent tous dans les parties chaudes et tempérées du Nouveau-Monde, et ne font qu'un petit qu'ils ont l'habitude de porter sur le dos.

Le *Tamanoir*. (*Myrmecophaga jubata*.) Buff. X, xxxix, et Suppl. III, lv.

Long de plus de quatre pieds, à quatre ongles devant, cinq derrière, à queue garnie de longs poils dirigés verticalement dessus et dessous, à pelage gris-brun, avec une bande oblique, noire, bordée de blanc, sur chaque épaule; c'est le plus grand des fourmilliers. On assure qu'il se défend même contre le jaguar. Il habite les lieux bas, ne grimpe point aux arbres, marche lentement.

---

(1) Daubenton a fait connaître dans le F. *didactyle* deux très petits appendices qui peuvent, à la rigueur, être pris pour des cæcums. Je me suis assuré qu'ils n'existent point dans le tamandua.

Le *Tamandua*. (*Myrmecophaga tamandua*. Cuv. *Myrm. tetradactyla* et *M. tridactyla*. L.) Schreb. LXVI.

A forme et pieds du précédent, mais de plus de moitié moindre; sa queue, à poil ras, prenante et nue au bout, lui sert à se suspendre anx branches des arbres. Il y en a de gris-jaunâtre, avec une bande oblique sur l'épaule, sensible seulement par le reflet, de fauves à bande noire, de fauves à bande croupe et ventre noirs; enfin d'entièrement noirâtres. On ne sait pas encore si ces différences tiennent aux espèces.

Le *Fourmillier à deux doigts*. (*Myrm. didactyla*. Lin.) Buff. X, xxx.

Grand comme un rat, à poil laineux, fauve, une ligne rousse le long du dos, queue prenante et nue au bout, deux ongles seulement devant, dont un très grand, quatre derrière (1).

LES PANGOLINS (2). (MANIS. Lin.) Vulgairement *Fourmilliers écailleux*.

Manquent de dents, ont la langue très extensible, et vivent de fourmis et de termites, comme les fourmilliers proprement dits; mais leur corps, leurs membres et leur queue sont revêtus de grosses écailles tranchantes, disposées comme des tuiles, et qu'ils relèvent en se mettant en boule quand ils veulent se défendre de quelque ennemi. Tous leurs pieds ont cinq doigts. Leur estomac est légèremeut divisé dans le milieu : ils manquent de cæcum. On n'en trouve que dans l'ancien continent.

---

(1) Le *myrmecophaga tridactyla*, L. Séba, pl. F., n'est qu'un tamandua mal représenté. Le *M. striata*, Shaw., Buff., Suppl. III, pl. LVI, est un coati défiguré par l'empailleur.

(2) *Pangoeling*, dans la langue de Java, signifie, selon Séba, un animal qui se roule en boule. On le nomme au Bengale *badjarkitu* ou reptile de pierre; on l'appelle aussi carpe de terre. Des matelots hollandais l'avaient nommé *diable de Formose*, etc.

Le *Pangolin à queue courte*. (*M. pentadactyla*. Lin. *M. brachyura*. Erxl.) Buff. X, xxxiv.

Long de trois à quatre pieds, à queue moindre que le corps. Des Indes orientales. C'est le *Phattagen* d'Elien, lib. XVI, cap. VI.

Le *Pangolin à longue queue*. *Phatagin* de Buff. (*M. tetradactyla*. Lin. *M. macroura*. Erxl.) Buff. X, xxxiv.

Long de deux à trois pieds, à queue du double plus longue que le corps, les écailles armées de pointes. Du Sénégal, de Guinée, etc. (1).

On a trouvé sous terre, dans le Palatinat, une phalange unguéale qui annonce un pangolin de vingt pieds et plus de longueur. Cuv., Oss. foss. V, Ire part., p. 193.

La troisième tribu des édentés comprend les animaux que M. Geoffroy désigne sous le nom de

Monotrèmes,

Parce qu'ils n'ont qu'une ouverture extérieure pour la semence, l'urine et les autres excréments. Leurs organes de la génération présentent des anomalies extraordinaires; quoiqu'ils n'aient point de poche sous le ventre, ils portent sur leur pubis les mêmes os surnuméraires que les marsupiaux; leurs canaux déférents se rendent dans l'urèthre, qui s'ouvre dans le cloaque; dans l'état de repos, la verge se retire dans un fourreau qui s'ouvre par un trou vers le fond du cloaque. Ils n'ont pour toute matrice que deux canaux ou trompes qui s'ouvrent séparément, et chacune par un double orifice

(1) Nous avons constaté la patrie du pangolin à longue queue par le rapport de M. Adanson et d'autres voyageurs.

dans l'urèthre, lequel est très large et donne dans le cloaque. Comme enfin on n'est pas encore unanime sur l'existence de leurs mamelles (1), on en est à savoir si ces animaux sont vivipares ou ovipares (2). Ils ne présentent pas moins de singularités dans leur squelette, surtout à cause d'une sorte de clavicule commune aux deux épaules, placée en avant de la clavicule ordinaire, et analogue à la fourchette des oiseaux. Enfin, outre leurs cinq ongles à tous les pieds, les mâles portent à ceux de derrière un ergot particulier percé d'un canal qui transmet le liquide secrété par une glande adhérente à la face interne de la cuisse. On assure que ses blessures sont envenimées. Ces animaux n'ont pas de conque externe à l'oreille, et leurs yeux sont fort petits.

Les monotrèmes ne se trouvent qu'à la Nouvelle-Hollande, où ils n'ont été découverts que depuis que les Anglais s'y sont établis. On en connaît deux genres.

---

(1) M. Meckel regarde comme telles deux amas glanduleux qu'il a trouvés fort développés dans une ornithorinque femelle. M. Geoffroy croit que ce sont plutôt des glandes analogues à celles que les musaraignes ont sur les flancs.

(2) Des voyageurs disent depuis peu que l'on s'est convaincu que ces animaux produisent des œufs. Dans le cas où il en serait ainsi, les monotrèmes devraient en quelque sorte être considérés comme une classe particulière d'animaux; mais il est à désirer qu'un anatomiste instruit décrive exactement ces œufs, leur origine à l'intérieur, et leur développement après la ponte. On doit l'attendre de tant de médecins qui fréquentent journellement la colonie du port Jackson. *Voyez* au surplus sur l'anatomie de l'ornithorinque, la monographie détaillée qu'en a publiée M. Meckel; consultez aussi, sur ses organes génitaux, les Mémoires de sir Everard Home, mes Leçons d'anatomie comparée, tome V, et les Mémoires de de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, Mém. du Mus., tome XV.

LES ECHIDNÉS. (ECHIDNA. Cuv. TACHYGLOSSUS. Ilig.)
Autrement *Fourmilliers épineux*.

Leur museau alongé, grèle, terminé par une petite bouche, contient une langue extensible comme celle des fourmilliers et des pangolins. Aussi vivent-ils de fourmis comme ces deux genres. Ils n'ont point de dents; mais leur palais est garni de plusieurs rangées de petites épines dirigées en arrière. Leurs pieds courts ont chacun cinq ongles très longs, très robustes et propres à creuser, et tout le dessus de leur corps est couvert d'épines comme celui du hérisson. Il paraît qu'au moment du danger, ils jouissent également de la faculté de se rouler en boule. Leur queue est très courte; leur estomac ample et presque globuleux, et leur cæcum médiocre; leur verge se termine par quatre tubercules.

On en compte deux espèces.

L'*Echidné épineux*. (*Echidna hystrix*.) *Ornithorhynchus hystrix*. Home. *Myrmecophaga aculeata*. Shaw.

Tout couvert de grosses épines.

L'*Echidné soyeux*. (*Echidna setosa*.) *Ornithor. setosus*. Home.

Couvert de poils, parmi lesquels les épines sont à demi cachées. Quelques-uns croient que ce n'est qu'une variété d'âge.

LES ORNITHORINQUES. (ORNITHORHYNCHUS. Blumenbach. PLATYPUS. Shaw.)

Leur museau alongé, et en même temps singulièrement élargi et aplati, offre la plus grande ressemblance extérieure avec le bec d'un canard, d'autant plus que ses bords sont garnis de même de petites lames transverses. Il n'y a de dents que dans le fond de la bouche, au nombre de deux partout, sans racines, à couronnes plates, et composées, comme celles de l'oryctérope, de

petits tubes verticaux. Les pieds de devant ont une membrane qui, non-seulement réunit les doigts, mais dépasse beaucoup les ongles; dans ceux de derrière, la membrane se termine à la racine des ongles : deux caractères qui, avec la queue aplatie, font des ornithorinques des animaux aquatiques. Leur langue est en quelque sorte double, une dans le bec, hérissée de villosités, et une autre sur la base de la première, plus épaisse, et portant en avant deux petites pointes charnues. L'estomac est petit, oblong, et a le pylore près du cardia. Le cæcum est petit : on voit dans l'intestin beaucoup de lames saillantes et parallèles. La verge n'a que deux tubercules. Les ornithorinques habitent les rivières et les marais de la Nouvelle-Hollande, près du port Jackson.

On n'en connaît que deux espèces, l'une à poil roussâtre, menu et lisse. (*Ornithorhynchus paradoxus*. Blum.)

L'autre à poil brun-noirâtre, aplati et crépu. Peut-être ne sont-ce que des variétés d'âge. Voy. de Péron, I, pl. XXXIV.

SEPTIÈME ORDRE DES MAMMIFÈRES.

LES PACHYDERMES.

Les édentés terminent la série des animaux onguiculés, et nous venons de voir qu'il en est quelques-uns dont les ongles sont si grands et enveloppent tellement l'extrémité des doigts, qu'ils se rapprochent jusqu'à un certain point des animaux à sabots. Cependant ils ont encore la faculté de ployer ces doigts autour des divers objets et de saisir avec plus ou moins de force. L'absence entière de

cette faculté caractérise les animaux à sabots. Se servant de leurs pieds uniquement comme de soutiens, ils n'ont jamais de clavicule; leurs avant-bras restent continuellement dans l'état de pronation, et ils sont réduits à paître les végétaux; leurs formes comme leur genre de vie offrent beaucoup moins de variétés que celle des onguiculés, et l'on ne peut guère y établir que deux ordres, ceux qui ruminent et ceux qui ne ruminent point; mais ces derniers, que nous désignons en commun sous le nom de *pachydermes*, admettent quelque subdivision en familles.

La première sera celle des Pachydermes *à trompe et à défenses*, ou Proboscidiens (1),

Qui ont cinq doigts à tous les pieds, bien complets dans le squelette, mais tellement encroûtés dans la peau calleuse qui entoure le pied, qu'ils n'apparaissent au dehors que par les ongles attachés sur le bord de cette espèce de sabot. Les canines et les incisives proprement dites leur manquent, mais dans leurs os incisifs sont implantées deux défenses qui sortent de la bouche et prennent souvent un accroissement énorme. La grandeur nécessaire aux alvéoles de ces défenses rend la mâchoire supérieure si haute et raccourcit tellement les os du nez, que les narines se trouvent dans le squelette vers le haut de la

---

(1) Les proboscidiens ont divers rapports avec certains rongeurs : 1° leurs grandes incisives; 2° leurs mâchelières formées souvent de lames parallèles; 3° la forme de plusieurs de leurs os, etc.

face ; mais elles se prolongent dans l'animal vivant en une trompe cylindrique, composée de plusieurs milliers de petits muscles diversement entrelacés, mobiles en tout sens, douée d'un sentiment exquis, et terminée par un appendice en forme de doigt. Cette trompe donne à l'éléphant presque autant d'adresse que la perfection de la main peut en donner au singe. Il s'en sert pour saisir tout ce qu'il veut porter à sa bouche et pour pomper sa boisson, qu'il lance ensuite dans son gosier, en y recourbant cet admirable organe, et il supplée ainsi à un long cou, qui n'aurait pu porter cette grosse tête et ses lourdes défenses. Au reste, les parois du crâne contiennent de grands vides qui rendent la tête plus légère ; la mâchoire inférieure n'a point d'incisives du tout; les intestins sont très volumineux, l'estomac simple, le cæcum énorme, les mamelles, au nombre de deux seulement, placées sous la poitrine. Le petit tette avec la bouche et non avec la trompe. On ne connaît dans la nature vivante qu'un genre de proboscidiens, qui est celui des

Éléphants. (Elephas. L.)

Lequel comprend les plus grands des mammifères terrestres. Le service étonnant qu'ils tirent de leur trompe, à la fois instrument agile et vigoureux, organe du tact et de l'odorat, contraste avec leur aspect grossier et leurs lourdes proportions; et comme il se joint à une physionomie assez imposante, il a contribué à faire exagérer l'intelligence de ces animaux. Après les avoir étudiés

long-temps, nous n'avons pas trouvé qu'elle surpassât celle du chien ni de plusieurs autres carnassiers. D'un naturel d'ailleurs assez doux, les éléphants vivent en troupes sous la conduite des vieux mâles. Ils ne se nourrissent que de végétaux.

Leur caractère distinctif consiste en des mâchelières dont le corps se compose d'un certain nombre de lames verticales, formées chacune de substance osseuse, enveloppées d'émail, et liées ensemble par une troisième substance appelée corticale; semblables en un mot à celles que nous avons vues dans les cabiais et dans plusieurs autres rongeurs. Ces mâchelières se succèdent, non pas verticalement, comme nos mâchelières de remplacement succèdent à nos mâchelières de lait, mais d'arrière en avant, de façon qu'à mesure qu'une dent s'use, elle est en même temps poussée en avant par celle qui vient après; en sorte que l'éléphant a tantôt une, tantôt deux mâchelières de chaque côté, quatre ou huit en tout, selon les époques. Les premières de ces dents ont peu de lames, et celles qui leur succèdent en ont toujours davantage. On dit que certains éléphants changent ainsi jusqu'à huit fois de mâchelières. Ils ne changent qu'une fois de défenses.

Les éléphants d'aujourd'hui, revêtus d'une peau rude, et presque sans poils, n'habitent que la zône torride de l'ancien continent, et l'on n'y en a encore reconnu que deux espèces.

L'*Éléphant des Indes*. (*Elephas indicus*. Cuv.) Buff. XI, I., et Sup. III, LIX.

A tête oblongue, à front concave, à couronne des mâchelières présentant des rubans transverses, ondoyants, qui sont les coupes des lames qui les composent, usées par la trituration. Cette espèce a les oreilles plus petites, et porte quatre ongles aux pieds de derrière. Elle habite depuis l'Indus jusqu'à la mer Orientale et dans les grandes îles, au midi de l'Inde. On en prend, de temps immémo-

rial, des individus pour les dresser et les faire servir de bêtes de trait et de somme; mais on n'a pu encore les propager en domesticité, quoique ce qu'on a dit de leur prétendue pudeur et de leur répugnance à s'accoupler devant témoins, soit dénué de fondement. Les femelles n'ont que de très courtes défenses, et beaucoup de mâles leur ressemblent à cet égard.

L'*Éléphant d'Afrique*. (*Elephas africanus*. Cuv.) Perrault. Mém. pour l'Hist. des An., et Fréd. Cuv. Mammif.

A tête ronde, à front convexe, à grandes oreilles, à mâchelières présentant des losanges sur leur couronne. Il paraît souvent n'avoir que trois ongles aux pieds de derrière. C'est l'espèce qui habite depuis le Sénégal jusqu'au Cap. On ne sait si elle remonte aussi sur toute la côte orientale d'Afrique, ou si elle y est remplacée par la précédente. Les femelles ont des défenses aussi grandes que les mâles, et cette arme est en général plus volumineuse que dans l'espèce des Indes. On ne dompte pas aujourd'hui l'éléphant d'Afrique; mais il paraît que les Carthaginois en tiraient les mêmes usages que les Indiens tirent du leur.

On trouve sous terre, dans presque toutes les parties des deux continents, les os d'une espèce d'éléphant, voisine de celle des Indes, mais dont les mâchelières avaient des rubans plus étroits et plus droits, où les alvéoles des défenses étaient beaucoup plus longs à proportion, et la mâchoire inférieure plus obtuse. Un individu récemment tiré des glaces, sur les côtes de Sibérie, par M. Adams? paraît avoir été couvert d'un poil épais et de deux natures; en sorte qu'il serait possible que cette espèce eût vécu dans des climats froids. Elle a, depuis long-temps, disparu du globe. (Voy. Cuv., Recherches sur les oss. foss., tom. I.)

Le deuxième genre des proboscidiens ou

Les Mastodontes. (Mastodon. Cuv.)

A été détruit tout entier, et n'a laissé aucune espèce vivante. Il avait les pieds, les défenses, la trompe et beau-

coup d'autres détails de conformation communs avec les éléphants; mais il en différait par les mâchelières, dont la couronne hérissée, au sortir de la gencive, de grosses pointes coniques, offrait à mesure de sa détrition des disques plus ou moins larges, qui représentaient les coupes de ces pointes (1). Ces dents, qui se succédaient d'arrière en avant, comme celles de l'éléphant, présentaient aussi d'autant plus de paires de pointes qu'elles étaient d'un animal plus âgé.

Le *grand Mastodonte*. (*Mastodon giganteum*. Cuv. Loc. cit.)

Où les coupes des pointes étaient en losange, est l'espèce la plus célèbre. Il égalait l'éléphant, mais avec des proportions encore plus lourdes. On en trouve des restes, merveilleusement bien conservés et en grande abondance dans presque toutes les parties de l'Amérique septentrionale. Ils sont infiniment plus rares dans l'ancien continent.

Le *Mastodonte à dents étroites*. (*Mastodon angustidens*. Cuv. Loc. cit.)

Dont les mâchelières, plus étroites que celles du précédent, offrent, par la détrition, des disques en forme de treffles, qui les ont fait confondre par quelques auteurs avec des mâchelières d'hippopotames, était d'un tiers moindre que le grand mastodonte, et bien plus bas sur jambes. On en trouve les dépouilles dans presque toute l'Europe, et dans la plus grande partie de l'Amérique méridionale. Dans quelques endroits, ses dents teintes par le fer, deviennent, en les chauffant, d'un assez beau bleu, et donnent ce qu'on appelle des turquoises occidentales (2).

---

(1) Cette conformation, commune aux mastodontes, aux hippopotames, aux cochons, etc., a fait croire mal à propos que les premiers étaient carnivores.

(2) On en a encore découvert quelques espèces moins répandues, *voy*. Cuv., loc. cit., et tout nouvellement il en a été rapporté du pays des Birmans des espèces très remarquables, dont on attend la description de M. Buckland, *Mast. latidens*; *Mast. elephantoides*, etc.

Notre seconde famille sera celle des PACHYDERMES ORDINAIRES qui ont quatre, ou trois, ou deux doigts à leurs pieds.

Ceux où les doigts sont en nombre pair ont le pied en quelque sorte fourchu, et se rapprochent, à plusieurs égards, des ruminants par le squelette, et même par la complication de l'estomac. On n'en fait communément que deux genres.

LES HIPPOPOTAMES. (HIPPOPOTAMUS. L.)

Qui ont à tous les pieds quatre doigts presqu'égaux terminés par de petits sabots; six mâchelières partout, dont les trois antérieures coniques, les trois postérieures hérissées de deux paires de pointes qui prennent par la détrition la forme de trèfles; quatre incisives à chaque mâchoire, dont les supérieures courtes, coniques et recourbées, les inférieures longues, cylindriques, pointues et couchées en avant; une canine de chaque côté tant en haut qu'en bas, la supérieure droite, l'inférieure très grosse, recourbée, toutes deux s'usant l'une contre l'autre.

Ces animaux ont le corps très massif, dénué de poils, les jambes très courtes, le ventre traînant presqu'à terre, la tête énorme, terminée par un large museau renflé qui enferme l'appareil de leurs grosses dents antérieures; la queue courte, les yeux et les oreilles petits. Leur estomac est divisé en plusieurs poches. Ils vivent dans les rivières de racines et d'autres substances végétales, et montrent beaucoup de férocité et de stupidité.

On n'en connaît qu'une espèce, aujourd'hui limitée aux rivières du milieu et du sud de l'Afrique (*Hip. amphibius*, L.), Buff., Suppl. III, 4 et 5. Elle venait autrefois par le Nil jusques dans l'Égypte; mais il y a long-temps qu'elle a disparu de cette contrée.

Les couches meubles de l'Europe recèlent les os d'une espèce d'hippopotame très semblable à celle d'Afrique, et ceux de deux ou trois autres de plus en plus petites. *Voy.* mes Rech. sur les oss. foss., tom. I.

LES COCHONS. (SUS. L.)

Qui ont à tous leurs pieds deux doigts mitoyens grands et armés de forts sabots, et deux latéraux beaucoup plus courts, et ne touchant presque pas à terre; des incisives en nombre variable, mais dont les inférieures sont toujours couchées en avant, des canines sortant de la bouche et se recourbant l'une et l'autre vers le haut; le museau terminé par un boutoir tronqué propre à fouiller la terre, l'estomac peu divisé.

Les cochons, proprement dits, ont vingt-quatre ou vingt-huit mâchelières, dont les postérieures oblongues à couronne tuberculeuse, les antérieures plus ou moins comprimées, et six incisives à chaque mâchoire.

Le *Sanglier*. (*Sus scropha*. L.) Buff. V, XIV et XVII.

Qui est la souche de nos cochons domestiques et de leurs variétés, a les défenses prismatiques, recourbées en dehors et un peu vers le haut; le corps trapu, les oreilles droites, le poil hérissé, noir; ses petits, nommés marcassins, sont rayés de blanc et de noir. Il fait grand tort aux champs voisins des forêts, en fouillant pour y chercher les racines.

Le cochon domestique varie en grandeur, en hauteur de jambes, en direction d'oreilles et en couleur; tantôt blanc, tantôt noir, tantôt rouge, tantôt varié. Chacun sait combien il est utile par la facilité avec laquelle on le nourrit, par le goût agréable de sa chair, par la propriété qu'elle a de se conserver long-temps au moyen du sel, enfin par sa fécondité, qui surpasse beaucoup celle des autres animaux de sa taille, la truie produisant jusqu'à quatorze petits. Elle porte quatre mois, et deux fois par an. Le cochon grandit jusqu'à cinq ou six ans, peut produire dès l'âge d'un an, et en peut vivre vingt. Quoique

d'un naturel assez brut, les sangliers et les cochons sont des animaux sociaux, qui savent se défendre contre les loups, en se mettant en cercle, et présentant le boutoir de toute part. Voraces et criards, ils n'épargnent pas même leurs propres petits. Cette espèce est répandue sur toute la terre, et il n'y que les Juifs et les Mahométans qui refusent de s'en nourrir.

Le *Sanglier à masque*. (*S. larvatus*. Fr. Cuv.) *Sus africanus*. Schr. CCCXXVII. Sanglier de Madagascar. Daub. MDCCCLXXXV. Samuel Daniels Afric. Scenery. pl XXI.

A les défenses du nôtre, mais de chaque côté de son museau, près de la défense, est un gros tubercule presque semblable à une mamelle de femme, soutenu par une proéminence osseuse, et qui donne à l'animal une figure très singulière. Il habite à Madagascar et dans le midi de l'Afrique.

Le *Babiroussa* ou *Cochon-Cerf*. (*S. babirussa*.) Buff. Sup. III, XII.

Plus haut et plus léger de jambes que les autres, a des défenses longues et grêles redressées verticalement, et dont les supérieures se recourbent en arrière en spirale. Il habite dans quelques îles de l'archipel des Indes.

On peut séparer des cochons

LES PHACOCHOERES. (Fred. Cuv.) (1)

Qui ont les mâchelières composées de cylindres joints ensemble par un cortical à peu près comme le sont les lames transverses de celles de l'éléphant, et se poussant aussi d'avant en arrière. Leur crâne est singulièrement large, leurs défenses arrondies, dirigées de côté et en haut, d'une grandeur effrayante; et, sur chacune de leurs joues, pend un gros lobe charnu qui achève de rendre leur figure hideuse. Ils n'ont que deux incisives en haut et six en bas.

Les individus apportés du Cap-Vert (*S. africanus*, Gm.) ont ces incisives en général bien complètes; ceux qui viennent du Cap de Bonne-Espérance (*S. æthiopicus*, Gm.),

---

(1) *Phaco-choerus*, cochon portant une verrue.

Buff., Supp. III, XI, ne les montrent presque jamais; seulement on en retrouve quelquefois des vestiges sous la gencive; peut-être cette différence tient-elle à l'âge qui avait usé ces dents dans les derniers, peut-être indique-t-elle une différence d'espèce, d'autant que les têtes du Cap sont aussi un peu plus larges et plus courtes.

On doit encore moins laisser dans le genre des cochons

Les Pécaris. (Dicotyles. Cuv.) (1)

Qui ont bien à peu près les mâchelières et les incisives des cochons proprement dits, mais dont les canines, dirigées comme celles des animaux ordinaires, ne sortent pas de la bouche, et qui manquent de doigt externe à leurs pieds de derrière. Ils n'ont pas de queue, et sur leurs lombes est une ouverture glanduleuse d'où sort une humeur fétide. Les os du métatarse et du métacarpe de leurs deux grands doigts sont soudés en une espèce de canon, comme dans les ruminants, avec lesquels leur estomac, diviséen plusieurs poches, leur donne aussi un rapport marqué. Une chose singulière, c'est que l'on trouve souvent leur aorte très renflée, mais sans que le lieu du renflement soit fixe, comme s'ils étaient sujet à une sorte d'anévrysme.

On n'en connaît que deux espèces, l'une et l'autre de l'Amérique méridionale, qui n'ont été distinguées que par M. d'Azzara; Linné les confond sous le nom de *sus tajassu*.

Le *Pécari à collier* ou *Patira*. (*Dic. torquatus*. Cuv.) Buff. X, III et IV.

A poil annelé de gris et de brun, à collier blanchâtre allant obliquement de l'angle de la mâchoire inférieure sur l'épaule; moitié moindre que notre sanglier.

Le *Tagnicati*, *Taitetou*, *Tajassou*, *etc.* (*Dic. labiatus*. Cuvier.)

Plus grand, brun, à lèvres blanches.

---

(1) *Dicotyle*, double nombril, à cause de l'ouverture de son dos.

Ici peut être placé un genre aujourd'hui inconnu dans la nature vivante, que nous avons découvert et nommé

ANOPLOTHERIUM. Cuv.

Il montre les rapports les plus singuliers avec les diverses tribus des pachydermes, et se rattache, à quelques égards, à l'ordre des ruminants. Six incisives à chaque mâchoire, quatre canines presque semblables aux incisives et ne les dépassant pas, et sept molaires partout forment une série continue sans intervalle vide, ce qu'on ne voit que dans l'homme. Les quatre molaires postérieures de chaque côté sont semblables à celles des rhinocéros, des damans et des palœothériums, c'est-à-dire carrées en haut, et en double ou triple croissant en bas. Leurs pieds, terminés par deux grands doigts comme dans les ruminants, ont ceci de différent, que les os du métatarse et du métacarpe restent toujours séparés sans se souder jamais en canon. La composition de leur tarse est la même que dans le chameau.

Les ossements de ce genre n'ont été trouvés, jusqu'à ce jour, que dans les carrières à plâtre des environs de Paris. Nous y en avons déjà reconnu cinq espèces : une grande comme un petit âne, avec la forme basse et la longue queue de la loutre (*A. commune*, Cuv.), scs pieds de devant portaient au bord interne un petit doigt accessoire ; une de la taille et du port léger de la gazelle (*A. medium*,) ; une de la taille et à peu près des proportions du lièvre, avec deux petits doigts accessoires aux côtés des pieds de derrière, etc. (*Voy.* Cuv., Rech. sur les oss. foss, tom. III.)

Les pachydermes ordinaires qui n'ont pas le pied fourchu, comprennent d'abord trois genres, très-semblables entre eux pour les mâchelières, en ayant de chaque côté sept supérieures à couronne carrée, avec divers linéaments saillants, et sept inférienres

à couronne en double croissant, la dernière de toutes en croissant triple, mais leurs incisives diffèrent.

Les Rhinocéros. (Rhinoceros. L.)

Varient même entre eux à cet égard. Ce sont de grands animaux dont chaque pied est divisé en trois doigts et dont les os du nez, très épais et réunis en une sorte de voûte, portent une corne solide adhérente à la peau et de substance fibreuse et cornée, comme si elle était composée de poils agglutinés. Leur naturel est stupide et féroce; ils aiment les lieux humides, vivent d'herbes et de branches d'arbres, ont l'estomac simple, les intestins fort longs, le cæcum fort grand.

Le *Rhinocéros des Indes*. (*Rh. indicus*. Cuv.) Buff. XI, VII.

A, outre ses vingt-huit mâchelières, deux fortes dents incisives à chaque mâchoire; deux autres petites entre les inférieures et deux plus petites encore en dehors des supérieures. Il n'a qu'une corne, et sa peau est remarquable par des plis profonds qu'elle forme en arrière et en travers des épaules, en avant et en travers des cuisses. Il habite aux Indes orientales, surtout au-delà du Gange.

Le *Rhinocéros de Java*. (*Rh. javanus*. Cuv.) Fréd. Cuv. Mammif.

Avec les grandes incisives et la corne unique du précédent, a les plis de la peau moins nombreux, un de ceux de la nuque plus large, et, ce qui est plus remarquable, toute la peau couverte de petits tubercules serrés et anguleux. On ne l'a trouvé encore que dans l'île de Java.

Le *Rhinocéros de Sumatra*. (*Rh. sumatrensis*. Cuv.) Bell. Trans. phil. 1793. Fréd. Cuv. Mammif.

Avec les mêmes quatre grandes incisives que les précédents, n'a presque point de plis à la peau, qui, de plus, est assez velue, et porte une seconde corne derrière la corne ordinaire.

Le *Rhinocéros d'Afrique*. (*Rh. Africanus*. Cuv.) Buff. Sup. VI, VI.

Porte deux cornes comme le précédent, et n'a point de plis à la peau ni aucune dent incisive, ses molaires occupant presque toute la longueur de sa mâchoire. Cette absence de dents incisives pourrait le faire séparer de ses congénères.

On a trouvé sous terre, en Sibérie et en différents endroits de l'Allemagne, les os d'un rhinocéros à deux cornes, dont le crâne, beaucoup plus alongé que ceux des rhinocéros vivants, se distinguait encore par une cloison verticale osseuse qui soutenait les os du nez. C'est une espèce perdue; et un cadavre presque entier que l'on a retiré de la glace sur les bords du Vilhoui en Sibérie, a montré qu'elle était couverte d'un poil assez épais. Elle pouvait donc vivre au nord comme l'éléphant fossile.

On a déterré, plus nouvellement, en Toscane et en Lombardie, d'autres os de rhinocéros qui paraissent s'être beaucoup plus rapprochés de celui d'Afrique.

Il s'en est trouvé en Allemagne qui ont des incisives comme les espèces d'Asie; enfin, on en a découvert en France des os qui annoncent une taille à peine supérieure à celle du cochon. (*Voy.* mes Rech. sur les oss. foss., tom. II.)

Les Damans. (Hyrax. Hermann.)

Ont été placés long-temps parmi les rongeurs, à cause de leur très petite taille; mais, en les examinant bien, on trouve qu'à la corne près, ce sont en quelque sorte des rhinocéros en miniature, du moins ils ont exactement les mêmes molaires; mais leur mâchoire supérieure a deux fortes incisives recourbées vers le bas, et dans la jeunesse, deux très petites canines; l'inférieure a quatre incisives sans canines. On compte quatre doigts à leurs pieds de devant et trois à ceux de derrière, tous avec des espèces de très petits sabots minces et arrondis, excepté le doigt interne de derrière, qui est armé d'un ongle crochu

et oblique. Ces animaux ont le museau et les oreilles courtes, sont couverts de poils, et ne portent qu'un tubercule au lieu de queue. Leur estomac est divisé en deux poches; outre un gros cæcum, et plusieurs dilatations au colon, il y a vers le milieu de celui-ci deux appendices analogues aux deux cæcums des oiseaux.

On en connaît une espèce, grande comme un lapin, de couleur grisâtre, assez commune dans les rochers de toute l'Afrique, où elle devient souvent la proie des oiseaux de rapine, et qui paraît aussi habiter quelques parties de l'Asie; du moins ne trouvons-nous pas de différence certaine entre l'*hyrax capensis* et le *syriacus* (Buff., Supp. VI, XLII et XLIII, et VII, LXXIX.). (1)

LES PALÆOTHERIUM. (Cuv.)

Sont encore un genre perdu. Avec les mêmes mâchelières que les deux précédents, six incisives et deux canines à chaque mâchoire comme les tapirs et trois doigts visibles à chaque pied, ils portaient aussi, comme les tapirs, une courte trompe charnue, pour les muscles de laquelle les os du nez étaient raccourcis, et laissaient en dessous d'eux une forte échancrure. Nous avons découvert les ossements de ce genre pêle-mêle avec ceux de l'anoplotherium dans les carrières à plâtre des environs de Paris, et il en existe dans plusieurs autres lieux de France.

On en connaît déjà onze ou douze espèces. A Paris seulement, nous en trouvons de la taille du cheval, de celle du tapir, de celle d'un petit mouton; près d'Orléans, il s'en trouve des os d'une espèce qui égalait à peu près le rhinocéros. Ces animaux paraissent avoir fréquenté les bords des lacs et des marais; car les pierres qui recèlent leurs os contiennent aussi des coquilles d'eau douce. (*Voy*. Cuv., Rech. sur les oss. foss., tom. III.)

---

(1) Je doute beaucoup de l'authenticité de l'*hyrax hudsonius*, Bewick, 407, et Schreb., CCXL, c. Il n'a été vu que dans un cabinet.

Les LOPHIODONS

Sont un autre genre perdu qui paraît tenir de près au précédent; mais dont les mâchelières inférieures ont des collines transverses. On en a déterré jusqu'à dix ou douze espèces dans nos terrains d'eau douce anciens, les mêmes où l'on trouve les palæotheriums. *Voy.* mes Ossem. foss., tom. III.

A ces genres doit succéder celui des

TAPIRS. (TAPIR. Lin.)

Dont les vingt-sept molaires présentent toutes, avant la trituration, deux collines transverses et rectilignes; en avant sont, à chaque mâchoire, six incisives et deux canines, séparées des molaires par un espace vide. Le nez est en forme de petite trompe charnue; les pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière trois.

On n'en a pendant long-temps connu qu'une espèce,

Le *Tapir d'Amérique.* (*Tapir americanus.* Lin.) Buff. Supp. VI, 1.

De la taille comme d'un petit âne, à peau brune, presque nue, à queue médiocre, à cou charnu, formant comme une crête sur la nuque. Elle est commune dans les lieux humides et le long des rivières des contrées chaudes de l'Amérique méridionale. On mange sa chair. Les petits sont tachetés de blanc comme les faons de cerf.

Depuis quelque années, il a été découvert une seconde espèce de tapir dans l'ancien continent; c'est

Le *Tapir de l'Inde.* (*Tapir indicus.*) Farkharie. Soc. asiat. tom. XIV. Horsfield. jav. *Maiba.* Fr. Cuv. Mammif.

Plus grand que celui d'Amérique, brun-noir, à dos gris-blanc. Il habite les forêts de la presqu'île de Malacca, de l'île de Sumatra, etc.

Il y a aussi des os fossiles de tapirs répandus en Europe, et entre autres, d'une espèce gigantesque qui doit avoir

approché de l'éléphant pour la taille. (*Tapir giganteus*, Cuv., Ossem. foss., tome II.)

La troisième famille des pachydermes, ou animaux à sabots non ruminants, comprendra

LES SOLIPÈDES

Ou quadrupèdes qui n'ont qu'un doigt apparent et un seul sabot à chaque pied, quoiqu'ils portent sous la peau, de chaque côté de leur métacarpe et de leur métatarse, des stylets qui représentent deux doigts latéraux.

On n'en connaît qu'un seul genre, qui est celui des

CHEVAUX. (EQUUS. Lin.)

Il porte à chaque mâchoire six incisives, qui, dans la jeunesse, ont leur couronne creusée d'une fossette, et partout six molaires à couronne carrée, marquées par les lames d'émail qui s'y enfoncent, de quatre croissants, et en outre, dans les supérieures, d'un petit disque au bord interne. Les mâles ont de plus deux petites canines à la mâchoire supérieure, et quelquefois à toutes les deux, qui manquent presque toujours aux femelles. Entre ces canines et la première molaire, est l'espace vide qui répond à l'angle des lèvres, où l'on place le mors, et au moyen duquel seul, l'homme est parvenu à dompter ces vigoureux quadrupèdes. Leur estomac est simple et médiocre; mais leurs intestins sont très longs et leur cæcum énorme. Les mamelles sont entre les cuisses.

Le *Cheval*. (*Equus caballus*. Lin.) Buff. IV, 1.

Noble compagnon de l'homme à la chasse, à la guerre et dans les travaux de l'agriculture, des arts et du commerce, est le plus important et le mieux soigné des animaux que

nous avons soumis. Il paraît qu'il n'existe plus à l'état sauvage que dans les lieux où l'on a laissé en liberté des chevaux auparavant domestiques, comme en Tartarie et en Amérique; ils y vivent en troupes, conduites et défendues chacune par un vieux mâle. Les jeunes mâles, chassés aussitôt qu'ils sont adultes, suivent ces troupes de loin jusqu'à ce qu'ils puissent attirer de jeunes juments.

En esclavage, le poulain tette six à sept mois; on sépare les sexes à deux ans; on commence à les attacher et à les panser à trois ans; ce n'est qu'à quatre qu'on les monte, et qu'ils peuvent engendrer sans se nuire. La jument porte onze mois.

L'âge du cheval se connaît surtout aux incisives. Celles de lait commencent à pousser quinze jours après la naissance; à deux ans et demi, les mitoyennes sont remplacées; à trois et demi, les deux suivantes; à quatre et demi, les deux extrêmes, appelées les coins. Toutes ces dents, à couronne d'abord creuse, perdent petit à petit cet enfoncement par la détrition. A sept ans et demi ou huit ans, tous les creux sont effacés, et le cheval ne marque plus.

Les canines inférieures viennent à trois ans et demi, les supérieures à quatre; elles restent pointues jusqu'à six; à dix, elles commencent à se déchausser.

La durée de la vie du cheval ne passe guère trente ans.

Tout le monde sait à quel point cet animal varie par la couleur et par la taille. Ses principales races ont même des différences sensibles dans les formes de la tête, dans les proportions, et se caractérisent chacune de préférence pour les divers emplois.

Les plus sveltes, les plus rapides, sont les chevaux arabes, qui ont aidé à perfectionner la race espagnole, et contribué avec celle-ci à former la race anglaise: les plus gros et les plus forts viennent des côtes de la mer du Nord; les plus petits, du nord de la Suède et de la Corse. Les chevaux sauvages ont la tête grosse, le poil crépu, et des proportions peu agréables.

Le *Dziggnetai.* (*Equus hemionus.* Pall.) Schreb.

Est une espèce qui, pour les proportions, tient le milieu

entre le cheval et l'âne, et qui vit en troupes dans les déserts sablonneux de centre de l'Asie. Il est isabelle, à crinière et à ligne dorsale noires; sa queue se termine par une houppe noire. C'est probablement le mulet sauvage des anciens.

L'*Ane*. (*Equus asinus*. Lin.) Buff. IV, XI.

Se reconnaît à ses longues oreilles, à la houppe du bout de sa queue, à la croix noire qu'il a sur les épaules, et qui est le premier indice des bandes qui distinguent les espèces suivantes. Originaire des grands déserts de l'intérieur de l'Asie, il s'y trouve encore à l'état sauvage, en troupes innombrables, qui se portent du nord au midi selon les saisons. Aussi vient-il mal dans les pays trop septentrionaux. Chacun connaît sa patience, sa sobriété, son tempérament robuste, et les services qu'il rend aux pauvres campagnards.

Sa voix rauque (appelée *braire*), tient à deux petites cavités particulières du fond de son larynx.

Le *Zèbre*. (*Equus zebra*. Lin.) Buff. XII, I.

Presque de la forme de l'âne, rayé partout transversalement de blanc et de noir avec une parfaite régularité. Il est originaire de toute la partie méridionale de l'Afrique. Nous avons vu un zèbre femelle produire successivement avec l'âne et avec le cheval.

Le *Couagga*. (*Equus quaccha*. Gm.) Buff. Supp. VII, VII.

Ressemble plus au cheval que le zèbre, mais vient du même pays. Son poil, sur le cou et sur les épaules, est brun, rayé en travers de blanchâtre; sa croupe est gris-roussâtre, sa queue et ses jambes blanchâtres. Son nom exprime sa voix, qui ressemble à l'aboiement d'un chien.

L'*Onagga* ou *Dauw*. Fréd. Cuv. Mammif. (*Equus montanus*. Burchell.)

Est une espèce d'Afrique inférieure à l'âne, mais de la jolie forme du couagga, isabelle avec des raies noires alternativement plus larges et plus étroites, sur la tête, le cou et le tronc. Celles de l'arrière se portent obliquement en avant, ses jambes et sa queue sont blanches.

LE HUITIÈME ORDRE DES MAMMIFÈRES,

OU LES RUMINANTS (PECORA. L.),

Est peut-être le plus naturel et le mieux déterminé de la classe, car ces animaux ont l'air d'être presque tous construits sur le même modèle, et les chameaux seuls présentent quelques petites exceptions aux caractères communs.

Le premier de ces caractères est de n'avoir d'incisives qu'à la mâchoire inférieure, presque toujours au nombre de huit. Elles sont remplacées en haut par un bourrelet calleux. Entre les incisives et les molaires est un espace vide, où se trouvent, seulement dans quelques genres, une ou deux canines. Les molaires, presque toujours au nombre de six partout, ont leur couronne marquée de deux doubles croissants, dont la convexité est tournée en dedans dans les supérieures, en dehors dans les inférieures.

Les quatre pieds sont terminés par deux doigts et par deux sabots, qui se regardent par une face aplatie, en sorte qu'ils ont l'air d'un sabot unique, qui aurait été fendu; d'où vient, à ces animaux, le nom de pieds fourchus, de bifurqués, etc.

Derrière le sabot sont quelquefois deux petits ergots, vestiges de doigts latéraux. Les deux os du métacarpe et du métatarse sont réunis en un seul, qui porte le nom de *canon*, mais dans cer-

taines espèces il y a aussi des vestiges de métatarsiens et de métacarpiens latéraux.

Le nom de ruminants indique la faculté singulière de ces animaux, de mâcher une seconde fois les aliments, qu'ils ramènent dans la bouche après une première déglutition, faculté qui tient à la structure de leurs estomacs. Ils en ont toujours quatre, dont les trois premiers sont disposés de façon que les aliments peuvent entrer à volonté dans l'un des trois, parce que l'œsophage aboutit au point de communication.

Le premier et le plus grand se nomme *la panse ;* il reçoit en abondance les herbes grossièrement concassées par une première mastication. Elles se rendent de là dans le second, appelé *bonnet*, dont les parois ont des lames semblables à des rayons d'abeilles. Cet estomac, fort petit et globuleux, saisit l'herbe, l'imbibe et la comprime en petites pelotes, qui remontent ensuite successivement à la bouche pour y être remâchées. L'animal se tient en repos pour cette opération, qui dure jusqu'à ce que toute l'herbe, avalée d'abord dans la panse, l'ait subie. Les aliments, ainsi remâchés, descendent directement dans le troisième estomac nommé *feuillet*, parce que ses parois ont des lames longitudinales semblables aux feuillets d'un livre, et de là dans le quatrième ou *caillette*, dont les parois n'ont que des rides, et qui est le véritable organe de la digestion, analogue à l'estomac simple des animaux

ordinaires. Pendant que les ruminants tettent et ne vivent que de lait, la caillette est le plus grand de leurs estomacs. La panse se ne développe et ne prend son énorme volume qu'à mesure qu'elle reçoit de l'herbe. Le canal intestinal des ruminants est fort long; mais peu boursouflé dans les gros intestins. Leur cæcum est de même, long et assez lisse. La graisse des ruminants durcit plus en refroidissant que celle des autres quadrupèdes, et devient même cassante. On lui donne le nom de *suif*. Leurs mamelles sont placées entre leurs cuisses.

Les ruminants sont, de tous les animaux, ceux dont l'homme tire le plus de parti. Il peut manger de tous, et c'est même d'eux qu'il tire presque toute la chair dont il se nourrit. Plusieurs lui servent de bêtes de somme; d'autres lui sont utiles par leur lait, leur suif, leur cuir, leurs cornes et d'autres productions.

Les deux premiers genres n'ont point de cornes.

Les Chameaux. (Camelus. L.)

Se rapprochent un peu plus que les autres de l'ordre précédent. Ils ont non-seulement toujours des canines aux deux mâchoires, mais encore deux dents pointues implantées dans l'os incisif, les incisives inférieures au nombre de six, et les molaires de vingt ou de dix-huit seulement, attributs qu'ils possèdent seuls parmi les ruminants, ainsi que d'avoir le scaphoïde et le cuboïde du tarse séparés. Au lieu de ce grand sabot aplati au côté interne qui enveloppe toute la partie inférieure de chaque doigt et détermine la figure du pied fourchu

ordinaire, ils n'en ont qu'un petit, adhérant seulement à la dernière phalange, et de forme symétrique comme les sabots des pachydermes. Leur lèvre renflée et fendue, leur long cou, leurs orbites saillants, la faiblesse de leur croupe, la proportion désagréable de leurs jambes et de leurs pieds, en font des êtres en quelque sorte difformes; mais leur extrême sobriété, et la faculté qu'ils ont de passer plusieurs jours sans boire, les rendent de première utilité.

Cette faculté tient probablement à de grands amas de cellules qui garnissent les côtés de leur panse, et dans lesquelles il se retient ou se produit continuellement de l'eau. Les autres ruminants n'en ont point de semblables.

Les chameaux urinent en arrière, mais leur verge change de direction pour l'accouplement, qui se fait avec beaucoup de peine, et pendant lequel la femelle reste couchée. Au temps du rut, il suinte de leur tête un humeur fétide.

Les Chameaux proprement dits.

Ont les deux doigts réunis en dessous, jusque près de la pointe, par une semelle commune et le dos chargé de loupes de graisse. Ce sont de grands animaux de l'ancien monde dont on connaît deux espèces, toutes les deux complétement réduites à l'état domestique (1).

Le *Chameau à deux bosses.* (*Camelus bactrianus.* L.) Buff. XI, XXII.

Originaire du centre de l'Asie, et qui descend beaucoup moins vers le midi que

Le *Chameau à une seule bosse.* (*Camelus dromedarius.* L.) Buff. XI, IX.

Qui s'est répandu d'Arabie dans tout le nord de l'Afrique

(1) Pallas rapporte, sur la foi des Bouchares et des Tartares, qu'il y a des chameaux sauvages dans les déserts du milieu de l'Asie; mais il faut remarquer que les Calmouques, par principe de religion, donnent la liberté à toutes sortes d'animaux.

et dans une grande partie de la Syrie, et de la Perse, etc.

Le premier est le seul qu'on emploie en Turquestan, au Thibet, etc.; on en conduit jusque près du lac Baïcal. Le second est assez connu par sa nécessité pour traverser le désert, et comme seul moyen de liaison des pays qui y confinent.

Le chameau à deux bosses marche moins péniblement que l'autre dans les terrains humides; il est plus grand et plus fort. Dans le temps de la mue, il se dépouille entièrement de son poil. C'est le chameau à une seule bosse qui porte le plus loin la sobriété. Le *dromadaire* en est proprement une variété plus légère et plus propre à la course.

La chair et le lait des chameaux servent à la nourriture, et leur poil au vêtement des peuples qui les possèdent. Les deux espèces deviennent presque inutiles dans les terrains pierreux.

Les Lamas. (Auchenia. Iliger.)

Ont les deux doigts séparés et manquent de loupes. On n'en connaît aussi que deux espèces bien distinctes, l'une et l'autre du Nouveau-Monde, et beaucoup plus petites que les deux précédentes.

Le *Lama* ou, dans l'état sauvage, *Guanaco*. (*Camelus llacma*. L.) Buff. Supp. VI, XXVII.

Grand comme un cerf, à pelage grossier et châtain, qui varie de couleur en domesticité. C'était la seule bête de somme du Pérou quand on en fit la conquête; il porte cent cinquante livres, mais ne fait que de petites journées. L'*Alpaca* en est une variété à longs poils laineux.

La *Vigogne* (*Camelus vicunna*. L.) Buff. Supp. VI, XXVIII.

Grande comme une brebis, couverte d'une laine fauve, d'une finesse et d'une douceur admirables, qui donne des étoffes précieuses.

Les Chevrotains. (Moschus. L.)

Beaucoup moins anomaux que les chameaux, ne diffèrent des ruminants ordinaires que par l'absence des cornes, par une longue canine, de chaque côté de la

mâchoire supérieure, qui sort de la bouche dans les mâles, et enfin parce qu'ils ont encore dans le squelette un péroné grêle qui n'existe pas même dans les chameaux. Ce sont des animaux charmants par leur élégance et leur légèreté.

Le *Musc*. (*Moschus moschiferus*. L.) Buff. Supp. VI, XXIX.

Est l'espèce la plus célèbre. Grande comme un chevreuil, presque sans queue, elle est toute couverte d'un poil si gros et si cassant, qu'on pourrait presque lui donner le nom d'épines; mais ce qui la fait surtout remarquer, c'est la poche située en avant du prépuce du mâle, et qui se remplit de cette substance odorante si connue en médecine et en parfumerie sous le nom de musc.

Cette espèce paraît propre à cette région âpre et pleine de rochers, d'où descendent la plupart des fleuves de l'Asie, et qui s'étend entre la Sibérie, la Chine et le Thibet. Sa vie est nocturne et solitaire, et sa timidité extrême. C'est au Thibet et au Tunquin qu'elle donne le meilleur musc; dans le nord, cette substance n'a presque pas d'odeur.

Les autres chevrotains n'ont point de bourse à musc. Ils vivent tous dans les pays chauds de l'ancien continent (1); ce sont les plus petits et les plus élégants des ruminants (2).

Tout le reste des ruminants a, au moins dans le sexe mâle, deux cornes, c'est-à-dire deux proéminences plus ou moins longues des os frontaux, qui ne se trouvent dans aucune autre famille d'animaux.

Dans les uns, ces proéminences sont revêtues d'un

(1) Le *Moschus americanus*, établi d'après Séba, n'est qu'un jeune ou une femelle d'un des cerfs de la Guiane. Il en est de même du *moschus delicatulus* de Shaw, Schreb., 245, D. C'est le faon d'un cerf d'Amérique.

(2) *Moschus pygmæus*, Buff., XII, XLII.
Moschus memina, Schreb., CCXLIII.
Moschus javanicus, Buff., supp. VI, XXX.

étui de substance élastique, composée comme de poils agglutinés, qui croît par couches, et pendant toute la vie ; on donne en particulier le nom de *corne* à la substance de cet étui, et lui-même porte celui de *corne creuse*. La proéminence qu'il enveloppe croît comme lui pendant toute la vie et ne tombe jamais. Telles sont les cornes des *bœufs*, des *moutons*, des *chèvres* et des *antilopes*.

Dans d'autres, les proéminences ne sont enveloppées que d'une peau velue, qui se continue avec celle de la tête, et qui ne se détruit point ; ces proéminences ne tombent pas non plus ; la seule girafe en a de telles.

Enfin, dans le genre des cerfs, les proéminences, couvertes pendant un temps d'une peau velue comme celle du reste de la tête, ont à leur base un anneau de tubercules osseux, qui, en grossissant, compriment et oblitèrent les vaisseaux nourriciers de cette peau. Elle se dessèche et est enlevée ; la proéminence osseuse mise à nu, se sépare au bout de quelque temps du crâne, auquel elle tenait ; elle tombe, et l'animal demeure sans armes. Mais il lui en repousse bientôt de nouvelles, d'ordinaire plus grandes que les précédentes, et destinées à subir les mêmes révolutions. Ces cornes, purement osseuses, et sujettes à des changements périodiques, portent le nom de *bois*.

Les Cerfs. (Cervus. L.)

Sont donc tous les ruminants dont la tête est armée

de bois; mais, si l'on excepte l'espèce du rhenne, les femelles en sont toujours dépourvues. La substance de ce bois, quand il a acquis tout son développement, est un os très dense sans pores ni sinus; sa figure varie beaucoup selon les espèces, et même, dans chaque espèce, selon l'âge. Les cerfs sont des animaux très rapides à la course, vivant généralement dans les forêts, d'herbes, de feuilles, de bourgeons d'arbres, etc.

On distingue d'abord les espèces à bois aplati en tout ou en partie; savoir :

L'*Élan*. (*C. alces*. L.) *Elk* ou *Elend* dans le nord de l'Europe; *Moose-Deer* des Anglo-Américains; *Orignal* des Canadiens. Buff. Supp. VII, LXXX.

Grand comme un cheval et quelquefois davantage, à jambes élevées, à museau cartilagineux et renflé; une espèce de goître ou de pendeloque diversement configurée sous la gorge; le poil toujours très roide, et d'un cendré plus ou moins foncé. Le bois du mâle, d'abord en dague, ensuite divisé en lanières, prend, à l'âge de cinq ans, la forme d'une lame triangulaire, dentelée au bord externe et portée sur un pédicule. Il croît avec l'âge jusqu'à peser cinquante ou soixante livres, et à avoir quatorze andouillers ou dentelures à chaque corne. L'élan habite en petites troupes les forêts marécageuses du nord des deux continents; sa peau est précieuse pour les ouvrages de chamoiserie.

Le *Rhenne*. (*C. Tarandus*. L.) Buff. Supp. III, XVIII *bis*.

Grand comme un cerf, mais à jambes plus courtes et plus grosses; les deux sexes ont des bois divisés en plusieurs branches, d'abord grêles et pointues, et qui finissent avec l'âge par se terminer en palmes élargies et dentelées; son poil, brun en été, devient presque blanc en hiver (1). Le rhenne n'habite que les contrées glaciales des deux continents. C'est l'animal si célèbre par le service

---

(1) C'est probablement ce changement qui avait fait dire aux anciens que le *tarandus* prenait les couleurs qu'il voulait.

qu'en tirent les Lapons, qui en ont de nombreux troupeaux, les conduisent l'été dans les montagnes de leur pays, les ramènent l'hiver dans les plaines, en font leurs bêtes de somme et de trait, mangent leur chair, leur lait, se vêtent de leur peau, etc.

Le *Daim.* (*C. Dama.* L.) Buff. VI, XXVII et XXVIII.

Moindre que notre cerf, en hiver d'un brun noirâtre, en été fauve tacheté de blanc, les fesses en tous temps blanches, bordées de chaque côté d'une raie noire, la queue plus longue qu'au cerf, noire en dessus, blanche en dessous. Le bois du mâle a la base ronde avec un andouiller pointu, et dans le reste de sa longueur il est aplati et dentelé en dehors; passé un certain âge, il rapetisse et se divise irrégulièrement en plusieurs lanières. Cette espèce, qui est le *platiceros* des anciens, est devenue commune dans tous les pays d'Europe, mais elle paraît originaire de Barbarie (1); il s'en trouve quelquefois une variété noire sans taches.

Les espèces à bois ronds sont plus nombreuses; celles des pays tempérés changent aussi plus ou moins de couleur en hiver.

Le *Cerf commun.* (*Cervus elaphus.* L.) Buff. VI, IX, X, XII.

A pelage en été fauve-brun, avec une ligne noirâtre, et de chaque côté une rangée de petites taches fauve-pâle le long de l'épine; en hiver, d'un gris brun uniforme; la croupe et la queue en tout temps fauve-pâle. Il est naturel des forêts de toute l'Europe et de l'Asie tempérée. Le bois du mâle est rond et vient la seconde année; d'abord en forme de dagues, il prend ensuite à sa face intérieure plus de branches ou d'andouillers à mesure qu'il avance en âge, et se couronne d'une espèce d'empaumure de plusieurs petites pointes. Le très vieux cerf noircit, et les poils de son cou s'alongent et se hérissent. Le bois tombe au printemps, en commençant par les vieux; il revient pendant l'été, et

(1) Depuis la publication de la seconde édition de nos Recherches sur les ossements fossiles, nous avons reçu un daim sauvage tué dans les bois au sud de Tunis.

les cerfs vivent séparés tout ce temps là. Quand il est refait, commence le rut, qui dure trois semaines, et pendant lequel les mâles sont comme furieux. Mâles et femelles se réunissent en grandes troupes pour passer l'hiver. La biche porte huit mois et met bas en mai ; le faon est fauve tacheté de blanc.

La chasse du cerf, qui passe, comme on sait, pour le plus noble des exercices, est devenue l'objet d'un art qui a sa théorie, et une terminologie étendue où les choses les plus connues s'expriment par des termes bizarres, ou détournés de leur acception ordinaire.

Le *Cerf du Canada*. (*C. canadensis*. Gm. *C. strongyloceros*. Schreb. 246. A. 247. F. G) *Elk* ou *Élan* des Anglo-Américains. *Wapiti*, etc.

D'un quart plus grand que le nôtre, à peu près de la même couleur, mais à disque de la croupe plus large et plus pâle, à bois également ronds, mais plus développés, et qui ne prennent jamais d'empaumure. Il habite toutes les parties tempérées de l'Amérique septentrionale.

Le *Cerf de la Louisiane* ou *de Virginie*. (*C. virginianus*. Gm.) *Daim* des Anglo-Américains. Schreb. CCXLVII. H.

Moindre que le nôtre, plus svelte, à museau plus pointu, d'un fauve-clair en été, d'un gris-roussâtre en hiver, dessous de la gorge et de la queue blanc en tout temps, le tiers inférieur de la queue noir et le bout blanc. Le bois du mâle plus court qu'à l'espèce d'Europe, rond, lisse et blanchâtre, s'écarte en dehors pour revenir en arc de cercle en dedans et en avant; et porte ses andouillers à sa face postérieure, excepté celui de la base. Il en a jusqu'à cinq ou six (1).

Les espèces des pays chauds ne changent pas de couleur.

Il y eu a plusieurs dans l'Amérique méridionale, dont on n'a point encore une histoire assez complète ni des caractères assez comparatifs. Tels sont :

---

(1) *Voyez* mes Ossem. foss., IV, pl. v, f. 1 - 17. Le *Cervus mexicanus*, Penn., et Ossem. foss., pl. v, f. 23, pourrait n'être qu'un très vieux cerf de Virginie.

Le *Gauzou-Poucou* ou *grand Cerf rouge* d'Azz. (*C. Paludosus.* Desm.)

Qui paraît avoir des bois plus droits que ceux du précédent. Son pelage est d'un bai vif, avec une raie noire sur le chanfrein et des anneaux noirs au bout des pieds. Il habite de préférence les lieux marécageux.

Le *Guazouti* d'Azz. (*C. campestris.* Fr. Cuv.)

A le bois court et droit, donnant des andouillers en avant et en arrière, qui deviennent assez nombreux (Ossem. foss., IV, pl. III, f. 46—48.); le pelage fauve, le ventre, le dedans des cuisses, les fesses et le bout de la queue blancs (1).

Il y en a aussi plusieurs dans les Indes orientales.

Le *Cerf tacheté de l'Inde* ou *Axis.* (*Cervus axis.* Lin.) Buff. XI, XXXVIII, XXXIX.

En tout temps fauve, tacheté de blanc pur; le dessous de la gorge et celui de la queue blancs; queue fauve, bordée de blanc en dessus; des bois ronds, devenant très grands avec l'âge, mais ne portant jamais qu'un andouiller vers la base, et la pointe fourchue. Originaire du Bengale, mais se propageant très bien dans nos pays. Il a déjà été connu des Romains.

Les Indes possèdent plusieurs autres cerfs à deux andouillers comme l'axis, qui n'ont été distingués que depuis peu :

Il y en a un, dans le nombre, qui a de longs poils au cou et à la gorge, et qui, vivant dans le nord de l'Inde, doit répondre à l'Hippélaphe d'Aristote (*C. Aristotelis*, Cuv.) (2)

Le *Chevreuil d'Europe.* (*Cerv. capreolus.* Lin.) Buff. VI, XXXII, XXXIII.

N'a aussi que deux andouillers à ses bois. Il est gris-

(1) Aj. *Cervus nemoralis*, Ham. Smith.

(2) Aj. le *Cerf hippélaphe*, le *Cerf de Wallich*, le *Cerf des Mariannes*, le *Cerf de Lechenault*, le *Cerf de Péron*, le *Cerf cheval*, et voyez sur ces espèces le IV[e] tome de nos Recherches sur les ossements fossiles, et les figures données par M. Hamilton Smith dans la trad. angl. du présent ouvrage.

fauve, à fesses blanches, sans larmiers, presque sans queue. Il y en a des individus d'un roux très vif et d'autres noirâtres. Cette espèce vit par couples dans les forêts élevées de l'Europe tempérée, perd son bois à la fin de l'automne, le refait pendant l'hiver, entre en rut en novembre, et porte cinq mois et demi. Sa chair est beaucoup plus estimée que celle du cerf. On n'en a pas en Russie.

Le *Chevreuil de Tartarie*. (*Cervus pygargus*. Pall.) Schreb. CCLIII.

Semblable au nôtre, mais à bois plus hérissés à leur base, à poils plus longs, presque de la taille d'un daim, habite les campagnes élevées au-delà du Volga.

Il paraît qu'il y a en Amérique des chevreuils dont le bois demeure toujours en simple dague sans andouillers.

Le *Gouazoupita* d'Azz. (*Cervus rufus*. Fr. Cuvier.)

A pelage roux; les lèvres, l'arrière-ventre et le desous de la queue blancs. Des canines aux deux mâchoires. Vit dans les bois (1).

On pourrait séparer des autres chevreuils, certaines petites espèces des Indes, qui ont des canines aiguës et des bois courts portés sur des pédicules couverts de poils qui s'élèvent de leur front. Tel est :

Le *Chevreuil des Indes*. (*Cerv. muntjac*. Gm.) Buff. Sup. VII, XXVI

Plus petit que le nôtre; il vit en petites troupes à Ceylan et à Java (2).

La Girafe. (Camelopardalis. L.) Buff., Sup., VII, LXXXI.

A pour caractère, dans les deux sexes, des cornes coniques, toujours recouvertes par une peau velue, et qui ne tombent jamais. Leur noyau osseux est articulé

---

(1) Aj. le *Gouazou-Bira* (*Cerv. nemorivagus*, Fred. Cuv.) — Le *Gouazou-Apara* (*Cerv. simplicicornis*, Ham. Smith).

(2) Aj. *C. philippinus*, Ham. Sm. — *C. moschatus*, id., etc.

dans la jeunesse par une suture sur le frontal. Au milieu du chanfrein, est un tubercule ou une troisième corne plus large et beaucoup plus courte, mais également articulée par suture. Cet animal est d'ailleurs l'un des plus remarquables qui existent, par la longueur de son cou et par la hauteur disproportionnée de ses jambes de devant.

On n'en connaît qu'une espèce (*Camelopardalis girafa*, L. Fred. Cuv., Mammif.), confinée dans les déserts de l'Afrique, à pelage ras, gris, tout parsemé de taches anguleuses fauves, avec une petite crinière grise et fauve. C'est le plus élevé de tous les animaux, car sa tête atteint à dix-huit pieds de hauteur. Il est d'ailleurs d'un naturel doux, et se nourrit de feuilles d'arbres. Les Romains ont eu des girafes vivantes à leurs jeux; Héliodore en a donné une bonne description, et il en est venu une ou deux, en Italie, dans le moyen âge. Les relations récentes avec l'Egypte en ont procuré depuis peu à divers souverains de l'Europe.

Les Ruminants a cornes creuses.

Sont plus nombreux que les autres, et l'on a été obligé de les diviser en genres d'après des caractères assez peu importants, tirés de la forme de leurs cornes, et des proportions de leurs diverses parties. M. Geoffroy y a joint avec avantage ceux que donne la substance de la proéminence frontale ou du noyau osseux de la corne.

Les Antilopes. (Antilope.) (1)

Ont la substance de leur noyau osseux solide et sans

(1) Ce nom n'est pas ancien; il est corrompu d'*antholops*, que l'on trouve dans Eusthatius, auteur du temps de Constantin, et qui semble se rapporter aux beaux yeux de l'animal. La gazelle commune a été bien décrite par Élien, sous le nom de *dorcas*, qui est proprement celui du chevreuil. Il l'appelle *dorcas de Lybie*. *Gazel* est arabe.

pores ni sinus, comme le bois des cerfs. Elles ressemblent d'ailleurs pour la plupart aux cerfs par les larmiers, par la légèreté de leur taille et par la vitesse de leur course. C'est un genre très nombreux, qu'on a été obligé de subdiviser principalement d'après la forme des cornes.

a. Cornes annelées, à dôuble courbure, pointes en avant, ou en dedans ou en haut.

La *Gazelle.* (*Ant. dorcas.* Lin.) Buff. XII, XXIII.

A cornes rondes, grosses, noires; la taille et la forme élégante du chevreuil; pelage fauve clair dessus, blanc dessous, une bande brune le long de chaque flanc, un bouquet de poils à chaque genou, une poche profonde à chaque aine.

Elle vit dans tout le nord de l'Afrique, en troupes innombrables, qui se mettent en rond quand on les attaque, et présentent les cornes de toute part. C'est la pâture ordinaire du lion et de la panthère. La douceur de son regard fournit des images nombreuses à la poésie galante des Arabes.

La *Corinne.* (*Ant. corinna.* Gm.) Buff. XII, XXVII.

N'en diffère que par des cornes beaucoup plus grêles. Ce n'est peut-être qu'une variété de sexe.

Le *Kevel.* (*Ant. kevella.* Gm.) Buff. XII, CCLXXV.

Est encore à peu près semblable; mais ses cornes sont comprimées à leur base, et ont des anneaux plus nombreux. On ne prétend le distinguer lui-même de l'*Ahu* de Kœmpfer, ou *Tseyrain* des Persans et des Turcs (*Ant. subgutturosa*, Gm.), que parce qu'on a remarqué à celui-ci une légère saillie sous la gorge.

Le *Dseren* des Mongoles. *Hoang yang*, ou *Chèvre jaune* des Chinois. (*Ant. gutturosa.* Pall.) Schreb. CCLXXV.

Présente encore à peu près les mêmes distributions de couleurs et les mêmes cornes que la gazelle proprement dite; mais sa taille approche de celle du daim, et le mâle a une forte protubérance produite par son larynx, et une poche assez grande sous le ventre. La femelle n'a pas de

cornes. Cette espèce vit en troupes dans les plaines arides du milieu de l'Asie, et ne peut souffrir l'eau ni les forêts.

Le *Springbock* ou *Gazelle à bourse*. (*Ant. euchore*. Forster.) Buff. Sup. VI, pl. XXI.

Remplit de ses troupes le midi de l'Afrique. Plus grande que la gazelle, mais de même forme et de même couleur, elle se distingue par un repli de la peau de la croupe, garni de poils blancs, qui s'ouvre et s'élargit à chaque saut qu'elle fait.

Le *Saïga*. (*Ant. Saïga*. Pall.) *Colus* de Strabon. Schreb. CCLXXVI.

Qui habite les landes du midi de la Pologne et de la Russie, a encore les cornes comme la gazelle, mais jaunâtres et transparentes. Il est grand comme un daim. Son pelage, fauve en été, devient d'un gris blanchâtre en hiver; son museau cartilagineux, gros, bombé, à narines très ouvertes, le force de paître en rétrogradant. Il se réunit quelquefois en troupes de plus de dix mille.

Le *Nanguer*. (*Ant. dama*. Pall.) Acad. de Berl. 1824. pl. III et IV.

De la taille du daim, blanc, le front, le cou et une partie du dos roux; les cornes petites et grêles. De Nubie, du Sénégal (1).

b. Cornes annelées à triple courbure.

L'*Antilope des Indes*. (*Ant. cervicapra*. Pall.) Buff. Sup. VI, XVIII et XIX

Encore très semblable à la gazelle; mais ses cornes sont courbées trois fois. On en fait aux Indes des armes offensives, en les unissant deux à deux les pointes opposées. La femelle n'en porte pas.

L'*Antilope de Nubie*. (*Ant. addax*. Lichtenst. (2)) Acad. de Berlin. 1824. pl. XI. et Ruppel. pl. VII.

A aussi les cornes courbées trois fois, et plus grêles et

(1) Buffon n'en avait connu (tome XII, pl. XXXIV) qu'un jeune individu à cornes simplement courbées en avant, ce qui lui avait fait croire que c'était le *Dama* de Pline.

(2) M. Lichtenstein lui a donné ce nom parce qu'il le croit le même

plus longues que la précédente ; son corps est trapu ; son pelage blanchâtre, teint de grisâtre au dos, avec une large tache brune sur le front.

c. Cornes annelées, à double courbure, mais en sens contraire des précédentes, et la pointe en arrière. (Les Damalis de Smith en partie).

Le *Bubale* des anciens. (*Ant. bubalis.* Lin.) Vulg. *Vache de Barbarie.* Buff. Sup. VI, XIV.

A proportions plus lourdes que les autres espèces, à tête longue et grosse, de la taille du cerf, à pelage fauve, excepté le bout de la queue, qui est terminé par un flocon noir. Commune en Barbarie.

Le *Caama.* (*Ant. caama.* Cuv.) Vulg. *Cerf du Cap* chez les Hollandais. Buff. Sup. VI. pl. XV.

Semblable à la précédente, mais à courbures des cornes plus anguleuses ; le tour de leur base, une bande sur le bas du chanfrein, une ligne sur le cou, une bande longitudinale sur chaque jambe, et le bout de la queue noirs. Commune au Cap.

d. Petite cornes droites, ou peu courbées, moindres que la tête. La plupart des espèces n'en ont que dans le mâle.

L'*Antilope laineuse. Reebock,* ou *Chevreuil* des Hollandais du Cap. (*Ant. lanata.* Desmar.)

Un peu moindre qu'un daim, à poil laineux, gris dessus, blanc dessous ; du noir à la face extérieure des membres et au bout de la mâchoire inférieure.

---

que l'*Addax* ou *Strepsiceros* de Pline. On le voit dans plusieurs des monumens anciens de l'Egypte.

A cette subdivision appartiennent encore le *kevel gris*, Fred. Cuv., Mammif.—L'*Ant. pourpre*, *Bonte-Bock* des Hollandais (*Ant. pygarga*) Schr., CCLXXIII.—L'*Ant. à pieds noirs* ou *Pallah*, Sam. Daniels, Afric. Scener., pl. IX (*A. melampus*, Lichtenst.); Schr., 274.—Le *coba* (*Ant. senegalensis*), dont on ne connaît que les cornes., Buff., XII, pl. XXXII, 2, à moins qu'il ne soit le même que le *Pallah.*—*L'Ant. suturosa otto.*—*L'Ant. mytilopes* Ham. Sm., et peut-être le *Kob.*, Buff. qui est prob. L'*Ant. adenota.* Ham. Sm

L'*Antilope plongeante. Duiker-Bock.* des Hollandais. (*Ant. mergens.* Blainv.)

Brun-fauve-clair, du blanc sous la mâchoire inférieure, une ligne noire à la face externe des membres. Son nom lui vient de la manière dont elle se précipite dans les broussailles quand on la chasse.

Le *Sauteur des rochers. Klip-Springer* des Hollandais. (*Ant. oreotragus.* Forst.) Buff. Sup. VI, pl. XXII. Schr. 259.

Se fait remarquer par un poil roide, cassant et de couleur jaune-verdâtre (1).

C'est dans cette division que se placent les plus petites antilopes.

La *Grimme.* (*Ant. grimmia.* L.) Fred. Cuv. Mammif.

Gris-fauve, le chanfrein noirâtre; une petite touffe de poils sur le sommet de la tête.

Le *Guevei.* (*Ant. pygmea.* Pall.) Fred. Cuv. Mammif. (2)

Cendré; une ligne pâle le long de chaque côté du front, qui est noirâtre.

e. Cornes annelées, à courbure simple, la pointe en avant. (LES REDUNCÆ de Smith.)

Le *Nagor.* (*Ant. redunca.*) Buff. XII. pl. XLVI. Schreb. 265. Brun-roussâtre. Du Sénégal (3).

f. Cornes annelées, droites ou peu courbées, plus longues que la tête. (LES ORYX de Smith en partie.)

L'*Antilope à longues cornes, droites.* (*Ant. oryx.* Pall.) Mal à propos nommée *Pasan* par Buff. Sup. VI. pl. XVII. *Chamois du Cap* des Hollandais (4).

---

(1) Aj. *Ant. quadriscopa*, Ham. Sm.

(2) La figure de Schr., 260, B, est enluminée trop rouge, celle de Shaw, Gen. zool., vol. II, deuxième partie, pl. CLXXXVIII, a les cornes trop grandes.

(3) Aj. le *Riibock* (*Ant. eleotragus.*)—L'*Ourebi* (*Ant. scoparia*). Il est essentiel d'observer que beaucoup d'antilopes ont dans leur jeunesse des cornes de cette forme recourbée en avant.

(4) M. Lichtenstein a fait remarquer que cette *antilope* à longues cornes droites ne vivant que dans le midi de l'Afrique, il n'est pas vraisemblable que ce soit l'*Oryx*. C'est plutôt l'espèce suivante.

Grande comme un cerf, à cornes grêles, longues de deux ou trois pieds, droites, pointues, rondes, annelées obliquement au tiers inférieur, plus petites dans la femelle; à poil cendré, à tête blanche bariolée de noir; une bande noire sur l'épine et une à chaque flanc; une tache marron foncé sur l'épaule et une sur les cuisses; la queue longue et noirâtre, et le poil de l'épine dirigé vers la nuque. On la trouve au nord du Cap et dans l'intérieur de l'Afrique. Ses sabots, plus longs qu'aux autres espèces, lui donnent la facilité de grimper sur les rochers, et elle fréquente en effet de préférence les contrées montagneuses (1).

L'*Algazel*. (*Ant. gazella*. Lin.) *Ant. leucoryx*. Lichtenst. Acad. de Berl. 1824. pl. 1.

A longues cornes grêles, annelées, légèrement courbées en arc de cercle; le pelage blanchâtre, diversement teint de fauve ou de roussâtre. De l'Afrique septentrionale, depuis la Nubie jusqu'au Sénégal. Elle est souvent représentée sur les monuments de l'Égypte et de la Nubie, et M. Lichtenstein pense, probablement avec raison, que c'est le véritable oryx des anciens (2).

g. Cornes annelées, à courbure simple, la pointe en arrière. (Les Aigoceros. Smih.)

L'*Antilope bleue*. (*Ant. leucophœa*. Gm.) Vulg. *Chèvre bleue*. Nommée mal à propos *Tseiran*. Buff. Sup. VI, pl. xx.

Un peu plus grande que le cerf, d'un cendré bleuâtre, les cornes grandes dans les deux sexes, uniformément courbées, et à plus de vingt anneaux.

L'*Antilope chevaline*. (*Ant. equina*. Geoff.)

Grande comme un cheval, gris roussâtre, tête brune,

---

(1) L'*Ant. leucoryx*, Schr., CCLVI, B, ou l'*Ant. blanche*, de Pennt., tirée d'un dessin fait en Perse en 1717, paraît n'être qu'une variété de l'*Oryx* ou peut-être un algazel vu de face.

(2) Les Anglais parlent d'une antilope à cornes presque droites, à poil roide, laineux à sa base, des montagnes du Thibet, qui perd quelquefois une de ses cornes, et qui leur a été indiquée comme repondant à la licorne qui est un des supports de leurs armoiries. On la nomme *chiru*. M. Ham. Smith croit que ce pourrait être le *kemus* d'Elien, I, xiv, c. 14.

une tache blanche devant chaque œil, une crinière sur le cou, cornes grandes, etc.

L'*Antilope de Sumatra. Cambing-Outang* ou Bouc des bois des Malais. (*Ant. sumatrensis.* Shaw.) Fréd. Cuv. Mammif. et Marsden. Sumatr. IIe éd. pl. x.

De la taille d'une grande chèvre, à pelage noir, une crinière blanche, couchée sur le cou et le garrot; les cornes petites et pointues (1).

h. Cornes à arrête spirale.

Le *Canna* ou *Impooko.* (*Ant. oreas.* Pall.) *Élan du Cap* des Hollandais. Nommé mal à propos *Coudous* par Buff. Sup. VI. pl xii.

Grand comme les plus forts chevaux, de grosses cornes coniques droites, entourées d'une arrête spirale, pelage grisâtre, une petite crinière le long de l'épine, une espèce de fanon sous le cou, la queue terminée par un flocon. Il vit en troupes dans les montagnes, au nord du Cap. (2)

Le *Coudous.* (*Ant. strepsiceros.* Pall.) Nommé mal à propos *Condoma* par Buff. Sup. IV. pl. xiii. Schr. 267.

Grand comme un cerf, gris-brun rayé en travers de blanc, de grandes cornes au mâle seulement, lisses, à triple courbure, avec une seule arrête longitudinale légèrement spirale, une petite barbe sous le menton, une crinière le long de l'épine; vit isolé au nord du Cap.

---

(1) Aj. l'*Antilope goral*, Hardwick, Trans. Lin, XIV, pl. xiv, et dans les Mammif. de M. Fred. Cuvier, sous le nom de bouquetin du Nepaul.—L'*Ant. sylvicultrix.* Il faudra probablement y ajouter aussi l'espèce laineuse à longs poils et à très petites cornes d'Amérique (*A. lanigera*, Smith.), Trans. Lin., XIII, pl. iv, et peut-être celle que *Séba* représente, I, pl. xlii, x, iii, et que M. Smith nomme *A. mazame.* Rien ne prouve cependant que les Mazames d'Hernandès ne soient pas les cerfs et les chevreuils d'Amérique, comme le dit cet auteur, qui les compare aux cerfs et aux chevreuils d'Espagne.

(2) Près du *Canna* doivent être placés le *Guib.* (*Ant. scripta*) Buff., XII, pl. xl.—Le *Bosch-Bock* (*Ant. sylvatica*), Buff., Suppl. VI, xxv.

i. Cornes fourchues. (Les Antilocapræ. de Ord. Dicranoceros. H. Smith.)

De toutes les formes de cornes creuses, celle-ci est la plus singulière ; un crochet comprimé se détache de leur base ou de leur tronc, presque comme un andouiller de cerf ; leur sommet pointu se recourbe en arrière. L'espèce la plus connue

Antilope furcifera. Hamilt. Smith. Trans. Lin. XIII. pl. II. *Cabril.* des Canadiens,

Habite en grandes troupes les vastes plaines du centre et de l'ouest de l'Amérique septentrionale ; sa taille est à peu près celle du chevreuil ; son poil est épais, ondulé, roussâtre ; l'andouiller des cornes est au milieu de leur hauteur (1).

k. Quatre cornes. (Les Tetracères de Leach.)

Cette subdivision, nouvellement découverte dans les Indes, n'était pas inconnue des anciens. Elien en parle l. XV, c. XIV, sous le nom d'Oryx à quatre cornes : la paire antérieure est en avant des yeux, la postérieure tout-à-fait à l'arrière du frontal.

Le *Tchicarra. Antilope Chicarra.* Hardwick. Trans. Lin. XIV. pl. XV. et Fréd. Cuv. Mammif. (2)

Est de la taille d'un chevreuil et d'un fauve presque uniforme. La femelle n'a point de cornes. On le trouve dans les forêts de l'Indostan. (3)

---

(1) L'*Antilope palmata*, Smith, *ib.*, pl. III, n'est connue que par ses cornes dont l'andouiller est tout près de la base ; peut-être étaient-elles tronquées. On a aussi voulu considérer ces antilopes comme des mazames d'Hernandès.

(2) Je dois faire remarquer ici, relativement aux observations de la p. 523 des Trans. Lin., tome XIV, qu'il n'y a pas de la faute de feu M. du Vaucel, si on lui a attribué dans l'hist. des Mammif., la figure et la description du *tchicarra*. Ses envois n'étaient pas toujours complets ; souvent un dessin arrivait sans explication, et sa mort prématurée l'a empêché de suppléer à ce qui manquait à ses Mémoires.

L'*Ant. 4 cornis*, Blainv., n'est connue que par un crâne dont les cornes antérieures sont plus grandes à proportion. Journ. de Phys., août 1818. Peut-être n'est-ce qu'un autre âge.

l. Deux cornes lisses.

Le *Nylgau.* (*Ant. picta* et *trago-camelus.* Gm.) Buff. Sup. VI. pl. x. et xi.

Grand comme un cerf et plus ; les cornes courtes, recourbées en avant ; une barbe sous le milieu du cou ; le pelage grisâtre ; de doubles anneaux noirs et blancs, fort tranchés, aux quatre pieds, immédiatement au-dessus des sabots. La femelle n'a point de cornes. Cette espèce est des Indes.

Le *Chamois.* (*Ant. rupicapra.* L.) Buff. XII. pl. xvi. *Ysard* dans les Pyrénées.

Le seul ruminant de l'occident de l'Europe que l'on puisse comparer aux antilopes, a cependant des caractères particuliers : ses cornes droites ont leurs pointes subitement courbées en arrière comme un hameçon ; derrière chaque oreille, sous la peau, est un sac qui ne s'ouvre en dehors que par un petit trou (1). La taille du chamois est celle d'une grande chèvre ; il a le pelage brun-foncé avec une bande noire descendant de l'œil vers le museau.

Il court avec la plus grande agilité parmi les rochers escarpés, et se tient en petites troupes dans la région moyenne des très hautes montagnes.

M. Smith sépare des antilopes, sous le nom générique de Catoblepas.

Le *Gnou* ou *Niou.* (*Ant. gnu.* Gm.) Buff. Sup. VI. pl. viii et ix.

Animal fort extraordinaire, qui semble même, au premier coup d'œil, un monstre composé de parties de différents animaux. Il a le corps et la croupe d'un petit cheval, couvert de poils bruns, la queue garnie de longs poils blancs comme celle du cheval, et sur le cou une belle crinière redressée, blanche à sa base, noire au bout des poils. Ses cornes, rapprochées et élargies à leur base comme celles du buffle du Cap, descendent en dehors et remon-

(1) C'est peut-être une indication mal comprise de ce trou, qui avait fait dire aux anciens que, selon Empédocle, les chèvres respirent par les oreilles.

tent par leur pointe; son mufle est large, aplati et entouré d'un cercle de poils saillants ; sous sa gorge et sous son fanon, court une seconde crinière noire; ses pieds ont toute la légèreté de ceux du cerf. Les deux sexes ont des cornes.

Cet animal vit dans les montagnes au nord du Cap, où il paraît assez rare, et cependant les anciens paraissent en avoir eu quelque connaissance (1).

Les trois genres restants ont le noyau osseux de leurs cornes occupé en grande partie par des cellules qui communiquent avec les sinus frontaux. La direction de leurs cornes a donné les motifs de leurs divisions.

Les Chèvres. (Capra. L.)

Ont les cornes dirigées en haut et en arrière; leur menton est généralement garni d'une longue barbe et leur chanfrein presque toujours concave.

L'*Ægagre* ou *Chèvre sauvage*. (*Capra ægragus*. Gm.) Cuv. Ménag. du Mus. in-8°. II, 177.

Qui paraît la souche de toutes les variétés de nos chèvres domestiques, se distingue par ses cornes tranchantes en avant, très grandes dans le mâle, courtes et quelquefois nulles dans la femelle; ce qui arrive aussi dans les deux espèces de bouquetins. Elle habite en troupes sur les montagnes de Perse, où elle est connue sous le nom de *paseng*, et peut-être sur celles de plusieurs autres pays, même dans les Alpes. Le bézoard oriental est une concrétion que l'on trouve dans ses intestins.

Les boucs et les chèvres domestiques (*capra hircus*, L.)

---

(1) C'est probablement lui qui a donné lieu à leur *catoblepas*. Voyez Pline, lib. VIII, c. XXXII, et Ælien, lib. VII, c. V.

N. B. Le travail le plus complet qui ait été fait sur les antilopes est celui que M. Hamilton Smith a inséré dans la traduction anglaise du présent ouvrage, et je regrette beaucoup que, faute de sujets suffisants d'observations, je n'aie pu en introduire ici tous les détails.

varient à l'infini pour la taille, pour la couleur, la longueur et la finesse du poil ; pour la grandeur et même le nombre des cornes. Les chèvres d'Angora, en Cappadoce, ont le poil le plus doux et le plus soyeux. Celles du Thibet sont devenues célèbres par la laine d'une admirable finesse qui croît entre leurs poils, et dont on fabrique les cachemires. Il y a dans la haute Egypte une race à poil ras, à chanfrein bombé, à mâchoire inférieure avancée, qui est peut-être un produit de bâtardise. Les chèvres de Guinée, dites mambrines et de Juida, sont très petites et ont les cornes couchées en arrière. Tous ces animaux sont robustes, capricieux, vagabonds, tiennent de leur origine montagnarde, aiment les lieux secs et sauvages, et se nourrissent d'herbes grossières ou de pousses d'arbustes. Il sont très nuisibles aux forêts. On ne mange guère que le chevreau ; mais le lait de chèvre est utile dans plusieurs maladies. La chèvre peut porter à sept mois ; sa gestation en dure cinq ; elle fait d'ordinaire deux petits. Le bouc engendre à un an ; un seul suffit à plus de cent chèvres ; il est vieux à cinq ou six ans.

Le *Bouquetin*. (*Capra ibex*. L.) Buff. XII. pl. XIII. Sch. CCLXXXI.

A de grandes cornes carrées en avant, et marquées de nœuds saillants et transverses. Il habite les sommets les plus élevés des hautes chaînes de montagnes, dans tout l'ancien continent.

Le *Bouquetin du Caucase*. (*Capra caucasica*.) Guldenst. Act. petrop. 1779. II. pl. XVI, XVII. Schr. CCLXXXI B.

Se distingue par de grandes cornes triangulaires, obtuses mais non carrées en avant, noueuses comme celles du précédent. Les deux espèces se mêlent avec la chèvre domestique (1).

Les Moutons. (Ovis. L.)

Ont les cornes dirigées en arrière et revenant plus ou

(1) Ajoutez le *Bouquetin d'Éthiopie*, Fred. Cuv. Mammif. — le *Bouquetin à crinière d'Afrique*, Tackhaitse, Sam. Daniels, Afric. Sceuerys, pl. XXIV.

moins en avant, en spirale; leur chanfrein est généralement convexe, et ils manquent de barbe. Ils méritaient si peu d'être séparés génériquement des chèvres, qu'ils produisent avec elles des métis féconds.

Il y a, comme dans le genre du bouc, plusieurs races ou espèces sauvages assez voisines.

L'*Argali de Sibérie*. (*Ov. ammon*. L.) Pall. Spic. XI, 1. Schreb. CCLXXXVIII.

Dont le mâle a de très grosses cornes à base triangulaire arrondies aux angles, aplaties en avant, striées en travers, et la femelle des cornes comprimées et en forme de faux; son poil d'été est ras, gris-fauve; celui d'hiver épais, dur, gris-roussâtre, avec du blanc ou du blanchâtre au museau, à la gorge et sous le ventre. Il a en tout temps, comme le cerf, un espace jaunâtre autour de la queue, qui est fort courte. Cet animal habite les montagnes de toute l'Asie, et devient grand comme un daim.

Le *Mouflon* ou *Mufione de Sardaigne*, *Muffoli de Corse*. (*Ov. musimon*. Pall.) Buff. XI, pl. XXIX. Schreb. CCLXXXVIII. A.

Ne paraît en différer que parce qu'il ne devient pas aussi grand, et que sa femelle n'a des cornes que rarement et fort petites. On dit qu'il se trouve aussi en Crète. Il y en a des variétés noires en tout ou en partie, et d'autres plus ou moins blanches.

Il est à croire que

Le *Mouflon d'Amérique*. (*Ov. montana*.) Geoff. Ann. Mus. II, pl. LX. Schreb. CCXCIV, D.

Est de l'espèce de l'argali, qui a pu passer la mer sur la glace. Ses cornes sont très grosses et forment mieux la spirale qu'à l'argali ordinaire.

Le *Mouflon d'Afrique*. (*Ov. tragelaphus*. Cuv.) Peu. n° XII, Shaw. pl. CCII, 2. Schreb. CCLXXXVIII, B.

A poil roussâtre, doux, avec une longue crinière pendante sous le cou et une autre à chaque poignet; la queue courte; paraît être une espèce distincte. Elle habite les

contrées rocailleuses de toute la Barbarie, et M. Geoffroy l'a observée en Égypte.

C'est du mouflon ou de l'argali que l'on croit pouvoir dériver les races innombrables de nos bêtes à laine, animaux qui, après le chien, sont soumis à plus de variétés.

Nous en avons en Europe à laine commune ou fine, de taille grande ou petite, à cornes grandes, petites, manquant dans les femelles ou dans les deux sexes, etc. Les variétés les plus intéressantes sont celle d'Espagne, à laine fine et crépue, à grandes cornes spirales dans le mâle, qui commence à se répandre dans toute l'Europe, et celle d'Angleterre, à laine fine et longue.

La variété la plus répandue dans la Russie méridionale a la queue très longue. Celles des Indes et de Guinée, qui ont aussi la queue longue, se distinguent par leurs jambes élevées, leur chanfrein très convexe, leurs oreilles pendantes, et parce qu'elles n'ont pas de cornes et ne sont couvertes que d'un poil ras.

Le nord de l'Europe et de l'Asie a presque partout des petits moutons à queue fort courte.

La race de Perse, de Tartarie et de Chine a la queue entièrement transformée en un double globe de graisse; celle de Syrie et de Barbarie l'a, à la vérité, longue, mais aussi chargée d'une grosse masse de graisse. Dans toutes deux, les oreilles sont pendantes, les cornes grosses aux béliers, médiocres aux moutons et aux brebis, et la laine mêlée de poils.

Le mouton est précieux par sa chair, par son suif, par son lait, par sa peau, par son poil et par son fumier; ses troupeaux, bien employés, portent la fertilité partout.

L'agneau se sèvre à deux mois, se châtre à six, change ses dents de lait entre un et trois ans. La brebis peut porter à un an, et produit jusqu'à dix ou douze; sa gestation est de cinq mois; elle met bas deux petits. Le bélier, pubère à dix-huit mois, suffit à trente brebis : on l'engraisse vers huit ans.

Les Boeufs. (Bos. L.)

Ont les cornes dirigées de côté et revenant vers le

baut ou en avant, en forme de croissants; ce sont d'ailleurs de grands animaux à mufle large, à taille trapue, à jambes robustes.

Le *Bœuf ordinaire*. (*Bos taurus*. L.) Buff. IV, XVI.

A pour caractère spécifique un front plat, plus long que large, et des cornes rondes placées aux deux extrémités de la ligne saillante qui sépare le front de l'occiput. Dans les crânes fossiles qui paraissent avoir appartenu à cette espèce dans l'état sauvage (l'*urus* des anciens), ces cornes se recourbent en avant et vers le bas; mais dans les innombrables variétés domestiques, elles ont des directions et des grandeurs fort différentes, quelquefois même elles manquent tout-à-fait. Les races ordinaires de la zône torride ont toutes une loupe de graisse sur les épaules, et il y en a dans le nombre qui ne sont guère plus grandes que le cochon. Tout le monde connaît l'utilité de ces animaux pour le labourage, et celle de leur chair, de leur suif, de leur cuir et de leur lait; leur corne même s'emploie dans les arts.

La vache porte neuf mois et peut produire à dix-huit; le taureau à deux ans. On doit couper le bœuf à dix-huit mois ou deux ans, et l'engraisser à dix.

L'*Aurochs* des Allemands, *Zubr*, des Polonais. (*Bos urus* de Gm.) Le *Bison* des anciens. Gesn., CLVII.

Passe d'ordinaire, mais à tort, pour la souche sauvage de nos bêtes à cornes. Il s'en distingue par son front bombé, plus large que haut, par l'attache de ses cornes au-dessous de la crête occipitale, par la hauteur de ses jambes, par une paire de côtes de plus, par une sorte de laine crépue qui couvre la tête et le cou du mâle, et lui forme une barbe courte sous la gorge, par sa voix grognante. C'est un animal farouche, réfugié aujourd'hui dans les grandes forêts marécageuses de la Lithuanie, des Krapacs et du Caucase, mais qui vivait autrefois dans toute l'Europe tempérée. C'est le plus grand des quadrupèdes propres à l'Europe.

Le *Bison d'Amérique*, *Buffalo* des Anglo-Américains. (*Bos bison.* Lin. *Bos americanus.* Gm.) Buff. Supplém. III, v. Fred. Cuv. mammif.

A la tête osseuse, très semblable à celle de l'aurochs, et couverte de même, ainsi que le cou et les épaules, d'une laine crépue, qui devient fort longue en hiver; mais ses jambes et surtout sa queue sont plus courtes. Il habite dans toutes les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, et produit avec nos vaches.

Le *Buffle.* (*Bos bubalus.* Lin.) Buff. XI, xxv. *Bœuf sauvage d'Arachosie* d'Aristote.

Originaire de l'Inde, et amené en Egypte, en Grèce, en Italie pendant le moyen âge, a le front bombé, plus long que large, les cornes dirigées de côté, et marquées en avant d'une arête longitudinale saillante. C'est un animal difficile à dompter, mais d'une grande vigueur, et qui aime les lieux marécageux et les plantes grossières dont on ne pourrait nourrir le bœuf. Son lait est bon, son cuir très fort, mais sa chair peu estimée.

Il y en a aux Indes une race dont les cornes ont jusqu'à dix pieds d'envergure : on l'appelle *arni* dans l'Indostan. C'est le *bos arni* de Shaw.

Le *Gyall* ou *Bœuf des Jongles.* (*Bos frontalis.* Lambert) Trans. Linn. VII, pl. 4, et Fréd. Cuv. Mammif.

Ressemble au bœuf domestique par la plupart de ses caractères, mais ses cornes sont aplaties d'avant en arrière, et sans arêtes anguleuses. Elles se dirigent de côté et plus ou moins vers le haut, et non pas en arrière. Son pelage est ras, noir, excepté au front et sur une ligne le long du dos, où il est gris ou fauve, et aux jambes, où il est blanc.

C'est une race domestique dans les contrées montagneuses du nord-est de l'Inde, et qui provient peut-être du mélange du buffle avec l'espèce commune.

Le *Yack.* (*Bos grunniens.* Pall.) *Buffle à queue de cheval, Vache grognante de Tartarie, etc.* Schreb. CCXCIX, A. B.

Est une espèce de petite taille, dont la queue est entièrement garnie de longs poils comme celle du cheval, et qui

a aussi une longue crinière sur le dos : sa tête paraît ressembler à celle du buffle ; mais on n'a pas suffisamment décrit ses cornes. Cet animal, dont Ælien a déjà fait mention, est originaire des montagnes du Thibet. C'est avec sa queue qu'on fait ces étendards en usage parmi les Turcs pour distinguer les officiers supérieurs.

Le *Buffle du Cap.* (*Bos caffer.* Sparm.) Schreb. CCCI.

A les cornes très grandes, dirigées de côté et en bas, remontant de la pointe, aplaties, et tellement larges à leur base, qu'elles couvrent presque tout le front, ne laissant entre elles qu'un espace triangulaire dont la pointe est en haut. C'est un très grand animal, d'un naturel excessivement féroce, qui habite les bois de la Cafrerie.

Le *Bœuf musqué d'Amérique.* (*Bos moschatus.* Gm.) Schreb. CCCII. La Tête. Buff. Supp. VI, III.

A les cornes rapprochées et dirigées comme le précédent, mais se rencontrant sur le front par une ligne droite (la femelle les a plus petites et écartées) ; son front est bombé et le bout de son museau garni de poils. Il est bas sur jambes, couvert d'un poil touffu qui pend jusqu'à terre. Sa queue est extrêmement courte. Il répand avec plus de force l'odeur musquée commune à tout ce genre : on ne le voit que dans les parties les plus froides de l'Amérique septentrionale ; mais il paraît que son crâne et ses os ont quelquefois été portés par les glaces jusqu'en Sibérie. Les esquimaux se font des bonnets avec sa queue, dont le poil, retombant sur leur visage, les garantit des mousquites.

NEUVIÈME ORDRE DES MAMMIFÈRES.

LES CÉTACÉS

Sont les mammifères sans pieds de derrière ; leur tronc se continue avec une queue épaisse que

termine une nageoire cartilagineuse horizontale, et leur tête se joint au tronc par un cou si court et si gros qu'on n'y aperçoit aucun rétrécissement, et composé de vertèbres cervicales très minces et en partie soudées entre elles. Enfin, leurs extrémités antérieures ont les premiers os raccourcis et les suivants, aplatis et enveloppés dans une membrane tendineuse qui les réduit à de véritables nageoires. C'est presque en tout la forme extérieure des poissons, excepté que ceux-ci ont la nageoire de la queue verticale. Aussi les cétacés se tiennent-ils constamment dans les eaux; mais comme ils respirent par des poumons, ils sont obligés de revenir souvent à la surface pour y prendre de l'air. Leur sang chaud, leurs oreilles ouvertes à l'extérieur, quoique par des trous forts petits, leur génération vivipare, les mamelles au moyen desquelles ils allaitent leurs petits, et tous les détails de leur anatomie les distinguent d'ailleurs suffisamment des poissons.

Leur cerveau est grand et ses hémisphères bien développés : le rocher, ou cette partie du crâne qui contient l'oreille interne, est séparée du reste de la tête, et n'y adhère que par des ligaments. Ils n'ont jamais d'oreille externe ni de poils sur le corps.

La forme de leur queue les oblige à la fléchir de haut en bas pour leur mouvement progressif, et les aide beaucoup pour s'élever dans l'eau.

Aux genres que l'on a comptés jusqu'à nous parmi

les cétacés, nous en ajoutons que l'on confondait autrefois dans le genre des morses. Ils forment notre première famille, ou

LES CÉTACÉS HERBIVORES.

Leurs dents sont à couronne plate, ce qui détermine leur genre de vie, lequel les engage souvent à sortir de l'eau pour venir ramper et paître sur la rive; ils ont deux mamelles sur la poitrine et des poils aux moustaches, deux circonstances qui de loin, quand ils font sortir verticalement leur partie antérieure hors de l'eau, ont pu leur faire trouver quelque ressemblance avec des femmes ou des hommes, et ont probablement donné lieu aux récits de quelques voyageurs qui prétendent avoir vu des tritons et des sirènes. Quoique dans le crâne les narines osseuses s'ouvrent vers le haut, elles ne sont percées dans la peau qu'au bout du museau. Leur estomac est divisé en quatre poches, dont deux latérales, et ils ont un grand cæcum.

LES LAMANTINS, ou plutôt MANATES. (MANATUS. Cuv.)

Ont le corps oblong, terminé par une nageoire ovale alongée; les mâchelières, au nombre de huit partout, à couronne carrée, marquée de deux collines transverses; point d'incisives ni de canines dans l'âge adulte; mais dans les très jeunes, on trouve deux fort petites dents pointues dans les os intermaxillaires, lesquelles disparaissent promptement. On voit des vestiges d'ongles sur les bords de leurs nageoires, dont ils se servent encore avec assez d'adresse pour ramper et pour porter leurs petits; ce qui a fait comparer ces organes à des

mains, et a valu à ces animaux le nom de *manates*, d'où l'on a fait par corruption celui de *lamantins*.

On les nomme aussi, à cause de leur genre de vie, *bœuf, vache marine*, et à cause de leurs mamelles, *femme marine, etc.* (*Trichechus manatus*, Lin.) Buff., XIII, LVII.

On les trouve vers l'embouchure des rivières, dans les parties les plus chaudes de la mer Atlantique, et il paraît que ceux des rivières d'Amérique diffèrent spécifiquement de ceux d'Afrique. (1) Ils parviennent à quinze pieds de longueur. Leur chair se mange.

Les Dugongs. Lacep. (Halicore. Ilig.) (2)

Ont les mâchelières comme composées chacune de deux cônes réunis par le côté; les dents, implantées dans leur os incisif, se conservent et croissent au point de devenir de vraies défenses pointues, mais qui restent en grande partie couvertes par des lèvres charnues épaisses et hérissées de moustaches. Le corps est alongé, et la queue terminée par une nageoire en forme de croissant.

On n'en connaît qu'une espèce (*Hal. dugong.*), qui habite la mer des Indes, et que plusieurs voyageurs ont confondue avec le lamantin. On l'a aussi nommée *sirène, vache marine, etc.* (Renard, Poiss. des Indes, pl. XXXIV, f. 180; Home, Trans. phil.; et Fréd. Cuv., Mammif.)

Les Stellères. Cuv. (Rytina. Ilig.) (3)

Paraissent n'avoir de chaque côté qu'une seule mâchelière composée, à couronne plate et hérissée de lames d'émail. Leurs nageoires n'ont pas même ces petits ongles qu'on observe sur les lamantins. Selon Steller, le

(1) *Voy.* mes Recherches sur les os fossiles, tom., 1e part.,
(2) *Halicore*, fille de mer.
(3) *Rytina*, ridé.

premier, et jusqu'à présent le seul, qui les ait décrits, leur estomac serait aussi beaucoup plus simple (1).

On n'en connaît qu'une espèce, qui se tient dans la partie septentrionale de la mer Pacifique.

La deuxième famille, ou

LES CÉTACÉS ORDINAIRES,

Se distinguent des précédents par l'appareil singulier qui leur a valu le nom commun de *souffleurs*. C'est qu'engloutissant, avec leur proie, dans leur gueule très fendue, de grands volumes d'eau, il leur fallait une voie pour s'en débarrasser; elle passe au travers des narines au moyen d'une disposition particulière du voile du palais, et s'amasse dans un sac placé à l'orifice extérieur de la cavité du nez, d'où elle est chassée avec violence par la compression de muscles puissants, par une ouverture étroite percée au-dessus de la tête. C'est ainsi qu'ils produisent ces jets d'eau qui les font remarquer de loin par les navigateurs. Leurs narines, sans cesse traversées par des flots d'eau salée, ne pouvaient être tapissées d'une membrane assez délicate pour percevoir les odeurs; aussi n'y ont-ils aucune de ces lames saillantes des autres animaux; le nerf olfactif manque à plusieurs, et s'il en est qui jouissent du sens de l'odorat, ils doivent l'avoir fort oblitéré. Leur larynx, en forme de pyramide, pénètre dans les arrière-narines, pour recevoir l'air et le con-

(1) Nov. comm. petrop., II, 294 et suiv. On n'en a pas de figure.

duire aux poumons sans que l'animal ait besoin de sortir sa tête et sa gueule hors de l'eau; il n'y a point de lames saillantes dans leur glotte, et leur voix doit se réduire à de simples mugissements. Ils n'ont plus aucun vestige de poils, mais tout leur corps est couvert d'une peau lisse sous laquelle est ce lard épais et abondant en huile, principal objet pour lequel on les recherche.

Leurs mamelles sont près de l'anus, et ils ne peuvent rien saisir avec leurs nageoires.

Leur estomac a cinq et quelquefois jusqu'à sept poches distinctes; au lieu d'une seule rate, ils en ont plusieurs petites et globuleuses; ceux qui ont des dents les ont toutes coniques et semblables entre elles; ils ne mâchent point leur nourriture, mais l'avalent rapidement.

Deux petits os suspendus dans les chairs près de l'anus, sont les seuls vestiges d'extrémités postérieures qui leur restent.

Plusieurs ont sur le dos une nageoire verticale de substance tendineuse, mais non soutenue par des os. Leurs yeux aplatis en avant ont une sclérotique épaisse et solide; leur langue n'a que des téguments lisses et mous.

On pourrait encore les subdiviser en deux petites tribus : ceux dont la tête est en proportion ordinaire avec le corps, et ceux qui l'ont démésurément grande; la première comprend les dauphins et les narvals.

Les Dauphins. (Delphinus. L.)

Ont des dents aux deux mâchoires, toutes simples et presque toujours coniques. Ce sont les plus carnassiers, et, proportion gardée avec leur taille, les plus cruels de l'ordre. Ils n'ont pas de cæcum (1).

Les Dauphins *proprement dits.* (Delphinus. Cuv.)

Ont le front bombé et le museau formant en avant de la tête une espèce de bec plus mince que le reste.

Le *Dauphin ordinaire.* (*Delphinus delphis.* L.) Lacep. Cet. pl. XIII, f. 1.

A bec déprimé, et armé de chaque côté de la mâchoire de quarante-deux à quarante-sept dents grêles, arquées et pointues; noir dessus, blanc dessous; long de huit à dix pieds. Cet animal, répandu en grandes troupes dans toutes les mers, et célèbre par la vélocité de son mouvement, qui le fait s'élancer quelquefois sur le tillac des navires, paraît réellement avoir été le dauphin des anciens. Toute l'organisation de son cerveau annonce qu'il ne doit pas être dépourvu de la docilité qu'ils lui attribuaient.

Le *grand Dauphin* (*Delphinus tursio.* Bonnaterre.), vulg. *le Souffleur.* Lacep. XV, f. 2.

A bec court, large, déprimé; de vingt-une à vingt-quatre dents partout, coniques, et souvent émoussées. Il y en a des individus de plus de quinze pieds de longueur, et il paraît qu'il s'en trouve dans la Méditerranée comme dans l'Océan (2).

---

(1) Il n'est point de famille de mammifères plus difficile à observer, et dont les descriptions soient plus incomplètes et la synonymie plus vacillante que celle des cétacés. J'ai cherché à ne donner que des espèces authentiques.

(2) La *baleine* ou *capidolio*, de Belon, et l'*orca*, du même auteur, qui pourrait bien être celui des anciens, appartiennent aussi à la division des dauphins à bec, et surpassent les espèces ci-dessus par la taille; mais leurs caractères ne sont pas suffisamment déterminés. Le *dauphin fères* de Bonnaterre se rapporte probablement à l'un des deux.

Les deux Océans nourrissent de nombreuses espèces de dauphins, que l'on a long-temps confondues.

Il y en a un qui vient sur nos côtes (*Delph. dubius*, Cuv.), et a les mâchoires armées seulement de trente-six à trente-sept dents partout; mais aussi fines, aussi pointues qu'au dauphin commun, auquel il ressemble également par les couleurs.

M. Dussumier en a découvert un aux îles du Cap-Vert (*D. frontalis*, Duss.), fort semblable au précédent, mais un peu autrement coloré, et à trente-quatre dents partout. Notre *D. frontatus* n'a que vingt-une dents partout, plus grosses qu'au précédent, et le museau plus long et plus comprimé; on ne connaît pas son origine.

Il y en a un au Malabar (*D. plumbeus*, Dussum.), dont le museau à la même forme comprimée; mais est armé partout de trente-sept dents (1).

Le même naturaliste en a rapporté un de Ceylan (*D. velox*, Duss.) qui a le museau un peu plus alongé, et partout quarante-une dents; et un autre de la côte de Malabar, qui surpasse même le dauphin commun par le nombre de ses dents; il en a partout de cinquante-cinq à soixante, M. Dussumier le nomme *D. longirostris* (2).

M. de Blainville sépare de ces premiers dauphins, sous le nom de DELPHINORHYNQUES, les espèces où le museau alongé et grêle n'est cependant pas séparé du front par un sillon prononcé.

Il en est échoué un sur nos côtes (*D. micropterus*, Cuv.,), remarquable par sa dorsale petite et placée fort

---

(1) Je soupçonne ce *D. plumbeus* d'être le même que le *D. malaianus*, de MM. Lesson et Garn. Voy. de la Coq., pl. IX, f. 5.

(2) Nous ne pouvons placer dans cet ouvrage des espèces qui n'ont été vues que de loin, et dont on n'a rapporté aucune partie; nous citerons donc seulement comme indications : le *D. albigena*, Quoy et Gaym., Voy. de Freyc., pl. XI, ou *D. superciliosus*, Less. et Garn., Voy. de la Coq., pl. IX, f. 2. — Le *D. cruciger*, Quoy et Gaym., ibid., f. 3 et 4, qui est au moins bien voisin du *D. bivittatus*, Less. et Garn., f. 3. — Le *D. lunatus*, Less. et Garn., f. 4. — Encore moins pouvons-nous introduire ici des espèces qui n'ont pas même été figurées.

en arrière. Il atteint une taille de quinze pieds, et perd de bonne heure toutes ses dents (1).

Un autre, que nous voyons aussi quelquefois (*D. rostratus*, Cuv.), a le museau grêle, et extérieurement tout d'une venue avec la tête, et les dents au nombre de vingt-une partout. Sa dorsale est de grandeur ordinaire (2).

On doit distinguer de ce premier groupe le *Dauphin du Gange* (*D. gangeticus*, Roxburg), dont l'évent est en ligne longitudinale, et qui a les mâchoires grêles, renflées au bout. Il remonte très loin dans le Gange : c'est probablement le *platanista* de Pline.

LES MARSOUINS. (PHOCÆNA. Cuv.)

N'ont point de bec, mais le museau court et uniformément bombé.

Le *Marsouin commun*, *Porpess* des Anglais. (*Delph. phocœna.* L.) (3). Lacep. XIII, f. 2.

A dents comprimées, tranchantes, de figure arrondie, au nombre de vingt-deux à vingt-cinq de chaque côté à chaque mâchoire; noirâtre dessus, blanc dessous. C'est le plus petit des cétacés, et il n'atteint que quatre à cinq pieds de longueur. Il est fort commun dans toutes nos mers, où il se tient en grandes troupes.

Il y a dans les mers du Cap, un marsouin assez semblable au nôtre, mais qui a vingt-huit dents partout, cylindriques, un peu pointues, et non pas comprimées comme celles du nôtre. C'est le *D. capensis* de M. Dussumier.

L'*Épaulard* des Saintongeois, *Buts kopf* et *Schwerd fisch* des Hollandais et des Allemands, *Grampus* des Anglais (4). (*D. orca* et *D. gladiator.*) Lacep. XV, 1, et moins bien, V, 3.

A dents grosses, coniques, un peu crochues, au nom-

(1) Blainville, Nouv. Bullet. des Sc., IV, p. 139, et Fr. Cuv., Mammif., sous le nom très impropre de *D. de Dale*, qui appartient à l'hyperoodon.

N. B. Le *D. rostratus* de Shaw n'est que le *gangeticus*.

(2) Aj. le *dauphin couronné*, Freminville, Nouv Bullet. des Sc., III, n° 56, pl. 1, f. 11.

(3) *Marsouin* est corrompu de l'allemand *meerschwein*, cochon de mer. *Porpess*, du latin *porcus piscis*.

(4) *Grampus* est corrompu du français *grand poisson*. *Buts kopf*, ou plutôt *boots kopf*, signifie que sa tête est faite comme une chaloupe. *Schwerdt fisch*, *poisson à sabre*, à cause de sa nageoire dorsale.

bre de onze partout, les postérieures aplaties transversalement; le corps noir dessus, blanc dessous; une tache blanchâtre sur l'œil, en forme de croissant; la nageoire dorsale élevée et pointue.

C'est le plus grand des dauphins, qui a souvent de vingt à vingt-cinq pieds, et l'ennemi le plus cruel de la baleine. Ils l'attaquent en troupe, la harcellent jusqu'à ce qu'elle ouvre la gueule, et alors lui dévorent la langue.

Nos côtes voient de temps en temps une espèce moindre (*D. aries*, Risso.), Ann. Mus. XIX, pl. I, fig. 4, qui perd de bonne heure ses dents à la mâchoire supérieure, et n'en conserve qu'un petit nombre à l'inférieure. Sa dorsale est plus basse et plus en arrière que dans l'épaulard (1).

L'*Épaulard à tête ronde*. (*Delph. globiceps*. Cuv.) Annal. Mus. XIX, pl. I. fig. 2 et 3. *D. deductor*. Scoresby.

A le dessus de la tête bombé comme un globe, et des pectorales longues et pointues; il atteint plus de vingt pieds de longueur, et est noir, avec une raie blanche depuis la gorge jusqu'à l'anus. Il vit en troupes de plusieurs centaines, conduites par les vieux mâles, et qui viennent quelquefois échouer sur nos côtes. Il a de neuf à treize dents partout, mais les perd entièrement avec l'âge (2).

Les Delphinaptères. (Lacep.)

Diffèrent des marsouins seulement en ce qu'ils n'ont pas de nageoire dorsale.

---

(1) L'épaulard ventru de Bonnaterre, Lacep., XV, 3, copié de Hunter, Trans. Phil., offre les mêmes formes; mais l'individu de Hunter avait dix-huit pieds, et les nôtres n'en passent pas dix.

Le *D. griseus*, Ann. Mus., XIX, pl. 1, f. 1, n'est qu'un mauvais dessin de ce *D. aries*, ibid., f. 4. Le véritable *aries* des anciens n'est autre que l'épaulard.

(2) C'est la tête du *D. globiceps* dépouillée de ses dents, qui est gravée dans Bonnaterre, Cetol., pl. VI, f. 2; et dans Lacep., pl. IX, f. 2, sous le nom de *cachalot swinewal*; et dans Camper, Cet., pl. XXXII, XXXIII et XXXIV, sous celui de *narwal édenté*.

Le *Beluga* ou *Épaulard blanc*, *Huïd fisk* des Danois. (*Delph. Leucas*, Gm. *Delph. albicans*, Fabr.) Scoresby, artc. reg. II, pl. XIV.

A neuf dents partout, grosses et émoussées au bout, la peau d'un blanc jaunâtre, la tête bombée extérieurement comme celle d'un marsouin ; grand comme l'épaulard. De toute la mer Glaciale, d'où il remonte assez avant dans les rivières (1).

Le *D. à museau blanc.* (*D. leucoramphus.* Péron.) Voy. de la Coquille pl. 9 (2).

Habite les mers australes; sa tête est peu bombée et assez pointue, le museau, une partie des pectorales, et tout le dessous de son corps sont d'un beau blanc. Son dos est bleu ; il a de trente-huit à quarante-deux dents partout.

M. Dussumier à découvert au Cap, une espèce de ce sous-genre, qui a la tête ronde, et les dents comprimées et obtuses du marsouin (*D. phocænoides,*) (3).

Les Hyperoodons. (Lacep.) (4)

Ont le corps et le museau à peu près conformés à l'extérieur comme les dauphins proprement dits ; mais leur crâne est relevé sur ses bords de cloisons osseuses verticales ; on ne leur a le plus souvent trouvé que deux petites dents en avant de la mâchoire inférieure, qui ne paraissent pas

---

(1) Rondelet représente, sous le nom de *peis-mular* et de *senedette*, un cétacé très semblable au beluga, mais ne dit pas qu'il soit blanc. Il lui applique aussi le nom italien de *capidolio*. Ce serait un delphinaptère de plus, si sa figure n'était pas faite d'imagination ; mais je le crains d'autant plus, que ce nom de mular et celui de *Capidolio* appartiennent proprement au cachalot Au reste, c'est aussi le beluga qui a donné lieu à établir un petit cachalot blanc, parce qu'il perd promptement ses dents supérieures. Voyez sa tête, Voyage de Pallas, atl., pl. LXXIX.

(2) Cette figure a le museau trop pointu. Le *dauphin blanc* à extrémités noires de Commerson, doit être voisin de celui-là.

(3) M. Rafinesque parle d'un dauphin à deux dorsales, et MM. Quoy et Gaymard en ont vu un qu'ils nomment *D. rhinocéros*, Voy. de Freycinet, II, f. 1 ; mais ils ne l'ont vu que de loin, et à moitié plongé dans les flots, ce qui peut faire craindre quelque illusion d'optique.

(4) *Hyperoodon*, dents dans le palais.

toujours au dehors ; leur palais est hérissé de petits tubercules.

On n'en connaît qu'une espèce, qui atteint de vingt à vingt-cinq pieds de longueur, et peut-être davantage : elle s'est pêchée dans la Manche et dans la mer du Nord, et a souvent été nommée baleine à bec (1).

Les Narvals. (Monodon. L.)

N'ont aucunes dents proprement dites, mais seulement de longues défenses droites et pointues, implantées dans l'os intermaxillaire, et dirigées dans le sens de l'axe du corps : la forme de leur corps et celle de leur tête ressemblent d'ailleurs beaucoup à celle des marsouins.

On n'en connaît bien qu'une espèce.

Monodon monoceros. Lin. (Scoresby. arct. reg. pl. XV.) (2).

Dont la défense, sillonnée en spirale, quelquefois longue de dix pieds, a été long-temps appelée corne de licorne. L'animal a bien le germe de deux défenses ; mais il est très rare qu'elles croissent toutes les deux également. D'ordinaire, il ne se développe que celle du côté gauche, et l'autre demeure cachée pendant toute la vie dans l'alvéole

(1) Cet animal, décrit par Baussard, Journ. de Phys., mars 1789 (*Delph. edentulus*, Schreb.), auquel Bonnaterre a transporté le nom de *buts-kopf*, qui appartient à l'épaulard, est le même que le *dauphin à deux dents* de Hunter ; Baussard parle même expressément de ses deux dents. C'est aussi le *balœna rostrata* de Klein, de *Chemnitz ;* Besch. der berl. ges, IV, p. 183 ; de *Pennant ;* Brit. zool., n° V ; de *Pontoppidan*, Norv. II, 120 ; le *bottle-head* de Dale, etc. Chemnitz a trouvé une des deux dents. *Voy.* mes Recherches sur les Ossem. foss., tome V, Ire part., pag. 324.

(2) Le *narval microcéphale*, Lacep., pl. v, f. 2, n'est qu'un narval ordinaire, un peu moins mal représenté que dans la pl. iv, f. 3, qui est copiée d'une mauvaise figure de Klein, Pisc. per pulm. resp., pl. ii, fig. c., faite d'après un individu pris dans l'Elbe en 1736, et que l'on montrait empaillé à Dresde. Anderson donne une figure un peu meilleure de ce même individu. Trad. fr., II, p. 108.

droit (1). Selon les descriptions qu'on en donne, le narval n'a guère que le double ou le triple de la longueur de sa défense, sa peau est marbrée de brun et de blanchâtre, son museau bombé, sa bouche petite, son évent sur le haut de la tête, et il n'a point de nageoire dorsale; mais seulement une arête saillante sur toute la la longueur de l'épine. On voit quelques défenses de narvals tout-à-fait lisses (2).

Les autres cétacés ont la tête si grosse, qu'elle fait à elle seule le tiers ou la moitié de la longueur du corps; mais le crâne ni le cerveau ne participent point à cette disproportion, qui est due toute entière à un énorme développement des os de la face.

Les Cachalots. (Physeter. L.) (3)

Sont des cétacés à tête très volumineuse, excessivement renflée, surtout en avant, dont la mâchoire supérieure ne porte point de fanons et manque de dents, ou n'en a que de petites et peu saillantes, mais dont l'inférieure, étroite, alongée, et répondant à un sillon de la supérieure, est armée de chaque côté d'une rangée de dents cylindriques ou coniques qui entrent dans des cavités correspondantes de la mâchoire supérieure quand la bouche se ferme. La partie supérieure de leur énorme tête ne consiste presque qu'en grandes cavités recouvertes et séparées par des cartilages, et remplies d'une

(1) Nous avons retrouvé dans plusieurs crânes cette petite défense et constaté ce qu'en avait dit Anderson. Elle ne se développe point, parce que sa cavité intérieure est trop promptement remplie par la matière de l'ivoire, et que son noyau gélatineux se trouve ainsi oblitéré.

(2) Le *monodon spurius* de Fabricius, ou *anarkak* du Groënland (*ancylodon*, Iliger), qui n'a que deux petites dents courbes à la mâchoire supérieure et une nageoire dorsale, ne doit pas beaucoup s'éloigner de l'hyperoodon. *Val*, *wale*, dans toutes les langues dérivées du tudesque, signifie *baleine* et s'emploie souvent en général pour tous les cétacés; *nar*, en islandais, signifie *cadavre;* on prétend que ce genre s'en nourrit.

(3) *Physeter*, aussi-bien que *physalus*, signifie *souffleur*. *Cachalot* est le nom employé par les Basques; de *cachau* qui en Basque veut dire dent.

huile qui se fige en refroidissant, et que l'on connaît, dans le commerce, sous le nom bizarre de *sperma ceti* : substance qui fait le principal profit de leur pêche, leur corps n'étant pas garni de beaucoup de lard; mais ces cavités sont très différentes du véritable crâne, lequel est assez petit, placé sous leur partie postérieure, et contient le cerveau comme à l'ordinaire. Il paraît que des canaux remplis de ce *sperma ceti*, autrement nommé blanc de baleine ou adipocire, se distribuent dans plusieurs parties du corps en communiquant avec les cavités qui remplissent la masse de la tête; ils s'entrelacent même dans le lard ordinaire qui règne sous toute la peau.

La substance odorante si connue sous le nom d'ambre gris paraît être une concrétion qui se forme dans les intestins des cachalots, surtout lors de certains états maladifs, et, à ce que l'on dit, principalement dans leur cæcum.

Les espèces de cachalots ne sont rien moins que bien déterminées. Celle qui paraît la plus commune, ou le *cachalot macrocéphale* de Shaw et de Bonnaterre (Lacep., X) (1), n'a qu'une éminence calleuse au lieu de nageoire dorsale. Sa mâchoire inférieure a de chaque côté de vingt à vingt-trois dents, et il y en a de petites coniques cachées sous les gencives de la supérieure; son évent est unique et non double comme celui de la plupart des autres cétacés; il n'est pas non plus symétrique, mais se dirige vers le côté gauche, et se termine de ce côté sur le devant du museau, dont la figure est comme tronquée (2), à quoi l'on ajoute que l'œil gauche est de beaucoup plus petit que l'autre, et que les pêcheurs cherchent à attaquer l'animal de ce côté. Cette espèce est répandue dans beaucoup de mers, si c'est elle qui fournit, comme on le dit, tout le spermaceti et l'ambre gris du commerce, car on tire ces substances du nord et du midi. On a pris de

---

(1) Ce n'est pas le macrocéphale de Linné.

(2) Nous avons vérifié sur deux crânes ce défaut de symétrie de l'évent annoncé par Dudley, par Anderson et par Swediauer, ce qui nous porte à croire à l'inégalité des yeux dont parle Egède.

ces cachalots sans nageoire dorsale jusque dans la mer Adriatique (1).

LES PHYSÉTÈRES. (Lacep.)

Seraient des cachalots avec une nageoire dorsale. On ne les distingue entre eux en deux espèces, *microps* et *tursio*, ou *mular*, que d'après le caractère équivoque de dents arquées ou droites, aiguës ou obtuses (2).

On trouve de ces physétères dans la Méditerranée aussi bien que dans la mer Glaciale; ces derniers passent pour les ennemis les plus cruels des phoques.

LES BALEINES. (BALÆNA. L.)

Égalent les cachalots pour la taille et pour la grandeur proportionnelle de la tête, quoique celle-ci ne soit

(1) Nous ne voyons aucune différence réelle entre ce cachalot dont on a de bonnes figures et plusieurs parties de squelette, et celui de *Roberson* (Trans. phil., vol. LX), dont Bonnaterre a fait une espèce sous le nom de *trumpo*, qui aux Bermudes s'applique à un cachalot sans détermination plus précise.

Quant au petit cachalot, P. *catodon* de Linn., on ne cite, outre la taille, d'autre différence que des dents plus aiguës, ce qui peut tenir à l'âge. Il n'est pas même certain que celles qu'on a présentées, ne vinssent pas de l'orque ou de quelque autre grand dauphin.

Le *physeter macrocephalus* de Linné, *cach. cylindrique* de Bonnaterre (genre *physale* de Lacep.), aurait un bon caractère dans la position reculée de son évent; mais cette espèce ne repose que sur une mauvaise figure d'Anderson, et personne n'a rien revu de semblable.

L'*albicans* de Brisson, *huïd fisk* d'Egède et d'Anderson, dont Gmelin a fait une variété du macrocéphale, n'est que le *dauphin beluga*, dont les dents supérieures tombent de bonne heure, comme nous nous en sommes assurés.

(2) On n'en connaît un peu positivement qu'un, d'après une mauvaise figure de *Bayer* (Act. nat. cur., III, pl. 1), faite sur un animal échoué à Nice. C'est très vaguement qu'on lui a appliqué le nom de *mular*; le *mular* de Nieremberg est bien un cachalot, mais rien ne prouve que ce soit plutôt une espèce qu'une autre.

Voyez, au reste, sur les différentes indications des cachalots des auteurs, mes *Recherches sur les Oss. fossiles*, tome V, pag. 328 et suiv. Ajoutez-y la figure donnée dans le Journ. des Voyages de février 1826; et celle du voyage de Freycinet, pl. XII. Quant aux cachalots décrits par M. de Lacépède, *Mém. du Muséum*, tome IV, d'après des dessins japonais, la nature du document sur lequel ils reposent ne me permet pas de les placer dans cet ouvrage.

pas si renflée en avant; mais elles n'ont aucunes dents. Leur mâchoire supérieure, en forme de carène ou de toit renversé, a ses deux côtés garnis de lames transverses minces et serrées, appelées fanons, formées d'une espèce de corne fibreuse, effilées à leurs bords, qui servent à retenir les petits animaux dont ces énormes cétacés se nourrissent. Leur mâchoire inférieure, soutenue par deux branches osseuses arquées en dehors et vers le haut, sans aucune armure, loge une langue charnue fort épaisse, et enveloppe, quand la bouche se ferme, toute la partie interne de la mâchoire supérieure et les lames cornées dont elle est revêtue. Ces organes ne permettent pas aux baleines de se nourrir d'animaux aussi grands que leur taille le ferait croire. Elles vivent de poissons et plus encore de vers, de mollusques et de zoophytes, et l'on dit qu'elles en prennent principalement de très petits qui s'embarrassent dans les filaments de leurs fanons. Mieux organisées quant à l'odorat que celles des dauphins, leurs narines ont quelques lames ethmoïdales et paraissent recevoir de petits filets olfactifs. Elles ont un cæcum court.

La *Baleine franche*. (*Bal. mysticetus* (1) L.) Lacep. Cét. pl. 2 et 3, sous le nom de *Nord-Caper*, et Scoresby. arct. reg. II, pl. 12. (2).

A long-temps passé pour le plus grand des animaux

(1) Le φαλαινα d'Aristote et d'Ælien, qui était l'ennemi des dauphins, paraît avoir été un grand cétacé armé de dents; Aristote n'a connu de vraie baleine que son *mysticetus*, qui avait (dit-il) des soies dans la bouche au lieu de dents; c'est probablement la baleine à gorge ridée de la Méditerrannée. On doit croire cependant que Juvénal entend la baleine franche dans ce vers :

Quanto delphinis balæna britannica major.

Mais les Latins en général ont appliqué le nom de baleine d'une manière vague à tous les grands cétacés, comme les peuples du Nord font encore du nom de *whale* ou *wall* et de ses dérivés; remarque essentielle pour ceux qui lisent leurs écrits.

(2) L'ancienne figure de Martens, recopiée, Lacep., I, pl. 1, et dans tous les autres auteurs, représente la tête beaucoup trop grosse.

connus, mais il paraît par les dernières observations du capitaine Scoresby, qu'elle n'excède guère soixante-dix pieds, mesure que les baleines à ventre plissé dépassent souvent. Elle ne porte point de nageoire sur le dos. C'est elle que son lard, épais souvent de plusieurs pieds, et donnant une immense quantité d'huile, fait poursuivre chaque année par des flottes entières. Assez hardie autrefois pour se faire prendre dans nos mers, elle s'est retirée petit à petit jusque dans le fond du nord, où le nombre en diminue chaque jour. Outre son huile, elle fournit encore au commerce ces fanons noirâtres et flexibles, longs de huit ou dix pieds, connus sous le nom de côtes de baleines, ou simplement de baleines; chaque individu en a huit ou neuf cents de chaque côté du palais. Un seul individu donne cent vingt tonneaux d'huile; des coquillages s'attachent sur sa peau et s'y multiplient comme sur un rocher; il y en a même, de la famille des balanus, qui pénètrent dans son épaisseur. On dit que ce monstrueux cétacé ne se nourrit que de très petits mollusques, qui fourmillent, il est vrai, dans les mers qu'il habite. Ses excréments sont d'un beau rouge qui teint assez bien la toile (1).

D'autres espèces (les BALÉNOPTÈRES, Lacép.) ont une nageoire sur le dos; elles se subdivisent encore selon qu'elles ont le ventre lisse ou ridé.

LES BALÉNOPTÈRES *à ventre lisse.*

Sont très voisins des baleines proprement dites. On n'en cite qu'un, nommé, dit-on,

---

(1) C'est pour avoir mal compris certains passages de Martens et de Zorgdrager, que l'on fait une espèce particulière du *Nord-Caper*, qui serait une baleine du nord plus mince que la commune, mais les mers antarctiques possèdent une espèce très semblable à la baleine franche que les Hollandais du cap nomment aussi *nord caper*. *Voyez* mes Recherches sur les Ossements fossiles, p. 361 - 363.

Le *Gibbar* par les Basques. (*Balæna physalus*. L.) *Finnfisch* des Hollandais et des Hambourgeois (copié d'apres Martens dans Anderson, Bonnaterre et ailleurs.) Lacép. I, fig. 11.

Aussi long, mais bien plus grêle que la baleine franche; très commun dans les mêmes parages, mais évité des pêcheurs, parce qu'il donne peu de lard, et qu'il est très féroce, difficile à prendre, et même dangereux pour les petites embarcations à cause de la violence de ses mouvements quand il est attaqué. Il n'est pas bien prouvé que ce ne soit pas une jubarte mal observée, et dont le nom est corrompu.

LES BALÉNOPTÈRES *à ventre plissé* ou RORQUALS (1).

Ont la peau du dessous de la gorge et de la poitrine plissée longitudinalement par des rides très profondes, et susceptibles, en conséquence, d'une grande dilatation, dont l'usage, dans leur économie, n'est pas encore bien connu.

Il paraît que les mers d'Europe en possèdent deux espèces,

La *Jubarte des Basques*. (*Bal. boops*. L.) Lacép. I, f. 3. — IV, f. 1 et 2. — V, f. 1, et VIII, 1 et 2.

Qui surpasse en longueur la baleine franche, mais a tous les inconvénients attribués au gibbar.

Le Rorqual de la Méditerranée. (*Bal. musculus*. L.) Lacep. pl. VI et VII.

Qui ne diffère guère de la jubarte que par quelques proportions de détail (2).

---

(1) *Rorqual*, baleine à tuyaux (à cause de ses plis).

(2) La *balæna rostrata* de Hunter, de Fabricius et de Bonnaterre, ou le *Boops*, est fort différente de celle de Pennant et de Pontoppidan, qui est l'HYPEROODON.

La bal. *gibbosa* et la *gibbosa* B., ou *nodosa* de Bonnaterre seraient mieux déterminées; mais on ne les connaît que d'après *Dudley* (Trans. phil., 387), et il n'est pas sûr que ce ne fussent pas des individus altérés. *Voyez* mes Ossem. foss., loc. cit.

DES VERTÉBRÉS OVIPARES EN GÉNÉRAL.

Quoique les trois classes de vertébrés ovipares diffèrent beaucoup entre elles par la quantité de respiration et par tout ce qui s'y rapporte, savoir : la force du mouvement et l'énergie des sens, elles montrent plusieurs caractères communs, lorsqu'on les oppose aux mammifères ou vertébrés vivipares.

Leur cerveau n'a que des hémisphères très minces, qui ne sont pas réunis par un corps calleux ; les jambes du cervelet ne forment point cette protubérance nommée *pont de Varole;* les tubercules, *nates* (au moins dans deux de leurs classes), prennent un grand développement, et sont creusés d'un ventricule, et non recouverts par les hémisphères, mais visibles au-dessous ou aux côtés du cerveau ; leurs narines sont moins compliquées ; leur oreille n'a point tant d'osselets, et en manque entièrement dans plusieurs ; le limaçon, quand il existe, ce qui n'a lieu que dans les oiseaux, est beaucoup plus simple, etc. Leur mâchoire inférieure, toujours composée de pièces assez nombreuses, s'attache par une facette concave sur une portion saillante qui appartient à l'os temporal, mais est séparée du rocher ; leurs os du crâne sont plus subdivisés quoiqu'ils occupent les mêmes places relatives et remplissent les mêmes fonctions ; ainsi le frontal est de cinq ou de six pièces, etc... Les orbites

ne sont séparés que par une lame osseuse du sphénoïde, ou par une membrane. Quand ces animaux ont des extrémités antérieures, outre la clavicule qui s'unit souvent à celle de l'autre côté et prend alors le nom de fourchette, l'omoplate s'appuie encore sur le sternum par une apophyse coracoïde très prolongée et élargie. Le larynx est plus simple et manque d'épiglotte; les poumons ne sont pas séparés de l'abdomen par un diaphragme complet, etc. Mais, pour faire saisir tous ces rapports, nous devrions entrer dans des détails anatomiques qui ne peuvent convenir à cette première partie de notre ouvrage. Qu'il suffise d'avoir fait remarquer ici l'analogie des ovipares entre eux, plus grande, quant au plan sur lequel ils sont construits, que celle d'aucun d'eux avec les mammifères.

La génération ovipare consiste essentiellement en ce que le petit ne se fixe point par un placenta aux parois de l'utérus ou de l'oviductus, mais qu'il en reste séparé par la plus extérieure de ses enveloppes. Sa nourriture est préparée d'avance et renfermée dans un sac qui tient à son canal intestinal; c'est ce qu'on nomme le vitellus ou le jaune de l'œuf, dont le petit est en quelque sorte un appendice d'abord imperceptible qui se nourrit et augmente en absorbant la liqueur du jaune. Les ovipares qui respirent par des poumons, ont de plus dans l'œuf une membrane très riche en vaisseaux, qui paraît servir à la respiration; elle tient à la vessie, et représente l'allantoïde des mammifères. On ne

la trouve pas dans les poissons, ni dans les batraciens, qui, dans leur premier âge, respirent comme les poissons, par des branchies.

Beaucoup d'ovipares à sang froid ne mettent leurs petits au jour qu'après qu'ils se sont développés et débarrassés de leur coquille ou des autres membranes qui les séparaient de leur mère; c'est ce qu'on nomme de *faux vivipares*.

DEUXIÈME CLASSE DES VERTÉBRÉS.

LES OISEAUX

Sont des vertébrés ovipares à circulation et respiration doubles, organisés pour le vol.

Leurs poumons non divisés, fixés contre les côtes, sont enveloppés d'une membrane percée de grands trous, et qui laisse passer l'air dans plusieurs cavités de la poitrine, du bas-ventre, des aisselles, et même de l'intérieur des os, en sorte que le fluide extérieur baigne, non-seulement la surface des vaisseaux pulmonaires, mais encore celle d'une infinité de vaisseaux du reste du corps. Ainsi les oiseaux respirent, à certains égards, par les rameaux de leur aorte comme par ceux de leur artère pulmonaire, et l'énergie de leur irritabilité est en proportion de leur quantité de respiration (1). Tout

(1) Deux moineaux francs consomment autant d'air par qu'un cochon d'Inde. Lavoisier, *Mémoires de Chimie*, I, 119.

leur corps est disposé pour tirer parti de cette énergie.

Leurs extrémités antérieures, destinées à les soutenir dans le vol, ne pouvaient servir ni à la station, ni à la préhension; ils sont donc bipèdes, et prennent les objets à terre avec leur bouche; ainsi leur corps devait être penché en avant de leurs pieds; les cuisses se portent donc en avant, et les doigts s'alongent pour lui former une base suffisante. Le bassin est très étendu en longueur pour fournir des attaches aux muscles qui supportent le tronc sur les cuisses; il existe même une suite de muscles allant du bassin aux doigts, et passant sur le genou et le talon, de manière que le simple poids de l'oiseau fléchit les doigts; c'est ainsi qu'ils peuvent dormir perchés sur un pied. Les ischions, et surtout les pubis, se prolongent en arrière, et s'écartent pour laisser la place nécessaire au développement des œufs.

Le cou et le bec s'alongent pour pouvoir atteindre à terre; mais le premier a la mobilité nécessaire pour se reployer en arrière dans la station tranquille. Il a donc beaucoup de vertèbres. Au contraire, le tronc qui sert d'appui aux ailes a dû être peu mobile; le sternum surtout, auquel s'attachent les muscles qui abaissent l'aile pour choquer l'air dans le vol, est d'une grande étendue, et augmente encore sa surface par une lame saillante dans son milieu. Il est formé primitivement de cinq pièces: une moyenne, dont cette lame saillante fait

partie, deux latérales antérieures triangulaires pour l'attache des côtes, et deux latérales postérieures et fourchues, pour l'extension de sa surface. Le plus ou moins d'ossification des échancrures de ces dernières, et l'intervalle qu'elles laissent entre elles et la pièce principale, dénote le plus ou moins de vigueur des oiseaux pour le vol. Les oiseaux de proie diurnes, les martinets, les colibris, perdent avec l'âge toute trace de ces espaces non ossifiés.

La fourchette produite par la réunion des deux clavicules et les deux vigoureux arcs-boutants formés par les apophyses coracoïdes tiennent les épaules écartées, malgré les efforts que le vol exige en sens contraire; la fourchette surtout, est d'autant plus ouverte et plus vigoureuse, que l'oiseau vole mieux. L'aile soutenue par l'humérus, par l'avant-bras et par la main qui est alongée, et montre un doigt et les vestiges de deux autres, porte sur toute sa longueur une rangée de pennes élastiques qui étendent beaucoup la surface qui choque l'air. Les pennes adhérentes à la main se nomment *primaires*, et il y en a toujours dix; celles qui tien- à l'avant-bras s'appellent *secondaires;* leur nombre varie; des plumes moins fortes, attachées à l'humérus, s'appellent *scapulaires;* l'os qui représente le pouce porte encore quelques pennes nommées *bâtardes*. Sur la base des pennes règne une rangée de plumes nommées *couvertures*.

La queue osseuse est très courte, mais elle porte

aussi une rangée de fortes pennes qui, en s'étalant, contribuent à soutenir l'oiseau; leur nombre est ordinairement de douze, quelquefois de quatorze; dans les gallinacées, il va jusqu'à dix-huit.

Les pieds ont un fémur, un tibia et un péroné qui tiennent au fémur par une articulation à ressort dont l'extension se maintient sans effort de la part des muscles. Le tarse et le métatarse y sont représentés par un seul os terminé vers le bas en trois poulies.

Il y a le plus souvent trois doigts en avant, et le pouce en arrière; celui-ci manque quelquefois. Il est dirigé en avant dans les martinets. Dans les grimpeurs, au contraire, le doigt externe et le pouce sont dirigés en arrière. Le nombre des articulations croît à chaque doigt, en commençant par le pouce, qui en a deux, et en finissant par le doigt externe, qui en a cinq.

En général, l'oiseau est couvert de plumes, espèce de téguments la plus propre à le garantir des rapides variations de température auxquelles ses mouvemens l'exposent. Les cavités aériennes qui occupent l'intérieur de son corps, et même qui tiennent dans les os la place de la moelle, augmentent sa légéreté spécifique. La portion sternale des côtes est ossifiée, comme la vertébrale, pour donner plus de force à la dilatation de la poitrine. Chaque côte porte un petit os qui se soude bientôt avec elle, et se dirige obliquement vers la côte suivante, ce qui concourt encore à donner au thorax plus de solidité.

L'œil des oiseaux est disposé de manière à distinguer également bien les objets de loin et de près; une membrane vasculeuse et plissée, qui se rend du fond du globe au bord du cristallin, y contribue probablement en déplaçant cette lentille. La face antérieure du globe est d'ailleurs renforcée par un cercle de pièces osseuses; et, outre les deux paupières ordinaires, il y en a toujours une troisième placée à l'angle interne, et qui, au moyen d'un appareil musculaire remarquable, peut couvrir le devant de l'œil comme un rideau. La cornée est très convexe, mais le cristallin est plat, et le vitré petit.

L'oreille des oiseaux n'a qu'un osselet formé d'une branche adhérente au tympan, et d'une autre terminée en une platine qui appuie sur la fenêtre ovale; leur limaçon est un cône peu arqué; mais leurs canaux semi-circulaires sont grands et logés dans une partie du crâne, où ils sont environnés de toutes parts de cavités aériennes qui communiquent avec la caisse. Les oiseaux de nuit ont seuls une grande conque extérieure, qui cependant ne fait point de saillie comme celle des quadrupèdes. L'ouverture de l'oreille est généralement recouverte de plumes à barbes plus effilées que les autres.

L'organe de l'odorat, caché dans la base du bec, n'a d'ordinaire que des cornets cartilagineux, aux nombre de trois, qui varient en complication; il est très sensible, quoiqu'il n'ait pas de sinus creusés

dans l'épaisseur du crâne. La largeur des ouvertures osseuses des narines détermine la force du bec; et les cartilages, les membranes, les plumes et autres téguments qui rétrécissent ces ouvertures, influent sur la force de l'odorat et sur l'espèce de la nourriture.

La langue a peu de substance musculaire, et est soutenue par un os articulé sur l'hyoïde; elle est peu délicate dans la plupart des oiseaux.

Les plumes, ainsi que les pennes, qui n'en diffèrent que par la grandeur, sont composées d'une tige creuse à sa base, et de barbes qui en portent elles-mêmes de plus petites; leur tissu, leur éclat, leur force, leur forme générale varient à l'infini. Le toucher doit être faible dans toutes les parties qui en sont garnies; et, comme le bec est presque toujours corné et peu sensible, et que les doigts sont revêtus d'écailles en dessus et d'une peau calleuse en dessous, ce sens doit être peu efficace dans les oiseaux.

Les plumes tombent deux fois par an. Dans certaines espèces, le plumage d'hiver diffère de celui d'été par les couleurs; dans le plus grand nombre, la femelle diffère du mâle par des teintes moins vives, et alors les petits des deux sexes ressemblent à la femelle. Lorsque les adultes mâles et femelles sont de même couleur, les petits ont une livrée qui leur est propre.

Le cerveau des oiseaux a les mêmes caractères

généraux que celui des autres vertébrés ovipares ; mais il se distingue par une grandeur proportionnelle très considérable, qui surpasse même souvent celle de cet organe dans les mammifères. C'est principalement des tubercules analogues aux cannelés que dépend ce volume, et non pas des hémisphères qui sont très minces et sans circonvolutions. Le cervelet est assez grand, presque sans lobes latéraux et principalement formé par le processus vermiforme.

La trachée des oiseaux a ses anneaux entiers; à sa bifurcation est une glotte le plus souvent pourvue de muscles propres, et nommée *larynx inférieur ;* c'est là que se forme la voix des oiseaux; l'énorme volume d'air contenu dans les sacs aériens, contribue à la force de cette voix, et la trachée, par ses diverses formes et par ses mouvements, à ses modifications. Le larynx supérieur, fort simple, y entre pour peu de chose.

La face ou le bec supérieur des oiseaux, formée principalement de leurs intermaxillaires, se prolonge en arrière en deux arcades, dont l'interne se compose des os palatins et ptérygoïdiens, et l'externe des maxillaires et des jugaux, et qui s'appuient l'un et l'autre sur un os tympanique mobile, vulgairement dit *os carré*, répondant à l'os de la caisse; en dessus, cette même face est articulée ou unie au crâne par des lames élastiques : ce mode d'union lui laisse toujours quelque mobilité.

La substance cornée qui revêt les deux mandibules tient lieu de dents et est quelquefois hérissée de manière à en représenter; sa forme, ainsi que celle des mandibules qui la soutiennent, varie à l'infini selon le genre de nourriture que chaque espèce prend.

La digestion des oiseaux est en proportion avec l'activité de leur vie et la force de leur respiration. L'estomac est composé de trois parties : le jabot, qui est un renflement de l'œsophage; le ventricule succenturié, estomac membraneux, garni dans l'épaisseur de ses parois, d'une multitude de glandes dont l'humeur imbibe les aliments; enfin, le gésier, armé de deux muscles vigoureux qu'unissent deux tendons rayonnés et tapissés en dedans d'une veloutée cartilagineuse. Les aliments s'y broient d'autant plus aisément, que les oiseaux ont soin d'avaler de petites pierres pour augmenter la force de la trituration.

Dans la plupart des espèces qui ne vivent que de chair ou de poisson, les muscles et la veloutée du gésier sont réduits à une extrême faiblesse, il n'a l'air de faire qu'un seul sac avec le ventricule succenturié.

La dilatation du jabot manque aussi quelquefois.

Le foie verse la bile dans l'intestin par deux conduits qui alternent avec les deux ou trois par lesquels passe la liqueur pancréatique. Le pancréas des oiseaux est considérable, mais leur rate est pe-

tite ; ils manquent d'épiploon, dont les usages sont en partie remplis par les cloisons des cavités aériennes ; deux appendices aveugles sont placés vers l'origine du rectum et à peu de distance de l'anus ; elles sont plus ou moins longues, selon le régime de l'oiseau. Les hérons n'en ont qu'une courte ; d'autres genres, comme les pics, en manquent tout-à-fait.

Le cloaque est une poche où aboutissent le rectum, les uretères et les canaux spermatiques, ou, dans les femelles, l'oviductus ; elle est ouverte au dehors par l'anus. Dans la règle, les oiseaux n'urinent point, mais leur urine se mêle aux excréments solides. Les autruches ont seules le cloaque assez dilaté pour que l'urine s'y accumule.

Dans la plupart des genres, l'accouplement se fait par la seule juxtaposition des anus ; les autruches et plusieurs palmipèdes ont cependant une verge creusée d'un sillon par où la semence est conduite. Les testicules sont situés à l'intérieur au-dessus, des reins et près du poumon ; il n'y a qu'un oviductus de développé ; l'autre est réduit à une petite bourse.

L'œuf détaché de l'ovaire, où l'on n'y aperçoit que le jaune, s'imbibe dans le haut de l'oviductus de cette liqueur extérieure nommée le blanc, et se garnit de sa coque dans le bas du même canal. L'incubation y développe le petit, à moins que la chaleur du climat ne suffise, comme pour les autruches. Ce petit a sur le bout du bec une pointe

cornée qui lui sert à fendre l'œuf, et qui tombe peu de jours après la naissance.

Chacun connaît l'industrie variée que les oiseaux mettent à la construction de leurs nids, et le soin tendre qu'ils prennent de leurs œufs et de leurs petits : c'est la principale partie de leur instinct. Du reste, leur passage rapide dans les différentes régions de l'air, et l'action vive et continue de cet élément sur eux, leur donnent des moyens de pressentir les variations de l'atmosphère dont nous n'avons nulle idée, et qui leur ont fait attribuer, dès les plus anciens temps, par la superstition, le pouvoir d'annoncer l'avenir. C'est sans doute de cette faculté que dépend l'instinct qui agite les oiseaux voyageurs et les pousse à se diriger vers le midi quand l'hiver approche, et à revenir vers le nord au retour du printemps. Ils ne manquent d'ailleurs ni de mémoire, ni même d'imagination, car ils rêvent ; et tout le monde sait avec quelle facilité ils s'apprivoisent, se laissent dresser à différents services, et retiennent les airs et les paroles.

DIVISION

DE LA CLASSE DES OISEAUX EN ORDRES.

De toutes les classes d'animaux, celle des oiseaux est la mieux caractérisée, celle dont les espèces se ressemblent le plus, et qui est séparée de toutes les

autres par un plus grand intervalle; et c'est en même temps ce qui rend sa subdivision plus difficile.

Leur distribution se fonde, comme celle des mammifères, sur les organes de la manducation ou le bec, et sur ceux de la préhension, c'est-à-dire encore le bec et surtout les pieds.

On est frappé d'abord des pieds *palmés*, c'est-à-dire dont les doigts sont unis par des membranes et qui distinguent tous les *oiseaux nageurs*. La position de ces pieds en arrière, la longueur du sternum, le cou souvent plus long que les jambes pour atteindre dans la profondeur, le plumage serré, poli, imperméable à l'eau, s'accordent avec les pieds pour faire des palmipèdes de bons navigateurs.

Dans d'autres oiseaux qui ont aussi le plus souvent quelque petite palmure aux pieds, au moins entre les doigts externes, l'on observe des tarses élevés; des jambes dénuées de plumes vers le bas, une taille élancée; en un mot, toutes les dispositions propres à marcher à gué le long des eaux, pour y chercher leur nourriture Tel est en effet le régime du plus grand nombre; et, quoiqu'il en vive quelques-uns dans les terrains secs, on les nomme *oiseaux de rivage* ou *échassiers*.

Parmi les oiseaux vraiment terrestres, les *gallinacés* ont, comme notre coq domestique, le port lourd, le vol court, le bec médiocre, à mandibule

supérieure voûtée, les narines en partie recouvertes par une écaille molle et renflée, et presque toujours les doigts dentelés au bord, et de courtes membranes entre les bases de ceux de devant. Ils vivent principalement de grains.

Les *oiseaux de proie* ont le bec crochu, à pointe aiguë et recourbée vers le bas, et les narines percées dans une membrane qui revêt toute la base de ce bec; leurs pieds sont armés d'ongles vigoureux. Ils vivent de chair, et poursuivent les autres oiseaux; aussi ont-ils pour la plupart le vol puissant. Le plus grand nombre a encore une petite palmure entre les doigts externes.

Les *passereaux* comprennent beaucoup plus d'espèces que toutes les autres familles; mais leur organisation offre tant d'analogies que l'on ne peut les séparer, quoiqu'ils varient beaucoup pour la taille et pour la force. Leurs deux doigts externes sont unis par leur base et quelquefois par une partie de leur longueur.

Enfin l'on a donné le nom de *grimpeurs* aux oiseaux dont le doigt externe se porte en arrière comme le pouce, parce qu'en effet le plus grand nombre emploie une conformation si favorable à la position verticale pour grimper le long des troncs des arbres (1).

(1) Dès mon premier tableau élémentaire, en 1798, j'ai dû supprimer l'ordre des picæ de Linnæus, qui n'a aucun caractère déterminé. M. Iliger et la plupart des ornithologistes plus récents ont adopté cette suppression.

Chacun de ces ordres se subdivise en familles et en genres, principalement d'après la conformation du bec. Mais ces différents groupes passent souvent les uns aux autres par des nuances presque imperceptibles, en sorte qu'il n'est aucune classe où les genres et les sous-genres soient plus difficiles à limiter.

PREMIER ORDRE DES OISEAUX.

LES OISEAUX DE PROIE. (Accipitres. Lin.)

Se reconnaissent à leur bec et à leurs ongles crochus, armes puissantes, au moyen desquelles ils poursuivent les autres oiseaux, et même les quadrupèdes faibles et les reptiles. Ils sont parmi les oiseaux ce que sont les carnassiers parmi les quadrupèdes. Les muscles de leurs cuisses et de leurs jambes indiquent la force de leurs serres; leurs tarses sont rarement alongés; ils ont tous quatre doigts; l'ongle du pouce et celui du doigt interne sont les plus forts.

Ils forment deux familles, les diurnes et les nocturnes.

Les diurnes ont les yeux dirigés sur les côtés; une membrane appelée *cire*, couvrant la base du bec, dans laquelle sont percées les narines; trois doigts devant, un derrière sans plumes, les deux

externes presque toujours réunis à leur base par une courte membrane ; le plumage serré, les pennes fortes, le vol puissant. Leur estomac est presqu'entièrement membraneux, leurs intestins peu étendus, leurs cæcums très courts, leur sternum large et complétement ossifié pour donner aux muscles de l'aile des attaches plus étendues, et leur fourchette demi circulaire et très écartée pour mieux résister dans les abaissements violents de l'humérus qu'un vol rapide exige.

Linnæus n'en faisait que deux genres, qui sont deux divisions naturelles, les vautours et les faucons.

Les Vautours. (Vultur. Lin.)

Ont les yeux à fleur de tête, les tarses réticulés, c'est-à-dire couverts de petites écailles; le bec alongé, recourbé seulement au bout, et une partie plus ou moins considérable de la tête, ou même du cou, dénuée de plumes. La force de leurs serres ne répond pas à leur grandeur, et ils se servent plutôt de leur bec que de leurs griffes. Leurs ailes sont si longues, qu'en marchant ils les tiennent à demi-étendues. Ce sont des oiseaux lâches, qui se nourrissent de charognes plus souvent que de proie vivante; quand ils ont mangé, leur jabot forme une grosse saillie au-dessus de leur fourchette, il coule de leurs narines une humeur fétide, et ils sont presque réduits à une sorte de stupidité.

Les Vautours proprement dits (Vultur. Cuv.)

Ont le bec gros et fort, les narines en travers sur sa base, la tête et le cou sans plumes et sans caroncules, et un collier de longues plumes ou de duvet au bas du cou. On n'en a encore vu que dans l'ancien continent.

Le *Vautour fauve*. (*V. fulvus*. Gmel. *Vultur trencalos*. Bechstein. Le *Percnoptère*. Buff. enl. 326, et le *grand Vautour*, id., Hist. des Ois., I, in-4°, pl. v (1). Le *Vautour*. Albin. III, 1. Nauman. pl. 2.)

D'un gris ou brun tirant sur le fauve, le duvet de la tête et du cou cendré, le collier blanc, quelquefois mêlé de brun; les pennes des ailes et de la queue brunes, le bec et les pieds plombés; le ventre de l'adulte blanc. C'est l'espèce la plus répandue : elle se trouve sur les montagnes de tout l'ancien continent. Son corps égale et surpasse celui du cigne (2).

Le *Vautour brun*. (*V. cinereus*. Gm.) enl. 425. Nauman. pl. 1. Vieillot. gal. pl. 1. *Arrian* de la Peyrouse. *Vautour noir, cendré, etc.*

D'un brun noirâtre; le collier remontant obliquement jusque vers l'occiput, qui a lui-même une touffe de plumes; les pieds et la membrane de la base du bec d'un violet bleuâtre; non moins répandu que le précédent, et encore plus grand; il attaque assez souvent des animaux vivants (3).

L'*Oricou*. (*V. auricularis*. Daud.) Vail. Afr. pl. IX.

Noirâtre, une crête charnue longitudinale de chaque côté du cou, au-dessous de l'oreille. De l'Afrique (4).

L'Amérique produit des vautours remarquables par les ca-

---

(1) *N. B.* L'histoire du grand vautour dans Buffon est celle de l'espèce suivante, mais la figure appartient à celle-ci.

(2) Le *vautour des Indes*, Lath. et Sonnerat, Tem., pl. col. 26, est au moins une espèce très voisine ainsi que le *chassefiente*, Vaill., Afr. pl. 10. Ajoutez *V. ægypius*, Tem., col. 407. — *V. imperialis*, ib., 426.

(3) Le *V. monachus*, Edw., 290; Vaill., 12. et col. 13, ne diffère presque du *V. brun* que par un bec un peu plus court. Le *vautour à aigrette* ou des lièvres (*V. cristatus*, Gm.) n'est connu que sur une mauvaise figure de Gesner, faite probablement d'après quelque espèce d'aigle. Le *V. barbarus* est le même que le *læmmer-geyer* ou *falco barbatus*.

(4) Le vautour de Pondichéry, Sonnerat, pl. CV, ou *V. pontioerianus*, pl. col. 2, est très voisin de l'oricou. Ses crêtes latérales ne remontent pas si haut; son bec est moins fort.

roncules qui surmontent la membrane de la base de leur bec ; celui-ci est gros comme dans les précédents, mais les narines sont ovales et longitudinales. Ce sont les Sarcoramphus de Duméril (1).

Le *Roi des Vautours* ou *Irubi Cha.* d'Azz. (*Vult. papa.* Lin.) Enl. 428. Vieillot. Gal. 3.

Grand comme une oie, noirâtre dans le premier âge (Spix. pl. 1), puis varié de noir et de fauve (Vaill. Afr. 13.), enfin, la quatrième année, à manteau fauve et à pennes et collier noirs. Les parties nues de sa tête et de son cou sont teintes de couleurs vives, et sa caroncule est dentelée comme une crête de coq. Il se tient dans les plaines et autres parties chaudes de l'Amérique méridionale. Son nom vient de ce que les *urubus*, par crainte, lui cèdent la place quand il se jette sur un cadavre qu'ils ont commencé à dévorer.

Le *Condor* ou *grand Vautour des Andes.* (*Vult. gryphus.* Lin.) Humb. Obs. zool. pl. VIII. et Tem. pl. col. 133 et 408.

Noirâtre, une grande partie de l'aile cendrée, le collier soyeux et blanc ; le mâle, outre sa caroncule supérieure, qui est grande et sans dentelures, en a une sous le bec comme un coq. Dans le premier âge, cet oiseau est brun-cendré et sans collier. La femelle manque de caroncules, et est tout entière d'un gris brun. C'est l'espèce si fameuse par l'exagération avec laquelle on parlait de sa taille ; mais elle est seulement un peu supérieure à celle de notre *læmmer-geyer*, dont le *condor* a aussi les mœurs. Il habite les plus hautes montagnes de la Cordillière de Andes, dans l'Amérique méridionale, et c'est l'oiseau qui s'élève le plus haut.

Les Cathartes. Cuv. (*Gallinazes*, ou Catharistes. Vieillot.)

Ont le bec des sarcoramphus, c'est-à-dire gros, et à narines ovales et longitudinales ; mais point de crête charnue ; leur tête et leur cou sont sans plumes.

Le *C. Vautourin.* (*Vult. californianus.* Sh.) Tem. Col. 31.

De la nouvelle Californie, approche du condor pour la

(1) M. Vieillot a changé ce nom en *zopilote* ou *gypagus*.

taille ; ses ailes sont plus longues à proportion ; tout son plumage est brun.

L'*Aoura*. (*V. aura*. L.) Enl. 187. Vieillot. Am. sept. 2. et Galer. 4.

Noir ; la queue étagée ; de la grandeur d'un coq.

LES PERCNOPTÈRES (1). Cuv. (GYPAETOS. Bechstein. NEOPHRON. Savigny.)

Ont le bec grêle , long , un peu renflé au-dessus de sa courbure , les narines ovales , longitudinales , et la tête seulement , mais non le cou , dénuée de plumes. Ce sont des oiseaux de taille médiocre , et qui n'approchent point , pour la force , des vautours proprement dits ; aussi sont-ils encore plus acharnés sur les charognes et sur toutes les espèces d'immondices , qui les attirent de très loin : ils ne dédaignent pas même les excréments. Iliger les comprenait avec les précédents parmi ses CATHARTES.

Le *Percnoptère d'Égypte*. (*Vult. percnopterus. Vult. leucocephalus* et *Vult. fuscus*. Gmel.) enl. 407 et 429. Vieillot. Galer. 2. Naum. pl. 3. *Vult. de Gingi*. Sonn. et Daud. *Origourap*. Vail. Afr. 14. *Rachamah* de Bruce, *Poule de Pharaon* , en Égypte.

Grand comme un corbeau , la gorge et les joues nues , le mâle adulte blanc , à pennes des ailes noires ; le jeune et la femelle bruns. Cet oiseau se répand dans tout l'ancien continent , et est surtout fort commun dans les pays chauds , qu'il purifie de cadavres. Il suit en grandes troupes les caravanes dans le désert , pour dévorer tout ce qui meurt. Les anciens Egyptiens le respectaient à cause des services qu'il rend au pays , et l'ont souvent représenté dans leurs monuments. Encore aujourd'hui on ne lui fait aucun mal ; il y a même des dévots musulmans qui lèguent de quoi en entretenir un certain nombre.

L'*Urubu*. (*V. jota*. Ch. Bonap.) Vieillot. Am. sept. pl. 1.

De la taille et de la forme du précédent ; le bec plus

---

(1) *Percnoptère* , ailes noires. Nom de l'espèce d'Egypte chez les anciens.

fort; le corps entier d'un noir brillant; la tête entière nue. Commun dans toutes les parties chaudes et tempérées de l'Amérique, où il rend les mêmes services que le percnoptère dans l'ancien continent; se jetant en troupes sur les cadavres, et consumant toutes les immondices (1).

LES GRIFFONS. (GYPAETOS. Storr. PHÈNE. Savig.)

Rangés par Gmelin dans le genre *falco*, se rapprochent davantage des vautours par leurs mœurs et leur conformation; ils en ont les yeux à fleur de tête, les serres proportionnellement faibles, les ailes à demi-écartées dans le temps du repos, le jabot saillant au bas du cou quand il est plein; mais leur tête est entièrement couverte de plumes : leurs caractères distinctifs consistent en un bec très fort, droit, crochu au bout, renflé sur le crochet; en des narines recouvertes par des soies roides, dirigées en avant, et en un pinceau de pareilles soies sous le bec; leurs tarses sont courts et emplumés jusqu'aux doigts, leurs ailes longues; la troisième penne est la plus longue de toutes.

Le *Lœmmer geyer*, ou en français *Vautour des agneaux*. (*Vult. barbarus* et *falco barbatus*. Gmel.) pl. col. 431. Edw. 106. Vieillot. Galer. pl. 8. Nauman. pl. 4 et 5. *Nisser* de Bruce. Abyss. pl. 31.

Le plus grand des oiseaux de proie de l'ancien monde, dont il habite, mais en petit nombre, toutes les hautes chaînes de montagnes; il niche dans les rochers escarpés; attaque les agneaux, les chèvres, les chamois, et même, à ce qu'on dit, les hommes endormis; on prétend qu'il lui est arrivé d'enlever des enfants. Sa méthode est de forcer les animaux à se précipiter des roches escarpées, et de les dévorer quand ils sont brisés par leur chute. Il ne rebute cependant point la chair morte. Long de près de

---

(1) On a long-temps confondu cet oiseau avec l'*aura*; mais son bec est bien plus grêle.

Ajoutez le *Catharthe moine*, pl. col. 222.

quatre pieds, il a jusqu'à neuf et dix pieds d'envergure. Son manteau est noirâtre, avec une ligne blanche sur le milieu de chaque plume; son cou et tout le dessous de son corps d'un fauve clair et brillant; une bande noire entoure sa tête. Les jeunes, jusques et compris la quatrième année, ont le cou et la poitrine d'un brun plus ou moins foncé. Cet oiseau est le *phène* des Grecs, et l'*ossifraga* des Latins (1).

Les Faucons. (Falco. Lin.)

Forment la deuxième, et, de beaucoup, la plus nombreuse division des oiseaux de proie diurnes. Ils ont la tête et le cou revêtus de plumes; leurs sourcils forment une saillie qui fait paraître l'œil enfoncé, et donne à leur physionomie un caractère tout différent de celle des vautours : la plupart se nourrissent de proie vivante; mais ils diffèrent beaucoup entre eux par le courage qu'ils mettent à la poursuivre. Leur premier plumage est souvent autrement coloré que celui des adultes, et ils ne prennent ce dernier que dans leur troisième ou quatrième année, ce qui en a fait beaucoup multiplier les espèces par les naturalistes. La femelle est généralement d'un tiers plus grande que le mâle, que l'on désigne, à cause de cela, sous le nom de *tiercelet*.

On doit subdiviser d'abord ce genre en deux grandes sections.

Les Faucons proprement dits (Falco, Bechstein), vulgairement *Oiseaux de proie nobles*,

Forment la première. Ils sont les plus courageux, proportion gardée avec leur taille, qualité qui tient à la force de leurs armes et de leurs ailes; en effet, leur bec, courbe dès sa base, a une dent aiguë à chaque côté de sa pointe, et c'est la seconde penne de leurs ailes qui est la plus longue, la

(1) *Savigny*, Ois. d'Eg. et de Syrie, p. 18, dans le grand ouvrage sur l'Egypte, a le premier bien établi cette synonymie.

première étant d'ailleurs presque aussi longue qu'elle, ce qui rend l'aile entière plus longue et plus pointue. Il résulte encore de là des habitudes particulières : la longueur des pennes de leurs ailes en affaiblit l'effort vertical, et rend leur vol, dans un air tranquille, très oblique en avant ; ce qui les contraint, quand ils veulent s'élever directement, de voler contre le vent. Ce sont les oiseaux les plus dociles, et dont on tire le plus de parti dans l'art de la fauconnerie, en leur apprenant à poursuivre le gibier et à revenir quand on les appelle. Ils ont tous les ailes autant et plus longues que la queue.

Le *Faucon ordinaire*. (*Falco communis*. Gm.) (1).

Grand comme une poule, se reconnaît toujours à une moustache triangulaire noire qu'il a sur la joue, plus large que dans aucune espèce du genre ; du reste, il varie pour les couleurs à peu près comme il suit : le jeune a le dessus brun et les plumes bordées de roussâtre, le dessous blanchâtre, avec des taches longitudinales brunes. A mesure qu'il vieillit, les taches du ventre et des cuisses tendent à devenir des lignes transverses noirâtres, et le blanc augmente à la gorge et au bas du cou ; le plumage du dos devient en même temps plus uniforme et d'un brun rayé en travers de cendré noirâtre ; la queue est en dessus brune, avec des paires de taches roussâtres, et en dessous avec des bandes pâles qui diminuent de largeur avec l'âge ; la gorge est toujours blanche ; les pieds et la cire du bec sont tantôt bleus et tantôt jaunâtres.

On peut suivre ces différences, enl., 470 le jeune ; 421 la vieille femelle ; 450, le vieux mâle (2), *Nauman*, pl. 24 et 25, et Wils. am. IX, pl. LXXVI.

(1) Il faut bien se garder cependant d'y rapporter les prétendues variétés du *falco communis* entassées par Gmelin ; ainsi la var. α Frisch 74 est une buse ; δ id. 75, est une buse patue ; ε id. 80, l'oiseau Saint-Martin ; ϑ id. 76, une buse un peu plus pâle qu'à l'ordinaire ; κ Aldrov. 494, une espèce très distincte, etc.

En revanche, les *falco islandus*, *barbarus* et *peregrinus*, pourraient bien n'être tous que le faucon ordinaire en différents états de mue.

(2) *Frisch* ne donne qu'un jeune faucon, pl. LXXXIII. Edwards donne la vieille femelle, pl. III ; le jeune, pl. IV.

Ceux qu'on appelle *Faucons pélerins,* Enl. 469 et Wils. Amér., IX, pl. 76 (*Falco stellaris, F. peregrinus,* Gm.), paraissent des jeunes un peu plus noirs que les autres.

C'est l'espèce célèbre qui a donné son nom à cette sorte de chasse où l'on se sert des oiseaux de proie. Elle habite tout le nord du globe, et y niche dans les rochers les plus escarpés. Son vol est si rapide, qu'il n'est presque aucun lieu de la terre où elle ne parvienne. Le faucon fond sur sa proie verticalement comme s'il tombait des nues, ce qui fait qu'il ne peut prendre les oiseaux qu'au vol, autrement il se briserait. On emploie le mâle contre les pies et autres oiseaux plus petits, et la femelle contre les faisans et même contre les lièvres.

Il en existe une autre espèce un peu plus grande : le *Lanier* (*Falco lanarius* Lin.; *F. Sacer,* Naum, pl. 23), qui paraît venir de l'Orient plutôt que du Nord, et dont le plumage est à peu près celui du jeune faucon, si ce n'est que sa moustache est plus étroite, moins marquée, et sa gorge mouchetée; elle se rapproche du gerfault par sa queue, qui dépasse les ailes : on la tire surtout de Hongrie.

Notre Europe produit encore six espèces inférieures pour la taille, dont trois ont en petit les formes et les qualités du vrai faucon.

Le *Hobereau.* (*Falco subbuteo.* Lin.) Enl. 432. Naum. 26.

Brun dessus, blanchâtre, tacheté en long de brun dessous; les cuisses et le bas du ventre roux; un trait brun sur la joue.

L'*Émerillon.* (*Falco æsalon.* Lin.) Enl. 468. Naum. 27.

Brun dessus, blanchâtre dessous, tacheté en long de brun, même aux cuisses, le plus petit de nos oiseaux de proie. Le *Rochier* (*Falco lithofalco*, Lin.), enl. 447, cendré dessus, blanc-roussâtre, tacheté en long de brun pâle dessous, n'en est que le vieux mâle. Il niche dans les rochers.

Les trois autres espèces ont les doigts moins longs, et leurs tubercules moins saillants. Elles ne volent pas aussi vite, chassent aux souris, aux insectes, et prennent les oiseaux perchés.

La plus répandue est

La *Cresserelle*. (*Falc. tinnunculus*. Lin.) Enl. 401 et 471. Naum. 30.

Rousse, tachetée de noir en dessus, blanche, tachetée en long de brun pâle dessous ; la tête et la queue du mâle cendrées. Elle tire son nom de son cri aigre ; niche dans les vieilles tours, les masures.

La *petite Cresserelle*. (*Falco cenchris*. Frisch et Naum. *F. tinnunculoides*. Schintz et Tem.) Naum. 29. Frisch. 89.

Le mâle sans taches en dessus ; semblable d'ailleurs à la cresserelle ; les ailes un peu plus longues, et les ongles blancs. Cette espèce, long-temps confondue avec la précédente, habite de préférence le midi de l'Europe.

La *Cresserelle grise*. (*Falco rufipes*. Beseke. *F. Vespertinus*. Gm.) Enl. 431. Naum., 28.

Le mâle est cendré foncé et a les cuisses et le bas-ventre roux ; la femelle a le dos cendré tacheté de noir, la tête et tout le dessous plus ou moins roux. Plus petite encore que la précédente ; plus répandue à l'orient de l'Europe, et commune en Sibérie, elle est rare en Allemagne et en France (1).

---

(1) Ajoutez en espèces étrangères, 1° voisines de la cresserelle : le *montagnard*, Vaill., 35 (*F. capensis*, Sh.); — *F. sparverius*, enl. 465, Wils., II, XVI, 1, et IV, XXXII, 2, et deux ou trois espèces, dont les ailes, semblables d'ailleurs à celles des oiseaux nobles pour la proportion relative des plumes, sont plus courtes que la queue, telles que *F. punctatus*, Cuv., col. 45 ; — *F columbarius*, Wils., II, XV, 3.

2° Voisines du hobereau : *F. cærulescens*, Edw., 108, Vieill., gal. 18, et col. 97, à peine plus grand qu'un moineau; — *F. aurantius*, Lath., *rufogularis*, Ejd., *thoracicus*, Iliger, col. 348 ;—*F. bidentatus*, Lath., ou *Bidens rufiventer*, Spix. VI, qui se distingue par une double dent à son bec, col. 38, et le jeune, col. 288, ou *bid. albiventer*, Spix. VII, mais avec des ailes trop courtes; — *F. diodon*, col. 198; — *F. femoralis*, Temm., col. 121 et 343 et Spix. VIII;—*F. Aldrovandii*, Reinw., col. 128.

3° Voisines du vrai faucon : le *chiquera*, Vaill., Af. 30 (*F. chiquera*, Sh.);—*F. biarmicus*, T., col. 324;—le *F. huppé* (*falc. frontalis*, Daud., *F. galericulatus*, Sh.), Vaill., Af. 28;—Le *F. huppart*, T. (*F. lophotes*, Cuv.) enl. 10;—Le *F. à culotte noire*, Vaill. 29 (*F. tibialis*, Sh.).

LES GERFAULTS. (HIEROFALCO. CUV.) (1)

Ont les pennes de l'aile comme les autres oiseaux nobles, dont ils montrent aussi toutes les inclinations ; mais leur bec n'a qu'un feston comme celui des ignobles (2) ; leur queue, longue et étalée, dépasse notablement leurs ailes, quoique celles-ci soient elles-mêmes très longues ; leurs tarses, courts et réticulés, sont garnis de plumes au tiers supérieur. On n'en connaît bien qu'une espèce.

Le *Gerfault*. (*Falco candicans* et *F. Islandus*. Gm.) Buff. enl. 210, 456, 462. Naum. 21, 22.

Plus grand d'un quart que le faucon, est le plus estimé de tous les oiseaux de fauconnerie. On le tire principalement du nord ; son plumage ordinaire est brun dessus, avec une bordure de points plus pâles à chaque plume, et des lignes transverses sur les couvertures et les pennes ; blanchâtre dessous, avec des taches brunes longues, qui, avec l'âge, se changent sur les cuisses en lignes transverses ; enfin la queue rayée de brun et de grisâtre ; mais il varie tellement par le plus ou moins de brun ou de blanc, qu'il y en a de tout blancs sur le corps, et où il ne reste de brun qu'une tache sur le milieu de chaque penne du manteau ; les pieds et la membrane du bec sont tantôt jaunes, tantôt bleus (3).

La seconde section du grand genre *falco* est celle des

OISEAUX DE PROIE appelés IGNOBLES,

Parce qu'on ne peut les employer aisément en fauconnerie ; tribu bien plus nombreuse que celle des *nobles*, et qu'il

---

(1) *Hierax, hiero-falco, faucon sacré, sacre*, tous noms tenant à l'ancienne vénération des Egyptiens pour certains oiseaux de proie. *Gerfault* est corrompu d'*hiero-falco*.

(2) Nauman, I, p. 278, assure que ce sont les fauconniers qui usent la dent du bec des gerfaults. En ce cas, ils rentreraient, à la longueur de leur queue près, dans la catégorie des autres faucons ; et il faudrait leur associer le *lanier*.

(3) Aj. comme espèce étrangère le *gerfault cendré* (*F. atricapillus*), Wils., VI, LII, 3, dont la *buse cendrée*, Edw., 53 (*F. cinereus*, Gm.), pourrait bien être le jeune âge.

est nécessaire encore de beaucoup subdiviser. La plus longue penne de leurs ailes est presque toujours la quatrième, et la première est très courte, ce qui fait le même effet que si leur aile avait été tronquée obliquement par le bout, d'où résulte un vol plus faible, toutes choses égales d'ailleurs; leur bec est aussi moins bien armé, parce qu'il n'a point de dent latérale près de sa pointe, mais seulement un léger feston dans le milieu de sa longueur.

LES AIGLES. (AQUILA. Briss.)

Qui en forment la première tribu, ont un bec très fort, droit à sa base, et courbé seulement vers sa pointe. C'est parmi eux que se trouvent les plus grandes espèces du genre, et les plus puissants de tous les oiseaux de proie.

LES AIGLES proprement dits. (AQUILA. Cuv.)

Ont le tarse emplumé jusqu'à la racine des doigts : ils vivent dans les montagnes, et poursuivent les oiseaux et les quadrupèdes; leurs ailes sont aussi longues que la queue, leur vol aussi élevé que rapide, et leur courage surpasse celui de tous les autres oiseaux.

L'*Aigle commun*. (*Falco fulvus*, *F. melanaëtos*, *F. niger*, Gm. (1) Enl. 409. Naum. pl. 8 et 9. Wils. VII. LV, 1.

Plus ou moins brun, l'occiput fauve, la moitié supérieure de la queue blanche, et le reste noir. C'est l'espèce la plus répandue dans toutes les contrées montagneuses.

L'*Aigle royal* (*Falco chrysaëtos*.), enl., 410, n'en diffère que par sa queue noirâtre, marquée de bandes irrégulières cendrées. On assure que c'est l'aigle commun dans son plumage parfait (2).

---

(1) L'espèce réelle est bien représentée, enl. 409, c'est *Falc. fulvus*. Dans certains états de mue, on voit dans son plumage le blanc de la base des plumes. C'est alors *F. fulvus canadensis*, Edw., I. Quant au *F. melanaëtos*, il n'est fondé que sur de vagues indications des anciens, et l'on ne cite que la même pl. enl. 409. Enfin le *F. niger* ou *Aigle à dos noir* de Brown, n'est qu'une légère différence d'âge.

(2) Temm., Man. d'Ornit., I, p. 39.

L'*Aigle impérial.* (*Falco imperialis.* Bechst.) *F. Mogilnik.* Gm. *Aquila heliaca.* Savign. Ég. Ois. pl. xii. Vieillot gal. 9. Naum. pl. 6 et 7. Tem. col. 15 et 152.

A les ailes encore plus longues, une grande tache blanchâtre aux scapulaires, les narines transverses ; la queue noire, ondée de gris à sa partie supérieure. La femelle est fauve, à taches brunes. Son port est plus trapu qu'à l'aigle commun, et il est encore plus terrible pour les autres oiseaux. Il habite les hautes montagnes du midi de l'Europe, et c'est sur lui que l'on se plaît à reporter les récits exagérés que faisaient les anciens de la force, du courage et de la magnanimité de leur aigle doré.

Le *petit Aigle* ou *Aigle tacheté*; *Aigle criard.* (*Falco nævius* et *Falco maculatus.* Gm.) Naum. pl. 10 et 11. *Aq. melanaetos.* Savig. Eg. Ois. pl. 1 et pl. 2. f. 1.

D'un tiers plus petit que les deux autres, à tarses plus grêles, à plumage brun ; la queue noirâtre avec des bandes plus pâles ; le jeune a le bout de la queue blanchâtre ; des taches fauve-pâle, forment une bande sur les petites couvertures, une au bout des grandes, qui remonte sur les scapulaires, et une au bout des pennes secondaires. Le haut de l'aile est chargé de gouttelettes fauves. Les vieux deviennent tout bruns. Cette espèce est commune dans les Apennins et autres montagnes du midi de l'Europe, mais se montre plus rarement dans le nord : elle n'attaque que des animaux très faibles. On l'a trouvée assez docile pour l'employer en fauconnerie ; mais on dit qu'elle se laisse chasser et vaincre par l'épervier.

On a cru devoir placer parmi les aigles un oiseau de l'orient de l'Europe (*Falco pennatus*, Gm., col 33, Briss., supl., pl. 1), qui n'en a guères que les tarses empennés et les plumes pointues du vertex, mais qui n'est pas aussi grand que la buse, et a le bec presque aussi courbé qu'elle ; son plumage est fauve, tacheté de brun, ses pieds bleus. Il est très rare en France et en Allemagne (1).

---

(1) On en a pris un vivant près de Paris, l'année dernière. M. Temm.

La Nouvelle-Hollande produit des aigles de la même forme que les notres, à la queue près, qui est étagée (1).

LES AIGLES PÊCHEURS. CUV. (HALIÆTUS. Savigny).

Ont les mêmes ailes que les précédents, mais les tarses revêtus de plumes seulement à leur moitié supérieure, et à demi écussonnés sur le reste. Ils se tiennent au bord des rivières et de la mer, et vivent en grande partie de poisson.

L'*Orfraie* et le *Pygargue*. (*Falco ossifragus, F. albicilla* et *F. albicaudus*. Gm.)

Ne forment qu'une espèce qui, dans ses premières années, a le bec noir, la queue noirâtre, tachetée de blanchâtre, et le plumage brunâtre, avec une flamme brun-foncé sur le milieu de chaque plume (enl., 112 et 415, Naum., 14 ; c'est alors le *F. Ossifragus.*), et qui avec l'âge devient d'un gris brun uniforme, plus pâle à la tête et au cou, avec une queue toute blanche et un bec jaune-pâle. (Frich, LXX, Naum., 12 et 13 ; c'est le *F. albicilla.*) (2). En tout temps elle attaque principalement les poissons. On la trouve dans tout le nord du globe.

L'*Aigle à tête blanche*. (*Falco leucocephalus.*) Enl. 411. Wils. IV, XXXVI, et VII., LV 2.

Brun-foncé uniforme, à tête et queue blanches, à bec jaunâtre, presque aussi grand que nos aigles communs, vit dans l'Amérique septentrionale, et y poursuit sans cesse le poisson. Il paraît qu'il en vient quelquefois dans le nord de l'Europe. Dans sa jeunesse, il a le corps et la tête brun-

---

fait encore une espèce européenne de l'*Aigle bonnelli*, col. 288, mais on ne l'a pas dans tous ses états.

Aj. le *Griffard*, Vaill., Afr., I (*F. armiger*, Sh.);—l'*Aigle malais* (*F. malaiensis*, Reinw.), col. 117; — le *petit Aigle du Sénégal* (*F. senegallus*, Cuv.), semblable au petit aigle d'Europe, les narines moins rondes, beaucoup de petites bandes grises sous la queue du jeune. — Le *petit Aigle du Cap* (*F. nævioides*, Cuv.), varié de brun, de fauve et de noirâtre.

(1) (*F. fuscosus*) col. 32.

(2) On a vérifié plus d'une fois ce changement à la ménagerie du Muséum. Quant au petit pygargue, *F. albicaudus*, ce n'est que le mâle du grand : *F. albicilla*.

cendré. On ne doit cependant pas le confondre avec le vieux pygargue à tête blanchâtre.

Nous remarquons parmi les aigles pêcheurs étrangers.

Le *petit Aigle des Indes*. (*F. ponticerianus*. Gm.) Enl. 416. Vieillot. Gal. 10.

Moindre qu'un milan; d'un beau roux marron vif, la tête, le cou et la poitrine blancs ou gris de perle. C'est l'*Aigle garuda*, qui, dans la religion des Brames, est consacré à *Vischnou* (1).

Les Balbusards. (Pandion. Savigny.)

Ont le bec et les pieds des aigles pêcheurs; mais leurs ongles sont ronds en dessous, tandis que dans les autres oiseaux de proie, ils sont creusés en gouttière; leurs tarses sont réticulés, et c'est la seconde plume de leurs ailes qui est la plus longue.

On n'en connaît qu'une espèce, répandue au bord des eaux douces de presque tout le globe, avec peu de variations dans le plumage : c'est

Le *Balbusard*. (*Falco haliœtus*. Lin.) Enl. 414, et mieux : Catesby. II. Wils. V, XXXVII. Vieillot. Galer. II. Naum. 16.

D'un tiers plus petit que l'orfraie; blanc, à manteau brun, une bande brune descendant de l'angle du bec vers le dos, des taches brunes sur la tête et la nuque, quelques-unes à la poitrine; la cire et les pieds tantôt jaunes, tantôt bleus.

Les Circaètes. (Circaetus Vieillot.)

Tiennent une sorte de milieu entre les aigles pêcheurs, les

(1) Ici doivent se placer le *Blagre*, Vaill., Afr, 5 (*Falc. blagrus*, Sh.), qui est probablement le *F. leucogaster*, Lath., ou *Aigle océanique*, col. 49, — le *vocifer*, Vaill., Afr., 4 (*F. vocifer*, Sh.); — le *Caffre*, Vaill., Afr., 6 (*F. vulturinus*, Sh.); — l'*Aigle de Macé* du Bengale (*F. macei*, Cuv.), col. 8 et 223; — l'*Aigle aguia* (*F. aguia*, T.), col 302; — le *F. ichtyœtus*, Horsf. jav; — le *Milvago ochrocephalus*, Sp. I, ou *Chimachima* d'Azz., ou *F. degener*, Ilig.

Il faut remarquer, au reste, que le passage des aigles aux buses se fa par nuances insensibles.

balbusards et les buses. Ils ont les ailes des aigles et des buses, et les tarses réticulés des balbusards : Tel est

Le *Jean-le-blanc*. (*F. gallicus*. Gm. *F. leucopsis*. Bechst. *F. brachydactylus*. Tem.) Enl. 413. Naum. 15.

Sa taille est supérieure à celle du balbusard ; la courbure de son bec est plus rapide que dans les autres aigles, et il a les doigts courts à proportion. Il est brun dessus, blanc dessous, avec des taches d'un brun pâle; sa queue a trois bandes pâles. Ses allures sont plutôt d'une buse que d'un aigle. Il vit surtout de serpents et de grenouilles.

Le *Bateleur*. Vaillant. Afr. 7 et 8. (*F. ecaudatus*. Sh.)

Est une espèce d'Afrique, remarquable par l'extrême briéveté de sa queue, et la belle variété de son plumage. La cire de son bec est rouge (1).

L'Amérique produit des aigles à longues ailes comme les précédents, à tarses nus, écussonnés, où une partie plus ou moins considérable des côtés de la tête, et quelquefois de la gorge, est dénuée de plumes. On leur donne le nom commun de CARACARA (2).

Le *Caracara ordinaire*. (*Falco brasiliensis*. Gm.) *Polyborus vulgaris*. Vieillot. Galer. pl. 7. Le Jeune, Spix. I a.

Grand comme un balbusard, rayé en travers de blanc et de noir, des plumes effilées, blanches à la gorge, une calotte noire, un peu prolongée en huppe ; les couvertures des ailes, les cuisses et le bout de la queue noirâtres. C'est l'oiseau de proie le plus nombreux au Paraguay et au Brésil (3).

---

(1) Aj. l'*Aigle couronné* d'Azzar (*F. coronatus*, T.), col. 234 ; — le *Circaète du Sénégal* (*C. cinereus*), Vieill., Galer. des ois., pl. XII; — le *Caracarra funèbre* (*F. Novæ-Zelandiæ*, Lat.), col. 192 et 224.

(2) Azzara. Voy. III, p. 30 et suiv.

(3) C'est bien le caracara de Margrave, mais sa description ne le ferait pas reconnaître. On en trouve une meilleure dans Azzara. Notre caractère est pris de la nature. Le *F. cheriway*, Jacq. Beyt., p. 15, n° 11, pourrait bien n'en être qu'une variété d'âge. Aj. le *Caracara noir* (*F. aterrimus*, Temm.), col. 37 et 342, ou *daptrius ater*, Vieill., gal., pl. V; — *gymnops fasciatus*, Spix. IV. Son *gymnops strigilatus* en est le jeune

N. B. C'est de mes caracara que M. Vieillot a fait ses genres *daptrius*, *ibycter* et *polyborus*, suivant que le nu de leur tête s'étend plus ou moins.

Le *petit Aigle à gorge nue*. (*Falco aquilinus*. Gm.) Enl. 417. *Ibycter leucogaster*. Vieillot. Galer. 6.

Noir, le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs, la gorge nue et rouge.

Les Harpies ou Aigles pêcheurs à ailes courtes (Harpyia, Cuv.) (1).

Sont aussi des aigles d'Amérique, qui ont les tarses très gros, très forts, réticulés, et à moitié emplumés, comme les aigles pêcheurs proprement dits, dont ils ne diffèrent que par la brièveté de leurs ailes; leur bec et leurs ongles sont même plus forts que dans aucune autre tribu.

La *grande Harpie d'Amérique*. *Aigle destructeur* de Daudin, *grand Aigle de la Guiane* de Mauduit (problement le *Falco harpyia* et le *F. cristatus*, Lin.) *F. harpyia* et *imperialis*. Sh.) Col. 14. (2)

Est un des oiseaux qui ont les serres et le bec le plus terribles; sa taille est supérieure à celle de l'aigle commun; son plumage est cendré à la tête et au cou, brun-noirâtre au manteau et aux côtés de la poitrine, blanchâtre au-dessous, et rayé de brun sur les cuisses: des plumes alongées lui forment une huppe noire sur le derrière de la tête, et lorsqu'il les relève et qu'il écarte celles des joues, il prend beaucoup de la physionomie d'une chouette. Aussi porte-t-il souvent son doigt externe en arrière comme le pouce.

On le dit si fort, qu'il a quelquefois fendu le crâne à des hommes à coups de bec; les paresseux font sa nourriture ordinaire, et il n'est pas rare qu'il enlève des faons.

Les Aigles-autours. (Morphnus. Cuv.) (3)

Ont, comme les précédents, les ailes plus courtes que la

---

(1) M. Vieillot a adopté ce genre et ce nom.

(2) C'est incontestablement l'*yzquautzli* de Fernandès; mais cet auteur exagère beaucoup sa taille en le comparant à un mouton. C'est aussi le *V. cristatus* de Jacq., et par conséquent le *Falc. Jacquini* de Gmel.

(3) *Morphnus*, nom grec d'une espèce indéterminée d'oiseaux de proie C'est de mes morphnus que M. Vieillot a fait ses *spizaëtes*.

queue ; mais leurs tarses élevés et grêles, et leurs doigts faibles, obligent de les en distinguer.

Il y en a qui ont les tarses nuds et écussonnés.

L'*Aigle-autour huppé de la Guiane*. (*F. guianensis*. Daud.) *Petit Aigle de la Guiane*. Maud. Encycl.

Ressemble singulièrement, pour les couleurs et pour la huppe, au grand aigle pêcheur du même pays ; mais il est moindre pour la taille, et ses tarses élevés, nus et écussonnés, l'en distinguent suffisamment ; son manteau est noirâtre, quelquefois varié de gris foncé ; son ventre blanc, avec des ondes fauves plus ou moins marquées ; sa tête et son cou, tantôt gris, tantôt blancs, et sa huppe occipitale, longue et noirâtre.

L'*Urubitinga*. (*Falco urubitinga*. Lin.) Spix. I b.

Noir, sans huppe, avec le croupion et la base de la queue blancs. Le jeune a le dessus brun, le dessous fauve moucheté de brun (Col. 55.). Ce bel oiseau chasse sur les lieux inondés (1).

D'autres ont les tarses élevés et emplumés sur toute leur longueur.

L'*Aigle-autour noir huppé d'Afrique*. (*Falco occipitalis*. Daud. *Huppart*. Vail. Afr. I, II. Bruce, Abyss. pl. XXXII.)

Grand comme un corbeau, noir, une longue huppe pendante de l'occiput ; les tarses, le bord de l'aile et des bandes sous la queue blanchâtres. Il habite toute la largeur de l'Afrique.

L'*Aigle-autour varié* ou *Urutaurana* (2). (*Falco ornatus*, Daud. *F. superbus* et *coronatus*. Sh.) *Autour huppé*. Vail. Afr. I, XXVI. *Spizaëtus ornatus*. Vieillot. Galer. 21. *Aigle moyen de la Guiane*. Maud. Encycl. *Épervier patu* d'Azzar.

Calotte et huppes noires, côtés du cou d'un roux vif,

(1) Le Filol *longipes*, Ilig. ; l'aq. *picta*, Spix. Ic, ne paraissent que de jeunes urubitinga. — Aj. l'*Aigle-autour moucheté* (*Aq. maculosa*), Vieill., Amer., pl. III bis ; — le *Panema* (*Aq. milvoïdes*, Spix, Id.)

(2) C'est bien sûrement l'*Urutaurana* de Margrave ; mais cet auteur le dit grand comme un aigle, ce qui est un tiers au moins de trop. L'*Harpyia braccata*, Spix. III, en est le jeune.

manteau noir varié de gris, ondé de blanc; dessous blanc, rayé de noir aux flancs, aux cuisses et aux tarses; queue noire, avec quatre bandes grises. C'est un bel oiseau de l'Amérique méridionale, qui varie du noir et blanc au brun foncé (1).

Il y a enfin, en Amérique, des oiseaux à bec comme tous les précédents, à tarses très courts, réticulés, à demi couverts de plumes par devant, à ailes plus courtes que la queue, et dont le caractère le plus distinctif consiste en narines presque fermées semblables à une fente. On peut en faire une petite tribu sous le nom de CYMINDIS, Cuv. (2). Tel est

Le *petit Autour de Cayenne*. Buff. (*Falco cayennensis*. Gm.) Enl. 473. Spix. VIII[c].

Qui a encore pour caractère propre une petite dent à l'endroit où le bec se courbe. L'adulte est blanc, à manteau noir-bleuâtre, à tête cendrée, avec quatre bandes blanches sur la queue; le jeune a le manteau varié de brun et de roux, et la tête blanche, avec quelques taches noires (3).

LES AUTOURS. Cuv. (ASTUR. Bechstein. DAEDELION. Savigny.)

Qui forment la seconde division des *ignobles*, ont, comme les trois dernières tribus des aigles, les ailes plus courtes que

---

(1) Ajoutez ici, en espèces huppées, le *blanchard*, Vaill., Afr., 3 (*F. albescens*. Sh.);—l'*Autour tyran* (*F. tyrannus*, Pr. Max.), col. 73; — l'*Autour cristatelle*, Temm., col. 285 : en espèces non huppées, l'*Autour neigeux*, Temm., col. 127;—l'*Aut. incolore*, id., ib., 134, ou *Falc. lineatus*, Horsfield, Jav.

(2) *Cymindis*, nom grec d'une espèce indéterminée d'oiseaux de proie.

(3) Je ne sais si ce n'est pas le jeune cymindis que représente la *Buse mantelée* (*F. palliatus*, Tem.), col. 204, très différente de celle qui porte le même nom français, col. 437.

Aj. le *Cym. bec en hameçon* (*F. hamatus*, Ilig.), col. 61 et 231, *F. leucopygus*, Sp. II[2]; — le *C. à bec en croc* (*F. uncinatus*, id.), col. 103, 104 et 105. Ces oiseaux varient fort en couleur avec l'âge.

N. B. L'*Aigle de Gottingue* (*F. glaucopis*, Merrem. beytr., II, pl. VII.) est une buse commune. L'*Aigle blanc* (*F. albus*, Sh. John white, Voy.) est un autour.

la queue; mais leur bec se courbe dès sa base, comme dans tous ceux qui vont suivre.

On appelle plus particulièrement AUTOURS ceux qui ont les tarses écussonnés et un peu courts.

L'*Autour ordinaire*. (*Falco palumbarius* Lin., enl. 418 et 461, et le jeune, *F. gallinarius* Gmel., enl. 425, et Frisch. LXXII.) Naum. 17, 18. (1).

La seule espèce de ce pays-ci est brune dessus, à sourcils blanchâtres, blanche dessous, rayée en travers de brun dans l'adulte; moucheté en long dans le premier âge; cinq bandes plus brunes sur la queue. L'autour égale le gerfault pour la taille, mais non pour le courage, fondant toujours obliquement sur sa proie. On s'en sert cependant en fauconnerie pour des gibiers faibles. Il est commun dans toutes nos collines et montagnes basses.

Parmi les autours étrangers, on peut remarquer celui de la Nouvelle-Hollande (*Falco Novæ-Hollandiæ*), Voy. de White, p. 250, qui est souvent tout entier d'un blanc de neige; mais il paraît que c'est là une variété d'un oiseau du même pays, cendré dessus, blanc dessous, avec des vestiges d'ondes grises (2).

On peut encore rapprocher des *autours* quelques oiseaux

(1) Probablement aussi *F. gyrfalco*, *F. gentilis*, Gm., tant les oiseaux de proie étaient mal déterminés à l'époque où nous avons donné notre première édition.

(2) Autres autours étrangers: l'*Aut. à ventre gris* (*F. poliogaster*, T.), col. 264 et 295; — l'*Aut. à trois bandes* (*F. trivirgatus*, T.), col. 303; — l'*Aut. nuque blanche* (*F. leucauchen*, T.), col. 306; — l'*Aut. radieux* (*F. radiatus*, Lath.), col. 123; — l'*Aut. poliosome*, Quoy et Gaym.; Voy. de Freycinet, pl. XIV; — l'*Aut. culblanc* (*F. leucorrhous*), ib.; pl. XIII, — l'*Aut. à queue cerclée* (*F. unicinctus*, T.), col. 313. Ces trois derniers tiennent beaucoup des formes de l'urubitinga. — L'*Aut. de Pensylvanie* (*F. pensylvanicus*, Wils., IV, LIV, 1); — l'*Aut. à queue rousse* (*F. borealis*, L.), Vieill., Am., pl. XIV bis, Wils., LII, 1; — l'*Aut. leverien* (*F. leverianus*), Wils., LII, 2; — l'*Aut. multiraie* (*F. striolatus*, T.), col. 87 et 294, ou *Asturine cendrée*, Vieill., gal., 20; — l'*Aut. monogramme* (*F. monogrammicus*, T.), col. 314; — l'*Aut. Dussumier* (*F. Dussumieri*, T.), col. 308 et 336. Ceux-ci conduisent insensiblement aux éperviers.

d'Amérique à ailes courtes et à tarses courts, mais réticulés.

L'*Autour rieur* ou *à calotte blanche*. (*Falco cachinnans*, Lin. *Nacagua* d'Azz.) Vieillot. Galer. 19. Spix. III a.

Nommé d'après son cri; blanc, le manteau et une bande qui part du tour de l'œil et s'unit sur la nuque à sa correspondante, bruns; la queue à bandes brunes et blanches. Des marécages de l'Amérique méridionale, où il vit de reptiles et de poissons (1).

On réserve communément le nom d'Épervier (Nisus, Cuv.), à ceux qui ont les tarses écussonnés et plus élevés, mais les passages d'une division à l'autre sont presque insensibles.

Notre *Epervier commun*. (*Falco nisus*. Lin.) Enl. 412 et 467. Naum. 19, 20.

A les mêmes couleurs que l'autour, mais ses jambes sont plus hautes, et sa taille d'un tiers moindre. Cependant on l'emploie aussi en fauconnerie. Le jeune a les taches du dessous en flèches ou en larmes longitudinales et rousses, et les plumes de son manteau sont aussi bordées de roux.

Il y a des espèces étrangères encore plus petites (2).

Mais il y en a aussi de beaucoup plus grandes. Ainsi

L'*Epervier chanteur*. (*Faucon chanteur*. Vaill. Afr. XXVII. *Falco musicus*. Daud.)

Est grand comme l'autour, cendré dessus, blanc rayé de brun dessous et au croupion, brun varié de roux dans la jeunesse. On le trouve en Afrique, où il chasse aux perdrix, aux lièvres, et niche sur des arbres. C'est la seule espèce connue d'oiseaux de proie qui chante agréablement (3).

---

(1) Ici vient le *F. melanops*, Lath., col. 105. C'est de cette subdivision que M. Vieillot a fait ses HERPÉTHOTHÈRES.

(2) Comme le *Gabar*, Vaill., Afr., 33 (*F. gabar*, Sh.), col. 122 et 140; — le *Minule*, id., 34 (*F. minullus*, Sh.).

(3) Autres éperviers étrangers; La *Buse mixte couleur de plomb*; Azz., n° 67, ou épervier à doigs courts (*F. hemidactilus*, T.), col. 3 et 91; — le *Falc. magnirostris*, enlum. 460, col. 86; — le *Falc. columbarius*,

LES MILANS. (MILVUS. Bechstein.)

Ont des tarses courts, des doigts et des ongles faibles, qui, joints à un bec également peu proportionné à leur taille, en font les espèces les plus lâches de tout le genre; mais ils se distinguent par leurs ailes excessivement longues et par leur queue fourchue, qui leur donnent le vol le plus rapide et le plus facile.

Les uns ont les tarses très courts, réticulés, et à demi revêtus de plumes, par le haut, comme la dernière petite tribu des aigles (les ELANUS, Savigny). Tels sont

Le *Blac.* (*Falco melanopterus.* Daud.) Sav. Eg. Ois. pl. 2. f. 2. Vaill. Afr. XXXVI et XXXVII. Ch. Bonap. Am. II, XI, 1.

Grand comme un épervier, à plumage doux et soyeux, à queue peu fourchue, cendré dessus, blanc dessous, les petites couvertures des ailes noirâtres : le jeune est brun varié de fauve. Cet oiseau est commun depuis l'Égypte jusqu'au Cap, et paraît se retrouver aux Indes et même en Amérique. Il ne chasse guère qu'aux insectes.

Le *Milan de la Caroline.* (*Falco furcatus.* Lin.) Catesb. IV. Wils. LI, 2. Vieillot. Am. 10.

Blanc, les ailes et la queue noires, les deux pennes extérieures de celle-ci très longues; plus grand que le précédent. Il attaque aussi les reptiles (1).

Catesb. 4, Vieill. Am., pl. 2, et Wils., II, XV, 3;—l'*Ep. tachiro*, Vaill., Afr. 24 (*F. tachiro, daud.*), col. 377 et 420; — l'*Ep. coucoïde* (*F. cuculoïdes*, T.). col 110 et 129;—l'*Ep. à poitrine rousse* (*F. xanthothorax*, T.) col. 92; —l'*Ep. vergeté* (*F. virgatus*, T.), col. 109;—l'*Ép. à ailes courtes* (*F. brachipterus*, T.), col. 14 et 116 ou *F. concentricus*, Ilig;—l'*Ep. chaperonné* (*F. pileatus*, pr. Max.), col. 205;—l'*Ép. à joues nues* (*F. gymnogenys*), col. 307;—l'*Ep. ardoisé* (*F. pensylvanicus*, Wils., VI, XLVI, 1; très différent de l'autour nommé de même, *id.* pl. LIV.), et le jeune, col. 67;— l'*Ép. rapide* (*F. velox.*), Wils. VI, XLV, 1, en est la jeune femelle selon Ch. Bonap;—l'*Ép. à épaules rousses* (*F. lineatus.*) Wils. VI, LIII, 3;— l'*Ép. d'hyver* (*F. hiemalis*); Wils. IV, XXXV, 1; — l'*Ép. rayé.* (*F. striatus*), Vieill., Am., pl. 14;—l'*Ép. noir* (*F. niger.*), Viell., galer., 22.

(1) Ajoutez le *Milan riocourt* (*F. riocourii*, Vieill.), col. 85; — le *Milan à queue irrégulière* (*F. dispar*, Temm.), col. 319.

LES MILANS proprement dits,

Ont les tarses écussonnés et plus forts.

Notre *Milan commun.* (*Falco milvus.* Lin.) Enl. 422. Naum. 31, f. 1.

Fauve, les pennes des ailes noires, la queue rousse; celui de tous nos oiseaux qui se soutient en l'air le plus longtemps et le plus tranquillement. Il n'attaque guère que des reptiles (1).

LES BONDRÉES. (PERNIS. Cuv.) (2)

Ont, avec un bec faible de milan, un caractère très particulier, en ce que l'intervalle entre l'œil et le bec, qui dans tout le reste du genre *falco* est nu, et garni seulement de quelques poils, se trouve chez elles couvert de plumes bien serrées et coupées en écailles; leurs tarses sont à demi emplumés vers le haut, et réticulés : elles ont du reste la queue égale, les ailes longues, le bec courbé dès sa base, comme tous ceux qui vont suivre. Nous n'en possédons qu'une espèce.

La *Bondrée commune.* (*Falco apivorus.*) Enl. 420. Naum. 35, 36.

Un peu moindre que la buse, brune dessus, différemment ondée de brun et de blanchâtre dessous, selon les individus : la tête du mâle est cendrée à un certain âge. Cet oiseau chasse aux insectes, surtout aux guèpes et aux abeilles.

Il en existe quelques autres dans les pays étrangers.

La *Bondrée huppée de Java.* (*Pern. cristata.* Cuv.)

Toute brune, à tête cendrée comme la nôtre, mais à queue noire, avec une bande blanchâtre sur le milieu;

---

(1) Ajoutez le *Parasite*, Vaill., Afr., 22, ou le *Milan noir*, enl. 472; Naum. 31, f. 2, Savigny; Eg. Ois, pl. III, f. 1, c'est le *Falc. ater*, le *Falc. ægyptius*, et le *Falc. Forskahlii*, Gmel., le *Falc. parasiticus*, Lath. et Shaw; — le *Milan du Mississipi* (*Falco mississipiensis*, Wils, III, XXXV, 1), ou l'*Ictinie ophiophage*. Vieill., galer., planch. 17.

N. B. Le *Falc. austriacus*, Gm., est le jeune du milan commun.

(2) *Pernis* ou *pernès*, dénomination d'une sorte d'oiseaux de proie, selon Aristote.

une huppe brune à l'occiput. Elle a été rapportée de Java par M. Leschenaut (1).

LES BUSES. (BUTEO. Bechstein.)

Ont les ailes longues, la queue égale, le bec courbé dès sa base, l'intervalle entre lui et les yeux sans plumes, les pieds forts.

Il y en a qui ont les tarses emplumés jusqu'aux doigts. Elles se distinguent des aigles par leur bec courbé dès la base, et des autours ou aigles-autours à tarses empennés, par leurs ailes longues. Nous en possédons une.

La *Buse patue.* (*Falco lagopus.* Gm.) (2) Frisch. LXXV. Vaillant Afr. XVIII. Wils. Am. IV, XXXIII, 1. Naum. 34.

Variée assez irrégulièrement de brun plus ou moins clair et de blanc plus ou moins jaunâtre. C'est un des oiseaux les plus répandus; on l'a trouvée presque partout, et on l'a presque toujours regardée comme variété de quelque autre oiseau (3).

Mais le plus grand nombre des buses a les tarses nus et écussonnés. Nous n'avons ici que

La *Buse commune.* (*Falco buteo.* Lin.) Enl. 419. Naum. 33.

Brune, plus ou moins ondée de blanc au ventre et à la gorge; c'est l'oiseau de proie le plus abondant et le plus nuisible de nos contrées. Elle demeure toute l'année dans nos forêts, tombe sur sa proie du haut d'un arbre ou d'une butte, et détruit beaucoup de gibier (4).

---

(1) M. Temminck a représenté cet oiseau (col. 44) sous le nom de *buse ptilorinque.*

(2) C'est le *Falco lagopus*, brit. zool., *ap.*, t. I; le *Falco communis* ♂ *leucocephalus*, Frisch, 75; le *Falco sancti Johannis*, arct. zool., pl. IX; — les *Falc. communis fuscus*, *F. variegatus, F. albidus*, *F. versicolor*, Gm., ne sont que différents états de la buse ordinaire.

(3) Ajoutez la *Buse à calotte noire* (*F. atricapillus*, Cuv.), col. 79, ou le *Buteo melanoleucos*, Vieill., galer. 14; — la *Buse noire* (*F. niger*), Wils. VI, LIII, 1 et 2, que M. Ch. Bonap croit le *Falc. sancti Johannis*, de Pennant.

(4) Autres buses étrangères : le *Rou-noir.* Vaill., Afr. 16 (*F. jackal*, Daud. et Sh.); — le *Tachard id.* 19. (*F. tachardus*, Sh.); — le *Buseray*, *id.*

Quelques espèces sont huppées.

Le *Bacha*. Vail. Afr. pl. xv.

Grand comme la nôtre, brun, à petites taches rondes et blanches sur les côtés de la poitrine et sur le ventre; une huppe noire et blanche, une large bande blanche sur le milieu de la queue. C'est un oiseau d'Afrique très cruel, qui fait sa principale proie des *damans* (1).

Les Busards. (Circus. Bechstein.)

Diffèrent des buses par leurs tarses plus élevés, et par une espèce de collier, que les bouts des plumes qui couvrent leurs oreilles forment de chaque côté de leur cou.

Nous en avons trois espèces dans ce pays-ci, que les variations de leur plumage ont fait multiplier par les nomenclateurs.

La *Soubuse* (*Falco pygargus L.*), enl. 443 et 480, Naum. 38, 2 et 39, 1 et 2, brune dessus, fauve tachetée en long de brun dessous, le croupion blanc. L'*Oiseau Saint-Martin* (*Falco cyaneus* et *F. albicans*) (2), enl. 450, Naum. 39, 1 cendré, à pennes des ailes noires, n'est que le mâle de la seconde année. Cette espèce niche par terre, se tient beau-

---

20. (*F. busarellus*, Sh.)—La *Buse à joues grises* (*F. polygenis*, Tem.) col. 325.—La *Buse brune* (*F. fuscus*), Vieill., Am., 5.—Le *Tachiro*, Vaill. 24. (*F. tachiro*, Sh.)—Le *Milan cresserelle*, Vieil., Am., 10 bis, et la jeune femelle, col. 180; espèce dont le *F. plumbeus*, Spix., VIII, est peut-être l'adulte, et où le feston latéral s'aiguise en une dent dans quelques individus, quoique ses pennes soient d'ignobles. — La *Buse à ailes longues* (*F. pterocles*, Tem.), col. 56 et 139. — La *Buse à dos tacheté* (*F. pæcilonotos*, Cuv.) col, 9. — La *Buse mantelée* (*F. lacernulatus*, T.) col. 437. — La *Buse pâle* (*F. liventer*, T.) col. 438. — La *Buse à queue ferrugineuse* (*But. ferruginicaudus.*) Vieill., Am., 6.

(1) Ajoutez la *Buse à huppe blanche des Indes* (*Falco albidus*, T.) col. 19.

N. B. La *Buse roussâtre*, Tem. col. 25, se rapproche un peu des busards par ses tarses élevés, mais n'en a pas le collier; il y a aussi entre ces deux divisions des passages gradués et par nuances presque insensibles.

(2) C'est aussi le *Falc. communis*, *F. albus*, Frisch, pl. LXXV; le *Falco montanus* B, et le *Falc griseus*, Gm., et même son *Falc. bohemicus*.

coup dans les champs, vole près de terre, chasse sur le soir aux rats, aux jeunes perdreaux, etc.

Le *Busard cendré*. (*Falco cineraceus*. Montag.) Naum. 40. Vieill. gal. pl. 13.

Plus grêle, à ailes plus longues que la soubuse; le vieux mâle est cendré, et a les grandes pennes et une bande sur les pennes secondaires noires; la femelle et le mâle de la deuxième année sont bruns dessus, blancs dessous, avec des traits brunâtres à la poitrine; les jeunes ont tout le dessous du corps roux. Ses habitudes ressemblent beaucoup à celles de l'espèce précédente.

La *Harpaye*. (*Falco rufus*. *L*.) Enl. 470. Naum. 37. 1.

Brunâtre et rousse, la queue et les pennes primaires de l'aile cendrées. Le *Busard du marais* (*Falco æruginosus*), enl. 424, Naum. 38, brun, avec du fauve-clair à la tête et à la poitrine, passe pour le même oiseau plus âgé; mais il est des observateurs qui le prétendent différent par l'espèce. L'un et l'autre se tiennent de préférence à portée des eaux, pour y donner la chasse aux reptiles (1).

Enfin le

MESSAGER OU SECRÉTAIRE (SERPENTARIUS, CUV. GYPOGERANUS, Ilig.) (2),

Est un oiseau de proie d'Afrique, qui a les tarses au moins du double plus longs que les précédents, ce qui

(1) Espèces étrangères. — L'*acoli*, Vaill. Afr. 31. (*Falc. acoli*, Sh.) — Le *tchoug*, id 32, et Sonnerat, II, 182. (*F. melanoleucos.*) — (*F. palustris*, Pr. Max. col. 22. — Le *grenouillard*, Vaill. Afr. 23. (*F. ranivorus*, Sh.) — Le *busard roux*, Vieill. Amér. pl. IX, que cet auteur regarde comme le même que le *F. hudsonius*, Edw. 107. — Le *busard d'hiver*. (*Circus hiemalis*.) Vieill. Amér. 71, qui ne paraît pas le même que le *F. hiemalis*. Wils. IV. XXXV. 1. — Le *busard à croupion blanc*, (*Circ. europogistus*,) Vieill. Amér. 8; — Probablement aussi le *F uliginosus*, Edw. 291, appartiennent à ce sous-genre, mais tant que l'on n'aura pas suivi les mutations que l'âge apporte à leur plumage, il sera difficile d'en déterminer les espèces. M. Ch. Bonaparte dit que le *F. uliginosus*, est une jeune femelle de *cyaneus*.

(2) M. Vieillot a changé ces noms en *ophiothères*, gal. pl. 260.

l'a fait ranger par plusieurs naturalistes avec les échassiers ; mais ses jambes, entièrement couvertes de plumes, son bec crochu et fendu, ses sourcils saillants, et tous les détails de son anatomie, le placent dans l'ordre actuel. Son tarse est écussonné, ses doigts courts à proportion, le tour de son œil dénué de plumes ; il porte une longue huppe roide à l'ociput, et les deux pennes mitoyennes de sa queue dépassent beaucoup les autres. Il habite les lieux arides et découverts des environs du Cap, où il poursuit les reptiles à la course ; anssi a-t-il les ongles usés à force de marcher. Sa grande force est dans le pied. C'est le *Falco serpentarius* Gm., enl. 721 ; Vieill., gal. 260. On a essayé de le multiplier à la Martinique, où il pourrait rendre les plus grands services en détruisant les vipères fer-de-lance qui infectent cette île.

LES OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Ont la tête grosse, de très grands yeux dirigés en avant, entourés d'un cercle de plumes effilées, dont les antérieures recouvrent la cire du bec, et les postérieures l'ouverture de l'oreille. Leur énorme pupille laisse entrer tant de rayons, qu'ils sont éblouis par le plein jour. Leur crâne épais, mais d'une substance légère, a de grandes cavités qui communiquent avec l'oreille et renforcent probablement le sens de l'ouïe ; mais l'appareil relatif au vol n'a pas une grande force ; leur fourchette est peu résistante ; leurs plumes à barbes douces, finement duvetées, ne font aucun bruit en volant. Le doigt externe de leur pied se dirige à volonté en avant ou en arrière. Ces oiseaux volent surtout pendant le crépuscule et le clair de lune. De jour, quand ils sont attaqués, ou frappés de quelque objet nouveau, sans s'envoler

ils se redressent, prennent des postures bizarres et font des gestes ridicules.

Leur gésier est assez musculeux, quoique leur proie soit tout animale, consistant en souris, petits oiseaux, insectes; mais il est précédé d'un grand jabot; les cæcums sont longs, et élargis à leur fond, etc. Les petits oiseaux ont contre ceux-ci une antipathie naturelle, et se réunissent de toutes parts pour les assaillir, ce qui fait qu'on les emploie pour attirer les oiseaux aux pièges; on n'en a fait qu'un genre.

(Strix. Lin.)

Que l'on peut diviser d'après leurs aigrettes, la grandeur de leurs oreilles, l'étendue du cercle de plumes qui entoure leurs yeux, et quelques autres caractères.

Les espèces qui ont autour des yeux un grand disque bien complet de plumes effilées, entouré lui-même d'un cercle ou collerette de plumes écailleuses, et entre deux une grande ouverture d'oreille, sont plus éloignées pour la forme et pour les mœurs des oiseaux de proie diurnes, que celles où l'oreille est petite, ovale, et recouverte par des plumes effilées qui ne viennent que de dessous l'œil. On voit des traces de ces différences jusque dans le squelette.

Parmi ces premières espèces, nous nommerons

Hiboux. (Otus, Cuv.),

Celles qui ont sur le front deux aigrettes de plumes qu'elles relèvent à volonté, dont la conque de l'oreille s'étend en demi-cercle depuis le bec jusque vers le sommet de la tête, et est munie en avant d'un opercule membraneux. Leurs pieds sont garnis de plumes jusqu'aux ongles. Tels sont en Europe

Le *Grand Hibou à huppes courtes.* (*Str. ascalaphus.* Savigny, Eg.) Brit. zool., tab. B. III.

D'un quart plus grand que le commun, comme lui fauve tacheté de brun, et vermiculé sur les ailes et le dos, mais le ventre rayé en travers de lignes étroites, et des aigrettes très courtes. Il est proprement d'Afrique, mais il en paraît quelquefois en Europe (1).

Le *Hibou commun* ou *moyen Duc.* Buff. (*Str. otus.* L.) Frisch. LXVXXIX. Brit. zool. Tab. B. IV. f. 1. Naum. 45. 1.

Fauve, avec des taches longitudinales brunes sur le corps et dessous; vermiculé de brun sur les ailes et le dos, des aigrettes longues comme la moitié de la tête, huit ou neuf bandes brunes sur la queue.

La *Chouette* ou *le moyen Duc à huppes courtes.* (*Str. ulula* et *str. brachyotos.* Gm.) Enl. 438. Frisch. c. Naum. 45, 2. Brit. zool. tab. B. IV, f. 2. Wils. IV. XXXIII, 3.

Presque semblable au précédent pour les couleurs; le dos non réticulé, mais des lignes longitudinales étroites sur le ventre, et quatre ou cinq bandes brunes sur la queue. Les huppes ne se trouvent que dans le mâle; elles sont si petites, et il les relève si rarement, qu'elles n'ont presque jamais été remarquées, et qu'on a long-temps laissé cet oiseau parmi les espèces sans huppes, ou qu'on en a fait deux espèces. Il est répandu presque sur toute la terre (2).

---

(1) Témoin celui que représente la Zoologie britannique et dont la figure a tant embarrassé les naturalistes.

(2) Ajoutez le *hibou d'Amérique* (*Str. mexicana*, Gm. ou *Str. clamator*, Vieill. Am., 20 ou Sh. *longirostris*, Spix. IX [a], qui ne diffère presque de notre hibou commun que par des taches plus noires, moins lavées. — Le *hibou tacheté du Cap* (*Str. africana*, T.) col. 56, ou *Str. maculosa*, Vieill. gal. 23. — Le *Hibou à gros bec* (*Str. macrorhynchos*, T.) col. 62. — Le *Hibou à joues blanches* (*Str. leucotis*, T.) col. 6. — Le *Hibou à joues fauves* (*Str. otus.*) Wils. VI. LI. 3, différent de l'*Otus* d'Europe. — Le *Hibou tacheté d'Amérique* (*Str. nœvia*, Lath.) Wils. III. XIX. 1, dont le *Str. asio*, *id.* IV. XLII. 1, est probablement la femelle ou le jeune. — Le *Hibou à clapiers* (*Str. cunicularia.* Ch. Bonap.,) Am. I. VII. 2.

On pourrait réserver le nom de

CHOUETTES. (ULULA. Cuv.)

Pour les espèces qui ont le bec et l'oreille des hibous, mais non leurs aigrettes. Nous n'en possédons point de telles ici; mais il y en a dans le nord des deux continents, par exemple :

La *grande Chouette grise de Laponie*. (*Str. laponica*. Gm.)

Presque de la taille de notre grand duc; mélangée de gris et de brun dessus, blanchâtre, à taches longitudinales gris-brun dessous. Elle habite les montagnes du nord de la Suède (1).

LES EFFRAYES. (STRIX. Savigny.)

Ont l'oreille aussi grande que les hibous et pourvue d'un opercule qui l'est encore plus que celui de ces derniers; mais leur bec alongé ne se courbe que vers le bout, tandis que, dans tous les autres sous-genres, il est arqué dès la pointe. Elles manquent d'aigrettes; leurs tarses sont emplumés, mais elles n'ont que des poils à leurs doigts. Le masque formé par les plumes effilées qui entourent leurs yeux, a plus d'étendue, et leur donne une physionomie plus extraordinaire encore qu'aux autres oiseaux de nuit.

L'espèce commune en France (*Str. flammea*, L.), enl., 440; Frisch, LXXXXVII, Naum. 47, 2, paraît répandue sur tout le globe. Son dos est nué de fauve et de cendré ou de brun, joliment piqueté de points blancs enfermés chacun entre deux points noirs, et son ventre tantôt blanc, tantôt fauve, avec ou sans mouchetures brunes. Elle niche dans les tours, les clochers; et c'est elle que le peuple regarde plus spécialement comme un oiseau de mauvais augure (2).

LES CHATS-HUANS. (SYRNIUM. Savigny.)

Ont le disque de plumes effilées, et la collerette comme les

(1) Aj. La *Chouette grise du Canada* (*Str. nebulosa*, Gm.) Vieill., 17. Wils. IV. XXXIII. 2.

(2) Ajout. (*Str. badia*, T.) col. 54.—N. B. La *Chouette à queue fourchue du Brésil*, col. 432, ne paraît différer de l'effraye que par l'empaillage.

précédents; mais leur conque se réduit à une cavité ovale qui n'occupe pas moitié de la hauteur du crâne; ils n'ont point d'aigrettes, et leurs pieds sont emplumés jusqu'aux ongles.

Le *Chat-Huant de ce pays-ci*. (*Str. aluco* et *stridula*. L.) *Hulotte, Chouette des bois, etc.* Enl. 441, 437; Frisch, LXXXXIV, LXXXXV, LXXXXVI. Naum. 46 et 47. 1.

Est un peu plus grand que le hibou commun, couvert partout de taches longitudinales brunes, déchirées sur les côtés en dentelures transverses; il a des taches blanches aux scapulaires et vers le bord antérieur de l'aile. Le fond du plumage est grisâtre dans le mâle, roussâtre dans la femelle; ce qui les avait fait long-temps considérer comme deux espèces (1). Ces oiseaux nichent dans les bois, ou pondent souvent dans des nids étrangers, et se tiennent dans de vieux troncs d'arbres (2).

Nous réservons le nom de

DUCS. (BUBO. CUV.)

Aux espèces qui, avec la conque aussi petite et le disque de plumes moins marqué que les chats-huans, possèdent des aigrettes. Ceux qu'on connaît ont de gros pieds emplumés jusqu'aux ongles; tel est

Le *grand Duc* des naturalistes. (*Str. bubo.*) Enl. 434; Frisch. LXXXXIII. Naum. 44.

Le plus grand des oiseaux de nuit, fauve avec une mèche et des pointillures latérales brunes sur chaque plume; le brun est plus abondant dessus, le fauve dessous, les aigrettes presque toutes noires (3).

---

(1) Les *Str. sylvestris*, *rufa*, *noctua alba*, de Scopoli, et le *str. soloniensis*, que Gmelin a intercalés dans son système, sont trop indéterminés pour être considérés comme autre chose que des variétés, probablement du chat-huant. Il est bon de savoir que dans tout ce genre, les femelles sont plus rousses que les mâles; ce qui a fait quelquefois multiplier les espèces.

(2) Ajout. le *Str. pagodarum*, Tem. col. 220.

(3) On ne peut admettre le *Str. scandiaca*, L. qui ne repose que sur une figure laissée par Rudbek, et faite probablement d'après une variété

LES CHOUETTES A AIGRETTES. (Vaill. Afr. XLIII.)

Ne sont que des ducs dont les aigrettes, plus écartées et placées plus en arrière, ne se relèvent que difficilement au-dessus de la ligne horizontale. Il y en a dans les deux hémisphères (1).

LES CHEVÈCHES. (NOCTUA. Savigny.)

N'ont ni aigrettes, ni conque de l'oreille évasée et enfoncée; l'ouverture en est ovale, à peine plus grande que dans les autres oiseaux; le disque de plumes effilées est moins grand et moins complet encore que dans les ducs. Leurs rapports avec les oiseaux de proie diurnes se montrent jusque dans leurs habitudes.

Quelques-unes se font remarquer par une longue queue étagée; elle ont les doigts très emplumés; on les nomme CHOUETTES ÉPERVIERS. (SURNIA. Dumer.) Il paraît qu'il en existe, dans tout le nord, quelques espèces ou variétés très voisines et assez mal distinguées sous les noms de *str. funerea*, *hudsonia*, *uralensis*, *accipitrina*, *etc.*

L'espèce la mieux connue (*Str. nisoria*, Wolf.) enl., 473, Naum. 42, 2., de tout le nord du globe, de la taille de l'épervier, brun-noirâtre dessus, avec des taches blanches en gouttelettes sur la tête, en barres transversales sur les scapulaires, rayée transversalement de blanc et de brun en dessous, avec dix lignes transverses blanches sur la queue, chasse plus le jour que la nuit.

L'espèce des *monts Ourals* (*Str. uralensis*, Pall.) Naum. 42, 1., est presque aussi grande que le *harfang*, brune dessus, avec des taches blanches, blanche dessous, avec des taches longues brunes, cinq bandes grises en travers de la queue. Elle chasse aussi de jour, et se voit quelquefois en Allemagne. C'est probablement l'*Hybris* ou *Ptynx* d'Aristote. L. IX, C. 12.

---

du grand duc. Ajout. *Str. magellanica*, enl. 585, dont le *Str. virginiana*, Daud. II. 13 et Wils. Am. VI. L. 1, ou *Str. pinicola*, Vieill. Am. 19, ne diffère que par des teintes plus rousses. — *Str. lactea*, T. col. 4.

(1) *Str. griseata*, Sh. Vaill. Afr. 43, de la Guyane. — *Str. strepitans*, T. col. 174 et 229, de *Batavia*.

On y voit aussi quelquefois l'espèce dite d'Acadie (*Str. acadica.*), Naum., 43, f. 1 et 2, Wils., Am., IV, XXXIV, 1, mais qui appartient également à tout le nord du globe. C'est la plus petite des chouettes, et elle surpasse à peine le moineau. Le jour ne l'effraie pas non plus, mais Vaillant a fait connaître une de ces chouettes éperviers d'Afrique (*choucou*, n° XXXVIII.) toute blanche en dessous, à quatorze ou quinze lignes sur la queue, et qui, selon lui, est plus nocturne encore que les autres chouettes.

D'autres chevèches ont la queue courte et les doigts emplumés. La plus grande, et en même temps le plus grand oiseau de nuit sans aigrettes, est

Le *Harfang*. (*Str. nyctea.* L.) Enl. 458. Wils. IV, XXXII, 1. Naum. 41.

Qui égale presque le grand duc pour la taille. Son plumage blanc de neige est marqué de taches transversales brunes qui disparaissent à mesure que l'animal vieillit. Il habite le nord des deux continents, niche sur des rochers élevés, chasse aux lièvres, aux coqs de bruyère, aux lagopèdes, etc. (1)

Il y a des espèces beaucoup plus petites, telles que

La *Chevèche à pieds emplumés*. (*Str. tengmalmi.* Gm. *Str. dasypus.* Bechst.) Naum. 48. f. 2 et 3.

A dos brun semé de gouttes blanches, dessous plus pâle, à taches blanches plus larges, quatre lignes blanches en travers de la queue : se tient dans les bois. La *chevèche rousse* (*Str. passerina*, Meyer., et Wolf.) est sa femelle.

Cependant le plus grand nombre de ces petites espèces n'a aux doigts que des poils clair-semés. Telle est

La *Chevèche commune*. (*Str. passerina.* Gm. *Str. pygmæa.* Bechst.) Enl. 439. Naum. 48. 1.

Un peu plus petite que la précédente, mais presque du même plumage. La queue un peu plus courte et avec cinq barres pâles plus larges; niche souvent dans les vieux

(1) La *chouette blanche*, Vaill., Afr., 45, n'est qu'un vieux harfang. Les différences alléguées dans les proportions tiennent à l'empaillage.

murs. Il y a plusieurs espèces très voisines en Amérique, aux Indes, etc. (1).

Il y a de ces chevèches à doigts sans plumes, qui approchent de nos chats-huants pour la taille. Cayenne en fournit plusieurs belles espèces, et notamment les trois suivantes :

La *Chevèche fauve*. (*Str. cayennensis*. Gm.) Enl. 442.

Irrégulièrement et finement rayée en travers de brun sur un fond fauve.

La *Chevèche noire* ou *Huhul*. (Vaill. Afr. XLI.) *Str. lineata*. Sh. *Str. albomarginata*. Spix. X [a].

Rayée en travers de blanc sur un fond noir, quatre lignes blanches sur la queue. Elle fuit si peu la lumière, qu'on l'appelle chouette de jour. La taille de ces deux espèces est celle de notre chouette commune.

La *Chevèche à collier*. (*Str. torquata*. Daud.) Vaillant, Afr. XLII.

Brune dessus, blanchâtre dessous, le tour des yeux et un ruban sur la poitrine bruns; la gorge et les sourcils blancs. Elle surpasse le chat-huant en grandeur ; c'est le *nacurutu* sans aigrettes de d'Azzara.

Il y en a enfin en Amérique qui ont les tarses nus aussi-bien que les doigts : telle est la *chevèche nudipède*. (*Str. nudipes*. Daud.) Vieill., Amér., XVI.

Enfin les SCOPS. (SCOPS. Savigny.)

Ont avec les oreilles à fleur de tête, les disques imparfaits et les doigts nus des précédentes, des aigrettes analogues à celles des ducs et des hibous.

Il y en a un dans ce pays-ci (*Str. scops*.) enl. 436, Naum., 43, 3, à peine grand comme un merle, à plumage cendré,

---

(1) *Str. Brama*, T. col. 68, qui diffère à peine du *passerina*. — *Str. Sonnerati*, T., col. 1e. — *Str. urucurea*, *id.*, dont le *Str. grallaria*, *id.*, col. 136, est la femelle. — *Str. castanoptera*, Hoff., ou *Str. spadicea*, Reinw. col. 98. — *Str. pumila*, Ilig. ou *cabouré* d'Azz, col. 39, dont le *Str. passerinoïdes*, col. 344, est probablement le mâle. — *Str. ferruginea*, pr. Max. col. 199. — *Str. hirsuta*, T. col. 289. — *Str. occipitalis*. — Le *Str. maugei*, col. 46, devient déjà assez grand.

plus ou moins nué de fauve; joliment varié de petites mèches longitudinales noires, étroites, et de lignes transversales vermiculées grises, avec une suite de taches blanchâtres aux scapulaires, et six ou huit plumes à chaque aigrette; c'est un joli petit oiseau (1).

Certaines espèces étrangères d'assez grande taille ont les jambes nues comme les doigts (2).

LE DEUXIÈME ORDRE DES OISEAUX,

OU LES PASSEREAUX,

Est le plus nombreux de toute la classe. Son caractère semble d'abord purement négatif, car il embrasse tous les oiseaux qui ne sont ni nageurs, ni échassiers, ni grimpeurs, ni rapaces, ni gallinacés. Cependant, en les comparant, on saisit bientôt entre eux une grande ressemblance de structure, et surtout des passages tellement insensibles d'un genre à l'autre, qu'il est difficile d'y établir des subdivisions.

Ils n'ont ni la violence des oiseaux de proie, ni le régime déterminé des gallinacés ou des oiseaux d'eau; les insectes, les fruits, les grains, fournissent à leur nourriture; les grains d'autant plus exclu-

---

(1) Nous ne voyons pas de différence entre le *Str. zorca* de Cetti, le *Str. carniolica* de Scopoli, le *Str. pulchella* de Pallas et le scops; ces auteurs auront cru leurs oiseaux distincts, parce que Linneus ne donnait qu'une plume aux aigrettes du sien. Ajout. le *St. nudipède* (*Bub. nudipes*, Vieil.) Amér., 22.— Le *Strix atricapilla*, T. col. 45. ou *Str. Crucigera*, Spix. IX. — Le *Strix noctula*, T col. 99.

(2) Le *Str. ketupa*, Tem. col 74 et le *Str. Leschenauldi*, *id.* col. 20, qui au surplus pourraient bien ne faire qu'une espèce.

sivement, que leur bec est plus gros; les insectes, qu'il est plus grêle. Ceux qui l'ont fort poursuivent même les petits oiseaux.

Leur estomac est en forme de gésier musculeux; ils ont généralement deux très petits cæcums; c'est parmi eux qu'on trouve les oiseaux chanteurs et les larynx inférieurs les plus compliqués.

La longueur proportionnelle de leurs ailes et l'étendue de leur vol sont aussi variables que leur genre de vie.

Leur sternum à l'état adulte n'a d'ordinaire qu'une échancrure de chaque côté à son bord inférieur. Cependant, il en a deux dans les rolliers, les martins-pêcheurs, les guépiers, et en manque tout-à-fait dans les martinets, les colibris.

Nous faisons notre premier partage d'après les pieds, ensuite nous avons recours au bec.

La première et la plus nombreuse division comprend les genres où le doigt externe est réuni à l'interne, seulement par une ou par deux phalanges.

La première famille de cette division est celles des

DENTIROSTRES,

Dont le bec est échancré aux côtés de la pointe. C'est dans cette famille que se trouvent le plus grand nombre des oiseaux insectivores; cependant. presque tous mangent aussi des baies et autres fruits tendres.

Les genres se déterminent par la forme générale du bec; fort, et comprimé dans les pies-grièches et dans les merles; déprimé dans les gobe-mouches; rond et gros dans les tangaras; grêle et pointu dans les becs-fins, mais les passages d'une de ces formes à l'autre sont tellement gradués qu'il est très difficile de fixer les limites des genres.

LES PIES-GRIÈCHES (LANIUS. Lin.)

Ont le bec conique ou comprimé, et plus ou moins crochu au bout.

LES PIES-GRIÈCHES proprement dites,

L'ont triangulaire à la base, comprimé par les côtés.

Les pies-grièches vivent en familles, volent inégalement et précipitamment, en jetant des cris aigus; nichent avec propreté sur des arbres, pondent cinq ou six œufs, et prennent beaucoup de soin de leur petits. Elles ont l'habitude d'imiter sur-le-champ quelques parties du ramage des oiseaux qui vivent dans leur voisinage. Les femelles et les jeunes ont en général le dessous finement rayé en travers.

Les unes ont l'arète supérieure arquée; celles où sa pointe est forte et bien crochue et où l'échancrure forme à ses côtés une petite dent, ont un courage et une cruauté qui les ont fait associer aux oiseaux de proie par beaucoup de naturalistes. Elles poursuivent en effet les petits oiseaux, et se défendent avec succès contre les gros, attaquent même ceux-ci quand il s'agit de les éloigner de leur nid (1).

Nous avons ici quatre ou cinq espèces de cette subdivision.

La *Pie-grièche commune*. (*Lanius excubitor*. Lin.) Enl. 445. Naum. 49.

Grande comme une grive, cendrée dessus, blanche des-

(1) C'est de cette première subdivision que M. Vieillot a fait son genre *lanius*, gal., pl. CXXXV.

sous; ailes, queue et une bande autour de l'œil noirs; du blanc aux scapulaires, à la base des pennes de l'aile et au bord externe des latérales de la queue. Elle reste toute l'année en France.

Il y en a dans le midi de l'Europe, une race ou peut-être une espèce de couleur plus foncée, teinte de vineux en dessous (*Lan. meridionalis*, Tem.). L'Amérique en a de plus voisines encore (1).

La *petite Pie-grièche*, dite *d'Italie*. (*Lan. excubitor minor*. Gm.) Enl. 32, 1. *Lan. minor*. Naum. 50.

Un peu moindre que la commune, le bec plus court et plus gros, les ailes et la queue semblables, cendré dessus, roussâtre au ventre, les bandes noires des yeux réunies sur le front en un large bandeau. C'est une espèce très distincte.

La *Pie-grièche rousse*. (*Lan. collurio rufus* et *Lan. pomeranus* Gm.) Enl. 9, 2. *Lan. rutilus*. Lath. *Lan. Ruficollis*. Sh. *Lan. rufus*. Naum. 51.

Le bandeau, les ailes et la queue de la précédente, la taille encore un peu moindre, le dessus de la tête et du cou roux-vif, le dos noir; les scapulaires, le ventre et le croupion blancs.

L'*Ecorcheur*. (*Lan. collurio*. Gm.) Enl. 31. Naum. 52.

Encore un peu plus petit, le dessus de la tête et du croupion cendré, dos et ailes fauves, dessous blanchâtre, un bandeau noir sur l'œil, les pennes des ailes noires, bordées de fauve; celles de la queue noires, les latérales blanches à la base. Il détruit de petits oiseaux, de jeunes grenouilles, et une grande quantité d'insectes, qu'il enfile aux épines des buissons, pour les dévorer à son aise, ou pour les retrouver au besoin.

---

(1) *Lan. carolinensis*, Wils., III, xxii, 5, et son *Lan. excubitor*, I, v, 1, qu'il regarde comme le même. M. Ch. Bonaparte en fait deux espèces, et les rapporte aux *Lan. ludovicianus* et *Lan. septentrionalis* de Gm., ou aux *Lan. ardesiacus* et *borealis* de Vieill., Am., 51 et 50; mais il faut avouer que ces diverses figures se ressemblent mal.

Les trois dernières espèces nous quittent pendant l'hiver.

Les pays étrangers ont aussi plusieurs de ces pies-grièches à becs arqués. Les becs se rapetissent et affaiblissant leurs pointes par degrés, selon les espèces, au point qu'il est impossible d'établir une limite entre ce sous-genre et les merles (1).

D'autres pies-grièches ont l'arète supérieure droite dans sa longueur, et crochue seulement au bout. Elles sont toutes

---

(1) Les espèces à bec plus fort sont, par exemple : la *pie-gr. du Cap*, dite fiscal (*Lan. collaris*, Gm.), enl., 477, 1 ; Vaill., Afr., pl. LXI, LXII. — Le *boubou*, Vaillant, 68 (*Lan. boulboul*, Sh.). — Le *brubru*, Vaill., 71 (*Lan. capensis*, Sh.). — La *pet. pie-gr. de Madag.* (*Lan. madagascariensis*, Gm.), enl. 299. — La *petite pie-gr. bleue* (*Lan. bicolor*, Gm.), enl. 298. — La *pie-gr. de la Louisiane* (*Lan. americanus*), enl. 397. — Le *sourciroux*, Vaill., 76, 2, ou le *tangara verderoux* de Buff. (*Tanagra guianensis*, Gm.). — La *pie-gr. à tête noire*, des îles de Sandwich (*Lan. melanocephalus*, Gm.), Lath., Syn., I, 165. — La *pie-gr. à queue pointue* (*Lan. pyrrhonotos*, Vieill., gal. 135). —

Le genre Lanio, de Vieill., est fait sur une pie-grièche à bec arqué, dont les bords de la mandibule supérieure sont un peu anguleux. C'est le *tangara mordoré*, Buff., enl. 809, 2 (*Tan. atricapilla*, Gm.).

Parmi les espèces plus rapprochées des merles, on peut mettre le *muscicapa tamnophiloides*, Spix., 26, 1. — l'*oliva*, Vaill., 75 et 76, 1 (*Lan. olivaceus*, Sh.). — Le *gonolec* (*Lan. barbarus*, Gm.), enl. 56, Vaill., 169. — Le *Lan. gutturalis, Daud., Ann. mus.*, III, 144, pl. XV ; ou la *pie-gr. perrin.*, Vaill., 286. — Le *merle à plastron noir* (*Turdus zeilonus*, Gm.), enl. 272, ou le *Bacbakiri*, Vaill., 67 (*Lan. bacbakiri*, Sh.). — La *cravatte blanche*, Vaill., 115 (*Motac. dubia*, Sh.). — Le *Turdus crassirostris*, Gm., Lath. Syn., II, 34, qui est le même que le *tanagra capensis*, Sparm. carls., pl. XLV et plusieurs autres aussi équivoques. C'est de cette subdivision à bec plus faible que Vieillot a fait son genre Laniarius, gal. 143.

Ses Viréons n'en diffèrent que par un peu plus de brièveté et de gracilité dans le bec, *Vir. flavifrons*, Vieill., Am., 54, ou *Muscic. sylvicola*, Wils., I, VII, 3. — *V. musicus*, Vieill., 52, ou *Muscic. cantatrix*, Wils., II, XVIII, 6, ou *Muscic. nove boracensis*, Gm. — *V. olivaceus*, Ch. Bonap., ou *Muscic. oliv.*, Wils., II, XII, 3, ou *tamnophilus agilis*, Spix. 34, 1. — *V. gilvus*, Ch Bonap., ou *Musc. melodia*, Wils., V, XLII, 2. Ils conduisent aux *fauvettes* presque directement.

étrangères, et leur forme passe par des degrés insensibles à celle des fauvettes et des autres becs-fins (1).

Quelques-unes de ces pies-grièches à bec droit l'ont très fort, et leur mandibule inférieure très renflée (2).

D'autres, à bec droit et grêle, se font remarquer par des huppes de plumes redressées (3).

Autour de ces pies-grièches proprement dites, viennent se grouper quelques sous-genres étrangers qui en diffèrent plus ou moins, et que nous allons indiquer.

---

(1) Le *blanchot*, Vaill., Afr., 285 (*Lan. icterus*, Cuv.), ou *tamnophilus*, Vieill., gal. 139. — Le *grand battara* d'Azzar., ou *tamnophilus magnus*, pr. Max.; ou *Th. albiventer*, Spix, 32. — Le *tchagra*, Vaill., 70 (*Lan. senegalensis*, Sp., *Lan. collurio melanocephalus*, Gm.), enl. 479, 1, et 297, 1. — Le *fourmilier huppé*, Buff. (*Turdus cirrhatus*, Gm.). La *pie-gr. à huppe rousse d'Amérique* (*Lan. canadensis*, Gm.), enl. 479, 2, est sa femelle. — Le *tachet*, Vaill., 77 (*Lan. punctatus*, Sh.). — La *pie-gr. rayée de Cayenne* (*Lan. doliatus*), enl. 297, 2, ou *radiatus*, Spix, 35, 2. — La *pie-gr. bridée* (*Lan. virgatus*, Temm.), col. 256, 1. — La *pie-gr. masquée* (*Lan. personatus*, id., ou *Lan. nubicus*, Licht.), col. 256, 2. — Le *thamnophilus lineatus*, Spix, 33. — *Th. strigilatus*, id., 36, 2. — *Th. melanoceph.* id., 39, 1. — *Th. leuconotos*, ib., 2.

La *pie-gr. rousse de Madag.* (*Lan. rufus*, Gm.), enl. 298.

C'est aussi parmi ces pies-grièches à bec droit que doit venir le *geai longup.*, Vaill., 42 (*Lan. galericulatus*, Cuv.), mais il conduit aux vanga.

J'y place encore l'oiseau si balotté par les naturalistes, *merle de Mindanao*, de Buff., enl. 627. *Turdus mindanensis*, Lath. et Gm., le même que leur *gracula saularis*, petite pie des Indes, ou *dialbird*, Albin, III, 17 et 18, Edw., 181, Vail., Afr., 109 (*Sturnus solaris*, Daud.). — et même le *terat boulan* (*Turd. orientalis*), enl. 273, II, pourrait en être rapproché, mais il tient aussi de très près aux Turdirdes.

Le genre Tamnophilus ou *battara*, de Vieillot, est formé par une de ces pies-grièches à bec droit, mais si mal déterminé, que d'autres auteurs y ont mis des fourmiliers, des viréons, etc.

(2) *Lanius lineatus*, Leach., Zool. misc., pl. vi. — *Tamnophilus guttatus*, Spix, 35.

(3) Le *geoffroy*, Vail., Afr., 80 et 81, et Vieill., galer. 142 (*Lan. plumatus*, Sh.), dont M. Vieillot a fait son genre Prionops ou *bogadais*, galer. 142, et le *manicup.*, Buff., enl. 707 (*Pipra albifrons*, Gm.), qui n'a de commun, avec les pipra, qu'une réunion des deux doigts externes, un peu plus prolongée qu'à l'ordinaire. M. Vieillot en a fait son genre Pithys, galer. 129.

Les Vanga, Buff.

Ont le bec grand, très comprimé partout, sa pointe très crochue, et celle de la mandibule inférieure recourbée en dessus (1).

Les Langrayen ou Pies-grièches-Hirondelles. (Ocypterus (2). Cuv.)

Ont le bec conique, arrondi de toute part, sans arête, à peine un peu arqué vers le bout, à pointe très fine, légèrement échancrée de chaque côté, les pieds un peu courts, et les ailes autant et plus longues que la queue; ce qui leur donne le même vol qu'à nos hirondelles : mais ils y joignent le courage des pies-grièches, et necraignent pas même d'attaquer le corbeau (3).

Les espèces en sont assez nombreuses sur les côtes et dans les îles de la mer des Indes, où elles volent continuellement et rapidement à la poursuite des insectes (4).

Les Cassicans. Buff. (Barita. Cuv.) (5)

Ont un grand bec conique, droit, rond à sa base, entamant les plumes du front par une échancrure circulaire; arrondi au dos, comprimé par les côtés, à pointe crochue et échancrée latéralement. Ses narines, petites et linéaires, ne sont point entourées d'un espace membraneux.

---

(1) Le *vanga*, Enl. 228 (*Lan. curvirostris*, Gm.), et des espèces nouvelles, telles que le *V. destructeur*, Cuv., col. 273. — Le *V. strié huppé*, Voy. de Freyc., pl. XVIII et XIX ou *thamnophilus Vigorsii*, Zool. journ. sup. VII et VIII.

(2) Ocypterus, ou oxypterus (ailes rapides, ailes pointues), nom grec d'un oiseau inconnu, très applicable à ceux-ci.

C'est de mes *langrayens* que M. Vieillot a fait son genre Artamus.

(3) Sonnerat, Ier Voy., p. 56.

(4) Ici viennent *Lan. leucorhynchos*, Gm., Enl. 9, 1, le même que *Lan. dominicanus*, Sonnerat, I, Voy., pl. XXV. — *Lanius viridis*, Enl. 32, 1. — *Ocyp. cinereus. Val.* — *Ocyp. fuscatus.* — *Ocyp. rufiventer.* Consultez, sur ce genre, la monographie que M. *Valenciennes* en a publiée dans les Mém. du Mus., tome VI, pag. 20, pl. 7, 8 et 9.

(5) *Barita*, nom grec d'un oiseau inconnu. M. Vieillot a donné à mes *barita* le nom de cracticus.

Ce sont de gros oiseaux de la Nouvelle-Hollande et des îles environnantes que les naturalistes ont dispersés arbitrairement dans plusieurs genres. On leur attribue des habitudes très bruyantes, une voix criarde. Ils poursuivent les petits oiseaux (1).

LES CALYBÉS (CHALYBÆUS. Cuv.)

Ont le bec de même forme, mais un peu moins gros à sa base que les cassicans, et les narines percées dans un large espace membraneux. Ceux que l'on connaît viennent de la Nouvelle-Guinée et sont remarquables par de belles teintes d'acier bruni.

Le *Calybé de Paradis*. (*C. paradisœus*. Cuv.) *Paradisœa viridis*. Gmel. Enl. 634.

A ses plumes de la tête et du cou comme du velours frisé, ce qui, joint à l'éclat de ses reflets, l'a fait placer parmi les oiseaux de Paradis.

Le *Calybé cornu*. (*C. cornutus*. N.) *Barita Keraudrenii*. Less. et Garn. Voy. de Duperr., pl. 13.

A deux touffes pointues de plumes à l'occiput; sa trachée-artère se replie trois fois en cercle avant d'arriver au poumon.

LES BÉCARDES. Buff. (PSARIS (2). Cuv.)

Ont le bec conique, très gros, et rond à sa base, mais n'échancrant point le front; sa pointe est légèrement comprimée et crochue.

Les espèces vivent dans l'Amérique méridionale. La plus connue,

(1) Nous rapportons ici le *cassican*, Buff., (*Coracias varia*, Gm., *gracula varia*, Sh.) Enl. 628.—Le *flûteur* (*Coracias tibicen*, Lath., deuxième Supplément, *Gracula tibicen*, Sh.), Voy. de Freycinet, pl. XX. — Le *réveilleur* (*Corvus graculinus*, J. White; *Coracias strepera*, Lath., ind. Orn.; *Gracula strepera*, Shaw.; *Réveilleur de l'île Norfolk*, Daud.; *gr. calybé*, Vaill., Ois. de Par., 67; Vieill., galer. 109, et une espèce à queue étagée (*Bar. anaphoresis*, Temm.).

(2) *Psaris*, nom grec d'un oiseau inconnu. M. Vieillot l'a changé en celui de TITYRA, galer. 134, 1; Spix, en *pachyrhynchus*, Av. brasil., 44.

Lanius cayanus. Gm. Enl. 304 et 377. Vieillot. Galer. 134. Spix. 44. 1,

Est cendrée, à tête, ailes et queue noires.

Ses mœurs sont celles de nos pies-grièches (1).

LES CHOUCARIS. Buff. (GRAUCALUS (2). Cuv.)

Ont le bec moins comprimé que les pies-grièches; son arête supérieure est aiguë, arquée également dans toute sa longueur; sa commissure aussi un peu arquée; les plumes qui couvrent quelquefois leurs narines, les ont fait rapporter aux corbeaux; mais l'échancrure de leur bec les en éloigne.

Ils viennent, comme les cassicans, des parties les plus reculées de la mer des Indes (3).

C'est aux choucaris que doit se rapporter l'un des plus beaux oiseaux nouvellement découverts dans ces régions, le *coracias puella*, Lath; *irena puella*, Horsfield; *drongo azuré*, Tem., oiseau de Java d'un noir velouté, dont le dos est du plus beau bleu d'outre-mer que l'on puisse imaginer.

LES BÉTHYLES (4). (BETHYLUS. Cuv.)

A bec gros, court, bombé de toutes parts, légèrement comprimé vers le bout.

---

(1) Buffon a étendu mal à propos ce nom de bécarde à un tyran (*Lan. sulfuratus*), et à une pic-grièche très voisine des merles (*Lan. barbarus*). Aj. *pachyrhynchus semifasciatus*, Spix., 44, 2, qui est le *psaris Cuvieri*, Swains. — Le *psaris erythrogenis*, Selby, zool., journ., I. p. 484. — Les *pachyrhynchus*, *niger Cuvieri*, *cinerascens*, *rufescens*, Spix, 45 et 46, ont le bec plus petit, mais de même forme.

(2) *Graucalus*, nom grec d'un oiseau cendré; trois choucaris sur quatre sont de cette couleur. M. Vieillot confond ces oiseaux avec ses CORACINA, qui comprennent les *gymnodères* et les *gymnocéphales*, dont nous parlerons plus bas.

(3) *Corvus papuensis*, Gm., Enl. 630, Vieill., galer. 113. — *Corvus novæ Guineæ*, Enl. 629. — *Corvus melanops*, Lath. — *Rollier à masque noir*, Vail., Ois. de Par., etc., 86. — Un autre tout d'un violet brillant d'acier bruni, la femelle verdâtre, qui forme le genre PIROLL, de Temm., ou PTILONORHYNCHUS, de Kuhl, fondé sur des plumes plus en velours à la tête. Le genre SPHÉCOTHÈRE, de Vieill., galer. 147, *choucari vert* du Voy. de Freycinet, pl. XXI, ne diffère des autres que par un peu plus de nu autour de l'œil.

(4) *Bethylus*, nom grec d'un oiseau inconnu. M. Vieillot l'a changé en celui de *pillurion* ou CISSOPIS.

On n'en connaît qu'un, dont les formes et les couleurs représentent en petit notre pie commune (1).

Les Falconelles ou *pies-grièches-mésanges.* (Falcunculus. Vieillot.)

Ont le bec comprimé, presque aussi haut quelong; l'arête supérieure arquée.

L'espèce connue (*Lanius frontatus*, Lath.), deuxième Supp., col., 77; Vieillot, Gal., 137, est de la taille du moineau, et presque des couleurs de notre mésange charbonnière. Les plumes de la tête du mâle se relèvent en huppe. Elle vient de la Nouvelle-Hollande.

Les Pardalotes ou *pies-grièches-roitelets.* (Pardalotus. Vieillot.)

Ont le bec court, peu comprimé; l'arête supérieure aiguë, arquée, la pointe échancrée. Ce sont de très petits oiseaux à queue courte.

L'espèce la plus connue (*pipra punctata*, Sh., Misc. zool., III, col., 78; Vieillot, Galer., pl. 73, est en partie pointillée de blanc, comme un senegalli. Elle vient aussi de la Nouvelle-Hollande (2).

Les Gobe-Mouches. Muscicapa, Lin.

Ont le bec déprimé horizontalement, garni de poils à sa base, et sa pointe plus ou moins crochue et échancrée. Leurs mœurs sont en général les mêmes que celles des pies-grièches; et, suivant leur grandeur, ils vivent de petits oiseaux ou d'insectes. Les plus faibles passent insensiblement à la forme des becs-fins. Nous les divisons comme il suit :

---

(1) C'est la *pie-grièche*, Vail., Afr., 60, et Vieill., galer. 140. *Lanius leverianus*, Sh. *Lanius picatus*, Lath. M. Iliger en fait un tangara. On peut en rapprocher la grande *pie-grièche* (*Lan. corvinus*, Sh., Vaill., Afr., 78, qui a cependant le bec plus comprimé.

(2) Aj. *Pardal. ornatus*, Temm., col. 394, 1. — *P. percussus*, id., 394, 2. Les pardalotes conduisent aux tangara euphones.

Les Tyrans. (Tyrannus. Cuv.) (1).

A bec droit, long, très fort; l'arête supérieure droite, mousse; la pointe subitement crochue. Ce sont des oiseaux d'Amérique, de la taille de nos pies-grièches, aussi braves qu'elles. Ils défendent leurs petits, même contre les aigles; et savent éloigner de leur nid tous les oiseaux de proie. Les plus grandes espèces prennent de petits oiseaux, et ne dédaignent pas toujours les cadavres (2).

Les Moucheroles. (Muscipeta. Cuv.)

A bec long, très déprimé, deux fois plus large que haut, même à sa base; l'arête très obtuse, et cependant quelquefois vive; les bords un peu en courbe ovale; la pointe et l'échancrure faibles; de longues soies ou moustaches à la base du bec.

Leur faiblesse ne leur permet de prendre que des insectes. Ils sont tous étrangers, et plusieurs sont ornés de longues plumes à la queue ou de belles huppes sur la tête, ou au moins de couleurs vives à leur plumage. Le plus grand nombre vient d'Afrique ou des Indes (3).

---

(1) M. Vieillot a adopté ce genre et ce nom, galer. 133.

(2) Le *bentaveo* ou tyran à bec en cuiller, du Brésil, enl. 212 (*Lanius pitangua*, Gm.)—Le *tyran à ventre jaune* (*Lan. sulfuraceus*, Gm.), enl. 296, le même que le *garlu*, ou geai à ventre jaune, de Cayenne (*Corvus flavus*, Gm.), enl. 249. — Le *tyran voilé* (*Musc. velata*, Spix, 22.). — *Musc. polyglotta*, id., 24. — *Musc. similis*, id., 25, dont son *Musc. rufina*, ib., 131, est le jeune. — Le *tyran roux à tête cendrée* (*Musc. cinerea*, Spix, 26, 2). — Le *tyran à ventre blanc* (*Lan. tyrannus*, Gm.), enl. 537 et 676, Vieil., gal. 133.—Le *tyran cendré* (*Muscic. cinerascens*, Spix, 22). — Le *tyran à queue rousse* (*Muscic. audax*, Gm.), enl. 453, 2, Wils., Am., II, XIII, 1. — Le *petit tyran* (*Muscic. ferox*, Gm.), enl 571, 1, ou *Muscic. furcata*, Spix, 19. — Le *tyran gris noir* (*Muscic. vetula*, Spix, 18). — Le *tyran à queue fourchue de Cayenne* (*Muscic. tyrannus*, Gm.), enl. 471, 2. — Le *tyran à q. f. du Mexique* (*Muscic. forficata*, Gm.), enl. 677.—Le *tyran à queue fourchue du Brésil* (*Muscic. longicauda*, Spix, 17) Zool., journ., II, pl. IV. —Le *tyran à huppe verte* (*Muscic. crinita*, Gm.), enl. 569, Wils., Am., II, XIII, 2?

(3) On doit distinguer d'abord le *moucherolle à huppe transverse*, ou *roi des gobe-mouches*, Buff. (*todus regius*, Gm.), enl. 289. Viennent

Quelques espèces voisines des moucherolles, les PLATYRHYNQUES, se font remarquer par un bec encore plus élargi et déprimé (1).

---

ensuite les espèces huppées et à plumes alongées à la queue, telles que le *moucherolle de paradis* (*Muscic. paradisi* et *todus paradisiacus*, Gm.), enl. 234 *N. B.* Ces figures ne représentent que des femelles ; la queue des mâles est beaucoup plus longue. — Le *petit moucherolle de paradis* ou *schet* de Madagascar (*Muscic. mutata*). Deux oiseaux que Buffon décrit aussi ailleurs sous le nom de *vardiole* ou *pie de paradis*. — Puis des espèces sans huppe mais à plumes de la queue en partie alongées ; le *moucher. yetapa* (*muscic. psalura T.*), col. 286 et 296, ou *Muscic. risora*, Vieill., 131. — Le *Moucher. à queue de coq*; *gallita* d'Azzar., *Muscic. alector*, pr. Max., col. 155, Vieill., 132. — *Plathyrh. filicauda*, Spix, 14.

Quelques espèces se font remarquer par un cercle membraneux autour de l'œil : *Musc. melanoptera*, Gmel. Enl. 567. 3. — *M. telescophtalma*. Lass. et Garn. Voy. de Duperrey, Zool., pl. XVIII.

D'autres, par un bec long, plat et obtus, presque semblable à celui des Todiers ; mais avec une échancrure qui manque aux Todiers véritables : dont les pieds sont d'ailleurs autrement conformés. *T. cinereus*. Des *Mar.* ou *T. melanocephalus* Spix, IX, 2. Le jeune est *T. cinereus*, Spix, X. 1. et *T. maculatus*. Desm. — *T. griseus*. Desm.

Enfin une multitude d'autres espèces, comme le *mantelé* Vaill. 151. ou *Muscic. borbonica*, enl. 573, 1. — *Muscic. cristata*, enl. 573, 2, et *tchitrec*, Vaill., Afr., III, 142, 1. — *Muscic. cærulea*, enl. 666, 1. — *Todus leucocephalus*, Pall., Sp., VI, pl. III, f. 2, ou *Muscic. dominicana*, Spix, 29, 2. *M. albiventer*. Id. 30 en est la femelle. — *T. sylvia*, Desm. — *Platyrhinchus chrysoceps*, Spix, XI, 2. — *Plat. ruficauda*. ib. 1. — *Platyr. hirundinaceus*, Spix, 13, 1. — *Platyr. cinereus*, ib., 2. — *Muscic. barbata*, enl. 830, 1. dont *M. xanthopygus*, Spix. IX, 1, paraît la femelle. — *Muscic. coronata*, enl. 675, 1. — Le *molenar*, Vaill. 160, 1, 2. ou *M. pistrinaria*, Vieill. — Le *g. m. à lunettes*, ib. 152, 1, — *M. flammiceps*, Tem., col. 144. 3. — *M. mystax*. Spix. 31. — *M. murantia*. Enl. 331. 1. — *M. querula*, Vieill., Am. 39, dont *plat. cinereus*, Spix. XIII, 2, diffère à peine. — *M. cucullata*, Lath., etc.

(1) C'est sur cette division que M. Vieillot a fait son genre *platyrhynchos*, gal. 126. Tels sont *Muscic. aurantia*, enl. 831, 1. — *Todus macrorhynchos*, Lath., Syn. I, pl. XXX, ou *todus rostratus*, Lath., Desmar. ; et surtout *todus platyrhynchos*, Pall., Spic., VI, pl. III, C. On voit que plusieurs moucherolles ont été placés parmi les todiers. Quoique Pallas en ait donné l'exemple, l'échancrure du bec et la séparation du doigt externe s'y opposent. Aj. *platyr. olivaceus*, T., col. 12, 1, ou *sulfurescens*, Spix, 12. — *Platyr. cancromus*, id., ib., 2.

D'autres, qui ont aussi le bec large et déprimé, se distinguent par des jambes hautes et une queue courte. On n'en connaît que deux ou trois, tous d'Amérique, et qui se nourrissent de fourmis; ce qui les avait fait réunir à la petite tribu des merles que l'on nomme fourmiliers (1).

LES GOBE-MOUCHES proprement dits. (MUSCICAPA. CUV.)

Ont les moustaches plus courtes et le bec plus étroit que les moucherolles. Il est cependant encore déprimé, à vive arête en dessus, à bords droits, à pointe un peu crochue.

Deux espèces de ce sous-genre habitent notre pays pendant l'été; elles vivent assez tristement sur les arbres élevés. La plus commune,

Le *Gobe-mouche gris* (*Muscicapa grisola*. Gm. Enl. 565, 1),

Est grise dessus, blanchâtre dessous, avec quelque mouchetures grisâtres sur la poitrine. Dans quelques pays, on en tient dans les appartements pour y détruire les mouches. L'autre,

Le *Gobe-mouche à collier*. (*Musc. albicollis*. Tem.) Enl. 563, 2 et 3, et mieux Hist. des ois. t. IV, in-4°. pl. 25. f. 2. Le mâle en habit de noces. Naum. 65. dans les différents états.

Est très remarquable par les changements de plumage du mâle. Semblable à sa femelle en hiver, c'est-à-dire gris avec une bande blanche sur l'aile; il prend dans la saison des amours une distribution agréable de blanc et de noir pur; une calotte, le dos, les ailes, la queue noirs; le front, le collier, tout le dessous du corps, une grande tache sur l'aile, une plus petite en avant et le bord extérieur de la queue blancs. Il niche dans des troncs d'arbres (2).

---

(1) Ici viennent *turdus auritus*, Gm., enl. 822, et Vieil., gal. 127, le même que *pipra leucotis*; mais qui n'est ni un merle ni un manakin. — Et *pipra nœvia*, enl. 823, f. 2. C'est sur cette distinction que M. Vieillot a fait son genre *conopophaga*, galer. 127.

(2) Les anciens ont bien connu cet oiseau sous les noms de *sycalis* et de *ficedula* dans son plumage ordinaire, et sous celui de *melancorhynchos* et

On en a distingué, depuis peu, une espèce sujette aux mêmes variations, mais dont la nuque du mâle, dans la saison de l'amour, est noire comme le dos, et qui n'a pas la petite tache blanche du bord de l'aile. C'est

Le *M. luctuosa* ou *Gobe-mouche-bec-figue*. Tem. Naum. 64. Edw. 30. 1. La fem. enl. 668. 1.

Il se porte plus au nord que le précédent.

On en a aussi découvert en Allemagne une petite espèce rougeâtre. *M. parva*, Beschst., Naum., 65, 3.

Le bec des gobe-mouches, devenant de plus en plus grêle, finit par en rapprocher plusieurs des *figuiers* (1).

Quelques espèces, où l'arête est un peu plus relevée et se courbe en arc vers la pointe, conduisent aux formes des traquets (2).

---

d'*atricapilla* dans son beau plumage; mais comme le nom de *beque-figue*, qui répond à *ficedula*, s'applique dans le Midi et en Italie à diverses *fauvettes* et *farlouses*, les naturalistes ont réuni les attributs de ces oiseaux sur un certain état de ce gobe-mouche, et en ont formé l'espèce imaginaire présentée sous ce nom de *bec-figue*, dans Buffon et dans ceux qui l'ont suivi. C'est bien sûrement le gobe-mouche à collier, et non pas le *M. luctuosa*, qui est le *becca-fico* d'Aldrovande, Ornith., II, 758 et 759.

(1) Nous rapportons encore aux gobe-mouches proprement dits, le *gillit* (*Musc. bicolor*), enl. 675, I. — Le *pririt*, Vail., 161, enl. 567, 1 et 2 (*Musc. senegalensis*, Gm.). — *M. albicapilla*, Vieill., Am. 37. — — *M. armillata*, ib. 4. 2. — *M. diops*, Tem., 144. 1. — *M. eximia*, ib. 2. — *M. ventralis*, id., col. 275. 2. — *M. virescens*, ib. 3. — *M. obsoleta*, ib. 1. — *M. flabellifera*, ib., Gmel. Lath. Syn. II. part. I. pl. 49. — *M. scrita*, Vaill., Afr. 154. — *M. ruticilla*, Gm. Enl. 566: Vieill., Am. 35 et 36; Wils. I. VI. 6. — *Platyr. paganus*, Spix. — Pl. *marinus*, id. 2. — *Pipra elata*, id. VIII. 2.

(2) Tels sont l'*Oranor*, Vail., IV, 155, et plusieurs espèces voisines, assez semblables pour la distribution des couleurs au *Muscic. ruticilla*, mais différentes pour le bec, telles que *Muscic. miniata*, Tem., ou *turdus speciosus*, Lath., col. 156. — *M. flammea*, Forst., Zool. ind. 25, et Tem., col. 263 ou *parus malabaricus*, Lath. — *M. hyacinthina*, col. 30. — L'*azuroux* (*M. azurea.*), Vaill., Afr., 158, 2. — *M. nigerrima*, Vieill., Dict., Spix. 18. 1. — *M. Galeata*, Spix. 17, espèce différente. — *M. stellata*, Vieill., Vaill. 157, 2. — *M. longipes* ou *Miro-Miro* de la nouvelle Zél., Less. et Garn. *Voy*. de Duper. Zool. pl. 19. 1. — M. *chrysomelas*, ib., pl. 18. — *M. nivea*, Spix. 29. 1. — *M. icterophis*, Vieill.,

Divers genres ou sous-genres d'oiseaux tiennent d'assez près à certains chaînons de la série des gobe-mouches, quoiqu'ils les surpassent beaucoup en grosseur : ainsi

Les GYMNOCÉPHALES. Geoff., ou *Tyrans-Chauves*,

Ont à peu près le bec des tyrans ; seulement l'arète eu est un peu plus arquée, et une grande partie de leur face est dénuée de plumes.

On n'en connaît qu'une espèce de Cayenne, grande comme une corneille, et de couleur de tabac d'Espagne (1).

LES CÉPHALOPTÈRES. (Geoff.)

Ont au contraire la base du bec garnie de plumes relevées qui, s'épanouissant à leur partie supérieure, produisent un large panache en forme de parasol.

On n'en connaît aussi qu'une espèce des bords de l'Amazone, de la taille du geai, noire, et à qui les plumes du bas de la poitrine forment une sorte de fanon pendant. (*Cephalopterus ornatus*, Geoff.), Ann. du Mus., XIII, pl. XV ; *Coracina cephaloptera*, Vieillot, Galer. 114, Tem., col., 255; *Corac. ornata*, Spix, LIX.

LES COTINGAS. (AMPELIS, Lin.)

Ont le bec déprimé des gobe-mouches en général, mais un peu plus court à proportion, assez large et légèrement arqué.

Ceux où il est plus fort et plus pointu ont encore un régime très insectivore : on les nomme PIAUHAU, d'après leur

---

Dict. — *M. Mirundinacea*, Tem., col. 119. — Le *Muscic. multicolor*, Gm., Lath., Syn. II, L, est tellement intermédiaire entre les gobe-mouches et le rossignol de muraille, qu'on hésite à lui fixer sa place.

Ce sont les espèces de ce type dont le bec est le plus fort, qui paraissent être les DRIMOPHYLES, de M. Temmink.

(1) C'est le *choucas chauve*, Buff., enl. 521 (*Corvus calvus*, Gm.). L'*oiseau mon père*, des nègres de Cayenne, Vaill., Ois. d'Amér. et des Indes, pl. XXIX.

cri (Querula, Vieillot). Ils sont d'Amérique, et volent en troupes dans les bois à la poursuite des insectes (1).

Les Cotingas ordinaires.

Dont le bec est un peu plus faible, outre les insectes, recherchent encore les baies et les fruits tendres. Ils se tiennent dans les lieux humides en Amérique, et la plupart se font remarquer par l'éclat du pourpre et de l'azur qui colorent le plumage des mâles dans le temps des amours. Le reste de l'année, les deux sexes n'ont que des teintes grises ou brunes.

L'*Ouette*. (*Ampelis carnifex*. L.) Enl. 378. Spix. V.

A la calotte, le croupion et le ventre écarlate, le reste mordoré; sa quatrième penne de l'aile est rétrécie, raccourcie et comme racornie.

Le *Pompadour*. (*Ampelis Pompadora*. L.) Enl. 279.

Est d'un beau pourpre clair, avec les pennes des ailes blanches; ses grandes couvertures ont les barbes roides et disposées sur deux plans en angle aigu, comme un toit.

Le *Cordon bleu*. (*Ampelis cotinga*. Lin.) Enl. 186 et 188.

Est du plus bel outre-mer, avec la poitrine violette souvent traversée d'un large ruban bleu, et marquée de taches aurores (2).

---

(1) Ici viennent le *piauhau* ordinaire; noir à gorge pourpre (*Muscic. rubricollis*, Gm.), enl. 381, Vieill., galer. 115, et le grand *piauhau* entièrement pourpre (*Cotinga rouge*, Vail., Ois. de l'Afr. et des Indes, pl. xxv et xxvi. *Coracias militaris*, Shaw.). Le *cotinga gris* (*Amp. cinerea*), enl. 699, se rapproche aussi des piauhaus plus que des cotingas ordinaires.

Le *piauhau à gorge aurore* (*coracias scutata*, Lath, ou *coracina scutata*, Temm.), col 40, a le bec moins large, et se rapproche davantage des céphaloptères.

(2) Ajoutez encore *Amp. cayana*, enl. 624. — *Amp. maynana*, enl. 299. — *Amp. cucullata*, t., col, 363, Swains, ill. zool. 37. — L'*ampel cuprea*, merremic. av., 1, 2, paraît une var. du carnifex.

LES TERSINES (TERSINA) de M. Vieillot.

Sont des cotingas à bec un peu plus large à sa base (1).

LES ÉCHENILLEURS. (CEBLEPYRIS (2). Cuv.)

Ont, avec le bec des cotingas, un caractère singulier, qui consiste dans les tiges un peu prolongées, roides et piquantes des plumes de leur croupion. Ils vivent en Afrique et aux Indes, de chenilles qu'ils recueillent sur les arbres les plus élevés, et n'ont rien de l'éclat des vrais cotingas. Leur queue, un peu fourchue dans le milieu, est étagée sur les côtés (3).

On peut en séparer aussi

LES JASEURS. (BOMBYCILLA. Brisson.)

Dont la tête est ornée d'un toupet de plumes un peu plus alongées que les autres, et qui, de plus, ont presque tous un autre singulier caractère à leurs pennes secondaires des ailes, dont le bout de la tige s'élargit en un disque ovale, lisse et rouge.

L'Europe en possède un, dit, sans que l'on sache trop pourquoi,

Jaseur de Bohéme. (*Ampelis garrulus*. L.) Enl. 261.

Un peu plus grand qu'un moineau, à plumage d'un gris vineux, la gorge noire, la queue noire bordée de jaune au bout, l'aile noire variée de blanc. Cet oiseau arrive par troupes dans nos contrées à des intervalles très longs et sans régularité, ce qui l'a fait regarder long-temps comme de mauvais augure. Il est stupide, se laisse

---

(1) *Ampel. tersa*, Gm., la tersine, Buff., Vieill., 119, ou *procné tersine*, Temm., col. 5, ou *procnias hirundinacea*, Swains, Zool., Ill., 21.

(2) Nom grec d'un oiseau inconnu. M. Vieillot a donné ensuite à ce genre le nom de *campephaga*.

(3) Tels sont le *muscicapa cana*, Gm., enl. 541, ou l'échenilleur cendré, de Vaillant, Afr., pl. CLXII, Vieill., galer. 130; l'*échenilleur noir*, Vail. LXIV. Son échenilleur jaune, pl. LXIII est le jeune de l'Echen. à épaulettes rouges (*Turdus phænicopterus*, Tem.) col. 71.—Aj. l'*éch. frangé* (Cebl. *fimbriatus*, Tem., col. 249, 250.)

aisément prendre et élever, mange beaucoup et de tout. On croit qu'il niche dans le fond du nord. Sa chair passe pour exquise.

L'Amérique en a une espèce extrêmement semblable, mais un peu plus petite (*Ampelis garrulus*, b. Lin.); *Amp. americana*, Wils., I, VII, 1; *Bombycilla carolinensis*, Wils., *B. cedrorum*, Vieillot., Gal. 118, Vaillant., Ois. de par., I, pl. 50.

Et il y en a une au Japon (*B. phœnicoptera*, Tem.), col. 450, qui n'a point d'appendices aux aîles, et dont le bout de la queue et des petites couvertures de l'aile est rouge.

MM. de Hofmansegg et Iliger séparent avec non moins de raison des cotingas

Les Procnias. Hofm.

Dont le bec, plus faible et plus déprimé, est fendu jusque sous l'œil. Ils vivent en Amérique, et se nourrissent d'insectes.

On peut encore les subdiviser.

Les Procnias proprement dits ont la gorge garnie de plumes.

Une espèce (*Ampelis carunculata*, Gm.), Enl., 793, se distingue par une longue caroncule molle qu'elle porte sur la base du bec. Elle est blanche dans l'état parfait, verdâtre le reste du temps.

Les Averanos (Casmarhynchos, Tem.) sont des procnias à gorge nue.

Dans une espèce, le mâle a toute la partie nue de sa gorge hérissée de caroncules charnues. C'est l'*Averano* de Buff., IV, p. 457., *Amp. variegata*, Lin., col., 51.

Une autre (*Procn. araponga*, pr. Max.), col. 368, et 383, ou *Casmar. ccarunculatus*, Spix, 4, n'y a que de très petites plumes clair-semées. Ces oiseaux sont blancs à l'état parfait; le jeune mâle et la femelle sont verdâtres.

Enfin, l'on doit placer immédiatement à la suite des cotingas,

Les Gymnodères (Geoff.)

Dont le bec est seulement un peu plus fort, mais dont le col est en partie nu et la tête couverte de plumes veloutées. L'espèce connue est aussi d'Amérique méridionale, en grande partie frugivore, de la taille d'un pigeon, noire, à ailes bleuâtres ; c'est le *gracula nudicollis*, Sh.; le *corvus nudus* et le *gracula fetida*, Gm., enl. 609 (1).

Les Drongos. (Edolius. Cuv.) (2)

Tiennent encore à la grande série des gobe-mouches; leur bec est aussi déprimé et échancré au bout; son arête supérieure est vive; mais ce qui les distingue, c'est que les deux mandibules sont légèrement arquées dans toute leur longueur; leurs narines sont couvertes de plumes, et ils ont, en outre, de longs poils qui leur forment des moustaches.

Les espèces en sont assez nombreuses dans les pays qui bordent la mer des Indes. Généralement teintes en noir et à queue fourchue; elles vivent d'insectes; quelques-unes ont, dit-on, un ramage comparable à celui du rossignol (3).

---

(1) L'espèce de Vaill., Ois. de l'Amér. et des Indes, pl. XLV et XLVI, est peut-être différente.

N. B. M. Vieillot réunit les choucaris, les gymnodères et les céphaloptères sous son genre Coracina.

(2) M. Vieillot a préféré le nom de Dicrurus.

(3) Espèces. *Lanius forficatus,* Gm., enl. 189, Vaill., Afr., IV, 166, et Vieill., gal. 141. — *Lanius malabaricus,* Shaw, Vaill., IV, 175, Sonnerat, Voy. aux Indes et à la Chine, pl. XCVII, qui est aussi le *cuculus paradiseus*, Briss., IV, pl. XIV, A. 1. — *Lanius cærulescens*, Gm., Edw., pl. XLVI, Vail., Afr., IV, 172. — *Corvus balicassius*, Gm., enl. 603. — Le *drongolon,* Vail., IV, 171. — Le *drongo bronzé,* id., 176.

Et plusieurs espèces nouvelles.

N. B. Le *bec-de-fer*, de Vaill., Afr., 79, dont Iliger a fait son genre *sparactes*, et qui est copié dans Vieillot, galer., pl. CXXXXI, ayant été examiné par M. Temmink, s'est trouvé un barbican auquel on avait mis d'autres pieds et ajouté une huppe. Un marchand s'était amusé à tromper par cette fraude feu M. Raie de Breukelewaerd, riche amateur hollandais.

Les Phibalures. Vieillot.

Ont l'arête du bec arqué comme les drongos, mais ce bec est de moitié plus court que la tête.

L'espèce connue (*Ph. flavirostris.*), Vieillot, Gal., 74, Tem., col., 118, *Ph. cristata*, Goains. Zool. ill. pl. 31, est du Brésil, et a la queue très fourchue, le plumage tacheté de noir et de jaune, et du rouge aux plumes de la tête, qui rappelle certains tyrans et gobe-mouches.

Les Tangaras. (Tanagra, Lin.)

Ont le bec conique, triangulaire à sa base, légèrement arqué à son arête, échancré vers le bout; les ailes et vol courts; ils ressemblent à nos moineaux par leurs habitudes, et recherchent les grains aussi-bien que les baies et les insectes. La plupart se font remarquer dans les collections par des couleurs vives. Nous les subdivisons comme il suit (1) :

Les Euphones ou Tangaras bouvreuils.

A bec court, et présentant, lorsqu'il est vu verticalement, un élargissement à chaque côté de sa base : leur queue est plus courte à proportion (2).

Les Tangaras gros becs.

A bec conique, gros, bombé, aussi large que haut, le dos de la mandibule supérieure arrondi (3).

---

(1) Voyez, sur tout ce genre et sur ceux des *manakins* et des *todiers*, l'ouvrage de M. Desmarets et de mademoiselle Pauline de Courcelles, aujourd'hui madame Knip.

(2) *Tanagra violacea*, enl. 114, 1, 2. — *Tanagra cayennensis*, ib. 3. — *Pipra musica*, enl. 809, 1. — *Tan. diademata*, Natterer, col. 243, ou *lindo bleu* d'Azz., ou *bouvreuil azuré*, Vieill., gal. 54. — Le *lindo bleu doré*, Azz. (*Tan. chrysogaster*, Cuv.). — *Tan. viridis*, Vieill., col. 36, 3.

(3) *Tanagra magna*, enl. 205. — *Tanagra atra*, enl. 714, 2. — *Coracias cayennensis*, enl. 616. — *Tan. flammiceps*, pr. Max., col. 177. — *Tan. superciliosa*, Spix, 57, 1. — *Tan. psittacina*, ib., 2. — *Tan. atricollis*, id., 56, 2. C'est sur cette division que M. Vieillot a fait son genre Habia.

Les Tangaras proprement dits.

A bec conique, plus court que la tête, aussi large que haut, à mandibule supérieure arquée, un peu aiguë (1).

Les Tangaras loriots.

A bec conique, arqué, aigu, échancré au bout (2).

Les Tangaras cardinals.

A bec conique, un peu bombé, une dent saillante obtuse sur le côté (3).

---

(1) *Tan. talao*, enl. 127, 2. — *Tricolor*, enl. 33. — *Mexicana*, enl. 290, 2, et 155, 1. — *Gyrola*, enl. 133, 2. — *Cayana*, enl. 201, 2, et 290, 1. — *Episcopus*, enl. 178. — *Cœlestis*, Spix, 55, 1. — *Varia*, Desm. (*Motacilla velia*, L.), enl. 669, 3, dont *T. Schrankii*, Spix, 51, pourrait bien être le jeune. — *Punctata* et *siaca*, enl. 133. L. — *Tan. multicolor*, Vieil., galer.. 76, ou *fring. zena*, L., Catesb., I, 42. — *Tan. thoracica*, Temm., col. 42, 1. — *Tan. citrinella*, ib., 2. — *Tan. vittata*, ib., 48. — *T. penicillata*, Spix, 49. — *Tan. auricapilla*, id., 52. — *Tan. vittata*, Temm., col. 48 — *Tan. leucoptera*, ou *oriolus leucopterus*, Lath., Syn.

(2) Les *tanagra gularis*, enl. 156; *pileata*, 720, 2, et *speculifera* Spix, 36, 1, approchent des becs-fins par leur bec plus grêle. *Tan. nigricollis*, 720, 1, est un vrai bec-fin, une sorte de figuier à bec un peu gros.

(3) *Tanagra cristata*, enl. 7, 2, et 301, 2, dont *Tan. brunnea*, Spix, 49, 2, est le jeune. — *Nigerrima*, enl. 179, 2, et 711. — *Olivacea*. — *Archiepiscopus*, Desm., Spix, 55, 2. — *Tan. rufiventer*, Spix, 50, 1. — *Rufigularis*, id., 56, 5. — *Saira*, id., 48, 1. — *Viridis*, ib., 2. Cette division a été nommée TACHYPHONUS par M. Vieillot, galer. 82.

Mais on doit y rapporter aussi son genre Pyranga, qui n'est fondé que sur une déformation individuelle. Nous nommerons son espèce *Tan. cyanictera*.

Le *palmiste*, Buff., enl. 509, 1 (*Turd. palmarum*, Gm.), Vieill., Am., II, 69, y appartient également; son échancrure est à peine sensible, et elle disparaît à peu près entièrement dans une espèce voisine dont M. Vieillot a fait son genre Icteria (*Ict. dumicola*, Vieill., Am., et gal., pl. LXXXV, ou *pipra polyglotta*, Wils., I, VI, 2. Cette espèce conduit aux tisserins.

(3) *Tanagra mississipensis*, enl. 742, ou *T. æstiva*, Wils., Am. I, VI, 3, 4. — *T. rubra*, 156, 1. — *T. ludoviciana*, Wils., ill., XX, 1.

Enfin, LES TANGARAS RHAMPHOCÈLES (1).

A bec conique, dont la mandibule inférieure a ses branches renflées en arrière (2).

LES MERLES. (TURDUS. Lin.)

Ont le bec comprimé et arqué; mais sa pointe ne fait pas de crochet, et ses échancrures ne produisent pas de dentelures aussi fortes que dans les pies-grièches; cependant, comme nous l'avons dit, il y a des passages graduels de l'un à l'autre genre.

Le régime des merles est plus frugivore; ils vivent assez généralement de baies : leurs habitudes sont solitaires.

On réserve plus particulièrement le nom de *merle* aux espèces dont les couleurs sont uniformes ou distribuées par grandes masses. La plus répandue est

Le *Merle commun*. (*Turdus merula*. L.) Naum. 71.

Le mâle (Enl. 2) est tout noir avec le bec jaune; la femelle (Enl. 555) brune dessus, brun-roussâtre dessous, tachetée de brun sur la poitrine. C'est un oiseau défiant, qui cependant s'apprivoise aisément, et apprend à bien chanter et même à parler. Il reste chez nous toute l'année.

Une espèce voisine, mais qui n'est que de passage, et qui suit de préférence les montagnes, est

Le *Merle à plastron blanc*. (*Turdus torquatus*. L.) Enl., 168 et 182. Naum. 70.

Dont les plumes noires sont en partie bordées de blanchâtre et la poitrine marquée d'un plastron de même couleur.

---

(1) M. Vieillot en a fait ses JACAPA ou RHAMPHOCÈLES, galer. 79.

(2) *Tanagra jacapa*, enl. 128. — *T. brasilia*, enl. 127, 1. — *T. nigrogularis*, Spix, 47.

N. B. Le *tanagra atricapilla*, 809, 2, et le *guyannensis* sont des pies-grièches. Les *T. cristatella*, Spix, ou *fringilla cristata*, Gmel., *T. graminea* et *T. ruficollis*, Sp., 53, sont des bruants.

Les hautes montagnes du midi de l'Europe nourrissent deux espèces, le *merle de roche* (*T. saxatilis*, L.) Enl., 562, Naum. 73, et le *merle bleu* (*T. Cyanus*, L.) Enl., 250, Naum. 72, dont le *merle solitaire* (*T. solitarius* L.) ne diffère point (1). Le premier, qui vient plus souvent dans le nord, est le mieux connu ; il niche dans les rochers escarpés, les vieilles ruines, chante bien. Le mâle a la tête et le cou cendré-bleu, le dos brun, le croupion blanc, le dessous et la queue orange (2).

On donne le nom de Grives aux espèces à plumage grivelé; c'est-à-dire marqué de petites taches noires ou brunes. Nous en avons quatre en Europe, toutes brunes sur le dos et tachetées sur la poitrine; oiseaux chanteurs, vivant d'insectes et de baies, voyageant en grandes troupes, et dont la chair est un manger agréable.

La *Drenne*. (*Turdus viscivorus*. L.) Enl. 489.
Frisch, xxv. Naum. 66. 1.

Est la plus grande; le dessous de ses ailes est blanc; elle aime beaucoup le fruit du gui, et contribue à ressemer cette plante parasite.

La *Litorne*. (*Turdus pilaris*. L.) Enl. 490. Frisch, xxvi.
Naum. 67. 2.

Qui se distingue de la drenne, surtout par le cendré du dessus de sa tête et de son cou.

La *Grive proprement dite*. (*Turd musicus*. L.) Enl. 406.
Frisch., xxvii. Naum. 66. 2.

Où le dessous des ailes est jaune; c'est celle qui chante le mieux et dont on mange le plus.

---

(1) Observation de M. Bonnelli.

(2) On pourrait croire, avec M. Shaw, que c'est pour l'avoir confondu avec le geai de Sibérie, que Linnæus lui a attribué des habitudes de harpie, et l'a nommé tantôt *corvus*, tantôt *lanius infaustus*.

On peut rapprocher du merle de roche, le *rocar*, Vaillant, Afr., 101 et 102; — l'*espionneur*, id., 103.

Les espèces étrangères, voisines de nos merles solitaires par leur plumage maillé, sont *turd. manillensis*, enl. 636; probablement le même que *turdus violaceus*, Sonnerat, deuxième Voyage, pl. cviii; — *Turd. eremita*, enl. 339; — *Turd. varius*, Horsf.; — *Myiothera Andromedæ*, Tem., col. 392.

Et le *Mauvis.* (*Turd iliacus.* L.) Enl. 51. Frisch. XXVIII. Naum. 67. 1.

La plus petite, et dont le dessous des ailes et les flancs sont roux (1).

Les oiseaux étrangers du genre des merles sont très nombreux. Nous citerons principalement

Le *Moqueur.* (*Turdus polyglottus.* L.) Catesb. XXVI.

Espèce de l'Amérique septentrionale, cendrée dessus, plus pâle dessous, avec une bande blanche à l'aile. Elle est célèbre par son étonnante facilité à imiter sur-le-champ le ramage des autres oiseaux, et même toutes les voix qu'elle entend (2).

---

(1) On en a pris, mais très rarement, en Allemagne, encore deux espèces, la *grive à dos et flancs tachetés de roux* (*T. Naumanni*), Naum. 68, et la *grive à gorge et poitrine noires* (*T. Bechsteinii*), Naum. 69.

(2) Le *petit moqueur* (*T. Orpheus*), Edw., 78; — le *moqueur de Saint-Domingue* (*T. dominicus*), enl. 558, 1, en sont très voisins, ainsi que le *T. gilvus*, Vieill., Am., 68.

Aj. en grives étrangères à poitrine ou dessous du corps tacheté, *T. rufus*, Gm., enl. 645, et Vieill., Am., 59; — *T. fuscatus*, Vieill., Am., 57 bis; — *T. minor*, Gmel., ou *T. mustelinus*, Wils., ou *gr. tannée* ou *gr. solitaire*, Vieill., Am., 62 et 63; — *T. interpres*, Kuhl., col. 458.

A gorge seulement tachetée, du moins dans l'adulte, *T. migratorius*, L., enl. 556; Catesb., 29; Vieill., Am., 60, 61; — *T. ochrocephalus*, col. 136; — *T. plumbeus*, enl. 560, Vieill., Am., 58; — *T. Falclandiæ*, T.; — *T. olivaceus*, Gm.; le *griveron*, Vaill., Afr., 98; — *T. campestris*, pr. Max.

A flancs seulement tachetés, *T. punctatus*, Sh., Zool., Nov. Holl., I, pl. IX, qui est le genre CINCLOSOMA, Vig. et Horsf., Trans. Lin. XV, p. 219.

En merles étrangers non tachetés en dessous, *T. brasiliensis*, Lath.; — *T. perspicillatus*; — *T. melanotis* ou *réclameur* de Vaill. ou *T. vociferans*, Zoöl., ill. 179; — *T. nævius*, Vieil., Am., 66; — *T. lividus* ou *chat-bird*, Wils., 14, 2; — *T. citrinus*, Temm., col. 445; — *T. rubripes*, id. 409; — *T. leucogaster*, enl. 648, 1; — *T. madagascariensis*, enl. 557, 1. — *T. Australasiæ*, Sh. Nat. misc. 1013; — *Malurus frenatus*, Tem., col. 385; — *T. pectoralis*, enl. 644, 1; — *T. cinnamomeus*, enl. 560, 2; — *T. rufifrons*, enl. 644, 10. Ces trois dernières espèces ont été mal à propos rapportées par Buffon aux fourmilliers.

N. B. Turd. aurocapillus, Lath., enl. 398, 2, et Vieill., Am., 64

Quelques-uns de ces oiseaux paraissent tenir aux pies-grièches pour les mœurs, sans que la forme de leur bec puisse les faire distinguer des autres merles (1).

On ne peut pas distinguer davantage par des caractères sensibles certains merles d'Afrique, qui vivent en troupes nombreuses et bruyantes comme les étourneaux, et poursuivent les insectes, ou font de grands dégâts dans les jardins. Plusieurs d'entre eux se font remarquer par les teintes éclatantes de leur plumage couleur d'acier bruni (2), et l'un de ceux-là par sa queue étagée et d'un tiers plus longue que le corps (3).

Nous croyons devoir en rapprocher le *merle de la Nouvelle Guinée*, à queue trois fois plus longue que le corps, à double huppe sur la tête, dont on a fait un oiseau de paradis (*Paradisœa gularis*. Lath. et Shaw, *Par. nigra.* Gm.), Vaill., Ois. de par., 20 et 21 ; Vieill., Ois. de par., pl. VIII, et Galer. 107), mais seulement à cause de la singularité et de l'incomparable magnificence de son plumage (4).

(Motac. aurocap., L), est un vrai bec-fin à placer avec les fauvettes; —*Turdus calliope* (Lath., Syn., Supplément, fig. du titre), doit aller avec les rouges-gorges ; — *Turd. cayanus*, enl. 515, est une femelle de cotinga. — *T. guyanensis*, enl. 398, f. 1. est une femelle du *Tanagra dominica*, enl. 156, 2, dont M. Vieillot a fait son *Dulus palmarum*, gal. 146.

(1) Nous avons déjà parlé à l'article des pies-grièches de quelques espèces rangées d'ordinaire parmi les merles, comme le *Turd. zeilonus*, enl. 272. Il paraît que l'on pourrait en rapprocher encore le *Turd. cafer*, enl. 563, Vail., 107, qui diffère très peu, même pour les couleurs, du *lanius jocosus*, enl. 508. Ces deux espèces entraîneraient aussi le *T. capensis*, enl. 317, Vaill., 105, et le *T. chrysorrhœus*, Temm., Vaill. 107.

D'un autre côté, il serait difficile d'éloigner du zeilonus le *hausse-col noir*, Vaill., Afr., 110, et la *cravate noire*, id., 115.

(2) Surtout *Turdus auratus*, enl. 540 (*nabirop*, Vaill., Afr., 89), et *Turdus nitens*, enl. 561 (*Couigniop*, Vaill., 90).

Ici viennent encore l'*oranvert* (*T. chrysogaster*, Gm.), enl. 358 ; — le *spréo* (*T. bicolor*, Gm.), Vaill., 88 ; — le *jaunoir* (*turd. morio*,) enl. 199, Vaill., Afr., 83 ou le *corvus rufipennis*, Sh. ; et probablement l'*éclatant*, Vaill., 85, et le *choucador*, id., 86 (*corvus splendidus*, Sh.).

(3) *Turdus æneus*, enl. 220 (*vert doré*, Vaill., 87).

(4) M. Vieillot a donné à cet oiseau le nom générique d'ASTRAPIA.

D'autres merles à plumage brillant, ont les plumes de l'occiput pointues comme l'étourneau ; ce sont les *Stournes* ou LAMPROTORNIS de Temmink (1).

Certains merles ont les becs si grêles, qu'ils se rapprochent des traquets (les *Turdoïdes* ou Ixos, Tem.) (2); d'autres ont le bec grêle, mais droit et fort, et dans le nombre il en est à queue excessivement fourchue (les ENICURES. Tem.) (3).

Il y en a aussi qui se distinguent par la hauteur de leurs jambes, qui leur donne une apparence d'échassiers, ce sont les GRALLINES de M. Vieill., galer. 150, ou le TANYPUS d'Oppel. *Mém. de l'Acad. de Munich*, 1812, pl. VIII.

LES CRINONS (CRINIGER, Tem.), sont des merles dont les poils du bec sont très forts, et qui ont quelquefois les plumes de la nuque terminées en soie. Tel est *Criniger barbatus*, col. 88.

Buffon a séparé avec raison des merles

LES FOURMILLIERS. (MYOTHERA. Ilig.) (4)

Que l'on reconnaît à leurs jambes hautes et à leur

---

(1) *Turdus mauritianus*, Gm., enl. 648, 2, et col. 149; — *Turd. cantor*, Sonnerat, premier Voyage, pl. LXXIII; — *Lamprotornis metallicus*, Temm., col. 266. On devrait distinguer le *Lampr. erythrophris* à cause de ses beaux sourcils rouges formés par des plumes cartilagineuses.

(2) Tels sont le *podobé* (*T. erythropterus*, Gm.), enl. 334; — le *janfredic*, Vaill., Afr., 111; — le *grivetin*, id., 118; — le *coudor*, id., 119; — le *turdus trichas*, enl. 709, 2. Le *terat-boulan* (*Turd. orientalis*, Gm., enl. 273, 2) rapproche ce groupe des pies-grièches à bec droit.

Aj. *ixos chalcocephalus*, Tem., col. 453, 1; — *I. squammatus*, ib. 2; — *R. atriceps*, col. 137, et surtout *T. dispar*, col. 137, qui a sous la gorge des plumes rouges cartilagineuses comme les appendices de l'aile du jaseur.

(3) *Ænicurus coronatus*, Temm., col. 113, ou *Turd. Leschenaultii*, Vieill., gal. 145 ou *motacilla speciosa*, Horsfield; — *Ænic. velatus*, T., col. 160. On les rapprocherait à aussi juste titre des pies-grièches à bec droit.

(4) M. Vieillot a changé ce nom en MYRMOTHERA.

queue courte. Ils vivent d'insectes, et principalement de fourmis. On en trouve dans les deux continents.

Cependant les espèces de l'ancien se font remarquer par les couleurs vives de leur plumage : ce sont les Brèves de Buffon ((1) *Corvus brachyurus*, Gm., enl. 257 et 258, Edw., 324), auxquelles se sont jointes depuis peu plusieurs autres belles espèces (2).

Il faut y ajouter l'*Azurin* (*Turdus cyanurus*, Lath., et Gmel.; *Corvus cyanurus*, Shaw) Enl., 355 (3), qui n'en diffère que par une queue un peu taillée en pointe.

Les espèces du nouveau continent, bien plus nombreuses, ont des teintes plus brunes, et varient pour la force et la longueur du bec. Elles vivent sur les énormes fourmillières des bois et des déserts de cette partie du monde; leurs femelles sont plus grosses que les mâles. Ces oiseaux volent peu, et ont des voix sonores, extraordinaires même dans quelques espèces.

Parmi celles à bec épais et arqué, on remarque

Le *Roi des fourmilliers*. (*Turdus rex*. Gm. *Corvus grallarius*. Shaw.) Enl., 702.

Le plus grand, le plus élevé sur jambes de tous, et celui qui a la queue la plus courte; on le prendrait même au premier coup d'œil pour un échassier; sa taille est celle

---

(1) M. Vieillot a donné à ces oiseaux le nom de Pitta.

(2) Telles que *Pitta erythrogaster*, Cuv., enl. 212; — *P. gigas*. Temm, col. 217; — *P. cyanoptera*, id., ib., 218; — *P. superciliosa*, C. — *P. strepitans*, Leadbeater, col. 333.

N. B. La *brève des Philippines*, enl. 89, n'est point, comme l'avait dit Vaillant, celle d'*Angole*, Ewd., 324, à qui on aurait mis une tête de merle; nous l'avons en nature.

(3) L'azurin n'est point de Cayenne, comme le dit Buffon, mais des Indes orientales. C'est le *pitta cyanura*, Vieill., 153. Aj. *Myiothera affinis*, Horsf. et même son *Turdus cyaneus*, qui est la *brève-bleuet*, Tem., col. 194, mais qui conduit aux pies-grièches à bec droit.

Le *Pitta thoracica*, Tem., col. 76, dont MM. Horsfield et Vigors font le type de leur genre Timalia, s'éloigne peu de l'azurin, si ce n'est par des couleurs sombres et par un bec qui diminue plus également en avant; ce qui le rapproche des tangaras.

d'une caille, et son plumage gris est agréablement bigarré. Il vit plus isolé que les autres (1).

Les espèces à bec plus droit, mais encore assez fort, se rapprochent des pies-grièches de même bec (2).

D'autres ont le bec grêle et aiguisé, ce qui, aussi-bien que leur queue striée, les rapproche de notre troglodyde (3).

Les Orthonyx, Tem., peuvent être rapprochés des fourmilliers. Ils ont un bec de merles, mais court et mince, les pieds

---

(1) M. Vieillot a fait de cet oiseau son genre Grallaria, galer. 154. Ajoutez le *grand beffroi* (*turdus tinniens*), enl. 706, 1, dont M. Vieillot fait son genre Myothera : son bec est moins gros ; — *Myrmothera guttata*, Vieil., gal. 155.

(2) Telles sont le *tetema* (*turdus-colma*, B.), enl. 821 ; — le *palicour* (*turdus formicivorus*), enl. 700, 1 ; — le *petit beffroi* (*turdus lineatus*), enl. 823, 1 ; — le *thamnophilus stellaris*, Spix, 39 ; — *Thamn. myotherinus*, id., 42. Le *M. Leucophris*, Tem., col. 448, quoique de Java, paraît approcher de ce groupe. Le *Brachypteryx montana*, Horsf., Jav. s'en rapproche aussi par la hauteur de ses jambes, mais sa queue est plus longue à proportion et son bec tient de celui du traquet.

(3) Tels sont le *bambla* (*turd. bambla*), enl. 703 ; — l'*arada* (*turdus cantans*), enl. 706, 2. Ici vient le genre Rhamphocène, Vieill. 9, 128.

Mais on est obligé de renvoyer aux merles plusieurs espèces que Buffon avait placées parmi les fourmilliers, à cause de quelques rapports de couleurs, nommément le *carillonneur* (*T. tintinnabulatus*), enl. 700, 2 ; — le *merle à cravate* (*T. cinnamomeus*), enl. 560, 2 ; — ceux de la pl. enl. 644, 1 et 2, qu'il juge, contre toute apparence, variétés du palicour. Je range dans la même catégorie le *thamnophilus griseus*, Spix, 41, 1 et 48, 2 ; — *striatus*, id., 40, 2 ; — *melanogaster*, id., 43, 1 Les *myothera capistrata melanothorax*, Tem., col. 185.

Il faut aussi renvoyer aux merles, malgré leur petitesse, les espèces à longues queues nommées par Buffon *fourmilliers rossignols*. (*Turd. coroya* et *T. alapi*, Gm.), enl. 701, ainsi que le *Myiothera malura* natterer, col. 353, et les *M. ferruginea* et *rufimarginata*, col. 132, qui tiennent même de près au *T. punctatus et grammiceps* ; — les *M. gularis* et *pyrrhogenis*, Tem. 442, 448.

Les *Myiothera mentalis* et *strictothorax* natterer ; col. 179, me paraissent devoir aller aux pies-grièches. Aucun groupe n'a été plus surchargé d'espèces étrangères que celui des fourmilliers. Au reste, il faut avouer qu'il n'est pas plus rigoureusement limité que les autres groupes des dentirostres.

hauts, les ongles presque droits, et surtout les pennes de la queue terminées en pointe comme dans les grimpereaux.

On doit aussi séparer des Merles :

LES CINCLES. (CINCLUS. Bechst. (1)) Vulgair. MERLES D'EAU.

Dont le bec est comprimé, droit, à mandibules également hautes, presque linéaires, s'aiguisant vers la pointe, et la supérieure à peine arquée.

Nous n'en avons qu'un,

Sturnus cinclus. L. (*Turdus cinclus.* Lath.) Enl. 940. Vieillot. Galer. 152.

A jambes un peu élevées, à queue assez courte, ce qui le rapproche des fourmilliers. Il est brun, à gorge et poitrine blanches, et a l'habitude singulière de descendre tout entier dans l'eau sans nager, mais en marchant sur le fond, pour y chercher les petits animaux dont il se nourrit.

L'Afrique et les pays qui bordent la mer des Indes nourrissent un genre d'oiseaux voisins des merles, que je nommerai

PHILEDON (2).

Leur bec est comprimé, légèrement arqué dans toute la longueur, échancré près du bout; leurs narines grandes, couvertes par une écaille cartilagineuse, et leur langue terminée par un pinceau de poils.

Les espèces, pour la plupart remarquables par quelque singularité de conformation, ont été ballottées dans toutes sortes de genres par les auteurs.

---

(1) M. Vieillot a changé ce nom en celui d'HYDROBATA.

(2) Commerson avait eu le projet de nommer ainsi le *polochion* (*merops moluccensis*, Gm.), qui est de ce genre. Voyez Buffon, Hist. des Ois., VI, in-4°, p. 477. M. Vieillot fait de la plus grande partie de ces oiseaux son genre POLOCHION, et en latin il aime mieux l'appeler *philemon* que *philedon*, gal. 189. Le genre MELIPHAGA de Lewin rentre aussi à peu près dans ces philédons.

Il en est qui ont à la base du bec des pendeloques charnues(1).

Quelques-unes ont au moins des portions de peau dénuées de plumes sur les joues (2).

Même, dans celles qui n'ont aucune partie nue, on observe encore quelquefois des dispositions singulières dans le plumage (3).

---

(1) Ici vient l'oiseau de la Nouvelle-Hollande, nommé par Daudin, Ornith., II, pl. XVI, *pie à pendeloques* ou *corvus paradoxus*, Vieill., gal. 94, le même que le *merops caranculatus*, de Phillip, de Latham et de Shaw., mais qui n'a pas les pieds d'un merops, et dont le bec est échancré, la langue en pinceau et les narines sans plumes. Le *sturnus caranculatus*, Lath. et Gm., ou *gracula caranculata*, Daud. et Shaw (Lath., Syn., III, pl. XXXVI), et le *certhia caranculata*, Lath. et Gm. (Vieill., Ois. dor., II, pl. LXIX), me paraissent y appartenir également. Ce dernier chante, dit-on, à merveille, et habite les îles des Amis. C'est de cette subdivision que M. Vieillot a fait son genre CREADION, gal. 94.

(2) Le *merops phrygius*, Shaw, Gen. Zool., VIII, pl. XX; — le *goruck*, Vieill., Ois. dor., II, pl. LXXXVIII (*C. goruck*, Sh.); — le *fuscalbin*, id., ib., pl. LXI (*C. lunata*); — le *graculé*, id., ib., pl. LXXXVII (*C. graculina*); — le *polochion*, Buff. (*merops moluccensis*, Gm.), — le Ph. à oreilles jaunes, Less. Voy. de Duperrey., pl. 21. bis., et quelques espèces nouvelles, appartiennent à cette division.

(3) Nommément dans le *merops Novæ-Hollandiæ*, Gm. et Brown, Ill., IX, ou *merle à cravate frisée*, Vaill., Afr., ou *merops circinnatus*, Lath. et Shaw, Gen. Zool., VIII, pl. XXII. Ce sont les plumes des oreilles qui descendent en se frisant presque sur le devant de la poitrine. — *Melliph. auricomis*, Swains., Zool., Ill., p. 43.

Aj. *Certh auriculata*, Vieill., Ois. dor. 85; *C. Novæ Hollandiæ*, ib. 7.

Les espèces de ce genre qui n'ont point de ces sortes de singularités, sont les *certhia xantotus*, Sh., Vieill., Ois. dor., II, pl. 84; — *C. australasiana*, ib., 55; — *C. mellivora*, ib., 86; — *C. cærulea*, ib., 83; — *C. seniculus*, ib., 50. Je crois même que le *cap noir*, Vieill., pl. 60 (*certhia cucullata*, Sh.), doit y appartenir, malgré la longueur de son bec; — *Merops niger*, Gm., ou *fasciculatus*, Lath., ou *gracula nobilis*, Merrem. Beytr. Fasc., I, pl. II, en est encore plus probablement. Dans aucun cas, ce ne peut être un guêpier. Je place encore parmi ces philédons le *verdin de la Cochinchine*, enl. 643, qui est le deuxième *turdus malabaricus*, n° 125, de Gmel. (car le premier, n° 51, est un martin), et le *certh. cocincinica*, Sh., Vieill., 77 et 78. — Aj. le *philéd. cap nègre*, Temm. (*certhia atricapilla*, Lath.), col 335, 1; — le *philéd. moustac.* (*melliph. mystacalis*, Temm.), ib., 2; — le *philéd. grivelé* (*Melliph. maculata*, T.), col. 29, 1; — le *philéd. réticulé* (*melliph. reticulata*),

LES MAINATES. (EULABES. Cuv.)

Tiennent de près aux philédons. Leur bec est à peu près celui du merle ; leurs narines sont rondes et unies ; ils se distinguent par de larges lambeaux de peau nue de chaque côté de l'occiput et une place nue à la joue.

Linnæus en a confondu deux espèces sous le nom de *Gracula religiosa*. (1)

L'espèce des Indes (*E. indicus*) Enl. 268, est de la taille d'un merle, noire, avec une tache blanche vers la base des grandes pennes de l'aile. Ses pieds, son bec et les parties nues de sa tête sont jaunes.

L'espèce de Java (*E. javanus*), Vieill., gal. 95, a le bec plus large, plus fendu, plus crochu au bout et sans échancrure. L'on devrait en conséquence la placer à la suite des Rolles; mais elle ressemble entièrement à l'autre par tout le reste, et surtout par les lambeaux nus de la tête. (2)

On dit que c'est de tous les oiseaux celui qui imite le mieux le langage de l'homme.

LES MARTINS. (GRACULA. Cuv.) (3)

Sont encore un genre voisin des merles, habitant de l'Afrique et des pays qui bordent la mer des Indes. Leur bec est comprimé, très peu arqué, légèrement échancré; sa commissure forme un angle comme dans les étourneaux. Presque toujours les plumes de leur tête sont étroites, et il y a un espace nu autour de leur œil. Ils ont aussi les mœurs des étourneaux, et volent comme eux, en grandes troupes, à la poursuite des insectes.

---

ib., 2; — le *philéd. à joues blanches* (*melliph. leucotis*), col. 435; — Le *philed. Dumerilii*, Voy. de Duperr., pl. XXI, et peut-être le *turdoide à tête blanche*, Ruppel, av. 4.

(1) Ce nom de *religiosa* ne lui a été donné qu'à cause d'un trait particulier rapporté par Bontius (Méd. Ind. or., p. 67), et étranger à ses mœurs naturelles. J'en ai fait le nom générique en le traduisant en grec.

(2) Rien ne doit être plus désespérant pour les méthodistes que cette différence de bec dans deux oiseaux si semblables.

(3) M. Vieillot a changé ce nom en celui de GRIDOTHERES, galer. 148.

Une de leurs espèces paraît quelquefois en Europe, c'est

Le *Merle couleur de rose* des auteurs. (*Turdus roseus*. L.) *Pastor roseus*. Meyer. *Merula rosea*. Naum. 63, Enl. 251. Vaill. Afr.

D'un noir brillant; le dos, le croupion, les scapulaires et la poitrine d'un rose pâle; les plumes de la tête étroites et alongées en huppe. Il rend de grands services aux pays chauds, en détruisant les sauterelles (1).

Une autre espèce (*Paradisæa tristis*, Gm.; *Gracula tristis*, Lath. et Shaw; *Gracula gryllivora*, Daud.) Enl. 219, est devenue célèbre par les services du même genre qu'elle a rendus à l'Ile-de-France. Elle mange d'ailleurs de tout, niche dans les palmiers, se laisse aisément apprivoiser et dresser. Sa taille est celle d'un merle, sa couleur est brune, noirâtre à la tête; une tache vers le fouet de l'aile, le bas ventre et le bout des pennes latérales de la queue sont blancs (2).

---

(1) Depuis ma première édition, je me suis assuré de l'affinité générique du *merle rose* et des *martins*.

(2) Il est difficile de comprendre comment Linnæus en avait fait un oiseau de paradis. A ce genre appartiennent encore le *gracula cristatella*, enl. 507, et Edw., 19, qui est à peine une variété de l'ordinaire; — le *porte-lambeaux*, Vaill., Afr., pl. XCIII et XCIV, qui est le *gr. carunculata*, Gm., ou le *gr. larvata*, Shaw, ou le *sturnus gallinaceus*, Daud.; — le *martin-brame*, *turd. pagodarum*, Vaill., Afr., 95, et Vieill., gal. 148. Le premier *T. malabaricus*, le *T. ginginianus*, le *T. dominicanus*, enl. 627, 2; le *martin gris de fer*, Vaill., Afr., 95, 1, et le *sturnus sericeus*, Gm., y appartiennent également, ainsi que quelques espèces nouvelles. J'y rapporte aussi, par conjecture, le *Turd. ochrocephalus*, Lath. (*Sturn. ceylanicus*, Gm.) Brown, Ill., XXII.

N. B. On ne peut comprendre quel type Linnæus et ses sectateurs s'étaient fait de leur genre GRACULA. Linnæus le forma d'abord, dans sa dixième édition, de sept espèces très disparates, savoir : 1 *Religiosa*, le mainate; 2 *Fetida*, que je soupçonne le même que le *col nu*, c'est-à-dire voisin des cotingas, 3 *Barita*, et 4 *Quiscula*, qui sont des cassiques; 5 *cristatella*, qui est un martin; 6 *Saularis*, ou plutôt *solaris*, qui est une pie-grièche à bec droit, et le même oiseau que *T. mindanensis*, enl. 627, 1; enfin, 7 *Atthis*, qui est un merle.

Dans la douzième édition, il ajouta le *goulin* (*gracula calva*), et mit le martin ordinaire parmi les oiseaux de paradis.

Gmelin, d'après Pallas, y ajouta un *carouge* (*Gr. longirostra*). * Il y

* Je ne connais point le *gracula sturnina* de Pallas.

Les Manorhines. (Manorhina. Vieill.)

Ont le bec très comprimé, peu arqué, faiblement échancré, des narines grandes, mais fermées en grande partie par une membrane qui ne laisse qu'une fente étroite; le col court. Les plumes de leur front, douces comme à de jeunes oiseaux, reviennent en partie sur les narines (1).

Les Chocards. (Pyrrhocorax. Cuv.) (2)

Ont le bec comprimé, arqué et échancré des merles; mais leurs narines sont couvertes de plumes comme celles des corbeaux, auxquels on les a long-temps réunis.

Nous en avons un de la taille d'un choucas,

Le *Chocard des Alpes*. (*Corvus pyrrhocorax*. L.) Enl. 531. Vaill. Galer. 106. Naum. 57. 1.

Tout noir, le bec jaune, les pieds d'abord bruns, puis jaunes, et dans l'adulte rouges, qui niche dans les fentes des rochers des plus hautes montagnes, d'où il descend l'hiver, en grandes troupes, dans les vallées. Il vit d'insectes, de limaçons, mange aussi des grains et des fruits, et ne dédaigne pas les charognes.

---

plaça aussi le *martin porte-lambeaux* (*gr. carunculata*), tout en laissant le *martin commun* dans les oiseaux de paradis : enfin il y mit le *picucule* (*gr. cayennensis*), qui est un grimpereau. M. Latham y a transporté le *martin* (*Gr. tristis*), le *col nu* (*gr. nuda*), et un de mes philedons (*gr. icterops*)**. Daudin a mis à la suite du *martin* des espèces qui lui ressemblent en effet, et dont Gmelin avait laissé deux parmi les *turdus* (*turd. pagodarum* et *malabaricus*). Enfin M. Shaw a complété la bizarrerie de ce genre, en y plaçant encore trois *cassicans* (ses *gr. strepera*, *varia* et *tibicen*), et en leur ajoutant le *talapiot*, qui est un grimpereau, ou une sittelle (*grac. picoides*). Il est certain que des genres ainsi composés peuvent excuser, sinon justifier l'humeur des ennemis des méthodes. Voyez le Mém. de M. Lichtenstein, acad. de Berl. 1817.

(1) *Manorhina viridis*, Vieill., gal. 149; —*Merops albifrons*, Shaw.?

(1) M. Vieillot a adopté ce genre et ce nom.

** Je ne connais pas non plus les *grac. melanocephala* et *viridis* de M. Latham ; mais je les soupçonne d'appartenir aussi à mes philédons,

Il s'en trouve aux Indes un autre,

Le *Sicrin*. (*Pyrr hexanemus*. Cuv.) Vaill. Afr., pl. LXXXII.

Distingué par trois tiges sans barbes aussi longues que le corps, qu'il porte de chaque côté parmi les plumes qui couvrent son oreille.

Je ne trouve non plus aucun caractère suffisant pour éloigner des merles

Les vrais LORIOTS. (ORIOLUS. Lin.)

Dont le bec, semblable à celui des merles, est seulement un peu plus fort, et dont les pieds sont un peu plus courts et les ailes un peu plus longues à proportion. Linnæus et plusieurs de ses successeurs leur avaient réuni mal à propos les *cassiques*, auxquels ils ne ressemblent que par les couleurs.

Le *Loriot d'Europe*. (*Oriolus galbula*. L. Gm.) Enl., 26.
Merle d'or, *Merle jaune* des Allemands, etc.

Un peu plus grand que le merle. Le mâle est d'un beau jaune, les ailes, la queue et une tache entre l'œil et le bec noires, le bout de la queue jaune; mais pendant ses deux premières années, il a, comme la femelle en tout temps, le jaune remplacé par de l'olivâtre, et le noir par du brun. Cet oiseau suspend aux branches un nid artistement fait, mange des cerises et d'autres fruits, et, au printemps, des insectes; il est timide, ne nous demeure que peu de temps dans la belle saison; voyage à deux ou trois.

Les Indes en produisent quelques espèces assez semblables à la nôtre (1); mais on doit surtout distinguer, dans le nombre, le Loriot *prince régent* (*oriolus regens*, col. 320), *Sericula regens*, Less., du plus beau noir soyeux, avec des plumes veloutées d'un beau jaune orangé sur la tête et le cou, et une grande tache de même couleur à l'aile (2).

(1) *Oriolus chinensis*, enl. 570; — *or. melanocephalus*, enl. 79, ou *loriot rieur*, Vaill., Afr., 263; — le *loriot d'or*, Vaill., 260; Vieill., gal. 83; — le *coudougnan*, Vail., 2, 61; — l'*oriolus xanthonotus*, Horsfield, Jav.

(2) M. Lesson (Voyage de Duperr., pl. XX) donne comme sa femelle un oiseau de couleur de grive, assez différent par les proportions.

LES GOULINS. (GYMNOPS. CUV.)

Ont le même bec fort que les loriots, les narines rondes, sans écailles, et sans entourage membraneux, et une grande partie de la tête dénuée de plumes. (1).

Quelques-uns ont des proéminences sur le bec (2). Dans ces derniers, la langue est en pinceau comme dans les philédons.

LES LYRES (MÆNURA. Sh.),

Que leur grandeur a fait rapporter par quelques-uns aux gallinacés, appartiennent évidemment à l'ordre des passereaux, par leurs pieds à doigts séparés (excepté la première articulation de l'externe et du moyen), et se rapprochent des merles par leur bec triangulaire à sa base, alongé, un peu comprimé et échancré vers sa pointe; les narines membraneuses y sont grandes, et en partie recouvertes de plumes comme dans les geais. On les distingue à la grande queue du mâle, très remarquable par les trois sortes de plumes qui la composent; savoir, les douze ordinaires très longues, à barbes effilées et très écartées; deux de plus au milieu, garnies d'un côté seulement de barbes serrées, et deux extérieures courbées en S, ou comme les branches d'une lyre, dont les barbes internes, grandes et serrées, représentent un large ruban, et les externes, très courtes, ne s'élargissent que vers le bout. La femelle n'a que douze pennes de structure ordinaire.

Cette espèce singulière (*Mœnura Lyra*), Vieillot, Ois., de paradis., pl. XIV, XV, et Galer., 192, Sh. Nat. misc. 577,

---

(1) Le *goulin gris* (*gracula calva*, Gm.), enl. 200; — le *Goulin vert* (*mino Dumontii*, Less.), Voy. de Duperrey, pl. XXV; — le *Goulin olive* (*gracula cyanotis*, Lath.; *merops cyanotis*, Sh.).

(2) Le *corbicalao*, Vaill., Ois. d'Am. et des Indes, pl. XXIV (*merops corniculatus*, Lath. et Sh.), et une espèce voisine, dont le tubercule, plus grand, se dirige vers le front (*Mer. monachus*, Lath.). Ces deux oiseaux de la Nouvelle-Hollande ne sont ni des calaos ni des guêpiers, car ils n'ont pas les doigts externes plus réunis que les passereaux les plus ordinaires.

habite les cantons rocailleux de la Nouvelle-Hollande ; sa taille est un peu moindre que celle du faisan.

LES BECS-FINS. (MOTACILLA. L.)

Forment une famille excessivement nombreuse, reconnaissable à son bec droit, menu, semblable à un poinçon. Quand il est un peu déprimé à sa base, il se rapproche de celui des gobe-mouches ; quand il est comprimé et que sa pointe se recourbe un peu, il conduit aux pies-grièches à bec droit.

On a essayé de les diviser comme il suit :

LES TRAQUETS. (SAXICOLA. Bechst.) (1)

Ont le bec un peu déprimé et un peu large à sa base, ce qui les lie surtout à la dernière petite tribu des gobe-mouches. Ce sont des oiseaux vifs, assez hauts sur jambes. Les espèces de ce pays-ci nichent à terre ou sous terre, ne mangent que des insectes.

Nous en possédons trois :

Le *Traquet*. (*Motacil. rubicola.* Lin.) Enl. 678. Naum. 90. 3. 1. 5.

Petit oiseau brun, à poitrine rousse, à gorge noire, avec du blanc aux côtés du cou, sur l'aile et au croupion. Il voltige sans cesse sur les buissons, les ronces, et a un petit cri semblable au tictac d'un moulin, d'où lui vient son nom.

Le *Tarier*. (*Mot. rubetra.*) Enl. ib., 2. Naum. 89. 3. 4.

Ressemble beaucoup au traquet ; mais son noir, au lieu d'être sous la gorge, est sur la joue. Il est un peu plus grand, et se tient plus à terre.

Le *Motteux* ou *cul-blanc*. (*Mot. œnanthe.*) Enl. 554. Naum. 89. 1. 2.

Le croupion et la moitié des plumes latérales de la queue blancs. Le mâle a le dessus cendré, le dessous blanc-roussâtre, l'aile et une bande sur l'œil noires. Dans la femelle,

---

(1) M. Vieillot a changé ce nom en *Motteux* (ŒNANTHE).

tout le dessus est brunâtre et le dessous roussâtre. Cet oiseau se tient dans les champs qu'on laboure, pour prendre les vers que le sillon met à nu.

On doit en distinguer

Le *Motteux à gorge noire* ou *M. roux.* (Buff. *Saxicola strapasina.* T.) Naum. 90. 1. 2.

Espèce du midi de l'Europe, qui nous visite aussi quelquefois.

On doit rapprocher des motteux, un oiseau du midi de la France, noir, à croupion et les deux tiers supérieurs de la queue blancs, qu'on a rangé parmi les merles. C'est le *Turdus leucurus*, Lath., Synops. II, pl. 38 (1) (*saxicola cachinnans, Tem.*).

Les Rubiettes (2). (Sylvia. Wolf. et Meyer. Ficedula. Bechst.)

Ont le bec seulement un peu plus étroit à la base que les précédents. Ce sont des oiseaux solitaires, qui nichent généralement dans des trous, et vivent d'insectes, de vers et de bayes.

Nous en avons ici quatre espèces :

---

(1) Ajoutez aux traquets, *mot. caprata*, enl. 235 ; — *mot. fulicata*, enl. 185, 1 ; — *mot. philippensis*, ib., 2 ; — le *patre*, Vaill., Afr., p. 180.

Et au cul blanc, *mot. leucothoa*, enl. 583, 2 ; — l'*imitateur*, Vaill., Afr. 181, id. ; — le *familier*, id. 183 ; — le *montagnard*, id. 184 ; — le *fourmillier*, 186 ; — *mot. leucomela*, Falc. Voy. III, xxx, et col 257, 3. Aj. *Saxic. aurita*, t., col. 257, 1 ; — *S. monacha*, col. 359, 1 ; — *S. deserti*, ib. 2.

Le *mot. cyanea*, Gm., Lath., Syn. II, pl. LIII, a le bec des traquets, et n'en diffère que par sa queue un peu plus longue. M. Vieillot, gal. 163, l'a placé dans son genre *Mérion* ou *Malurus*, dont ou a fait ensuite un réceptacle de toute sorte d'oiseaux à queue alongée et cunéiforme, tels que le *mérion bridé*, Tem., col. 385, qui est un merle ; le *M. natté* et le *M. leucoptere*, Quoy, et Gaym., Voy. de Freycinet, pl. 23, qui approchent des *colious* ; le *flûteur* de Vaill. (*motac. africana*), Afr., 112, qui tient de près aux *synallaxes*, etc.

(2) *Rubiette*, nom du rouge-gorge dans quelques-unes de nos provinces.

Le *Rouge-gorge.* (*Mot. rubecula.* L.) Enl. 361, 1. Naum. 75. 1. 2.

Gris-brun dessus, gorge et poitrine rousses, ventre blanc; niche près de terre dans les bois, est curieux et familier. Il en reste quelques-uns en hiver, qui, pendant les grands froids, se réfugient dans les habitations, et s'y apprivoisent très vite.

La *Gorge-bleue.* (*Mot. suecica.* L.) Enl. 361, 2. Naum. 75. 3. 4. 5.

Brun dessus, gorge bleue, poitrine rousse, ventre blanc, plus rare que le précédent, niche au bord des bois, des marais.

La *Gorge-noire* ou *Rossignol de muraille.* (*Mot. phœnicurus.* L.) Enl. 351. Naum. 79. 1. 2.

Brun dessus, gorge noire, poitrine, croupion et pennes latérales de la queue d'un roux clair; niche dans les vieux murs, et fait entendre un chant doux, qui a quelque chose des modulations du rossignol.

Le *Rouge-queue.* (*Mot. erithacus*, *tytys*, *gibraltariensis*, *atrata.* Gm.) Edw. 29. Naum. 79. 3. 4.

Diffère du précédent, surtout parce que sa poitrine est noire, comme sa gorge. Il est beaucoup plus rare (1).

Les Fauvettes. (Curruca. Bechst)

Ont le bec droit, grêle partout, un peu comprimé en avant; l'arête supérieure se courbe un peu vers la pointe.

Le plus célèbre oiseau de ce sous-genre est

Le *Rossignol.* (*Mot. luscinia.* Lin.) Enl. 615, 2. Naum. 74. 2.

Brun-roussâtre dessus, gris-blanchâtre dessous, la queue un peu plus rousse. Chacun connaît le chantre de la nuit, et les sons mélodieux et variés dont il charme les fôrets. Il niche sur les arbres, et ne chante que jusqu'à ce que ses

---

(1) Ajoutez le *rouge-gorge à dos bleu*, (*mot. sialis*), enl. 590; — *Mot. Calliope*, Lath., Syn., 1er Supp., frontisp.

petits soient éclos. Le soin de leur nourriture occupe alors le mâle comme la femelle.

La partie orientale de l'Europe produit un rossignol un peu plus grand, à poitrine légèrement variée de reflets grisâtres. (*Mot. philomela*, Bechst.) Naum., 74, 1.

Les autres espèces portent en commun le nom de *Fauvettes* : elles ont presque toutes un ramage agréable, de la gaieté dans leurs habitudes, volettent continuellement à la poursuite des insectes, nichent dans des buissons et, pour le plus grand nombre, au bord des eaux, dans les joncs, etc.

Je place en tête une espèce assez grande pour avoir été presque toujours mise dans le genre des merles (1). C'est

La *Rousserolle*, *Rossignol de rivière, etc.* (*Turdus arundinaceus.* Lin. *Sylvia turdoides.*) Enl. 515. Naum. 81. 1.

Brun-roussâtre dessus, jaunâtre dessous, gorge blanche, un trait pâle sur l'œil ; un peu moindre que le mauvis, à bec presque aussi arqué.

Elle niche parmi les joncs, et ne mange guère que des insectes aquatiques.

La *petite Rousserolle* ou *Effarvatte.* (*Mot. arundinacea.* Gmel.) Naum. 81. 2.

Semblable à la précédente pour les mœurs et les couleurs, mais d'un tiers moindre.

La *Fauvette de roseaux.* (*Mot. salicaria.* Gm.) Enl. 581. 2.

Encore plus petite que l'effarvatte, à bec plus court à proportion, gris-olivâtre dessus, jaune très pâle dessous, un trait jaunâtre entre l'œil et le bec.

Il y a encore dans les lieux aquatiques plusieurs petites fauvettes à plumage tacheté, long-temps confondues sous

(1) Il y a, dans les pays étrangers, des fauvettes intermédiaires entre la grande et la petite rousserolle, et entre celle-ci et la fauvette de roseaux, en sorte qu'on ne peut, selon moi, séparer la rousserolle des fauvettes, bien que j'avoue qu'il résulte de là un passage presque insensible entre les merles et les becs-fins, tout comme il y en a un entre les becs-fins et les pies-grièches à bec droit, entre les merles et les pies-grièches à bec arqué. Tous ces genres se tiennent étroitement.

le nom de fauvette tachetée (*mot nœvia.* Gm.) et sur la distinction desquelles on n'est pas encore d'accord (1).

Nous ferons remarquer seulement dans le nombre la *F. cysticole* (*F. cysticola* , Tem.) col. 6, 3, à dos fauve tacheté de noir, a dessous teint de fauve clair, à queue étagée, dont chaque penne a en dessous une tache noire; c'est une espèce du midi de l'Europe, qui fait son nid en rapprochant les feuilles d'une touffe de gramen ou de carex, et en les cousant ensemble au moyen des filaments de diverses graines. (2)

Parmi les espèces plus attachées aux terrains secs, on distingue d'abord,

La *Fauvette à tête noire.* (*Mot. atricapilla.* Lin) Enl. 580, 1 et 2. Naum. 77. 2. 3. Roux. 205. bis.

Brune dessus, blanchâtre dessous, une calotte noire dans le mâle, rousse dans la femelle.

La *Fauvette proprement dite.* (*Mot. orphea.* Tem.) Enl. 579, 1. Naum. 76, 3. 4. *S. grisea.* Roux. 213.

L'une des plus grandes, brun-cendré dessus, blanchâtre dessous, du blanc au fouet de l'aile, la penne externe de la queue aux deux tiers blanche, la suivante marquée d'une tache au bout, les autres d'un liseré.

On en a distingué depuis quelques années,

La *Fauvette rayée* (*Sylv. nisoria.* Bechst.) Naum. 76, 1. 2. Roux. 222,

Où le blanc de la queue est beaucoup moindre, et dont

---

(1) *Voyez* les *S. phragmitis*, Naum , 82, 1; — *S. cariceti*, id., 2, 3; — *S. aquatica*, id., 4, 5; — *S. fluviatilis*, id., 83, 1; — *S. locustella*, id., 84, 2, 3. Comparez-leur les *S. locustella*, Roux, 229; — *S. Schœnobenus*, id., 230; *S. paludicola*, id., 231; — *S. cysticola*, id., 232 ainsi que les fig. de Buffon, de Brisson, de Bechstein, etc. Aucun genre d'oiseau n'exigerait plus que celui-ci de nouvelles études monographiques, et un rapprochement des nomenclatures des différents auteurs.

Ajoutez aux fauvettes aquatiques d'Europe, *sylv. galactodes*, T., col. 251, 1; — *S. luscinioides*, Savi. Egypt. Ois. XIII. A; — *S. cetti.* Marmora ou *la bouscarle*, enl. 6. 55. 2; Roux, 212; — *S. Melanopogon*, Tem., col. 245, 2.

(2) Voyez *Notizia sul nido del beccamorchino* (*Sylvia cysticola*, Tem.), par M. *Paul* Savi. Pise, 1823.

la femelle a des ondes grisâtres en travers de l'abdomen ; c'est la plus grande espèce d'Europe.

La *Fauvette babillarde*. (*Mot. curruca*. Lin.) *Gorge-blanche des Anglais*. Brit. zool. pl. V, n° 4. Frisch. 21. Naum. 77. 1. Roux. 216.

Plus petite que les précédentes, le bec plus menu, mais la première penne de la queue de même blanche en grande partie. Sa tête est cendrée ; son dos brunâtre.

La *Fauvette roussâtre*. (*Mot. sylvia*. Gm. *S. cinerea*.) Naum. 78. 1. 2. *Riet-vink*. Noseman. II, pl. 97. Enl. 579. 3. Roux. 220.

Dessus gris-brun-roussâtre, dessous blanc, le blanc de la queue comme aux deux précédentes, les pennes et les couvertures des ailes bordées de roux.

La *petite Fauvette*, *passerinette* ou *bretonne*. (*Mot. salicaria*. L. *Sylv. hortensis*. Bechst.) Naum. 78. 3. Nosem. 72. Enl. 579. 2, Roux. 221.

N'a point de blanc à la queue, et est en dessus d'un gris brun ou olivâtre, en dessous d'un blanc jaunâtre. (1)

Bechstein a séparé des autres fauvettes son Accentor, qui est la *fauvette des Alpes*, Buff. (*mot. alpina*. Gm.), Enl., 668, ou le *pégot*, Vieillot, Gal., 156, Naum., 92, 1 (2), parce que son bec grêle, mais plus exactement conique que celui des autres becs-fins, a ses bords un peu rentrés. C'est un oiseau cendré, à gorge blanche, pointillée de

(1) Les descriptions des fauvettes sont si vagues, et la plupart de leurs figures (celles de Nauman exceptées) si mauvaises, qu'il est presque impossible d'en déterminer les espèces. Chaque auteur les dispose autrement. Ainsi l'on peut compter sur nos descriptions, mais non pas absolument sur notre synonymie ; cependant nous croyons nous être accordés avec MM. Nauman et Roux.

Aux espèces dont nous venons de parler ci-dessus, il faut ajouter : *Sylv. ruscicola*, Roux ; — *S. passerina*, col. 24, 1 ; — *S. sarda*, ib., 2 ; — *S. Nattereri*, ib., 3 ; — *S. subalpina*, Bonnelli, ou *Leucopogon*, Meyer, col. 6, 2, et 251, 2 et 3, Roux, 218. *N. B.* Selon M. Savi, le *S. passerina*, Tem., col. 29, 4, est le jeune mâle du *S. subalpina*. — Le *Pitchou* (*S. ferruginea*), enl. 635, 1 ; Roux, 219. Les petites espèces conduisent aux figuiers.

(2) C'est aussi le *sturnus montanus* et le *st. collaris* de Gm.

noir, avec deux rangées de taches blanches sur l'aile, et du roux vif aux flancs. Il se tient dans les pâturages des hautes Alpes, où il chasse aux insectes, et d'où il descend en hiver dans les villages pour y trouver quelques grains.

Je crois observer le même bec à notre *fauvette d'hiver, Traîne-buissons, etc.* (*Mot. modularis.* Lin.) Enl. 615. 1. Naum. 92. 3. 4 (1).

La seule espèce qui nous reste en hiver, et qui égaie un peu cette saison par son agréable ramage. Elle est en dessus d'un fauve tacheté de noir, et cendré-ardoisé dessous. Elle niche deux fois l'an : l'été elle va dans le Nord et dans les bois des montagnes; l'hiver, elle se contente aussi de grains à défauts d'insectes.

Le gésier de ces deux oiseaux est plus charnu que ceux des autres fauvettes (2).

On peut y joindre

L'*Accentor à joues noires.* (*Acc. montanellus.* Tem.) Naum. 92.

Oiseau du sud-est de l'Europe, qui ne vient pas jusque chez nous.

On pourrait aussi distinguer quelques becs-fins étrangers, à queue longue et étagée, que l'on a long-temps laissés parmi les fauvettes (3). Quelques-unes de leurs espèces construisent des nids de coton ou d'autres filaments disposés avec beaucoup d'art (4).

---

(1) Je vois que ce rapprochement a été adopté par MM. Temmink et Nauman.

(2) *Nitsch.*, ap. Naum., II, p. 939.

(3) *Mot. fuscata*, Gm., enl. 584, 1; —*Motacilla macroura*, Gm., enl., 752, 2; ou le *Capolier*, Vaill., 129, 130, 1; — *Malurus galactodes*, T., col. 65, 1; *Mal. marginalis*, T., *ib.*, 2; — *Mal. clamans*, Ruppel., pl. 11; — *Mal. squamiceps*, id. XII. — *Mot. subflava*. Gm., enl. 584, 2, probablement le même que le *citrin*, Vaill., Afr. 127; — le *double sourcil*, id. 128. C'est en partie de cette subdivision que MM. Vieillot et Temmink ont fait leur genre *mérion* ou *malurus*; mais je n'y mettrais pas, comme le premier, le *Mot. cyanea*, Gm., qui a le bec de traquet.

(4) Certaines fauvettes, tant européennes qu'étrangères, comme *S. sarda*, ont un petit cercle autour de l'œil. Ce serait le genre ZOSTEROPS de MM. Vigors et Horsfield.

Les Roitelets ou Figuiers. (Regulus. Cuv.)

Ont le bec grêle, parfaitement en cône très aigu, et même, quand on le regarde en haut, ses côtés paraissent un peu concaves. Ce sont de petits oiseaux qui se tiennent sur les arbres et y poursuivent les moucherons. Nous avons ici,

Le *Roitelet*. (*Mot. regulus*. L.) Enl. 651, 3. Naum. 93. 1. 2: 3.

Le plus petit de nos oiseaux d'Europe, olivâtre dessus, blanc-jaunâtre dessous, tête marquée dans le mâle d'une belle tache jaune d'or, bordée de noir, dont les plumes peuvent se relever. Il fait sur les arbres un nid en boule, dont l'ouverture est sur le côté, se suspend aux branches dans tous les sens comme les mésanges, se rapproche des habitations en hiver (1).

On en a distingué depuis peu une espèce un peu plus petite, à tache plus orangée, et qui a un trait noir devant et derrière l'œil. (*Regulus ignicapillus*, Naum., 93, 4, 5, 6.)

Le *Pouillot*. (*Motac. trochilus*. L.) Enl. 651. 1. Naum. 80. 3.

Un peu plus grand que le roitelet, de la même couleur, mais sans couronne; de mêmes mœurs, mais d'un plus joli ramage, et s'éloignant en hiver.

Le *grand Pouillot*. (*Motac. hypolaïs*.) Bechst. III, XXIV. Enl 581. 2. Naum. 81: 1.

Encore un peu plus grand, à ventre plus argenté (2).

Les figuiers étrangers sont fort nombreux et souvent revêtus de couleurs agréables (3).

---

(1) Ajoutez le *roitelet omnicolor*, Vieill., galer. 166.

(2) Ajoutez en espèces européennes: *Mot. Sibilatrix*, col. 245, 3, Naum., 80, 2; — *M. Fitis*, Naum., 80, 3; — *M. rufa*, Naum., 80, 4.

(3) Tels sont le *tscheric*, Vaill., III, 121;—le *Cou-jaune* (*mot.. pensilis*), enl. 686, 5; — le *Fig. tacheté du Canada* (*Mot. æstiva*), enl. 58, 2; — le *Fig. à gorge jaune* (*mot. ludoviciana*), enl. 731, 2; — *le Fig. à*

LES TROGLODYTES. (TROGLODYTES. Cuv.)

Ne diffèrent des figuiers qne par un bec encore un peu plus grêle et légèrement arqué.

Nous n'en avons qu'un,

Le *Troglodyte d'Europe*, nommé en plusieurs lieux *Roitelet.* (*Mot. troglodytes.* L.) Enl. 651. 2. Naum. 83. 4.

Brun, strié en travers de noirâtre, avec du blanchâtre à la gorge et au bord de l'aile, la queue assez courte et relevée. Il niche contre terre, et chante agréablement jusque dans le plus fort de l'hiver (1).

LES HOCHEQUEUE. (MOTACILLA. Bechst.)

Joignent à un bec encore plus grêle que celui des fauvettes une queue longue qu'ils élèvent et abaissent sans cesse, des jambes élevées, et surtout des plumes scapulaires assez longues pour couvrir le bout de l'aile repliée, ce qui leur donne un rapport avec la plupart des échassiers.

LES HOCHEQUEUE proprement dits ou LAVANDIÈRES. (MOTACILLA. Cuv.)

Ont encore l'ongle du pouce courbé comme les autres becs-fins. Elles vivent au bord des eaux.

Celle de notre pays (*mot. alba* et *cinerea*, L.) enl. 652, est cendrée dessus, blanche dessous, avec une calotte à l'occiput, et la gorge et la poitrine noires.

Le midi de l'Europe en possède une qui, avec l'âge,

---

poitrine jaune (*mot. mystacea*), enl. 709, 2, Edw., 237, 2; — le *fig. cendré du Canada* (*mot. canadensis*), enl. 685, 2; — le *fig. de l'île de France* (*mot. mauritiana*), enl. 705, 1; — le *plastron noir*, Vaill., III, 123; — *sylvia venusta*, Temm., col. 293, 1; — *S. speciosa*, ib., 2; — *S. palpebrosa*, ib., etc., etc. Ceux qui ont le bec un peu large à sa base tiennent de près aux gobe-mouches à bec étroit. Consultez l'énumération des espèces des États-Unis donnée par M. Ch. Bonaparte, Lycée de New-York, 11 juillet 1826, p. 76 et suiv.

(1) Les troglodites étrangers se lient, d'une part aux fourmilliers, de l'autre aux grimpereaux. Joignez-y le *thriotore à long bec.* (*thr. longirostris.* Vieill. Gal. 168. ou *kampylorhynchus scolopaceus*, Spix, 79.)

prend un dos noir, mais qui dans sa jeunesse ressemble à la précédente. C'est le *mot. lugubris*, Roux., 194.

Les Bergeronnettes. (Budytes. Cuv.) (1)

Ont, avec les autres caractères des lavandières, l'ongle du pouce alongé et peu arqué, ce qui les rapproche des farlouses et des alouettes. Elles se tiennent dans les pâturages, et poursuivent les insectes parmi les troupeaux.

La plus commune,

La *Bergeronnette de printems* (*mot. flava.*) Enl., 674, 2,

Est cendrée dessus, olive au dos, jaune dessous, un sourcil et les deux tiers des pennes latérales de la queue blancs (2).

Les Farlouses. (Anthus. Bechst.)

Ont été long-temps réunies aux alouettes, à cause de l'ongle long de leur pouce; mais leur bec grêle et échancré les rapproche des autres becs-fins. En même temps, leurs pennes et couvertures secondaires, aussi courtes qu'à l'ordinaire, ne les laissent pas confondre avec les bergeronnettes.

Les unes, dont l'ongle est encore assez arqué, se perchent volontiers.

Le *Pipi*. (*Alauda trivialis* et *minor* Gm. *Anthus arboreus*. Bechst.) Enl. 660. 1 (3). Naum. 84. 2. Roux.

Brun-olivâtre dessus, gris-roussâtre dessous, tacheté de noirâtre à la poitrine, deux bandes transversales pâles sur l'aile.

D'autres ont tout-à-fait au pouce un ongle d'alouette; elles se tiennent plus souvent à terre.

La *Farlouse* ou *Alouette de pré*. (*Alauda pratensis*. Gm.) *Anthus pratensis*. Bechst. Enl., 661, 2 (4). Naum. 84. 3, et 85. 1.

Brun-olivâtre dessus, blanchâtre dessous, des taches

(1) Budytes, nom de la bergeronnette, parce qu'on la voit parmi les bœufs.

(2) Aj. la *berg. jaune* (*mot. boarula*, L.), Edw., 259, et Vieill., gal. 162.

(3) Sous le faux nom de farlouse; la *pivote ortolane*, Buff., enl. 642, 2 (*motacilla maculata*, Gmel), en est le jeune. *Voyez* Roux, 288.

(4) Nommée mal à propos alouette pipi; Nauman rapporte cette figure

brunes à la poitrine et aux flancs, un sourcil blanchâtre, les bords des pennes externes de la queue blancs.

Elle se tient dans les prairies humides ou inondées, niche dans les joncs, les touffes de gazon. Elle engraisse singulièrement en automne en mangeant du raisin, et se recherche alors, dans plusieurs de nos provinces, sous les noms de *bec-figue* et de *vinette* (1).

Nous terminerons cette famille des dentirostres, par quelques oiseaux qui se distinguent de tous les précédents, parce que leurs deux doigts extérieurs sont réunis à leur base sur près du tiers de leur longueur, ce qui les rapproche de la famille des syndactyles.

Les Manakins. (Pipra. Lin.)

Ont le bec comprimé, plus haut que large, échancré, à fosses nasales grandes. Leur queue et leurs pieds sont courts; leurs proportions générales, les ont fait longtemps regarder comme assez semblables à nos mésanges. On doit mettre à leur tête, et dans un groupe séparé,

Les Coqs de roche. (Rupicola. Briss.)

Qui sont grands, et portent sur la tête une double crête verticale de plumes disposées en éventail. Les mâles adultes des deux espèces américaines (*Pipra rupicola*, Gm., enl. 39, et 747; Vieillot, Gal., 189; — *Pip. peruviana*, Lath., enl., 745.) sont du plus bel orangé, et les jeunes d'un brun

---

à son *anthus aquaticus*, dont il la croit le jeune mâle, et il faut remarquer que la synonymie de ce sous-genre n'est pas moins obscure que celle des fauvettes.

(1) Ajoutez l'*anthus aquaticus*, Naum., 85, 2, 34; — la *Rousseline* (*anth. campestris*), enl. 661, 1, Naum., 84, 1; ou *Alauda mosellana*, Lath., dont le jeune est le *Fist* de Provence, enl. 654, 1 (*Motac. massiliensis*, Gmel.), *voyez* Roux, p. 292; — l'*Anth. Richardi*, Vieill., *id.*, 101, et Roux, 189, 190. — Parmi les *farlouses* étrangères, placez l'*Alauda capensis*, enl., 504, 2; l'*Al. rufa*, ibid., 238; 1; — probablement le *Rubra*, Edw., 297; — *Anthus rufulus*, Vieill., gal. 161.

obscur. Ces oiseaux vivent de fruits, grattent la terre comme des poules, et font leur nid avec du bois sec dans les cavernes profondes des rochers. La femelle pond deux œufs.

LES CALYPTOMÈNES. (Horsfield.)

Ne diffèrent des coqs de roche, que parce que les plumes qui se relèvent sur leur tête ne sont pas disposées en éventail; encore observe-t-on déjà un peu ce caractère dans le coq de roche du Pérou.

Il y en a dans l'archipel des Indes une espèce du plus beau vert d'émeraude (*Cal. viridis.*, Horsf. jav.), qui n'est pas plus grande qu'un merle.

Les vrais MANAKINS. (PIPRA. Cuv.)

Sont petits, et se font presque tous remarquer par des couleurs vives (1). Ils habitent en petites troupes dans les forêts humides.

LES EURYLAIMES. (EURYLAIMUS. Horsf.)

Ont les mêmes doigts que les manakins et les coqs de roche; mais leur bec, aussi fort que celui des tyrans, est énormément déprimé et large, sa base dépassant même le front en largeur. La pointe en est un peu crochue et légèrement échancrée de chaque côté; l'arête en est mousse.

Ce sont des oiseaux de l'archipel des Indes, à fond de plumage noir, avec des parties de couleurs vives, et qui ont quelque chose de la tournure des barbus, genre d'un ordre fort différent.

Ils vivent près des eaux et se nourrissent d'insectes (1).

---

(1) *Pipra militaris*, Sh., Nat. Musc., 849; — *Pipra caudata*, Sh., Nat. Musc., 153, Spix. 6; — *Pipra filicauda*, Spix. 8; — *Pipra pareola*, enl. 637, 2; et 303, 2; — *Superba*, Pallas, sp. I, pl. III, F. 1; — *Erytrocephala*, enl. 34, 1; — *Aureola*, 34, 3, et 302; — *Rubrocapilla*, col. 54, 3, ou *cornuta*, Spix., 7, 2; — *Coronata*, Sp., 7, 1, 2; — *Serena*, enl. 324, 2, et Vieillot, gal. 72; — *Gutturalis*, 324, 1; — *Leucocapilla*, 34, 2; — *Manacus*, 302, 1, et 303, 1; — *Strigilata*, Pr. Max., col. 54, 1, 2.

(2) *Todus macrorhynchos*, Gm., Lath., Syn. II, pl. XXX, et

LES FISSIROSTRES,

Forment une famille peu nombreuse, mais très-distincte de toutes les autres par son bec court, large, aplati horizontalement, légèrement crochu, sans échancrure, et fendu très profondément; en sorte que l'ouverture de leur bouche est très large, et qu'ils engloutissent aisément les insectes qu'ils poursuivent au vol.

C'est à la tribu des gobe-mouches qu'ils tiennent de plus près, et spécialement aux procnias, dont le bec ne diffère presque du leur que par son échancrure.

Leur régime, absolument insectivore, en fait éminemment des oiseaux voyageurs qui nous quittent en hiver.

Ces oiseaux se divisent en diurnes et nocturnes, à l'instar des oiseaux de proie.

LES HIRONDELLES. (HIRUNDO. L.)

Comprennent les espèces diurnes toutes remarquables par leur plumage serré, la longueur extrême de leurs ailes et la rapidité de leur vol.

Parmi elles, on distingue

LES MARTINETS. (CYPSELUS. Iliger.)

De tous les oiseaux, ceux qui ont les plus longues ailes à

---

col. 154, sous le nom d'*euryl. nasutus*; — *euril. javanus*, Horsf., et col. 130 et 131, sous le nom d'*euryl. Horsfieldii*; — *eur. cucullatus*, Tem., col. 261; — *euryl. blainvillii*, Less. et Garn. Voy. de *la Coquille*, pl. XIX, f. 2. — Le caractère du bec est surtout excessivement développé dans l'*euryl. corydon*, Tem., col. 297.

proportion, et qui volent avec le plus de force; leur queue est fourchue; leurs pieds, très courts, ont ce caractère fort particulier, que le pouce y est dirigé en avant presque comme les autres doigts, et que les doigts moyen et externe n'ont chacun que trois phalanges comme l'interne.

La briéveté de leur humérus, la largeur de ses apophyses, leur fourchette ovale, leur sternum sans échancrure vers le bas, indiquent, même dans le squelette, à quel point ces oiseaux sont disposés pour un vol vigoureux; mais la briéveté de leurs pieds, jointe à la longueur de leurs ailes, fait que, lorsqu'ils sont à terre, ils ne peuvent prendre leur élan; aussi passent-ils pour ainsi dire leur vie en l'air, poursuivant en troupes et à grands cris les insectes dans les plus hautes régions. Ils nichent dans des trous de murs et de rochers, et grimpent avec rapidité le long des surfaces les plus lisses.

L'espèce commune (*Hirundo apus*, L.,) Enl., 541, 1, est noire, à gorge blanche.

L'espèce des hautes montagnes (*Hirundo melba*, L.), Edw., 27; Vaill., Afr., 243; Vieill., gal. 121, est plus grande, brune dessus, blanche dessous, avec un collier brun sous le cou (1).

Les Hirondelles proprement dites. (Hirundo. Cuv.)

Ont les doigts des pieds et le sternum disposés comme dans le grand nombre des passereaux.

Quelques-unes ont les pieds revêtus de plumes jusqu'aux ongles; leur pouce montre encore un peu de disposition à se tourner en avant; leur queue est fourchue et de grandeur médiocre.

L'*Hirondelle de fenêtre*. (*Hirundo urbica*. L.) Enl. 542, 2.

Noire dessus, blanche dessous et au croupion. Tout le

---

(1) Ajoutez *hir. sinensis*; — le *martinet à croupe blanche*, Vaill., Afr. 244, 1? — le *martinet vélocifère*, id., ib., 244, 2? — le *martinet à moustaches* (*cyps. mystaceus*, Less. et Garn.), Voy. de *la Coq.*, n° 122; — le *M. coiffé* (*C. comatus*, T.), col.; 268; — le *M. longipenne* (*hir. longipennis*, T.), col., 83, 1.

monde connaît les nids solides qu'elle construit en terre aux angles des fenêtres, sous les rebords des toits, etc... (1).

D'autres ont les doigts nus, la queue fourchue à fourches souvent très longues.

L'*Hirondelle de cheminée*. (*Hirundo rustica*. L.) Enl., 543, 1.

Noire dessus, le front, les sourcils, la gorge roux, le reste du dessous blanc; son nom vient de l'habitation qu'elle choisit d'ordinaire.

L'*Hirondelle de rivage*. (*Hirundo riparia*. L.) Enl., 543, 2.

Brune dessus et à la poitrine; la gorge et le dessous blancs. Elle pond dans des trous le long des eaux. Il paraît constant qu'elle s'engourdit pendant l'hiver, et même qu'elle passe cette saison au fond de l'eau des marais.

On doit remarquer parmi les hirondelles étrangères

La *Salangane*. (*Hir. esculenta*. L.)

Très petite espèce de l'archipel des Indes, à queue fourchue, brune dessus, blanchâtre dessous et au bout de la queue, célèbre par ses nids de substance gélatineuse blanchâtre, disposée par couches, qu'elle fait avec une espèce particulière de fucus, à brins grêles et blanchâtres, qu'elle macère et broie avant de l'employer. Les vertus restaurantes attribuées à ces nids en ont fait un article important de commerce à la Chine. On les apprête comme des champignons (2).

---

(1) Ajoutez *hirundo cayennensis*, enl. 725, 2; — *Hir. ludoviciana*, Nob., enl. 725, 1, et Catesb., 1, 51; — *Hir. montana* (la même que *rupestris*).

(2) Ici viennent : *Hir. americana*, Wils., V, XXXVIII, 1, 2, ou *rufa*, Vieill., Am. 3; — une autre *Hir. rufa*, enl. 724, 1; — *Hir. fulva*, Vieill., Am. 32; — *Hir. fasciata*, enl. 724, 2; — *Hir. violacea*, enl. 722, ou *H. purpurea*, Wils, V, XXXIX, 1, 2; — *Hir. chalybæa*, enl., 545, 2; — *Hir. senegalensis*, enl. 310; — *Hir. capensis*, enl. 723, 2; — *Hir. indica*, Lath., Syn. II, pl. LVI; — *Hir. panayana*, Sonn. 1er. *Voy*. pl. LXXXVI; — *Hir. subis*, Edw., 120; — *Hir. ambrosiaca*, Briss., II, pl. XLV, fig. 4; — *Hir. tapera*; ib., fig. 3; — *Hir. nigra*, id., pl. XLVI, fig. 3; — *Hir. daurica*; — l'*Hir. à front roux*, Vaill., Afr., 245, 2; — l'*Hir. de marais*, id., ib., 246, 2; — l'*Hir. huppée*,

Les pays étrangers ont quelques hirondelles à queue presque carrée (1), et d'autres dont la queue carrée et courte a ses pennes terminées en pointe (2).

Les Engoulevents. (Caprimulgus. L.) (3)

Ont ce même plumage léger, mou et nuancé de gris et de brun qui caractérise les oiseaux de nuit; leurs yeux sont grands, leur bec, encore plus fendu qu'aux hirondelles, garni de fortes moustaches, et pouvant engloutir les plus gros insectes, qu'il retient au moyen d'une salive gluante; sur la base sont les narines, en forme de petits tubes; leurs ailes sont longues; leurs pieds courts, à tarses emplumés, à doigts réunis à leur base par une courte membrane; le pouce lui-même s'unit ainsi au doigt interne, et peut se diriger en avant; l'ongle du milieu est souvent dentelé à son bord interne, et le doigt externe, par une conformation rare parmi les oiseaux, n'a que quatre phalanges. Les engoulevents vivent isolés, ne volent que pendant le crépuscule ou dans les belles nuits, poursuivent les phalènes et autres insectes nocturnes, déposent à terre, et sans art, un petit nombre d'œufs; l'air qui s'engouffre, quand ils volent, dans leur large bec, y produit un bourdonnement particulier.

---

id., ib., 247; — *Cyps. senex*, T., 397; — *Hir. fucata*, Temm., col. 161, 1; — *Hir. jugularis*, Pr. Max., col. ib., 2; — *Hir. javanica*, Lath, col. 83, 2; — *Hir. melanoleuca*, Pr. Max., col. 209, 2; *Hir. minuta*, — Pr. Max., col. *ib.*, 1; — *Hir. bicolor*, Vieill., Am. 31, ou *H. viridis*, Wils, V, XXXVIII, 3.

(1) *Hir. dominicencis*, enl. 545, 1; — *Hir. torquata*, enl. 723, 1; — *Hir. leucoptera*, enl. 546, 1; — *Hir. francica*, enl. 544, 2; — *Hir. borbonica*; — *Hir. americana*; — l'*Hir. fauve*, Vaill., Afr., 246, 1.

(2) *Hir. acuta*, enl. 544, 1; — *Hir. pelasgia*, enl. 726, 1 et 2, et Wils, V, XXXIX, 1; — *Cypselus giganteus*, Temm., col. 364; — *Hir. albicollis*, Vieill., galer. 120, ou *Cyps. collaris*, Pr. Max, col. 195.

(3) *Caprimulgus*, *tète-chèvre*, *ægothelas*, noms tirés de l'idée bizarre, répandue parmi le peuple, qu'ils tètent les chèvres et même les vaches.

Nous n'en avons en Europe qu'une espèce,

(*Caprimulgus Europœus.* L.) Enl. 193,

Grande comme une grive, d'un gris brun ondulé et moucheté de brun noirâtre, une bande blanchâtre allant du bec à la nuque. Elle niche dans les bruyères, pond deux œufs seulement.

L'Amérique produit plusieurs de ces oiseaux, à queue ronde ou carrée, dont un aussi grand qu'un hibou (*caprim. grandis.*) Enl., 325, et un autre *C. vociferus.* Wils. V. XLI, célèbre par les cris très forts qu'il fait entendre au printemps (1). Il y en a un à la Nouvelle-Hollande.

L'Afrique en a aussi quelques-uns (2), et dans le nombre il en est à queue pointue (3) et d'autres dont la queue fourchue est un indice de plus des rapports de ce genre avec les hirondelles (4). Il y en a même un en Amérique dont les fourches de la queue sont plus longues que le corps (5); l'ongle du milieu de ces espèces à queue fourchue n'est pas dentelé.

Une espèce, également d'Afrique, mais à queue ronde, est fort remarquable par une plume deux fois plus longue que le corps, qui naît près du poignet de chaque aile, et n'a de barbes que vers son extrémité (*cap. longipennis*) Shaw., Natur. Miscell., 265.

Les PODARGES. (PODARGUS. Cuv.)

Ont la forme, la couleur, les habitudes des tète-chèvres;

---

(1) Ajoutez : *capr. virginianus*, Edw., 63, ou *americanus*, Wils., V, XL, 1, 2, qui me paraît au moins très voisin du *guyanensis*, enl. 733; il a été confondu avec le *vociferus*; — *capr. carolinensis*, Catesb., 8, Wils., VI, LIV, 2, espèce fort voisine de la nôtre; — *C. jamaïcensis*, Lath, Syn. II, pl. LVII; — *C. rufus*, enl. 735; — *C. semitorquatus*, enl. 734; — *C. cayennensis*, enl. 760; — *C. acutus*, enl. 752; — *C. Nattereri*, col. 107; — *C. diurnus*, Pr. Max., col. 182; — *C. mystacalis*, Temm.

(2) *C. infuscatus*. Ruppel., pl. VI; — *C. isabellinus*, T., col. 379; — *C. eximius*, Rupp., col. 398.

(3) *C. climacurus*, Vieill., galer. 122.

(4) *Capr. furcatus*, Cuv., Vaill., Afr. 47; *C. pectoralis*, id., ib., 94.

(5) *C. psalurus*, Tem., col. 117, 151.

mais leur bec est plus robuste, et ils n'ont ni membranes entre les doigts ni dentelure à l'ongle du milieu (1).

Le *P. cendré.* (*P. Cuvieri.*) Vieill. gal. 123.

Varié de cendré, de blanchâtre et de noirâtre; de la taille d'une corneille.

Le *P. roux.* (*P. javanensis.* Horsfield. Jav.)

Roux, varié de brun, une bande blanche le long des scapulaires.

Le *Podarge cornu* (*P. cornutus.* T.) Col. 159.

Roux varié de blanc, à grandes touffes de plumes aux oreilles.

La troisième famille des passereaux, ou

LES CONIROSTRES,

Comprend les genres à bec fort, plus ou moins conique et sans échancrures; ils vivent d'autant plus exclusivement de grains, que leur bec est plus fort et plus épais.

On distingue d'abord parmi eux le genre des

ALOUETTES (ALAUDA. L.),

Par l'ongle de leur pouce, qui est droit, fort et bien plus long que les autres (2) : ce sont des oiseaux granivores, pulvérateurs, qui se tiennent et nichent à terre.

Le plus grand nombre a le bec droit, médiocrement gros et pointu.

L'*Alouette des champs.* (*Al. arvensis.*) Enl. 368. 1. Naum. 100. 1.

Est connue de tout le monde par son vol perpendiculaire,

(1) M. Vigors considère les podarges comme liant les *tête-chèvres* aux chouettes.

(2) Ce caractère est plus ou moins marqué dans les bergeronnettes, les alouettes, les anthus, dont nous avons déjà parlé, et dans les bruants de neige, dont nous parlerons plus bas.

qu'elle exécute en chantant avec force et variété, et par l'abondance avec laquelle on la prend pour nos tables. Plumage brun dessus, blanchâtre dessous, tacheté partout de brun plus foncé, les deux pennes externes de la queue blanches en dehors.

Le *Cochevis* ou *Alouette huppée*. (*Alauda cristata.*) Enl. 503. 1. Naum. 99. 1.

A peu près de même taille et de même plumage, les plumes de la tête pouvant se relever en huppe, moins commune que la précédente, se rapproche des villages, des taillis.

L'*Alouette des bois. Cujelier. Lulu.* (*Al. arborea. Al. nemorosa.*) Enl. 503. 2. Naum. 100. 2.

Porte aussi une petite huppe, mais moins marquée, est plus petite, et se distingue en outre par un trait blanchâtre autour de la tête et par une ligne blanche sur les petites couvertures; se plaît surtout dans les bruyères de l'intérieur des bois (1).

On voit quelquefois en Europe

L'*Alouette à hausse-col noir*. (*Al. alpestris*, *Al. flava*, et *Al. sibirica*. Gm.) Enl. 652. 2. Naum. 99. 2. 3. Wils. am. I. v. 4.

Oiseau de Sibérie et de l'Amérique du nord, à front, joues et gorges jaunes, avec des traits noirs; une large tache noire en travers du haut de la poitrine. Le mâle a une petite touffe pointue derrière chaque oreille.

D'autres ont le bec si gros qu'on pourrait, sous ce rapport, les rapprocher des moineaux:

Telle est

La *Calandre*. (*Al. calandra.*) Enl. 363. 2. Naum. 98. 1.

La plus grande espèce d'Europe, brune dessus, blan-

(1) Ajoutez en espèces européennes : la *Girole* (*al. Italica*) ; — la *Coquillade* (*Al. undata*), enl. 662 ; — l'Alouette à doigts courts (*Al. brachydactyla*, Naum. 98, 2). En espèces étrangères, la *Bateleuse*, Vaill., Afr., 194 ; — le *Dos roux*, id., 197 ; — la *Calotte rousse*, id., 198.

N. B. L'*Al. magna* (Catesb., I, 33) n'est que le *Sturnus ludovicianus.*

châtre dessous, une grande tache noirâtre sur la poitrine du mâle. Du midi de l'Europe et des déserts de l'Asie.

Mais surtout

L'*Alouette de Tartarie.* (*Al. Tatarica* et *mutabilis* et *tanagra Sibirica.* Gm.) Sparm. Mus. Carls. pl. XIX. Vieill. Gal. 160.

Dont le plumage d'adulte est noir, ondé en dessus de grisâtre. Elle s'égare quelquefois en Europe (1).

D'autres l'ont alongé, un peu comprimé et arqué, ce qui les rattache aux huppes et aux promerops;

Tel est

Le *Sirli.* (*Al. africana.* Gm.) Enl. 712. Vieillot. Gal. 159.

Oiseau assez commun dans les plaines sablonneuses d'une extrémité à l'autre de l'Afrique; son plumage s'éloigne peu de celui de notre alouette commune (2).

LES MÉSANGES. (PARUS. L.)

Ont le bec menu, court, conique, droit, garni de petits poils à sa base, et les narines cachées dans les plumes : ce sont de petits oiseaux très vifs, voletant et grimpant sans cesse sur les branches, s'y suspendant en toute sorte de sens, déchirant les graines dont ils se nourrissent, mangeant aussi beaucoup d'insectes, et n'épargnant pas même les petits oiseaux, quand ils les trouvent malades et peuvent les achever. Ils ont l'habitude de ramasser des provisions de graines, nichent dans les trous des vieux arbres, et pondent plus d'œufs qu'aucun des autres passereaux.

Nous avons en France six mésanges proprement dites.

La *Charbonnière.* (*Parus major.* L.) Enl. 3. 1. Naum. 94. 1.

Olivâtre dessus, jaune dessous, la tête noire ainsi qu'une bande longitudinale sur la poitrine; un triangle blanc sur

(1) Ajoutez le *tracal*, Vaill., Afr., pl. CXCI; — l'*Al. gros bec*, id., pl. CXCIII.

(2) Aj. *Al. bifasciata.* Rupp., pl. 5, col. 393.

chaque joue; l'une des plus communes dans les taillis, les jardins.

La *petite Charbonnière*. (*Parus ater*. L.) Frisch. I, pl. XIII. 2. Naum. 94. 2.

Plus petite que la précédente, a du cendré au lieu d'olivâtre, et du blanchâtre au lieu de jaune. Elle habite de préférence les grands bois de sapin.

La *Nonnette*. (*Parus palustris*. L.) Enl. 3, 3. Naum. 94. 4.

Cendrée dessus, blanchâtre dessous, une calotte noire.

La *Mésange à tête bleue*. (*Parus cœruleus*. L.) Enl. 3. 2. Naum. 95. 1. 2.

Olivâtre dessus, jaunâtre dessous, le sommet de la tête d'un beau bleu, la joue blanche encadrée de noir, le front blanc; joli petit oiseau assez commun dans les taillis.

La *Mésange huppée*. (*Parus cristatus*. L.) Enl. 502. 2.

Brunâtre dessus, blanchâtre dessous, la gorge et le tour de la joue noirs, une petite huppe maillée de noir et de blanc.

La *Mésange à longue queue*. (*Parus caudatus*. L.) Enl. 502. 3. Naum. 95. 4. 5. 6.

Noire dessus, les couvertures des ailes brunes, le dessus de la tête et tout le dessous blanc, la queue plus longue que le corps. Elle fait son nid sur les branches des arbrisseaux et le recouvre par-dessus (1).

---

(1) Nos mésanges sont aussi représentées dans l'ouvr. de M. Roux, pl. CXVII—CXXIV. Joignez *parus bicolor* (Catesb., I, 57);—*P. cyanus* (Nov. Comm. Petrop., XIV, pl. XIII, fig. 1, et 23, fig. 2), et *P. sælbyensis* (Sparm. M. Carls., pl. XXV), qui paraissent à Bechstein les deux sexes d'une même espèce. Vieill., Gal. 68. Naum., 95, 6;—*P. atricapillus* (Briss. III, pl. XXIX, fig. 1); *P. sibiricus* (enl. 708, fig. 3), et *P. palustris*, B. (enl. 502, 1), qui sont trois variétés ou espèces très voisines; — *P. atriceps*, Horsf., col. 287, 2.

Les *parus malabaricus* (Sonner., 2[e] Voy., pl. CX, 1), et *coccineus* (Sparm. Mus. Carls., 48, 49), *P. furcatus*, col. 287, 1, sont des traquets ou des gobe-mouches, voisins de l'*oranor*, Vaill.; du *Mot. ruticilla*, L.; du *turdus speciosus*, Lath. On peut remarquer que toutes les fois que les caractères d'un oiseau ne sont pas bien tranchés, les auteurs l'ont ballotté de genre en genre.

Les Moustaches.

Diffèrent des mésanges proprement dites, par la mandibule supérieure de leur bec, dont le bout se recourbe un peu sur l'autre.

Nous n'en avons qu'une,

La *Moustache.* (*Parus biarmicus.* L.) Enl. 618, 1 et 2. Vieillot. 69. Naum. 96.

Fauve, le mâle à tête cendrée, avec une bande noire qui entoure l'œil et se termine en pointe en arrière. Cet oiseau niche dans les joncs les plus épais. On en trouve dans tout l'ancien continent, quoique rarement.

Les Remiz.

Ont le bec plus grêle et plus pointu que les mésanges ordinaires: ils mettent généralement plus d'art dans la construction de leur nid. Nous n'en possédons aussi qu'un,

Le *Remiz.* (*Parus pendulinus.*) Enl. 618. 3. Vieillot. 70. Naum. 97.

Cendré, ailes et queue brunes; un bandeau noir au front, se prolongeant jusque derrière les yeux dans le mâle. Ce petit oiseau, habitant du midi et de l'orient de l'Europe, est fameux par le joli nid, en forme de bourse, tissu de duvet de saule, de peuplier; et garni en dedans de plumes, qu'il suspend aux rameaux flexibles des arbres aquatiques (1).

Les Bruants. (Emberiza. Lin.)

Ont un caractère extrêmement distinct dans leur bec conique, court, droit, dont la mandibule supérieure, plus étroite et rentrant dans l'inférieure, a au palais un tubercule saillant et dur. Ce sont des oiseaux grani-

(1) *Parus narbonensis* (enl. 708, 1) paraît la femelle du *pendulinus*; ajoutez le *Parus capensis* (Sonner., 2ᵉ Voy., pl. CXII), dont le nid, fait de coton et en forme de bouteille, porte sur le bord du goulot une espèce d'auget pour poser le mâle.

vores, qui ont peu de prévoyance et donnent dans tous les piéges qu'on leur tend.

Le *Bruant commun.* (*Emberiza citrinella.* Lin.) Enl. 30. 1. Naum. 102. 1. 2.

A dos fauve, tacheté de noir; à tête et tout le dessous du corps jaune, les deux pennes externes de la queue à bord interne blanc. Niche dans les haies; se rapproche en troupes innombrables des habitations en hiver, avec les moineaux, les pinçons, etc., quand la neige couvre la terre.

Le *Bruant fou.* (*Emb. cia.* Lin.) Enl. 30. 2. Naum. 104. 1. 2.

En diffère parce qu'il a le dessous gris-roussâtre, les côtés de la tête blanchâtres, entourés de lignes noires en triangle. Des contrées montagneuses (1).

Le *Bruant des haies.* (*Emb. cirlus.* Lin.) Enl. 653. Naum. 102. 3. 4.

A la gorge noire, les côtés de la tête jaunes. Niche dans les taillis au bord des champs (2).

Le *Bruant de roseaux.* (*Emb. schœniclus.* Lin.) Enl. 247. 2. Naum. 105.

A sur la tête une calotte noire, des taches de même couleur sur la poitrine, et le dos roux. Niche aux pieds des buissons, le long des eaux, etc. (3).

La plus grande espèce de ce pays-ci est

Le *Proyer.* (*Emb. miliaria.* L.) Enl. 233. Naum. 101. 1.

Gris-brun, tacheté partout de brun foncé. Il niche dans l'herbe, le blé.

La plus célèbre, par la saveur de sa chair, est

L'*Ortolan.* (*Emb. hortulana.* L.) Enl. 247. 1. Naum. 103.

A dos brun-olivâtre, à gorge jaunâtre, les deux plumes

---

(1) L'*Emb. lotharingica*, enl. 511, 1, n'en diffère pas.

(2) On y rapporte aussi l'*Emb. passerina*; et peut-être les *Emb. provincialis*, enl. 656, 1, et *lesbia*, *ib.*, 2, n'en sont-elles que des variétés accidentelles. *Voyez* Roux, p. 176 et 178.

(3) M. Wolf croit devoir y réunir l'*Emb. chlorocephala* et l'*Emb. badensis*.

externes de la queue blanches en dedans. Niche dans les haies; est commun et très gras en automne (1).

Le sud de l'Europe voit aussi quelquefois

Le *Bruant à tête noire*. (*Emb. melanocephala*. Scop. Naum. 101. 2. — *Fring. crocea*. Vieill., Ois., tab. 27.

Fauve dessus, jaune dessous; à tête noire.

Et le *Bruant des pins*. (*Emb. pithyornis*. Pall.) Naum. 104. 3.

A gorge et un trait au côté de la tête, d'un roux marron.

M. Meyer distingue sous le nom de Plectrophanes, les bruants qui ont l'ongle du pouce alongé comme les alouettes.

Tel est

Le *Bruant de neige*. (*Emb. nivalis*. L.) Enl. 511. Naum. 106 et 107.

Qui se reconnaît à une large bande longitudinale blanche sur l'aile. C'est un oiseau du Nord, qui devient presque tout blanc en hiver (2).

---

(1) L'*Emb. melbensis*, Sparm. Mus. Carls., 1, 21, n'est qu'un jeune ortolan.

Après tous les doubles emplois que nous avons signalés, il faut encore éloigner de ce genre l'*Emb. brumalis*, qui est le même oiseau que *Fring. citrinella*, enl. 658, 2; —*E. rubra*, le même que *Fringill. erythrocephala*, enl. 665, 1, 2; — toutes les veuves, comme je dirai ci-dessous; — *Emb. quadricolor*, enl. 101, 2; — *Emb. cyanopis*, Briss. III, pl. viii, fig. 4. — *Emb. cærulea*, id. ib., XIV, 2, le même que *cyanella*, Sparm. Carls. II, 42, 43, qui sont trois loxia; — *Emb. quelea*, enl. 223, 1; — *Emb. capensis*, enl. 158 et 564; — *Emb. borbonica*, enl. 321, 2; —*Emb. brasiliensis*, ib., 1, qui sont quatre moineaux; — *Emb. ciris*, enl. 158, qui est une linotte; — enfin *Emb. oryzivora*, enl. 388, qui a le bec des linottes, sans compter les espèces que je n'ai pu examiner. Mais il faut vraiment placer dans le genre des bruants: le *Br. commandeur* (*Emb. gubernator*, T., col. 63), le même que le *Br. huppé* (*Emb. cristatella*, Vieill., Gal. 67); — *Emb. striolata*, Ruppel. Av., pl. 10, a; — *Emb. cæsia*, id. ib., b; les *Tanagra cristatella, graminea, ruficollis*, Spix, 53, sont aussi des bruants.

Les Emberizoïdes, Tem., col. 114, paraissent des bruants à queue longue et étagée, et dont le bec se rapproche un peu de celui des moineaux.

(2) L'*emberiza montana* et l'*Emb. mustelina* ne sont que différents états du bruant de neige.

On doit y joindre

Le *Bruant de Laponie* ou *grand Montain* de Buff. (*Fring. laponica.* Gm. ou *Calcarata.* Pall. *Voyez* Trad. fr. III, pl. 1. 1.) Naum 108.

Tacheté de noir sur un fond fauve ; la gorge et le haut de la poitrine noirs dans le mâle. Il habite dans les mêmes pays que le précédent, et ne nous vient de même qu'en hiver, mais bien plus rarement.

Les Moineaux. (Fringilla. Lin.)

Ont le bec conique et plus ou moins gros à sa base ; mais sa commissure n'est point anguleuse : ils vivent généralement de grains, et sont pour la plupart voraces et nuisibles.

Nous les subdivisons comme il suit :

Les Tisserins. (Ploceus. Cuv.) (1).

A bec assez grand pour les avoir fait en partie classer parmi les cassiques ; mais sa commissure droite les en distingue. Ils ont de plus la mandibule supérieure légèrement bombée.

On en trouve dans les deux continents. La plupart de ceux de l'ancien font leur nid avec beaçoup d'art, en entrelaçant des brins d'herbes ; c'est ce qui les a fait nommer TISSERINS.

Tel est

Le *Toucnam-Courvi* des Philippines. (*Loxia Philippina.* Lin.) Enl. 135.

Jaune tacheté de brun, à gorge noire. Son nid, suspendu, est en forme de boule, avec un canal vertical et ouvert en dessous, qui communique par le côté dans la cavité où sont les petits (2).

---

(1) Πλοκευς, tisserand. M. Vieillot a adopté ce genre et ce nom. Gal., pl. LXXXIV.

(2) Ajoutez le *Capmore*, Buff. (*Oriolus textor*, Gm.), enl. 375 et 376 ; — *Fringilla erythrocephala*, enl. 665. Vieill., Ois. ch., 28 ; — le prétendu *Tangara de malimbe*, Daud. An. Mus., I, p. 148, pl. x ; ou *Malimbe huppé*, Vieill., Ois. ch., 42 et 43 ; — le *malimbe orange*, id., 44 ; — le *malimbe à gorge noire*, id., 45 ; — le *Tisserin à front d'or*

Quelques-uns rapprochent leurs nids en grande quantité, pour en former une seule masse à plusieurs compartiments.

Tel est

Le *Républicain*.(*Loxia socia*. Lath.) Paters. *Voyage*. pl. XIX.

D'un brun olivâtre, jaunâtre en dessous, à tête et pennes brunes ou noirâtres.

Parmi ceux du nouveau continent, on peut remarquer

Le *Mangeur de riz*, *petit Choucas de Surinam*, *de la Jamaïque*, *Cassique noir*, *etc*. (*Oriolus niger*, *Or. oryzivorus*, *Corvus surinamensis*. Gm.) Enl. 534. Brown. Illustr. X. Wils. Am. III. XXI. 4.

Qui dévaste en troupes innombrables les champs de plusieurs des parties chaudes de l'Amérique. Il est d'un noir changeant en magnifiques reflets de toutes les teintes de l'acier bruni (1).

(*Ploc. aurifrons*, Tem., col. 175, 176); — le *Baglafecht* (*Lox. abyssinica*); — le *Nélicourvi* (*Lox. pensilis*), Sonn., 2e Voy., pl. CIX; — le *Worabee* (*Fring. abyssinica*, Gm.), Vieill., Ois. ch., 28**; — *Fring. erythrocephala*, Gm., Vieill., ib., 28.

On pourrait distinguer le *tisserin alecto*, Tem., col. 446, qui a un renflement sur la base du bec.

(1) Les nomenclateurs n'ont pu encore mettre en ordre les oiseaux noirs d'Amérique plus ou moins voisins des cassiques, parce que les descriptions que les voyageurs en ont données sont insuffisantes.

Nous croyons devoir indiquer ici les principaux, avec ce qu'il y a de plus clair dans leur synonymie.

1° Le *cassique noir à mantelet*, indiqué ci-dessous aux cassiques.

2° L'oiseau ci-dessus, bien dessiné, mais peint sans reflets, enl. 534, et cité sous *oriolus niger*. L'*oriolus ludovicianus*, enl. 646, n'en est qu'une variété albine. C'est évidemment le *corvus surinamensis*, Brown, III, pl. X. Le petit *choucas de la Jamaïque*, Sloane Jam. II, 299, pl. CCLVII, 1, cité par Pennant sous *gracula barita* et sous *quiscala*, est encore cet oiseau. D'un autre côté, il est impossible de douter que Latham ne l'ait eu sous les yeux, quand il a décrit son *oriolus oryzivorus*.

3° Le vrai *carouge noir*, changeant en violet, à bec un peu court, mais bien droit, donné pour un tangara, enl. 710, et dont on a fait le *tanagra bonariensis*, mais cette figure représente réellement le petit *trou-*

LES MOINEAUX proprement dits. (PYRGITA (1). Cuv.)

Ont le bec un peu plus court que les précédents, conique, et seulement un peu bombé vers la pointe.

Le *Moineau domestique*. (*Fring. domestica*. Enl. 6. 1. Naum. 115.

Niche dans les trous des murs, infeste les lieux habités par son audace et sa voracité. Brun tacheté de noirâtre dessus, gris dessous, une bande blanchâtre sur l'aile, calotte du mâle rousse sur les côtés, sa gorge noire.

Il y en a en Italie une espèce ou variété, dont le mâle a la tête entièrement marron. (*Fr. cisalpina. Tem. Fr. Italiæ*. Vieill. Gal. 63.) Le noir de la gorge s'étend quelquefois sur la poitrine, c'est alors *Fr. hispaniolensis*.

Le *Friquet* ou *Moineau de bois*. (*Fring. montana*.) Enl. 267, 1. Naum. 116. 1. 2.

Se tient plus éloigné des habitations. Il a deux bandes blanches sur l'aile, une calotte rousse, et le côté de la tête blanc, avec une tache noire (2).

---

piale noir (*oriolus minor*). On donne mal à propos, à cette espèce, pour femelle, l'oiseau enl. 606, fig. 2, qui est tout différent.

4° Un vrai *troupiale* d'un noir profond avec des reflets violets, à bec aigu un peu arqué, et qui creuse le dessus de sa queue en bateau. C'est le *boat-tailed grakle* de Penn. et de Latham, que ces deux auteurs regardent comme synonyme de *gracula barita*, et cependant c'est certainement l'oiseau de Catesb., pl. 12, dont Linné a fait son *gracula quiscala*, mais Catesby en a mal rendu le bec.

5° Un oiseau noir à reflets violets et verts, à queue un peu étagée, à bec de troupiale, mais plus arqué vers le bout, etc.

(1) *Pyrgita*, nom grec du moineau domestique.

(2) Le *hambouvreux*, Buff. (*loxia hamburgia*, Gm.), n'est que le friquet défiguré par Albin, Ois., III, pl. 24.

On doit joindre aux moineaux ordinaires les oiseaux éparpillés comme il suit par les naturalistes. *Fringilla arcuata*, enl. 230, fig. 1, où il est beaucoup trop rouge; ses vraies teintes sont celles des moineaux; — *Fring. crucigera*, Tem., 269; — *Emberiza capensis* c, enl. 389, 2 et g, enl. 664, 2; — *Tanagra silens*, enl. 742, dont M. Vieillot a fait son genre ARREMON, Gal. 78; — *Fringilla elegans*, enl 205, 1, Vieill., Gal., 64; — le pape, *Emberiza ciris*, enl. 159, qui fait le genre

LES PINÇONS. (FRINGILLA. CUV.)

Ont le bec un peu moins arqué que les moineaux, un peu plus fort et plus long que les linottes. Leurs mœurs sont plus gaies, leur chant plus varié que dans les moineaux.

Nous en avons trois espèces.

Le *Pinçon ordinaire.* (*Fring. cœlebs.* L.) Enl. 54. 1. Naum. 118.

Dessus brun, dessous roux-vineux dans le mâle, grisâtre dans la femelle; deux bandes blanches sur l'aile, du blanc aux côtés de la queue. Mange de toutes sortes de grains, et niche sur toutes sortes d'arbres. C'est un des oiseaux qui égaient le plus les campagnes.

Le *Pinçon de montagne.* (*Fring. montifringilla.* L.) Enl. 54. 2. Naum. 119.

Noir maillé de fauve dessus, poitrine fauve, le dessous de l'aile d'un beau citron. Cet oiseau, qui varie beaucoup, niche dans les forêts les plus épaisses, et ne vient dans les plaines qu'en hiver.

Le *Pinçon de neige* ou *Niverolle.* (*Fring. nivalis.* L.) Briss. Ill. xv. 1. Naum. 117.

Brun maillé de plus clair dessus, blanchâtre dessous, tête cendrée, les couvertures des ailes, et presque toutes les pennes secondaires blanches. La gorge noire dans le mâle. Il niche dans les rochers des hautes Alpes, d'où il descend, seulement dans le fort de l'hiver, aux montagnes inférieures.

LES LINOTTES et CHARDONNERETS. (CARDUELIS. CUV.)

Ont le bec exactement conique, sans être bombé en aucun point. Ils vivent de grains. On a nommé particulièrement CHARDONNERETS ceux qui ont le bec un peu plus long et aigu.

PASSERINA, Vieill., Gal. 66; — *Loxia oryx*, enl. 6, 2; — *Lox. ignicolor*, Vieill., Ois. chant., 59; — *Loxia dominicana*, enl. 55, 2, et l'autre espèce, enl. 103; — *Fringilla cristata*, enl. 181; le dioch (*Emb. quelea*), Vieill., Ois. ch., 23; — le *dioch rose*, id., 24; — *Loxia capensis*. Celui-ci commence à se rapprocher un peu des gros-becs.

Le *Chardonneret ordinaire.* (*Fring. carduelis.* Lin.) enl. 4. Naum. 124. 1. 2.

L'un de nos plus jolis oiseaux d'Europe, brun dessus, blanchâtre dessous, le masque d'un beau rouge, une belle tache jaune sur l'aile, etc. C'est aussi l'un des oiseaux les plus dociles, qui apprend bien à chanter et à faire toutes sortes de tours. Il tire son nom de la graine de chardon, d'éryngium, etc., qu'il recherche de préférence (1).

Les LINOTTES (LINARIA. Bechst.), ont aussi le bec exactement conique, mais plus court et plus obtus que les chardonnerets. Elles vivent de graines de plantes, surtout de lin et de chanvre, et se laissent aisément tenir en cage.

Nous en avons ici quelques espèces brunes avec des teintes rouges, nommées plus particulièrement LINOTTES. Les jeunes et les femelles varient pour la quantité du rouge, ou en manquent tout-à-fait. La première a encore le bec presque aussi pointu que le chardonneret. C'est

Le *Siserin*, *Cabaret* ou *petite linotte.* (*Fr. Linaria.* Lin.) Enl. 485, 2. Vieill. Gal. 65. Naum. 126.

Brun tacheté de noirâtre dessus, deux bandes blanches en travers sur l'aile, la gorge noire, le dessus de la tête rouge ainsi que la poitrine du mâle adulte, quelquefois même le croupion. Oiseau du Nord, dont on a cru récemment reconnaître une grande et une petite race (2).

La *grande Linotte.* (*Fring. cannabina.* Lin.) Enl. 485. 1. Naum. 121.

Dos brun-fauve, pennes de l'aile et de la queue noires, bordées de blanc; dessous blanchâtre, du beau rouge sur la tête et à la poitrine du vieux mâle. Le bec gris. Niche souvent ici dans les vignes; ailleurs, dans les taillis et les buissons.

---

(1) Ajoutez *Fr. psittacea*, Lath., Syn. II, p. 48; — *Fr. melba*, Edw. 128 et 272; — *Fr. coccinea*, Vieill., Ois. ch., pl. XXXI; — *Fr. leucocephala*, Lath., id., 26; — *Fr. magellanica*, id., 30.

(2) *Voyez* le Mém. de M. Vieillot, acad. de Turin, tom. XXIII, p. 193 et suiv.

Une espèce intermédiaire, plus voisine cependant de la deuxième (*Fring. montium*, Gm., Naum., 122.), nous vient quelquefois du Nord. Son bec est jaune et le croupion du mâle a un peu de rouge.

D'autres espèces plus ou moins verdâtres portent les noms de SERINS OU TARINS.

Le *Tarin commun*. (*Fring. spinus*. Lin.) Enl. 485. 3. Naum. 125.

A aussi le bec plus voisin du chardonneret, et ressemble même, en beaucoup de points, au siserin. Il est olivâtre dessus, jaune dessous, une calotte, l'aile et la queue noires; deux bandes jaunes sur l'aile. Il ne niche que sur les plus hauts sommets des sapins.

Les autres espèces ont le bec plus court de la linotte.

Le *Venturon*. (*Fring. citrinella*. Lin.) Enl. 658. 2. Vieill. Gal. 62. Naum. 124. 3. 4.

Olivâtre dessus, jaunâtre dessous, le derrière de la tête et du cou cendré.

Le *Cini*. (*Fring. serinus*. Lin.) Enl. 658. 1. Naum. 123.

Olivâtre dessus, jaunâtre dessous; tacheté de brun, une bande jaune sur l'aile. Deux oiseaux des montagnes du midi de l'Europe, à peu près de la taille du tarin.

Le *Serin des Canaries*. (*Fring. canaria*. Lin.) Enl. 202. 1.

Est plus grand, et sa facilité à multiplier en esclavage, ainsi que l'agrément de son chant, l'ont répandu partout, et l'ont fait varier en couleur au point qu'il est difficile de lui en assigner une primitive. Il se mêle avec la plupart des autres espèces de ce genre, et produit souvent avec elles des mulets plus ou moins féconds (1).

---

(1) Parmi les oiseaux étrangers qui ne peuvent se distinguer des linottes par aucun caractère générique, nous mettons, *Fringilla lepida*; — *Fr. tristis*, enl., 202, 2; — *Fr. ictera*, enl. 364; — *Fr. nitens*, enl. 224; — *Fr. Senegalla*, Vaill., Ois. ch., pl. IX; — *Fr. amandava*, enl. 115, 2 et 3; — *Fr. granatina*, enl. 109, 3; — *F. Bengalus*; — *Fr. angolensis*, enl. 115, 1; — *Carduelis cucullata*, Swins, Zool. Ill. On en trouvera encore plusieurs espèces, sous les noms d'*astrils*, de *bengalis* et de *sénégallis*, dans l'ouvrage de M. Vieillot, intitulé : Oiseaux chan-

Les Veuves. (Vidua. Cuv.) (1)

Sont des oiseaux d'Afrique et des Indes, à bec de linotte, quelquefois un peu plus renflé à sa base, qui se distinguent parce que quelques-unes des pennes ou des couvertures supérieures de leur queue sont excessivement alongées dans les mâles (2).

Il y a un passage graduel (3) et sans intervalle assignable des linottes aux

---

teurs de la zône torride, tels que les *Fr. bicolor*; pl. IX; — *F. tricolor*, pl. XX; — *cinerea*, 6; — *cærulescens*, 8; — *melpoda*, 7; — *viridis*, 4; *erytrhontos*, 14; — *quinticolor*, 15; *rubriventris*, 13; — *frontalis* ou *lox. frontalis*, L. 16; — *F. guttata*, 3; — aj. *Fring. melanotis*, Temm., col. 151, 1; *Fr. sanguinolenta*, ib., 2; — *Fr. polyzona*, ib., 3; — *Fr. otoleucus*, Temm., col, 269, 2, 3; — *Fr. simplex*, Lichtenst. col. 358; — *Fr. lutea*, id., col. 365; — *Fr. ornata*, Pr. Max., col. 208. Le prétendu *emberiza oryzivora*, enl., 388, a aussi le même bec; mais les pennes de sa queue, roide et aiguë, le distinguent.

Voyez aussi les nombreuses fringilles caractérisées par M. Ch. Bonaparte, Lycée de New-Yorck, II, déc., 1826, pag. 106 et suiv.

(1) On ne sait pourquoi Linnæus et Gmelin les ont associés aux bruants, sous les noms de *emberiza regia* (enl. 8, 1); — *Emb. serena* (ib., 2); — *Emb. paradisea* (enl. 194); — *Emb. panayensis* (enl. 647); — *Emb. longicauda* (enl. 635). Ajoutez *Fringilla superciliosa*, Vieill., gal 61. Si on ne laisse pas les veuves avec les linottes, on ne peut les placer qu'avec les gros-becs.

(2) La veuve à épaulettes (*V. longicauda*) n'a que les couvertures d'alongées; dans les autres, ce sont des pennes.

N. B. L'*emb. principalis* (Edw., 270) et l'*emb. vidua* (Aldrow., Ornit. II, 565) me paraissent le même oiseau en différents états de plumage. L'*emb. psittacea*, Seb. 1, pl. LXVI, fig. 5, n'est pas bien authentique. L'*angolensis*, Salern., Orn. 277; la *veuve chrysoptère*, Vieill., Ois. ch., pl. XLI, et le *lox. macroura*, enl. 283, 1, qui n'en diffère peut-être pas, ne sont point des veuves, mais des gros-becs ordinaires.

(3) Ce passage se fait, pour les espèces que j'ai pu examiner, à peu près dans l'ordre suivant, le bec grossissant toujours : *Loxia quadricolor*, (ember., L.) 101, 2, le même que le *gros bec longicone*, Temm., col.; — *L. sanguinirostris*, enl. 183, 2; — *L. Molucca*, enl. 139, 2; — *L. variegata*, Vieill., 51; — *L. punctulata*, ibid., 1; — *L. Maja*, enl. 109, 1; — *L. striata*, enl. 153, 1; — *L. nitida*, Vieill. 50; — *L. Malacca*, enl. 139, 3; — *L. astrild.*, enl. 157, 2; — *L. bella*, Vieill. 55; — *L. cantans*, id., 57; — *L. oryzivora*, enl. 152, 1, — *L. fuscata*, Vieill.,

Gros-becs. (Coccothraustes. Cuv.)

Dont le bec exactement conique, ne se distingue que par son excessive grosseur.

Le *Gros-bec commun.* (*Loxia coccothraustes.* Lin.) Enl. 99 et 100. Naum. 114.

Est un de ceux qui méritent le mieux ce nom. Son énorme bec est jaunâtre; il a le dos et une calotte bruns, le reste du plumage grisâtre, la gorge et les pennes des ailes noires, une bande blanche sur l'aile. Il vit dans les bois des montagnes, niche sur des hêtres, des arbres à fruit, mange toutes sortes de fruits et d'amandes.

Nous en avons encore en Europe deux espèces à bec moins gros.

Le *Verdier.* (*Loxia chloris.* Lin.) Enl. 672. 2. Naum. 120.

Verdâtre dessus, jaunâtre dessous, le bord externe de la queue jaune. Habite dans les taillis, mange toutes sortes de semences.

La *Soulcie.* (*Fring. petronia.* Lin.) Enl. 225. Naum. 116. 3. 4.

Que l'on a coutume de joindre aux moineaux, dont elle a les couleurs; mais outre son gros bec, une ligne blanchâtre autour de la tête, et une tache jaunâtre sur la poitrine, l'en distinguent aisément (1).

On doit distinguer des gros-becs quelques espèces étrangères :

Pitylus, Cuv.

A bec aussi gros, un peu comprimé, arqué en dessus,

---

pl. LXII; — *L. cyanea*, id., 64; — *L. atricapilla*, id., 53; — *L. nigra*, Catesb. 1, 68; Vieill., gal. 57; — *L. brasiliana*, enl. 309, 1; — *L. ludoviciana*, enl. 153, 2, et Vieill., gal. 58; — *L. petronia* (*fring. petronia*, L.), enl. 255; — *L. chloris*, enl. 267, 2; — *L. hæmatina*, Vieill., pl. LXVII, où le bec est trop grêle; *L. guttata*, id., 68, en est une var.; — *L. quinticolor*, id., 54; — *L. fasciata*, Brown, Ill., XXVII, — *L. madagascariensis*, enl. 134, 2; — *L. cœrulea*; — *L. cardinalis*, enl. 37; — *L. melanura*; — *L. coccothraustes*, enl. 99 et 100; — *L. ostrina*, Vieill., Ois. ch., 48, gal. 60; — *L. rosea*, Vieill., pl. LXIII.

(1) Il est évident que la *soulcie* n'est pas moins un gros bec que le *verdier*.

et qui a quelque fois un angle saillant au milieu du bord de la mâchoire supérieure (1).

On en a déjà distingué depuis long-temps

LES BOUVREUILS. (PYRRHULA.)

Dont le bec est arrondi, renflé, et bombé en tout sens.

Nous en avons un,

Le *Bouvreuil ordinaire*. (*Loxia pyrrhula*. Lin.) Enl. 145. Vieillot. Galer. 56. Naum. 111.

Cendré dessus, rouge dessous, à calotte noire; la femelle a du gris roussâtre au lieu de rouge. Niche sur divers arbres, dans les taillis, le long des chemins. Son ramage naturel est doux; il s'apprivoise aisément, et apprend à chanter et à parler. On en connaît une race d'un tiers plus grande (2).

LES BECS-CROISÉS. (LOXIA. Bris.) (3)

Ont le bec comprimé, et les deux mandibules tellement courbes, que leurs pointes se croisent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon les individus. Ce bec extraordinaire leur sert à arracher les semences de dessous les écailles des pommes de pin.

L'espèce d'Europe, est fréquente partout où il y a de grands bois d'arbres verts, c'est

Le *Loxia curvirostra*. Lin. Enl. 218.

Le plumage du jeune mâle est roux-vif, à ailes brunes; celui de l'adulte et de la femelle, verdâtre en dessus, jau-

(1) Tels sont *Loxia grossa*, enl. 154; — *L. canadanensis*, enl. 152, 2; — *L. erytromelas*, Lath. II, pl. XLVII, et Vieill., gal. 59; — *L. portoricensis*, Daud., Orn. II, pl. XXIX, ou *pyrrhula auranticollis*, Vieill., gal. 55.

(2) Ajoutez : *Lox. lineola*, enl. 319, 1. — *L. minuta*, ib., 2; — *L. collaria*, enl. 393, 3; — *L. sibirica*, Falk., Voy. III, XXVIII; — *Pyr. cinereola*, Temm., col. 11, 1, — *P. falcirostris*, ib., 2; — *P. orthaginea*, T., col. 400, — *P. mysia*, Vieill., Ois. ch., pl. XLVI et les pl. LIX et LX de Spix.

(3) *Loxia* de λοξος (courbe), nom imaginé pour cet oiseau par Conrad Gesner. Linnæus l'a généralisé à tous les gros-becs.

nâtre en dessous. On en connaît aussi deux races différentes pour la taille, et même, à ce qu'on dit, pour la voix et la forme du bec (*Loxia curvirostra*, Naum., 110, et *Loxia pytiopsittacus*, Beschst., Naum., 109 (1).

On ne peut éloigner des bouvreuils ni des becs-croisés

LES DURBECS. (CORYTHUS. Cuv.) (2)

Dont le bec, bombé de toute part, a sa pointe courbée par-dessus la mandibule inférieure.

L'espèce la plus connue,

(*Loxia enucleator*. Lin.) Enl. 135, 1; ou mieux, Edw., 123, 124; Vieillot, Gal. 53, Naum., 112.

Habite également le nord des deux continents, et vit de la même façon que le bec croisé. Elle est rouge ou rougeâtre, les plumes des ailes et de la queue noires bordées de blanc (3).

Le nord du globe possède des espèces voisines, et d'aussi belles couleurs, dont il arrive quelquefois des individus jusqu'en Allemagne (4).

LES COLIOUS. (COLIUS. Gm.) (5)

Sont encore assez voisins des précédents. Leur bec est court, épais, conique, un peu comprimé, et les deux

(1) Ajoutez *loxia leucoptera*, Lath., Vieill., gal. 53, et Wils., Orn. Am.

(2) *Corythus*, nom grec d'un oiseau inconnu. M. Vieillot a changé ce nom en celui de STROBILIPHAGA.

(3) *Loxia flamengo* (Sparm. Mus., Carl., pl. XVII); ne me paraît qu'une variété albine de l'*enucleator*.

Le *lox. psittacea* des îles Sandwich, Lath., Syn. II, pl. XLII, ou PSITTACIROSTRA *icterocephala*, Temm., col. 457, ne paraît différer des *durbecs* que par un peu plus de prolongement de la pointe recourbée de son bec.

(4) *Lox. erythrina*, Pall., ou *fringilla flammea*, Linn., Naum., 113, 1, 2; — *Lox. rosea*, Pall., Naum., 113, 3; — *Fr. purpurea*, Wils, Am., I. VII, 4?

(5) Κολοιος, nom grec d'une petite espèce de corneille.

mandibules en sont arquées sans se dépasser ; les pennes de leur queue sont étagées et très longues, leur pouce, comme dans les martinets, peut se diriger en avant avec les autres doigts; leurs plumes, fines et soyeuses, ont généralement des teintes cendrées. Ce sont des oiseaux d'Afrique ou des Indes, qui grimpent presque à la manière des perroquets, vivent en troupes, rapprochent même leurs nids en grand nombre sur les mêmes buissons, enfin dorment suspendus aux branches, la tête en bas, et pressés les uns contre les autres : ils se nourrissent de fruits (1).

C'est encore ici qu'il faut placer

Les Pique-Bœufs. (Buphaga. Briss.)

Petit genre dont le bec, de longueur médiocre, d'abord cylindrique, se renfle aux deux mandibules avant son extrémité, qui se termine en pointe assez mousse. Il leur sert à comprimer la peau des bœufs pour en faire sortir les larves d'oestres qui s'y logent, et dont ces oiseaux font leur nourriture.

On n'en connaît qu'une espèce d'Afrique, brunâtre, à queue médiocre, étagée, de la taille d'une grive. (*Buphaga Africana.*) Enl. 293. Vaill., Afr., pl. 97. Vieillot. Gal.

Les Cassiques. (Cassicus. Cuv.)

Ont un grand bec exactement conique, gros à la base, singulièrement aiguisé en pointe; de petites narines rondes percées sur ses côtés; la commissure des mandibules en ligne brisée, ou formant un angle comme aux

(1) *Col. capensis*, enl. 282, 1; Vaill., 258, et le jeune, 256. Ce jeune est le *C. striatus* et le *C. panayensis*; — *Col. erythropus*, Gm.; *leuconotus*, Lath. Vaill., 257; — *Col. gularis*, Vaill., 259.

Je rapproche des colious les oiseaux nommés *Merion natté* (*Malurus textilis*, Less.) et *Merion leucopteré* (*M. leucopterus*, id.). Voy. de Freycinet, Zool., pl. 23.

étourneaux. Ce sont des oiseaux d'Amérique, de mœurs assez semblables à celle de nos étourneaux, vivant comme eux en troupes, construisant souvent leurs nids près les uns des autres, et y mettant quelquefois beaucoup d'artifice. Ils vivent d'insectes et de grains, et leurs troupes nombreuses font de grands ravages dans les champs cultivés. Leur chair est mauvaise.

Nous les subdivisons comme il suit :

Les Cassiques proprement dits. (Cassicus.) (1).

Où la base du bec remonte sur le front, et y entame les plumes par une large échancrure demi circulaire. C'est parmi eux que se trouvent les plus grandes espèces (2).

Les Troupiales (Icterus.) (3).

Dont le bec n'entame les plumes du front que par une échancrure aiguë, et est arqué sur sa longueur (4).

---

(1) M. Vieillot a adopté ce genre et ce nom.

(2) *Cassicus bifasciatus*, Spix., LXI, a ; — *Cassic. angustifrons*, id., LXII ; — *Cass. nigerrimus*, id., LXIII, 1 ; — *Oriolus cristatus*, enl. 344 ; — 328 ; — *Hemorrhous*, 482 ; — *Persicus*, 184. (*N.* B. Qu'il n'est point de Perse, mais d'Amérique comme les autres). — Une espèce d'un noir à reflets métalliques, dont les plumes du cou peuvent se soulever, et former une espèce de mantelet. C'est le *grand troupiale* d'Azz., Voy. III, p. 167.

(3) M. Vieillot a changé ce nom de *troupiale* contre celui de *carouge*, que j'avais donné à la division suivante. Il traduit *carouge* par *pendulinus*, galer., pl. 186.

(4) *Oriolus varius*, enl. 607, 1 ; — *Or. cayanus*, 535, 2 ; — *Or. capensis*, enl. 607, 2. (*N. B.* Il est de la Louisiane et non du Cap) ; — *Or. chrysocephalus*, Merr., Beytr., I, pl. III, Vieill., gal. 86 ; — *Or. dominicencis*, enl. 5, 1 ; et une espèce noire à reflets, dont la queue prend toutes sortes de formes, par la direction de ses plumes latérales, tantôt dans le même plan que les autres, et tantôt redressées et faisant comme un bateau (*Quiscalus versicolor*, Vieill., gal. 108) ; Wils., III, XXI, 3. C'est, à ce qu'il paraît, à la fois le *gracula quiscala*, Linn., Catesb., pl. XII, et le *gracula barita*, Lath. I, pl. XVIII, ou *pie de la Jamaïque* ; on la trouve dans toutes les Antilles, à la Caroline, etc. On l'a confondue avec le mangeur de riz (*ploceus niger*).

On devra séparer l'*icterus sulcirostris*, Spix., LXIV, dont le bec, beaucoup plus gros, a la mâchoire inférieure sillonnée obliquement à sa base.

LES CAROUGES. (XANTHORNUS.) (1).

Nediffèrent des troupiales que par leur bec tout-à-fait droit (2).

On doit distinguer dans le nombre une espèce à bec un peu plus court, qui se rapproche par là des pinçons : (*Icterus pecoris*. Tem. *Emberiza pecoris*. Wils.) Am. Il. XVIII. 1. 2. et enl. 606. 1.

D'un noir violet; la tête et le cou gris-brun. Cet oiseau vit en troupes auprès du bétail, mais le trait le plus distinctif de ses habitudes, c'est qu'il dépose ses œufs dans des nids étrangers comme le coucou (3).

LES OXYRINQUES. (Tem.)

Ont un bec conique et pointu de carouge, mais plus court que la tête.

L'espèce connue (*Oxyr. flammiceps*. T.), *O. cristatus Swains*. Ill. 49. col. 125, porte une huppe meléede rouge, comme plusieurs tyrans.

LES PIT-PITS. Buff. (DACNIS. Cuv.)

Représentent en petit les carouges par leur bec conique et aigu. Ils les lient avec les figuiers. L'espèce connue (*Mot. cayana*, L.), enl. 669, Vieill., gal. 165, est un petit oiseau bleu et noir.

---

(1) M. Vieillot donne à mes *carouges* les noms de *baltimore et* d'*yphantes*, galer., pl. LXXXVII. Il en sépare quelques-uns, qu'il nomme particulièrement *troupiales* ou AGELAIUS, pl. LXXXVIII.

(2) *Oriolus icterus*, enl. 532; — *Oriolus minor* et *tanagra bonariensis*, enl. 710. Ce sont le même oiseau. — *Oriolus citrinus*, Spix. 76; — le *Car. gasquet*, Quoy et Gaym., Voy. de Freyc., pl. XXIV; — *Oriolus phœniceus*, enl. 402; — *Oriolus americanus*, 236, 2; — *Oriolus leucopterus*, Lath., Syn. I, frontisp.; — *Oriolus bonana*, enl. 535, 1; — *Oriolus cayenensis*, ibid., 2; — *Or. icterocephalus*, 343; — *Or. xanthocephalus*, Ch. Bonap., l. IV, 1, 2; — *Or. mexicanus*, enl. 533; — *Or. xanthornus*, 5, 1; — *Or. baltimore*, 506, 1; Vieill., gal. 87, et Wils., I, 1, 3; — *Or. spurius*, enl., 2, et Wills., I, IV, 1-4; — *Or. melancholicus*, enl. 448, dont l'adulte est *Or. guyanensis*, enl. 536; Vieill., galer,, pl. 88.

(3) Gmel. cite la fig. 606, 1, des pl. enlum. sous *oriolus minor*; c'est une erreur.

Les Étourneaux. (Sturnus. Lin.)

Ne diffèrent des carouges que par un bec déprimé, surtout vers sa pointe.

L'*Étourneau commun.* (*Sturnus vulgaris.* Lin.) Enl. 75. Naum. 62.

Noir, avec des reflets violets et verts, tacheté partout de blanc ou de fauve. Le jeune mâle est gris-brun.

Cet oiseau, très nombreux dans tout l'ancien continent, se nourrit de toutes sortes d'insectes, et rend service aux bestiaux en les débarrassant. Il vole en troupes nombreuses et serrées, se laisse aisément apprivoiser, et apprend à chanter et même à parler. Il nous quitte en hiver. Sa chair est désagréable (1).

Nous ne voyons aucun caractère suffisant pour distinguer nettement des conirostres, les genres de la famille des corbeaux, qui ont tous la même structure intérieure, les mêmes organes externes, et ne se distinguent que par une taille générale-

(1) Ajoutez *Sturnus unicolor* de l'Eur. mérid., Temm., col. 3; Vieill., gal., pl. XCI; — *Sturnus capensis*, enl. 280, dont *St. contra*, Albin, III, 21, ne diffère pas, mais qui est des Indes et non du Cap. — *St. militaris*, enl. 113; — *St. ludovicianus*, enl. 256, le même que l'*alauda magna*, Gm., Catesb. I, 33, ou le *stournelle à collier*, Vieill., gal., pl. XC, et Wils., III, XIX, 2; — l'*Étourneau à camail rouge* (*oriolus ruber*, Gm.), Sonnert., nouv. g., pl. LXVIII, ou *amblyramphus tricolor*, Leach, Zool. miscell., pl. XXXVI; belle espèce des steppes de Buenos-Aires, et non des Indes, comme le dit Sonnerat.

N. B. Le *St. cinclus* forme ci-dessus un genre voisin des merles; le *St. sericeus*, Brown., III, 21, est plutôt un martin; le *St. collaris* est la même chose que la fauvette des Alpes (*accentor*). Le *St. caruncula tus* doit, je pense, aller avec les philédons.

Les espèces d'Osbec, d'Hernandès, etc., sont peu authentiques; quant à celles de Pallas, il est fâcheux que l'on n'en ait pas de figures. Les stournes de Daudin doivent retourner avec les merles ou avec les philédons, et ses quiscales en partie aux martins, en partie aux cassiques. En général, Daudin avait achevé d'embrouiller ce genre, déjà fort mal traité par ses prédécesseurs.

ment plus grande, qui leur permet quelquefois de poursuivre de petits oiseaux ; leur bec fort est le plus souvent comprimé par les côtés.

Ces genres sont au nombre de trois, les corbeaux, les oiseaux de paradis et les rolliers.

Les Corbeaux. (Corvus. Lin.)

A bec fort, plus ou moins aplati par les côtés, et dont les narines sont recouvertes par des plumes roides dirigées en avant. Ce sont des oiseaux subtils, dont l'odorat est très fin, et qui ont généralement l'habitude de prendre, de cacher même des choses qui leur sont inutiles, comme des pièces de monnaie, etc.

On nomme plus spécialement CORBEAUX OU CORNEILLES les grandes espèces dont le bec est plus fort, proportion gardée, et a l'arête de sa mandibule supérieure plus arquée. Leur queue est ronde ou carrée.

Le *Corbeau*. (*Corvus corax*. Lin.) Naum. 53. 1. Vaill. Afr. pl. 51 (1).

Est le plus grand oiseau de la classe des passereaux qui habitent en Europe. Sa taille égale celle du coq. Son plumage est tout noir, sa queue arrondie, le dos de sa mandibule supérieure arqué en avant. Il vit plus retiré que les autres espèces, vole bien et haut, sent les cadavres d'une lieue, se nourrit d'ailleurs de toute sorte de fruits et de petits animaux, enlève même des oiseaux de basse-cour, niche isolément sur des arbres élevés ou des rochers escarpés, se laisse aisément apprivoiser, apprend même assez bien à parler. Il paraît qu'on le trouve dans toutes les parties du monde. Dans le nord, il a souvent le plumage mêlé de blanc (Ascan. Ic. nat., pl. VIII). C'est

---

(1) *N. B.* Enl. 495 paraît simplement une corneille, et 483 un jeune freux. M. Temmink croit que la fig. citée de Le Vaillant est une espèce particulière, propre à l'Afrique, et qu'il nomme *C. montanus*.

alors le *Corvus leucophæus*, Tem., Vieillot, gal. 100.

La *Corneille*. (*Corvus corone*. Lin.) Enl. 495. Naum. 53. 2. (1).

D'un quart plus petite que le corbeau, à queue plus carrée, à bec moins arqué en dessus.

Le *Freux*. (*Corvus frugilegus*. Lin.) Enl. 484. Naum. 55.

Encore un peu plus petit, et à bec plus droit, plus pointu que la corneille. Excepté dans la première jeunesse, le tour de la base du bec est dépouillé de ses plumes, probablement parce que l'oiseau fouille souvent dans la terre pour y chercher sa nourriture.

Ces deux espèces vivent en grandes troupes, se rassemblent même pour nicher; elles dévorent autant de grains que d'insectes. On les trouve dans toute l'Europe; mais elles ne restent en hiver que dans les cantons les moins froids.

La *Corneille mantelée*. (*Corvus cornix*. Lin.) Enl. 76. Naum. 54.

Cendrée, la tête, les ailes et la queue noires. Elle est moins frugivore, fréquente les bords de la mer, y vit de coquillages, etc. Naumann assure qu'elle s'apparie très souvent avec la corneille noire, et produit avec elle des mulets féconds.

Le *Choucas, petite Corneille de clochers*. (*Corvus monedula*. Lin.) Enl. 525. Naum. 56. 1.

Plus petit encore d'un quart que les précédents, à peu près de la taille d'un pigeon, d'un noir moins profond, qui tire même au cendré autour du cou et sous le ventre, quelquefois aussi tout noir; niche dans les clochers, les vieilles tours, vit en troupes, a du reste le régime des corneilles, et vole souvent avec elles. Les oiseaux de proie n'ont pas d'ennemi plus vigilant (2).

---

(1) M. Temm. croit pouvoir différencier de notre corneille celle du Cap. (Vaill., 52), qu'il nomme *C. segetum*.

(2) *N. B.* Le choucas termine la tribu des vrais corbeaux, parce que sa mandibule supérieure n'est guère plus sensiblement arquée que l'infé-

Les Pies. (Pica. Cuv.)

Moindres que les corneilles, ont aussi la mandibule supérieure plus arquée que l'autre, et la queue longue et étagée.

La *Pie d'Europe*. (*Corvus pica*. Lin.) Enl. 488. Naum. 56. 2.

Est un bel oiseau, d'un noir soyeux, à reflets pourpres, bleus et dorés, à ventre blanc, et une grande tache de même couleur sur l'aile. Son perpétuel babillage l'a rendue célèbre. Elle se tient de préférence dans les lieux habités, et s'y nourrit de toutes espèces de matières, y attaque mêmes les petits oiseaux de basse-cour (1).

Les Geais. (Garrulus. Cuv.)

Ont les deux mandibules peu alongées, et finissant par une courbure subite et presque égale; quand leur queue est étagée, elle s'alonge peu, et les plumes de leur front, lâches et effilées, se redressent plus ou moins dans la colère.

Le *Geai d'Europe*. (*Corvus glandarius*. Lin.) Enl. 481. Naum. 58. 1.

Est un bel oiseau, d'un gris-vineux, à moustaches et à pennes noires, remarquable surtout par une grande tache d'un bleu éclatant, rayé de bleu foncé, que forme une

---

rieure. Ajoutez à cette tribu, le *Corvus jamaïcencis*, ou *Corneille à duvet blanc*; — le *Corvus dauricus*, enl. 327; — le *C. scapulatus*, Daud., Vaill., 53, que M. Temm. croit différer du précédent; — l'*Albicollis*, Lath., ou *Corbivau*, qui pourrait faire un sous-genre à part, par son bec comprimé, élevé, à dos tranchant, Vaill., 50; — le *C. splendens* de l'Inde, Vieill., col. 425, remarquable par l'instinct de chercher les pous sur le vautour chaugoun, qui le soufre volontiers; — le *C. columbianus*, Wils. III, xx, f. 2; — le *C. nasicus*, Temm., col. 413; — le *C. ossifragus*, Wils., V, xxxvii, f. 2, si toutefois il diffère de notre corneille.

(1) Ajoutez le *Corvus senegalensis*, enl. 538; — *C. ventralis*, Sh., Vaill., Afr. 55; — *C. erythrorhynchos*, enl. 622, et mieux, Vaill., Afr. 57; — *C. cayanus*, enl. 373; — *C. peruvianus*, enl. 625; — *C. cyaneus*, Pall., Vaill., Afr. 58, 2; — *C. rufus*, Vaill., Afr. 59; — l'*Acahe* d'Azz. (*corvus pileatus*, Ilig.), col. 58, ou *pica chrysops.*, Vieill., gal. 101; — le *Garrule commandeur* (*G. gubernatrix*, T.), col. 436; — la *Pie bleu de ciel* (*corvus azureus*, T.), col. 168; — la *Pie geng.* (*C. cyanopogon*, Pr. Max.), col. 169.

partie des couvertures de l'aile. Le gland fait sa nourriture principale. C'est un des oiseaux qui ont le plus de penchant à imiter toute sorte de sons. Il niche dans tous nos bois, et vit par paires ou en petites troupes (1).

Les Casse-Noix. (Caryocatactes. Cuv.) (2)

Ont les deux mandibules également pointues, droites et sans courbures.

Il n'y en a qu'un de connu.

Le *Casse-Noix ordinaire*. (*Corvus caryocatactes*. Lin.) Enl. 50. Naum. 58. 2. Vieillot. Gal. 105.

Brun, tacheté de blanc sur tout le corps. Il niche dans des trous d'arbres, dans les bois épais des montagnes, grimpe aux arbres, en perce l'écorce comme les pics, dévore toutes sortes de fruits, d'insectes et de petits oiseaux, et vient quelques fois en troupes dans les plaines, mais sans régularité. On l'a renommé pour son peu de défiance (3).

---

(1) Ajoutez : *Corvus cristatus*, enl. 529, Vieill., gal. 102; — *Corvus Stelleri*, Vaill., Ois. de par., et c., I, 44; — *Corv sibiricus*, enl. 608; — *Corv. canadensis*, enl. 530, et une variété, Vaill., 48; — *C. cristatellus* ou *C. cyanoleucos*, Pr. Max., col. 193; — *Corv. ultramarinus*, T., col. 439; — *Corv. torquatus*, T., col. 44; — *Corv. floridanus*, Ch. Bonap., I. XIII, 1.

(2) M. Vieillot a changé ce nom en NUCIFRAGA.

(3) *N. B.* Le *corvus hottentottus*, enl. 226, nous paraît voisin des tyrans; — *C. balicassius*, enl. 603, est un drongo; — *C. calvus*, enl. 521, un gymnocéphale; — *C. Novæ-Guineæ*, enl. 629, et *C. papuensis*, enl 630, des choucaris; — *C. speciosus* de Sh., est le *rollier de la Chine*, enl. 620, et appartient aux dentirostres. M. Temmink en fait un pyrol, col. enl. 401. — *C. flaviventris*, enl. 249, est un tyran; — *C. mexicanus*, est probablement un cassique ou un tisserin, et *C. argirophtalmus*, Brown. Ill., 10, en est certainement un; — *C. rufipennis*, enl. 199, est un merle, le même que *turd. morio*; — *C. cyanurus*, enl. 355, *C. brachyurus*, enl. 257 et 258, et *C. grallarius*, de Shaw, enl. 702, sont des brèves et des fourmilliers; — *C. carunculatus*, Daud., un philédon.

Nous avons rapproché des merles le *C. pyrrhocorax*, enl. 531, et des huppes le *C. graculus*, enl. 255. Nous pensons que le *C. eremita* n'existe point. Le *C. cariboeus*, Aldrov. I, 788, est un guêpier, dont la description a été pillée par Dutertre, pour rendre un objet dont il se souvenait mal; enfin la *pie chauve* (*C. gymnocephalus*, T.), col. 327, nous paraît devoir appartenir à la famille des dentirostres.

Les Temia. Vail. (1).

Ont, avec le port et la queue des pies, un bec élevé, à mandibule supérieure bombée, dont la base est garnie de plumes veloutées presque comme dans les oiseaux de paradis.

Le plus anciennement connu (*Corvus varians*, Lath.) Vaill., Afr. 56.; Vieillot., galer. 106, est d'un vert bronzé. On le trouve aux Indes et en Afrique (2).

Les Glaucopis. Forster (3).

Ont le même bec, le même port, mais sous la base de leur bec pendent deux caroncules charnues.

L'espèce connue (*Glaucopis cinerea.*) Lath., Syn. I, pl. xiv.) est de la Nouvelle-Hollande, grande comme une pie, noirâtre et à queue étagée; elle vit d'insectes et de baies; se perche peu. Sa chair passe pour excellente.

Les Rolliers. (Coracias. Lin.) (4)

Ont le bec fort, comprimé vers le bout, dont la pointe est un peu crochue; les narines oblongues, placées au bord des plumes, et non recouvertes par elles; les pieds courts et forts. Ce sont des oiseaux de l'ancien continent, assez semblables aux geais par leurs mœurs et par les plumes lâches de leur front; peints de couleurs vives, mais rarement harmonieuses. Leur anatomie offre des particularités qui les rapprochent des martins-pêcheurs et des pics : deux échancrures à leur sternum, une seule paire de muscles à leur larynx inférieur, un estomac membraneux (5).

---

(1) M. Vieillot a changé ce nom en celui de Crypsirina, gal. 106; M. Horsfield en celui de Phrenotrix. M. Temmink réunit les *temia* aux *glaucopis*.

(2) Ajoutez *glaucopis leucoptera*, T., col. 285; — *Gl. temnura*, id., col. 337.

(3) Bechstein substitue à *glaucopis* le nom de *callæas*.

(4) Ce nom, consacré par l'autorité de Linnœus, a été changé par M. Vieillot en celui de Galgulus, qui, chez les anciens latins, appartenait au *loriot*.

(5) Nitsch, ap. Nauman, II, p. 156.

Les Rolliers proprement dits.

Ont le bec droit, et partout plus haut que large.

Nous en avons un en Europe.

Le *Rollier commun.* (*Coracias garrula.* Lin.) Enl. 486.

Vert d'aigue-marine, à dos et scapulaires fauves; du bleu pur au fouet de l'aile; à peu près de la taille du geai. Oiseau fort sauvage, quoique assez social avec ses semblables, criard, qui niche dans les creux d'arbres des bois, et nous quitte en hiver. Il vit de vers, d'insectes, de petites grenouilles.

Quelques rolliers étrangers ont, comme le nôtre, la queue carrée (1); cependant les pennes extérieures de celles du nôtre s'alongent un peu dans le mâle, premier indice de leur grand alongement dans plusieurs espèces (2).

Les Rolles. (Colaris. Cuv.) (3)

Diffèrent des rolliers par leur bec plus court, plus arqué, et surtout élargi à la base au point d'y être moins haut que large (4).

---

(1) *Coracias benghalensis*, enl. 285, évid. le même qu'*indica*, Edw., 326, et que la fig. d'Albin, 1, 17, citée sous *caudata*; — *Coracias viridis*, nob.; Vaill., I, 31; Vieill., gal. 110. — C. *Teminkii*, Vaill., pl. G.

(2) *Coracias abyssinica*, enl. 626, et sa variété C. *Senegala*, enl. 326, Edw., 327. *C. caudata* n'en est qu'un individu défiguré par l'addition de la tête du benghalensis (Vaill., loc. cit., p. 105). — *Cor. cyanogaster*, nob., Vaill., loct. cit., pl. XXVI.

N. B. Cor. caffra, où Shaw cite Edw., 320, ne serait qu'un *merle* (*turd. nitens*); — *C. sinensis*, enl. 620, par son bec échancré, se rapprocherait aussi, soit des merles, soit des pies-grièches. Nous avons déjà dit que M. Temmink en fait un *Pyroll.* — M. Shaw. croit que *C. viridis*, Lath., est un *martin-pêcheur.* — *C. strepera* et *C. varia*, Lath., sont des cassicans; — *C. militaris* et *C. scutata*, Shaw., des piauhau; — *C. mexicana*, Seb. 1, pl. LXIV, f. 5, est le geai du Canada; — *C. cayana*, enl. 616, un tangara.

(3) Colaris est le nom grec d'un oiseau inconnu. M. Vieillot a changé ce nom en celui d'Eurystomus.

(4) *Coracias orientalis*, enl. 619; — *Cor. madagascariensis*, enl. 501; — *Cor. afra*, Lath., Vaill., loc. cit., pl. XXXV.

Les Oiseaux de Paradis. (Paradisæa. Lin.)

Ont, comme les corbeaux, le bec droit, comprimé, fort, sans échancrure, et les narines couvertes; mais l'influence du climat qu'ils habitent, et qui s'étend sur des oiseaux de plusieurs autres genres, a donné aux plumes qui couvrent leurs narines, un tissu de velours, et souvent un éclat métallique, en même temps qu'il a singulièrement développé les plumes de plusieurs parties du corps. Ces oiseaux sont originaires de la Nouvelle-Guinée et des îles voisines. On ne peut guère les obtenir que des naturels fort barbares de ces contrées, qui les préparent pour faire des panaches, et leur arrachent les pieds et les aîles, en sorte que l'on a cru pendant quelque temps en Europe que la première espèce manquait réellement de ces membres, et vivait toujours dans l'air, soutenue par les longues plumes de ses flancs. Cependant, quelques voyageurs s'étant procuré des individus complets de certaines espèces, on sait aujourd'hui que leurs pieds et leurs ailes leur indiquent la place que nous leur assignons. On dit qu'ils vivent de fruits, et recherchent surtout les aromates.

Les uns ont les plumes des flancs effilées et singulièrement alongées en panaches plus longs que le corps, qui donnent une telle prise au vent, que ces oiseaux en sont fort souvent emportés malgré eux; et de plus deux filets ébarbés adhérents au croupion, qui se prolongent autant et plus que les plumes des flancs (1).

L'*Oiseau de Paradis émeraude*, le plus anciennement célèbre. (*Paradisœa apoda*. Lin.) Enl. 254. Vaill. Ois. de Par. pl. 1. Vieillot. Ois. de Par. pl. 1.

Grand comme une grive, marron, le dessus de la tête et du cou jaune, le tour du bec et de la gorge vert d'émeraude. C'est le mâle de cette espèce qui porte ces longs

(1) M. Vieillot a fait de ma première division un genre qu'il nomme Samalia.

faisceaux de plumes jaunâtres dont les femmes font des panaches. Il y en a une race un peu moindre.

L'*Oiseau de Paradis rouge*. (*Parad. rubra.*) Vaill. pl. 6. Vieillot. pl. 3.

A ses faisceaux des flancs d'un beau rouge, et ses filets plus larges, concaves d'un côté.

Dans d'autres oiseaux de paradis, on trouve encore les filets; mais les plumes des flancs, quoique un peu alongées, ne dépassent pas la queue.

Le *Manucode* (1). (*Paradisœa regia.*) Enl. 496. Vaill. 7. Vieill. 5. et Galer. 96.

Grand comme un moineau, marron-pourpré, à ventre blanc, une bande en travers de la poitrine, l'extrémité des plumes des flancs et les barbes qui élargissent le bout des deux longs filets, vert d'émeraude.

Le *Magnifique*. (*Par. magnifica.*) Sonnerat. 98. Enl. 631. Vaill. 9. Vieill. 4.

Marron dessus, vert dessous et aux flancs; les pennes des ailes jaunes, un faisceau de plumes couleur de paille de chaque côté du cou, un autre de plus jaunes vis-à-vis le pli de l'aile.

D'autres ont encore des plumes effilées mais courtes aux flancs, et manquent de filets au croupion.

Le *Sifilet*. (*Par. aurea*. Gm. P. *Sexsetacea*. Shaw.) Sonnerat. pl. 97. Enl. 635. Vaill. 12. Vieill. 6. et Galer. 97.

Grand comme un merle, noir, un plastron vert-doré, sur la gorge, trois des plumes de chaque oreille prolongées en longs filets, que termine un petit disque de barbes vert-doré (2).

D'autres enfin n'ont ni filets ni prolongements aux plumes des flancs.

---

(1) *Manucodewata* signifie, dit-on, aux Moluques, oiseau de Dieu. C'est un titre commun à tous les oiseaux de paradis. M. Vieillot fait de cette espèce son genre CINCINNURUS.

(2) M. Vieillot fait de cette espèce son genre PAROTIA, gal. 97.

Dans le *Superbe* (*Par. superba*), Sonnerat, 96, enl. 632; Vaill., 14.; Vieill., 7, galer. 98 (1),

Les plumes des scapulaires sont cependant prolongées en une espèce de mantelet qui peut recouvrir les ailes, et celles de la poitrine en une sorte de cotte d'arme pendante et fourchue. Tout son plumage est noir, excepté sa cotte pectorale, d'un vert brillant d'acier bruni.

Le seul *Orangé* (*Par. aurea*, Sh.; *Oriolus aureus*, Gm.), Edw., 112; Vaill., 18.; Vieill. 11,

N'a aucun développement extraordinaire de plumage, et ne se fait reconnaître qu'au velouté des plumes qui couvrent ses narines. Le mâle est de l'orangé le plus vif, la gorge et les pennes primaires des ailes noires; la femelle a du brun au lieu d'orangé (2).

La quatrième famille des passereaux, ou celle des

Ténuirostres,

Comprend le reste des oiseaux de la première division, ceux dont le bec est grêle, alongé, et tantôt droit, tantôt plus ou moins arqué, sans échancrure. Ils sont à peu près aux conirostres ce que les becs-fins sont aux autres dentirostres.

Les Sittelles, vulg. Torchepots. (Sitta. Lin.)

Que nous nommerons les premières, ont un bec droit, prismatique, pointu, comprimé vers le bout, dont elles se servent comme les pics, pour entamer l'écorce et en

---

(1) M. Vieillot fait de cette espèce son genre Lophorina. gal. 98.

(2) Je renvoie aux merles le *paradisæa gularis*, Lath., ou *nigra*, Gm., Vaill., 20 et 21; Vieill., 8 et 9, et le *leucoptera*, Lath. — Je renvoie aux cassicans le *Par. chalybœa*, enl. 633, Sonn., 97; Vaill., 23; Vieill., 10; — le *Cirrhata*, Aldrov, 814, est trop mutilé pour qu'on puisse le caractériser, et le *furcata*, Lath., paraît un individu imparfait du *superba*.

retirer les vers, mais leur langue ne s'alonge point, et quoiqu'elles grimpent dans tous les sens aux arbres, elles n'ont qu'un doigt en arrière, à la vérité très fort. Leur queue ne sert point à les soutenir comme celle des pics et des vrais grimpereaux.

Nous n'en avons qu'une en France.

Le *Torchepot commun.* (*Sitta europea.* L.) Enl. 623. 1. Naum. 139.

Cendré-bleuâtre en dessus, roussâtre en dessous, une bande noirâtre descendant derrière l'œil; et de la taille d'un rouge-gorge (1).

On a cru devoir séparer des sittelles.

LES SITTINES. (XENOPS. Iliger.) (2)

Qui n'en diffèrent guère que par un bec plus comprimé, dont l'arête inférieure est plus convexe (3).

LES ANABATES. (ANABATES. Tem.)

Dont le bec a au contraire son arète supérieure un peu convexe, presque comme un bec de merle qui ne serait pas échancré. Il y en a à queue longue et cunéiforme, et même à queue usée, ce qui prouve qu'elle les soutient en grimpant (4).

---

(1) Ajoutez la *S. à sourcil blanc* (*S. canadensis* Briss.) enl. 623, 2.; — la *S. à tête noire* (*S. melanocephala*, Gm.), Catesb., I, XXII, Vieil., gal. 171; — *Sitt. frontalis*, Swains, Zool.; Ill. 2; ou *Sitt. velata*, Temm. col. 72, 3, ou *orthorynchus frontalis*, Horfs. jav.; — *Sitt. chrysoptera*, Lath., 3e sup. 327; — *Sitt. pusilla*, id.

(2) M. Vieillot a changé ce nom en NEOPS.

(3) *Xenops rutilus*, Licht., col. 72, 2, ou *neops ruficauda*, Vieill., gal. 170; — *Xenops hofmanseggii*, col. 150, 1, Vaill. prom. 31. 2. — *Xenops anabatoïdes*, col. 150, 2.

(4) *Anabates cristatus*, Spix, 84; — *Anab. rufifrons*, id. 85, 1; — *Philydor ruficollis*, id., 75; — *Phil. albogularis*, id., 74; — *Phil. superciliaris*, id, 73; peut-être le même que l'*Anabates amaurotis*, Temm., col., 238, 2; — *Sphenura striolata*, Spix., 83, 2, ou *anabates striolatus*, Tem., col. 23, 1.

LES SYNALLAXES (SYNALLAXIS. Vieill.)

Dont le bec est droit, peu alongé, très comprimé, grêle et pointu ; leurs queues sont généralement longues et en pointe (1).

Il y en a même qui ont les tiges de ces pennes de la queue fortes et saillantes au-delà des barbes (2).

Les oiseaux auxquels on a donné le nom

De GRIMPEREAUX (CERTHIA. L.)

Ont le bec arqué, mais c'est presque tout ce qu'ils ont de commun.

Nous y distinguons d'abord

LES vrais GRIMPEREAUX. (CERTHIA. CUV.)

Ainsi nommés de l'habitude qu'ils ont de grimper aux arbres comme les pics, en se servant de leur queue comme d'un arc-boutant; ils se reconnaissent aux pennes de la queue usées et finissant en pointe roide comme celles des pics.

Nous en avons un,

Le *Grimp. d'Europe*. (*Certh. Familiaris.* L.) Enl. 681. 1. Naum. 140.

Petit oiseau d'un plumage blanchâtre, tacheté de brun en dessus, teint de roux au croupion et sur la queue. Il niche dans les creux des arbres et grimpe avec rapidité, cherchant des insectes et des larves dans les fentes des écorces, sous les mousses, etc. (3)

L'Amérique produit quelques vrais grimpereaux d'une assez grande taille, que l'on a nommés

(1) *Synallaxis ruficapilla*, Vieill., Gal. 174, ou *Parulus ruficeps*, Spix. 86, dont *Synall. albescens*, Temm., col. 227, 2, et *cinerascens*, ib., 3, ne me paraissent pas différer spécifiquement; — *Syn. rutilans*, col. 227, 1; — *Syn. tessellata*, col. 311, 1; — *Syn. setaria*, ib., 2. — *Prinia familiaris*, Horsf., jav.? — le *Flûteur*, Vaill., Afr., 112; ou *Malurus africanus*, Swains. Ill., 170, a seulement le bec un peu plus haut.

(2) *Dendrocolaptes sylviellus*, Temm., col. 72, 1. Vaill. prom. 31. 2.

(3) Ajoutez *C. cinnamomea*, Vieill., Ois. dor., 62, et gal. 173; — *Motacilla spinicauda*, Lath., Syn. II, pl. 52?

PICUCULES. (DENDROCOLAPTES. Herm.) (1) *Grimpars* Vaill.

Leur queue est la même, mais leur bec est beaucoup plus fort, et plus large transversalement (2).

Il en est même un qui, par son bec tout droit et comprimé, se rapproche des sittelles; on pourrait le considérer comme une sittelle à queue usée (3).

Un autre, dont le bec deux fois plus long que la tête, est arqué seulement au bout (4).

Et un autre dont le bec est long, grêle et arqué autant que dans les *héorotaires* (5).

LES ÉCHELETTES ou Grimpereaux de muraille (TICHODROMA. Iliger.) (6)

N'ont pas la queue usée, quoiqu'ils grimpent le long des murs et des rochers comme les grimpereaux ordinaires sur les arbres, mais il se cramponnent par leurs très grands ongles. Leur bec est triangulaire et déprimé à sa base, très long et très grêle.

On n'en connaît qu'un, qui vit dans le midi de l'Europe. (*Certhia muraria*, L.) enl 372. Naum. 141. C'est un joli oiseau d'un cendré clair, avec du rouge vif aux couvertures

(1) DENDROCOLAPTES, nom grec du pic. M. Vieillot l'a changé en DENDROCOPUS, gal. 175, et l'a appliqué à une autre division.

(2) Le *picucule*, Buff. (*Gracula cayennensis*, Gm.; *Grac. scandens*, Lath. et Sh.), enl. 621, et Vieill., Ois. dor., 76, dont les *Dendroc. decumanus*, Spix. 87, et *falcirostris*, 88, sont au moins très voisins. Ajoutez le *grand Grimpart* Vaill. 42.— *Dendroc. tenuirostris*, Spix, 91, 2; — *D. bivittatus*, 90, 1; — *Dend. Wagleri*, 90, 2; — le *Gr. maillé*, Vaill., 29, 2; — le *Grimpart flambé*, Vaill., promer., 30, ou *Dend. platyrostris*, Spix, 89? — le *Gr. enfumé*, Vaill., 28.

(3) Le *talapiot*, Buff. (*Oriolus picus*, Gm. et Lath.; *Gracula picoides*, Sh., enl. 605, ou *Dendrocolaptes guttatus*, Spix. 91, 1.)

(4) Le *Nasican*, Vaill., promer., etc., 24.

(5) Le *Grimpart promerops* (*dendrocolaptes procurvus*, Tem.), col. 28, ou *Dendrocopus falcularius*, Vieill., gal. 175.

(6) *Echelette*, nom du grimpereau de muraille dans quelques-unes de nos provinces. M. Vieillot a imaginé de le changer en *picchion*, et celui qu'Iliger avait fait, en PÉTRODROMA.

et aux bords d'une partie des pennes des ailes. La gorge du mâle est noire (1).

LES SUCRIERS. (NECTARINIA. Iliger.)

N'ont pas la queue usée et ne grimpent point, mais leur bec, de longueur médiocre, arqué, pointu et comprimé, ressemble à celui des grimpereaux. Ils sont tous étrangers.

On donne plus particulièrement le nom de GUITGUITS à certaines petites espèces dont les mâles ont des couleurs vives. Leur langue est bifide et filamenteuse (2).

On peut en séparer des espèces plus grandes et moins belles, dont la langue est courte et cartilagineuse.

Le *Fournier*. (*Merops Rufus*. Gm.) Enl. 739. *Figulus albogularis*. Spix. 78.

Oiseau de l'Amérique méridionale, grand comme une rousserolle, roussâtre dessus, blanchâtre à la gorge, qui construit en terre sur les arbustes un nid couvert par-dessus comme un four (3).

---

(1) *Certh. fusca*, Lath., Vieill., 65, me paraît devoir appartenir à ce sous-genre.

(2) *Certhia cyanea*, enl. 83, 2. Vieill., 41, 42, 43, et gal. 176; — *Cærulea*, Edw., 21, Vieill., 44, 45, 46. Deux espèces d'Amérique, auxquelles il faudra probablement ajouter quelques espèces d'Orient, la plupart rouges, comme *C. sanguinea*, Vieill., 66; — *C. cardinalis*, id., 54, 58; — *C. borbonica*, enl. 681, 2; — Vieill., gal. 167, a donné à ces oiseaux le nom de COEREBA.

N. B. C. Armillata, Sparm. 36; — *C. cayana*, 682; 2, etc., ne sont que des variétés du *cyanea* ou du *cærulea*.

(3) Cet oiseau a servi de type au genre OPHIE ou *opetiorhynchos* de M. Temmink; FURNARIUS de M. Vieil., gal. 182. Le genre FIGULUS de Spix n'en diffère pas. Aj. le *Picchion-baillon*, Vieill., gal. 172; — *Pomatorhinus montanus*, Horff., jav.; — *Pomat. turdinus*, T., col. 441; — *Pom. trivirgatus*, T., col. 443; — *Climacteris picumnus*, Temm., col., 281. 1; — *Clim. scandens*, ib. 2; — *Certhia flaveola*, Edw., 122, 362; Vieill., 51; — *C. varia* (*mot. varia*, L.), Edw., 30, 2; Vieill., 74, qui est le *mniotille varié*, id., gal. 169; — *C. semitorquata*, Vieill., 56; — le *Promerops olivâtre*, Vaill., Huppes et Prom., pl. v. (*Mer. olivaceus*, Sh.). — Je soupçonne que c'est aussi la place des *C. virens*, Vieill., 57 et 58; et *sannio*, id., 64, que je n'ai pas vus, mais qui se distinguent par leur queue un peu fourchue.

Les Dicées. (Dicæum. Cuv.) (1)

Ne grimpent pas non plus, et n'ont pas la queue usée; leur bec aigu, arqué, pas plus long que la tête, est déprimé et élargi à sa base.

Ils viennent des Indes orientales, sont fort petits, et portent généralement de l'écarlate dans leur plumage.

Les Héorotaires. (Melithreptus. Vieillot.)

N'ont pas la queue usée, et leur bec est extrêmement alongé, et courbé presque en demi-cercle. Il viennent des îles de la mer du Sud.

L'un deux (*Certhia Vestiaria*. Sh.) Vieill., Ois. dorés, II, pl. 52, et gal. 181,

Est couvert de plumes écarlates, qui servent aux habitants des îles de Sandwich à fabriquer les beaux manteaux de cette couleur qu'ils ont en si grande estime (2).

Les Souï-mangas. (Cinnyris. Cuv.) (3).

N'ont pas non plus la queue usée; leur bec long et très grêle a le bord de ses deux mandibules finement dentelé en scie; leur langue, qui peut s'alonger hors du bec, se termine en une petite fourche; ce sont de petits oiseaux dont les mâles brillent au temps des amours de couleur métalliques, et approchant de l'éclat des colibris, qu'ils représentent à

(1) Dicæum, nom d'un très petit oiseau des Indes, selon Ælien. A ce sous-genre appartiennent *certh. erythronotos*, Vieill., II, 35. Le *C. cruentata*, Edw., 81, en est probablement une variété d'âge. — *C. rubra*, Vieill., pl. LIV, dont le *C. erythropygia*, Lath., 2e Supp., est probablement la femelle; le *Nectarinia rubricosa*, Temm., col. 108, f. 2 et 3, ne nous paraît pas en différer. — *C. tæniata*, Sonn. IIe Voy, pl. CVII, fig. 3; — *C. cantillans*, ib., id., 2; — *Motacilla hirundinacea*, Sh., Nat., Misc., n° 114.

(2) Ajoutez *certh. obscura*, Vieill., Ois. dor., II, pl. LIII; — *C. pacifica*, id., pl. LXIII; mais les autres héorotaires de ce naturaliste appartiennent à des genres tout différents, surtout aux philédons, aux dicées, etc.

(3) *Cinnyris*, nom grec d'un très petit oiseau inconnu. Souï-mangat signifie, dit-on, *mange-sucre*, dans un jargon de Madagascar. M. Vieillot a adopté ce genre et le nom de Cinnyris., gal. 177.

cet égard dans l'ancien monde, se trouvant principalement en Afrique, et dans l'archipel des Indes. Ils vivent sur les fleurs, dont ils pompent le suc; leur naturel est gai et leur chant agréable. Leur beauté en a fait apporter beaucoup dans nos cabinets; mais le plumage des femelles et celui des mâles pendant la mauvaise saison étant tout différent de leur plumage brillant, on a peine à bien caractériser les espèces.

Le plus grand nombre a la queue égale (1).

Dans quelques-uns les deux pennes du milieu sont plus alongées dans le mâle (2).

On peut distinguer encore ceux dont le bec est droit, ou à peu près (3).

Les Arachnothères. Tem.

Ont le bec long et arqué des souï-manga, mais plus fort, sans dentelure; leur langue est courte et cartilagineuse; on

---

(1) *Certh. splendida*, Sh., Vieill., 82; — *C. caffra*, Edw., 347; — *C. superba*, Vieill., 22; — *C. lotenia*, enl. 575, 2 et 3; Vieill., 34; — *Ametystina*, Vieill., 5 et 6; — *Chalybœa*, enl. 246, 3; Vieill., 10, 13, 18, 24, 34, 80; —*Omnicolor*, Seb. I, 69, 5; —*Cuprea*, Vieill., 23; —*Pupurata*, Edw., 265; Vieill., 11; — *Cyanocephala*, Vieill., 7; — *Zeilonica*, enl. 576; 4; Vieill., 29, 30; — *Dubia*, Vieill., 81; — *Senegalensis*, Vieill., 8; — *Sperata*, enl. 246. 1, 2; Vieill., 16, 32, dont *lepida*, Sparm., 35, est la femelle; — *Madagascariensis*, Vieill., 18; —*Currucaria*, enl. 576, 3; Vieill., 31; —*Rubro-fusca*, Vieill., 27; —*Fuliginosa*, Vieill., 20; —*Maculata*, Vieill., 21; —*Venusta*, Vieill., 79; —*Gutturalis*, enl., 578, 3; —*Nectarinia solaris*, Temm., col. 341, 3; — *Eximia*, T., col. 138, 1, 2; — *Pectoralis*, id., col. 138, 3; — *Lepida*, Lath., col. 126, 1, et Vieill., gal. 177, 2; — *Hasselti*, T., col. 376, 3; — *Coccinogaster*, T., col., 388, 3; —*Cinn. Eques*, Less. et Garn. Voy. de la Coquille, pl. xxxi, f. 1. —*Javanica*. Zool. ill., 121. — Oiseaux dont quelques-uns ne sont probablement que des variétés les uns des autres.

(2) *Certhia famosa*, L., enl. 83, 1; — *C. pulchella*, enl. 670, 1; — *C. violacea*, enl. 670, 2; — le *Sucrier cardinal*, Vaill., Afr. 291; — Le *sucrier figuier*, id., 293, f. 2, —*Nectarinia metallica*, Licht., Ruppel., pl. vii, et col. 347, 1; — *Nect. mystacalis*, T., col. 126, 3; — *N. Kuhlii*, T., col. 376, 1, 2.

(3) *Cinnyris elegans*, Vieill., gal. 177, ou *certh. rectirostris*, id., Ois. dor., II, pl. lxxv.

n'en connaît que de l'archipel des Indes, qui vivent d'araignées (1).

Les Colibris. (Trochilus. L.)

Ces petits oiseaux, si célèbres par l'éclat métallique de leur plumage, et surtout par les plaques aussi brillantes que des pierres précieuses que forment à leur gorge ou sur leur tête des plumes écailleuses d'une structure particulière, ont un bec long et grêle, renfermant une langue qui s'alonge presque comme celle des pics et par un mécanisme analogue, et qui se divise presque jusqu'à sa base en deux filets, que l'oiseau emploie, dit-on, à sucer le nectar des fleurs. Cependant les colibris vivent aussi de petits insectes, et nous en avons trouvé leur estomac rempli. Leurs très petits pieds, leur large queue, leurs ailes excessivement longues et étroites, à cause du raccourcissement rapide de leurs pennes; leurs humérus courts, leur sternum très grand et sans échancrure, constituent un système de vol fort semblable à celui des martinets; aussi les colibris se balancent-ils en l'air presqu'aussi aisément que certaines mouches. C'est ainsi qu'ils bourdonnent autour des plantes ou des arbustes en fleurs, et ils volent plus rapidement à proportion qu'aucun autre oiseau. Leur gésier est fort petit, et ils manquent de cæcum, ce qui leur donne un rap-

---

(1) *Arachnothera longirostra*, Temm., col. 84, 1; — *Arachn. inornata*, id., ib., 2.

N. B. Après toutes ces distinctions, il faut encore éloigner du grand genre Certhia, les *C. lunata*, Vieill., 61; — *C. Novæ-Hollandiæ*, J. White New., S. W., pl. XVI et LXV; Vieill., 57 et 71; — *C. australasiana*, Vieill., 55; — *C. carunculata*, Vieill., 69, 70; — *C. auriculata*, Vieill., 85; — *C. cocincinica*, enl. 643, Vieill., 77, 78; — *C. spiza*, enl. 578, 2, Edw., 25; — *C. seniculus*, Vieill., 50; — *C. graculina*, Vieill., 87; — *C. goruck*, Vieill., 88; — *C. cærulea*, Vieill., 83; — *C. xanthotis*, Vieill., 84; — *C. mellivora*, Vieill. 86, qui sont tous des Philédons par leur bec échancré, et leur langue en pinceau.

port de plus avec les pics. Ils vivent isolés, défendent leurs nids avec courage, et se battent entre eux avec acharnement.

On réserve le nom de COLIBRIS (TROCHILUS. Lac.) à ceux qui ont le bec arqué; quelques-uns se distinguent par le prolongement des pennes intermédiaires de leur queue.

Nous n'en citerons qu'un des plus grands et des plus beaux.

Le *Colibri Topaze*. (*Troch. pella.*) Enl. 599.

Marron-pourpré; tête noire, gorge du jaune le plus brillant de topaze changeant en vert, encadrée de noir (1).

D'autres ont les pennes latérales de leur queue très alongées (2); plusieurs ont la queue médiocrement fourchue (3). Le plus grand nombre l'a ronde ou carrée (4).

On donne le nom

D'OISEAUX MOUCHES (ORTHORHYNCHUS. Lacép.)

A ceux dont le bec est droit; parmi ceux-là il en est à tête huppée (5).

---

(1) Ajoutez *Tr. superciliosus*, enl. 600, 3; Vieill., 17, 18, 19; — *Tr. leucurus*, enl. 600, 3; — *Tr. squalidus*, Natterer, col. 120, f. 1; — *Tr. brasiliensis*, Lath., col. 120, f. 2.

(2) *Tr. forficatus*, Edw., 33; Vieill., 30; — *Polithmus*, Edw., 34, Vieill., 67, et surtout la magnifique espèce du Pérou, à queue éclatante d'or (*Tr. chrysurus*. N.)

(3) *Tr. elegans*, Vieill., 14.

(4) *Tr. mango*, l., enl. 680, 2 et 3; Vieill., 7; — *Tr. nœvius*, Dumont., col. 120, f. 3; — *Tr. gutturalis*, enl. 671; — *Tr. taumantias*, enl. 600, 1; — *Tr. violaceus*, enl. 600, 2; — *Tr. cinereus*, Vieill., 5, — *Tr. melanogaster*, Vieill., 75; — *Tr. jugularis*, Sh., Edw., 266, 1: Vieill., 4; — *Tr. holo-serioeus*, Sh., Vieill., 6 et 65; — *Tr. punctatus*, Sh., Vieill., 8; — *Tr. pectoralis*, Sh., Vieill., 9 et 70; — *Tr. aurulentus*, Sh., Vieill., 12; — *Tr. aureo-viridis*, Sh., Vieill. 15; — *Tr. hirsutus*, Gm., ou *brasiliensis*, Sh., Vieill., 20; — *Tr. albus*, Vieill., 11; — *Tr. viridis*, Vieill., 15; — *Tr. margaritaceus*, enl. 680, 1, Vieill., 16; — *Tr. multicolor*, Gm., ou *harlequin humingbird.*, Lath., Suppl., pl. CXI; Vieill., 79; — *Troch. lazulus*, Vieill.; gal. 179.

(5) *Tr. cristatus*, Edw., 37, enl., 227, 1; Vieill., 47, 48; — *Tr. (pileatus*, (*puniceus*, Gm.), Vieill., 63; — *Tr. Lalandii*, Vieill., 18, f. 1 et 2 — *Orthor. stephanioides*, Less. et Garn. Voy. de la Coquille, pl. XXXI, n° 2.

D'autres ont même des huppes ou plumes prolongées aux côtés de la tête (1), et parmi eux il s'en trouve à queue pointue et très longue (2).

D'autres ont les tiges de leurs premières pennes des ailes singulièrement élargies (3), et parmi ceux qui n'ont point de ces ornements on peut encore distinguer les espèces à queue fourchue (4), parmi lesquelles il en est dont les pennes latérales très prolongées sont élargies au bout (5).

Parmi ceux dont la queue est carrée ou peu échancrée, l'on doit en remarquer un pour son excessive petitesse.

Le *Plus petit des Oiseaux Mouches.* (*Troch. minimus.*) Enl. 276. 1. Edw. 105. Vieill. 64.

D'un gris violet et de la grosseur d'une abeille.

Et une autre, au contraire, parce que sa taille excède celle du reste du genre.

L'*Oiseau-Mouche géant.* (*Troch. gigas.*) Vieill. Gal. 180.

Qui égale presque notre martinet (6).

---

(1) *Tr. ornatus*, enl. 640, 3, Vieill., 49, 50; — *Tr. chalybeus*; Vieill., 66, f. 2; — *Tr. petasophorus*, Pr. Max., col. 203, 3; — *Tr. scutatus*, Natter., col. 299, 3; — *Tr. magnificus*, Ilig., col. 299, 2, — *Tr. mesoleucos*, Temm., col. 317.

(2) *Tr. bilophus*, Temm.

(3) *Tr. latipennis*, enl. 672, 2; Vieill., 21;—*Tr. ensipennis*, Swains., Zool., ill. 107. — *Tr. falcatus*, ib. 82.

(4) *Tr. mellivorus*, enl. 640; Edw., 35, Vieill., 23, 24; — *Tr. amethystinus*, Gm., enl. 672, 1;—*Tr. furcatus*, enl. 509, 2; Vieill., 34; — *Tr. forficatus*, Vieill., 60; — *Tr. smaragdo-saphirinus*, Vieill., 36, 40; — *Tr. colubris*, Edw., 38; Catesb., 65; Vieill., 31, 32, 33; — *Tr. maugeanus*, Vieill., 37, 38; — *Tr. Langsdorfii*, Vieill., 66, 1; — *Tr. enicurus*, Vieill., 66, 3; — *Tr. mediastinus*, Temm., col. 317; — *Orthor. cora*, Less. et Garn., 31, 4.

(5) *Tr. platurus*, Vieill., 52.

(6) Autres espèces à queue carrée ou peu échancrée : *Tr. mosquitus*, L., enl. 227, 2; — *Tr. carbunculus*, Vieill., 54; — *Tr. ourissia*, enl. 227, 3; — *Tr. mellisugus*, L., enl. 640, 2; — *Tr. rubineus*, Gm., enl. 276, 4, Vieill. 27; — *Tr. auritus*, Sh., Vieill., 25; — *Tr. collaris*, Vieill., 61, 62; — *Tr. superbus*, Sh.; *longirostris*, Vieill., 59, col. 299, 1; — *Tr. mellivorus*, l., enl. 640, 2; — *Tr. leucogaster*, Gm., Vieill., 43; — *Tr. imbricatus*, Gm., Vieill., 221; — *Tr. albirostris*, Vieill., 45; — *Tr. viridis*, Vieill., 41; — *Tr. maculatus*, Vieill., 44;

Parmi

LES HUPPES (UPUPA. Lin.),

Nous placerons d'abord

LES CRAVES. (FREGILUS. Cuv.) (1)

Dont les narines sont recouvertes par des plumes dirigées en avant; ce qui les a fait réunir, par plusieurs auteurs, aux corbeaux, à qui ils ressemblent à quelques égards par les mœurs : leur bec est un peu plus long que la tête.

Le *Crave d'Europe*. (*Corvus graculus*. Lin.) Enl. 255. Naum. 57. 2. Vieillot, galer. 163.

Est de la taille d'une corneille, noir, à bec et à pieds rouges; ses ailes atteignent ou dépassent le bout de sa queue. Il vit sur les plus hautes montagnes des Alpes et des Pyrénées, et y niche dans les fentes des rochers comme le *chocard*, mais il est moins commun, et se réunit moins en troupes. Les fruits et les insectes servent également à sa nourriture. Quand il descend dans les vallées, c'est un signe de neige et de mauvais temps. (2)

LES HUPPES proprement dites. (UPUPA.)

Ont sur la tête un ornement formé d'une double rangée de longues plumes qui se redressent au gré de l'oiseau (3).

Tr. saphyrinus, Sh., Vieill., 35 et 57, 2; — *Tr. squamosus*, Temm., col. 203, 1; — *Tr. albicollis*, I., col. 203, 2; — *Orthor. Amasili*, Less., et Garn. Voy. de la Coq, 31, 3.

(1) M. Vieillot a changé ce nom en CORACIAS, qui, dans Linnœus, est celui des rolliers.

(2) On ne sait quelle combinaison de l'histoire de ce crave avec des figures défectueuses, peut-être de quelque courlis, a donné naissance à l'espèce imaginaire du *crave huppé* ou *sonneur* (*corvus eremita*, L.), prétendu oiseau de Suisse, que personne n'a vu depuis Gesner. Mais le *corv. affinis*, Lath., paraît un vrai crave, et nous en avons une espèce toute noire de la Nouvelle-Hollande.

(3) Ce nom de huppe, formé d'après le cri de la huppe commune, est devenu en français, le nom de l'ornement qu'elle porte sur la tête, dans quelque oiseau qu'on le retrouve.

Nous en avons une en Europe.

La Huppe commune, Upupa epops. Lin. enl. 52. Naum. 142.

D'un roux vineux, les ailes et la queue noires, deux bandes blanches en travers sur les couvertures, et quatre sur les pennes de l'aile. Elle cherche les insectes dans la terre humide, pond dans des trous d'arbres ou de murailles, et nous quitte en hiver (1).

La *Huppe du Cap*. (*Upupa capensis*.) Enl. 697.

Se lie plus particulièrement aux craves, parce que les plumes antérieures de sa huppe, courtes et fixes, se dirigent en avant et couvrent les narines.

Les Promerops. Briss.

N'ont point de huppe sur la tête, et portent une très longue queue; leur langue, extensible et fourchue, leur permet dit-on de vivre du suc des fleurs, comme les souï-mangas et les colibris (2).

Les Épimaques (3). (Epimachus. Cuv.)

Ont, avec le bec des huppes et des promerops, des plumes écailleuses ou veloutées, qui leur recouvrent une partie des narines, comme dans les oiseaux de paradis; aussi viennent-ils du même pays, et brillent-ils de même par l'éclat de leur

---

(1) Ajoutez la huppe d'Afrique, *Upupa minor*, Vieill., promerops, pl. II, et gal., pl. 184; Vaill., prom., 23.

(2) M. Vieillot, dans sa galerie, pl. CLXXXV, a changé le nom de *promerops* en *falcinellus*.. On ne connaît bien que l'*Upupa promerops*, ou *Merops caffer*, enl. 637, qui est le *Sucrier du protea*, Vaill., Afr. 139. — M. Vaill. croit que l'*Up. fusca*, Gm., ou *papuensis*, Lath., enl. 638, est la femelle de l'*Épimaque à parements frisés*, enl. 639. — L'*Up. paradisœa*, Seb. I pl. XXX, 8, n'est que le *Muscicapa paradisi*, dont le bec a été mal dessiné. — L'*Up. aurantia*, Seb. I, LXVI, 3, est, selon toute apparence, un cassique. — Le *Mexicana*, Seb. I, XLV, 3, n'est du moins pas du Mexique, comme le prétend Seba, en lui appliquant un passage de Nieremberg, lib. X, c. 44, où il n'est question que d'un canard. Je suis en doute de savoir si l'on doit placer ici le *Promerops cœruleus*, Shaw.; *Promerops bleu*, Vieill.; *Upupa indica*, Lath., ou si on doit le rapprocher du *Merops moqueur* (*Up. erythrorhynchos*.)

(3) Épimachus, nom grec d'un très bel oiseau des Indes, d'espèce indéterminée.

plumage. Leurs plumes des flancs sont aussi plus ou moins prolongées dans les mâles.

L'*Épimaque à parements frisés*. (*Upupa magna*. Gm. *Up. superba* Lath.) Enl. 639. Vaill. Prom. 13.

Noir, à queue étagée, trois fois plus longue que le corps; les plumes des flancs alongées, relevées, frisées, brillantes à leur bord, d'un bleu d'acier bruni, qui éclate aussi sur la tête et au ventre (1).

On a distingué les espèces à queue carrée (les PTILORIS de Swainson), telles que

L'*Épimaque à douze filets*. (*Ép. Albus*); *Paradisæa alba*. Blumenb. Abb. 96. Vaill. Ois. de par., pl. 16 et 17, et mieux promer. 17. Vieill. Pl. 13 et mieux gal. 185.

Long-temps rangé parmi les oiseaux de paradis à cause des longs faisceaux de plumes blanches qui garnissent ses flancs, dont les tiges prolongées donnent six filets de chaque côté. Son corps est ordinairement d'un noir violet, avec une bordure d'un vert d'émeraude aux plumes du bas de la poitrine, mais il paraît qu'il en existe aussi des variétés à corps tout blanc. Les pennes primaires de ses ailes sont courtes, et beaucoup moins nombreuses qu'aux oiseaux ordinaires.

L'*Épimaque promefil*. (*Épimachus magnificus* Cuv.) Vaill. Prom. 16.

D'un noir de velours, à queue médiocre un peu fourchue, la tête et la poitrine éclatantes du plus beau bleu d'acier bruni; les plumes des flancs alongées, effilées, noires.

L'*Épimaque royal*. (*Epimachus regius*. Less. et Garn.) Voyage de Duperrey. pl. 28. *Ptiloris paradisæus*, Swains.

D'un noir pourpré; le dessus de la tête et le haut de la poitrine d'un beau vert brillant. Les plumes des flancs arrondies, bordées de vert.

---

(1) Je ne sais si l'on doit placer ici ou près du *Merops moqueur*, le *Promerar*, Vaill., 8 et 9; — le *Promerup*, Vaill., 11 et 12, et son *Promerops siffleur*, 10. — En général ces beaux oiseaux de la Nouvelle-Guinée, rares dans les cabinets, y sont souvent privés de leurs pieds, ce qui empêche de les classer avec sûreté.

La seconde et la plus petite division des passereaux comprend ceux où le doigt externe presque aussi long que celui du milieu, lui est uni jusqu'à l'avant-dernière articulation.

Nous n'en faisons qu'un seul grouppe.

Les Syndactyles.

Divisés depuis long-temps en cinq genres que nous conservons.

Les Guépiers. (Merops. L.)

A bec alongé, triangulaire à sa base, légèrement arqué, terminé en pointe aiguë. Leur sternum a en arrière de chaque côté une double échancrure. Leurs ailes longues et pointues, leurs pieds courts, leur donnent un vol assez semblable à celui des hirondelles. Ils poursuivent en grandes troupes les insectes, et surtout les abeilles, les guêpes, les frélons; et, ce qui est remarquable, ils n'en sont pas piqués.

Il y en a une espèce commune dans le midi de l'Europe, mais assez rare à notre latitude.

Le *Guépier commun.* (*Merops apiaster.* L.) Enl. 938. Naum. 143. Vaill., Guep., 1 et 2.

Bel oiseau à dos fauve, le front et le ventre bleu d'aiguemarine, la gorge jaune entourée de noir; qui niche dans des trous qu'il creuse le long des berges, à quatre et cinq pieds de profondeur. Les jeunes y font long-temps leur demeure avec leurs parents, ce qui a fait croire aux anciens que le guépier avait soin de son père et de sa mère dans leur vieillesse.

Les deux pennes mitoyennes de sa queue sont un peu alongées, premier indice d'un prolongement beaucoup plus grand dans la plupart des espèces étrangères (1).

(1) Tels sont : *Mer. viridis*, enl. 740, Vaill., 4; — *Ornatus*, Lath.;

Plusieurs espèces ont cependant la queue à-peu-près carrée (1) ou un peu fourchue (2), mais cela dépend quelquefois de l'état où on les a tuées.

On devra rapprocher des guépiers quelques oiseaux à longue queue, à plumage métallique, rangés jusqu'à présent parmi les promerops, mais dont les deux doigts externes sont unis presque autant que dans les guépiers (3).

Les guépiers paraissent manquer à l'Amérique, où ils sont représentés à quelques égards par

LES MOTMOTS. (PRIONITES. Iliger.)

Qui en ont les pieds et le port, mais en diffèrent par un bec plus fort, dont les bords sont crénelés aux deux mandibules, et par une langue barbelée comme une

—*Superbus*, Nat. Misc., 78; — *Senegalensis*, enl 314, et *badius*, 252, Vaill., 12 et 13; —*Superciliosus*, 259, Vaill., 19. — *M. nubicus*, Vaill., 5, enl, 649; cet individu était privé de ses longues pennes. — *M. Savignii*, Vaill., 6. — *M. Cuvieri*, Vaill., 9, et Swains., ill., 76, sous le nom de Savigny. — *M. Lamark*, Vaill., 10.

(1) *Merops philippinus*, enl. 57; — *M. cayennensis*, 454 (*N. B.* Qu'il n'est pas de Cayenne). — *M. Nubicus*, 649; — *M. erytropterus*, 318; — *M. malimbicus*, Sh., ou *bicolor*, Daud., Ann. du Mus., I, LXII, et Vaill., 5, Vieill., gal. 186; — *M. gularis*, Nat. Misc.; 337; — *M. amictus*, T., col. 310. — *M. Daudin*, Vaill., 14. — *M. Coromandus*, Lath., Sonnerat, 2me Voy. 105, ou *G. Cytrin*, Vaill., 11. — *M. quinticolor*, Vaill. 15; — *M. Minulus*, Vaill., 17. — *M. Lechenaud*, Vaill. 18. — *M. Bullock*, Vaill., 20.

(2) *M. Taiva*, Vaill., 8. — *M. urica*, Swains, Ill., Zool., 8.

N. B. Le *Merops congener*, Aldr., I, 876, n'est pas bien authentique; —le *cafer*, Gm., est l'*Upupa promerops*; — le *brasiliensis*, Seb., I, LXVI, 1, est probablement quelque troupiale; — les *Mer. monachus*, *corniculatus*, *cyanops* sont des goulins; —les *Mer. phrygius*, *cincinnatus*, *cucullatus*, *cyanops*, *garulus*, *fasciculatus*, *carunculatus*, de Lath., nous paraissent des PHILÉDONS, et nous nous en sommes même assurés pour presque tous; — le *M. cinereus*, Seb., XXXI, 10, est un *souï-manga à longue queue*.

(3) Le *Promerops moqueur*, Vaill., prom. 1 2 et 4 (*Upupa erythrorhynchos*, Lath.). Le jeune a le bec noir. — Le *Prom. namaquois*, Vaill., 5 et 6, ou *Falcin. cyanomelas.*, Vieill.

plume, à la manière de celle des toucans. Ce sont de beaux oiseaux à taille de pie, à plumage de la tête lâche comme aux geais, à longue queue étagée, dont les deux pennes du milieu s'ébarbent dans l'adulte sur un petit espace non loin du bout, ce qui donne à leur queue une forme toute particulière. Ils volent mal, vivent solitaires, nichent dans des trous, se nourrissent d'insectes, et poursuivent même les petits oiseaux (1).

LES MARTINS-PÊCHEURS. (ALCEDO. Lin.)

Ont les pieds plus courts que les guépiers, le bec bien plus long, droit, anguleux, pointu; la langue et la queue très courtes. Leur sternum a deux échancrures comme dans les guépiers et les rolliers. Ils vivent de petits poissons, qu'ils prennent en se précipitant dans l'eau du haut de quelque branche où ils se tenaient perchés pour guetter leur proie. Leur estomac est un sac membraneux. Ils nichent comme les guépiers dans des trous du rivage. On en trouve dans les deux continents.

L'espèce d'Europe,

(*Alcedo ispida.*) Enl. 77. Naum. 144,

Grande comme un moineau, est en dessus d'un verdâtre ondé de noirâtre; une large bande du plus beau bleu d'aigue-marine règne le long de son dos; le dessous et un ruban de chaque côté du cou sont roussâtres.

Les espèces étrangères ont presque toutes comme la

(1) Le *Motmot à tête bleue*, ou le *Houtou* de la Guyane, *Guira guaynumbi*, au Brésil, selon Margrave (*Ramphastos momota*, Gm.); ou *Pr. brasiliensis*, Ilig., enl. 370; Vaill., Ois. de par., etc., I, pl. XXXVII et XXXVIII; — le *Motmot à tête rousse*, ou du Pérou; *Motmot dombey*, Vaill., loc. cit., pl. XXXIX, et Vieill., gal., pl. CXC; — *Pr. Maroii*, Spix., 9; — le *Tutre* du Paraguay, d'Azz., n° 52, en sont au moins très voisins.

Motmot est le nom du premier, au Mexique, selon Fernandez. *Prionites*, de πρίων, scie, nom fait par Iliger. M. Vieillot l'a changé en BARIPHONUS.

nôtre un plumage lisse et varié de diverses teintes de bleu et de vert.

On peut les distinguer entre elles selon leurs becs, tantôt simplement droits et pointus comme à l'espèce commune (1), tantôt à mandibule inférieure renflée (2).

Il en est quelques-unes à la Nouvelle-Hollande et dans les terres voisines, à mandibule crochue au bout (3). Dans plusieurs de celles-là, un plumage grisâtre et non lissé annonce qu'elles ne fréquentent pas les eaux; en effet, elles vivent d'insectes, ce qui leur a fait donner le nom de *martins-chasseurs*.

Les Ceyx. Lacép.

Sont des martins-pêcheurs à bec ordinaire, mais où le doigt interne n'existe point. On en a trois espèces des Indes (4).

---

(1) *Alc.* (*afra*, Sh.) *maxima*, enl. 679; — *Alcyon*, 715 et 593., et Wils., Am. III, XXXIII, 1; — *Torquata*, 284; — *Rudis*, 62 et 716; — *Bicolor*, 592; — *Americana*, 591; — *Benghalensis*, Edw., 11; — *Cœruleo-cephala*, enl. 356, 2; — *Cristata*, 756, 1; — *Madagascariensis*, 778, 1; — *Purpurea*, 778, 2; — *Superciliosa*, 756, 1 et 2; — *Cinerifrons*, Vieill., gal 187; — *Biru*, Horfs. Jav., et T., col. 239, 1; — *Semi-torquata*, Swains., ill., 154; — *Asiatica*, ib., 50.

(2) *Alc. capensis*, 599; — *Atricapilla*, 673; — *Smirnensis*, 232 et 894, l'une des deux espèces distinguées par Aristote; — *Dea*, 116, dont M. Vigors fait son genre Tanysiptera; — *Chlorocephala*, 783, 2; — *Coromanda*, Sonn., 218; — *Leucocephala* (*Javanica*, Sh.), 757; — *Senegalensis*, 594 et 356; — *Cancrophaga*, Sh., 334; — *Melanorhyncha*, T., col. 391; — *Omnicolor*, T., col. 135; — *Diops.*, id., col. 212; — *Dacelo concreta*, id., col. 346; — *Dacelo cinnamominus*, Swains., ill., 67. C'est de cette division que M. Leach a fait son genre Dacelo.

N. B. Dans plusieurs des figures enluminées le bec n'est pas assez renflé.

(3) *Alcedo fusca* (*gigantea*, Sh.), enl. 663; Vieill., gal. 188; — *Dacelo pulchella*, Horfs., Jav. et Temm., col. 277; — *D. cyanotis*, T., col. 262; — *Dac. Gaudichaud*, Quoy. et Gaym. Voy. de Freycinet, pl. XXV.

(4) *Alcedo tridactyla*, Pall. et Gm.; Pall., Spic., VI, pl. II, f. 2; Sonn., pl. XXXII; — *Alcedo tribrachys*, Sh. Natural. Misc. XVI, pl. 681; — *Alc. meninting*, Horfs., col. 239, 2.

LES TODIERS. (TODUS. L.)

Sont de petits oiseaux d'Amérique, assez semblables aux martins-pêcheurs pour la forme générale, et qui en ont aussi les pieds et le bec alongé, mais où ce bec est aplati horizontalement, obtus à son extrémité, le tarse plus élevé et la queue moins courte. Ils vivent de mouches et nichent à terre (1).

Nous terminons l'histoire de cet ordre par le plus extraordinaire de ses genres, qui n'a pas avec les autres syndactyles autant de ressemblance qu'ils en ont entre eux, et qui pourrait très bien faire une famille particulière. Ce sont

LES CALAOS. (BUCEROS. L.)

Grands oiseaux d'Afrique et des Indes, que leur énorme bec dentelé surmonté de proéminences quelquefois aussi grandes que lui, ou au moins fortement renflées en dessus, rend si remarquables et lie avec les toucans, tandis que leur port et leurs habitudes les rapprochent des corbeaux, et que leurs pieds sont ceux des mérops et des martins-pêcheurs. La forme des excroissances de leur bec varie beaucoup avec l'âge, et même elles ne paraissent pas encore dans les très jeunes oiseaux; l'intérieur en est généralement celluleux. Leur sternum n'a en arrière qu'un arc légèrement rentrant de chaque côté. Leur langue est petite, au fond de la gorge; ils prennent toute sorte de nourriture, mangent des fruits tendres, chas-

---

(1) *Todus viridis*, enl. 585, 1 et 2, et Vieill., gal. 124; — *T. cœruleus*, enl. 783, 1.

On a placé mal à propos dans le genre des todiers, de vrais moucherolles à bec échancré et à doigt extérieur libre, tels que les *Todus regius*, enl. 289; — *Paradisœus*, ib., 234; — *Leucocephalus*, Pall., Spic., VI, III, 2; — Les deux PLATYRHINQUES de Desmarets, qui sont les *Tod. rostratus* et *nasutus* de Shaw, ou *Tod. platyrhinchos* et *macrorhynchos*, Gmel. Vieill. donne le premier, gal. 126.

sent aux souris, aux petits oiseaux, aux reptiles, et ne dédaignent pas même les cadavres (1).

LE TROISIÈME ORDRE DES OISEAUX,

OU LES GRIMPEURS.

Se compose des oiseaux dont le doigt externe se dirige en arrière comme le pouce, d'où il résulte pour eux un appui plus solide, que quelques genres mettent à profit pour se cramponner au tronc des

---

(1) CALAOS A PROÉMINENCES. *Buc. rhinoceros*, enl. 934, Vaill., Calaos, 1 et 2; *B. africanus*, Vaill., pl. 17, f. 2, pourrait n'en être qu'une variété d'âge; *Niger*, Vaill., 13, n'en est, selon M. Temmink, qu'un individu mal conservé; — *Monoceros*, Sh., enl. 873; Vaill., 9. 10, 11, 12; — *Cassidix*, Temm., col. 210; — *Malabaricus*, Lath, VI, 11, ou *albirostris*, Sh.; Vaill., col. 14; —*Buccinator*, T., col. 284; —*Gingianus*, Sonn., 2e Voy., pl. CXXI; Vaill., 15; — *Bicornis*, Vaill., 7, la femelle adulte; *Cavatus*, id., 4, en est le mâle en âge moyen. Les pl. 3 et 5 en sont des individus altérés.— *B. hydrocorax*, enl. 282, le jeune; col. 283, l'adulte; — *Violaceus*, id., 19; *Abyssinicus*, enl. 779, l'âge moyen; Vaill., Afr., 230, 231, l'ois. adulte; Vieill., gal. 191; — *Sulcatus*, Temm., col. 69; — *Panayensis*, enl. 780, la femelle ad., 781 le vieux mâle; Vaill., cal. 16, 17, 18; *Manillensis*, enl. 891, serait le jeune; —*Fasciatus*, Vaill., Afr. 233; —*Exaratus*, T., col. 211.

CALAOS SANS PROÉMINENCES. *B. javanicus*, Vaill., cal. 22, le jeune mâle; Afr., 239, le vieux mâle, le même que le *Cal. de Waidjiou*, Labill. *Voy. B. undulatus*, Vaill., cal. 20 et 21, en sont les femelles; *B. erythrorhynchos*, enl. 260; Vaill., Afr., 238, le jeune; —*Hastatus*, nob, enl. 890, Vaill., 236, 237; — *Coronatus*, Vaill., Afr., 234, 235; — *Bengalensis*, Vaill., cal. 23.

N. B. Le *B. galeatus*, dont on ne connaît que la tête, enl. 933, et que Vaillant croit mal à propos un oiseau aquatique est un vrai calao, mais dont la proéminence est revêtue d'une corne excessivement épaisse surtout à sa partie antérieure.

Voyez l'article général sur les calaos, par M. Temmink, dans le texte des planches coloriées.

arbres et y grimper. On leur a donné, en conséquence, le nom commun de GRIMPEURS (SCANSORES), quoique, pris à la rigueur, il ne convienne pas à tous, et que plusieurs oiseaux grimpent véritablement sans appartenir à cet ordre par la disposition de leurs doigts, comme nous l'avons déjà vu pour les grimpereaux et les sittelles.

Les oiseaux de l'ordre des grimpeurs nichent d'ordinaire dans les trous des vieux arbres; leur vol est médiocre; leur nourriture, comme celle des passereaux, consiste en insectes ou en fruits, selon que leur bec est plus ou moins robuste; quelques-uns, comme les pics, ont des moyens particuliers pour l'obtenir.

Le sternum de la plupart des genres a deux échancrures en arrière; mais dans les perroquets, il n'a qu'un trou, et souvent il est absolument plein.

LES JACAMARS. (GALBULA. Briss.)

Tiennent de très près aux martins-pêcheurs par leur bec alongé, aigu, dont l'arête supérieure est vive, et par leurs pieds courts, dont les doigts antérieurs sont en grande partie réunis; cependant, ce ne sont pas les mêmes doigts que dans les martins-pêcheurs; de plus, le plumage des jacamars est moins lisse, et toujours d'un éclat métallique. Ils se tiennent isolés dans les bois humides, vivent d'insectes, et nichent sur les branches basses.

Les espèces d'Amérique ont le bec plus long et absolument droit (1).

---

(1) *Alcedo paradisœa* (*Galbula paradisœa*, Lath.), enl. 271;—*Alcedo galbula*, L. (*Galb. viridis*, Lath.), enl. 238;— *Galb. ruficauda*, nob.,

Mais il y en a dans l'archipel des Indes, dont le bec plus court, plus gros, et un peu arqué, les rapproche des guépiers. Leurs doigts antérieurs sont plus séparés. Ce sont les Jacamerops de Levaillant (1). Ce naturaliste en donne même un dont le bec n'aurait point d'arête en dessus (2).

Enfin il y en a (les *Jacamar-Alcyon*) qui n'ont que trois doigts, ils vivent au Brésil (3).

Les Pics. (Picus. Lin.) (4)

Sont des oiseaux bien caractérisés par leur bec long, droit, anguleux, comprimé en coin à son extrémité, et propre à fendre l'écorce des arbres; par leur langue grêle, armée vers le bout d'épines recourbées en arrière, qui, poussée par les longues cornes élastiques de l'os hyoïde, peut sortir très avant hors du bec, et par leur queue, composée de dix pennes (5) à tiges roides et élastiques qui les soutiennent en arc-boutant lorsqu'ils grimpent le long des arbres. Ce sont les oiseaux grimpeurs par excellence : ils se portent dans toutes les directions sur l'écorce des arbres, qu'ils frappent de leur bec, et dans les fentes et les trous de laquelle ils enfoncent leur longue langue pour y prendre des larves d'insectes, dont ils se nourrisent. Leur langue, outre son armure, est encore imbibée d'un suc visqueux fourni par de

---

Vaill., Ois. de par., etc., II, pl. L; ou G. *macroura*, Vieill., gal. 29. —*Galb. albirostris*, Lath., Vaill., pl. LI; Vieill., Ois. dorés, I, pl. IV, — *Galb. albiventris*, Vaill. XLVI.

(1) *Alcedo grandis*, Gm.; (*Galbula grandis*), Lath., Vaill., pl. LIV.

(2) Le *Grand Jacamar*, Vaill., l., cit., pl. LIII.

Jacamaciri est le nom de ces oiseaux au Brésil, selon Margrave. *Galbula* paraît avoir indiqué le loriot chez les Latins : c'est Mœring qui a transféré ce nom aux jacamars.

(3) Vaill., jac. suppl., f. L, et Spix, 57, 2, sous le nom d'*Alcyon tridactyla*.

(4) *Picus*, nom de ces oiseaux en latin. Il leur venait, disait-on, d'un roi du Latium.

(5) Il y en a proprement douze; mais les latérales, très petites, n'ont pas été comptées.

grosses glandes salivaires : elle est retirée en dedans par deux muscles roulés comme des rubans autour de la trachée; dans cet état de rétraction, les cornes de l'os hyoïde remontent, sous la peau et autour de la tête, jusques vers la base supérieure du bec, et la gaîne de la langue est plissée sur elle-même dans le fond du gosier. Leur estomac est presque membraneux; ils manquent de cœcums : cependant ils mangent aussi des fruits. Craintifs et rusés, la plupart du temps ils vivent solitaires. Au temps de l'amour, ils appellent la femelle en frappant rapidement sur une branche sèche. Ils nichent une fois par an dans des trous d'arbres. Les deux sexes couvent alternativement.

Nous en avons six ou sept espèces en Europe.

Le *grand Pic noir.* (*Picus martius.* L.) Enl. 596. Naum. 131.

Presque de la taille d'une corneille, tout noir; un beau rouge forme une calotte dans le mâle, et seulement une tache à l'occiput dans la femelle. Il vit de préférence dans les bois de sapin du Nord.

Le *Pic vert.* (*Picus viridis.*) Enl. 371. Naum. 132.

Grand comme une tourterelle, vert dessus, blanchâtre dessous; la calotte rouge, le croupion jaune; l'un de nos plus beaux oiseaux. Le jeune est tacheté de noir en-dessous et de blanc sur le manteau. Il aime les bois de plaine peu épais, les hêtres, les ormes, et cherche aussi sa nourriture à terre.

Une espèce voisine, mais un peu plus petite, est le *Picus canus*, Gm. (Edw., 65; Naum., 133), à teinte plus cendrée, à bec plus menu, et portant une moustache noire. Le mâle n'a de rouge que sur le haut de la tête, et la femelle n'en a point du tout. Il descend moins vers le midi, et est plus rare en France que le précédent, dont il a du reste les habitudes. Les fourmis sont sa nourriture de prédilection.

L'*Epeiche* ou *grand Pic varié.* (*Picus major.*) Enl. 196, le mâle; 595, la femelle. Naum. 134.

De la taille d'une grive, varié dessus de noir et de blanc,

le dos et le croupion noirs, dessous blanc, la région de l'anus rouge, ainsi qu'une tache à l'occiput du mâle. Le jeune a presque toute la calotte rouge; il aime les arbres verts, se rapproche souvent des habitations, mais ne va presque jamais à terre.

Le *moyen Epeiche.* (*Picus medius.*) Enl. 611. Naum. 136. f. 1 et 2.

Un peu moindre, a du rouge sur toute la calotte dans les deux sexes. Son croupion est noir, le dessous de la queue rougeâtre. De l'Europe tempérée et méridionale.

Le *petit Epeiche.* (*Picus minor.*) Enl. 598. Naum. 136. f. 2 et 3.

Grand comme un moineau, varié de noir et de blanc en-dessus, blanc-grisâtre dessous, du rouge sur la tête du mâle seulement. Du nord et du milieu de l'Europe. On dit qu'il va aussi par terre à la recherche des fourmis, ce qui l'a fait appeler pic d'herbe, mais Naumann assure que cette opinion est mal fondée.

Le nord-est de l'Europe possède un épeiche un peu plus grand que notre premier, et assez semblable, mais qui a toujours le bas du dos et le croupion blancs, et la calotte du mâle rouge. Il vient quelquefois jusqu'en Allemagne; c'est le *Picus leuconotos*, Bechst (Naum. 135).

Les pics étrangers sont fort nombreux, et se ressemblent beaucoup entre eux, même pour certaines distributions de couleurs, par exemple pour le rouge de la tête (1).

---

(1) Espèces analogues au Pic noir : *P. pileatus*, L., enl. 718; — *P. lineatus*, L., enl. 717; — *P. principalis*, L., enl. 690; — *P. galeatus*, Natter., col. 171, quatre espèces très voisines, à l'une desquelles appartient probablement le *P. melanoleucos*, Gm.; Lath., Syn. I, 2, t. XXV; — *P. rubricollis*, Gm., enl. 612; — *P. robustus*, Spix, 44. — *P. albirostris*, *id.* 45; — *P. validus*, T., col. 378, et la fem., 402; — *P. erythrocephalus*, L., enl. 117; — *P. pulverulentus*, T., col. 389; — *P. concretus*, Reinw., col. 90; — *P. chilensis*, Voy. de la Coq., 32; — *P. torquatus*, Wils., Am. III, xx, 3. — *P. dominicanus*, Spix, 50.

Espèces analogues au Pic-vert : — *P. percussus*, T., col. 390, et 424, la fem.; — *P. benghalensis*, L., enl. 695, dont *P. aurantius*, Gm.,

M. de Lacépède a nommé Picoïdes des espèces de pics qui manquent du doigt externe, et n'en ont en conséquence que deux devant et un derrière; d'ailleurs semblables en tout aux pics ordinaires.

Nous en avons un dans le nord et l'orient de l'Europe,

(*Picus tridactylus.*) Edw. 114. Naum. 137.

Intermédiaire pour la taille entre le grand et le petit épeiche, noir tacheté de blanc dessus, blanc dessous; la calotte du mâle orangée; celle de la femelle blanche.

On pourrait également faire un sous-genre des espèces que leur bec, légèrement arqué, commence à rapprocher des coucous (1).

Briss. IV, pl. vi, f. 1, n'est probablement qu'une variété; —*P. goensis*, Gm., enl. 696; —*P. aurulentus*, Ilig., col. 59, fig. 1 ou *macrocephalus*. Spix, 53, 2.— *P. puniceus*, Horfs., col. 423;—*P. mentalis*, T., col. 384; — *P. ceylonus*, N., Nat. Forsch. 14, pl. 1; — *P. goertan*, Gm., enl. 320; — *P. manillensis*, Gm.; Sonn., pl. xxxvi; — *P. senegalensis*, Gm.; enl. 345, f. 2, — *P. passerinus*, Gm.; Briss., IV, t. IV, f. 2; — *P. luzonicus*, Nob.; Sonn., pl. xxxvii; — *P. miniatus*, Gm, Ind. zool., t. VI; — *P. chlorocephalus*, Gm., enl. 784; — *P. exalbidus*, Gm., enl 509; — *P. cinamomeus*, Gm., enl. 524; — *P. Palalaca*, Nob., enl. 691. — *P. jumana*, Spix, 47. — *P ochraceus* et *P. flavicans*, *id.* 51.

Espèces analogues aux Épeiches : *P. rubriventris*, Vieill., gal. 27; — *P. hirundinaceus*, L., enl. 694; — *P. varius*, Gm., enl. 785; — *P. canadensis*, Gm., enl. 345, f. 1; — *P. villosus*, Gm., enl. 754; Wils., I, ix, 3; — *P. undosus*, N., enl. 553; — *P. pubescens*, Gm.; Catesb., 31, 11; Wils., I, ix; 4.

Espèces à dos rayé en travers : *P. moluccencis*, Gm., enl. 748, f. 2; — *P. bicolor*, *ibid.*, f. 1; — *P. rufus*, Gm., enl. 694, f. 1, très voisin de *P. undatus*, Gm.; Edw., 332; — *P. carolinus*, Gm., enl. 597 et et 692; — *P. cayennensis*, Gm., enl. 613; — *P. melanochloris*, Gm., enl. 719; — *P. striatus*, Gm., enl. 281 et 614; — *P. superciliaris*, T., col. 433; — *P. flavescens*, Gm.; Brown., Il. pl. xii et Spix, 49; —*P. cardinalis*, Sonn., pl. xxxv; — *P. querulus*, Wils., Am. II, xv, 1; — *P. campestris*, Spix. 46; — *P. Macei*, T. col. 59, 2.

On doit remarquer, au reste, que ces distinctions d'analogie, prises surtout des couleurs, sont de peu d'importance, et qu'il se pourrait que plusieurs de ces espèces rentrassent les unes dans les autres.

(1) Telles que le *Picus auratus* (*Cuculus auratus* de la 10e édit.), enl. 695, et Wils., Am. I, iii; — le *Picus cafer*, Lath. ou *promépic*, Vaill., prom. 32; — le *P. poicilophos*, Temm., col. 197, f. 1.

L'une d'elles ne cherche sa nourriture qu'en marchant à terre, quoiqu'elle ait la même queue que les autres (1).

Les Torcols. (Yunx. Lin.) (2)

Ont la langue alongeable comme les pics, et par le même mécanisme, mais sans épines; d'ailleurs leur bec droit et pointu est à peu près rond et sans angle; leur queue n'a que des pennes de forme ordinaire. Ils vivent à peu près comme les pics, excepté qu'ils grimpent peu.

Nous en avons un en Europe.

(*Yunx torquilla*, Lin.) enl. 698. Naum. 138.

De la taille d'une alouette, brun en dessus, et joliment vermiculé de petites ondes noirâtres et de mèches longitudinales fauves et noires; blanchâtre, rayé en travers de noirâtre en-dessous.

Son nom vient de la singulière habitude qu'il a, quand on le surprend, de tordre son cou et sa tête en différents sens.

Les Picumnes, Temm., ne diffèrent guère des *Torcols* que par une queue très courte. Ce sont de petits oiseaux (3). Il y en a qui n'ont que trois doigts comme les picoïdes (4).

Les Coucous. (Cuculus. Lin.) (5)

Ont le bec médiocre, assez fendu, comprimé, et légèrement arqué; la queue longue. Ils vivent d'insectes,

---

(1) Le *Pic laboureur* (*Picus arator*, Nob.), Vaill., Afr., pl. CCLV et CCLVI.

Nous ne retranchons d'ailleurs du genre des Pics que le *Picus minutus*, Lath. (*Yunx minutissimus*, Gm., enl. 786, 1; Vieill., gal. 28), qui est en effet un torcol.

(2) Yunx est le nom grec de cet oiseau; *Torquilla*, son nom latin.

(3) *P. minule*, T. (*Yunx minutissima*,) Gm., enl. 786, 1; — *P. à toupet* (*Picumnus cirrhatus*, T.) col. 371, 1; Vieill., gal. 28; — *P. mignon* (*P. exilis*, T.); col. 571, 2.

(4) *Picumne abnorme* (*P. abnormis*, T.), col. 371, 3.

(5) Κοκκυξ, Cuculus, Coucou, exprime le cri de l'espèce d'Europe.

et sont voyageurs. Nous subdivisons ce nombreux genre comme il suit:

Les vrais Coucous.

Ont le bec de force médiocre, les tarses courts, la queue de dix pennes. Ils sont célèbres par la singulière habitude de pondre leurs œufs dans les nids d'autres oiseaux insectivores; ce qui n'est pas moins extraordinaire, les parents étrangers, souvent d'espèces beaucoup plus petites, prennent soin du jeune coucou comme de leurs propres petits, même lorsque son introduction a été précédée, comme il arrive souvent, de la destruction de leurs œufs. La cause de ce phénomène, unique dans l'histoire des oiseaux, est encore inconnue. Hérissant l'a attribué à la position du gésier, qui est en effet plus en arrière dans l'abdomen, et moins garanti par le sternum que dans les autres oiseaux. Les cœcums de ces coucous sont assez longs, et leur larynx inférieur n'a qu'un muscle propre.

Nous avons en Europe un coucou généralement répandu.

(*Cuculus canorus*, Lin.), enl. 811,

D'un gris cendré, à ventre blanc, rayé en travers de noir, la queue tachetée de blanc sur les côtés; le jeune a du roux au lieu de gris.

Mais il y vient aussi quelquefois une espèce tachetée et huppée, dont le cri est plus sonore (*C. glandarius*, Edw. 57.), Naum. 130, le mâle; col. 414, la femelle (1).

Les pays chauds des deux continents en produisent plusieurs autres (2).

Il y en a surtout en Afrique quelques jolies espèces d'un

---

(1) *Cuculus pisanus*, Gm., en est le jeune.

(2) *Cuculus capensis*, Vaill., Afr., pl. 200, qui n'est probablement qu'une variété du commun; — *Solitarius*, Nob., Vaill., 206; — *Radiatus*, Sonn., Ier. Voy., pl. 79; — *Clamosus*, Nob., Vaill., 204, 205; — *Edolius*, Nob., Vaill., 207, 208. *N. B. Cuc. serratus*, Sparm.], Mus. Carls. 3, en est le mâle; *Melanoleucos*, enl. 272, la femelle; — *Coromandus*, enl. 274, 2, et une var., Vaill. 213; — *Americanus*, enl. 816, ou *Carolinensis*, Wils. III, XXVIII, 1; — *Erythrophtalmus*, ib., 2? — *Flavus*, enl. 814.

vert plus ou moins doré; leur bec est un peu plus déprimé qu'au coucou ordinaire (1).

D'autres espèces, la plupart d'un plumage tacheté, ont le bec plus haut verticalement (2).

LES COUAS. Vaill.

Ne diffèrent des coucous que par des tarses élevés (3). Ils nichent dans des creux d'arbres, et ne pondent pas dans des nids étrangers; cela est vrai, du moins pour les espèces dont on connaît la propagation.

On peut en séparer une espèce d'Amérique à bec long, courbé seulement au bout (4).

M. Levaillant a déjà séparé, avec raison, des autres coucous

LES COUCALS. (5). (CENTROPUS. Ilig.)

Espèces d'Afrique et des Indes, qui ont l'ongle du pouce long, droit et pointu comme les alouettes. Ceux que l'on connaît appartiennent à l'ancien monde. Ils nichent aussi dans des creux d'arbres (6).

---

(1) *Cuc. auratus*, enl. 657; Vaill., 211; — *Clasii*, Vaill., 210; — *Lucidus*, Lath., Syn. I, pl. XXIII, et col. 102, f. 1; — *Cupreus*, id., suppl. 134, et Viell., galer. 42; —*Chalcites*, T., col. 102, f. 2, la fem.

(2) *Cuc. punctatus*, enl., 771, et *scolopaceus*, 586, peut-être même encore *maculatus*, 764, ne paraissent que des variétés; — *Honoratus*, enl., 294, Vaill., 216; — *Taitentis*, Sparm., Mus. Carls., 32; — *Mindanensis*, enl. 277; — *Gaira*, Vieill., gal., 44; Freycinet, Voy. zool., 26. On ne sait comment M. Vieillot en a fait un *ani*.

(3) M. Vieillot a fait de cette division son genre COCCYZUS, gal., 41. Ce sont les MACROPUS de Spix. *Cuc. madagascariensis*, enl., 825; — *Cuc. Lalandii*, T., col., 440; — *Cristatus*, enl., 589; Vaill.. 217; — *Cœruleus*, 295, 2; Vaill., 218; — *Nœvius*, enl. 812; — *Cayanus*, enl. 211; —*C. brachypterus*, T. ou *macropus caixana*, Spix, 43; — *C. seniculus*, enl., 813; — *Macropus phasianellus*, Spix, 42.

(4) *Cuculus vetula*, enl. 772. C'est sur cette distinction que M. Vieillot a fait son genre SAUROTHERA, galer. 38.

(5) COUCAL, mot composé de coucou et d'alouette; *Centropus*, pied aiguillonné. M. Vieillot l'a changée en CORYDONIE, M. Leach en PODOPHILUS.

(6) *Cuculus ægyptius* et *senegalensis*, enl. 332; Vaill., Afr. 219; — *Philippensis*, Nob., enl. 824, ou *C. bubutus*, Horsf., Jav.; — *Nigro-*

On doit distinguer également, avec ce naturaliste,

Les Courols (1) ou Vouroudrious de Madagascar,

Dont le bec gros, pointu, droit, comprimé, à peine un peu arqué au bout de sa mandibule supérieure, a ses narines percées obliquement au milieu de chaque côté. Leur queue a douze pennes. Ils nichent comme les précédents, se tiennent dans les bois. On les dit principalement frugivores (2).

Les Indicateurs. Vaill.

Sont deux autres espèces d'Afrique, célèbres parce que, se nourrissant de miel, elles servent de guides aux habitants pour découvrir les nids d'abeilles sauvages, qu'elles cherchent elles-mêmes en criant. Leur bec est court, haut, presque conique comme celui du moineau. Leur queue a douze pennes, et est à la fois un peu étagée et un peu fourchue. Leur peau, singulièrement dure, les garantit des coups d'aiguillons; mais les abeilles, qu'ils tourmentent sans cesse, les attaquent aux yeux, et en tuent quelquefois (3).

Les Barbacous. Vaill. (4)

Ont le bec conique, alongé, peu comprimé, légèrement arqué au bout, et garni à sa base de plumes effilées ou poils roides, qui leur donnent un rapport avec les barbus (5).

---

rufus, Nob., Vaill., Afr. 220; — *Tolu*, enl. 295; Vaill. 219; — *Benghalensis*, Brown. Il., XIII; — *Rufinus*, Nob., Vaill., 221; — *Æthiops*, Nob., Vaill, 222; — *Gigas*, Nob., Vaill. 223; — *Atralbus*, Voy. de la Coq., Zool., 34.

(1) *Courol*, de coucou et de rollier. M. Vieillot a fait de cette division son genre Leptosomus, gal. 29.

(2) *Cuculus afer*, enl. 387, le mâle, dont le bec est mal rendu, et 558 la femelle, où il est mieux, Vaill., 226, 227.

(3) *Cuculus indicator*, Vaill., Afr. 241; — *Minor*, Nob., *id.*, 24; — *Albirostris*, T., col. 367. M. Vieillot a adopté ce genre et ce nom, gal. 45.

(4) *Barbacou*, composé de barbu et de coucou. M. Vieillot en a fait son genre Monasa, gal. 36.

(5) *Cuculus tranquillus*, enl. 512; Spix. 41, 2; — *Cuculus tenebrosus*, enl. 505 et col. 323, 2; — *C. rufalbinus*, T., col. 323; — *Monasa personata*, Vieill., gal. 36, ou *bucco albifrons*, Spix, 41.

N. B. Il faut encore observer que le *Cuc. paradisœus*, Briss. IV,

Les Malcohas. Vaill. (1)

Ont un bec très gros, rond à sa base, arqué vers le bout et un large espace nu autour des yeux. Les uns ont des narines rondes vers la base du bec (2); les autres les ont étroites près du bord (3). Ces oiseaux, naturels de Ceylan, vivent, dit-on, principalement de fruits.

Il faudra probablement distinguer encore les espèces à bec moins gros, et qui n'ont presque pas de nu autour de l'œil (4).

Les Scythrops. Lath.

Ont un bec encore plus long, plus gros que les malcohas, creusé de chaque côté de deux sillons longitudinaux peu profonds; le tour de leurs yeux est nu, leurs narines rondes. Leur bec les rapproche des toucans, mais leur langue non ciliée les en sépare. On n'en connaît qu'une espèce de la Nouvelle-Hollande, de la taille de la corneille, blanchâtre, à manteau gris (5).

Les Barbus. (Bucco. Lin.) (6)

Ont un gros bec conique, renflé aux côtés de sa base et garni de cinq faisceaux de barbes roides, dirigées eu

---

pl. xiv, A, 1, n'est que le *Drongo de paradis* (*Lanius malabaricus*), et que le *Cuc. sinensis*, id., ib., A., 2, n'est que la *Pie bleue* (*Corvus erythrorynchos*). Ces deux remarques sont de M. Levaillant, le naturaliste qui a le mieux éclairci l'histoire des Coucous.

(1) M. Vieillot appelle les *Malcohas* Phænicophæus., gal. 37.

(2) Le *Malcoha Rouverdin*, Vaill., Afr., 223.

(3) Le *Malcoha*, id. 224; ou *Cuc. pyrrocephalus*, Forster, 3, Vieill., gal. 37.

(4) Le *Malcoha à bec peint* (*phænicophæus calyorhinchus*, T.), col. 349; — *Phænicophœus javanicus*, Horsf., Jav.

(5) *Scythrops Novæ-Hollandiæ*, Lath.; ou *Scyth. Australasiæ*, Sh., Phillip 165, et John White, p. 142.; deux mauv. fig. Il y en a de meilleures col. 290, et Vieill., gal. 39.

(6) Bucco, nom donné à ce genre par Brisson, à cause du renflement de la mandibule à sa base, de *bucca* (*joue*).

avant, un derrière la narine, un de chaque côté de la base de la mâchoire inférieure, et le cinquième sous la symphyse. Leurs ailes sont courtes, leurs proportions assez lourdes ainsi que leur vol. Ils vivent d'insectes et attaquent les petits oiseaux; cependant ils mangent aussi des fruits. Ils nichent dans des trous des arbres,

On peut les diviser en trois sous-genres,

Les Barbicans. Buff. (Pogonias. Iliger.) (1)

Ont une ou deux fortes dents de chaque côté du bec supérieur, dont l'arête est mousse et arquée; leurs barbes sont très fortes. On les trouve en Afrique et aux Indes. Ils mangent plus de fruits que les autres espèces (2).

Les Barbus proprement dits. (Bucco. Cuv.) (3).

A bec simplement conique, légèrement comprimé, l'arête mousse, un peu relevée au milieu. Il y en a dans les deux continents, dont plusieurs peints de couleurs vives. Ils vont par paires dans la saison de l'amour, et en petites troupes le reste de l'année (4).

---

(1) Barbicans, parce qu'il tiennent des barbus et des toucans; Pogonias, de πώγων, barbe; mais Lacép. l'a depuis long-temps appliqué à un genre de poissons

(2) *Bucco dubius*, Gm. (*Pogonias sulcirostris*), Leach, Zool. misc. II, 76, enl. 602; Vaill., Ois. de par., etc., II, pl XIX;—*Pog. erythromelas*, Vieill., gal. 32; —*P. levirostris*, Leach, 77; Vaill., pl. K; *Le barb. à ventre rose*, Vaill., loc. cit., pl. A, en est le jeune; — *Pog. personatus*, T., col. 201; — *Pog. niger*, T., enl. 688, 1; Vaill., 29, 30 31; — *P. rubicon*, Vaill., pl. D.

(3) M. Vieillot a changé ce nom en Capito.

(4) *Bucco grandis*, enl. 871;—*Viridis*, enl. 870; — *Flavifrons*, Nob., Vaill., l. cit. 55: — *Cyanops*, Nob., id., ib., 21, ou *Capito cyanocollis*, Vieill., gal. 35; — *Lathami*, Lath., Syn. I, pl. XXII; — *Philippensis*, enl. 333; — *Rubricapillus*, Brown., Il., XIV; — *Rubricollis*, Nob., Vaill. 35, si toutefois ce ne sont pas trois variétés; — *Torquatus*, N., Vaill., 37; — *Roseus*, N., Vaill., 33; — *Niger*, enl. 688, 1; Vieill., gal. 33; — *Maynanensis*, Lath.; — *Elegans*, Gm., enl. 688; —*Barbiculus*, N., Vaill, 56; — *Parvus*, Mas., Vaill., 32, fem., enl. 746, 2;—*Erythronotos*, Nob., Vaill., 57;—*Zeylanicus*, Brown.,

Les Tamatias. (Tamatia. Cuv.) (1)

Dont le bec un peu plus alongé et plus comprimé, a l'extrémité de sa mandibule supérieure recourbée en dessous. Leur tête grosse, leur queue courte, leur grand bec, leur donnent un air stupide. Tous ceux qu'on connaît sont d'Amérique, et ne vivent que d'insectes. Leur naturel est triste et solitaire (2).

Les Couroucous. (Trogon. L.) (3)

Ont, avec les faisceaux de poils des barbus, le bec court, plus large que haut, courbé dès sa base, son arête supérieure arquée, mousse. Leurs petits pieds garnis de plumes jusque près des doigts, leur queue longue et large, leur plumage fin, léger et fourni, leur donnent un autre port. Il y a le plus souvent quelque partie de leur plumage qui brille d'un éclat métallique; le reste est plus ou moins vivement coloré. Ils nichent dans des trous d'arbres, se nourrissent d'insectes, se tiennent solitaires et tranquilles sur les branches basses, dans l'épaisseur des bois humides, et ne volent que le matin et le soir.

Il s'en trouve dans les deux continents.

Les espèces d'Amérique ont les bords des mandibules

III, XV; — *Cayanensis*, enl. 206; — *Peruvianus*, Nob., Vaill., 27; — *Nigrothorax*, N., Vaill., 28, qui pourraient bien encore être trois variétés; — *Fuscus*, Vaill., 43; — *Armillaris*, T., col. 89, 1; — *Gularis*, id., ib., 2; — *Chrysopogon*, T., col. 285; — *Versicolor*, T., col. 309; — *Mystacophanes*, T., col. 315. Vaill., pl. C. — *Auro-Virens*, N, Vaill., pl. E.

(1) Tamatia, nom de l'un de ces oiseaux au Brésil, selon Margrave. On les nomme *chacurus* au Paraguay, selon d'Azzara. C'est pour eux que M. Temmink a employé le nom de Capito.

(2) *Bucco macrorhynchos*, enl. 689; — *Melanoleucos*, enl. 688, 2; — *Collaris*, enl. 395; — *Tamatia*, enl. 746, 1, Vieill., galer. 34 (Nob. *Tamatia maculata*); — *Capito melanotis*, Temm., col. 94; — *Cyphos macrodactylus*, Spix, 39, 2.

(3) Couroucou est l'expression de leur cri, et leur nom au Brésil; celui de *Trogon* leur a été donné par Mœhring.

dentelés (1). Celles de l'ancien monde les ont plus entiers (2).

Il y en a une remarquable par la découpure de sa queue (*Tr. temnurus*, T.), col. 326, et une autre dont les couvertures de la queue sont presque aussi longues que le corps (*Tr. pavoninus*, T.), col. 372; Spix, 35. Elle est célèbre dans la mythologie des Mexicains, et recherchée par les indigènes pour leur parure.

Les Anis. (Crotophaga. L.) (3)

Se reconnaissent à leur bec gros, comprimé, arqué, sans dentelures, élevé et surmonté d'une crête verticale et tranchante.

On en connaît deux espèces, l'une et l'autre des cantons chauds et humides d'Amérique, à tarses forts et élevés, à queue longue et arrondie, à plumage noir : *Crotophaga major* et *Crotophaga ani.*, enl. 102, fig. 1 et 2; Vieill., gal. 43.

Ces oiseaux vivent d'insectes et de grains, volent en troupe, pondent et couvent même plusieurs paires ensemble dans un nid placé sur des branches et d'une largeur proportionnée au nombre de couples qui le con-

---

(1) En Amérique : *Trogon curucui*, enl. 452, Vaill., *Courouc.*, 1, 2; — *Tr. rosalba*, Vaill., 6 ou *variegatus*, Spix, 38; — *Viridis*, enl. 195, Vaill., 3, 4, Spix, 36; — *Violaceus*, Nov. comm. petr., XI, pl. XVI, f. 8; — *Strigilatus*, enl. 765; — *Rufus*, enl. 736, Vaill., 9; — *Trog. atricollis*, Vieill., galer. 31, ou *oranga*, Vaill., 7, 8 et 15 ou *sulfuraceus*, Spix, 38; — *Tr. domicellus*, Vaill., 13; — *Tr. albiventer*, Vaill., 5.

(2) En Asie, *Trogon fasciatus*, Ind. zool., pl. V; — *Trog. oreskios*, T., col. 181; — *Trog. Reinwartii*, T., col. 124; — *Trog. Duvaucelii*, T., col. 291, Vaill., 14; — *Trog. condea*, T., col. 321; — *Trog. Temminkii*, Vaill., 12; — En Afrique, *Trogon narina*, Vaill., Afr., 228, 229 et *Cour.* 10 et 11.

Il est permis de douter que le *Trogon maculatus*, Brown, Il., XIII, soit un vrai couroucou.

(3) *Ani*, *anno*, nom de ces oiseaux à la Guiane, au Brésil. Crotophagus a été imaginé par Brown (Hist. nat. Jam.), parce que dans cette île l'ani vole sur le bétail pour y prendre les taons et les tiques. Κρότον, musca canina.

struisent. Ils s'apprivoisent aisément, et apprennent même à parler ; mais leur chair est de mauvaise odeur.

Les Toucans. (Ramphastos. L.) (1)

Se reconnaîtraient parmi tous les oiseaux à leur énorme bec, presque aussi gros et aussi long que leur corps, léger et celluleux intérieurement, arqué vers le bout, irrégulièrement dentelé aux bords, et à leur langue longue, étroite et garnie de chaque côté de barbes comme une plume. On ne les trouve que dans les parties chaudes de l'Amérique, où ils vivent en petites troupes, se nourrissent de fruits et d'insectes; dévorent, pendant la saison de la ponte, les œufs et les petits oiseaux nouvellement éclos. La structure de leur bec les oblige d'avaler leur nourriture sans la mâcher. Quand ils l'ont saisie, ils la jettent en l'air pour l'avaler plus commodément. Leurs pieds sont courts, leurs ailes peu étendues, leur queue assez longue. Ils nichent dans des troncs d'arbres.

Les Toucans proprement dits.

Ont le bec plus gros que la tête ; ils sont généralement noirs, avec des couleurs vives sur la gorge, la poitrine et le croupion. On employait même autrefois ces parties de leur plumage pour en faire des espèces de broderies (2).

Les Aracari. Buff. (Pteroglossus. Iliger.)

Ont le bec moins gros que la tête et revêtu d'une corne plus solide; leur taille est moindre et le fond de leur plumage

---

(1) *Toucan*, de leur nom brésilien *tucà*. Ramphastos, nom imaginé par Linnæus, et tiré de ῥαμφος, bec, à cause de l'énormité de cette partie.

(2) *Ramphastos toco*, enl. 82, Vaill. 2 ; — *Carinatus*, Wagler, Edw., 329; — *Tucanus*, enl. 307;—*Piscivorus*, L., ou *Callorhynchus*, Wagler, Edw., 64; — *Maximus*, Nob., Vaill., Touc., pl. VI ; — *Pectoralis*, Sh. ou *Tucai*, Lichtenst, enl. 269; — *Aldrovandi*, Sh., Alb., II, 25; — *Erythrorhynchos*, Sh., enl. 262, Vaill., 3 ; — *Valliantii*, Wagler, Vaill., 4 ; — *Tocard*, id., Vaill., 9 ; — *Vitellinus*, id., Vaill., 17, Swains., Zool., II., 56; — *Dicolorus*, Wagler ou *chlororhynchos*, Tem., Vaill., 8.

ordinairement vert avec du rouge ou du jaune sur la gorge et la poitrine (1).

Les PERROQUETS. (PSITTACUS. L.)

Ont le bec gros, dur, solide, arrondi de toute part, entouré à sa base d'une membrane où sont percées les narines; la langue épaisse, charnue et arrondie; deux circonstances qui leur donnent la plus grande facilité à imiter la voix humaine. Leur larynx inférieur, assez compliqué, et garni de chaque côté de trois muscles propres, contribue encore à cette facilité. Leurs mâchoires vigoureuses sont mises en action par des muscles plus nombreux qu'aux autres oiseaux. Ils ont de très longs intestins et manquent de cœcums. Leur nourriture consiste en fruits de toute espèce. Ils grimpent aux branches en s'aidant de leur bec et de leurs pieds, nichent dans des trous d'arbres, ont une voix naturelle dure et criarde, et sont presque tous peints des plus vives couleurs, aussi n'en trouve-t-on guère que dans la zône torride; mais il y en a dans les deux continents, bien entendu que les espèces sont différentes dans chacun des deux; chaque grande île a même ses espèces, les ailes courtes de ces oiseaux ne leur permettant pas de traverser de grands espaces de mer. Les perroquets sont donc très nombreux : on les subdivise par les formes de leurs queues et quelques autres caractères.

Parmi ceux à longue queue étagée, on distingue d'abord.

Les ARAS. (ARA. Kuhl.)

Dont les joues sont dénuées de plumes; ce sont des espè-

(1) *Ramph. viridis*, enl. 727, 728, Vaill., 16, 17; — *Aracari*, enl. 166, Vaill., 10 et 11, Vieill., galer. 30; — *Piperivorus* L. ou *Culik*, Wagler, enl. 577, 729, Vaill., 13 et 14; — *Pterogl. sulcatus*, Swains., Zool.; Ill., 44, col. 356; — *Picatus*, Albin., II, 25; — *Azaræ*, Vaill., supl., A; — *Inscriptus*, Swains., Zool., Ill., 90; — *Bailloni*, Vaill., 18; — *Maculirostris*, Vaill., 15 et supl. AA

ces d'Amérique, la plupart fort grandes, et d'un plumage très brillant, qui en fait beaucoup apporter vivants en Europe (1).

Les autres à longue queue portent le nom commun de

PERRUCHES. (CONURUS. Kuhl.)

M. Le Vaillant les divise en :

PERRUCHES-ARAS.

Qui ont le tour de l'œil nu; elles viennent d'Amérique, comme les aras (2).

En PERRUCHES *à queue en flèche*.

Où les deux pennes du milieu dépassent beaucoup les autres (3).

Telle est spécialement l'espèce la première connue en Europe, où elle fut apportée par Alexandre (*Psittacus Alexandri*. L.) enl. 642, d'un beau vert; portant sur

---

(1) *Psitt. macao*, L., Vaill., 1; — *Ps. aracanga*, enl. 12, Vaill. 2; — *Ps. tricolor*, Vaill., 5; — *Ps. hyacinthinus*, Lath., ou *anodorhynchus Maximiliani*, Spix, XI; — *Ps. ararauna*, enl. 36; — *Ps. militaris*, Vaill., 4; — *Ps. severus*, Vaill, 8, 9, 10; — *Ps. macawuanna*, enl. 864, Vaill., 7; — *Arara purpureo-dorsalis*, Spix, XXIV.

(2) *Ps. guyannensis*, enl. 167, 407, Vaill., 14, 15; — *Ps. squamosus*, Shaw., Miscell., 1061; — *Ps. vittatus*, Vaill., 17; — *Ps. versicolor*, enl. 144, Vaill., 16; — *Ps. solstitialis*, Vaill., 16-19, ou *aratinga chryso-cephalus*, Spix. XIV. Son *aratinga luteus*, XIV, a, en est une variété.

(3) C'est de cette division que MM. Vigors et Horsfield ont fait leur genre PALÆORNIS. On doit y ranger :

Ps. torquatus, Briss., enl. 551; — *Ps. Alexandri*, L., enl. 642, Vaill., 30, Edw., 292, dont le jeune est, selon Kuhl, *Ps. eupatria*, L., Vaill., 73, enl. 239; —*Ps. annulatus*, Bechst., Vaill., 75, 76; — *Ps. erythrocephalus*, L., *gingianus*, Lath., Vaill., 45, Edw., 233; — *Ps. malaccensis*, Gm.; — *Ps. Barrabandi*, Swains., III., 59, ou *barbulatus*, Beschst., enl. 888, Vaill., 72; — *Ps. bengalensis*, Gm., enl. 888, Vaill., 74; — *Ps. papuensis*, Sonner., Nouv. Guin., III; — *Ps. rufirostris*, enl. 580.— *Ps. hœmatodus*, enl. 61, ou *cyanocephalus*, enl. 192, ou *moluccanus*, enl. 743, ou *cyanogaster*, Shaw., Gen. zool., VIII, pl. LIX, et J. White., p. 140. Toutes variétés d'âge. MM. Vigors et

la nuque un collier rouge et sous la gorge une tache noire.

En Perruches *à queue élargie vers le bout* (1).

Et en Perruches ordinaires. A queue étagée à peu près également (2).

On peut y ajouter des espèces à queue carrée, dont les deux pennes du milieu s'alongent, mais dont la partie alongée n'a de barbes qu'au bout (3).

Horsfield ayant remarqué que la langue de cette dernière perruche a des soies sous sa pointe, en ont fait leur genre TRICHOGLOSSUS. Il serait intéressant d'examiner si beaucoup d'autres perroquets n'ont pas le même caractère.

(1) *Ps. niger*, enl. 500, Edw., 5; — *Ps. vasa*, Vaill. 51; — *Ps. mascarinus* 3, enl. 5, Vaill. 139;—*Ps. erythropterus*, Sh., Nat. misc., 653; — *Ps. eximius*, Vaill., 28, 29, Sh., Misc., 93; — *Ps. Pennanti*, Lath., J. White., p. 174 et 175, ou *elegans*, Gm., Vaill., 78, 79, ou *gloriosus*, Shaw, 53; — *Ps. Brownii*, Kuhl, Vaill., 80;—*Ps. scapulatus*, Bechst, Vaill., 55, 56, enl. 240;—*Ps. tabuensis*, Lath, ou *atropurpureus*, Sh., Lev., Mus., 34.—*Ps. amboinensis*, Gm., enl. 240, et J. White, p. 168 et 169.

C'est de cette division que MM. Vigors et Horsfield ont fait leur genre Platycercus.

(2) *Ps. guaruba*, Kuhl, ou *luteus*, Lath., Vaill., 20, ou *Aratinga Carolinæ*, Spix, XII; — *Ps. guyanensis*, Gm., ou *macrognathos*, Spix, XXV; — *Ps. ludovicianus*, enl. 499, ou *carolinensis*, Wils., III, XXVI, 1; — *Ps. pertinax*, enl. 528, Vaill., 34-37; — *Ps. aureus*, L., Vaill., 41, Edw., 235; — *Ps. canicularis*, enl. 767, Vaill., 40; — *Ps. æruginosus*, Edw., 177; — *Ps. buccalis*, Vaill., 67; — *Ps. virescens*, enl. 359, Vaill., 59; — *Ps. sosova*, enl. 456, 2, Vaill., 58, 59, et *Ps. tovi*, enl. 190, 1; — *Ps. marinus*, enl. 768, Vaill., 38; — *Ps. ponticerianus*, enl. 517, Vaill., 31; — *Ps. xanthosomus*, Bechst., Vaill., 61; — *Ps. capistratus*, Beschst., Edw., 232, Vaill., 47;—*Ps. ornatus*, enl. 552, Vaill., 52, Edw., 174; — *Ps. marginatus*, Vaill., 60, ou *olivaceus*, enl., 287;— *Ps. macrorhynchus*, enl. 713, Vaill., 83; — *Ps. grandis*, enl. 518 et 683 : mieux, Vaill., 126, 127, 128; — *Ps. incarnatus*, Vaill., 46;— *Ps. borneus*, Vaill., 44; — *Ps. Novæ-Guineæ*, Vaill., 49; — *Ps. concinnus*, Vaill., 48; — *Ps. pusillus*, Vaill., 63; — *Ps. humeralis*, Vaill., 50; — *Ps. discolor*, V., 62; — *Ps. undulatus*, Sh., 673; — *Ps. chrysostomus*, Kuhl, pl. 1; — *Ps. pulchellus*, Vaill., 68; — *Ps. zonarius*, Sh., 657.

(3) *Ps. setarius*, Temm., col. 15.

Parmi les perroquets à queue courte et égale ou distingue :

Les Cacatoes (1).

Qui portent une huppe formée de plumes longues et étroites, rangées sur deux lignes, se couchant ou se redressant au gré de l'animal. Ils vivent dans les parties les plus reculées des Indes; le plumage du grand nombre est blanc; ce sont les espèces les plus dociles; elles fréquentent de préférence les terrains marécageux (2).

Quelques espèces découvertes depuis peu à la Nouvelle-Hollande, ont des huppes plus simples, moins mobiles et composées de plumes larges et de longueur médiocre. Elles vivent surtout de racines (3).

D'autres ont pour toute huppe quelques plumes pendantes et garnies seulement vers le bout de barbes effilées, qui leur forment comme des houpes (4).

Mais le plus grand nombre n'a sur la tête aucun ornement; l'espèce la plus connue par sa facilité à apprendre à parler, est

Le *Perroquet gris*, ou *Jaco*. (*Psitt. erythacus.*) enl. 311. Edw. 163. Vaill. 99-103.

Tout cendré, à queue rouge. Il vient d'Afrique.

Les espèces à plumage vert sont les plus nombreuses (5).

---

(1) M. Vieillot a nommé cette division Plyctolophus.

(2) *Ps. cristatus*, enl. 265; — *Ps. Philippinarum*, enl. 191; — *Ps. malaccensis*, enl. 498; — *Ps. sulfureus*, enl. 14; — *Ps. galeritus*, White, 237; — *Ps. nasicus*, Temm., col. 331.

(3) *Ps. Banskii*, Lath., Syn., Suppl. 109, Shaw, Misc., 50; — *Ps. funereus*, Sh., Misc., 186; — *Ps. Cookii*, Temm., ou *Leachii*, Kuhl, pl. 111; — *Ps. roseus*, Kuhl, col. 81.

Cette division est devenue le genre Calyptorhynchus, de MM. Vigors et Horsfield.

(4) *Ps. galeatus*, Lath., Suppl.

(5) *Ps. melanocephalus*, enl. 527; Vaill., 119, 120; — *Ps. signatus*, Vaill., 105; — *Ps. menstruus*, enl. 384; Vaill., 114, ou *flavirostris*, Spix, xxxi; — *Ps. purpureus*, enl. 408; Vaill., 115; — *Ps. sordidus*, Vaill. 104; — *Ps. amazonicus*, enl. 13, 120, 312; Vaill., 98, 99; — *Ps. æstivus*, enl. 547 et 879; Vaill., 110 et 110 *bis*; — *Ps. cœrulifrons*, Sh., Edw., 230; Vaill., 135; — *Ps. cyanotis*, Temm., ou *brasilien-*

On appelle Loris les espèces dont le fond du plumage est rouge, et la queue un peu en coin, et qui se rapprochent beaucoup de certaines perruches. Il ne s'en est trouvé qu'aux Indes orientales (1).

Certaines petites espèces à queue très courte, les Psittacules, Kuh., portent aussi le nom de perruches, mais abusivement (2).

Toutes ces différences de couleur et de grandeur peuvent à peine autoriser des distinctions génériques.

Il n'y a guère que les

Perroquets a trompe., Vaill.,

Qui offrent de bons caractères pour être détachés des autres.

---

sis, Lin., Edw., 161; Vaill., 106; — *Ps. dominicensis*, enl. 792, ou *vinaceus*, Pr. Max., ou *columbinus*, Spix, xxvii; — *Ps. dufresnianus*, Kuhl., Vaill., 91; — *Ps. autumnalis*, Edw., 164; Vaill., 111; — *Ps. havanensis*, enl. 360; Vaill., 122; — *Ps. leucocephalus*, L., enl. 335, 548, 549; Vaill., 107, 108, 108 *bis*, 109; — *Ps. albifrons*, Mus., Carls., 52; — *Ps. pulverulentus*, enl. 861; Vaill., 92; — *Ps. festivus*, enl. 840; Vaill., 129; — *Ps. accipitrinus*, enl. 520, et Spix, xxxii, a; — *Ps. senegallus*, enl. 288; Vaill., 116, 118; — *Ps. Levaillantii*, Lath., ou *infuscatus*, Sh.; Vaill., 130, 131; — *Ps. gramineus*, enl. 862; Vaill., 121; — *Ps. sinensis*, Edw., 231, enl. 514; Vaill., 132; — *Ps. Geoffroii*, Vaill., 112, 113, ou *Ps. personatus*, Sh.; — *Ps xanthops*, Spix xxvi; — *Ps. mitratus*, pr. Max.; col. 207, ou *maïtaca*, Sp. xxix et xxx; — *Ps. diadema*, Spix. xxxii.

(1) *Ps. unicolor*, Vaill., 125; — *Ps. domicella*, enl. 119; Vaill., 94, 95, — *Ps. lori*, enl. 158; Vaill., 123, 124; — *Ps. garrulus*, enl. 216; Vaill., 96; — *Ps. cyanurus*, Sh., Vaill., 97.

(2) *Ps. passerinus*, enl. 455, 1; Schaw., Misc. 893, et Spix, xxxiii; — *Ps. tui*, enl. 456, 1; Vaill., 70; — *Ps. melanopterus*, enl. 591, 1; Vaill., 69; Sh., 132; — *Ps. pileatus*, enl. 744; Vaill., 135; — *Ps. Barrabandi*, Vaill., 134; — *Ps. canus*, enl. 791, 2; Sh., 425; — *Ps. swindernianus*, Kuhl., pl. ii; — *Ps. galgulus*, enl. 190, 2; — *Ps. philippensis*, enl. 520; — *Ps. vernalis*, Mus., Carls., 29; — *Ps indicus*, Edw., 6; — *Ps. torquatus* Sonner., Nouv.-Guin., 393; — *Ps. simplex*, Kuhl., Sonner., *ib.*, 38, 1; — *Ps. pullarius*, enl. 60; — *Ps. micropterus*, Sonner., 41; — *Ps. taitianus*, Gm., enl. 455, 2; Vaill., 65, ou *Ps. porphyrus*, Sh., Misc., 7; — *Ps. Sparmanni*, Mus., Carls., 27; Vaill., 66; — *Ps. fringillaceus*, Vaill., 71, ou *porphyrocephalus*, Sh., Misc. 1; — *Ps. phigy*, Vaill., 64; — *Ps. xanthopterigius*, Spix, xxxiv, 12; — *Ps. gregarius*, Spix, xxxiv, 3, 4.

Leur queue courte et carrée, leur huppe composée de plumes longues et étroites, les font ressembler aux cacatoës. Ils ont les joues nues comme les aras; mais leur bec supérieur énorme, l'inférieur très court, ne pouvant se fermer entièrement, leur langue cylindrique, terminée par un petit gland corné, fendu au bout, et susceptible d'être fort prolongée hors de la bouche, leur jambes nues un peu au-dessus du talon, enfin leurs tarses courts et plats, sur lesquels ils s'appuient souvent en marchant, les distinguent de tous les perroquets. On n'en connaît que deux, originaires des Indes orientales (1).

Peut-être pourrait on faire aussi un sous-genre des

PERRUCHES INGAMBES. Vaill. (PEZOPORUS, Ilig.),

Dont le bec est plus faible, les tarses plus élevés et les ongles plus droits qu'aux autres perroquets. Elles marchent à terre, et cherchent leur nourriture dans les herbes (2).

On place communément parmi les grimpeurs deux oiseaux d'Afrique très voisins l'un de l'autre, qui me paraissent avoir aussi quelque analogie avec les gallinacés et nommément avec le genre des hoccos.

Ils ont les ailes et la queue des hoccos, et se tiennent, comme eux, sur les arbres; leur bec est court et la mandibule supérieure bombée; leurs

---

(1) *Psittacus aterrimus*, Gm., ou *Ps. gigas*, Lath. Edw., 316; — *Ps. goliath*, Kuhl., ou l'Ara noir à trompe, Vaill., per. I, pl. XII, et XIII; — l'*Ara gris à trompe*, id., ib., pl. II, peut n'être qu'une variété. Au reste, ce nom de trompe est peu exact. Cette langue n'est pas creuse, et même il n'y a proprement de langue que la petite pièce cornée qui revêt l'extrémité de ce cylindre. *Voyez* Geoff. Saint-Hil., ap. VI, gal. 4.

C'est de cette division que M. Vieillot fait son genre MICROGLOSSE, gal., pl. L.

(2) *Ps. formosus*, Vaill., I, 32; Sh., Misc., 228; — *Ps. Novæ-Zelandiæ*, Lath., Mus. Carls., 28; — *Ps. cornutus*, Lath., Syn. Suppl. III, pl. VIII.

pieds ont une courte membrane entre les doigts de devant ; mais il est vrai que le doigt externe se dirige souvent en arrière comme celui des chouettes. Leurs narines sont aussi simplement percées dans la corne du bec, les bords des mandibules sont dentelés, et le sternum (au moins celui du touraco) n'a pas ces grandes échancrures ordinaires dans les gallinacés.

Ces oiseaux, dont on a fait deux genres, sont :

LES TOURACOS. (CORYTHAIX. Ilig.) (1)

Dont le bec ne remonte pas sur le front, et dont la tête est garnie d'une huppe qui peut se redresser.

L'espèce la plus commune

(*Cuculus persa*, Lin.), enl. 601, Vaill., Prom., etc., 16 et 17,

Habite aux environs du Cap, est d'un beau vert, avec une partie des pennes des ailes cramoisi. Elle niche dans des trous d'arbres, et se nourrit de fruits (2).

LES MUSOPHAGES. (MUSOPHAGA. Isert.)

Ainsi nommés parce qu'ils vivent surtout du fruit du bananier, ont pour caractère la base du bec formant un disque qui recouvre une partie du front.

L'espèce connue

(*Musophaga violacea*, Vieill. galer. 47.) *Touraco violet*, Vaill., Promer., etc., pl. 18.

A le tour des yeux nu et rouge, le plumage violet, l'oc-

(1) M. Vieillot a changé ce nom en *opœthus*.

(2) Ajoutez le *Touraco géant*, Vaill., promér. et guép., pl. 19 ; — le *Touraco Pauline*, Temm., col. 23, ou *Opæthus erythrolophus*, Vieill., galer. 49 ; — le *Touraco brun* (*Phasianus africanus*, Lath.) Vaill., 20, ou *musophage varié*, Vieill., galer. 48.

ciput et les grandes pennes de l'aile cramoisi : un trait blanc passe sous le nu du tour de l'œil. Elle habite en Guinée et au Sénégal.

LE QUATRIÈME ORDRE DES OISEAUX,

OU LES GALLINACÉS. (GALLINÆ. Lin.)

Ainsi nommés de leur affinité avec le coq domestique, ont généralement, comme lui, le bec supérieur voûté, les narines percées dans un large espace membraneux de la base du bec, recouvertes par une écaille cartilagineuse; le port lourd, les ailes courtes, le sternum osseux diminué par deux échancrures si larges et si profondes, qu'elles occupent presque tous ses côtés, sa crête tronquée obliquement en avant, en sorte que la pointe aiguë de la fourchette ne s'y joint que par un ligament ; toutes circonstances qui, en affaiblissant beaucoup leurs muscles pectoraux, rendent leur vol difficile. Leur queue a le plus souvent quatorze et quelquefois jusqu'à dix-huit pennes. Leur larynx inférieur est très simple ; aussi n'en est-il aucun qui chante agréablement : ils ont un jabot très large et un gésier fort vigoureux. Si l'on excepte les alectors, ils pondent et couvent leurs œufs à terre sur quelques brins de paille ou d'herbe grossièrement étalés. Chaque mâle a ordinairement plusieurs femelles, et ne se mêle point du nid ni du soin des petits, qui

sont généralement nombreux, et qui, le plus souvent, sont en état de courir au sortir de l'œuf.

Cet ordre se compose principalement d'une famille très naturelle, remarquable pour nous avoir donné la plupart de nos oiseaux de basse-cour, et pour nous fournir beaucoup d'excellent gibier; dont les doigts antérieurs sont réunis à leur base, par une courte membrane, et dentelés le long de leurs bords; et qui n'a pu être divisée en genres que sur des caractères peu importants, tirés de quelques appendices de la tête. Mais pour ne point trop multiplier les êtres, nous lui associerons des genres dont les pieds n'offrent point cette membrane, et dont les uns (les *pigeons*) lient les gallinacés aux passereaux, les autres (les *Hoazins*) se rapprochent un peu des touracos.

Les Alectors. (Merrem.) (1)

Sont de grands gallinacés d'Amérique, assez analogues à nos dindons, à queue large et arrondie, composée de pennes grandes et roides. Plusieurs d'entre eux ont des dispositions singulières dans la trachée-artère. Ils vivent, dans les bois, de bourgeons et de fruits, y nichent sur les arbres, se perchent, et sont très sociables et disposés à la domesticité. Gmelin et Latham les ont divisés en Hoccos et en Jacous, mais d'après des caractères peu déterminés. Nous les subdivisons comme il suit :

Les Hoccos proprement dits, Buff., *Mitous* du Brésil, etc. (Crax. Lin.)

Ont le bec fort, et sa base entourée d'une peau, quelque-

(1) Alector est le nom grec du coq.

fois d'une couleur vive, où sont percées les narines; sur leur tête est une huppe de plumes redressées, longues, étroites, recoquillées au bout.

Ils ont la taille du dindon, et montent comme lui sur les arbres. L'on en élève volontiers en Amérique, et il nous en vient de ce pays des individus si diversement colorés, qu'on hésite à en caractériser les espèces.

Les plus communs, ou

Mitou-Poranga, Margr. (*Crax alector*, Lin.), Buff., Ois., II., pl. XIII; Vieill., galer. 199,

Sont noirs, à bas ventre blanc, à cire du bec jaune. Leur trachée ne fait qu'un léger repli avant d'entrer dans la poitrine.

Quelques-uns

(*Crax globicera*, Lin.), enl. 86; Edw., 295, 1,

Ont sur la base du bec un tubercule globuleux, plus ou moins gros.

Parmi les uns et les autres, il en est qui ont le corps diversement rayé de blanc ou de fauve (Albin., II, 32) (1). Quelquefois tout le dessous est fauve (2).

Ceux du Pérou

(*Crax rubra*, Lin.), enl. 125,

L'ont d'un marron vif, et la tête et le cou diversement variés de blanc et de noir (3).

Les Pauxi. (Ourax. Cuv.) (4).

Ont le bec plus court et plus gros, et la membrane de sa base, ainsi que la plus grande partie de leur tête, recouvertes de plumes courtes et serrées comme du velours.

---

(1) Celle-ci paraît le véritable hoazin du Mexique de Fernandès.

(2) Telle est la femelle décrite par d'Azzara. Voy. IV, p. 169 Il paraît aussi, d'après d'autres voyageurs, que les femelles sont fauves.

(3) Voyez aussi *Crax fasciolata*, Spix, LXII, a; — *Crax Blumenbachii*, id., LXIV. Ajoutez *Crax globulosa*, id., LXV et LXVI; — *Crax rubrirostris*, id., LXVII.

(4) *Pauxi* est le nom sous lequel les désigne Fernandès. Ourax, nom athénien du coq de bruyères.

L'espèce la plus commune, dite

Pierre, ou plutôt *Oiseau à pierre* (*Crax pauxi*, Lin.), enl. 78; Vieill., galer. 200,

Porte sur la base du bec un tubercule ovale presque aussi gros que sa tête, d'une couleur bleu clair, et d'une dureté pierreuse. Cet oiseau est noir, et a le bas du ventre et le bout de la queue blancs. Il pond à terre. On ne connaît pas au juste son pays natal. Sa trachée descend dehors, le long du côté droit jusqu'en arrière du sternum, se recourbe vers le côté gauche, et revient eu avant pour rentrer dans la poitrine par la fourchette. Tons ses anneaux sont comprimés.

Il y en a une autre espèce qui n'a, au lieu de tubercule, qu'une crête saillante sur le bec, qui est rouge. Son ventre et le bout de sa queue sont marron. (C'est le vrai *mitu* de Margrave (*Ourax mitu*, Tem.) col. 153; *Crax galeata*, Lath.; *Crax tomentosa*, Spix, LXIII (1).

LES GUANS OU YACOUS. (PENELOPE. Merrem.) (2).

Ont le bec plus grêle que les hoccos, et le tour des yeux nu, ainsi que le dessous de la gorge, qui est le plus souvent susceptible de se renfler.

On en connaît aussi plusieurs variétés de couleurs entre lesquelles il est difficile d'établir des limites spécifiques; ceux surtout qui ont une huppe, sont tantôt de différents bruns ou bronzés (*Penel. jacupema*, Merr., II, XI), quelquefois tachetés à la poitrine (*Penelope cristata*, Lin.) Edw., 13 (3); tantôt noirs, avec les mêmes taches,

---

(1) Aj., *Crax tuberosa*, Sp, LXVII, a; — *Cr., uramutum*, id., LXII. *N. B.* Le *Chacamel*, Buff. (*Crax vociferans*), fondé sur une indication vague de Fernandès, au chap. XLI, n'a rien d'assez authentique. Sonnini croit même que ce pourrait être le *Falco vulturinus*. Le *Caracara* de Buffon et de Dutertre, est l'*Agami* (*Psophia*).

(2) GOUAN et YACOU sont les noms de ces oiseaux à la Guiane et au Brésil. Celui de *Pénélope*, qui leur a été imposé par Merrem, désignait, chez les Grecs, une espèce de canard qui, disait-on, avait sauvé des eaux la femme d'Ulysse dans son enfance.

(3) Les *P. jacuaza*, *jacucaca*, *jacupeba*, *jacubemba*, *guttata* et

et plus ou moins de blanc à la huppe et aux couvertures de l'aile (*Pen. leucolophos*, Merr., II, XII, ou *Pen. cumanensis*, Gm.); Jacq. Beytr., pl. 10; Bajon, Cay., pl. 5, ou *Pen. jacutinga*, Spix., pl. LXX. Il y en a d'intermédiaires entre ces deux extrêmes (*Pen. pipile*), Jacq. Beytr., pl. XI.

La trachée-artère, au moins dans les premières, descend sous la peau jusque bien loin en arrière du bord postérieur du sternum, remonte alors et revient pour se recourber encore et remonter vers la fourchette, par où elle va, comme à l'ordinaire, gagner les poumons.

Une espèce presque sans huppe

(*Pen. marail.*), enl. 338, Vieil. galer. 198.

Noir-verdâtre, à ventre fauve, paraît bien distincte. Sa trachée, dans les deux sexes, fait une petite anse sur le haut du sternum avant d'entrer dans la poitrine.

Les Parraquas. (Ortalida. Merrem.)

Ne diffèrent des jacous que parce qu'ils n'ont presque pas de nu à la gorge et autour des yeux.

On n'en connaît qu'un, brun-bronzé dessus, gris-blanchâtre dessous, roux sur la tête. (*Catraca*, Buff.; *Phasianus motmot*, Gm., et *Phas. parraqua*, Lath.), enl. 146 (1); Bajon, Cay., pl. 1.

La voix de cet oiseau est très forte, et articule son nom. La trachée du mâle descend sous la peau jusque vers l'abdomen, et remonte ensuite pour entrer dans la poitrine.

C'est à ces différents alectors que l'on associe d'ordinaire

L'Hoazin. Buff. (2). (Opisthocomus. Hofmanseg.)

Oiseau d'Amérique qui a le même port, dont le bec est

---

arracuan, de Spix, LXVIII-LXXV, se rapprochent beaucoup du *P. cristata*, s'ils n'en sont point de simples variétés. Le *P. marail.*, Vieil., gal. 198, répond principalement au *jacupeba*.

(1) *N. B.* La figure des pl. enl. est mauvaise, en ce qu'elle représente la queue pointue.

(2) Le nom d'hoazin a été appliqué sans preuve à cet oiseau, par Buff., d'après une indication de Fernandès, Mex., 320, ch. X.

M. Vieillot, gal. 193, le nomme *Susa cristata*, et représente mal à

court et gros, avec des narines percées dans sa corne, sans membrane; dont la tête porte une huppe de longues plumes très étroites et effilées, et qui se distingue de tous les vrais gallinacés, parce que l'on n'aperçoit aucune membrane entre les bases de ses doigts. C'est le *Phasianus cristatus*, L., enl. 337; Vieill., galer. 193; brun-verdâtre, varié de blanc dessus, fauve devant le cou et au bout de la queue, marron sous le ventre. On le trouve à la Guiane, perché le long des lieux inondés, où il vit des feuilles et des graines d'une espèce d'arum. Sa chair a une forte odeur de castoréum, et ne s'emploie que comme appât pour certains poissons.

Les Paons. (Pavo. Lin.)

Ainsi nommés d'après leur cri, ont pour caractère une aigrette ou une huppe sur la tête, et les couvertures de la queue du mâle plus alongées que les pennes, et pouvant se relever pour faire la roue. chacun sait combien sont éclatantes les barbes lâches et soyeuses de ces plumes, et les taches en forme d'yeux qui en peignent l'extrémité dans notre

Paon domestique. (*Pavo cristatus*, Lin.), enl. 433 et 434.

Espèce où la tête est encore ornée d'une aigrette de plumes redressées et élargies au bout. Ce superbe oiseau, originaire du nord de l'Inde, a été apporté en Europe par Alexandre. Les individus sauvages surpassent encore les domestiques par leur éclat. Le bleu règne sur leur dos et sur leurs ailes au lieu de mailles vert-doré; leur queue est encore mieux fournie.

Le *Paon spicifère*, nommé mal à propos par Linnæus *Pavo muticus*, car il a aussi des éperons, est une espèce distincte, dont l'aigrette a les plumes longues et étroites; son cou n'est pas bleu, mais vert, ondé et doré; sa

propos son bec comme dentelé vers la commissure. Il forme un genre très distinct des autres gallinacées, et qui pourra devenir le type d'une famille particulière, quand on connaîtra son anatomie.

queue est presque aussi belle que celle du paon ordinaire (1). Vieill., gal. 202; Shaw., Nat. miscell., 641.

Une autre espèce,

L'*Éperonnier* ou *Chinquis* (*Pavo bicalcaratus* et *thibetanus*, Gm.), enl. 492 et 493; Vieill., galer., pl. 203,

Beaucoup plus petite, n'a sur la tête qu'une courte huppe serrée; les tarses du mâle sont armés chacun de deux ergots; ses couvertures de la queue, moins alongées, portent de doubles taches, et celles des scapulaires des taches simples, toutes en forme de miroir (2).

Une espèce voisine (*Polypl. albocellatum*, T.) n'a que des taches simples, bleues, entourées d'un cercle blanchâtre. Une troisième (*Pol. chalcurum*, T.) a les pennes bleues, mais ses couvertures n'ont que des raies transverses fauves et noires.

Les Lophophores. (Lophophorus. Tem.)

Ont la tête surmontée d'une aigrette semblable à celle du paon, et une queue plane semblable à la sienne, mais dont les couvertures ne se prolongent pas; ils ressemblent d'ailleurs au paon par l'éclat des couleurs métalliques du mâle. Le tour de l'œil et même les joues sont nues, comme dans les faisans, et les tarses ont de forts éperons.

On en connaît un des montagnes du nord de l'Inde,

(*Lophophorus refulgens*. T.) *Phasianus impeyanus*, Lath. Synops. supl. pl. 114. *Monaul*. Sonnin. Vieill. gal. 208.

Grand comme une dinde, noir; l'aigrette et les plumes du dos diversement changeantes en couleurs d'or, de cuivre, de saphir et d'émeraude; les pennes de la queue rousses. Le jeune et la femelle sont bruns, flambés de gris et de fauve (3).

---

(1) Pendant long-temps on ne l'a connu que d'après une mauvaise figure envoyée du Japon dans le seizième siècle (Aldrov., II, av. 33, 34), mais MM. Duvaucel et Diard en ont envoyé plusieurs de l'île de Sumatra, d'après lesquels M. Vieillot a donné sa figure.

(2) M. Temmink en fait un genre sous le nom de POLYPLECTRUM; M. Vieillot a changé ce nom en DIPLECTRON.

(3) Elien paraît déjà l'avoir connu et le décrire, Hist. an. L. XVI, c. 2. Aj. le *lophophore*, *Cuvier*, Temm., col., pl. 1, à huppe pendante, à

LES DINDONS. (MELEAGRIS. Lin.) (1)

Ont la tête et le haut du cou revêtus d'une peau sans plumes toute mamelonnée; sous la gorge, un appendice qui pend le long du cou, et sur le front un autre appendice conique qui, dans le mâle, s'enfle et se prolonge dans les moments de passion, au point de pendre par-dessus la pointe du bec. Du bas du cou du mâle adulte pend un pinceau de poils roides; les couvertures de la queue, plus courtes et plus roides que dans le paon, se relèvent de même pour faire la roue. Les mâles ont des éperons faibles.

On n'en a long-temps connu qu'une espèce.

Le dindon commun. (*Meleagris gallo-pavo.* Lin.) Enl. 97.

Apporté d'Amérique au 16ᵉ siècle, et répandue maintenant par toute l'Europe, à cause de la bonté de sa chair, de sa grandeur et de la facilité de sa multiplication. Les dindons sauvages de Virginie (Vieill., galer. 201), sont d'un brun verdâtre glacé de cuivré.

Mais on en a décrit depuis peu une autre (*Mel. ocellata*, Cuv. Mém. Mus., VI, pl. 1, col. 112), presque aussi belle que le paon par l'éclat de ses couleurs, et surtout par les miroirs couleur de saphir, entourés de cercles d'or et de rubis, qui décorent sa queue de dindon. Elle a été prise à la baie de Honduras.

LES PEINTADES (2). (NUMIDA. L.)

Ont la tête nue, des barbillons charnus au bas des joues, la queue courte, et le crâne le plus souvent surmonté d'une crête calleuse. Leurs pieds n'ont pas d'épe-

---

corps noir, avec les bords des plumes du dos blancs, découvert par M. Alfred Duvaucel. C'est peut-être le *Phasianus leucomelanos* de Lath. Sa femelle est brune, le bord des plumes de la poitrine blanchâtre.

(1) MELEAGRIS est le nom grec de la peintade, appliqué mal à propos au dindon par Linnæus.

(2) Les anciens Grecs nommaient les peintades méléagrides, et suppo-

rons; leur queue courte et pendante, les plumes fournies de leur croupion, donnent à leur corps une forme bombée.

L'espèce commune,

(*Numida meleagris,* L.) enl. 108,

Originaire d'Afrique, a le plumage ardoisé, couvert partout de taches rondes et blanches. C'est un oiseau que son naturel criard et querelleur rend fort incommode dans les basses-cours, quoique sa chair soit excellente. Dans l'état sauvage, elle vit en très grandes troupes et se tient de préférence près des marécages.

On en connaît aussi une espèce dont la tête est surmontée d'une crête de plumes, et une autre où elle est armée d'un casque conique, (*Num. cristata* et *Numida mitrata*), Pal., Spic., IV, pl. II et pl. III, fig. I; Vieill., gal., pl. CCIX, et l'on en a découvert depuis peu une où le casque est très petit, et qui porte sur la base du bec une petite touffe de tiges courtes, presque sans barbes. (*Num. ptylorhyncha*, Lichtenst.)

Le grand genre

DES FAISANS (PHASIANUS , L.)

A pour caractère les joues en partie dénuées de plumes, et garnies d'une peau rouge, et les plumes de la queue diversement disposées en toit.

On y distingue d'abord,

LES COQS (GALLUS,)

Dont la tête est de plus surmontée d'une crête charnue et verticale, et dont le bec inférieur est garni de chaque côté de barbillons charnus; les pennes de leur queue, au nombre de quatorze, se redressent sur deux plans verticaux adossés l'un

---

saient qu'elles étaient le produit de la métamorphose des sœurs de Méléagre. On regardait les taches de leur plumage comme des traces de larmes. Les Romains les nommaient poules d'Afrique, de Numidie, etc. Les modernes ne les ont retrouvées qu'en Guinée.

à l'autre: les couvertures de celles du mâle se prolongent en arc sur la queue proprement dite.

L'espèce si répandue dans nos basses-cours,

Le *Coq* et *la Poule* ordinaires (*Phasianus Gallus*, L.), Enl., 1 et 49,

Y varie à l'infini pour les couleurs; sa grosseur y est très diverse; il est des races où la crête est remplacée par une touffe de plumes redressées; quelques-uns ont des plumes sur le tarse et même sur les doigts; d'autres ont la crête, les barbillons et le périoste de tout le squelette noirs; certaines races monstrueuses ont pendant plusieurs générations cinq et même six doigts.

On connaît aujourd'hui plusieurs espèces de coqs sauvages; Sonnerat a décrit la première, 2ᵉ Voy., Atl., 117, 118. (*Gallus Sonneratii Temm.*) col. 232 et 233, fort remarquable par les plumes du col du mâle, dont les tiges s'élargissent vers le bas en trois disques successifs de matière cornée. La crête du mâle est dentelée. Elle se trouve dans les montagnes des Gates de l'Indostan.

M. Lechenaud en a rapporté deux autres de Java; l'une (*Gall. bankiva Temm.*) qui a la crête dentelée comme la précédente, et ne porte sur le cou que de longues plumes tombantes du plus beau roux doré, me paraît ressembler le plus à nos coqs domestiques; l'autre (*Phas. varius*, Shaw., Nat. Misc., 353; *Ajamalas. Gall. furcatus*, Temm., Col. 374) noire, à cou vert-cuivré, maillé de noir, a la crête sans dentelures, et sous la gorge un petit fanon sans barbillons latéraux.

Les Faisans proprement dits.

Ont la queue longue, étagée, et ses pennes ployées chacune en deux plans et se recouvrant comme des toits.

Le plus commun

(*Phasianus colchicus*, L.) Enl., 121 et 122.

A été dit-on apporté des bords du Phase par les Argonautes, et on le nourrit aujourd'hui dans toute l'Europe tempérée, où il exige cependant beaucoup de soin. Le mâle

a la tête et le cou vert-foncé avec deux petites touffes à l'occiput et le reste du plumage fauve-doré maillé de vert, la femelle est brunâtre maillée et variée de brun plus foncé.

La Chine nous a envoyé dans des temps plus modernes trois autres races ou espèces qui font avec le paon l'ornement de nos ménageries, savoir :

Le *Faisan à collier* (*Ph. torquatus*),

Qui ne diffère guère du commun que par une tache d'un blanc éclatant de chaque côté du col.

Le *Faisan d'argent*. (*Ph. nycthemerus*. L.) Enl. 123.

Blanc, avec des lignes noirâtres très fines sur chaque plume, et le ventre tout noir. Enfin :

Le *Faisan doré*. (*Ph. pictus*. L.) Enl. 217.

Si remarquable par son beau plumage ; son ventre est rouge de feu ; une belle huppe couleur d'or pend de la tête ; le cou est revêtu d'une collerette orangée maillée de noir ; le haut du dos est vert, le bas et le croupion jaunes, les ailes rousses avec une belle tache bleue, la queue très longue, brune, tachetée de gris, etc. Il me paraît que la description du Phénix, donnée par Pline (lib. X, cap 2.), a été faite sur ce bel oiseau.

Les femelles de tous ces faisans ont la queue plus courte que les mâles, et le plumage diversement varié de différents gris ou bruns (1).

Une des espèces d'oiseaux les plus singulières est

L'*Argus* ou *Luen* (*Phasianus Argus*, L.), Vieill., galer., pl. CCIII.)

Grand faisan du midi de l'Asie, à tête et cou presque nuds, les tarses sans éperons, dont le mâle a la queue très longue et surtout les pennes secondaires des ailes excessivement alongées et élargies, couvertes, sur toute leur longueur, de taches en forme d'yeux, qui, lorsqu'elles sont étalées, donnent à l'oiseau un aspect tout-à-fait extraordinaire. Il habite les montagnes de l'île de Sumatra et de quelques

(1) Aj. le *Faisan versicolor* (*Phas. Diardi*, Temm.), découvert par MM. Diard et Duvaucel, Vieill., galer., pl. CCV.

autres contrées du sud-est de l'Asie. (C'est le genre ARGUS Tem., Gallin.)

Il paraît qu'il existe dans l'intérieur de la Chine un oiseau dont les plumes de la queue sont encore plus longues et ont jusqu'à quatre pieds, blanchâtres, changeant en roux vers les bords, avec de nombreuses lignes transverses noires ou marron. On croit qu'il est représenté sur divers papiers de la Chine, M. Temmink le nomme *phasianus superbus*. Gall. II, p. 336.

Les HOUPPIFÈRES. Tem.

Ont avec les joues nues communes à tout ce genre, la queue verticale et les couvertures arquées propres aux coqs, des plumes qui peuvent se redresser et former sur leur tête une aigrette analogue à celle du paon. Le bord inférieur saillant de la peau nue des joues tient lieu de barbillons. Il y a de forts éperons aux tarses.

On n'en connaît encore qu'un; des îles de la Sonde, grand comme un coq, noir brillant, à croupion roux doré, les deux couvertures supérieures de la queue jaunâtres ou blanchâtres, les flancs tachetés de blanc ou de fauve. (*Phasianus ignitus*, Sh.) Nat. Misc., 321; Vieill., galer., pl. CCVII. Sa femelle est brune, finement rayée de noirâtre en dessus, flambée de blanc en dessous. Elle porte aussi une huppe.

Le TRAGOPAN. (TRAGOPAN. Cuv.)

Est l'un des oiseaux dont la tête est, dans le mâle, le plus bizarrement ornée. Presque nue, elle a derrière chaque œil une petite corne grêle; sous sa gorge est un fanon susceptible d'extension. Ses tarses ont des éperons courts dans les deux sexes.

On n'en connaît qu'une espèce, originaire du nord de l'Inde, (le *Nepaul* ou *Faisan cornu*, Buff.; *Penelope satyra*, Gm.; *Meleagris satyrus*, Lath.) Edw., 116; Vieill., Gal., 206, de la taille du coq, d'un rouge éclatant semé de petites larmes blanches. La femelle et le jeune sont de différents bruns (1).

---

(1) C'est très probablement d'après cet oiseau qu'a été imaginé le *tragopan* dont parle Pline, lib. X, c. 49.

On doit séparer des faisans

Les Cryptonyx Tem. (1),

Qui ont seulement le tour de l'œil nu, la queue médiocre et plane, les tarses sans éperons; mais ce qui leur fait un caractère bien particulier, c'est que leur pouce n'a point d'ongle.

On n'en connaît bien qu'une espèce dont le mâle porte une longue huppe de plumes effilées rousses, et des longs brins sans barbe redressés à chaque sourcil. C'est le *Rouloul de Malacca*, Sonnerat, IIe Voyage, pl. 100 (*Cript. coronatus*, Temm.), col. 350 et 351 (*Columba cristata*, Gm. et Lath.) *Phasianus cristatus*. Sparm., Mus. Carls., III, 64. Oiseau vert un peu plus grand qu'une caille.

La femelle, qui n'a qu'un vestige de huppe, est le *Tetrao viridis*. Lath., Syn. II, pl. 67 (2).

Les Tétras. (Tetrao. L.)

Sont encore un grand genre dont le caractère consiste en une bande nue, et le plus souvent rouge, tenant la place du sourcil.

On les divise en sous-genres comme il suit :

Les Coqs de Bruyères. (Tetrao Lath.)

Dont les jambes sont couvertes de plumes et sans éperons.

Les uns, qui retiennent plus particulièrement ce nom, ont la queue ronde ou fourchue, les doigts nus.

Nous en avons deux grandes espèces.

Le *grand Coq de bruyères*. (*Tetrao urogallus*. L.) Enl. 73 et 74.

Le plus grand des gallinacés; supérieur au dindon pour la taille, à plumage ardoisé, rayé finement en travers de

(1) M. Vieillot a changé le nom de cryptonyx en liponyx.

Il y a à Malacca une espèce de *cryptonyx* noire, sans huppe et sans papilles à l'œil, rapportée par M. Dussumier.

(2) Le *columba cristata*, B., Gm., Lath., Syn. II, pl. lviii, paraît très voisin; mais la figure lui donne un grand ongle au pouce. C'est peut-être une erreur, comme dans la galerie de M. Vieillot, tome II, pl. ccx.

noirâtre; la femelle fauve, à lignes transversales brunes ou noirâtres. Il se tient dans les grands bois des hautes montagnes, niche dans les bruyères ou les nouveaux taillis, et se nourrit de bourgeons, de baies. Sa chair est excellente; sa trachée-artère fait deux courbures avant de descendre dans le poumon.

Le *Coq de Bruyère à queue fourchue*. *Coq de Bouleau*. (*Tetrao tetrix*. L.) Enl. 172 et 173. Frisch. 109. Naum. 1[re] éd., 18, f. 37 et 38.

Le mâle est plus ou moins noir, avec du blanc aux couvertures des ailes et sous la queue, dont les deux fourches s'écartent en dehors. La femelle fauve, rayée eu travers de noirâtre et de blanchâtre. Leur taille est celle du coq et de la poule. On le trouve aussi dans les bois des montagnes.

Il paraît qu'il en existe dans le nord de l'Europe une espèce intermédiaire (*Tetrao intermedius*), Langsdorf, Mém. de Pétersb., tom. III, pl. XIV; Sparm., M. Carls., pl. XV, plus grande que la précédente, à queue moins fourchue, à poitrine tachetée de blanc. Des lieux marécageux de Courlande, d'Ingrie, etc.... (1)

Nous avons de plus dans les bois de toutes nos contrées tempérées

La Gelinotte, Poule des Coudriers. (*Tetrao bonasia*. L.) (2) Enl. 474 et 475. Frisch. 112, Naum. 20, f. 39.

Qui ne dépasse qu'un peu les perdrix, agréablement variée de brun, de blanc, de gris et de roux; une large bande noire près du bout de la queue; la gorge du mâle noire; sa tête un peu huppée (3).

---

(1) Il paraît que c'est à la fois le *Tétras à plumage variable*, et le *Tétras à queue pleine* de Buffon.

(2) Bonasia ou Bonasa, nom de la gelinotte dans Albert le Grand et d'autres auteurs du moyen âge.

(3) L'*attagas* de Buffon, *attagen* d'Aldrov, Ornith., II, p. 75; *Gelinotte huppée*, Briss., ne me paraît, après de longues recherches, faites même en Italie, qu'une gelinotte jeune ou femelle. C'est le même oiseau que l'individu peint par Frisch, pl. CXII. Le *tetrao canus*, Gm. (Sparm., Mus. Carls., p. 16), n'est qu'une variété albine de la gelinotte. Je ne crois pas non plus à l'authenticité du *Tetr. nemesianus* ni du *Tetr. betulinus*, de Scopoli. Ce ne sont que des femelles ou des jeunes *Tetr. tetrix*, ou des gelinottes défigurées.

L'Amérique produit quelques espèces voisines des coqs de bruyère et gelinottes d'Europe, telles que

La *Gelinotte noire d'Amérique*. (*Tetrao canadensis* et *canace*. L.) Enl. 131 et 132. Edw. 118 et 71.

D'un brun plus ou moins noir, le bout de la queue roux.

Il y en a dans le nombre dont les mâles relèvent les plumes de chaque côté du cou, comme un petit mantelet ou comme deux ailerons : leurs manières ont du rapport avec celles du dindon. Tels sont :

Le *Coq de bruyère à fraise*. (*Tetrao umbellus* et *togatus*. Gm.) Enl. 104. Edw. 248; Wils. pl. XLIX; nommé *Faisan* en Pensylvanie, *Perdrix* à la Nouvelle-Angleterre.

Varié de roux, de gris et de noir; une grande tache noire au bas de chaque côté du cou, une bande noire sur le bout de la queue qui est liseré de blanc, le bas des tarses nu. Se tient dans les forêts des montagnes; la voix du mâle, en amour, ressemble au bruit du tambour.

Le *Coq de bruyère à ailerons*, appelé *Grous* aux États-Unis (*Tetrao cupido*. Gm.) Catesb. supl. I. Wilson. pl. XXVII; Vieill., galer. 219.

Varié de fauve et de brun. La queue brune; les tarses emplumés jusqu'aux doigts; les plumes du bas du cou du mâle se relevent en deux ailerons pointus. Se tient dans les plaines; le mâle a sous les ailerons de son cou une peau nue qu'il gonfle comme une vessie quand il est en amour. Sa voix a le son d'une trompette. C'est un gibier délicieux, pour la conservation duquel on a fait des lois en quelques états.

On donne particulièrement le nom de

LAGOPÈDES, ou *Perdrix de neige*

Aux espèces à queue ronde ou carrée dont les doigts sont garnis de plumes comme la jambe. Les plus répandus deviennent blancs en hiver.

Le *Lagopède ordinaire*, *Perdrix des Pyrénées*. (*Tetrao Lagopus*. L.) (1) Enl. 120 et 494. Brit. Zool. Pl. M. 3. M. 4. Naum. 1re éd. Sup. 61. f. 115-116.

A son plumage d'été fauve, marqué de petites lignes

(1) LAGOPUS (pié de lièvre, pié velu) est le nom ancien de cet oiseau.

noires (1). De toutes les hautes montagnes, ou il se tient l'hiver, dans des trous qu'il se creuse sous la neige.

Le *Lagopède des saules*, dit *de la baie de Hudson*. (*Tetrao albus*. Gm. T. *Saliceti*. Tem.) Edw. 72. Frisch. 110 111.

De tout le nord; est plus grand et a son plumage d'été plus roux; son ventre demeure blanc (2).

Cependant il existe en Écosse un *Lagopède* qui ne change point de couleur en hiver; c'est

La *Poule de marais*, *Grous*, *etc*. (*Tetrao scoticus*. Lath.) Albin. I. 23 24. Brit. Zool. pl. M. 3; Vieill., galer. 221.

Varié de fauve, de brun et de noir en dessus, roux foncé rayé de noirâtre en-dessous, à jambes cendrées, à doigts peu velus.

On pourrait séparer sous le nom de

GANGA ou d'ATTAGEN (3); (PTEROCLES, Tem.),

Les espèces à queue pointue, à doigts nus. Elles ont seulement le tour des yeux nu, mais non de couleur rouge: leur pouce est très petit.

Le *Ganga* ou *Gelinotte des Pyrénées*. (*Tetrao alchata*. L.) Enl. 105 et 106. Edw. 249 (4).

De la taille d'une perdrix, à plumage écaillé de fauve et de brun; les deux pennes du milieu de la queue très alongées en pointe, la gorge du mâle noire. On le trouve dans le midi de la France et tout autour de la Méditerranée (5).

---

(1) Sous ce plumage d'été c'est le *Tetrao rupestris*, Lath.

(2) Le plumage d'été est le *Tetr. lapponicus*, Lath.

(3) Attagen, nom grec d'un oiseau pesant, un peu plus grand qu'une perdrix, à plumage de bécasse, désignait probablement le ganga.

(4) Ganga est son nom catalan; alchata, ou plutôt chata, son nom arabe.

(5) Ajoutez en espèces à filets à la queue *Tetr. Senegalus* ou *Pterocles guttatus*, Temm., enl. 130, et la femelle 345; — *Pterocles exustus*, Temm., col. 354 et 360: — en espèces à queue simplement pointue, *Tetr. arenarius*, Pall., *Nov. com. petrop.* XIX, pl. VIII, ou *Pterocles arenarius*, col. 52 et 53, le même que *Perdix arragonica*, Lath.; — *Pterocles Lichtensteinii*, T., col. 355 et 361. Le mâle, 355, est au moins bien voisin du *Tetrao indicus*, Lath.; Sonnerat, II, 96; — *Pterocles coro-*

Les Perdrix. (Perdix. Briss.)

Ont les tarses nus comme les doigts.

Parmi elles,

Les Francolins, Tem.

Se distinguent par leur bec plus long, plus fort; par leur queue plus développée, et en général par de forts éperons.

L'Europe méridionale en possède un,

(*Tetrao francolinus.* L.) (1) Enl. 147, 148. Edw. 246.

A pieds rouge; le cou et le ventre du mâle noir avec des taches rondes et blanches; un collier d'un roux vif (2).

Quelques francolins étrangers se font remarquer par un double éperon (3), ou par la peau nue de leur gorge (4). Il y en a qui réunissent ces deux caractères (5); certaines espèces avec un très grand bec manquent tout-à-fait d'éperons (6).

Les Perdrix ordinaires.

Ont le bec un peu moins fort; leurs mâles ont des éperons courts ou de simples tubercules; les femelles en manquent.

---

natus, T., col. 339 et 340; — *Pterocles quadricinctus*, Temm., ou *Oenas bicinctus*, Vieill., galer. 220: — enfin la plus grande espèce, *Tetrao fasianellus*, Gm., ou gelinotte à longue queue de la baie d'Hudson, Edw., 117.

(1) *Francolino*, nom qui désigne la défense faite de tuer l'oiseau qui le porte, s'applique, en Italie, à plusieurs espèces réputées bons gibiers, telles que la gelinotte et cet oiseau-ci.

(2) Ajoutez ici les *Tetrao ponticerianus*, Sonn., IIe Voy., II, 165, Temm., col. 213; — *Perlatus*, Briss., pl. XXVIII, A, fig. 1, Vieill., galer 213; le même que *Madagascariensis*, Sonn., II, 166, pl. XCVII.

(3) *Tetrao bicalcaratus*, L., enl. 137; — *Perdix Clappertoni*, Rupp., pl. IX, en diffère à peine; — *Spadiceus*, Sonn., II, 169; — *Zeilonensis*, Ind. zool., pl. XIV. — Le *francolin ensanglanté du Napaul* (*Perdix cruenta*, T.), col. 332, a trois et jusqu'à quatre éperons, et des couleurs vives étrangères au reste du genre.

(4) *Tetrao rubricollis*, enl. 180.

(5) *Tetrao nudicollis*.

(6) *Tetrao javanicus*, Brown, Ill., XVII (mauv. fig.). Il y en a une meilleure, col. 148, sous le nom de *Perdrix ajanham*, Temm

Tout le monde connaît

La *Perdrix grise*. (*Tetrao cinereus*. L.) Enl. 27. Frisch. 114, Naum. 1re éd. pl. 3. f. 3.

A bec et pieds cendrés, à tête fauve, à plumage varié de différents gris; une tache marron sur la poitrine du mâle. Ce gibier fécond, qui fait les délices de nos tables, niche et vit au milieu de nos champs.

La *Perdrix rouge*. (*Tetrao rufus*. L.) Enl. 150.

A bec et pieds rouges, brune dessus, à flancs maillés de roux et de cendré, à gorge blanche encadrée de noir, se tient plus volontiers sur les collines et les endroits élevés. Sa chair est plus blanche et plus sèche.

Nos provinces méridionales produisent encore

La *Bartavelle* ou *Perdrix grecque*. (*Perdix græca*. Briss. *Perdix saxatilis*. Meyer.) Enl. 231. Frisch. 116.

Qui ne diffère de la perdrix rouge que par une plus grande taille et un plumage plus cendré. Elle se tient le long des grandes chaînes (1).

Les Cailles. (Coturnix.)

Sont plus petites que les perdrix, à bec plus menu, à queue plus courte, sans sourcil rouge, sans éperon.

Tout le monde connaît

La *Caille commune*. (*Tetrao coturnix*. L.) Enl. 170. Frisch. 117. Naum. 4. f. 4.

A dos brun ondé de noir, une raie pointue blanche sur chaque plume; à gorge brune; à sourcil blanchâtre; de nos champs; célèbre par ses migrations; cet oiseau si lourd trouve alors moyen de traverser la Méditerranée (2).

(1) Ajoutez la *Perdrix rouge de Barbarie*, espèce bien distincte (*Tetr. petrosus*, Gm.) Edw., 70; — la *Perdrix de montagne* (*Tetrao montanus*), enl. 136, Frisch 114. B., n'est, selon M Bonnelli, qu'une variété de la perdrix grise; — la *Perdrix de haye*, T., col. 328 et 329; — *Perd. personata*, Horsf. jav.; — *Perd. à gorge rousse* (*Perd. gularis*, T.). — *Perd. oculea*, id.; — *Perd. fusca*, Vieill., gal. 212.

(2) Ajoutez la *petite Caille de la Chine* (*Tetr. Chinensis*, L.), enl. 126, F. 2, dont le *Tetr. manillensis*, Gm., Sonner., Ier Voy., pl. XXIV, est la femelle; — la *Caille australe* (*Perd. australis*, T.), Vieill., galer. 215;

Les Colins ou Perdrix et Cailles d'Amérique.

Ont le bec plus gros, plus court, plus bombé; la queue un peu plus développée (1). Ils se perchent sur les buissons, et même, quand on les poursuit, sur les arbres. Plusieurs voyagent comme nos cailles.

L'on ne peut s'empêcher de séparer de tout le genre tétras

Les Tridactyles, Lacép. (Hemipodius, Tem.),

Qui manquent de pouce, et dont le bec comprimé forme une petite saillie sous la mandibule inférieure. On ne pourra les bien classer que lorsqu'on connaîtra leur anatomie. Ils vivent en polygamie dans les contrées sablonneuses.

Les uns,

Les Turnix, Bonnat. (Ortygis, Iliger.),

Ont encore tout le port des cailles; leurs doigts sont bien séparés jusqu'à leur base et sans petites membranes.

Il y en a une espèce que l'on fait battre à Java, par amusement, comme les coqs en Angleterre (*Hemip. pugnax*, T, col. 602. (2).

— la *Caille nattée* (*Perd. textilis*, Temm.), col. 35; — le *Tetr. coromandelicus*, Sonner., II, 172; — *T. striatus*, Sonner., II, pl. xcviii, et Temm., col. 82, fort différent de celui de Lath., Syn., II, pl. lxvi; — la *Perdrix de gingi* (*Tetr. gingicus*), Sonner., II, p. 167, me paraît aussi appartenir à ce sous-genre.

(1) Parmi les espèces de la taille de la perdrix, on peut remarquer le *Tocro* ou *Perdrix de la Guiane*, Buff. (*Tetr. guyanensis*, Gm.), ou *Perd. dentata*, Temm., ou *Odontophorus rufus*, Vieill., galer., pl. ccxi, qui n'est point un *tinamou*, comme le dit Gmelin.

Parmi celles de la grandeur de la caille: *Tetrao Mexicanus*, enl. 149, Frisch., 11, le même que *Marylandus*, Albin, 1, xxviii, et que *Virginianus ou Perdix borealis*, Vieill., galer. 214; — *Tetrao falclandicus*, enl. 222; — *Tetrao cristatus*, enl. 126, f., 1; — le *Colin Sonnini*, (*Perd. Sonnini*, Tem.), col. 75, et Journ. de phys., II, 217, et pl. 2; — le *Colin à aigrette de Californie*, *Tetr. californius*, Sh., Nat. misc. IX, pl. 345, et Atlas du voy. de La Peyrouse, pl. xxxvi; — la *Perdr. rousse-gorge* (*Perdr. cambayensis*, Tem.), col. 447; — *Perd. australis*, Vieill., gal. 215.

(2) Ajoutez *Tetrao nigricollis*, enl. 171; — *Tetr. andalusicus*, Lath.,

D'autres,

Les SYRRHAPTES, Iliger,

S'éloignent même tellement du type général des gallinacés, que l'on est tenté de douter s'ils doivent entrer dans cet ordre.

Leurs tarses courts sont garnis de plumes, ainsi que leurs doigts, qui sont très courts et réunis sur une partie de leur longueur, et leurs ailes sont extrêmement longues et pointues.

On n'en connaît qu'une espèce, des déserts du centre de l'Asie (*Tetrao paradoxus*, Pall., *Voy.*, trad. fr. in-8°, tom. III, pl. 1, pag. 18); Vieill., galer., pl. 222. L'hétéroclite. Temm., col., pl. 95.

On est également obligé de séparer des tétras

Les TINAMOUS. (TINAMUS. Lath. CRYPTURUS. Iliger.) Ynambus de d'Azzara. (1)

Genre d'Amérique très remarquable par un cou mince, assez alongé (quoique leurs tarses soient courts), revêtu de plumes, dont le bout des barbes est effilé et un peu crépu, ce qui donne à cette portion du plumage une apparence particulière; par un bec long, grêle, à bout mousse, un peu voûté avec un petit sillon de chaque côté et à narines percées dans le milieu de chaque côté et s'enfonçant obliquement en arrière. Leurs ailes sont courtes et leur queue presque nulle. La palmure de la base de leurs doigts est très courte. Leur pouce, réduit à un

Syn. II, part. 2, fig. du titre; — *Tetr. luzoniensis*, Sonn., Ier Voy., pl. XXIII; — *Hemipodius nigrifrons*, Temm., III, 610, et Vieill., gal. 218, — *Hemip. thoracicus*, Temm., III, 622, ou *Turnix maculatus*, Vieill., gal., pl. 217; — *Hemip. Meiffrenii*, T., col. 60, 1, dont Vieill., gal. 300, fait son genre TORTICELLE, qu'il met dans les Echassiers, attendu que le bas du tibia est sans plumes; — l' *Hemip. nivosus*, Swains., Zool. ill., 163, y appartiendrait également; — le *Tetr. suscitator*, ou Réveil-matin de Java, est aussi un Turnix. *Voyez* Bontius, Méd. ind., p. 65.

(1) Exceptez-en son *Choro*, qui est une poule d'eau, et son *Uru*, qui est le *Tocro* dont nous avons parlé ci-dessus aux perdrix.

petit ergot, ne peut toucher la terre. Il y a un peu de nu autour de l'œil.

Ces oiseaux se perchent sur les branches basses, ou se cachent dans les hautes herbes ; ils vivent de fruits et d'insectes ; leur chair est très bonne. Leur taille va, selon les espèces, de celle du faisan à celle de la caille et au-dessous.

Les uns (les PEZUS de Spix) ont encore une petite queue cachée sous les plumes du croupion (1).

Les autres (les TINAMUS de Spix) n'ont point de queue du tout (2). Leurs narines sont un peu plus en arrière.

On doit distinguer les RHYNCHOTUS de Spix, dont le bec plus fort, sans sillon, un peu arqué et déprimé, a les narines percées vers sa base (3).

LES PIGEONS. (COLUMBA. L.)

Peuvent être considérés comme établissant un léger passage des gallinacés aux passereaux. Comme les premiers, ils ont le bec voûté, les narines percées dans un large espace membraneux, et couvertes d'une écaille cartilagineuse, qui forme même un renflement à la base du

---

(1) *Tetr. major*, Gm., ou *Tin. brasiliensis*, Lath.; ou le *Tin. magoua*, Temm.; Buff., enl. 476, et beaucoup mieux, Hist. des ois., IV, in-4°, pl. XXIV; c'est le *Pezus serratus*, Spix; — *Tetr. cinereus*; — *Tetr. variegatus*, enl. 328, dont le *Tin. undulatus*, T., ou *Cryptura sylvicola*, Vieill., gal. 216, doit bien peu différer; — *Tin. apequia* (*T. obsoletus* Temm), col. 196; — *Tin. tataupa*, Swains, Il. 19, ou *T. plumbeus*, T., col. 196, ou *Pezus niamba*, Spix., 78, a; — *Tinamus noctivagus*, pr. Max., ou *Pezus zabele*, Sp., 77; — *Tin. macaco* ou *vermiculé* (*T. adspersus*, T.), col. 369, ou *Pezus yapura*, Sp., 78; — *Tetr. sovi*, Gm., ou *Tin. sovi*, Lath., Buff., enl. 829.

(2) *Tin. inambui* d'Azz. (*T. maculosus* I.), ou *T. major*, Sp., 80; — *Tin. medius*, Sp., 81; — *Tin. boraquira*, Sp., 79; — *Tin. carape* (*T. pavoninus*, T.) dont le *Tinam. minor*, Sp., 81, paraît la femelle. Ces trois espèces sont très semblables.

(3) Le *Tinamou isabelle* (*T. rufescens*, T.), col. 412; ou *Rhinchotus fasciatus*, Spix, 76.

bec; le sternum osseux, profondément et doublement échancré, quoique dans une disposition un peu différente; le jabot extrêmement dilaté, le larynx inférieur muni d'un seul muscle propre; mais leurs doigts n'ont d'autres membranes entre leurs bases que celles qui résultent de la continuation des rebords. Leur queue a douze pennes. Ils volent assez bien. Ils vivent constamment en monogamie, nichent sur les arbres ou dans des creux de rochers, et ne pondent qu'un petit nombre d'œufs, ordinairement deux; il est vrai qu'ils répètent les pontes. Le mâle couve comme la femelle. Ils nourrissent leurs petits en leur dégorgeant des graines macérées dans leur jabot. On n'en fait qu'un genre que l'on a essayé de subdiviser en trois sous-genres, d'après leur bec plus ou moins fort et les proportions de leurs pieds.

Les Columbi-Gallines. Vaill.

Se rapprochent encore plus que les autres sous-genres des gallinacés ordinaires, par leurs tarses plus élevés et leur habitude de vivre en troupes, cherchant leurs nourriture sur la terre, sans se percher. Leur bec est grêle et flexible.

Une espèce tient même aux gallinacés par les parties nues et les caroncules qui distinguent sa tête. *Columba carunculata*, Tem., pl. II; Colombi-galline, Vaill., 278.

Une autre y tient au moins par sa grandeur, à peu près égale à celle du dindon; c'est le *pigeon couronné* de l'archipel des Indes, *Goura*, Tem.; *Colombihocco*, Vaill. (*Columba coronata* Gm.), Sonnerat, 104; enl. 118, Temm., pigeons, pl. 1; Vieill., galer. 197. Tout entier d'un bleu d'ardoise, avec du marron et du blanc à l'aile; la tête ornée d'une huppe verticale de longues plumes effilées. On l'élève dans les basses-cours, à Java, etc. Mais il n'a pas encore voulu propager en Europe (1).

Une troisième y tient encore par les plumes longues et

(1) M. Vieillot fait de ce grand pigeon couronné son genre *Goura* ou LOPHYRUS, galer, pl. 197.

pendantes qui ornent son cou comme celui du coq. C'est le *pigeon de Nincombar* (*Col. nincobarica*, Lin.), enl. 491, du vert doré le plus brillant; la queue blanche. On le trouve dans plusieurs parties de l'Inde (1).

Les Colombes ou Pigeons ordinaires. Vaill.

Ont les pieds plus courts que les précédents, mais le bec grêle et flexible comme le leur.

Nous en possédons ici quatre espèces sauvages.

Le *Ramier*. (*Col. palumbus*. Lin.) Enl. 316.

Est la plus grande. Il habite dans les forêts, surtout dans celles d'arbres verts, est d'un cendré plus ou moins bleuâtre, la poitrine d'un roux-vineux, et se distingue à des taches blanches sur les côtés du cou et à l'aile.

Le *Colombin* ou *petit Ramier*. (*Col. œnas*. L.) Frisch. 139.

Gris d'ardoise, poitrine vineuse, les côtés du cou d'un vert changeant; un peu moindre que le précédent, mais du même genre de vie.

Le *Biset* ou *Pigeon de roche*. (*Col. livia*. Briss.) Enl. 510.

Gris d'ardoise, le tour du cou vert changeant, une double bande noire sur l'aile, le croupion blanc.

De cette espèce viennent nos pigeons de colombier, et, à ce qu'il paraît, la plus grande partie de nos innombrables races domestiques, dans la production desquelles le mélange de quelques espèces voisines pourrait aussi avoir influé.

La *Tourterelle*. (*Col. turtur*. Lin.) Enl. 394.

A manteau fauve tacheté de brun, à cou bleuâtre, avec une tache de chaque côté, maillée de noir et de blanc. C'est

(1) Espèces rangées dans ce sous-genre, qui n'est peut-être pas assez déterminé : *Columba cyanocephala*, enl. 174, Vail., 281; Tem. 3; — *Col. montana*, Edw. 119; Tem., 4; — *Col. martinica*, enl. 141, 162, Vaill. 282; Temm., 5 et 6; — *Col. erythrothorax*, Temm. 7; — *Col. cruenta*, Sonnerat., 20, 21, Temm. 8 et 9; — *Col. jamaïcensis*, Temm. 10; — *Col. talpacoti*, Temm. 12; — *Col. passerina*, enl. 243, 2, Catesb. 26; — *Col. minuta*, enl. 243, 1; — *Col. hottentotta*, Temm., Vaill. 283; — *Col. cobocola* et *Col. griseola*, Spix. LXXV, 2.

notre plus petite espèce sauvage. Elle vit dans les bois comme le ramier.

Nous élevons en volière, pour l'amusement,

La *Tourterelle à collier* ou *Rieuse*. (*Col. risoria*. Lin.) enl. 244. Frich. 44. Tem. 44.

Qui paraît originaire d'Afrique; blonde, plus pâle dessous; un collier noir sur la nuque (1).

---

(1) Autres colombes à queue carrée ou ronde, *Col. spadicea*, Temm., 1; — *Col. ænea*, enl. 164, Temm., 3 et 4; Voy. de Freyc., 29, dont *Col. pacifica* est le mâle, selon M. Temm.; — la *Col. océanique*, Less. et Garn., Voy. de Duperrey, 41, en est voisine; — *Col. arcuatrix*, Vaill., Afr.; Temm., 5; — *C. armillaris*, Temm., 6; — *C. littoralis*, Sonner. 103; Tem., 17; — *C. chalcoptera*, Temm., 8; — *C. cristata*, Temm., 9; — *C. caribæa*, Tem., 10; — *C. leucocephala*, Catesb 65; Temm., 13; — *C. speciosa*, enl. 213, Temm., 14; — *C. corensis*, Temm., 15; — *C. guinea*, Edw., 75; Vaill., Afr., 265; Temm. 16; — *C. madagascariensis*, enl. 11, Vaill., Afr. 266; Temm., 17; — *C. gymnophtalmos*, Temm., 18; — *C. Franciæ*, Sonner., 101; Temm., 19; — *C. rubri capilla*, Sonner., 57; Temm., 20; — *C. elegans*, Temm., 22; — *C. cincta*, Temm., 23; — *C. rufina*, Temm., 24; — *C. leucoptera*, Edw., 76; Temm., 25; — *C. javanica*, enl. 177, Temm., 26; Sonner., 66; — *C. jamboo*, Temm., 27 et 28; — *C. violacea*, T., 29; — *C. melanocephala*, enl. 214, Temm., 30; — *C. larvata*, Vaill., Afr., 269; Temm., 31; — *C. holosericea*, Temm., 32; — *C. sinica*, Albin., III, 46; — *C. viridis*, enl. 142; — *C. erythroptera*, Temm., 55; — *C. mystacea*, T., 56; — *C. superba*, T., 33; — *C. tympanistria*, Vaill., 272, Temm., 36; — *C. cærulea*, T., 37; — *C. afra*, enl. 160; Vaill., 271; Temm., 38 et 39; — *C. Geoffroy*, T., 57; — *C. cinerea*, T., 58, et la femelle, col. 260; — *C. bitorquata*, T., 40; — *C. vinacea*, T., 41; — *C. tigrina*, Sonner., 102; — *C. cambayensis*, Vaill., 270; T., 45; — *C. malabarica*, col. brame, T.; — *C. alba*, Temm., 46; — *C. squamosa*, T., 59; — *C. malaccensis*, Mus. carls., 67; Edw., 16; Temm., 47; — *C. macroura*, enl. 329; — *C. porphyrea*, Tem., col. 106; — *Col. dilopha*, T., col. 162; — *C. magnifica*, T., col. 163; — *C. lacernulata*, T., col. 164; — *C. capistrata*, T., col. 165; — *C. locutrix*, Pr. Max., col. 166; — *C. leucomela*, T., col. 186; — *C. scripta*, T., col. 187; — *C. Dussumieri*, T., col 188; — *C. leucotis*, T., col. 189; — *C. xanthura*, Cuv., col. 190; — *C. picturata*, T., col. 242; — *C. perspicillata*, col. 246; — *C. luctuosa*, Reinw., col 247; — *C. hyogastra*, R., col. 252; — C.

Les espèces de cette division sont nombreuses, et peuvent encore se subdiviser selon que leurs tarses sont ou non revêtus de plumes, et d'après le nu qui se trouve autour des yeux de quelques-unes. (1)

Il y en a même qui ont des caroncules et d'autres parties nues à la tête. Tel est le *Col. auricou* (*Col. auricularis*, Tem., 21).

On peut encore, si l'on veut, séparer des autres quelques espèces à queue pointue (2).

Mais la meilleure des divisions que l'on ait faites parmi les pigeons, c'est celle

Des Colombars. Vaill. (Vinago. Cuv.) (3)

Qui se reconnaissent à leur bec plus gros, de substance solide, et comprimé par les côtés; leurs tarses sont courts, leurs pieds larges et bien bordés. Ils vivent tous de fruits, et dans les grands bois. On n'en connaît que quelques espèces, toutes de la zône torride de l'ancien continent (4).

Il y en a aussi à queue pointue (5).

---

monacha, R., col. 253; — *C. humilis*, T., col. 258; — *C. pinon*, Quoy et Gaym., Voy. de Freyc., 28; — *C. pampusan*, ib. 30; — *C. araucana*, Less. et Garn., Voy. de Duperrey, 40; — *C. cyanovirens*, *ib.* 42; — *C. Zoœ*, *ib.* 29.

(1) M. Swains appelle Ptilinopus les espèces à tarses emplumés comme *C. purpurata*, T., col. 34, etc.

(2) *Col. migratoria*, enl. 176; Frisch., 142; Temm., 48 et 49; — *Col. carolinensis*, ib., 175; Temm., 50; Catesb., 24; Edw., 15; — *Col. Reinwartii*, Temm., col. 248; — *C. humeralis*, ib., 191; — *C. amboinensis*, ib., 100; — *C. lophotes*, ib., 142; — *C. venusta*, ib., 341, 1, ou *Col. strepitans*, Spix, LXXV, 1; — *Col. dominicensis*, ib., 487; Temm., 51; — *Col. capensis*, ib., 140, etc.; Vaill., 273, 274; Temm., 53, 54; — *C. Maugei*, Temm., 52; — *Col. macquaria*, Quoy et Gaym., Voy. de Freyc., 31.

(3) Vinago, nom latin du biset ou du petit ramier. M. Vieillot l'a changé en Treron.

(4) *Col. abyssinica*, ou Wallia de Bruce, Vaill., 276, 277; Temm, 8 et 9; — *Col. australis*, enl. 3, Temm., 3; — *Col. aromatica*, enl. 163; Temm., 57; Brown., Il., Zool., 20; — *Col. vernans*, enl. 158; Temm., 10 et 11; — *Col. militaris*, Temm., 1 et 2; — *C. psittacea*, Temm., 4; — *C. calva*, Temm., 7; — *C. olax*, T., col. 241; — *C. Capellei*, ib., 143

(5) *Col. oxyura*, T., col. 240.

LE CINQUIÈME ORDRE DES OISEAUX,

OU LES ÉCHASSIERS,

Autrement OISEAUX DE RIVAGE. (GRALLÆ. Lin.)

Tirent leur nom de leurs habitudes et de la conformation qui les occasione. On les reconnaît à la nudité du bas de leurs jambes, et le plus souvent à la hauteur de leurs tarses, deux circonstances qui leur permettent d'entrer dans l'eau jusqu'à une certaine profondeur, sans se mouiller les plumes, d'y marcher à gué et d'y pêcher au moyen de leur cou et de leur bec, dont la longueur est généralement proportionnée à celle des jambes. Ceux qui ont le bec fort vivent de poissons ou de reptiles; ceux qui l'ont faible, de vers et d'insectes. Très peu se contentent en partie de graines ou d'herbages, et ceux-là seulement vivent éloignés des eaux. Le plus souvent le doigt extérieur est uni par sa base à celui du milieu, au moyen d'une courte membrane; quelquefois il y a deux membranes semblables, d'autre fois elles manquent entièrement, et les doigts sont tout à fait séparés; il arrive aussi, mais rarement, qu'ils sont bordés tout du long ou palmés jusqu'au bout; le pouce enfin manque à plusieurs genres, toutes circonstances qui influent sur leur genre de vie plus ou moins aquatique. Presque tous ces oiseaux, si l'on excepte les autruches et les

Casoars, ont les ailes longues et volent bien. Ils étendent leurs jambes en arrière lorsqu'ils volent, au contraire des autres, qui les reploient sous le ventre.

Nous établissons, dans cet ordre, cinq principales familles et quelques genres isolés.

Cependant la famille

Des Brevipennes,

Quoique semblable, en général, aux autres échassiers, en diffère beaucoup en un point, la brièveté de ses ailes, qui lui ôte la faculté de voler; son bec et son régime lui donnent d'ailleurs des rapports nombreux avec les gallinacés.

Il paraît que les forces musculaires, dont la nature dispose, auraient été insuffisantes pour mouvoir des ailes aussi étendues que la masse de ces oiseaux les aurait exigées pour se soutenir en l'air; leur sternum est en simple bouclier, et manque de cette arête qu'on observe dans tous les autres oiseaux; leurs muscles pectoraux sont fort minces; mais leurs extrémités postérieures ont repris en force ce que leurs ailes ont perdu. Les muscles de leurs cuisses et surtout de leurs jambes, ont une épaisseur énorme.

Aucun d'eux n'a de pouce (1). On en fait deux genres.

---

(1) Leurs nombres de phalanges sont comme il suit, en commençant par le doigt interne :

Autruche, 4, 5.

Nandou et Casoar, 3, 4, 5.

Ce qui revient aux nombres communs des oiseaux.

Les Autruches. (Struthio. Lin.)

Dont les ailes, revêtues de plumes lâches et flexibles, sont encore assez longues pour accélérer leur course. Chacun connaît l'élégance des panaches formés de ces plumes à tiges minces, dont les barbes, quoique garnies de barbules, ne s'accrochent point ensemble, comme celles de la plupart des oiseaux. Le bec des autruches est déprimé horizontalement, de longueur médiocre, mousse au bout; leur langue courte et arrondie comme un croissant; leur œil grand et les paupières garnies de cils; leurs jambes et leurs tarses très élevées. Elles ont un énorme jabot, un ventricule considérable entre le jabot et le gésier, des intestins volumineux, de longs cœcums, et un vaste réceptacle où l'urine s'accumule, comme dans une vessie: aussi sont-elles les seuls oiseaux qui urinent. Leur verge est très grande et se montre souvent au dehors (1).

On n'en connaît que deux espèces, dont on pourrait faire deux genres.

L'*Autruche de l'ancien continent.* (*Struthio-Camelus.* Lin.) Enl. 457. (2)

Ses pieds n'ont que deux doigts, dont l'externe, plus court de moitié que l'autre, manque d'ongle. Cet oiseau, célèbre dès la plus haute antiquité, et très nombreux dans les déserts sablonneux de l'Arabie et de toute l'Afrique, atteint à six et huit pieds de hauteur. Il vit en grandes troupes, pond des œufs de près de trois livres de poids, que (dans les pays les plus chauds) il se borne à exposer dans le sable à la chaleur du soleil, mais qu'il couve en deçà et au-delà des tropiques, et qu'il soigne et défend partout avec courage.

---

(1) On doit consulter sur les organes génito-urinaires des oiseaux, et en particulier sur ceux de l'Autruche, le Mémoire de M. Geoffroy-St.-Hilaire, Mem. du Mus., tome XV.

(2) *Voyez* aussi la belle figure dessinée par Maréchal dans la ménagerie du Muséum de MM. Lacépède et Cuvier, copiée dans la gal. de Vieill., pl. 223.

L'autruche vit d'herbages et de graines, et son goût est si obtus, qu'elle avale indifféremment des cailloux, des morceaux de fer et de cuivre, etc. Lorsqu'on la poursuit, elle sait lancer des pierres en arrière avec beaucoup de vigueur. Aucun animal ne peut l'atteindre à la course.

L'*Autruche d'Amérique*, *Nandou*, *Churi*, *etc.* (*Struthio. rhea.* Lin. (1). Hammer. An. Mus. XII, XXXIX. Vieill. Galer. 224.

De près de moitié plus petite, à plumes moins fournies, d'un gris uniforme, se distingue surtout par ses pieds à trois doigts, tous munis d'ongles. Son plumage est grisâtre, plus brun sur le dos : une ligne noirâtre descend le long de la nuque du mâle. Elle n'est pas moins abondante dans le sud de l'Amérique méridionale que l'autruche en Afrique. On n'emploie ses plumes que pour faire des balais. Prise jeune, elle s'apprivoise aisément. On dit que plusieurs femelles pondent dans le même nid, ou plutôt dans la même fosse, des œufs jaunâtres qu'un mâle couve. On ne la mange que dans sa jeunesse.

LES CASOARS. (CASUARIUS. Briss.)

Ont les ailes encore plus courtes que les autruches, totalement inutiles pour la course; leurs pieds ont trois doigts, tous garnis d'ongles; leurs plumes ont des barbes si peu garnies de barbules, que de loin elles ressemblent à du poil ou à des crins tombants.

On en connaît également deux espèces, dont chacune pourrait faire un genre.

Le *Casoar à casque* ou *Emeu* (2). (*Struthio-casuarius*. Lin.) Enl. 313, et mieux Frisch. 105 (3).

A bec comprimé latéralement, à tête surmontée d'une

(1) Brisson et Buffon lui ont appliqué mal à propos, d'après Barrère, le nom de *Touyou*, ou plutôt de *Touiouiou*, qui appartient au Jabiru. C'est le genre Rhea de Brisson. Les Portugais du Brésil lui ont transféré le nom d'Emeu, qui appartient proprement au Casoar.

(2) *Cassuwaris*, nom de cet oiseau en malai. Selon Clusius, *eme* ou *émeu* serait son nom particulier à Banda.

(3) Maréchal en a aussi donné une excellente figure dans la ménagerie du Muséum, et M. Vieillot l'a fait copier dans sa galerie, pl. 225.

proéminence osseuse, recouverte de substance cornée; la peau de la tête et du haut du cou nue, teinte en bleu céleste et en couleur de feu, avec des caroncules pendantes, de la nature de celles du dindon; l'aile a quelques tiges roides, sans barbes, qui servent à l'oiseau d'armes pour le combat; l'ongle du doigt interne est de beaucoup le plus fort. C'est le plus grand des oiseaux, après l'autruche, dont il diffère assez par l'anatomie; car il a les intestins courts, les cœcums petits; il manque d'estomac intermédiaire entre le jabot et le gésier, et son cloaque n'excède pas celui des autres oiseaux en proportion. Il mange des fruits, des œufs, mais point de grain. Il pond des œufs verts en petit nombre, qu'il abandonne, comme l'autruche, à la chaleur naturelle. On le prend dans différentes îles de l'archipel des Indes.

Le *Casoar de la Nouvelle-Hollande*. (*Casuarius Novæ-Hollandiæ*. Lath.) Voy. de Péron, Atl., prem. part. pl. xxxvi. Vieill. Gal. pl. 226. (1)

A bec déprimé, sans casque sur la tête, du nu seulement autour de l'oreille, le plumage brun, plus fourni, les plumes plus barbues; point de caroncules, ni d'éperons à l'aile; les ongles des doigts à peu près égaux. Sa chair ressemble à celle du bœuf. Il est plus rapide à la course que le meilleur levrier. Ses petits sont rayés de brun et de blanc (2).

---

(1) M. Vieillot en fait son genre Emou ou Dromaius.

(2) *N. B.* Je ne puis placer dans ce tableau des espèces aussi mal connues, ou même aussi peu authentiques que celles qui composent le genre Didus, Lin.

La première ou le Dronte (*Didus ineptus*) n'est connue que par une description faite par les premiers navigateurs hollandais, et conservée par Clusius, Exot., p. 99, et par un tableau à l'huile, de la même époque, copié par Edwards, pl. 294; car la description d'Herbert est puérile, et toutes les autres sont copiées de Clusius et d'Edwards. Il paraît que l'espèce entière a disparu, et l'on n'en possède plus aujourd'hui qu'un pied conservé au Muséum britannique (Shaw, Nat. miscell., pl. 143, et une tête en assez mauvais état au Muséum Asmoléen d'Oxford (*id.*, *ib.*, pl. 166). Le bec ne paraît pas sans quelque rapport avec celui des Pingouins, et le pied ressemblerait assez à celui des Manchots, s'il était palmé.

La deuxième espèce, ou le *Solitaire*, (*Didus solitarius*) ne repose que sur

La famille

Des Pressirostres.

Comprend des genres à hautes jambes, sans pouce, ou dont le pouce est trop court pour toucher la terre; à bec médiocre, assez fort pour la percer et y chercher des vers; aussi les espèces qui l'ont le plus faible parcourent-elles les prairies et les terres fraîchement labourées, pour y recueillir cette nourriture. Celles qui l'ont plus fort, mangent en même temps des grains, des herbes, etc.

Les Outardes. (Otis. Lin.)

Ont, avec le port massif des gallinacés, un cou et des pieds assez longs, un bec médiocre, à mandibule supérieure légèrement arquée et voûtée, et qui, aussi bien que les très petites palmures entre les bases de leurs doigts, rappelle encore les gallinacés; mais la nudité du bas de leurs jambes, toute leur anatomie, et jusqu'au goût de leur chair, les placent parmi les échas-

---

le témoignage de Leguat, Voy. I, p. 98, homme qui a défiguré les animaux les plus connus, tels que l'Hippopotame et le Lamantin.

Enfin la troisième, ou l'oiseau de *Nazare* (*Didus nazarenus*), n'est connu que par *François Cauche*, qui le regarde comme le même que le Dronte, et ne lui donne cependant que trois doigts, tandis que tous les autres en donnent quatre au Dronte.

Personne n'a pu revoir de ces oiseaux depuis ces voyageurs.

De tous les oiseaux, celui qui paraît avoir les ailes le plus complétement réduites à de simples vestiges, c'est l'*Apteryx*, représenté par le docteur Schaw., Nat. miscell., 1056 et 1057. Sa forme générale est celle d'un Manchot, sa taille celle d'une oie. Ses pieds seraient aussi à peu près ceux d'un Manchot, mais on les décrit comme n'étant point palmés. Son bec est très alongé, grêle, marqué de chaque côté d'un sillon longitudinal, et garni d'une membrane à sa base. Son aile est réduite à un petit moignon terminé par un crochet. Il vit à la Nouvelle-Zélande.

siers, et comme elles n'ont point de pouce, leurs plus petites espèces se rapprochent infiniment des pluviers. Leur tarse est réticulé, leurs ailes courtes; elles volent peu, ne se servent le plus souvent de leurs ailes, comme les autruches, que pour accélérer leur course, et vivent également de grains, d'herbes, de vers et d'insectes.

La *grande Outarde*. (*Otis tarda*. Lin.) Enl. 245.

A le plumage, sur le dos, d'un fauve vif, traversé d'une multitude de traits noirs, et sur tout le reste grisâtre. Le mâle, qui est le plus gros oiseau d'Europe, a les plumes des oreilles alongées, et formant des deux côtés des espèces de grandes moustaches. Cette espèce, l'un de nos meilleurs gibiers, fréquente les pays de grandes plaines, et niche dans les blés, sur la terre.

La *petite Outarde* ou *Cannepetière*. (*Otis tetrax*. Lin.) Enl. 25 et 10.

Plus de moitié moindre que l'autre, et beaucoup moins répandue, est brune, piquetée de noir dessus, blanchâtre dessous. Le mâle a le cou noir, avec deux colliers blancs.

La plupart des espèces étrangères ont le bec plus grêle que les nôtres. Parmi elles on peut remarquer

Le *Houbara* (*Otis houbara*. Gm.) Desfontaines, Acad. des Sc., 1787, pl. x; Vieill., Gal., pl. CCXXVII,

D'Afrique et d'Arabie; à cause du mantelet de plumes alongées qui orne les deux côtés de son cou (1).

LES PLUVIERS. (CHARADRIUS. Lin.) (2)

Manquent aussi de pouce, et ont un bec médiocre,

---

(1) Je laisse parmi les Outardes toutes les espèces de Latham, telles que l'*Afra*, Lath., Syn. II, pl. LXXIX; — le *Benghalensis*, Edw., 250; — l'*Arabs*, id., 12; mais j'en retire l'*Œdionemus*, qui commence le genre suivant, à cause de son bec comprimé et renflé au bout. — Ajoutez *Otis nuba*, Rupp., pl. 1; — *Ot. denhami*; — *Ot. torquata*, Cuv., esp. nouv. du Cap.

(2) *Charadrius*, nom grec d'un oiseau nocturne et aquatique, vient de χαράδρα, fente de berge. Gaza le traduit par *Hiaticula*.

comprimé, renflé au bout. On peut les subdiviser en deux sous-genres, savoir :

Les Œdicnèmes. (Œdicnemus. Tem.) (1)

Qui ont le bout du bec renflé en dessous comme en dessus, et la fosse des narines étendue seulement sur la moitié de sa longueur. Ce sont des espèces plus grandes, qui vivent de préférence dans les terres sèches et pierreuses, y prenant des limaçons, des insectes, etc. Elles ont des rapports avec les petites espèces d'outardes. Leurs pieds sont réticulés, et il y a une courte membrane dans les intervalles de leurs trois doigts.

L'*Œdicnème ordinaire*, vulg. *Courlis de terre*. (*Charadrius œdicnemus*. Lin. *Œdicnemus crepitans*. Tem.) Enl. 919. Frisch. 215. Naum. 1re ed. 9. f. 13.

Grand comme une bécasse, gris-fauve, avec une flamme brune sur le milieu de chaque plume, ventre blanc, un trait brun sous l'œil (2).

Les Pluviers proprement dits. (Charadrius.)

Dont le bec, renflé seulement en dessus, a les deux tiers de sa longueur occupés de chaque côté par la fosse nasale, ce qui le rend plus faible. Ils vivent en troupes nombreuses, fréquentent les fonds humides, y frappent la terre de leur pied pour mettre en mouvement les vers dont ils se nourrissent.

Les espèces de notre pays n'y sont que de passage, en automne et au printemps : il en reste près de la mer jusqu'aux fortes gelées. Leur chair est excellente. Elles for-

---

(1) *Ædicnemus* (*jambe enflée*), nom forgé par Bélon, pour le Courlis de terre.

(2) Ajoutez l'*Œdicnème tachard* (*Œd. maculosus*, Cuv.), col. 292 ; — l'*Œd. à longs pieds* (*Œd. longipes*, Geoff.), Vieill., gal. 228, ou *Œd. echasse*, Temm., col. 386 ; — l'*Œd. à gros bec* (*Œd. magnirostris*, Geoff.), col. 387, pourrait, par la forme de son bec, commencer une série particulière, à laquelle se rattacherait une espèce très voisine à bec supérieur un peu recourbé : *Œd. recurvirostris*, Cuv. ; — *Char. crassirostris*, Spix, 94

ment, avec diverses espèces étrangères, une tribu à jambes réticulées, dont les plus remarquables sont :

Le *Pluvier doré.* (*Char. pluvialis.* Lin.) Enl. 904. Frisch. 216. Naum. l. c. 10. F. 14. Wils. Am. VII. LIX. 5.

Noirâtre, pointillé de jaune sur les bords des plumes; à ventre blanc. C'est le plus commun. Il se trouve par tout le globe. Le nord en produit un qui ne diffère presque que par sa gorge noire (*Char. apricarius*), Edw., 140; Naum., II, f. 15; Wils., Am., VII, LVII, 4. Quelques-uns disent que c'est le jeune.

Le *Guignard.* (*Char. morinellus.* Lin.) Enl. 832. Naum. 12. f. 16-17.

Gris ou noirâtre, à plumes bordées de gris-fauve, un trait blanc sur l'œil, poitrine et haut du ventre d'un roux vif, bas-ventre blanc.

Le *Pluvier à collier.* (*Char. hiaticula.* Lin.) Enl. 920. Frisch. 214. Brit. Zool. Pl. P. Wils. Am. V. XXXVII. 2.

Gris dessus, blanc dessous, un collier noir au bas du cou, très large en devant; la tête variée de noir et de blanc; le bec jaune et noir. On en trouve en ce pays-ci deux ou trois races ou espèces différentes pour la taille et pour la distribution des couleurs de la tête (1). Cette distribution de couleur se répète, à peu de chose près, sur plusieurs espèces étrangères (2).

Beaucoup de pluviers étrangers ont les jambes écussonnées; ils forment une petite division, dont la plupart des espèces portent des épines aux ailes ou des lambeaux

---

(1) *Ch. minor*, Meyer, enl. 921; Wils., VII, LIX, 3; Naum., 15, f. 19, ou *Ch. curonicus*, Lath., à bec tout noir;— *Ch. cantianus*, Lath., ou *albifrons*, Meyer, dont le *Ch. ægyptius* pourrait être la femelle. Son collier est interrompu.

(2) *Char. vociferus*, enl. 286; Wils., VII, LIX, 6; — *Char. indicus*, Lath.; — *Char. Azarai*, T., col. 184; — *Char. melanops*, Vieill., gal. 235, ou *Ch. nigrifons*, Cuv., col. 47, 1; — *Char. Wilsonii*, Wils., Am. IX, LXIII, 5.— Aj., en espèces très voisines, bien que sans collier : *Ch. pecuarius*, T., col. 183; — *Ch. nivifrons*, Cuv. — *Char. ruficapillus*, T., col. 47, 2; — *Ch. monachus*, Temm.; — *Char. griseus*, Lath.

charnus à la tête; quelques-unes réunissent ces deux caractères (1).

LES VANNEAUX. (VANELLUS. Bechst. TRINGA. Lin.) (2)

Ont le même bec que les pluviers, et ne s'en distinguent que par la présence d'un pouce, mais si petit qu'il ne peut toucher terre;

Encore la première tribu, les VANNEAUX-PLUVIERS (SQUATAROLA, Cuv.), l'ont-ils à peine perceptible. On la distingue par son bec renflé en dessous, et dont la fosse nasale est courte comme aux œdicnèmes. Ses pieds sont réticulés: ceux du pays ont tous la queue rayée de blanc et de noirâtre. Ils ne forment, dit-on, qu'une espèce, que ses variations de plumage ont fait multiplier. Elle va de compagnie avec les pluviers.

Le *Vanneau gris* (*Tringa squatarola*). Enl. 854.

Grisâtre en dessus, blanchâtre avec des taches grisâtres en dessous, est le jeune avant la mue. Le *Vanneau varié* (*Tringa varia*), enl. 923, blanc, tacheté de grisâtre, manteau noirâtre, pointillé de blanc, comprend les deux sexes dans leur plumage d'hiver. Le *Vanneau suisse* (*Tringa helvetica*), enl. 853, Naum., 1re éd., 62, f. 117, tacheté de blanc et de noirâtre en dessus, noir en dessous depuis la gorge jusqu'aux cuisses, est le mâle dans son plumage de noce.

---

(1) Espèces à pieds écussonnés, non armées : *Char. coronatus*, enl. 800; — *Char. melanocephalus*, enl. 918, Savigny, Egypt., Ois., pl. VI, f. 4, dont M. Vieillot fait son genre PLUVIANUS, gal., pl. XXIII. Il a le bec un peu plus gros que les autres. — Espèces armées : *Char. spinosus*, enl. 801; — *Char. cayanus*, enl. 833. — Espèces à lambeaux : *Char. pileatus*, enl 834; — *Char. bilobus*, enl. 880.

Le *Char. cristatus*, Edw., 47, paraît le même que le *spinosus*.

(2) *Tringa*, ou plutôt *trynga*, nom grec d'un oiseau de la taille de la grive, qui fréquente les bords des eaux, et remue la queue. Arist. Il paraît que c'est Linnæus qui en a fait cette application, mais il faisait entrer dans son genre *Tringa* beaucoup d'oiseaux autres que les vanneaux, surtout des maubèches.

Les Vanneaux proprement dits. (Vanellus. Cuv.)

Ont le pouce un peu plus marqué, les tarses écussonnés, au moins en partie, et la fosse nasale allant aux deux tiers du bec. Leur industrie est la même que celle des pluviers pour attraper les vers.

L'espèce d'Europe (*Tringa vanellus*, Lin.), enl. 240, Frisch, 213; Naum., 14, f. 18, est un joli oiseau, grand comme un pigeon, d'un noir bronzé, avec une huppe longue et déliée. Il arrive au printemps, vit dans les champs et les prés, y niche, et part en automne. Ses œufs passent pour délicieux (1).

Il y a aussi, dans les pays chauds, des espèces de vanneaux dont l'aile est armée d'un ou de deux ergots, et d'autres qui portent à la base du bec des caroncules ou lambeaux charnus : leurs tarses sont écussonnés. Ce sont des oiseaux importuns par leurs cris, au moindre bruit qu'ils entendent, et qui se défendent avec courage contre les oiseaux de proie. Ils vivent dans les champs (2).

Les Huitriers. (Hæmatopus. Lin.)

Ont le bec un peu plus long que les pluviers et les vanneaux, droit, pointu et comprimé en coin, et assez fort pour leur permettre d'ouvrir de force les coquil-

---

(1) Ajoutez le *Vanneau à écharpe* (*Vann. cinctus*), Less. et Garn., Voy. de Duperrey, pl. XLIII; — le *V. à pieds jaunes* (*Vann. flavipes*), Savigny, Égypte, Ois., pl. 6, f. 3.

(2) Ce sont les neuf premières espèces de Parra de Gmel., notamment *Parra cayennensis*, enl. 836; — *P. goensis*, enl. 807; — *P. senegalla*, enl. 362, ou mieux *Vanellus albicapillus*, Vieill., gal. 236; — *P. ludoviciana*, enl. 835, dont *Vann. gallinaceus*, Temm., ne diffère peut-être pas par l'espèce, etc.; leurs mœurs, leurs jambes, leur bec, leur forme, la distribution même de leurs couleurs, ressemblent aux vanneaux et aux pluviers; il n'y avait nulle raison de les placer avec les jacanas, qui ont d'autres caractères presque sur tous les points.

Ajoutez *Tr. macroptera*, esp. nouv. de Jav., grise, à tête et ventre noirs, armée, et à lambeaux, dont les ailes dépassent la queue de beaucoup.

lages bivalves afin d'en prendre les animaux : cependant ils fouillent aussi la terre pour y chercher des vers. La fosse nasale, très creuse, n'occupe que moitié de la longueur du bec, et les narines y sont percées au milieu comme une petite fente. Leurs jambes sont de hauteur médiocre, leurs tarses réticulés, et leurs pieds divisés seulement en trois doigts.

L'espèce d'Europe (*Hæmatopus Ostralegus*, L.), enl. 929, Brit. Zool., pl. D; Catesb., l. 85, Se nomme aussi *Pie de mer*, à cause de son plumage noir, à ventre, gorge, base de l'aile et de la queue d'un beau blanc. En été le blanc de la gorge disparaît. C'est un oiseau de la taille du canard, à bec et pieds rouges.

On en trouve au Brésil une espèce à bec plus long, point de blanc sous la gorge (*Hœm. palliatus*, Tem.), que Wils., VIII, LXIV, 2, confond avec la commune; aux Malouines, une autre dont le noir descend davantage sur la poitrine (*Hœm. luctuosus*, Cuv.), et dans tout l'hémisphère antarctique, une à plumage tout noir. (*Hæm. niger*, Cuv.), *Hæm. ater*, Vieill., gal. 230, Quoy et Gaymard, Voyage de Freycinet, pl. XXXIV.

On ne peut guère s'empêcher de placer près des pluviers et des huîtriers

LES COURE-VITE. (CURSORIUS. Lac. TACHYDROMUS. Il.)

Dont le bec, plus grêle, est également conique, arqué, sans sillon et médiocrement fendu; leurs ailes sont plus courtes, et leurs jambes, plus hautes, se terminent par trois doigts sans palmure et sans pouce.

On en a vu, mais très rarement, en France et en Angleterre, une espèce originaire du nord de l'Afrique, fauve-clair, à ventre blanchâtre (*Charadrius Gallicus*, Gm. *Cursorius isabellinus*, Meyer.) Enl. 795, et on eu a rapporté une des Indes, gris-brun, à poitrine rousse. (*Ch. Coromandelicus*, *Curs. asiaticus*, Lath.), Vieillot, Gal., 232, enl. 892. L'une et l'autre a derrière l'œil un trait blanc et

un trait noir; leur nom vient de la rapidité de leur course. On ne connaît d'ailleurs rien de leurs mœurs (1).

Autant que l'on en peut juger par l'extérieur, c'est encore ici que l'on peut le mieux placer

LES CARIAMA. Briss. (MICRODACTYLUS. Geoff. DICHOLOPHUS. Iliger.) (2)

Qui ont le bec plus long, plus crochu et fendu jusques sous l'œil, ce qui leur donne quelque chose de la physionomie et du naturel des oiseaux de proie, et les rapproche un peu des hérons. Leurs jambes, écussonnées et très hautes, se terminent par des doigts extrêmement courts, un peu palmés à leur base, et par un pouce qui ne peut atteindre la terre.

On n'en connaît qu'une seule espèce de l'Amérique méridionale (*Microd. cristatus*, Geoff.; *Palamedea cristata*, Gm.; *Saria*, d'Azz.) Ann. du Mus. d'Hist. nat., XIII, pl. 26, col. 237, et Vieillot, Gal., 259, qui surpasse le héron pour la taille, et se nourrit de lézards et d'insectes qu'elle poursuit dans les lieux élevés et sur les lisières des forêts. Son plumage est gris-fauve, ondé de brun; des plumes effilées placées sur la base du bec, y forment une huppe légère qui revient en avant. Elle vole mal et rarement; sa voix forte ressemble à celle d'un jeune dindon. Comme sa chair est estimée, on l'a rendue domestique en divers endroits.

La famille

DES CULTRIROSTRES.

Se reconnaît à son bec gros, long et fort, le plus souvent même tranchant et pointu, et se compose

---

(1) Ajoutez le *Coure-vite à ailes violettes* (*Curs. chalcopterus*, T.), col. 298; — le *C. à double collier* (*C. bicinctus*, T.), Man. orn.; — *Curs. Teminkii*, Swains., Zool. Ill., 106.

(2) *Microdactylus*, doigts courts. *Dicholophus*, crête sur deux rangs. *Hæmatopus*, pieds couleur de sang. M. Vieillot a préféré le nom barbare de *cariama*, qu'il faut prononcer *cariama*.

presque en entier d'oiseaux réunis par Linnæus sous son genre ARDEA. Un grand nombre de ses espèces a la trachée diversement repliée dans le sexe mâle ; leurs cœcums sont courts, et même les hérons proprement dits n'en ont qu'un.

Nous la subdivisons en trois tribus, celles des grues, des hérons propres et des cigognes.

La première tribu ne forme qu'un grand genre.

LES GRUES. (GRUS. CUV.)

Ont le bec droit, peu fendu ; la fosse membraneuse des narines, qui est large et concave, occupe près de moitié de sa longueur. Leurs jambes sont écussonnées ; leurs doigts médiocres, les externes peu palmés et le pouce touchant à peine à terre. Elles ont presque toutes une partie plus ou moins considérable de la tête et du cou dénuée de plumes. Leurs habitudes sont plus terrestres et leur nourriture plus végétale que celles des genres suivants : aussi ont-elles un gésier musculeux et des cœcums assez longs. Leur larynx inférieur n'a qu'un muscle de chaque côté.

On peut laisser, selon nous, en tête de ce genre, comme l'a fait Pallas (1),

LES AGAMIS. (PSOPHIA. L.)

Qui ont le bec plus court que les autres espèces, la tête et le cou revêtus seulement d'un duvet, et le tour de l'œil nu. Ils vivent dans les bois, de grains et de fruits.

L'espèce la plus connue, de l'Amérique méridionale, est l'*Oiseau-trompette* (*Psophia crepitans*, L.) enl. 169, ainsi nommée de la faculté de faire entendre un son sourd et profond, qui semble d'abord venir de l'anus. Il

(1) Spicil. zool., IV, 3.

est grand comme un chapon ; à plumage noirâtre, avec des reflets d'un violet brillant sur la poitrine, et le manteau cendré nué de fauve vers le haut. Cet oiseau est reconnaissant ; il s'attache comme un chien, et se laisse, dit-on, apprivoiser au point de conduire les autres oiseaux de basse-cour. Il vole mal, mais court très vite. Il niche à terre au pied des arbres. Sa chair est agréable (1).

Quelques autres grues étrangères, qui ont le bec plus court que les nôtres, doivent être mises en suite.

L'*Oiseau royal* ou *Grue couronnée*. (*Ardea pavonia*. L.) Enl. 265. et le jeune. Vieill. 257.

D'une taille très svelte, de quatre pieds de haut, cendré, à ventre noir, à croupion fauve, à ailes blanches ; ses joues nues sont colorées de blanc et de rose vif, et son occiput est couronné d'une gerbe de plumes effilées, jaunes, qu'il étale à volonté. Ce bel oiseau, dont la voix ressemble au son éclatant d'une trompette, nous vient de la côte occidentale d'Afrique, où il est souvent élevé dans les cases et s'y nourrit de grains. Dans l'état sauvage, il fréquente les lieux inondés et y prend de petits poissons.

La *Demoiselle de Numidie*. (*Ardea virgo*.) Enl. 246.

Semblable au précédent pour la forme et presque pour la taille, cendrée, à cou noir, avec deux belles aigrettes blanchâtres formées par le prolongement des plumes effilées qui couvrent l'oreille. Celles qu'on a vues en esclavage se fesaient remarquer par des gestes et des mouvements affectés et bizarres (2).

---

(1) On le nomme *agami* à Cayenne, selon Barrère ; *caracara* aux Antilles, selon Dutertre. Comme le nom d'*oiseau-trompette* se donne aussi en Afrique à un *calao*, Fermin (Descript. de Surin.) transporte ridiculement a l'*agami* le caractère de deux becs l'un sur l'autre. On a confondu long-temps l'agami avec le *macucagua* de Margrave, qui est un *tinamou*. *Psophia*, nom forgé par Barrère, de Ψοφεο, faire du bruit.

Ajoutez *Psophia viridis*, Spix, 83, et *Ps. leucoptera*, id., 84.

(2) Les anatomistes de l'Académie avaient appliqué à cet oiseau, à cause de ses gestes, les noms de *scops*, d'*otus* et d'*asio*, par lesquels les anciens désignaient nos *ducs*. Buffon, qui avait bien réfuté cette erreur à l'article des ducs, l'adopte, par oubli, dans celui de la demoiselle.

Les Grues ordinaires ont le bec autant et plus long que la tête.

La *Grue commune*. (*Ardea grus*. L.) *Grus cinerea*. Bechst. Enl. 769. Frisch. 194. Naum. 1re éd. 2. f. 2.

Haute de quatre pieds et plus, cendrée, à gorge noire, à sommet de la tête nu et rouge, à croupion orné de longues plumes redressées et crépues, en partie noires, est célèbre de tous les temps par les migrations qu'elle fait chaque automne du nord au midi, et chaque printemps en sens contraire, en troupes aussi nombreuses que bien ordonnées. Elle mange du grain dans les champs, mais elle préfère les insectes et les vers que lui fournissent les contrées marécageuses. Les anciens ont beaucoup parlé de ces oiseaux, parce que leur chemin principal paraît être par la Grèce et l'Asie mineure (1).

On ne peut placer qu'entre les grues et les hérons

Le *Courlan* ou *Courliri*. (*Ard. Scolopacea*. Gm.) Enl. 848 (2).

Dont le bec, plus grêle et un peu plus fendu que celui des grues, se renfle vers le dernier tiers de sa longueur, et dont les doigts, tous assez longs, n'ont aucune palmure. Il a les mœurs et la taille des hérons et le plumage brun avec des pinceaux blancs sur le cou.

Et le *Caurale*. (Eurypyga. Ilig.) (3) Vulg. *petit Paon des roses* ou *Oiseau du Soleil*. (*Ard. Helias*. L.) Enl. 702.

Dont le bec, plus grêle que celui des grues, mais muni d'une fosse nasale semblable, est fendu jusque sous les yeux comme aux hérons, mais sans avoir de peau nue à sa

---

(1) A ce genre appartiennent encore la *Gr. du Canada* (*Ard. canadensis*, Edw., 133); la *Grue à collier*, enl. 865, et la *Grue des Indes*, Edw., 45 (*Ard. antigone*), Vieill., gal. 256; — la *Grue blanche*, enl. 889 (*Ard. americana*), et la *Grue géant*, Pall., It. II, n° 30, t. I (*Ard. gigantea*), qui ne nous paraît différer en rien de la blanche; enfin la *Grue caronculée* (*Ard. carunculata*), qui n'est point un héron, comme l'a cru Gmelin.

(2) C'est de cet oiseau que M. Vieillot a fait son genre *Aramus*, gal., p. 252; Spix, pl. 91, le nomme *Rallus ardeoïdes*.

(3) M. Vieillot a changé ce nom en celui d'*Hélias*.

base. C'est un oiseau de la taille d'une perdrix, à qui son cou long et mince, sa queue large et étalée et ses jambes peu élevées, donnent un air tout différent de celui des autres oiseaux de rivage. Son plumage, nuancé, par bandes et par lignes, de brun, de fauve, de roux, de gris et de noir, rappelle les plus beaux papillons de nuit. On le trouve le long des rivières de la Guiane.

La seconde tribu est plus carnassière, et se reconnaît à son bec plus fort, à ses doigts plus grands : on peut mettre en tête,

LES SAVACOUS. (CANCROMA. Lin.)

Qui se rapprocheraient entièrement des hérons par la force de leur bec, et le genre de nourriture qui en résulte, sans la forme extraordinaire de ce même bec ; on trouvera cependant, en dernière analyse, que ce n'est qu'un bec de héron ou de butor très écrasé : il est en effet très large de droite à gauche, et comme formé de deux cuillers appliquées l'une contre l'autre par leur côté concave. Ses mandibules sont fortes et tranchantes, et la supérieure a une dent aiguë à chaque côté de sa pointe; les narines, percées vers sa base, se prolongent en deux sillons parallèles qui règnent jusques vers sa pointe. Les pieds ont quatre doigts, tous longs, et presque point de membranes ; aussi ces oiseaux se tiennent-ils sur les arbres aux bords des rivières, d'où ils se précipitent sur les poissons, qui font leur nourriture ordinaire. Leur démarche est d'ailleurs triste et leur attitude enfoncée comme celle des hérons.

L'Espèce connue (*Cancroma cochlearia*. L.) Enl. 38 et 369, Vieill., galer., pl. 249, est grande comme une poule, blanchâtre, à dos gris ou brun, à ventre roux, à front blanc, suivi d'une calotte noire qui se change en une longue huppe dans le mâle adulte ; elle habite les parties chaudes et humides de l'Amérique méridionale.

Viennent ensuite

LES HÉRONS. (ARDEA. CUV.)

Qui ont le bec fendu jusque sous les yeux ; une petite fosse nasale prolongée en un sillon jusque très près de la pointe ; ils se font remarquer de plus par un tranchant dentelé au bord interne de l'ongle du doigt du milieu. Leurs jambes sont écussonnées ; leurs doigts et leur pouce assez longs, leur palmure externe notable, et leurs yeux placés dans une peau nue qui s'étend jusqu'au bec. Leur estomac est un très grand sac peu musculeux, et ils n'ont qu'un cœcum très petit. Ce sont des oiseaux tristes, qui nichent et se perchent aux bords des rivières où ils détruisent beaucoup de poissons. Leur fiente brûle les arbres. Il y en a dans les deux continents des espèces très nombreuses, qui ne peuvent guère se subdiviser que par quelques détails de plumage.

Les hérons vrais ont le cou très grêle, garni vers le bas de longues plumes pendantes.

Le *Héron commun.* (*Ardea major* et *Ard. cinerea.* L.) Enl. 755 et 787. Frisch. 198-199. Naum. 1re éd. 25. f. 33-34.

Cendré-bleuâtre, une huppe noire à l'occiput ; le devant du cou blanc, parsemé de larmes noires ; grand oiseau très nuisible à nos rivières ; célèbre autrefois par le plaisir que prenaient les grands à le faire chasser par le faucon.

Nous avons aussi un héron gris et roux ou pourpré (*Ard. purpurea*, enl. 788, Naum., 1re éd., Sup., 45, f. 89-90 (1).

(1) Selon M. Meyer, les *Ard. purpurea, purpurata, rufa*, Gm. ; *Africana*, Lath., ne sont que des variétés du héron pourpré.

Ajoutez *A. herodias*, Gm. ; Wils., VIII, LXV, 2, dont le jeune est peut-être enl. 858 ; — *A. cocoi*, Lath. ; Spix, XC, sous le faux nom d'*Ardea maquari* ; — *A. sibilatrix*, Temm., col. 271 ; — *A. ludoviciana*, Gm., enl. 909, dont *A. virescens*, enl. 908 et 912, ne diffère point par l'espèce ; — *A. Novæ-Guinæ*, Lath., enl. 926, approche un peu du courlan par son bec.

On a donné aux plus petits hérons à pieds plus courts le nom de *Crabiers*.

Le plus commun en France, dans les contrées montagneuses, est

Le *Blongios*. (*Ard. minuta* et *danubialis*. Gm.) Enl. 323. Frisch. 207. Naum. 1re éd. 28. f. 37.

Fauve, à calotte, dos et pennes noires; il n'est guère plus grand qu'un râle, et se tient près des étangs.

Les ONORÉS joignent à la tournure des crabiers une taille de vrai héron et la couleur des butors (1).

Les AIGRETTES sont des hérons dont les plumes du bas du dos sont à une certaine époque longues et effilées.

Les plus belles espèces, dont les plumes s'emploient pour l'usage qu'indique le nom donné à ces oiseaux, sont :

La *petite aigrette*. (*Ardea Garzetta*.) Enl. 901.

Moitié moindre que le héron, toute blanche, et dont les plumes effilées ne dépassent pas la queue.

Et la *grande Aigrette*. (*A. Alba*.) Enl. 886.

Toute blanche aussi, mais plus grande.

On trouve ces deux espèces en Europe (2).

Il y en a une troisième à tarses plus courts, dont les plumes effilées dépassent la queue de beaucoup (*A. egretta*), enl., 925.

Nous croyons devoir aussi rapprocher des aigrettes

Le *Crabier de Mahon*. (*A. comata*. Gm.) Enl. 348. Naum. 1re éd. 22. f. 45.

Oiseau du midi de l'Europe, à dos brun roussâtre, ailes ventre et queue blanche. L'adulte a le cou jaunâtre et une longue huppe à l'occiput (3).

---

(1) *A. lineata*, Gm., enl. 860; — *A. tigrina*, id., enl. 790, qui paraît être le jeune d'*A. flava*, Gm.

(2) M. Temmink pense que l'*A. alba* est le jeune d'*A. egretta*, et que la pl. enl. 901 ne représente pas la petite aigrette d'Europe, mais celle d'Amérique.

(3) D'après les recherches exactes de M. Meyer, les *Ardea castanea*, Gm., ou *ralloïdes*, Scopol.; — *A. squaiotta*; — *A. Marsiglii*; — *A. pumila*, et même *A. erythropus*, et *A. malaccensis*, Gm., enl. 911, ne

Les Butors ont les plumes du cou lâches et écartées, ce qui le fait paraître plus gros. Ils sont d'ordinaire tachetés ou rayés.

Le *Butor d'Europe*. (*Ard. stellaris.*) Enl. 789. Frisch. 205. Naum. 1re éd. 27. f. 36.

Fauve-doré, tacheté et pointillé de noirâtre, à bec et pieds verdâtres, se tient dans les roseaux, d'où il fait entendre une voix terrible, qui lui a valu son nom *Bos-taurus*. Sa position dans l'état tranquille est singulière, le bec levé vers le ciel (1).

Les Bihoreaux ont, avec le port des butors, et un bec plus gros à proportion, quelques plumes grêles implantées dans l'occiput de l'adulte.

Nous n'en avons qu'un dans ce pays-ci,

Le *Bihoreau d'Europe*. (*Ard. nycticorax*. L.) (2) Enl. 758. Frisch. 203. Naum. 1re éd. 26. f. 35.

Le mâle est blanc, à calotte et dos noirs; les jeunes, enl. 759, gris, à manteau brun, calotte noirâtre (3).

Au reste, nous devons faire remarquer que les différentes

---

sont que des variétés ou des âges différents du crabier de Mahon, ou *A. comata*. L'*A. senegalensis*, enl. 315, en est aussi un jeune âge. C'est peut être la véritable *Grue des Baléares* de Pline, XI, 37.

Ajoutez *A. candidissima*, Wils., LXIII, 4; — le *Garde-bœuf*, *A. bubulcus*, Savigny; Eg., Ois., pl. VIII; — *A. leucocephala*, Gm., enl. 910; — *A. jugularis*, Forster, ou *gularis*, Bosc., Actes de la Soc. d'hist. natur., in-fol., pl. II, ou *albicollis*, Vieill., gal. 253; — *A. cærulea*, enl. 349, dont *A. æquinoctialis*, Catesb., 77, pourrait bien être le jeune, malgré la différence de couleur; — *A. rufescens*, Gm., enl. 902; — *A. leucogaster*, enl. 350; — *A. agami*, enl. 859.

(1) Ajoutez *A. minor*, Wils., VIII, LXV, 3, ou *A. stellaris*, B.; Gm.; Edw., 136; — *A. undulata*, Gm., enl. 768; — *A. philippensis*, Gm., enl. 908.

(2) Selon M. Meyer, dont nous suivons encore ici les résultats, l'*Ard. grisea*, l'*Ard. maculata* et l'*Ard. badia*, Gm., se rapportent à différents états du Bihoreau.

(3) Ajoutez *A. pileata*, Lath., ou *A. alba*, β.; Gm., enl. 907; — *A. caledonica*, Lath.; — *A. cayennensis*, enl. 899, ou *violacea*, Wils., VIII, LXV, 1, dont *A. jamaïcensis*, Gm., est le jeune; — *A. sibilatrix*, T., col. 271. — Le *Pouacre*, Buff. (*Ar. Gardeni*, Gm.), enl. 309, paraît le jeune d'un Bihoreau cendré à calotte et dos noir bronzé. C'est le même que *A. maculata*, Frisch., 202.

subdivisions du genre des hérons ont assez peu d'importance et de netteté.

La troisième tribu, outre un bec plus gros, plus lisse que la seconde, a des palmures presque égales et assez fortes entre les bases de ses doigts.

LES CIGOGNES. (CICONIA. Cuv.)

Ont un bec gros, médiocrement fendu, sans fosse ni sillon, où les narines sont percées vers le dos, près de la base, et dont le fond est occupé par une langue extrêmement courte. Leurs jambes sont réticulées et leurs doigts antérieurs assez fortement palmés à leur base, surtout les externes. Les mandibules légères et larges de leur bec, en frappant l'une contre l'autre, produisent un claquement, presque le seul bruit que ces oiseaux fassent entendre. Leur gésier est peu musculeux, leurs cœcums si petits qu'on les aperçoit à peine; leur larynx inférieur n'a point de muscle propre; leurs bronches sont plus longues et composées d'anneaux plus entiers qu'à l'ordinaire.

Nous en avons deux espèces en France.

La *Cigogne blanche*. (*Ardea ciconia*. L.) Enl. 866. Frisch, 196. Naum. 1re éd. 22. f. 31.

Blanche, à pennes des ailes noires, à bec et pieds rouges, grand oiseau pour lequel le peuple a un respect particulier, fondé sans doute sur ce qu'il détruit les serpents et autres bêtes nuisibles. Elle fait son nid de préférence sur les tours, les sommets des clochers, et y revient tous les printemps, après avoir été passer l'hiver dans les diverses contrées de l'Afrique, et y avoir niché une autre fois.

La *Cigogne noire*. (*Ardea nigra*. L.) Enl. 399, et le jeune, Frisch. 197. Naum. 23. f. 32.

Noirâtre, à reflets pourpres, à ventre blanc, fréquente les marécages écartés, et niche dans les forêts (1).

---

(1) A ce genre appartient encore le *Maguari* ou Cigogne d'Amérique

Parmi les espèces étrangères, on peut distinguer

Les *Cigognes à col nud*,

Dont le bec est encore plus gros qu'aux autres espèces, mais de substance légère; et parmi elles,

Les *Cigognes à sacs*. (*Ard. dubia*. Gm. *Ard. algala*. Lat.)

Qui ont sous le milieu du cou un appendice comme un gros saucisson, et dont les plumes du dessous de l'aile donnent les panaches légers que l'on appelle *Marabous*. Ce sont les plus grands oiseaux du genre; leur ventre est blanc, leur manteau noir bronzé. Il y en a deux espèces, l'une du Sénégal, à manteau uni (*Cic. marabou*, Tem., col. 300), l'autre des Indes, dont les couvertures de l'aile sont bordées de blanc (*C. argala*, Tem., col. 301.) Leur large bec leur sert à prendre des oiseaux au vol (1).

Les Jabirus. (Mycteria. Lin.)

Que Linnæus a séparés des ardea, sont très voisins des cigognes, beaucoup plus même que celles-ci des hérons proprement dits; l'ouverture médiocre de leur bec, leurs narines, l'enveloppe réticulée de leurs tarses, et leurs palmures considérables, sont les mêmes qu'aux cigognes; aussi ont-ils le même genre de vie.

Leur unique caractère est un bec légèrement recourbé vers le haut.

L'espèce la plus connue (*Mycteria americana*, Lin.)(2),

(*A. maguari*), Vieill., gal. 254; et Spix, LXXXIX, sous le faux nom de *Ciconia jubura*, qui diffère peu de notre *Cig. blanche*, si ce n'est par son bec cendré; — la petite *C. noire de Nubie* (*Ciconia Abdimii*, Lichtenst.), Ruppel., 8; — la *C. violette* (*C. leucocephala*, Gm.), enl. 906.

(1) Ajoutez la *Cigogne chevelue* (*C. capillata*, T.), col. 312.

(2) *Touyouyou*, à Cayenne; *aïaïai*, au Paraguay, *collier rouge*, etc. Barrère l'a confondu avec l'*Autruche d'Amérique*, ce qui a fait transporter à cette Autruche le nom de *touyouyou* ou de *touyou*, par Brisson et par Buffon.

Mycteria, nom dérivé, par Linnæus, de μυκτήρ, nez, trompe, à cause de son grand bec.

enl. 817, est très grande, blanche, à tête et cou sans plumes, revêtus d'une peau noire, rouge vers le bas; l'occiput seulement a quelques plumes blanches ; le bec et les pieds noirs. Elle vit dans l'Amérique méridionale, au bord des étangs et des marais, où elle poursuit les reptiles et les poissons (1).

LES OMBRETTES. (SCOPUS. Briss.) (2)

Ne se distinguent des cigognes que par un bec comprimé, dont l'arête tranchante se renfle vers la base, et dont les narines se prolongent en un sillon qui court parallèlement à l'arête jusqu'au bout, lequel est un peu crochu.

On n'en connaît qu'une espèce (*Scopus umbretta*), enl. 796, Vieill., gal. 250, grande comme une corneille, de couleur de terre d'ombre, et dont le mâle a l'occiput huppé. Elle est répandue dans toute l'Afrique.

LES BECS-OUVERTS. (HIANS. Lacép. ANASTOMUS. Ilig.)

N'ont, pour être séparés des cigognes, qu'un caractère à peu près de la force de celui des jabirus. Les deux mandibules de leur bec ne se joignent que par la base et par la pointe, laissant dans le milieu de leurs bords un intervalle vide; encore ce vide paraît-il en partie l'effet de la détrition, car on y voit les fibres de la substance cornée du bec qui paraissent avoir été usées.

Ce sont des oiseaux des Indes orientales, dont l'un est blanchâtre (*Ardea ponticeriana*, Gm.), enl. 932, et Vieillot, Gal. 251, et l'autre gris-brun (*Ardea coromandeliana*); Sonnerat, It. II, 219. Tous deux ont les pennes des ailes et de la queue noires. Peut-être le dernier n'est-il que le jeune âge. Un troisième tout noir irisé (*Bec-*

---

(1) Ajoutez *Mycteria senegalensis*, Lath.; Vieill., gal. 255, dont le *Ciconia ephippirhyncha*, Ruppel, av. 3, ne paraît différer que parce qu'il est dessiné sur le fraix, et montre deux pendeloques à la base du bec.

(2) Scopus vient de Σκοπὸς, sentinelle.

ouvert à lames, *An. lamelliger*, Tem.), col. 236, est remarquable parce que chacune de ses plumes a sa tige terminée par une lame cornée, étroite, qui dépasse les barbes.

LES DROMES. (DROMAS. Paykull.)

Ressemblent beaucoup aux becs-ouverts, dont ils ont à peu près la tournure et les pieds, mais leur bec comprimé un peu renflé à sa base en dessous a des narines ovales, et ses bords se joignent bien.

On n'en connaît qu'une espèce des rivages de la mer rouge et du Sénégal (*Dromas ardeola*, Payk, Mém. de Stokh., 1805, pl. 8.) Col. 362. A plumage blanc, une partie du manteau et des ailes noires (1).

LES TANTALES. (TANTALUS. L.)

Ont des pieds, des narines et un bec de cigogne; mais le dos du bec est arrondi, et sa pointe recourbée vers le bas, et légèrement échancrée de chaque côté: une portion de leur tête, et quelquefois de leur cou, est dénuée de plumes.

Le *Tantale d'Amérique*. (*Tantalus loculator*. Lin.) Enl. 868. Wils. VIII. LXVI. 1.

Est grand comme une cigogne, mais plus grêle; blanc, à pennes des ailes et de la queue noires, à bec et pieds noirâtres, ainsi que la peau nue de la tête et du cou. Il vit dans les deux Amériques, arrivant dans chaque pays à la saison des pluies, et fréquentant les eaux vaseuses, où il recherche surtout les anguilles. Sa démarche est lente et son naturel stupide.

Le *Tantale d'Afrique*. (*Tantalus ibis*. Lin.) Enl. 389.

Blanc, légèrement nuancé de pourpre sur les ailes, à bec jaune, à peau du visage nue et rouge, a été long-temps regardé par les naturalistes comme l'oiseau si révéré des anciens Egyptiens sous le nom d'*Ibis*; mais des recherches récentes ont prouvé que l'ibis est une espèce beaucoup

(1) Dupont, Ann. des sc. nat., tom. IX, pl. XLV. C'est l'*Erodia amphilensis*, Salt., Voy. en Abyss., atlas, pl. XXXI.

plus petite, dont nous parlerons plus bas. Ce tantale ne se trouve pas même communément en Egypte; c'est du Sénégal qu'on nous l'apporte.

Le *Tantale de Ceylan.* (*Tantalus leucocephalus.*) Encyc. méth. Ornit. pl. 66, fig. 1. Vieill. Gal. 247.

Le plus grand de tous, et celui qui a le plus gros bec. Ce bec et la peau de la face sont jaunes, le plumage blanc, avec une ceinture sur la poitrine et les pennes noires, de longues plumes roses sur le croupion, qu'il perd pendant la saison des pluies (1).

Les Spatules ou Pallettes. (Platalea. Lin.) (2)

Se rapprochent des cigognes par toute leur structure; mais leur bec, dont elles ont tiré leur nom, est long, plat, large partout, s'élargissant et s'aplatissant, surtout au bout, en un disque arrondi comme celui d'une spatule; deux sillons légers partent de la base, s'étendent jusqu'au bout, sans rester exactement parallèles aux bords. Les narines sont ovales, et percées à peu de distance de l'origine de chaque sillon; leur petite langue, leurs jambes réticulées, leurs palmures assez considérables, leurs deux très petits cœcums, leur gésier peu musculeux, leur larynx inférieur dépourvu de muscles propres, sont les mêmes que dans les cigognes, mais l'élargissement de leur bec lui ôte toute sa force, et ne le rend propre qu'à fouiller dans la vase, ou à pêcher de petits poissons ou des insectes d'eau.

La *Spatule blanche huppée.* (*Platalea leucorodia.* Gm.) Enl. 405. Naum. Sup. 44. f. 87.

Toute de cette couleur, avec une huppe à l'occiput, est répandue dans tout l'ancien continent, y niche sur les arbres élevés. (La *Spatule blanche sans huppe.*) Buff., Hist. des Ois., tome VII, pl. 24, n'est, selon M. Bail

(1) Ajoutez le *Tantale lacté* (*T. lacteus*, T.), col. 352.

(2) Platalea ou platea, noms latins, pris quelquefois comme synonymes de pelecanus.

lon, que le jeune âge de la précédente. Outre l'absence de la huppe, elle se distingue par un bord noir aux pennes des ailes.

La *Spatule rose.* (*Platalea aiaia.*) Enl. 165. Vieillot Gal. 248.

A le visage nu, et des teintes rose-vif de diverses nuances sur le plumage, qui deviennent plus intenses avec l'âge. Elle est propre à l'Amérique méridionale.

La famille

DES LONGIROSTRES

Se compose d'une foule d'oiseaux de rivage, dont le plus grand nombre formait le genre *scolopax* de Linnæus, et dont les autres avaient été confondus dans son genre *tringa*, en partie contre le caractère que ce genre portait, d'un pouce trop court pour toucher la terre. Enfin, il en est un petit nombre qui avaient été placés avec les pluviers, à cause du défaut absolu de pouce. Tous ces oiseaux ont à peu près les mêmes formes, les mêmes habitudes, et souvent presque les mêmes distributions de couleurs, ce qui les rend très difficiles à distinguer entre eux. Ils se caractérisent en général par leur bec grêle, long et faible, qui ne leur permet guère que de fouiller dans la vase pour y chercher les vers et les petits insectes, et les différentes nuances, dans la forme de ce bec, servent à les subdiviser en genres et en sous-genres.

Dans les principes de Linnæus, il aurait dû réunir la plupart de ces oiseaux sous son grand genre

BÉCASSE (SCOLOPAX.),

Que nous diviserons comme il suit, d'après les nuances de forme des becs.

Les Ibis. (Ibis Cuv.) (1)

Que nous séparons des tantales de Gmelin, parce que leur bec, arqué comme celui des tantales, est cependant beaucoup plus faible, sans échancrure à sa pointe, et que les narines, percées vers le dos de sa base, se prolongent chacune en un sillon qui règne jusqu'au bout. Ce bec est d'ailleurs assez épais, presque carré à sa base, et il y a toujours quelque partie de la tête, ou même du cou, dénuée de plumes. Les doigts externes sont notablement palmés à la base, et le pouce assez long pour bien appuyer à terre.

Il y en a qui ont les jambes courtes et réticulées; ce sont les plus robustes, et ceux qui ont le plus gros bec.

L'*Ibis sacré*. (*Ibis religiosa*. Nob. *Abou-Hannès*. Bruce, It., pl. 35. *Tantalus œthiopicus*. Lath.) L'adulte, Cuv., Recherches sur les Ossements fossiles, tom. I.; et le jeune., Savign. Descrip. de l'Égypte., Hist. nat. des ois., pl. 7.

Est l'espèce la plus célèbre. On élevait cet oiseau dans les temples de l'ancienne Égypte, avec des respects qui tenaient du culte; et on l'embaumait après sa mort, à ce que disent les uns, parce qu'il dévorait des serpents qui auraient pu devenir très dangereux pour le pays; selon d'autres, parce qu'il y avait quelque rapport entre son plumage et quelqu'une des phases de la lune; enfin, d'après quelques-uns, par ce que son apparition annonçait la crue du Nil (2). On a cru long-temps que cet ibis des Égyptiens était le tantale d'Afrique; on sait aujourd'hui que c'est un oiseau du genre que nous traitons, grand comme une poule, à plumage blanc, excepté le bout des pennes de l'aile, qui est noir; les dernières couvertures ont leurs barbes alongées, effilées, d'un noir à reflets violets, et recouvrent ainsi le bout des ailes et la queue. Le bec et les

---

(1) Voici encore une de ces distinctions et de ces dénominations prises par M. Vieillot (gal. 246), sans citation, quoique mon Mémoire sur l'Ibis, où je l'ai établie, date de quinze ans avant tout ce qu'il a écrit sur le système des oiseaux.

(2) Savigny, Mém. sur l'Ibis.

pieds sont noirs, ainsi que toute la partie nue de la tête et du cou : cette partie est recouverte, dans la jeunesse, au moins à sa face supérieure, de petites plumes noirâtres. L'espèce se trouve dans toute l'étendue de l'Afrique (1).

D'autres ibis ont les jambes écussonnées : leur bec est assez généralement plus grêle.

L'*Ibis rouge*. (*Scol. rubra*. Lin. *Tantalus ruber*. Gm.) Enl. 80 et 81. Wils. VIII. LXVI. 2.

Est un oiseau de toutes les parties chaudes de l'Amérique, remarquable par sa belle couleur rouge-vif, avec les bouts des pennes des ailes noires. Ses petits, couverts d'abord d'un duvet noirâtre, deviennent cendrés, puis blanchâtres quand ils commencent à voler : ce n'est qu'à deux ans que le rouge paraît, et il prend ensuite plus d'éclat avec l'âge. Cette espèce ne voyage point, et vit en troupes dans les lieux marécageux voisins des embouchures des fleuves. On la prive aisément.

L'*Ibis vert*, vulg. *Courlis vert*. (*Scol. Falcinellus*. Lin.) Enl. 819. Naum. 1re, éd. Sup. 28. Savig. Eg. ois. pl. VII. F. 2.

A corps d'un roux brun pourpré, à manteau vert-foncé, les jeunes ont la tête et le cou pointillé de blanchâtre. C'est un bel oiseau du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique, et, selon toute apparence, l'espèce que les anciens appelaient *ibis noir* (2).

---

(1) Il y a aux Moluques une espèce voisine, à bec plus long, à couvertures moins effilées, en partie variées de blanc; à plumes du haut de la poitrine longues et pointues (*Ibis molucca*, Cuv.); et au Bengale une autre à couvertures peu effilées et cendrées (*Ibis bengala*, Cuv.).

Ajoutez *Ib. papillosa*, Temm., col. 304; — *Tant. calvus*, Gm., enl. 867; — *Ibis nudifrons*, Spix, 86; — *Ib. oxycercus*, id., 87; — *T. albicollis*, Gm., ou *curicaca* de Margr., enl. 976; — *Tant. cayennensis*, Gm., enl. 820; — *Ibis plumbeus*, Temm., col. 235; — *Tant. melanopis*, Gm.; Lath., III, pl. LXXIX; — *Ibis chalcoptera*, Vieill., gal. 246, ou *Tant. hogedash*, Lath.

(2) Ajoutez *Tantalus albus*, et *T. coco*, Gm., enl. 915; — *T. cristatus*, id., enl. 841; — *Ibis leucopygus*, Spix., 88, si toutefois ce n'est pas le jeune du *Ruber*; — *Tant. leucocephalus*, Lath., III, pl. LXXX, 2.

LES COURLIS. (NUMENIUS. CUV.) (1)

Ont le bec arqué comme les ibis, mais plus grêle, rond sur toute sa longueur: le bout du bec supérieur dépasse l'inférieur, et saille un peu au-devant de lui vers le bas. Il y a des palmures entre les bases de leurs doigts.

Le *Courlis d'Europe*. (*Scol. arcuata*. L.) Enl. 818. Frisch. 224, Naum. 5, f. 5.

Grand comme un chapon, brun, et le bord de toutes les plumes blanchâtres; le croupion blanc, la queue rayée de blanc et de brun. C'est un gibier de goût médiocre, commun le long des côtes, et de passage dans l'intérieur. Son nom vient de son cri (2).

Le *Corlieu d'Europe*, vulg. *petit Courlis*. (*Scol. Phœopus*. Lin.) Enl. 842. Edw. 307, Frisch. 225. Naum. 10, f. 10. (3)

De moitié moindre que le courlis, mais presque du même plumage (4).

LES BÉCASSES proprement dites. (SCOLOPAX. CUV.) (5).

Ont le bec droit, le sillon des narines régnant jusqu'assez près du bout, qui se renfle un peu en dehors pour dépasser la mandibule inférieure, et sur le milieu duquel il y a un sillon simple. Ce bout est mou et très sensible; en se desséchant après la mort, il prend une surface pointillée. Leurs pieds n'ont aucune palmure. Un caractère particulier à ces

---

(1) *Numenius* dérive de *néoménie*, nouvelle lune, à cause de la figure de croissant qu'a son bec.

(2) Ajoutez le *Courlis à mèches étroites* du Cap (*Num. virgatus*, C.), enl. 198; — le *C. à m. ét.* de l'Inde (*N. lineatus*); — le *C. à long bec* d'Amérique (*Num. longirostris*, Wils.), Am. II, XXIV, 4; — *Num. borealis*, id., VII, LVI, 1.

(3) *Phœopus* (pied cendré), nom composé par Gesner.

(4) Ajoutez le *Courlis à bec mince* (*Numenius tenuirostris*, Ch. Bonap.); — le *C. à croupion roussâtre* (*Num. rufus*), Vieill., gal. 245; — le *Courlis demi-bec* (*Num. brevirostris*, T.), col. 381.

N. B. Le bec, dans ce genre et dans presque toute cette famille, alonge avec l'âge.

(5) Scolopax, nom grec de la bécasse, de σκόλοψ (pieu), à cause de son bec droit et pointu. M. Vieillot l'a changé en RUSTICULA.

oiseaux est d'avoir la tête comprimée, et de gros yeux placés fort en arrière, ce qui leur donne un air singulièrement stupide, qu'ils ne démentent point par leurs mœurs.

La *Bécasse*. (*Scol. rusticola*. L.) Enl. 885. Frisch. 126, 227. Naum. 1re éd., I. f. 1.

Tout le monde connaît son plumage varié en dessus de taches et de bandes grises, rousses et noires; en dessous, gris, à lignes transverses noirâtres. Son caractère distinctif consiste en quatre larges bandes transverses noires, qui se succèdent sur le derrière de la tête. La bécasse habite pendant l'été sur les hautes montagnes, et descend dans nos bois au mois d'octobre. Elle va seule ou par paires, surtout dans les temps sombres; recherche les vers et les insectes dans le terreau. Il en reste peu dans les plaines pendant l'été (1).

La *Bécassine*. (*Scolopax gallinago*. L.) Enl. 883. Frisch. 229. Naum. 3, f. 3.

Plus petite et à bec plus long que la bécasse, se distingue par deux larges bandes longitudinales noirâtres sur la tête, par un cou moucheté de brun et de fauve, par un manteau noirâtre avec deux bandes longitudinales fauves, par des ailes brunes ondées de gris, par un ventre blanchâtre ondé de brunâtre aux flancs, etc.

Elle se tient dans les marais, aux bords des ruisseaux, des fontaines; s'élève à perte de vue, en faisant entendre de très loin une voix perçante de chèvre.

Nous la retrouvons presque sans changements dans toutes les parties du globe.

La *double Bécassine*. (*Scol. major*. Gm.) Frisch. 228. Naum. 2, f. 2.

Se distingue de la précédente par une taille d'un tiers supérieure, et parce que ses ondes grises ou fauves de dessus sont plus petites et les brunes de dessous plus grandes et plus nombreuses.

---

(1) Ajoutez une espèce très voisine d'Amér. sept. (*Scol. minor*, Gm.), Arct. zool., II, pl. XIX; Vieill., gal. 242; Wils., VI, XLVIII, 2; — *Scol. sabini*. vig., Trans. lin., XIV, pl. XXI, si c'est une espèce constante.

La *petite Becassine* ou la *Sourde*. (*Scol. gallinula*. Gm.)
Enl. 884. Frisch. 231. Naum. 4, f. 4.

De près de moitié moindre que la bécassine commune, n'a qu'une bande noire sur la tête; le fond de son manteau a des reflets vert-bronzé. Un demi-collier gris occupe sa nuque, et ses flancs sont mouchetés de brun comme sa poitrine. Elle reste dans nos marais presque toute l'année.

Tous ces oiseaux sont excellents à manger et assez communs dans nos marchés en hiver (1).

On doit distinguer des autres bécasses

La *Bécassine grise*. (*Sc. grisea*. Gm.) Wils. VII. LVIII. 1. Sc. *Paikullii*. Nils. Orn. Suec. II, pl. 2. Et en plum. d'été. *Scol. noveboracensis*. Lath.

Qui diffère des autres en ce qu'elle a une demi-palmure très marquée entre les doigts externes. Elle est plus cendrée en hiver, plus roussâtre en été, et a toujours le croupion blanc tacheté de noir. On la voit aussi en Europe (2).

Les Rhynchées. (Rhynchæa. Cuv.) (3)

Oiseaux d'Afrique et des Indes, dont les deux mandibules à peu près égales, s'arquent légèrement à leur bout, et où les sillons des narines règnent jusqu'à l'extrémité du bec supérieur, qui n'a point de sillon impair. Leurs doigts n'ont point de palmure. Au port des bécassines, ils joignent des couleurs plus vives, et se font surtout remarquer par des taches œillées sur leurs pennes des ailes et de la queue.

On en connaît de différents mélanges de couleur, que

---

(1) Aj. la *Bécassine muette* d'Eur., *Scol. Brehmii*, Kaup., Isis, 1823; — *Scol. paludosa*, Gm., enl. 895, qui est le *Sc. gallinago*, Wils., VI, XLVII, 1; — *Scol. gigantea*, Temm., col. 403.

La Brunette de Buffon, *Scol. pusilla*, *Dunlin* des Anglais, n'est que l'Alouette de mer à collier, ou la petite Maubèche grise à plumage d'été.

(2) Il paraît que M. Vieillot réserve le nom de *scolopax* à cette subdivision, du moins si, comme je le crois, sa pl. 241 représente cet oiseau; mais elle est peu exacte. M. Leach en fait son genre MACRORAMPHUS.

(3) M. Vieillot a adopté ce genre et ce nom, gal., pl. 240.

Gmelin réunit comme des variétés, sous le nom de *Scol. capensis*, et que M. Temmink croit en effet n'être que différents âges (1).

LES BARGES. (LIMOSA. Bechst.) (2)

Ont le bec droit, quelquefois même légèrement arqué vers le haut, et encore plus long que les bécasses. Le sillon des narines règne jusque tout près de l'extrémité qui est un peu déprimée et mousse, sans sillon impair, ni pointillure. Il y a une palmure entre les bases de leurs doigts externes. Leur taille est beaucoup plus élancée et leurs jambes plus élevées que celles des bécasses; elles fréquentent les marais salés et les bords de la mer.

La *Barge aboyeuse* ou à queue rayée. (*Scol. leucophæa.* Lath. et *laponica.* Gm.) Le jeune, Brit. zool. pl. XIII. Briss. V. pl. XXIV. f. 2. Et l'adulte en plumage d'été. Enl. 900 (3).

En hiver, gris-brun, foncé, à plumes bordées de blanchâtre, poitrine gris-brun; dessous blanchâtre, croupion blanc rayé de brun, etc. En été, rousse, à dos brun. La queue toujours rayée de blanchâtre et de noirâtre.

La *Barge à queue noire.* (*Scol. ægocephala* et *belgica.* Gm. *Limosa melanura.* Leisler.) Le plum. d'hiver, enl. 874; celui d'été, ib. 916.

En hiver, gris-cendré, plus brun sur le dos, ventre blanc; en été, tête, cou et poitrine roux, manteau brun tacheté de

---

(1) *Scol. capensis*, ♂, Gm., enl. 922, serait l'adulte; *Scol. capensis*, ♀, enl. 881, ou *Rhynchœa variegata*, Vieill., gal. 240, le jeune, et enl. 270, un état intermédiaire. Le *Chevalier vert*, Briss. et Buff. (*Rallus benghalensis*, Gm.), Albin, III, 90, est encore de ce genre, et ne paraît même pas différer de la variété représ. enl. 922. *N. B.* Il n'y a que cette dernière planche qui représente bien le bec propre à ce petit sous-genre. Ajoutez une espèce bien distincte du Brésil : *Rhynchœa hilarea*, Val., Bullet. des sc. de Ferussac, 2e cah.

(2) M. Vieillot a changé ce nom en LIMICULA, gal. 243.

(3) Gmelin a fait de cet oiseau jeune une variété de l'espèce suivante, et cite la figure de Brisson, sous *Scol. glottis*, qui est un chevalier. L'adulte est son *Scol. laponica*. Le *Limosa Meyeri*, Leisl. et Temm., est cette espèce en plumage d'hiver, et *Lim. rufa*, la même en plum. d'été.

roux, dessous rayé de bandes brunes, rousses et blanches; queue toujours noire, liserée de blanc au bout.

Ces deux oiseaux ont le double de hauteur de la bécasse. Leurs changements de plumage ont donné lieu à plusieurs multiplications d'espèces. Le dernier couvre en été les plaines de la Nord-Hollande. Son cri est très aigre, comme celui d'une chèvre (1).

LES MAUBÈCHES. (CALIDRIS. Cuv. TRINGA. Temm.) (2).

Ont le bec déprimé au bout, et le sillon nasal très long, comme les barges, mais ce bec n'est généralement pas plus long que la tête; leurs doigts, légèrement bordés, n'ont point de palmure entre leurs bases, et leur pouce est à peine assez long pour toucher à terre; leurs jambes, médiocrement hautes, et leur taille raccourcie, leur donnent un port plus lourd qu'aux barges. Elles sont aussi beaucoup plus petites.

La *Maubèche*, *Sandpiper* et *Canut*, des Anglais. (*Tringa grisea. Tr. cinerea* et *Tr. canutus.* Gm.) Enl. 366. Edw. 276. Wils. VII. LVII. 2.

Dans son plumage d'hiver, elle est cendrée dessus, blanche dessous, tachetée de noirâtre devant le cou et la poitrine. Dans son plumage d'été (*Tr. islandica*, Gm. ou *Tr. rufa*, Wils., VII, LVII, 5), elle a le dessus tacheté de fauve et de noirâtre, le dessous roux. Le *Tr. nævia*, enl. 365, est un état intermédiaire. Toujours les couvertures de la queue sont blanches, rayées de noirâtre et ses pennes grises. Presque de la taille d'une bécassine.

Le *Maubèche noirâtre.* (*Tringa maritima.* Brün.) *Tr. nigricans.* Montag. Trans. lin. IV, pl. II, f. 2. Brit. zool. in-fol., pl. c. 2. f. 1.

Un peu moindre que la précédente; grise, à manteau

---

(1) Ajoutez *Scol. fedoa*, Lin.; Wils., Am. VII, pl. LVI, 4, ou la *Barge marbrée*; — *Limicula marmorata*, Vieill., gal. 243. — On pourrait distinguer le *Scol. terek.*, ou *Sc. cinerea*, Gmel.; Guldenst., Nov. act. petrop., XIX, pl. XIX, qui a le bec recourbé vers le haut et les pieds à demi palmés. Il conduit aux avocettes.

(2) *Calidris*, oiseau cendré et tacheté, fréquentant les rivières et les bois, Arist. Brisson l'applique à la grande Maubèche.

noirâtre, ondé de blanchâtre sur les ailes, à ventre blanchâtre. Elle est plus rare en France, mais commune sur les côtes de Hollande. Ne se repose que sur les pierres (1).

Les Sanderlings. (Arenaria. Bechst. Calidris. Vigors.)

Ressemblent en tout aux maubèches, excepté en ce seul point, qu'ils manquent tout-à-fait de pouce comme les pluviers.

L'espèce connue (*Charadrius calidris*, Gm.) Briss., V, pl. xx, § 2; Vieill., gal. 234; est en hiver grisâtre dessus, blanche dessous et au front, avec des ailes noirâtres, variées de blanc, Wils., VII, lix, A; en été, son dos est tacheté de fauve et de noir, et sa poitrine piquetée de noirâtre (*Char. rubidus.*), Wils., VII, lxiii, 3 (2).

Les Alouettes de mer. (Pelidna. Cuv.)

Ne sont que de petites maubèches à bec un peu plus long que la tête. La bordure de leurs pieds est insensible.

L'*Alouette de mer* ou *petite Maubèche*. (*Tringa cinclus* et *alpina*)

D'un tiers moindre que la grande maubèche, est, comme elle, en hiver, cendrée dessus, blanche dessous, à poitrine nuagée de gris (Wils., VII, lvii, 3); en été, elle prend en-dessus un plumage fauve tacheté de noir; de petites taches noires sur le devant du cou et la poitrine, et une plaque noire sous le ventre. C'est alors l'*Alouette de mer à collier* ou *Tr. alpina*, Gm., ou *Tr. cinclus*, B., enl.,

---

(1) Ajoutez en espèces d'Europe : *Tr. Temminkii*, Leisler, col. 41, 1; —*Tr. minuta*, Leisl., Naum., 21, F., 50. En esp. étrang. : *Tr. leucoptera*, Gm., Lath., Syn. III, pl. lxxxii ; — *Tr. albescens*, Temm., col. 41, 1 ;— *Tr. maculosa*, Vieill., Dict. ; — *Tr. pusilla*, Wils., pl. xxxvii, 4.

(2) Il a été confondu avec l'Alouette de mer en plumage d'hiver, autrement petite Maubèche, ou *Tr. arenaria*. Brisson, notamment, donne la description d'un oiseau et la figure de l'autre. Le *Calidris tringoïdes*, Vieill., gal. 234, paraît une mauvaise figure de cet oiseau en plumage d'été.

852; Wils., VII, LVI, 2. L'*Alouette de mer ordinaire* (*Tr. cinclus*, L.), enl. 851, est un état intermédiaire (1).

Les Cocorli ne diffèrent des alouettes de mer que parce que leur bec est un peu arqué.

L'espèce connue (*Scolopax subarcuata*, Gm.; *Numenius africanus*, Lath.), Naum. 21, f., 28 et 20; f., 27, est, en hiver, noirâtre en-dessus, ondée de grisâtre, et blanchâtre en-dessous; en été, elle a le dos tacheté de noir et de fauve, les ailes grises et le cou et le dessous du corps roux. On la rencontre partout mais toujours très rare.

Les Falcinelles (2).

Ont le bec un peu plus arqué que le cocorli, et de plus ils manquent de pouce.

On n'en connaît qu'un (*Scol. pygmæa*, L.), originaire d'Afrique, mais qui a été vu quelquefois en Europe.

Les Combattants. (Machetes. Cuv.) (3).

Sont de vraies maubèches par le port et par le bec; seulement la palmure entre leurs doigts extérieurs est à peu près aussi considérable que dans les chevaliers, les barges, etc.

On n'en connaît qu'une espèce, *Tringa pugnax*, Lin., enl., 305, 306. Un peu plus petite qu'une bécassine, célèbre par les combats furieux que les mâles se livrent au printemps pour la possession des femelles. A cette époque, leur tête se couvre en partie de papilles rouges, leur cou se garnit d'une crinière épaisse de plumes, si diversement arrangées et colorées, et saillantes en des sens si bizarres, que jamais on ne trouve deux individus semblables; et même avant et après cette époque, il y a tant de variété dans le plumage des combattants, que les naturalistes en ont formé plusieurs espèces imaginaires (4). Ils

---

(1) Ici vient probablement *Tringa macroptera*. Spix, XCII.

(2) M. Vieillot a changé ce nom en Erolia. On a eu tort de nier que cet oiseau manque de pouce.

(3) Μαχητής, pugnator. Πελιδνός, fuscus.

(4) Le *Chevalier varié*, Buff., esp. IV; Briss., V, pl. XVII, 2 (*Tringa littorea*, Lin.; *Tringa ochropus*, B.; *Littorea*, Gm.); le *Chevalier* proprement dit, Buff., esp. II; Briss., V, pl. XVII, fig. 1, cité par Gm.; sous *Scol. calidris*; la *Maubèche* proprement dite, Briss. V, pl. XX,

ont toujours les pieds jaunâtres, ce qui, avec leur bec et leur demi-palmure externe, peut aider à les reconnaître. Cet oiseau, commun dans tout le nord de l'Europe, vient aussi sur nos côtes, surtout au printemps, mais il n'y niche pas.

Il y a en Amérique de petits oiseaux semblables aux maubèches, à pieds demi palmés par devant (les HEMIPALAMA, Ch. Bonap.), *Tringa semipalmata*, Wils., VII, LXIII, 4; *Tringa brevirostris*, Spix, XCIII.

C'est près des maubèches que paraît devoir être placé

L'EURINORINQUE. (EURINORHYNCHUS. Wilson.)

Qui s'en distingue par un bec déprimé, et élargi au bout, presque comme celui de la spatule, et dont la seule espèce connue (*Platalea pygmea*, L.) *Eurinorhynchus griseus*, Wils., Thunb., Acad. Suec., 1816, pl. VI, est une des plus rares qui existent, car on n'en connaît qu'un individu gris dessus, blanc dessous, à peine de la taille d'une alouette de mer.

LES PHALROPES (PHALAROPUS. Briss.) (1).

Sont de petits oiseaux dont le bec, plus aplati que celui des maubèches, a d'ailleurs les mêmes proportions et les mêmes sillons; et dont les pieds ont leurs doigts bordés de très larges membranes comme ceux des foulques.

L'espèce connue (*Tringa lobata*. et *Tr. fulicaria*. L.) (2). *Phalar. fulicarius*. Ch. Bonap.

A le bec fort large pour cette famille. Elle est, en hiver, cendrée dessus, et blanchâtre dessous et à la tête, une bande noire à la nuque : c'est alors le *Phal. gris*, (*Tr. lobata*), Edw., 308; en été, elle devient noire, flambée de fauve dessus, roussâtre dessous; il y a en tout temps une bande

---

fig. 1 (*Tringa calidris*, Gm.); l'oiseau de Frisch, pl. 238, ne sont que des combattants en divers états de plumage, et l'on pourrait en représenter encore beaucoup d'autres variétés.

Selon M. Meyer, le *Tringa grenovicensis*, Lath., est aussi un jeune combattant.

(1) M. Vieillot a changé ce nom en *Crymophile*, gal., pl. 270.

(2) M. Meyer confond mal à propos cet oiseau, Edw., 308, avec le *Tringa hyperborea*, et le *Tr. fusca*, qui ont des becs de chevalier, et dont nous faisons les Lobipèdes.

blanche sur l'aile, qui est noirâtre. C'est alors le *Phalarope rouge* (*Phalaropus rufus*, Bechst. et Meyer; *Tringa fulicaria*, L.) Edw., 142 (1). *Crymophile roux*, Vieill., gal., 270. Cet oiseau est rare en Europe.

LES TOURNE-PIERRES. (STREPSILAS. Il.) (2)

Ont les jambes un peu basses, le bec court, et les doigts sans aucune palmure, comme les vraies maubèches; mais ce bec est conique, pointu, sans dépression, compression ni renflement, et la fosse nasale n'en passe pas la moitié. Le pouce touche très peu à terre. Leur bec, un peu plus fort et plus roide à proportion qu'aux précédents, leur aide à retourner les pierres pour chercher des vers dessous.

Il y en a une espèce à manteau varié de noir et de roux, à tête et ventre blanc, à poitrail et joues noires, répandue dans les deux continents (*Tringa interpres*, L., enl. 856), et une variée de gris et de brun, qui n'est peut-être qu'un autre âge (Enl. 340 et 857; Vieill., gal. 237). (3)

LES CHEVALIERS. (TOTANUS. Cuv.) (4)

Ont un bec grêle, rond, pointu, ferme, dont le sillon des narines ne passe pas la moitié de la longueur, et dont la mandibule supérieure s'arque un peu vers le bout. Leur taille est légère et leurs jambes élevées; leur pouce touche très peu à terre; leur palmure externe est bien marquée. Les espèces se retrouvent chacune presque par tout le globe.

Le *Chevalier aux pieds verts*. (*Scol. Glottis*. L.) Albin. II. 69. Aldrov. Ornith. III. 535. Brit. Zool. pl. c. 1?

Aussi grand qu'une barge, à bec gros et fort, cendré-brun dessus et aux côtés, à bordures des plumes poin-

(1) Gmelin a fait une autre confusion en citant cet oiseau comme une variété sous l'*hyperborea*.

(2) M. Vieillot a changé ce nom en celui d'ARENARIA, gal., pl. 237.

(3) Voyez aussi Edw., 141; Naum., Supl. 62, f. 118; Wils., Am. VII. LVII. 2. Le *Chevalier varié*, enl. 300, que M. Meyer rapporte au tourne-pierre, n'est qu'un combattant.

(4) *Totano*, nom vénitien d'une barge ou d'un chevalier.

tillées de brun, à ventre et croupion blancs, à queue rayée de raies étroites et irrégulières, grises et blanches, à pieds verts. En été, il prend des taches brunes au cou et à la poitrine; en hiver, il est blanc sous tout le corps. C'est le plus grand de nos chevaliers d'Europe.

Le *Chevalier noir*. (*Barge brune*. Buff. Enl. 875. *Scolopax Fusca*. L. Frisch. 236.) (1).

Svelte comme une barge, en été brun noirâtre dessus, ardoisé dessous, à plumes liserées ou piquetées au bord de blanchâtre; croupion blanc, queue rayée de brun et de blanc, deux caractères qui se retrouvent plus ou moins dans tous nos chevaliers; pieds bruns-rougeâtres. En hiver il devient blanc à la poitrine et au ventre, presque cendré dessus et a les pieds rouges. C'est alors le *grand Chevalier aux pieds rouges* (*Scol. calidris*, L.), enl. 876 (2).

Le *Chevalier aux pieds rouges* ou *Gambette*. (*Tringa gambetta*. Gm.) Enl. 845. Frisch. 240. Naum. 9. f. 9.

En été, brun dessus, avec des taches noires et quelque peu de blanches aux bords des plumes, blanc dessous avec mouchetures brunes, surtout au cou et à la poitrine, pieds rouges; de nombreuses raies brunes et blanches sur la queue : en hiver, ses mouchetures sont presque effacées, et son manteau est d'un gris brun presque uniforme; c'est alors la fig. enl. 827. Sa taille est d'un quart moindre.

Le *Chevalier à longs pieds*. Bonelli. (*Totanus stagnatilis*. Bechst..)

Un peu moindre que la gambette, mais à jambes encore plus hautes et plus grêles : en été, son dos est brun avec des taches irrégulières noires, son ventre blanc, et il a des mouchetures brunes sous le cou et la poitrine; en hiver son manteau devient gris uniforme, et le dessous de son corps blanc. Les rayures de sa queue sont irrégulières et parallèles aux bords.

(1) Selon M. Meyer, les *Scol. curonica* et *cantabrigiensis*, et le *Tringa atra*, Gm., doivent se rapporter à cet oiseau. Les deux premiers sont des jeunes.

(2) Sous le faux nom de barge grise.

Le *Bécasseau* ou *Cul-blanc de rivière*. (*Tringa ochropus*. L.) Enl. 843.

Noirâtre-bronzé dessus, le bord des plumes piqueté de blanchâtre, blanc dessous, moucheté de gris au-devant du cou et aux côtés, trois bandes noires seulement sur la moitié inférieure de la queue, les pieds verdâtres; encore plus petit que les deux précédents. C'est un bon gibier, commun aux bords de nos ruisseaux, quoiqu'il y vive assez solitaire.

Le *Bécasseau des bois*. (*Tringa glareola*. Gm.)

Diffère surtout de celui de rivière, parce qu'il a sept à huit rayures noirâtres, sur toute la longueur de la queue. Les taches pâles de son dos sont plus larges. En hiver, les mouchetures de son cou et de sa poitrine s'effacent presque entièrement.

La *Guignette*. (*Tringa hypoleucos*. L.) Enl. 850. *Tot. macularius*. Wils. VII. LIX. I. 2.?

Le plus petit de nos chevaliers; de la taille de l'alouette de mer, brun-verdâtre-bronzé dessus, avec des traits transverses fauves et noirs sur l'aile, devant et dessous blancs, le croupion et les pennes moyennes de la queue de la couleur du dos, les latérales seules rayées de blanc et de noir comme aux autres chevaliers. Jeune, elle a un liseré fauve-clair aux plumes du dos, et aux petites couvertures de l'aile. La guignette vit comme le bécasseau, et dans les mêmes lieux.

Parmi les chevaliers étrangers, il faut surtout remarquer l'espèce à gros bec et à pieds demi palmés de l'Amérique septentrionale (*Scolopax semipalmata*, L.) Encycl. méth., pl. d'orn., pl. LXXI, fig. I ; Wils., VII, LVI, 3, presque aussi grande que notre première espèce, à bec plus court et plus gros, à plumage gris-brun dessus, blanchâtre dessous, moucheté de brunâtre au cou et à la poitrine, à doigts bien bordés, à palmures presque égales et considérables (1).

---

(1) M. Ch. Bonap. fait sur ce caractère son sous-genre CATOPTROPHORUS. Ajoutez aux chevaliers ordinaires *Tot. speculiferus*, assez semblable au *Semipalmatus*, mais plus haut sur jambes, à bec plus long et à pieds

LES LOBIPÈDES. (LOBIPES. Cuv.) (1)

Que nous croyons devoir séparer des phalaropes, dont ils ont les pieds, s'en distinguent par leur bec, qui est celui d'un chevalier; tel est

Le *Lobipède à hausse-col.* (*Tringa hyperborea*. L.) Enl. 766. Dont *Tringa fusca*, Edw. 46, est probablement la femelle ou le jeune.

Ce petit oiseau gris dessus, blanc dessous, teinté de roux aux scapulaires, a autour de sa gorge blanche un large hausse-col roux (2).

LES ÉCHASSES. (HIMANTOPUS (3). Briss.)

Ont le bec rond, grêle et pointu, plus encore que les chevaliers; le sillon des narines n'en occupe que moitié. Ce qui les distingue et leur a donné leur nom, ce sont leurs jambes excessivement grêles et hautes, réticulées et desti-

---

ordinaires; — *Tot. vociferus*, Wils., VII, LVIII, 5, ou *Tot. melanoleucos*, Ord., *ib.*; — *Tot. flavipes*, Wils., LVIII, 4; — *Tot. solitarius*, (*Tot. glareolus*, Wils.), Wils., VII, LVIII, 3.

Le *Tot. bartramius*, Wils, VII, LIX, 2, a le bec plus court à proportion que les autres espèces, mais du reste il en a tous les caractères.

N. B. Ce genre des chevaliers, mêlé par Buffon de plusieurs variétés de combattants, a été dispersé par Linnæus dans ses deux genres *Scolopax* et *Tringa*, sans aucun motif. Buffon en a mis deux espèces parmi les *Barges*. Cette confusion n'est pas encore entièrement débrouillée, parce que je n'ai pas pu observer toutes les espèces étrangères. Il est aisé de voir cependant qu'après mes déterminations, je n'ai pas dû conserver le genre ATITES d'Iliger.

On doit encore remarquer que les descriptions les plus exactes ne peuvent faire distinguer sûrement les espèces, tant que l'on n'aura pas séparé, d'après les formes de becs indiqués ci-dessus, mes chevaliers de mes maubèches et de mes barges. C'est ce qui m'a empêché de donner complètement la synonymie de Bechstein et de Meyer.

(1) M. Vieillot, par affectation de changement, a laissé à ceux-ci le nom de *Phalaropes*.

(2) Ajoutez *Phalaropus frenatus*, Vieill., gal., pl. 271, ou *Phalarope liseré*, Temm., col. 270; Wils, Am., IX, pl. LXIII, f. 3? C'est le sous-genre HOLOPODIUS, Ch. Bonap.

(3) Himantopus, pieds en forme de cordon (à cause de leur faiblesse): c'est le nom de cet oiseau dans Pline.

tuées de pouces, dont les os sont si faibles, qu'ils rendent leur marche pénible.

On n'en connaît en Europe qu'une espèce, blanche, à calotte et manteau noirs, à longs pieds rouges (*Charadrius himantopus*, L., enl. 878); elle est assez rare, et ses mœurs sont peu connues (1).

On ne peut guère placer qu'ici

LES AVOCETTES. (RECURVIROSTRA. L.)

Quoique leurs pieds, palmés à peu près jusqu'au bout des doigts, puissent presque les faire considérer comme des oiseaux nageurs; mais leurs tarses élevés, leurs jambes à moitié nues, leur bec long, grêle, pointu, lisse et élastique, et le genre de vie qui résulte de cette conformation, tendent également à les rapprocher des bécasses. Ce qui les caractérise et les distingue même de tous les oiseaux, c'est la forte courbure de leur bec vers le haut. Leurs jambes sont réticulées et leur pouce beaucoup trop court pour toucher à terre.

L'espèce d'Europe (*Recurvirostra avocetta*, L.), enl. 353, est blanche, avec une calotte et trois bandes à l'aile noires, et des pieds plombés; c'est un joli oiseau, d'une taille élancée, qui fréquente les bords de la mer en hiver. L'espèce d'Amérique (*R. americana.*), Wils., VII, LXIII, 2; Leach, Zoolog. miscell., pl. 101, en diffère par un capuchon roux.

Il y en a sur les côtes de la mer des Indes une troisième toute blanche, à ailes toutes noires, à pieds rouges (*R. orientalis*, Nob.) (2)

La famille

DES MACRODACTYLES.

A les doigts des pieds fort longs et propres à marcher sur les herbes des marais, ou même à

(1) Ajoutez *Him. nigricollis*, Wils., Amér., VII, pl. LVIII, 2, et Vieill., gal., pl. 229.

(2) M. Vieillot a changé ce nom en *Recurvir. leucocephala*, gal., pl. 272.

nager, surtout dans les espèces nombreuses qui les ont bordés. Cependant il n'y a pas de membranes entre les bases de leurs doigts, pas même entre celles des externes. Le bec, plus ou moins comprimé par les côtés, s'alonge ou se raccourcit selon les genres, sans arriver jamais à la minceur ni à la faiblesse de celui de la famille précédente. Le corps de ces oiseaux est aussi singulièrement comprimé, conformation déterminée par l'étroitesse du sternum; leurs ailes sont médiocres ou courtes, et leur vol faible. Ils ont tous un pouce assez long.

On les a divisés en deux tribus, selon que leurs ailes sont armées ou non; mais ce caractère souffre des exceptions.

LES JACANAS. Briss. (PARRA. Lin.) (1).

Se distinguent beaucoup des autres échassiers par des pieds à quatre doigts très longs, séparés jusqu'à leur racine, et dont les ongles, surtout celui du pouce, sont aussi très longs et très pointus, ce qui les a fait nommer vulgairement *chirurgiens*. Leur bec est assez semblable à celui des vanneaux par sa longueur médiocre et le léger renflement de son bout, et leur aile est armée d'un éperon. Ce sont des oiseaux criards et querelleurs, qui vivent dans les marais des pays chauds, y marchant aisément sur les herbes, au moyen de leurs longs doigts.

L'Amérique en nourrit quelques espèces qui ont sur la

(1) JACANA ou *Jahana*, est proprement au Brésil le nom des poules d'eau. On y nomme les Chirurgiens *aquapuazos*, parce qu'ils marchent sur les herbes aquatiques nommées *aquape* (d'Azz.). Peut-être est-ce par une faute de copiste que l'un d'eux est nomm *aguapeccaca* dans Margrave.

PARRA est le nom latin d'un oiseau inconnu.

base du bec une membrane nue, couchée et recouvrant une partie du front.

Le *Jacana commun.* (*Parra jacana*, L.) Enl. 322.

Noir, à manteau roux, les premières pennes des ailes vertes, des barbillons charnus sous le bec. C'est le plus commun dans toutes les parties chaudes de l'Amérique. Il a des aiguillons très pointus (1).

Il y en a aussi quelques-unes de telles en Asie.

Le *Jacana bronzé.* (*Parra œnea.*) (2).

A corps noir, changeant en bleu et en violet, à manteau vert-bronzé, à croupion et queue roux-sanguins, à pennes antérieures de l'aile vertes; une raie blanche derrière l'œil. Ses aiguillons sont mousses et petits.

On en a découvert en Orient qui manquent de cette membrane; et qui se font d'ailleurs remarquer par des singularités dans les proportions de leurs pennes.

Le *Jacana à longue queue.* (*Parra chinensis.*) Encycl. méth., Orn., pl. 61, f. 1; Vieill., gal. 265.

Brun, à tête, gorge, devant du cou et couverture des ailes blancs, le derrière du cou garni de plumes soyeuses jaune-doré, un petit appendice pédiculé au bout de quelques-unes des pennes des ailes; quatre des pennes de la queue noires et plus longues que le corps. Le *Chirurgien de Luçon* de Sonnerat (*Parra luzoniensis*) n'est que son jeune âge : outre quelques différences de couleur, il n'a pas encore de longue queue.

Il y en a aussi en Orient qui ont une crête et point d'éperon aux ailes, P. *gallinacea*, Tem., 464.

---

(1) Le *J. varié* (*P. variabilis*), enl. 846, n'est que le jeune âge du commun. Le *P. brasiliensis* et le *P. nigra* n'existent que sur l'autorité un peu équivoque de Margrave. Le *P. viridis*, qui ne repose aussi que sur la description de Margrave, me paraît, par cette description même, être une talève. Le *P. africana* de Lath. diffère à peine. Pour le *P. chavaria*, voyez ci-dessous l'article du *Kamichi*.

(2) M. Vieillot a changé ce nom spécifique en *melanochloris*, gal. 264. C'est aussi le *Parra superciliosa*, Horsf., Jav.

Les Kamichi. (Palamedea. L.)

Représentent, à beaucoup d'égards, les jacanas, mais en très grand, par les deux forts ergots qu'ils portent à chaque aile, par leurs longs doigts et par leurs ongles forts, surtout celui du pouce, qui est long et droit comme aux alouettes; mais leur bec, peu fendu, est peu comprimée, non renflé, et sa mandibule supérieure légèrement arquée. Leurs jambes sont réticulées.

L'espèce connue (*Palamedea cornuta*, L.), enl. 451, Vieill., gal. 261, *Anhima* au Brésil, *Camouche* à Cayenne, etc., est plus grande que l'oie, noirâtre avec une tache rousse à l'épaule, et le sommet de sa tête porte un ornement singulier, une longue tige cornée mince et mobile. Ses doigts n'ont point de palmure. Cet oiseau se tient dans les lieux inondés de l'Amérique méridionale, et fait entendre de loin les éclats d'une voix très forte. Il vit par paires avec beaucoup de fidélité. On a dit qu'il chassait aux reptiles; mais quoique son estomac soit peu musculeux, il ne se nourrit guère que d'herbes et de graines aquatiques (1).

On a fait un genre distinct

Du Chaïa du Paraguai, d'Azz. (Chauna, d'Iliger) (2). *Parra chavaria*, L., col. 219. Vieill., gal. 267.

Qui n'a point de corne sur le vertex, et dont l'occiput est orné d'un cercle de plumes qui peuvent se relever. Sa tête et le haut de son cou ne sont revêtus que de duvet, et il a un collier noir. Le reste de son plumage est plombé et noirâtre, avec une tache blanche au fouet de l'aile et une autre sur la base de quelques grandes pennes. Il y a une palmure assez marquée entre ses doigts externes. Il mange surtout des herbes aquatiques, et les Indiens de Carthagène en élèvent quelques individus dans leurs troupeaux d'oies et de poules, parce qu'on le dit fort coura-

(1) Bajon, Mém. sur Cayenne, II, 284.

(2) M. Vieillot a changé ce nom en Opistolophus.

geux et capable de repousser même le vautour. Un phénomène singulier, c'est que sa peau, même celle de ses jambes, est enflée, par l'air interposé entre elle et la chair et craque sous le doigt.

C'est près des kamichis que nous croyons devoir placer, quoiqu'ils n'aient presque pas de nu à la jambe (1),

Les Megapodes. (Megapodius.)

C'est un genre nouvellement découvert à la Nouvelle-Guinée, à bec voûté, un peu comprimé, dont les narines membraneuses prennent près de moitié, à jambes fortes assez hautes, écussonnées, à pouces et doigts long terminés par de grands ongles un peu plats; ils ont la queue courte, du nu autour de l'œil, et leur poignet offre un petit tubercule, premier et léger vestige de l'éperon des kamichis. Leur palmure est très courte entre les doigts externes et un peu plus grande entre les internes. Ces oiseaux pondent des œufs d'une grandeur disproportionnée à leur taille.

Il y en a une espèce huppée presque comme le Chavaria (le *Megap. Duperrey*, Less. et Garn., Voy. de Duperr., Zool., pl. 37); deux autres (les *M. de Freycinet et de Lapeyrouse*, Quoy et Gaym., Voy. de Freyc., pl. 28 et 27, et col. 220) n'ont point de huppe (2). Une quatrième, plus petite (l'*Alectelie de Durville*, Voy. de Dup., pl. 38), paraît n'avoir point de queue.

Dans la tribu dont les ailes ne sont point armées, Linnæus comprend, sous le genre *fulica*, ceux dont le bec se prolonge en une sorte d'écusson qui recouvre le front; et sous le genre *rallus*, ceux qui n'ont point cette particularité.

---

(1) Le Rale de Genest n'a non plus presque aucune partie de la jambe nue.

(2) Le *Mégap. Duperrey* se nomme *tavon* à Manille. Quoique égalant à peine la perdrix, il pond un œuf presque aussi grand que celui d'une oie. Nous devons cette observation à M. Dussumier. Aj. le *Mégap. à pieds rouges*, col. 411.

Les Rales. (Rallus. L.)

Qui d'ailleurs se ressemblent beaucoup entre eux, présentent des becs de proportions très différentes.

Parmi les espèces qui l'ont plus long (Rallus, Bechst.), on compte

Le *Rale d'eau d'Europe*. (*Rallus aquaticus*. L.) Enl. 749. Naum. 20. f. 41.

Brun-fauve, tacheté de noirâtre dessus, cendré-bleuâtre dessous, à flancs rayés de noir et de blanc, commun sur nos ruisseaux et nos étangs, où il nage assez bien, et court légèrement sur les feuilles des herbes aquatiques, se nourrissant de petites crevettes; sa chair sent le marais (1).

D'autres espèces (Crex, Bechstein) ont le bec plus court. On y range

Le *Rale de genêts*, vulg. *Roi des cailles*. (*Rallus crex*, L.) Enl. 750. Frisch. 212. B. Naum. 5. f. 5.

Brun-fauve, tacheté de noirâtre dessus, grisâtre dessous, à flancs rayés de noirâtre, à ailes rousses. Il vit et niche dans les champs, y courant dans l'herbe avec beaucoup de vitesse. Son nom latin *crex* est l'expression de son cri. On l'a appelé roi des cailles, parce qu'il arrive et part avec elles, et vit solitaire dans les mêmes terrains, ce qui a fait croire qu'il les conduisait. Il se nourrit de graines aussi-bien que d'insectes et de vermisseaux.

La *Marouette* ou *petit Rale tacheté*. (*Rallus porzana*. L.) Enl. 751. Frisch. 211. Naum. 31. f. 42.

Brun-foncé, piqueté de blanc, à flancs rayés de blan-

---

(1) Il y en a au Cap une espèce ou variété, *Rallus cœrulescens*, Cuv., qui a seulement les raies blanches et noires de l'abdomen plus étendues. Ajoutez en Ralles d'eau : *Rallus virginianus*, Edw., 729; Wils., LXII, 1: — *Crepitans*, ib. 2; — *Longirostris*, enl. 849; — *Variegatus*, enl. 775; — *Philippensis*, enl. 774; — *Torquatus*; — *Striatus*; — le *Fulica cayennensis*, qui est un vrai Rale, enl. 352, aussi-bien que les *Gallinula gigas*, Spix, XCIX; — *Sarracura*, id., XCVIII; — *Mangle*, id, XCVII; — *Ruficeps*, id., XCVI, et *Cœria*, id., XCV. — Le *Rallus fuscus*, enl. 773, commence à avoir un bec plus court.

châtre ; se tient près des étangs, fait avec du jonc un nid en forme de nacelle, qu'elle attache à quelque tige de roseau ; nage et plonge fort bien, et ne quitte notre pays que dans le fort de l'hiver (1).

Le genre

FULICA, L.

Peut se subdiviser comme il suit, d'après la forme de son bec et les garnitures de ses pieds.

Les POULES D'EAU. (GALLINULA, Briss. et Latb.)

Ont le bec à peu près comme le rale de terre, dont elles se distinguent par la plaque du front, et par des doigts fort longs, munis d'une bordure très étroite.

La *poule d'eau commune*. (*Fulica chloropus*. L.) Enl. 877. Frisch. 209. Naum. 29. f. 38.

Brun-foncé dessus, gris d'ardoise dessous, avec du blanc aux cuisses, le long du milieu du bas-ventre et au bord extérieur de l'aile. Les jeunes (*Fulica fusca*, Gm.), *poulette d'eau*, Buff., sont plus claires, et ont la plaque frontale plus grande (2).

Les TALÈVES ou POULES SULTANES. (PORPHYRIO, Briss.)

Ont le bec plus haut relativement à sa longueur ; les doigts très longs ; presque sans bordure sensible, et la plaque

---

(1) Nous avons encore en Europe deux Rales à bec court inférieurs à la Marouette, *R. Baillioni*, Vieillot, Dict., et *R. pusillus*, Naum., 32, F. 43. Parmi ces Rales à bec court, peuvent se ranger les *Rallus cayennensis*, enl. 753 et 368 ; — *Minutus*, enl. 847 ; — *Jamaicensis*, Edw., 278 ; — *Noreboracensis*, Vieill., gal. 266 ; — *Nigro-lateralis*, Lichtenst ; — *Carolinus*, Edw. 144. Wils., 48, 2 ; — *Gallinula eurizona*, T., col. 417 ; — *G. rubiginosa*, id., col. 387.

Le *Rallus bengalensis*, Gm., est une *Rhynchée*.

(2) La *Poule d'eau ardoisée de l'Inde*, Vieill., gal. 268, diffère à peine de la commune ; — la *P. d'eau tachetée* ou *grinette*, *f. nævia*, Alb., II, 73, n'est qu'un jeune rale de genets. Aj. la *P. d'eau des Indes*, *Rallus phœnicurus*, enl. 896.

frontale considérable, tantôt arrondie, tantôt carrée dans le haut. Elles se tiennent sur un pied en portant de l'autre les aliments au bec. Leurs couleurs sont généralement de belles nuances de violet, de bleu et d'aigue-marine. Telle est

La *Poule sultane ordinaire.** (*Fulica porphyrio*, L.) Edw. 87.

Bel oiseau d'Afrique, naturalisé aujourd'hui dans plusieurs îles et côtes de la Méditerranée. Sa beauté pourrait faire l'ornement de nos parcs (1).

Enfin,

Les FOULQUES proprement dites ou *Morelles* (FULICA, Briss.)

Joignent à un bec court et à une plaque frontale considérable des doigts fort élargis par une bordure festonnée, qui en font d'excellents nageurs; aussi passent-elles toute leur vie sur les marais et les étangs. Leur plumage lustré ne s'accommode pas moins que leur conformation à ce genre de demeure, et ces oiseaux établissent une liaison marquée entre l'ordre des oiseaux de rivage et celui des palmipèdes.

Nous n'en avons qu'un,

La *Foulque* ou *Morelle d'Europe*. (*Fulica atra*, *F. aterrima*, et *F. œthiops*. Gm.) Enl. 197. Frisch. 208. Naum. 30. f. 40.

De couleur foncée d'ardoise à plaque du front, et bord des ailes de couleur blanche; la plaque devient rouge au temps de l'amour: commun partout où il y a des étangs (2).

---

(1) Les *Fulica maculata*, *flavipes* et *fistulans*, ne reposent originairement que sur de mauvaises figures données par Gesner, d'après les dessins qui lui avaient été envoyés. Mais les *Fulica martinica* et *flavirostris* sont de vraies Talèves. Le Martinica est dans Vieill., gal. 267. Ajoutez la *Talève à manteau verd* (*Porph. smaragnotus*, T.), enl. 910; — la *T. à manteau noir* (*Porph. melanotos*, T.) ; — la *T. meunier*. (*Porph. pulverulentus*, T.), col. 405 ;— la *T. émeraudine* (*Porph. smaragdinus*, T.), col. 421 ; — la *T. blanche* (*Porph. albus*, L.), Philip., Voy. à Bot.-Bay, p. 273; J. White, p. 238.

(2) Ajoutez la Foulque de Madagascar (*Ful. cristata*, Gm.), enl. 797 ; Vieill., gal. 269.

Nous terminerons ce tableau des échassiers par trois genres qu'il est difficile d'associer à d'autres, et que l'on peut considérer comme formant séparément de petites familles.

LES VAGINALES. (CHIONIS. Forster. VAGINALIS. Lath.)

Leurs jambes sont courtes, presque comme dans les gallinacés, leurs tarses écussonnés, leur bec gros et conique, et sur la base est une enveloppe de substance dure, qui paraît pouvoir se soulever et se rabaisser.

On n'en connaît qu'une espèce de la Nouvelle-Hollande (*Voy. Chionis*, Lath. III, pl. 89, *Chionis necrophaga*, Vieill., gal. 258), de la taille d'une perdrix, à plumage entièrement blanc. Elle se tient sur les bords de la mer, où elle vit des animaux morts que les flots rejettent sur le rivage.

LES GIAROLES OU PERDRIX DE MER. (GLAREOLA. Gm.)

Leur bec est court, conique, arqué tout entier, assez fendu, et ressemblant à celui d'un gallinacé. Leurs ailes excessivement longues et pointues, leur queue souvent fourchue, rappellent le vol de l'hirondelle (1) ou des palmipèdes de haute mer; leurs jambes sont de hauteur médiocre, leurs tarses écussonnés, leurs doigts externes un peu palmés, et leur pouce touche la terre. Elles volent en troupes et en criant aux bords des eaux. Les vers et les insectes aquatiques font leur nourriture.

L'espèce d'Europe (*Glareola austriaca*, Gm.), enl. 882; *Glareola pratincola*, Leach., Trans. lin., XIII, pl. XII, Naum., 29, F. 59, est brune dessus, blanche dessous et au croupion; sa gorge est entourée d'un cercle noir; la base de son bec

---

(1) Linnæus (Edit. XII) avait même rangé l'espèce commune dans le genre Hirundo, sous le nom d'*Hir. pratincola*.

et ses pieds sont rougeâtres. Il paraît qu'on la trouve dans tout le nord de l'ancien monde (1).

Notre dernier genre sera celui des

FLAMMANTS. (PHOENICOPTERUS. L.)

L'un des plus extraordinaires et des plus isolés parmi tous les oiseaux. Leurs jambes, d'une hauteur excessive, ont les trois doigts de devant palmés jusqu'au bout, et celui de derrière extrêmement court; leur cou, non moins grêle ni moins long que leurs jambes, et leur petite tête, portent un bec dont la mandibule inférieure est un ovale ployé longitudinalement en canal demi cylindrique, tandis que la supérieure, oblongue et plate, est ployée en travers dans son milieu pour joindre l'autre exactement. La fosse membraneuse des narines occupe presque tout le côté de la partie qui est derrière le pli transversal, et les narines elles-mêmes sont une fente longitudinale du bas de la fosse. Les bords des deux mandibules sont garnis de petites lames transversales très fines, ce qui, joint à l'épaisseur charnue de la langue, donne à ces oiseaux quelque rapport avec les canards. On pourrait même placer les flammants parmi les palmipèdes, sans la hauteur de leurs tarses et la nudité de leurs jambes. Ils vivent de coquillages, d'insectes, d'œufs de poissons, qu'ils pêchent au moyen de leur long cou, et en retournant leur tête pour employer avec avantage le crochet de leur bec supérieur. Ils font dans les marais un nid de terre élevé, où ils se mettent à cheval pour couver leurs œufs, parce que leurs longues jambes les empêchent de s'y prendre autrement.

L'espèce commune (*Phœnicopterus ruber*), enl. 68, est haute de trois et quatre pieds. Cendrée à mèches brunes

(1) *Glareola nævia*, Gm., est le jeune de l'espèce commune. *Voyez* Leach, Trans. lin., XIII, pl. XII, f. 2. Ajoutez *Glar. australis*, Leach, loc. cit., pl. XIV, ou *Glar. isabella*, Vieill., gal. 263; — *Glar. orientalis*, Leach, pl. XIII; — *Glar. lactea*, Temm., col. 399.

la première année, elle prend du rose aux ailes la seconde; et devient pour toujours, la troisième, d'un rouge pourpré sur le dos, rose sur les ailes. Les pennes des ailes sont noires; le bec jaune et noir au bout, les pieds bruns.

Cette espèce est répandue sur tout l'ancien continent, au-dessous de 40°. On en voit des troupes nombreuses chaque année sur nos côtes méridionales; elles remontent quelquefois jusque vers le Rhin.

M. Temmink pense que le Flammant d'Amérique, tout entier d'un rouge vif, Wils., Am., VIII, 66, et Catesb. 73, diffère par l'espèce de celui de l'ancien monde (1).

LE SIXIÈME ORDRE DES OISEAUX,

OU LES PALMIPÈDES.

Leurs pieds, faits pour la natation, c'est-à-dire implantés à l'arrière du corps, portés sur des tarses courts et comprimés, et palmés entre les doigts, les caractérisent. Un plumage serré, lustré, imbibé d'un suc huileux, garni, près de la peau, d'un duvet épais, les garantit contre l'eau, sur laquelle ils vivent. Ce sont aussi les seuls oiseaux où le cou dépasse, et quelquefois de beaucoup, la longueur des pieds, parce qu'en nageant à la surface ils ont souvent à chercher dans la profondeur. Leur sternum est très long, garantissant bien la plus grande partie de leurs viscères, et n'ayant de chaque côté qu'une échancrure ou un trou ovale garni de membranes. Ils ont généralement le gésier musculeux, les cœ-

(1) Ajoutez le *petit Phénicoptère* d'Amér., Geoff.; *Phœnic. minor*, Vieill., gal., pl. 273, le jeune; ou *Flam. pygmée*, Temm., col. 419, l'adulte.

cums longs et le larynx inférieur simple, mais renflé dans une famille en capsules cartilagineuses.

Cet ordre se laisse assez nettement diviser en quatre familles.

Nous le commencerons par celle

Des Plongeurs ou Brachyptères.

Dont une partie a quelques rapports extérieurs avec celle des poules d'eau; les jambes implantées plus en arrière que dans tous les autres oiseaux, leur rendent la marche pénible, et les obligent à se tenir à terre dans une position verticale. Comme d'ailleurs la plupart sont mauvais voiliers, et que plusieurs ne peuvent même point voler du tout, à cause de l'excessive briéveté de leurs ailes, on peut les regarder comme presque exclusivement attachés à la surface des eaux; aussi leur plumage est-il des plus serrés; souvent même offre-t-il une surface lisse et un éclat argenté. Ils nagent sous l'eau en s'aidant de leurs ailes, presque comme de nageoires. Leur gésier est assez musculeux, leurs cœcums médiocres; ils ont un muscle propre de chaque côté à leur larynx inférieur.

Parmi ces oiseaux, le genre des

Plongeons (Colymbus. L.) (1)

N'a pour caractère particulier qu'un bec lisse, droit, comprimé, pointu, et des narines linéaires; mais la différence de ses pieds l'a fait subdiviser.

(1) Colymbus, nom grec de ces oiseaux.

Les Grèbes. Briss. (Podiceps. Lath. Colymbus. Briss. et Iliger.)

Ont, au lieu de vraies palmures, les doigts élargis comme dans les foulques et les antérieurs réunis seulement à leur base par des membranes. L'ongle du milieu est aplati, le tarse fortement comprimé. L'éclat demi métallique de leur plumage l'a souvent fait employer comme fourrure. Leur tibia, ainsi que celui du sous-genre suivant se prolonge vers le haut en une pointe qui donne des insertions plus efficaces aux extenseurs de la jambe.

Ces oiseaux vivent sur les lacs et les étangs, et nichent dans les joncs. Il paraît qu'ils portent dans certaines circonstances leurs petits sous leurs ailes. Leur taille et leur plumage changent tellement avec l'âge, que les naturalistes eu ont trop multiplié les espèces. M. Meyer réduit celles d'Europe à quatre.

Le Grèbe huppé (*Col. cristatus*, Gm., enl. 400 et 944), Frisch. 183. Naum. 69. F. 106. *Col. urinator.* Gm. Enl. 941. Edw. 36.

Grand comme un canard, brun-noir dessus, blanc d'argent dessous, une bande blanche sur l'aile; avec l'âge il prend une double huppe noire, et les adultes ont de plus une large collerette rousse bordée de noir au haut du col.

Le *Grèbe cornu.* (*Col. cornutus.* Enl. 404. 2. *Col. obscurus.* Enl. 942. et *Col. caspicus.* Gm.) Vieill. Gal. 281. Edw. 145.

Semblable au précédent pour la forme, mais la colerette de l'adulte noire; ses huppes et le devant de son col roux. Sa taille est d'ailleurs bien moindre.

Le *Grèbe à joues grises.* (*Col. subcristatus*, et le jeune âge *parotis* et *rubricollis*. Enl. 931.) — Lath. Sup. I. 118. Naum. 70. f. 107.

A aussi le devant du cou roux, mais les huppes de l'adulte sont petites et noires, et sa colerette très courte et grise. Sa taille le place entre les deux précédents.

Le *petit Grèbe* ou *Castagneux.* (*Col. minor.* Gm.) Enl. 905.

Grand comme une caille, n'a jamais de crête ni de cole-

rette; son plumage est brun, plus ou moins nuancé de roux, excepté à la poitrine et au ventre, où il est gris argenté. Les jeunes ont la gorge blanche (1).

LES GRÉBIFOULQUES. Buff. (HELIORNIS. Bonnaterre. PODOA. Ilig.)

Ont les pieds lobés comme les foulques et les grèbes, mais leur queue est plus développée que dans les uns et les autres, et leurs ongles plus aigus (2).

LES PLONGEONS proprement dits. (MERGUS. Briss (3). COLYMBUS. Lath. EUDYTES. Iliger.

Ont, avec toutes les formes des grèbes, les pieds des palmipèdes ordinaires; c'est-à-dire les doigts antérieurs unis jusqu'au bout par des membranes, et terminés par des ongles pointus. Ce sont des oiseaux du nord, qui nichent rarement chez nous, et nous arrivent en hiver. Alors nous voyons quelquefois sur nos côtes

Le *grand Plongeon*. (*Col. glacialis*. L.) Enl. 952. et *Col. immer*. Gm. Wils. Am. IX. LXXIV. 3. Naum. 66. f. 103.

Dont l'adulte, long de deux pieds et demi, a la tête et le cou noirs changeant en vert avec un collier blanchâtre; le dos brun-noirâtre piqueté de blanchâtre, et le dessous blanc. Sa mandibule inférieure un peu recourbée vers le haut a un sillon en dessous. Les jeunes, *Col. immer.*, Gm., Briss., VI, x, 1, qui viennent plus souvent sur nos eaux douces, varient diversement pour le plus ou moins de noir du cou, et le gris ou le brun du dos, ce qui, joint à leur moindre taille, a fait multiplier les espèces.

---

(1) Ajoutez le *Gr. de la Caroline* (*Pod. carolinensis*, Lath.), Catesb, 1, 91, enl. 943; — le *Gr. aux belles joues* (*Pod. kalipareus*, Less. et Garn.), Voyage de la Coq., Zool., n° 45; — le *Gr. Rolland* (*Pod. Rollandi*, Quoy et Gaym., Voy. de Freycin., Zool., pl. XXXVI.

(2) *Plotus surinamensis*, Gmel., enl. 893; — *Heliornis senegalensis*, Vieill., gal. 280. M. Ch. Bonap. croit devoir comme Gmelin rapprocher ce genre de celui des *Anhinga*.

(3) Mergus (plongeur), nom latin d'un oiseau de mer difficile à déterminer; Linnæus, d'après Gesner, l'a appliqué au Harle. Eudytes, nom composé par M. Iliger, a le même sens en grec.

On en distingue

Le *Lumme*. (*Col. arcticus*. L.) Edw. 146. Naum. Sup. 30. f. 60, et le jeune, enl. 914.

Qui est un peu moindre, et a le dessus du cou cendré et la mandibule inférieure droite et sans sillon. Le jeune ressemble beaucoup à celui du précédent.

Le *petit Plongeon*. (*Col. septentrionalis*. Enl. 308. Edw. 97. Naum. 67, f. 94. Vieill. Gal. 282. et *Col. stellatus*. Gm. Buff. VIII. xxi, Enl. 992. Naum. sup. 31. f. 62.

Le mâle adulte est brun dessus, blanc dessous, la face et les côtés du cou cendrés; le devant du cou roux. La femelle et les jeunes sont bruns piquetés de blanc dessus, tout blancs dessous.

LES GUILLEMOTS. (URIA. Briss. et Il.) (1).

Ont, avec la forme générale du bec des précédents, des plumes jusqu'à la narine, et une échancrure de la pointe, qui est un peu arquée. Mais leur principale distinction est de manquer de pouce. Leurs ailes, beaucoup plus courtes encore que celles des plongeons, suffisent à peine pour les faire voleter. Ils vivent de poissons, de crabes, se tiennent dans les rochers escarpés et y pondent.

La grande espèce, dite *Grand Guillemot* (*Colymbus troile*. L.) Enl. 903., Brit. zool., pl. H., Edw., 359, 1, Frisch., 185, est de la taille d'un canard, la tête et le cou bruns, le dos et les ailes noirâtres, le ventre blanc, une ligne blanche sur l'aile, formée par les bouts des pennes secondaires. Elle habite dans le fond du Nord; niche cependant sur les côtes rocailleuses d'Angleterre et d'Ecosse, et nous vient dans les grands hivers.

Il y en a une espèce plus petite, noire, avec le haut de l'aile blanc (*Col. Grylle*. L.) Vieill., gal. 294, Choris., Voy. aut. du M., isles Aleut., pl. xxii, quelquefois marbrée de blanc partout. (*C. marmoratus*) Frisch., Supl., B.,

(1) *Uria*, nom grec ou plutôt latin d'un oiseau aquatique qui paraît avoir été un Plongeon ou un Grèbe. Guillemot, nom anglais de notre oiseau, doit indiquer sa stupidité.

pl. 185, Edw. 50, et Penn., Arct. zool., II, XXII, 2. On en voit même des individus tout blancs. *C. lacteolus*, Pall.) (1)

On pourrait encore séparer des guillemots

Les Cephus. (Vulg. *Colombes de Groenland.*) (2)

Dont le bec est plus court, à dos plus arqué, et sans échancrure. La symphise de leur mandibule inférieure est extrêmement courte. Leurs ailes sont plus fortes et les membranes de leurs pieds assez échancrées.

L'espèce la plus connue, dite *Petit Guillemot* ou *Pigeon de Groenland* (*Colymbus minor*. Gm.) Enl. 917., *mergulus alle.*, Vieill., Gal. 295; Brit. Zool., pl. H. 4, f. 1, Edw. 91, Naum., 1re éd., 65, f. 102, de la taille d'un bon pigeon, est noire dessus, blanche dessous, avec un trait blanc sur l'aile comme au guillemot. Son bec est noir et ses pieds rouges. Elle habite toutes les côtes du Nord, niche sous terre. Nous la voyons aussi quelquefois en hiver.

Le genre

Des Pingouins. (Alca. Lin.)

Se reconnaît à son bec très comprimé, élevé verticalement, tranchant par le dos, ordinairement sillonné en travers, a ses pieds entièrement palmés et manquant de pouces, comme ceux des guillemots. Tous ces oiseaux habitent les mers du Nord.

Ils peuvent encore être subdivisés en deux sous-genres.

Les Macareux. (Fratercula. Briss. Mormon. Ilig.)

Dont le bec, plus court que la tête, est autant et plus élevé à sa base qu'il n'est long, ce qui lui donne une forme très

(1) Aj. le *G. à gros bec*, (*Uria Brunnichii*, Sabine), Choris, Voy. aut. du m., pl. XXI; — *Uria lacrymans*, Lapil., *ibid.*, XXIII, et consultez l'article que M. Valenciennes y a insére sur ce genre.

(2) *Cephus*, nom d'un oiseau de mer souvent mentionné par les Grecs, et qui paraît avoir été quelque espèce de Pétrel ou de Mouette. Il a été appliqué par Mœring et ensuite par Pallas aux Plongeons et aux Guillemots. M. Vieillot l'a changé en *Mergulus*, gal. 295.

extraordinaire; une peau plissée en garnit ordinairement la base. Leurs narines, placées près du bord, ne sont que des fentes étroites. Leurs petites ailes peuvent encore les soutenir un instant; ils vivent sur la mer comme les guillemots et nichent sur les rochers.

Le macareux le plus commun (*Alca arctica*, L., et *Labradoria*, Gm.; *Mormon fratercula*, Tem.), enl. 275, Brit. Zool., pl. H., Edw., 358, 1, Frisch., 192, Naum. 65, f. 101, de la taille d'un pigeon, a la calotte et le manteau noir et tout le dessous blanc. Il niche quelquefois sur les côtes escarpées de l'Angleterre et abonde sur les nôtres eu hiver (1).

M. Temmink distingue sous le nom de STARYQUES (PHALERIS) les espèces à bec moins élevé (2).

Les PINGOUINS proprement dits. (ALCA. CUV.) (3).

Ont le bec plus alongé et en forme de lame de couteau; les plumes en garnissent la base jusqu'aux narines; leurs ailes sont décidément trop petites pour les soutenir, et ils ne volent point du tout.

Nous voyons quelquefois sur nos côtes en hiver

Le *Pingouin commun*. (*Alca torda* et *pica*. Gm.) Enl. 1004, l'adulte. 1003, le plum. d'été. Edw. 358. 2. Briss. VI. VIII. 2. Brit. Zool. pl. H. 1.

Noir dessus, blanc dessous; une ligne blanche sur l'aile et une ou deux sur le bec. Le mâle a de plus la gorge noire et un trait blanc de l'œil au bec. La taille de cet oiseau est à peu près celle du canard.

---

(1) Ajoutez *A. cirrhata*, Pallas, Spic, V, pl. 1; Vieill., gal. 299.

(2) *Alca cristatella*, Vieill., gal. 297, ou *Staryque cristatelle*, T., col. 200, et Pall., Spic. Zool., V, pl. 1, dont *A. pygmæa* est le jeune; — *A. psittacula*, Pall., Spic., V, pl. 2, dont *A. tetracula*, *ib*. pl. 4, est le jeune.

(3) Alca, alk, auk, nom du Pingouin aux îles de Feroë, et dans le nord de l'Écosse. Celui de *Pinguoin*, donné d'abord aux *Manchots* du sud par les Hollandais, indique leur graisse huileuse. *Voyez* Clusius, Exot., 101. C'est Buffon qui a transféré exclusivement ce nom aux *Alques* du Nord.

Le *grand Pingouin*. (*Alca impennis*. L.) Buff. IX, XXIX. Enl. 367. Edw. 147.

Approche de celle de l'oie ; ses couleurs sont semblables à celles du précédent ; mais son bec est tout noir, marqué de huit ou dix sillons, et il a une tache blanche ovale entre le bec et l'œil ; ses ailes sont plus petites à proportion que dans aucune espèce de ce genre. On dit qu'il ne pond qu'un grand œuf, tacheté de pourpre.

Le genre

Des Manchots (Aptenodytes. Forst.)

Est encore moins volatile que les pingouins ; ses petites ailes ne sont garnies que de vestiges de plumes, au premier coup d'œil presque semblables à des écailles ; ses pieds, plus en arrière que dans aucun autre oiseau, ne le soutiennent qu'en s'appuyant sur le tarse, qui est élargi comme la plante du pied d'un quadrupède, et dans l'intérieur duquel on trouve trois os soudés ensemble par leurs extrémités. Ces oiseaux ont d'ailleurs un petit pouce dirigé en dedans, et leurs trois doigts antérieurs sont unis par une membrane entière.

On n'en trouve que dans les mers antarctiques, où ils ne viennent à terre que pour nicher. Ils ne vont à leurs nids qu'en se traînant péniblement sur le ventre.

Leur bec peut les faire diviser en trois sous-genres.

Les Manchots proprement dits. (Aptenodytes. Cuv.)

L'ont grêle, long, pointu ; la mandibule supérieure un peu arquée vers le bout, couverte de plumes jusqu'au tiers de sa longueur, où est la narine, et d'où part un sillon qui s'étend jusqu'au bout.

Le *grand Manchot*. (*Apt. patagonica*. Gm.) Enl. 975.

Est de la taille d'une oie, ardoisé dessus, blanc dessous, à masque noir, entouré d'une cravatte citron. Il habite en très grandes troupes aux environs du détroit de Magellan

et jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Sa chair, quoique noire, est mangeable.

LES GORFOUS. (CATARRHACTES. Briss.) (1)

Ont le bec fort, peu comprimé, pointu, à dos arrondi, la pointe un peu arquée; le sillon qui part de la narine se termine obliquement au tiers inférieur du bord.

Le *Gorfou sauteur*. (*Apt. chrysocoma*. Gm.) Enl. 984. Vieill. gal. 298.

Est grand comme un fort canard, noir dessus, blanc dessous, et porte une huppe blanche ou jaune de chaque côté de l'occiput. On le trouve aux environs des îles Malouines et de la Nouvelle-Hollande. Il saute quelquefois au-dessus de l'eau en nageant, et fait ses œufs dans un trou sur la terre (2).

LES SPHÉNISQUES. (SPHENISCUS. Briss.) (3)

Ont le bec comprimé, droit, irrégulièrement sillonné à sa base, le bout de la mandibule supérieure crochu, celui de l'inférieure tronqué, les narines au milieu, et découvertes.

Le *Sphénisque du Cap*. (*Apt. demersa*. Gm.) Enl. 382 et 1005.

Noir dessus, blanc dessous, le bec brun, avec une bande blanche au milieu : le mâle a de plus un sourcil blanc, la gorge noire, et une ligne noire dessinée sur la poitrine, et se continuant le long de chaque flanc. Il habite surtout aux environs du Cap, où il niche dans les rochers (4).

(1) *Gorfou*, corrompu de *goir fugel*, nom du grand Pingouin aux îles de Feroë. *Voyez* Clusius, Exot., 367. *Catarrhactes* est le nom grec d'un oiseau très différent, qui volait très bien, et qui se précipite de haut sur sa proie. C'était probablement une espèce de Mouette.

(2) Ajoutez *Apt. catarrhactes*, Edw., 49; — *Apt. papua*, Sonnerat, Ier Voy., pl. 115, et Vieill., gal. 299; — *Apt. minor*, Latham, Syn. III, pl. 103.

(3) *Spheniscus*, nom donné par Moehring aux Macareux, et par Brisson aux Manchots; de Σφὴν (coin).

(4) *Aptenod. torquata*, Sonner., Ier Voy., 114, paraît la femelle d'*Apt. demersa*.

La famille

Des Longipennes ou Grands voiliers

Comprend les oiseaux de haute mer, qui, au moyen de leur vol étendu, se sont répandus partout, et que les navigateurs rencontrent dans toutes les plages. On les reconnaît à leur pouce libre ou nul, à leurs très longues ailes et à leur bec sans dentelures, mais crochu au bout dans les premiers genres, et simplement pointu dans les autres. Leur larynx inférieur n'a qu'un muscle propre de chaque côté; leur gésier est musculeux et leurs cœcums courts.

Les Pétrels. (Procellaria. Lin.)

Ont un bec crochu par le bout, et dont l'extrémité semble faite d'une pièce articulée au reste; leurs narines sont réunies en un tube couché sur le dos de la mandibule supérieure; leurs pieds n'ont, au lieu de pouce, qu'un ongle implanté dans le talon. Ce sont, de tous les palmipèdes, ceux qui se tiennent le plus constamment éloignés des terres : aussi, quand une tempête approche, sont-ils souvent obligés de chercher un refuge sur les écueils et sur les vaisseaux, ce qui leur a valu le nom d'oiseau de tempête : celui de pétrel (petit Pierre) leur vient de l'habitude de marcher sur l'eau, en s'aidant de leurs ailes. Ils font leurs nids dans les trous des rochers, et lancent sur ceux qui les attaquent un suc huileux, dont il paraît qu'ils ont toujours l'estomac rempli. Le plus grand nombre des espèces habite les mers du côté du pôle antarctique.

On nomme plus particulièrement Pétrels (Procellaria), ceux dont la mandibule inférieure est tronquée.

La plus grande espèce, *Pétrel géant, Quebranta huessos* ou *Briseur d'os* (*Procell. gigantea*, Gm.), Lath., Syn. III.,

pl. 100, n'habite que les mers australes, et surpasse l'oie en grandeur. Son plumage est noirâtre. Il y en a des variétés plus ou moins blanches.

On trouve dans les mêmes mers

Le *Damier, Pétrel du Cap, Pintado, etc.* (*Proc. capensis.*) Enl. 964.

De la taille d'un petit canard, tacheté en dessus de noir et de blanc, blanc en dessous. Les navigateurs en parlent souvent.

Nous voyons quelquefois sur nos côtes

Le *Pétrel gris-blanc*, ou *Fulmar, Pétrel de Saint-Kilda* (*Proc. glacialis.*) Enl. 59. Brit. zool., pl. M, f. 1.

Blanc, à manteau cendré, à bec et pieds jaunes, de la taille d'un gros canard. Il niche sur les côtes escarpées des îles Britanniques et de tout le Nord (1).

Certaines espèces, petites, à bec un peu plus court, à jambes un peu plus hautes, à plumage noir (les THALASSIDROMA, Vigors.) sont surtout connues des marins sous le nom d'*Oiseaux de tempête.*)

La plus commune (*Proc. pelagica*), Briss., VI, XIII, 1; Wils., Am., VII, LIX, 6; Edw., 90, n'est guère plus grande qu'une allouette, haute sur jambes, toute brune, hors le croupion, qui est blanc, et un trait blanc sur le bout des grandes couvertures de l'aile. Quand elle cherche un abri sur les vaisseaux, c'est un signe d'ouragan (2).

Nous séparons, avec Brisson, sous le nom

DE PUFFINS (PUFFINUS), (3).

Ceux où le bout de la mandibule inférieure se recourbe vers le bas avec celui de la supérieure, et où les narines,

---

(1) Ajoutez le *Petrel hartie*, Temm., col. 416; — le *Petrel bérard*, Freycin., 37; — *Proc. cinerea*, Lath.; — *Proc. desolata*, id.; — *Proc. turtur*, Forst.

(2) La fig. enl. 933 est une espèce très voisine des mers du Sud (*Proc. oceanica*, Forst.) — Ajoutez *Procell. Leachii*, Temm., Ac. de phil., VI, pl. 9, f. 1; — *Proc. Wilsonii*, Ch. Bonap.; Wils., Am., VII, LXX, 6, *Id.*, Ac. de phil., VI, pl. 9, f. 2; — *Proc. fregatta*, Lath., Rochef., Antill., p. 152; — *Proc. marina*, Vieill, gal. 292.

(3) *Puffin*, nom de notre 2e espèce, sur les côtes d'Écosse.

quoique tubuleuses, s'ouvrent, non point par un orifice commun, mais par deux trous distincts. Leur bec est plus alongé à proportion.

Le *Puffin cendré*. (*Proc. puffinus*. Gm.) Enl. 962.

Est cendré dessus, blanchâtre dessous, et a les ailes et la queue noirâtre; le jeune est plus foncé. Sa taille est celle d'un corbeau. On le trouve dans presque toutes les mers (1).

On a long-temps confondu avec ce puffin une espèce seulement de la taille de la bécasse, noire en dessus, blanche en dessous, qui habite en quantité innombrable les côtes du nord de l'Écosse, et des îles voisines, et que les habitants salent pour leurs provisions d'hiver (*Procellaria Anglorum*, Tem.), Edw., 359.

Les navigateurs parlent quelquefois, sous le nom de pétrels, d'oiseaux des mers antarctiques, qui peuvent faire deux genres particuliers.

Les Pélécanoïdes. Lacép. (Halodroma. Ilig.)

Qui, avec le bec et les formes des pétrels ou des puffins, auraient la gorge dilatable comme les cormorans, et manqueraient tout-à-fait de pouce comme les albatrosses (*Procellaria urinatrix*, Gm.), et

Les Prions. Lacép. (Pachyptila. Ilig.)

Qui, semblables d'ailleurs aux pétrels, ont les narines séparées comme les puffins, le bec élargi à sa base, et ses bords garnis intérieurement de lames verticales, pointues, très fines, analogues à celles des canards. Les *Pétrels bleus*, (*Procell. vittata* et *cærulea*, Forst.)

Les Albatrosses. (Diomedea (2). Lin.)

Sont les plus massifs de tous les oiseaux d'eau. Leur bec, grand, fort et tranchant, a des sutures marquées,

(1) Ajoutez *Procell. obscura*, Vieill., gal. 301; — et *Proc. pacifica*, ou *fuliginosa*, White, 252, qui n'est peut-être pas différent du *Procell. æquinoctialis*, Edw., 89.

(2) *Diomedea*, nom ancien de certains oiseaux habitants de l'île de

et se termine par un gros croc qui y semble articulé; leurs narines sont en forme de rouleaux courts, couchés sur les côtés du bec; leurs pieds n'ont point de pouce, ni même ce petit ongle qu'on remarque dans les pétrels. Ils habitent tous les mers Australes, vivent de frai de poisson, de mollusques, etc.

L'espèce la plus connue des navigateurs (*Diomedea exulans*, Lin.), enl. 237, Vieill., gal. 293, est nommée par eux *mouton du Cap*, à cause de sa grandeur, de son plumage blanc à ailes noires, et parce qu'elle est surtout abondante au-delà du tropique du Capricorne. Les Anglais l'appellent aussi *vaisseau de guerre*, *etc*. C'est un grand ennemi des poissons volants. Elle fait un nid de terre élevé, et y pond des œufs nombreux et bons à manger. On dit sa voix aussi forte que celle de l'âne.

On a observé divers albatrosses plus ou moins bruns ou noirâtres; mais on n'a pu encore constater jusqu'à quel point ils forment des variétés ou des espèces distinctes (1).

Les Goelands, Mauves, Mouettes (Larus. L.) (2).

Ont le bec comprimé, alongé, pointu, sa mandibule supérieure arquée vers le bout, l'inférieure formant en dessous un angle saillant. Leurs narines, placées vers le milieu, sont longues, étroites et percées à jour; leur queue est pleine, leurs jambes assez élevées, leur pouce court. Ce sont des oiseaux lâches et voraces, qui four-

---

Diomède, près de Tarente, et que l'on disait accueillir les Grecs, et se jeter sur les Barbares. Quant au mot *albatros*, je vois que les premiers navigateurs portugais ont appelé les Fous, et d'autres oiseaux de mer, *alcatros* ou *alcatras*. Dampierre a appliqué ce nom au genre actuel; Grew l'a changé en *Albitros*, et Edwards en *Albatros*.

(1) Tel est le *Diom. spadicea*. — Aj. *D. brachyura*, Temm., enl. 963; — *D. melanophris*, T., col. 456; — *D. chlororhynchos*, Lath., V, pl. XCIV, col. 468; — *D. fuliginosa*, col. 469.

(2) *Larus*, nom grec de ces oiseaux; *Gavia* en latin, d'où *Gabian* en provençal; en français, on les nomme *Mauves* ou *Mouettes*, de leur nom allemand *Mæve*; *Goëland*, employé pour la première fois par Feuillée, n'est qu'une corruption de leur nom anglais *Gull*, *Gull-ent*.

millent sur les rivages de la mer, se nourrissant de toute espèce de poissons, de chair de cadavres, etc. Ils nichent dans le sable ou les fentes des rochers, et ne font que peu d'œufs. Lorsqu'ils s'avancent dans les terres, c'est un signe de mauvais temps. Il s'en trouve plusieurs espèces sur nos côtes; et, comme leur plumage varie beaucoup avec l'âge, on les a encore multipliées. En général, dans leur jeunesse, ils sont tachetés de gris.

Buffon nomme

Goelands.

Les grandes espèces qui surpassent la taille du canard.

L'un des plus grands est

Le *Goëland à manteau noir*. (*Larus marinus* et *nævius*. Gm.) Enl. 990 et 266.

Qui, d'abord tacheté de blanc et de gris, devient ensuite tout blanc, à manteau noir; le bec jaune, avec une tache rouge en dessous; les pieds rougeâtres.

Le *Goëland à manteau gris*, vulgairement *Bourguemestre*. (*Larus glaucus*. Gm.) Naum. 1re ed. 36.

Ne lui cède guère : il n'en diffère que par son manteau cendré-clair. Le jeune est aussi tacheté (1).

Les Mauves ou Mouettes

Sont les espèces plus petites.

La *Mouette à pieds jaunes*. (*Larus fuscus*. *L. flavipes*. Meyer.) Frisch. 218. Naum. 1re ed. f. 51. B.

Est toute blanche, sauf le manteau qui est noir; les pieds jaunes.

La *Mouette blanche*. (*Larus eburneus*. Gm.) Enl. 994.

Entièrement blanche, à pieds noirs; du Groenland et du Spitzberg. S'égare quelquefois en Europe.

---

(1) M. Temmink en distingue le *Larus argentatus*, Lath., enl. 253.—Aj. le *Goëland leucomele*, Vieill., 61, et le *Goëland à tête noire du Bengale*.

La *Mouette à pieds bleus* (*Larus cyanorhynchus*. Meyer.) Enl. 977, Briss. VI. XVI. 2.

Est, dans son dernier âge, d'un beau blanc, à manteau cendré-clair; les premières pennes de l'ailes en partie noires, avec des taches blanches au bout; son bec et ses pieds de couleur plombée. Elle vit beaucoup de coquilles.

La *Mouette à pieds rouges*. (*Lar. ridibundus. Lar. hybernus*. et *Lar. erythropus*. Gm.) Enl. 969 et 970. Briss. VI. XVII. 1.

Est à peu près semblable à la précédente, excepté qu'elle a, dans son premier âge, le bout de la queue noir, et du noir et du brun sur l'aile : la tête de l'adulte devient brune au printemps, et reste ainsi tout l'été (enl. 970); son bec et ses pieds sont plus ou moins rouges. On l'a nommée, d'après son cri, mouette rieuse (1).

La *Mouette à trois doigts*. (*Larus tridactylus* et *Lar. rissa*. Gm.) Briss. VI. XVI. 1. et XVII. 2.

Encore fort semblable aux précédentes, se distingue par un pouce très court et imparfait. Jeune, elle est plus ou moins tachetée de brun ou de noir (enl. 387).

On a distingué avec raison des goëlands et mouettes ordinaires,

LES STERCORAIRES. Briss. LABBES. Buff. (2) (LESTRIS. Iliger.)

Où les narines membraneuses, plus grandes que dans les autres, reportent l'orifice des narines plus près de la pointe et du bord du bec; leur queue est pointue. Ils poursuivent avec acharnement les petites mouettes pour leur enlever ce qu'elles

---

(1) Ajoutez *Larus atricilla*, Pall., Nov. comm. petr., XV, XXII, 2; Catesb., I, 89; Wils., Am., IX, LXXIV, 4, sous le nom de *Ridibundus*; — *Larus leucopterus*; — *L. cirrhocephalus*, Vieill., gal. 289, ou *poliocephalus*, Lichtenst; — *L. leucophtalmus*, Licht. col. 366; — *L. Sabini*, Leach; — *L. minutus*, Falk., Voy. III, XXIV; — *L. melanurus*, T., col. 459, et Tiles, Voy. de Krusenst., pl. LVII.

(2) Ληστὴς, voleur, nom de ces oiseaux parmi les pêcheurs suédois. M. Vieillot a changé ces noms en STERCOREUS.

mangent, et même, à ce que quelques-uns disent, pour dévorer leur fiente. De là leur nom.

Le *Labbe à longue queue.* (*Larus parasiticus.* Gm.) Enl. 762. Edw. 148.

Est brun-foncé dessus, blanc dessous; les deux pennes du milieu de la queue excèdent les autres du double. Il est très rare ici. Jeune, il est tout brun. C'est alors le *Larus crepidatus*, Gm., Enl. 991, ou mieux Edw., 149.

Les régions arctiques nourrissent une espèce de la taille d'un goëland, brune, à base des pennes de l'aile blanche (*Larus cataractes*, Gm.), Brit. zool., pl. L., 6, et une autre de la taille d'une mouette, brune dessus, blanche dessous, avec un collier brun sur la poitrine (*Lestris pomarinus*. Tem.) (1).

Les Hirondelles de mer. (Sterna, L.) (2).

Tirent leur noms de leurs ailes excessivement longues et pointues, de leur queue fourchue, de leurs pieds courts, qui leur donnent un port et un vol analogues à ceux des hirondelles. Leur bec est pointu, comprimé, droit, sans courbure ni saillie; leurs narines vers la base, oblongues et percées de part en part; les membranes qui unissent leurs doigts fort échancrées; aussi nagent-elles peu. Elles volent en tous sens et avec rapidité sur les mers, jetant de grands cris et enlevant habilement de la surface des eaux les mollusques et les petits poissons dont elles se nourrissent. Elles s'avancent aussi dans l'intérieur sur les lacs et les rivières.

La plus commune au printemps sur nos eaux douces,

Le *Pierre-Garin* ou *hir. de mer à bec rouge* (*Sterna hirundo*, L.) Enl. 987; Frisch., 219; Naum., 37, f. 52; Wils., VII, LX, 1.

Est, dans son état adulte, blanche, à manteau cendré-

(1) Je n'oserais affirmer l'identité du *Lestris catarractes*, Freyc., 38, et du *Stercoreus pomarinus*, Vieill., gal. 288, avec les espèces ci-dessus.

(2) *Sterna* est leur nom anglais, *Stern* ou *Tern*, latinisé par Turner, et admis par Gesner.

clair, calotte noire, pieds rouges, bec rouge à bout noir, longue d'un pied. Son envergure en a au moins deux.

La *petite Hirondelle de mer.* (*Sterna minuta.* L.) Enl. 996. Wils. Am. V. LX. 2. Naum. 38, f. 55.

Ne diffère du Pierre-Garin que par sa taille moindre d'un tiers, et par son front blanc.

L'*Hirondelle de mer à bec noir.* (*St. cantiaca.* Albin.) Il. LXXXVIII.

Surpasse le Pierre-Garin, et a le bec noir à bout jaune; le jeune est le *St. striata.*, Gm., Lath., VI, pl. 98.

La plus grande de nos espèces est le *St. caspia*, Pall., Sparm. Mus., Carls., LXII; Meyer, Ois. d'Allem., II, VI. Sav. Egypt., Ois. pl. IX. F. 1, blanche, à manteau cendré, l'occiput mêlé de noir et de blanc, le bec rouge, les pieds noirs.

L'*Hirondelle de mer noire.* (*St. nigra*, *St. fissipes*, et *St. nævia.*) Enl. 338 et 924. Frisch. 220.

A la queue moins profondément fourchue. Jeune, son manteau est tacheté de noir. Adulte, elle est presque toute d'un cendré noirâtre.

Parmi les espèces étrangères, on doit remarquer l'*hir. de mer à aigrettes.* (*St. inca*, Less. et Garn.), des côtes du Pérou. Voy. de la Coq., Zool., pl. 47, noire, à bec et pieds rouges, une bande sur la joue, et les plumes de l'oreille pendantes, blanches (1).

On pourrait distinguer des autres hirondelles de mer

LES NODDIS.

Dont la queue n'est pas fourchue et égale presque les ailes.

---

(1) Ajoutez en espèces d'Eur. : *St. Dougalii*, Montag.; Vieill., gal. 290; — *St. anglica*, id., ou *aranea*, Wils., Am., VIII, LXXII, 6; — *St. arctica*, Temm.; — *St. leucopareia*, Natter.; — *St. leucoptera*, Temm., Schinz., Ois. de Suisse, frontisp.

En esp. étrang. : *St. cayana*, enl. 988; — *St. melanauchen*, Temm., col. 427; — *St. melanogaster*, id., col. 434; — *St. fuliginosa*, Wils.

Ils ont aussi sous leur bec une légère saillie, premier indice de celle des mauves. On n'en connaît qu'un,

Le *Noddi noir, oiseau fou*, etc. (*Sterna stolida*, L.) Enl. 997.

Brun-noirâtre, le dessus de la tête blanchâtre, célèbre parmi les navigateurs pour l'étourderie avec laquelle il vient se jeter sur les vaisseaux (1).

Les Coupeurs-d'eau ou Becs-en-ciseaux. (Rhynchops, L.)

Ressemblent aux hirondelles de mer par leurs petits pieds, leurs longues ailes et leur queue fourchue; mais se distinguent de tous les oiseaux par leur bec extraordinaire, dont la mandibule supérieure est plus courte que l'autre, et où toutes les deux sont aplaties en lames simples, dont les bords se répondent sans s'embrasser. Ils ne peuvent se nourrir que de ce qu'ils relèvent de la surface de l'eau, en volant, avec leur mandibule inférieure.

On en connaît surtout une espèce (*Rhynchops nigra*, L.) enl. 357, blanche, à calotte et manteau noirs, avec une bande blanche sur l'aile et les pennes externes de la queue blanches en dehors. Son bec et ses pieds sont rouges, et elle égale à peine un pigeon. Elle habite les mers de Antilles (2).

La famille

Des Totipalmes

A cela de remarquable, que leur pouce est réuni avec les autres doigts dans une seule membrane, et malgré cette organisation, qui fait de leurs pieds des rames plus parfaites, presque seuls parmi les

(1) Le *St. philippensis* (Sonner., Ier Voy., pl. LXXXV) ne paraît pas différer du *Stolida*; — le *St. fuscata*, Lath., Briss., VI, pl. XXI, 1, paraît aussi de ce sous-genre., ainsi que le *St. tenuirostris*, T., col. 202.

(2) Aj. *Rhynch. flavirostris*, Vieill., gal. 291; — Rh. *cinerascens*. Spix, CII; — R. *brevirostris*. Id. CIII.

palmipèdes, ils se perchent sur les arbres. Tous sont bons voiliers et ont les pieds courts. Linnæus en faisait trois genres, dont le premier a dû être subdivisé.

Les Pélicans. (Pelecanus. L.)

Comprenaient tous ceux où se trouve à la base du bec quelque espace dénué de plumes. Leurs narines sont des fentes dont l'ouverture est à peine sensible. La peau de leur gorge est plus ou moins extensible, et leur langue fort petite. Leur gésier aminci forme, avec leurs autres estomacs, un grand sac. Ils n'ont que de médiocres ou petits cœcums.

Les Pélicans proprement dits. (Onocrotalus, Briss., Pelecanus. Iliger.) (1).

Ont le bec très remarquable par sa grande longueur, sa forme droite, très large et aplatie horizontalement, par le crochet qui le termine; enfin par sa mandibule inférieure, dont les branches flexibles soutiennent une membrane nue et dilatable en un sac assez volumineux. Deux sillons règnent sur la longueur, et les narines y sont cachées. Le tour des yeux est nu comme la gorge. La queue ronde.

Le *Pélican ordinaire*. (*Pelec. onocrotalus*, L.) Enl. 87. Edw. 92. Frisch. 186.

Grand comme un cygne, entièrement d'un blanc légèrement teint de couleur de chair, le crochet du bec rouge comme une cerise; est plus ou moins répandu dans tout l'ancien monde, niche dans les marais, ne vit que de poissons vivants. Il porte, dit-on, des provisions et de l'eau dans le sac de sa gorge. On n'a point assez déterminé

(1) Pelecanus et onocrotalus sont deux noms grecs latinisés de cet oiseau.

les variations d'âge de cet oiseau, pour que l'énumération des espèces de son genre soit assurée (1).

Les Cormorans (2). (Phalacrocorax, Briss.; Carbo, Meyer.; Halieus, Illiger.)

Ont le bec alongé, comprimé, le bout de la mandibule supérieure crochu et celui de l'inférieure tronquée; la langue fort petite, la peau de la gorge moins dilatable; les narines comme une petite ligne qui ne semble pas percée. Le doigt du milieu a l'ongle dentelé en scie.

Les Cormorans proprements dits ont la queue ronde de quatorze pennes. Nous en possédons un,

Le *Cormoran*. (*Pelecanus carbo*, L.) Enl. 927., le jeune Frisch. 187 et 188. et Brit. zool. pl. L. 1.

D'un brun noir, ondé de noir foncé sur le dos, et mêlé de blanc vers le bout du bec et le devant du cou; le tour de la gorge et les joues blancs dans le mâle, dont l'occiput est aussi huppé. De la taille de l'oie. Il niche dans les trous des rochers ou sur les arbres; fait trois ou quatre œufs.

Le *petit Cormoran*. (*Pelec. graculus*. Gm.) Enl. 974, le jeune.

Un peu plus petit, d'un noir plus profond et plus

(1) Je ne vois point de différence entre notre Pélican et le *Pelec. roseus*, Sonn., Ier Voy., pl. LIV. Quant au *Pelec. manillensis*, id., LIII, Sonnerat dit lui-même qu'il le croit le jeune âge du Roseus. Je ne vois pas non plus de différence entre le *Fuscus*, Edw., 93, et celui de la pl. enl. 965, que l'on cite sous *Roseus*, mais qui est bien plutôt semblable au *Manillensis*. M. Temmink regarde cette figure comme représentant le jeune de l'espèce commune. Le *Philippensis*, Briss., VI, pl. LVI, est le même individu qui a servi de modèle à cette pl. enl. 965. Ainsi l'un et l'autre sont de jeunes *Onocrotalus*. — Celui de la pl. 957, cité aussi sous *Fuscus*, paraît réellement une espèce, la même que Vieill., gal. 276. — Ajoutez le Pel. à lunettes (*P. perspicillatus*, T.), col. 276.

(2) *Cormoran*, corruption de *Corbeau marin*, à cause de sa couleur noire. C'est en effet le Corbeau aquatique d'Aristote. *Phalacrocorax* (*Corbeau chauve*), nom grec de cet oiseau indiqué par Pline, mais non employé par Aristote. Celui de *Carbo* ne lui est donné que par Albert, peut-être d'après son nom allemand *Scharb*. A tous ces noms, M. Vieillot a encore ajouté celui d'*Hydrocorax*, gal. pl. 275.

bronzé; point de blanc devant le cou; les plumes du dos plus pointues : est plus rare que le commun (1).

Les Frégattes (2).

Diffèrent des cormorans par une queue fourchue, des pieds courts, dont les membranes sont profondément échancrées, une excessive envergure, et un bec dont les deux mandibules sont courbées au bout.

Leurs ailes sont si puissantes, qu'elles volent à des distances immenses de toute terre, principalement entre les tropiques, fondant sur des poissons volants, et frappant les fous pour les contraindre à dégorger leur proie.

On n'en connaît bien qu'une (*Pelecanus aquilus*, L.), enl. 961, Vieill., gal., pl. 274., à plumage noir, plus ou moins varié de blanc sous la gorge et le cou, à bec rouge. Son envergure approche quelquefois dit-on de dix à douze pieds (3).

Les Fous ou Boubies. (Sula, Briss.; Dysporus, Ilig.) (4).

Ont le bec droit, légèrement comprimé, pointu, à pointe un peu arquée; ses bords denticulés en scie, à dents dirigées en arrière; les narines se prolongeant en une ligne qui va jusqu'auprès de la pointe; la gorge nue, ainsi que le tour des yeux et peu extensible; l'ongle du doigt du milieu dentelé en scie; les ailes bien moindres que les frégattes, et la queue un peu en coin. On les a nommés fous à cause de la stupidité avec laquelle ils se laissent attaquer par les hommes et les oiseaux, surtout par les frégattes, qui les

(1) Ajoutez le *Cormoran longup.*, Temm.; (*Pel. cristatus*, Olafs), Voy. en Isl., trad. fr., pl. XLIV, col. 322, et Vieill., gal. 276; — *Pel. africanus*, Lath.; Sparm., Mus. carls.; III, 61; — *Pel. nœvius*, Lath., Syn. III, pl. 104, et Sparm., Mus. carls., I, 10; — *Pelec. pygmæus*, Pall., Voy., App., pl. 1.

(2) M. Vieillot les nomme *Tachypetes*, pl. 274.

(3) On a un peu gratuitement élevé au rang d'espèces les *Pelec. minor*, Edw., 309, et *leucocephalus*, Buff., Ois., VIII, pl. XXX, peut-être même le *Pelec. palmerstoni*, Lath.

(4) Sula est le nom du Fou de Bassan, aux îles de Ferroë, selon Hoyer; Clusius, Exot., 36. *Boubie* est leur nom anglais, de booby, fou, stupide.

frappent pour les contraindre à leur abandonner les poissons qu'ils ont pêchés.

Le plus commun est

Le *Fou de Bassan*. (*Pelecanus bassanus*, L.) Enl. 278. Vieill. Brit. zool. pl. L. Naum. sup. 56. f. 106.

Blanc; les premières pennes des ailes et les pieds noirs; le bec verdâtre, presque égal à l'oie. Son nom vient d'une petite île du golfe d'Edimbourg où il multiplie beaucoup, quoiqu'il ne ponde qu'un œuf par couvée. Il en vient assez souvent sur nos côtes en hiver. Le jeune est brun, tacheté de blanc. (Enl. 986.) Les autres espèces de fous ne sont pas encore suffisamment déterminées (1).

Les Anhinga. (Plotus. L.) (2)

Sur un corps et des pieds à peu près de cormoran, portent un long cou, une petite tête et un bec droit, grêle et pointu, à bords denticulés; les yeux et le nu de la face sont d'ailleurs comme dans les pélécanus, dont les anhinga ont aussi les habitudes, nichant, comme eux, sur les arbres.

On en connaît quelques espèces ou variétés des pays chauds des deux continents. Ils n'excèdent pas la grosseur du canard, mais leur cou est plus long (3).

Les Paille-en-queue. (Phaeton. L.) Vulgairement *Oiseaux du tropique*.

Se reconnaissent à deux pennes étroites et très longues qu'ils portent à la queue, et qui, de loin, ressem-

---

(1) Ajoutez le *Fou brun* (*Pelecanus sula*, L.), enl. 973, Catesb., I., 87; Vieill., gal. 277.

(2) *Anhinga*, nom de ces oiseaux chez les Topinambous, selon Margrave. *Plotus* ou *plautus* eu latin signifie pied plat. Klein l'a employé pour une de ses familles de Palmipèdes. Linnæus l'a appliqué aux Anhinga.

(3) *Plotus melanogaster*, enl. 959 et 960; Vieill., gal. 278; Wils. IX, LXXIV, 1, 2; — enl. 107; —Latham, Syn. VI, pl. 96; — *Anh.*, *Levaillant.*, T., col. 380.

blent à une paille. Leur tête n'a rien de nu. Leur bec est droit, pointu, denticulé et médiocrement fort; leurs pieds courts et leurs ailes longues : aussi volent-ils très loin sur les hautes mers, et, comme ils ne quittent la zône torride que rarement, leur apparition fait reconnaître aux navigateurs le voisinage du tropique. A terre, où ils ne vont guère que pour nicher, ils se perchent sur les arbres.

On n'en connaît que quelques espèces ou variétés à plumage blanc, plus ou moins varié de noirâtre, et qui ne passent point la taille d'un pigeon (1).

La famille

Des Lamellirostres

A le bec épais, revêtu d'une peau molle plutôt que d'une véritable corne; ses bords garnis de lames ou de petites dents; la langue large et charnue, dentelée sur ses bords. Leurs ailes sont de longueur médiocre. Ils vivent plus sur les eaux douces que sur la mer. Dans le plus grand nombre, la trachée-artère du mâle est renflée près de sa bifurcation en capsules de diverses formes. Leur gésier est grand, très musculeux, leurs cœcums longs.

Le grand genre

Des Canards. (Anas. Lin.)

Comprend les palmipèdes dont le bec grand et large a ses bords garnis d'une rangée de lames saillantes, minces, placées transversalement, qui paraissent destinées à laisser écouler l'eau quand l'oiseau a saisi sa proie. On

(1) *Phaeton æthereus*, enl. 369 et 998; — *Ph. phœnicurus*, enl. 979, Vieill., gal., pl. 279.

les divise en trois sous-genres, dont les limites ne sont cependant pas trop précises.

Les Cignes. (Cygnus. Meyer.)

Ont le bec aussi large en avant qu'en arrière, plus haut que large à sa base; les narines à peu près au milieu de sa longueur; le cou fort alongé. Ce sont les plus grands oiseaux de ce genre. Ils vivent principalement des graines et des racines des plantes aquatiques. Aussi leurs intestins, et surtout leurs cœcums, sont-ils très longs. Leur trachée n'a point de renflement.

Nous en avons deux espèces en Europe.

Le *Cigne à bec rouge.* (*Anas olor.* Gm.) Enl. 913.

A bec rouge bordé de noir, chargé sur sa base d'une protubérance arrondie; le plumage d'un blanc de neige. Les jeunes ont le bec plombé et le plumage gris. C'est cette espèce qui, devenue domestique, fait l'ornement de nos bassins et de nos canaux. La douceur de ses mouvements, l'élégance de ses formes, la blancheur éclatante de son plumage, l'ont rendu l'emblème de la beauté et de l'innocence. Il vit également de poissons et de végétaux, vole très haut et très vite, et nage avec rapidité, prenant le vent avec ses ailes, qui lui servent d'ailleurs d'une arme puissante pour frapper ceux qui l'attaquent. Il niche sur les étangs, dans les joncs, et fait six ou huit œufs gris-verdâtre.

Le *Cigne à bec noir.* (*Anas. cygnus.* Gm.) Edw. 150. Brit. zool. pl. Q. Naum. 1re éd. t. 13. f. 27.

Le bec noir, à base jaune, le corps blanc, teinté de gris jaunâtre, et tout gris dans les jeunes. Cette espèce, fort semblable à la précédente pour l'extérieur, s'en distingue parfaitement à l'intérieur par sa trachée-artère, qui se recourbe et pénètre en grande partie dans une cavité de la quille du sternum, particularité commune aux deux sexes, qui n'a point lieu dans le cigne domestique. On nomme encore celui-ci, mais mal à propos, *Cigne sauvage* et *Cigne chanteur.* Le chant du cigne à sa mort n'est qu'une fable.

Le *Cigne noir*. (*Anas plutonia*. Sh. *An. atrata*. Lath.)
Natur. misc. pl. 108. Vieill. gal. 286.

Découvert depuis peu à la Nouvelle-Hollande; de la taille du cigne commun, mais d'un port moins élégant; il est tout noir, excepté les pennes primaires, qui sont blanches, et le bec et une peau nue de sa base qui sont rouges (1).

On ne peut guère séparer des cignes certaines espèces, à la vérité moins élégantes, mais qui ont le même bec.

Plusieurs d'entre elles ont un tubercule sur sa base. La plus connue est nommée vulgairement

L'*Oie de Guinée*. (*Anas cygnoïdes*. L.) Enl. 347.

Nous l'élevons dans nos basses-cours, où elle produit aisément avec nos oies. D'un gris blanchâtre, à manteau gris-brun; le mâle se reconnaît au fanon emplumé qui pend sous son bec, et au gros tubercule qui en surmonte la base.

Une autre espèce, beaucoup plus rare, nommée par ses premiers descripteurs

L'*Oie de Gambie*. (*Anas gambensis*. L.) Lath. Syn. III. p. 2, pl. 102.

Se fait remarquer par sa taille, par ses hautes jambes, par le tubercule qu'elle porte sur le front, et par les deux gros éperons dont le fouet de son aile est armé. Son plumage est d'un noir-pourpré. La gorge, le devant et le dessous du corps et l'aile sont blancs (2).

Les Oies. (Anser. Briss.)

Ont le bec médiocre ou court, plus étroit en avant qu'en arrière, et plus haut que large à sa base; leurs jambes plus

---

(1) L'*Oie à cravatte* (*An. canadensis*, L.), enl. 346, Wils., Am., LXVII, 4, me paraît aussi un vrai Cigne.

(2) Buffon a confondu cette oie avec une variété de l'Oie d'Égypte, enl. 982. La figure de Latham est défectueuse, en ce qu'elle ne montre qu'un éperon, et que le casque n'y est point saillant.

Ici vient encore l'*Oie bronzée à crête sur le bec, Ipecati apoa* de Margr. (*An. melanotos*), enl. 937, Vieill., 285.

élevées qu'aux canards, et plus rapprochées du milieu du corps, leur facilitent la marche. Plusieurs vivent d'herbes et de graines. Elles n'ont aucun renflement au bas de la trachée, laquelle dans les espèces connues ne forme non plus aucun repli.

LES OIES proprement dites.

Ont le bec aussi long que la tête; les bouts des lamelles en garnissent le bord, et y paraissent comme des dents pointues.

L'*Oie ordinaire.* (*An. anser.* L.)

Qui a pris toute sorte de couleurs dans nos basses-cours, vient d'une espèce sauvage, grise, à manteau brun ondé de gris, à bec tout orangé (*Ans. cinereus*, Meyer.), Albin., 90; Naum. 1re éd., pl. 41, f. 60. Mais il existe une autre espèce fort voisine qui arrive en automne, et se reconnaît à ses ailes plus longues que la queue et à quelques taches blanches au front; son bec est orangé, noir à sa base et au bout (*Ans. segetum*, Meyer.) Enl. 985; Frisch. 155; Naum., l., c. 42, f. 61.

Nous voyons assez souvent en hiver

L'*Oie rieuse.* (*Anas albifrons.* Gm.) Edw. 153. Naum. 1re éd. 43. f. 62.

Grise, à ventre noir, à front blanc.

Le nord des deux continents en produit une quatrième espèce.

L'*Oie de neige.* (*An. hyperborea.* Gm.) Wils. Am. VIII. LXVIII. 5. et le jeune LXIX. 5. Naum. 1re éd. supl. pl. 23. f. 46.

Blanche, à bec et pieds rouges, à pennes des ailes noires au bout, qui s'égare aussi quelquefois lors des grands ouragans d'hiver dans nos pays tempérés. Le jeune est plus ou moins mêlé de gris. C'est l'*An. cœrulescens*, Gm., Edw., 152.

LES BERNACHES (1).

Se distinguent des oies ordinaires par un bec plus court,

(1) Barnacle, nom écossais de l'*Anser leucopsis*, ou Bernache proprement dite. *Klake*, en cette langue, signifie une Oie.

plus menu, dont les bords ne laissent point paraître au dehors les extrémités des lamelles.

Le nord de l'Europe nous envoie, en hiver, l'espèce si célèbre par la fable qui la faisait naître sur les arbres comme un fruit (*anas erythropus*, Gm., ou mieux, *anas leucopsis*, Bechst.) Enl. 855; Frisch. 189; Naum. l. c. 39. f. 77.

Son manteau est cendré, son cou noir, son front, ses joues, sa gorge et son ventre blancs; le bec noir, les pieds gris.

Le *Cravant* (1). (*An bernicla.* Gm.) Enl. 342. et mieux Frisch. 156. Naum. l. c. 39. f. 78. Wils., VIII, LXXII, 1.

Est du même pays. Sa tête, son cou, les pennes de ses ailes sont noirs, son manteau gris-brun, une tache de chaque côté du haut du cou et le dessous de la queue blancs, le bec noir, les pieds bruns.

La *Bernache armée*, *Oie d'Afrique*, *du Cap*, *d'Egypte*, *etc.* (*An. ægyptiaca.* Gm.) Enl. 379, 982, 983.

Remarquable par l'éclat de ses couleurs et par le petit éperon de ses ailes, appartient aussi à ce sous-genre; on peut l'élever en domesticité, mais elle a toujours du penchant à s'enfuir.

C'est le *Chenalopex* ou l'*Oie renard*, révéré des anciens Egyptiens à cause de son attachement pour ses petits (2).

Le Cereopsis. Lath.

Est un oiseau de la Nouvelle-Hollande, fort semblable aux bernaches, à bec encore plus petit, dont la membrane a beaucoup plus de largeur et se porte un peu sur le front.

On n'en connaît qu'un, de couleur grise, de la taille de l'oie (*Cer. cinereus*, Lat.), col. 206; Vieill. gal. 284.

---

(1) *Cravant*, corruption de grau ent (Canard gris).

(2) M. Geoffroy-Saint-Hilaire, dans la Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, art. Oie d'Égypte.

Ajoutez l'*An. magellanica*, enl. 1006; — *An. antarctica*, qui en est fort voisin, Mus. carls., 37, et Voy. de la Coquille, Zool., 50; — *An. leucoptera*, Brown., Il., 40; — *Anas ruficollis* et *torquata*, Pall., Spicil., VI, pl. IV, qui, dit-on, vient aussi jusqu'en Allemagne; — *An. coromandelica*, enl. 949, 950; — *An. madagascariensis*, enl. 770.

Les Canards proprement dits. (Anas. Meyer.)

Ont le bec moins haut que large à sa base, et autant ou plus large à son extrémité que vers la tête; les narines plus rapprochées de son dos et de sa base. Leurs jambes plus courtes et plus en arrière leur rendent la marche moins facile qu'aux oies; ils ont aussi le cou moins long; leur trachée se renfle à sa bifurcation en capsules cartilagineuses, dont la gauche est généralement la plus grande.

Les espèces de la première division, ou celles dont le pouce est bordé d'une membrane, ont la tête plus grosse, le cou plus court, les pieds plus en arrière, les ailes plus petites, la queue plus roide, les tarses plus comprimés, les doigts plus longs, les palmures plus entières. Elles marchent plus mal, vivent plus exclusivement de poissons et d'insectes, et plongent plus souvent (1).

Parmi elles on peut distinguer

Les Macreuses (2).

A la largeur et au renflement de leur bec.

La *Macreuse commune.* (*Anas nigra.* Lin.) Enl. 972. Naum. sup. 14. f. 28 et 29. Brit. Zool. pl. Q. 6. Wils. Am. VIII. lxxii. 2.

Toute noire, grisâtre dans sa jeunesse, le bec très large, garni, sur sa base, d'une protubérance. Elle vit en grandes troupes, le long de nos côtes, principalement de moules. La jeune femelle est *An. cineraceus*, Naum., l. c., 60, f. 91-92.

La *double Macreuse.* (*Anas fusca.* Lin.) Enl. 956. Frisch. 165. Naum. l. c. sup. f. 15 et 16. Wils. lxxii. 3.

En diffère par une taille plus forte, par une tache blanche sur l'aile, et par un trait blanc sous l'œil. Sa trachée a dans son milieu un renflement circulaire aplati verticalement.

---

(1) Cette division fait le genre Platypus, Brehm; ou Hydrobates, Tem.; ou Fuligula, Ch. Bonap.

(2) Le nom de Macreuse vient peut-être de ce que cet oiseau passe pour un manger maigre. M. Fleming le rend par Oidemia.

La *Macreuse à large bec.* (*Anas perspicillata.* Lin.) Enl. 995. Edw. 155. Wils. Am. VIII. LXVII. 1.

A du blanc à l'occiput et derrière le cou, et la peau nue et jaune de la base de son bec entoure aussi ses yeux.

La Nouvelle-Hollande en fournit une espèce maillée, remarquable par un grand fanon charnu qui lui pend sous le bec. (*An. lobata.*) Nat. misc., VIII, pl. 255 et col. 406 (1).

On peut encore séparer

Les Garrots. (2)

Dont le bec est court et plus étroit en avant; et à leur tête, on peut mettre les espèces dont la queue a ses pennes du milieu plus longues, ce qui la rend pointue.

Telles sont :

Le *Canard de Terre-Neuve.* (*An. glacialis.* Lin.) Enl. 1008. Edw. 280. Naum. 52. f. 76. Wils. Am. VIII. LXX. 1. 2. — Le jeune mâle. Enl. 999. Naum. 52. f. 76. B. l'adulte en plum. de noce. Edw. 156.

Blanc, une tache fauve sur la joue et le côté du cou; la poitrine, le dos, la queue, une partie de l'aile noirs. C'est, de tous nos canards, celui qui a le bec le plus court. Sa trachée, ossifiée vers le bas, a d'un côté comme cinq vitres carrées, simplement membraneuses, au-dessous desquelles elle se renfle en une capsule osseuse.

Le *Canard Arlequin.* (*Anas histrionica.* Lin.) Enl. 798. Wils. Am. VIII. LXXII. 4. Edw. 99. Naum. l. c. 52. f. 77. et la femelle (*Anas minuta.*) 799. Edw. 197.

Cendré, le mâle bizarrement bigarré de blanc; le sourcil et les flancs roux.

L'une et l'autre nous viennent en hiver, mais à des intervalles éloignés.

Les *Garrots* ordinaires ont la queue ronde ou carrée.

---

(1) Ajoutez l'*Anas mersa* et *leucocephala*, Voy. de Pallas, trad. franç., pl. v et vi; Naum., Sup., 40, f. 79, 80; — l'*An. brachyptera*, Lath., Voy. de Freyc., pl. XXXIX.

(2) M. Leach les nomme Clangula.

Le *Garrot* proprement dit. (*An. clangula.* Lin.) Enl. 802. le jeune (*An. glaucion.* Lin.) (1). Frisch. 181. 182. Naum. l. c. 55. f. 81. 82. Wils. Am. VIII. LXVII. 6.

Blanc; la tête, le dos, la queue noirs; une petite tache en avant de l'œil et deux bandes à l'aile blanches; le bec noirâtre. La femelle, cendrée, à tête brune. Il vient par troupes du nord en hiver, et niche quelquefois sur nos étangs. Sa trachée, dans son milieu, a une grosse dilatation, dont les arceaux conservent de la mobilité. Elle s'évase singulièrement vers sa bifurcation (2).

Les Eiders (3).

Ont le bec plus alongé que les garrots, remontant plus haut sur le front, où il est échancré par un angle de plumes, mais de même plus étroit en avant.

L'*Eider.* (*An. mollissima.*) Enl. 208, 209 (les adultes des deux sexes) Mus carls. 39 (le jeune mâle de trois ans.) Aj. Edw. 98. Wils. Am. VIII. XCI. 2. 3. Naum. 64. f. 79. 80.

Blanchâtre, à calotte, ventre et queue noirs, la femelle grise, maillée de brun. Oiseau célèbre par le duvet précieux qu'il fournit, et que l'on nomme édredon (4).

Après ces distinctions, il reste

Les Millouins (5).

Dont le bec large et plat n'offre d'ailleurs aucune marque notable. Nous en possédons plusieurs dans notre pays, dont il paraît que les trachées se terminent toutes par des renflements à peu près semblables, formant à gauche une capsule en partie membraneuse, soutenue par un cadre et des ramifications osseuses.

---

(1) *Glaucion*, nom grec d'un canard, ainsi appelé à cause de la couleur de ses yeux.

(2) Ajoutez *An. albeola*, enl. 948, le même qu'*An. bucephala*, Catesb., 1, 95; — *An. brachyptera*, Voy. de Freyc., pl. XXXIX.

(3) M. Leach les a nommés Somateria.

(4) Ajoutez *An. spectabilis*, Sparm., Mus. carls., II; pl. XXXVI; Edw., 154, Naum., 40, f. 58, 59.

(5) M. Leach les nomme Fuligula.

Le *Millouin commun*. (*An. ferina*, L. et *an. rufa*, Gm.) Enl. 803. Naum. I. c. 58. f. 87. 88. Wils. Am. VIII. xc. 6.

Cendré, finement strié de noirâtre, la tête et le haut du cou roux ; le bas du cou et la poitrine bruns; le bec plombé-clair. Niche quelquefois dans les joncs de nos étangs. Sa trachée est à peu près d'égal diamètre.

Le *Millouin huppé*. (*An. rufina*, L.) Enl. 928. Naum. I. c. 32. f. 63. 64.

Noir, le dos brun, du blanc aux flancs et à l'aile, la tête rousse, à plumes du sommet relevées en huppe; le bec rouge. Cette espèce habite les bords de la mer Caspienne, et est quelquefois portée par les vents jusqu'ici. Sa trachée a deux renflements successifs, outre la capsule de la bifurcation.

Le *Millouinan* (*An. marila*. L.) Enl. 1002. Brit. zool. Q. Wils. am. VIII. LXIX. 3. Naum. 59. f. 90. La femelle (*An. frænata*.) Mus. Carls. 38. Naum. 59. f. 90. B.

Cendré, strié de noir, la tête et le cou noirs, changeant en vert; le croupion et la queue noirs, le ventre et des taches à l'aile blancs, le bec plombé; nous vient en hiver du fond de la Sibérie par petites troupes. Sa trachée, très grosse d'abord, se rétrécit ensuite.

Le *petit Millouin*. (*An. nyroca*. Gm. *An. leucophtalmos*. Bechst. La femelle, *An. africana*. Gm.) Enl. 1000. Naum. I. c. 39. f. 89.

Brun, la tête et le cou roux, une tache blanche à l'aile, le ventre blanchâtre; un collier brun au bas du cou du mâle. Niche dans le nord de l'Allemagne ; nous arrive rarement. Sa trachée est ventrue au milieu.

Le *Morillon*. (*An. fuligula*. L.) Enl. 1001. Frisch. 171. Naum. I. c. 56. f. 83. 84. Wils. Am. VIII. LXVII. 5. Le jeune, enl. 1007. *An scandiaca*. Frisch. VI. XXXVI. I. 2.

Noir ; les plumes de l'occiput prolongées en huppe, le

ventre et une tache à l'aile blancs, le bec plombé. Il nous vient assez régulièrement du Nord tous les hivers (1).

Les Canards de la deuxième division (2), dont le pouce n'est point bordé d'une membrane, ont la tête plus mince, les pieds moins larges, le cou plus long, le bec plus égal, le corps moins épais; ils marchent mieux; recherchent les plantes aquatiques et leurs graines, autant que les poissons et autres animaux. Il paraît que les renflements de leurs trachées sont de substance homogène, osseuse et cartilagineuse.

On peut aussi établir parmi eux quelques subdivisions, et d'abord

Les Souchets. (3)

Sont très remarquables par le bec long dont la mandibule supérieure, ployée parfaitement en demi-cylindre, est élargie au bout. Les lamelles en sont si longues et si minces, qu'elles ressemblent plutôt à des cils. Ces oiseaux vivent des vermisseaux qu'ils recueillent dans la vase au bord des ruisseaux.

Le *Souchet commun*. (*An. clypeata*. L.) Enl. 971, 972. Frisch. 161, 162', 163. Wils. Am. VIII. LXVII. 7. Naum. 49. f. 70. 71.

Est un très beau canard à tête et cou verts, poitrine blanche, ventre roux, dos brun, ailes variées de blanc, de cendré, de vert et de brun, etc., qui nous vient au printemps. Sa chair est excellente. Le renflement du bas de sa trachée est peu considérable. C'est le *Chenerotes* de Pline.

Il s'en trouve à la Nouvelle Hollande une espèce (*An. fasciata*), Sh., Natur. miscell. pl. 697, où les bords du bec supérieur se prolongent de chaque côté en un appendice membraneux.

---

(1) Ajoutez en espèces étrangères : *An. spinosa*, enl. 967, 968; — *An. Stelleri*, Pall., Spic., VI, pl. v. — *An. labradora*, Wils, VII, LXIX, 6. — *An. valisneria*, ib., LXX, 5. — *An. rubida*, ib., LXXI, 5, 6, dont M. Ch. Bonap. fait son sous-genre Oxyura à cause de sa queue pointue.

(2) C'est à cette deuxième division que M. Ch. Bonap. réserve le nom d'Anas.

(3) M. Leach. les nomme Rhynchaspis.

Les Tadornes.

Ont le bec très aplati vers le bout, relevé en bosse saillante à sa base.

Le *Tadorne commun.* (1) (*An. tadorna.*L.) Enl. 53. Frisch. 166, Naum. l. c. 55. f. 103 et 104.

Est le plus vivement peint de tous nos canards : blanc; à tête verte; une ceinture cannelle autour de la poitrine, l'aile variée de noir, de blanc, de roux et de vert. Commun sur les rives de la mer du Nord et de la Baltique, où il niche dans les dunes, souvent dans les trous abandonnés par les lapins. Sa bifurcation se renfle en deux capsules osseuses peu différentes.

D'autres de ces canards de la deuxième division ont des parties nues à la tête, et souvent aussi une bosse sur la base du bec.

Le *Canard musqué* (*An. moschata.* L.) Enl. 989, vulgairement et mal à propos, *Canard de Barbarie.*

Originaire d'Amérique, où on le trouve encore sauvage, et où il se perche sur les arbres, est maintenant fort multiplié dans nos basses-cours à cause de sa grandeur. Il se mêle aisément au canard ordinaire. Sa capsule est très grande, circulaire, aplatie verticalement, et toute du côté gauche.

Quelques-uns ont la queue pointue.

Le *Pilet.* (*An. acuta.* L.) Enl. 954. Wils. Am. VIII. LXVIII. 3. Frichs 160 et 168. Naum. 51 f. 74 et 75.

Le dessus et les flancs cendrés, rayés finement de noir, le dessous blanc; la tête tannée, etc.; la capsule de sa trachée est petite.

Dans d'autres, le mâle porte au moins quelques plumes relevées sur la queue.

Le *Canard ordinaire* (*An. boschas.* L.) (2) Enl. 776, 777. Wils. Am. VIII. LXX. 7. Frisch. 158 et 159.

Reconnaissable à ses pieds aurores, à son bec jaune,

---

(1) *Tadorne*, nom de cet oiseau dans Bélon. Buffon, d'après Turner, l'a cru, mais à tort, le Chenalopex ou Vulpanser des anciens. *Voyez* ci-dessus à l'Oie d'Égypte.

(2) Βοσχας, nom grec de la Sarcelle.

au beau vert changeant de la tête et du croupion du mâle, etc. Dans nos basses-cours, il varie en couleur comme tous nos animaux domestiques. Le sauvage, commun dans nos marais, niche dans les joncs, les vieux troncs des saules, quelquefois sur des arbres. Sa trachée se termine vers le bas par une grande capsule osseuse.

Une variété singulière est Le *Canard à bec courbe*. (*An. adunca*, L.)

Il y en a dont la tête est huppée et le bec un peu plus étroit en avant, et qui, venus de l'étranger, s'élèvent dans presque toutes nos ménageries, tels que

Le *Canard de la Chine*. (*An. galericulata*. L.) Enl. 805 et 806. Vieil. gal. 287.

Dont le mâle a de plus des plumes de l'aile élargies et relevées verticalement, et

Le *Canard de la Caroline*. (*An. sponsa*. L.) Enl. 980 et 981. Wils. VIII. LXXVIII. 3.

Leurs capsules sont de grandeur médiocre et arrondies.

D'autres espèces, également étrangères, ont avec le bec des canards des jambes plus hautes même que celles des oies; elles se perchent et se nichent sur des arbres (1).

Il en est une dans le nombre dont les pieds ne sont qu'à demi palmé (2).

Enfin, parmi ceux qui n'ont aucune marque notable, nous possédons, surtout en hiver,

Le *Chipeau* ou *Ridenne*. (*An. strepera*. L. Enl. 958. Naum. l. c. 45. f. 65. Wils. Am. VIII. LXX. 1.

Maillé et finement rayé de noirâtre; l'aile rousse, avec une tache verte et une blanche. La capsule de sa trachée est petite.

Le *Siffleur*. (*An. Penelope*. L.) Enl. 825. Frisch. 164 et 169. Naum. f. 72 et 73 (3).

Finement rayé de noirâtre, la poitrine de couleur vi-

(1) *An. arborea*, enl. 804; — *An. autumnalis*, 826; — *An. viduata*, enl. 808.

(2) *An. semipalmata*, Lath.; Cuv., Mém. du Mus., tom. pl.

(3) Penelops, nom grec d'un canard à tête rousse (le Siffleur ou le millouin.)

neuse, la tête rousse, le front pâle, du blanc, du vert et du noir à l'aile : la capsule de sa trachée est arrondie, médiocre et fort osseuse (1).

Et diverses petites espèces que l'on désigne sous le nom commun de SARCELLES.

La *Sarcelle ordinaire*. (*An. querquedula*. L.) Enl. 946. et le vieux mâle (*An. circia*.) Frisch. 176. Naum. 47. f. 66 et 67.

Maillée de noir sur un fond gris, un trait blanc autour et à la suite de l'œil, etc. Commune sur les étangs, les mares, etc. Sa capsule est un évasement osseux en forme de poire.

La *petite Sarcelle*. (*An. crecca*. L.) Enl. 947. Frisch. 174. Naum. 48. f. 68. 69. Wils. Am. VIII. LXX. 4. Brit. zool. pl. Q.

Rayée finement de noirâtre, la tête rousse, une bande verte à la suite de l'œil, bordée de deux lignes blanches, etc. La capsule est comme un pois (2).

Le genre

DES HARLES. (MERGUS. L.)

Comprend les espèces dont le bec, plus mince, plus cylindrique que celui des canards, a chaque mandibule armée tout le long de ses bords de petites dents pointues, comme celles d'une scie, et dirigées en arrière; le bout de la mandibule supérieure est crochu. Leur port et même leur plumage sont à peu près ceux des canards proprement dits; mais leur gésier est moins musculeux, leurs intestins et leurs cœcums plus courts.

---

(1) Ajoutez *An. rutila*, Pall., Nov. comm. petrop., XIV, XXII; — *An. cana* et *casarca*, Brown., Il., 41, 42; — *An. pæcilorhyncha*, Indian. zool., pl. XIV; — le *Jensen* (*An. americana*), enl. 955, Wils., VIII, LXIX, 4; — le *Marec* (*An. bahamensis*), Catesb., 93; — *An. obscura*, Wils., VIII, LXXII, 5; — *An. arcuata*, Gm. ou *paturi*, Spix, C.

(2) Ajoutez *An. discors*, enl. 966 et 403; — *An. manillensis*, Sonn., Ier Voy., pl. LV.

Sarcelle ou Cercelle vient de querquedula, qui lui-même est imité du cri de l'oiseau.

Le renflement du larynx inférieur des mâles est énorme et en partie membraneux. Ils vivent sur les lacs et les étangs, où ils détruisent beaucoup de poissons.

Il nous en vient en hiver en France trois espèces, que leurs variations de plumage ont fait multiplier à quelques naturalistes. On dit qu'elles nichent dans le nord entre les rochers ou parmi les joncs, et font beaucoup d'œufs.

Le *Harle vulgaire*.(*Merg. merganser*. L.) Enl. 951, Naum. l. c. 61. f. 93. Brit. zool. pl. N. Frisch. 190. Wils. Am. VIII, LXVIII, 1.

De la taille d'un canard, à bec et pieds rouges. Le vieux mâle a la tête d'un vert foncé, les plumes du sommet y forment en se relevant une espèce de toupet; le manteau noirâtre, avec une tache blanche sur l'aile; le cou et le dessous blancs, légèrement teints de rose. Les jeunes et les femelles (*Merg. castor*. Enl. 953. Frisch. 191. Naum. 61. f. 93. B.) sont gris, à tête rousse.

Le *Harle huppé* (*Merg. serrator*. L.) Enl. 207. Edw. 95. Naum. l. c. 61. f. 90. Wils. Am. VIII. LXIX. 2.

A bec et pieds rouges, le corps diversement varié de noir, de blanc et de brun, la tête d'un vert noir, une huppe pendante à l'occiput. Les jeunes et les femelles (*Harles noirs, H. à manteau noir*. Naum. 62. f. 95) ont la tête brune.

La *Piette, nonnette) petit harle*. (*M. Albellus* L.) Enl. 449. Frisch. 172. Naum 63. f. 97. Brit. zool. pl. N. 1. Wils. Am. VIII. XCI. 9.

A bec et pieds bleus, le corps blanc varié de noir sur le manteau; une tache noire à l'œil, et une à l'occiput. Les jeunes mâles et les femelles (*Merg. minutus, mustelinus*, etc., enl. 450. Brit. zool. pl. N. 2. Naum. 63. f. 98), sont gris, à tête rousse (1).

(1) Parmi les Harles étrangers, il n'y a guère de bien constaté que les *M. cucullatus* de la Caroline, enl. 935 et 936; —*M. brasiliensis*, Vieill., gal. 283.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

A CE VOLUME.

1° MAMMIFÈRES.

Page 88. Sur l'*Orang-Outang* et le *Pongo*.

M. J. Harwood (Trans. lin., XV, p. 471.), décrit des pieds d'un orang, longs de quinze pouces anglais, ce qui annoncerait une taille bien considérable, et le porterait à regarder le pongo comme l'adulte de l'orang-outang, si le squelette de pongo du Collége des chirurgiens, à Londres, n'avait une vertèbre lombaire de plus que les squelettes d'orang-outang. Ce ne serait pas une objection; car la même variation a été observée plus d'une fois dans l'espèce humaine.

Page 114. Sur les *Roussettes*.

M. Isidore Geoffroy (Dict. class. d'Hist. nat.), art. ROUSSETTE, donne une monographie de ce genre; il y fait du *Pter. personatus* de Tem. et de quelques espèces voisines, le sous-genre PACHISOMA, qui a quatre molaires de moins et les arcades zygomatiques plus saillantes que les autres; du *Pter. minimus* ou *rostratus*, le sous-genre MACROGLOSSE, dont le museau est plus long, plus menu, et où les mâchelières laissent quelques espaces vides. On croit sa langue extensible. Il sépare, enfin, la *Céphalote* de Péron, de celle de Pallas, et donne à la première le nom d'HYPODERME, a cause de l'insertion tout-à-fait dorsale des membranes de ses ailes.

Page 126.

Le genre GYMNURA de MM. Vigors et Horsfield (Zool. journ. III, pl. VIII, p.) paraît se rapprocher des cladobates par ses dents, et des musaraignes par son museau pointu et sa queue écailleuse. Il a cinq doigts onguiculés à tous les pieds, et des soies assez rudes sortant d'un poil laineux. On

ne pourra le bien classer que lorsque l'on connaîtra son anatomie.

Page 130. Sur les *Taupes*.

La taupe appelée *aveugle* par M. Savi, ne l'est pas entièrement; ses paupières ont aussi une ouverture, mais encore plus petite que dans la taupe commune.

On a nié l'existence du nerf optique de la taupe commune, je me crois en état de le démontrer, et dans tout son trajet.

Page 137. Sur les *Ours*.

La ménagerie du Jardin du Roi possède un ours de l'espèce dite *terrible*, qui lui a été donné par le général La Fayette; ses formes et son poil, sauf quelques nuances de couleur, le rapprochent beaucoup de l'ours brun; mais il a les ongles bien plus longs et plus tranchants. Il paraît former une espèce distincte.

M. Horsfield (Trans. lin. XV, 332) décrit un *ours du Népaul*, de couleur isabelle, dont les ongles sont moins tranchants que ceux des autres ours de l'Inde, et qui lui paraît d'une espèce particulière.

J'ai négligé de rappeler dans mon texte, que l'on trouve parmi les fossiles des os de plusieurs espèces perdues d'ours, dont les plus remarquables sont : l'*Ours des cavernes* (*U. spelæus*, Blumenb.), à front bombé, à taille très grande, et l'*Ours à canines tranchantes*. (*U. cultridens*. Cuv.) *Voyez* le quatrième volume de mes Recherches sur les Ossements fossiles.

Page 138. Sur le *Panda*.

Le général Hardwick donne les dents supérieures du panda, Trans. lin., XV, pl. II : il y a quatre mâchelières carrées et tuberculeuses, et une fausse molaire tranchante en avant, séparée de la canine par un petit intervalle.

Page 144. Sur le *Norek*.

Quand j'ai écrit cette page, je ne connaissais le norek ou mink d'Europe que par la description de Pallas. M'en étant procuré depuis quelques individus, j'ai reconnu que le blanc du tour des mâchoires n'est pas constant, et que souvent ils n'ont du blanc qu'au bout de la mâchoire infé-

rieure comme les visons d'Amérique; en sorte que je les crois de la même espèce.

Page 200.

L'Houtias Congo est l'*Isodôn Pilorides*, Say. zool., journ. n° 11, p. 229.

Page 208. Sur l'Otomys.

C'est le même rongeur qui est décrit et représenté sous le nom d'Euryotis *Irrorata*, dans la dissertation hollandaise sur le genre des rats, publiée à Berlin, l'année dernière 1827, par M. Brantz.

Même page. Sur les Gerboises.

Il vient de paraître cette année, sur le genre des gerboises, un excellent mémoire de M. Lichtenstein, où ce savant naturaliste en décrit et en représente dix espèces; je ne puis qu'y renvoyer mes lecteurs. Il est inséré dans le Recueil de l'Académie de Berlin.

Page 230. Sur le *Chlamyphore*.

Ostéologie donnée par M. Yarrel, (Zool. journ. n° XII.) a de grands rapports avec celle des cabassous. On voit au dessus de chaque sourcil une singulière tubérosité.

Page 250. Aux Tapirs, ajoutez :

M. le docteur Roulin vient de découvrir dans les Cordilières une nouvelle espèce de Tapir, noire, couverte d'un poil épais; ses os du nez sont plus alongés, ce qui la rapproche un peu des palæothériums.

M. Schleyermacher a obtenu une machoire inférieure du grand animal fossile qu'on croyait être un tapir gigantesque. Il se trouve avoir des dents canines énormes et qui devaient sortir de la bouche; il doit donc former un genre à part. Sa taille devait être de moitié supérieure à celle de l'hippopotame.

Page 266. Sur la *Giraffe*.

M. Geoffroy Saint-Hilaire, d'après quelques différences dans les taches et la courbure du crâne du petit nombre

d'individus que l'on possède en Europe, pense que la giraffe de Nubie et d'Abyssinie, n'est pas de la même espèce que celle du Cap.

Pages 269 et 271.

Nous avons acquis la certitude que c'est l'*Antilope chevaline*, qui porte aujourd'hui, au Sénégal, le nom de *Koba*. l'*Antilope redunca* ou *Nagor* de Buff., s'y appelle *Mbill*.

2° OISEAUX.

Page 315. Le *Vautour fauve* est le genre Gyps de M. Savigny. Le *V. brun* fait le type de son genre Ægypius.

Page 322. Le *F. cœrulescens* forme le genre Hierax de M. Vigors; les espèces à deux dents, comme *Bidentatus*, etc., ou les Bidens de Spix, sont les Harpagus de M. Vigors.

Page 334. Le *Milan Riocourt* a donné le genre Nauclerus de M. Vigors.

Page 337. Le *Milan cresserelle* de M. Vieillot est devenu son genre Ictinia.

Page 358. Le *Muscicapa barbata* est devenu le genre Tyrannula de M. Swainson, et le *M. querula* a donné le genre Myiagra de MM. Vigors et Horsfield.

Page 360. Le *Muscicapa flabellifera* a donné le genre Ripidura à MM. Vigors et Horsfield, et le *M. ruticilla* le genre Setophaga à M. Swainson. Le *M. stenura*, Tem., col. 167, 3, à cause de sa queue en coin, est devenu le genre Stenura, Swains.; et les espèces à tête épaissie par les plumes, comme le *Muscic. australis*, White, pag. 239, ont formé son genre Pachycephala. Il y a aussi un genre voisin, Seisura, formé du *Turdus volitans* de Lath.

Page 367. M. Swainson sépare des tangaras le *T. tatao*, et quelques autres sous le nom de Aglaia, et fait de mes tangaras à bec fin un genre nommé Spermagra.

Page 371. Je crois devoir rapprocher des merles voisins des pies-grièches, le *Muscicapa carinata*, Swains.; Il., Zool., 147,

dont MM. Vigors et Horsfield font leur genre MONARCHA.

Page 376. Le CREADION ou *Pie à pendeloques*, est le genre ANTHOCHÆRA de M. Swainson, et il y joint le *Merops phrygius*, etc.

Les philédons à bec grêle et long, comme le *Certhia cucullata* de Vieill., forment le genre MYZOMELA de M. Swainson.

Page 380. Le *Loriot prince régent* est le *Melliphaga regia* de Lewin, et le *Sericulus chrysocephalus* de Swainson.

Page 381. Le *Corbicalao* forme le genre TROPIDORYNCHUS de M. Swainson.

Page 388. Le *Malurus galactodes*, Temm., est devenu le genre MEGALURUS de MM. Vigors et Horsfield.

Page 398. MM. Vigors et Horsfield font un genre (ÆGOTHELES) du *Caprimulgus Novæ-Hollandiæ*, Phillip., Bot. b., pag. 270.

Page 400. M. Swainson sépare des alouettes le *bateleur* de Vaill., pl. 194, sous le nom de BRACHONYX ; sa *Sentinelle*, 195, sous celui de MACRONYX; et de ma division à bec alongé, il fait ses CERTHILAUDA.

Page 405. Les EMBÉRIZOÏDES de Tem. sont devenus les TARDIVOLA de M. Swainson.

Page 412. L'*Emberiza oryzivora* forme le genre DOLICHONYX du même naturaliste.

Page 430. Le *Fluteur* de Vaill., Afr. 112, est le genre DASYORNIS de M. Swainson. Le *Dendrocolaptes Sylviellus*, Temm., est son genre SITTASOMUS, et le *Certhia maculata* de Wils., III, XIX, 3, son genre OXYGLOSSUS.

Page 431. Le *Dendrocolaptes procurvus*, Tem., est le genre XIPHORHYNCHUS, Swainson, et je crois que le *Talapiot* est son genre DENDROPLEX.

Page 436. Nos colibris à pennes mitoyennes de la queue alongées ont été nommés PHÆTORNIS, par M. Swainson; nos colibris à queue ronde ou carrée, LAMPORNIS ; nos oiseaux-mouches, dont les pennes de l'aile sont renflées, CAMPYLOPTERUS ; ceux à queue fourchue, CYNANTHUS.

Page 444. M. Lesson sépare des martins-pêcheurs, sous le nom de Syma, des espèces à bec dentelé; et sous celui de Todiramphes, celles dont le bec est un peu déprimé et sans arête, comme *Alcedo sacra*, Lath. Voyez son Mémoire, parmi ceux de la société d'histoire naturelle, tom. III, pl. xi et xii.

Page 446. On doit enfin, au général Hardwick, de connaître le *Buceros galeatus*. C'est un calao à queue longue et étagée, plumage noir, abdomen blanc, queue jaunâtre, une bande noirâtre près du bout. Trans. lin., XIV, pl. xxviii.

Page 451. M. Swainson a fait du *Picus auratus* son genre Colaptes.

Page 454. Le *Cuculus mindanensis*, enl. 277, et son mâle, le *C. orientalis*, enl. 274, 1, sont séparés par MM. Vigors et Horsfield, sous le nom générique d'Eudynamys.

Page 490. Les *Columba passerina et squammosa*, forment pour M. Swainson, le genre Chamæpelia.

Page 491. Le *Col. cinerea*, Tem., est le genre Peristera.

Page. 492. Le *Col. migratoria*, le genre Ectopistes.

On trouvera les caractères de ces nombreuses sous-divisions, et d'autres encore, dans les Transactions de la société linnéenne, et dans le Journal zoologique. Plusieurs se laissent d'ailleurs aisément conclure d'après les indications déjà données dans mon texte ou dans mes notes; mais je crois que l'on ne pourra se fixer définitivement sur toute cette nomenclature que lorsqu'il sera question de refaire une nouvelle ornithologie avec tous les détails historiques et anatomiques, qu'un pareil ouvrage comporte dans l'état actuel de l'histoire naturelle.

FIN DU PREMIER VOLUME.

